This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

29. k. 19

(N Attic)

Taylor Institution.

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

Digitized by Google

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

DU

QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE

AVEC UNE GRAMMAIRE ET UN LEXIQUE
DE LA LANGUE DE CETTE PÉRIODE; UNE HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA
LANGUE FRANÇAISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU
COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET DES CONSIDÉRATIONS SUR
L'ÉTUDE DU VIEUX FRANÇAIS

PAR

CHARLES MONNARD

Professeur ordinaire à l'Université de Bonn

1re PARTIE :

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES, GRAMMAIRE ET LEXIQUE

GENÈVE

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS

MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

Les éléments de cet ouvrage ont été déterminés et sa matière circonscrite par un programme. Il a pour objet, non de donner à la jeunesse studieuse une connaissance complète de notre ancienne langue, mais de l'initier à son étude. Aucune partie essentielle n'a dû être négligée : l'histoire de la langue et ses variations, l'orthographe et la lexicologie, l'étymologie et la grammaire réclamaient une place.

Les textes de la Chrestomathie sont écrits dans une langue qui n'est plus exactement la nôtre. Ils ont besoin d'explications. Persuadé qu'une étude, pour être fructueuse, ne doit pas se borner à donner aux élèves la becquée scientifique, mais réveiller leur activité d'esprit, nous n'avons pas accompagné les vieux textes d'une suite continue de notes explicatives. Outre l'inconvénient de répétitions à la fois fastidieuses et insuffisantes, un pareil commentaire aurait pu faire négliger, pour l'intérêt des choses, l'application à l'étude de la langue. Avide de connaître la suite de l'histoire, l'élève aurait d'un coup d'œil trouvé le sens du mot ou de la construction qui l'arrêtait, et aurait passé

Digitized by Google

outre sans s'approprier par un travail quelconque la construction insolite ou le mot inconnu.

Nous avons préféré une autre méthode. Les mots ont été réunis par ordre alphabétique dans un *Lexique*, que les élèves devraient manier et remanier, et où ils apprendraient souvent autre chose que la signification dont ils auraient besoin au moment donné. Par la même raison nous avons préféré à des notes grammaticales de simples renvois aux paragraphes de la *Grammaire*, dont l'ordre est systématique. Notre commentaire, en quelque sorte tacite, offre donc à chaque pas, au lieu d'un expédient, une invitation à l'étude; au lieu de l'interprétation d'un passage, un fait d'une application générale. Nous n'entendons pas faire le procès aux commentateurs, mais justifier la marche d'un travail didactique.

Quelques renvois marqués par l'abréviation *Lex.* appellent à recourir au *Lexique* pour des mots que peut-être on n'aurait pas l'idée d'y chercher, ou pour la solution de quelque difficulté spéciale.

Des mots qui se comprennent sans dictionnaire y ont trouvé place parce qu'ils appartiennent à l'ancienne langue, et qu'on doit connaître toutes les sortes de différences qui la séparent de la nôtre.

On y a même admis quelques mots du *Dictionnaire de l'Académie française*, tels que des noms d'armes et des termes scientifiques, parce que, d'un usage moins commun, ils appartiennent à l'ancienne langue, et que malheureusement le *Dictionnaire de l'Académie* n'est pas entre les mains de tous les élèves.

Notre Lexique renferme un bon nombre d'étymologies,

Digitized by Google

mais non toutes les étymologies ; des formes diverses des mêmes mots, mais non toutes les formes. Ce n'est pas inconséquence. Les proportions d'un ouvrage élémentaire qui embrasse plusieurs branches, ne permettent pas qu'on dise tout sur chacune d'elles ; mais nous avons essayé de montrer comment on procède dans leur étude. Les lacunes aussi sont un appel à la réflexion et à l'activité. Les élèves chercheront eux-mêmes les étymologies, et apprendront à découvrir sous des apparences étranges la parenté avec des mots connus. Quelquefois il leur suffira de prononcer un mot ; l'oreille le reconnaîtra plus tôt que les yeux, par exemple. « Il estoit *frez* et nouveaux. »

Le *Glossaire de la langue romane, par J.-B.-B. Roquefort*, Paris, 1808 et 1820, 3 vol. in-8°, nous a été de la plus grande utilité pour la langue du XII^me^ au XV^me^ siècle ; cependant nous l'avons rectifié et complété, même sans parler du XVI^me^ siècle.

Dans le Lexique et dans la Grammaire on a fait des rapprochements entre l'ancienne langue et celle de nos classiques, pour montrer que, en dépit du déplorable appauvrissement qui marqua le passage du XVI^me^ siècle au XVII^me^, il y a eu filiation et non interruption.

Dans d'autres rapprochements, l'ombre de l'antiquité protége des provincialismes, comme aussi des archaïsmes populaires, que l'on prend pour des altérations du langage plaisamment imaginées par des auteurs comiques.

Le premier objet de nos deux *Recueils* n'est pas de former proprement une anthologie littéraire, mais une réunion et une gradation de textes propres à faire connaître l'ancienne langue.

Digitized by Google

Ils ont été choisis pour cette fin, dans des domaines divers ; mais nous aimons à croire que notre choix concilie l'intérêt du fond et de la littérature avec celui du langage.

Une difficulté n'a pu être entièrement vaincue : c'est le rétablissement des textes primitifs. Ceux d'avant le milieu du XV^me^ siècle sont antérieurs à l'imprimerie et n'existent purs que dans des manuscrits et des bibliothèques privilégiées. Les plus anciennes éditions des ouvrages postérieurs ne sont pas accessibles à tout le monde. Nous avons toutefois fait des efforts pour approcher à cet égard d'une fidélité que puisse approuver une saine critique. Nous nous en sommes écarté volontairement sur deux points, en admettant dans les textes antérieurs à 1530 l'apostrophe et quelques accents pour en faciliter l'intelligence, et dans le même but, une ponctuation systématique, par conséquent moderne. Malgré cette double concession, si l'on compare nos textes avec ceux qu'ont publiés des éditeurs même très-savants, nous nous flattons qu'on nous trouvera *arriéré*.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

L'enfant dont la curiosité s'éveille ne se contente pas de savoir le comment des choses, il veut en savoir le pourquoi. La même curiosité porte l'homme d'étude à remonter des résultats de la science à son origine et à son histoire. Cette investigation, qui rentre dans la science même, n'en est pas la partie la moins instructive ni la moins intéressante. Quel spectacle captivant ne déroule pas à nos yeux le tableau des progrès de la musique, de l'astronomie, des sciences naturelles? Le but entrevu, les essais, les efforts, les obstacles, les défaites, les conquêtes, tout cela n'est-ce pas, dans l'histoire d'une science ou d'un art, l'histoire de l'esprit humain?

Un des domaines où le point de vue historique n'a fait naître que tardivement des recherches suivies et complètes, ce sont les langues. Pour arriver sans détour à notre objet, l'histoire de la langue française, traitée partiellement par quelques savants du dernier siècle [1], n'a commencé que dans le nôtre, et principalement de nos jours [2], d'être étudiée dans son ensemble. Et pourtant la conversation même a dès longtemps soulevé des questions qui s'y rapportent. C'est que pendant des siècles les linguistes qui se sont occupés spécialement d'une ou de plusieurs langues ne se sont proposé que le but pratique d'en réglementer l'usage, et ceux qui se sont élevés à l'idée de la science n'ont connu d'autre objet que

[1] La Ravaillère en tête des *Poésies du roi de Navarre*, Bonamy dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc.*

[2] Travaux de MM. Ampère, Paulin Paris, Edélestand du Méril, Guessard, Diez, Burguy, de l'Ecole des Chartes, etc

Digitized by Google

la théorie générale du langage ou la grammaire générale, métaphysique déduite ordinairement d'un petit nombre de langues. Dans notre âge, surtout depuis qu'on étudie le sanskrit, ces abstractions ont été remplacées par la comparaison des langues et des diverses familles de langues. On a étudié les lois du langage dans les faits plutôt qu'*a priori*, et par des rapprochements on est arrivé à des résultats et à des lois de la parole que les métaphysiciens ne soupçonnaient pas [1]. La linguistique a eu dès lors, comme le droit, son école historique, aujourd'hui triomphante.

L'étude de faits nombreux observés dans tous les domaines de la linguistique est donc le fondement de la science du langage. De même l'étude d'une langue en particulier, observée dans toute son étendue et dans tout le cours de son développement, en d'autres termes, l'étude de l'histoire d'une langue est indispensable pour en comprendre la formation, la composition, le génie, les lois, ainsi que les droits de ceux qui en font usage. Ici, comme en politique, l'histoire apprend aux hommes les droits et les limites de la liberté.

Les langues ne sauraient demeurer toujours dans le même état. Souple et transparent vêtement de la pensée, elles suivent les mouvements de l'esprit humain, dont la vie est activité et progrès. Elles ne languissent que chez les peuples frappés de langueur par le despotisme. Chez toute nation libre de céder aux impulsions généreuses de la nature, la langue, comme la pensée, est une source incessamment jaillissante, dont les eaux sont toujours de même nature et toujours nouvelles.

Les langues se modifient et se développent sous des influences diverses, dont l'effet est d'étendre leur domaine. Résumons celles qu'a subies la nôtre. Influence des peuples et des mœurs rapprochés par la conquête et la domination: les Romains et le reste de l'Europe méridionale, les Saxons, les Normands et la Grande-Bretagne. Influence de la civilisation générale et des grands événements, qui rapprochent les hommes et les pays : la chevalerie, les croisades, les découvertes, les inventions, les vastes expéditions du quinzième siècle, la Renaissance, la Réformation, la révolution française. Influence des institutions nationales et de leur progrès : la vie parlementaire en Angleterre et en France, la splendide royauté et la vie de cour sous Louis XIV. Influence des grands écrivains, dont le génie est le représentant de la vie intellectuelle de leur nation, et qui tirent de la mine inépuisable de la langue de nouvelles richesses, neufs sans choquer la raison, hardis sans sortir de la nature, originaux sans faire violence au

[1] Ne citons qu'un exemple, la loi de la transformation des consonnes dans les langues germaniques exposée par *Jacob Grimm*, *Deutsche Gramatik* et les observations analogues sur les langues romanes faites par M. *Diez*.

Digitized by Google

caractère national de la langue. Toutes ces causes ont concouru à former et à perfectionner notre idiome, à l'assouplir, à l'étendre.

La langue d'un peuple civilisé devrait donc s'enrichir à chaque progrès de l'intelligence, ajouter à ses anciennes richesses de nouvelles acquisitions et jouir des trésors amassés par les siècles. Il n'en va pas ainsi pourtant. Le contact avec d'autres peuples, la culture des sciences, des causes fortuites font naître des mots nouveaux ; l'incurie ou le dédain font négliger les anciens ; les noms savants des choses l'emportent sur les noms populaires ; pour le mot élégant on abandonne le mot énergique ; le langage du bon ton met en oubli la naïveté charmante du langage champêtre et la touchante familiarité de l'intimité domestique. La mode aussi, avec ses préférences et ses dédains, étend son empire sur le parler des hommes comme sur le reste de l'existence sociale ; elle a laissé des traces nombreuses de sa tyrannie dans l'appauvrissement de notre langue et jusque dans ses lois. En France, la patrie de la mode, où Paris donne le ton au pays, et les salons à Paris, la mode a peut-être plus puissamment qu'ailleurs déterminé les changements du langage. Plusieurs des changements les plus importants sont provenus de la cour ou du grand monde. Marie de Médicis, la seconde femme de Henri IV, a opéré une modification essentielle dans la prononciation [1]. Qui oserait nier la part de l'hôtel de Rambouillet à une proscription de mots sanctionnée par l'Académie française? Un homme, à son point de vue personnel, avait commencé cette réforme tyrannique avec une incroyable hardiesse. La langue d'un peuple, souvenir de toutes ses impressions, représentation des idées de toutes ses générations, est un vaste trésor et passe successivement à des héritiers

[1] Le changement du son *oi* en *ai*. Marie de Médicis a déterminé le changement du son *oi* en *ai* dans la prononciation de la cour et, de proche en proche dans celle de la ville et de toute la France. Ce changement avait été préparé par le son intermédiaire *oué*, qu'une partie de la France attachait à la diphthongue *oi*. — Dès le XII^me^ et le XIII^me^ siècle le dialecte normand remplaçait par la terminaison *eie*, à l'imparfait de l'indicatif, la terminaison *oe* ou *oie*, usitée en Bourgogne et en Picardie. « Dans l'Ile de France, et à Paris surtout, comme le fait remarquer M Burguy (I, 223), la prononciation picarde, que représentait l'orthographe *oi*, fut de bonne heure abandonnée pour la prononciation normande, et néanmoins on y a continué d'écrire par *oi* ces syllabes qu'on prononçait en *ai*. » — De là ces rimes de Villon : ***Moyne, essoyne, royne, Seine. Estre, congnoistre, senestre. Etroicte, disette. Chayeres, cocquetoeres. Anthoine, Seine, essaine. Exploitz, laiz. Poise, aise.*** Dans Regnier *poëte* rime avec *maladroite* et *chois* (choix) avec *cherchois*. Des rimes semblables abondent dans les vers de Malherbe, Corneille, Molière ; on en trouve chez Boileau et Racine ; Voltaire même, dans le *Pauvre diable*, fait rimer *être* avec *croître*, écrit suivant la nouvelle orthographe, et M. Victor Hugo le *vers françois* avec *sois* (*Contempl.* t. I, 7).

Digitized by Google

d'humeur diverse, qui parfois, comme les gouvernements, pour une partie de leur fortune, négligent les autres. Malherbe, s'étant emparé par droit d'audace du superbe héritage légué par le seizième siècle, abattit des forêts, tarit des sources, aplanit des collines ombreuses. Il appauvrit, au grand regret de Fénelon, ce sol merveilleux de la langue française, assez riche néanmoins par lui-même pour produire toujours d'admirables moissons.

Dans l'histoire des langues il y a une différence entre *appauvrir* et *modifier*. Indépendamment des richesses qu'elles acquièrent ou qu'elles perdent, les langues modifient les éléments qu'elles possèdent; elles suivent le mouvement des idées et des mœurs et passent en général de la rudesse à des formes plus adoucies, dans la composition des mots, dans la flexion des verbes, dans la prononciation, dans l'orthographe. Les aspérités s'effacent par la longue circulation comme les empreintes des monnaies. Les souvenirs historiques, l'étymologie, disparaissent dans l'usage journalier; l'intérêt scientifique s'oublie pour la facilité gracieuse du parler. Les poésies françaises du XII^e^ et du XIII^e^ siècle prouvent que la terminaison *ent*, si fréquente dans le pluriel de nos verbes, se rapprochait alors, par une prononciation plus marquée, des terminaisons latines *ant*, *ent*, *unt*, d'où elle dérive. Dans les mots latins abrégés par la suppression d'une voyelle, comme *temps*, les consonnes gardaient primitivement leur valeur; peu à peu elles l'ont perdue. Ce n'est qu'au XVI^e^ siècle qu'on a décidément cessé de prononcer l'*s* dans *teste*, *fenestre*, etc. [1]

Les substantifs changent parfois de genre; on en trouvera des exemples dans la *Grammaire*.

Les grammairiens de plus en plus sévères, jaloux de tenir le sceptre de

> La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois
> Et les fait à main haute obéir à ses lois,

ont progressivement érigé en règles des distinctions auparavant inconnues. Du temps de Corneille on employait indifféremment comme prépositions *dans* et *dedans*, *hors* et *dehors*, *sur* et *dessus*, *sous* et *dessous*. Ensuite on n'a plus admis comme prépositions que les premiers de ces mots, les seconds ont été déclarés adverbes.

L'ancienne latitude à l'égard des régimes des verbes a été rétrécie.

Les modifications qu'une langue subit sans s'appauvrir portent aussi sur l'orthographe. Très-anciennement déjà on a eu deux manières d'écrire, dont les théoriciens ont fait ensuite deux systèmes: l'orthographe étymologique, qui rappelle l'origine des mots, et l'orthographe phonétique, qui

[1] Pasquier dans un morceau de notre *Grand Recueil*.

Digitized by Google

en reproduit la prononciation. Mais l'histoire de la langue signale des habitudes et des changements étrangers à l'un et à l'autre de ces systèmes. Autrefois, par exemple, la langue française et la langue allemande faisaient grand usage de l'*y*, plus tard remplacé par l'*i* [1]. Au XVII[e] siècle encore on écrivait *moy*, le *roy*, je *croy*, *amy*, *fuy*, *ayeux*, *luy*, *icy*, *senty*.

La prononciation a changé aussi, même sans donner lieu à des changements d'orthographe. Dans la première moitié du XVII[e] siècle la forte et grave prononciation de l'infinitif de la première conjugaison permettait les rimes normandes, alors si fréquentes, d'*aimer* avec *luner*, d'*enfler* avec l'*air*. Cette prononciation s'accordait avec la déclamation ampoulée à la mode.

Une partie intéressante de la science de notre langue, nécessaire parfois pour sa complète intelligence, l'étymologie, a été longtemps livrée à l'arbitraire du goût individuel. La lice des opinions ouverte, on y a rudement jouté. Les celtomanes, ayant pour eux la haute antiquité, ont flairé partout des origines celtiques ; l'hellénisme a exagéré l'influence très-restreinte du grec ; les latinistes ont prétendu soumettre de nouveau à la domination romaine toutes les provinces de la langue gauloise ; il n'est pas jusqu'aux hébraïsans [2] qui n'aient réclamé leur part, comme les Juifs prélèvent un tribut sur toutes les nations. De nos jours la science de l'étymologie, solidement assise sur l'étude comparative des langues, a fait justice de l'esprit de système et des exagérations ; elle a ramené chacune de ces prétentions à ses limites légitimes ; elle a suivi avec érudition et sagacité les influences germaniques ; elle est remontée jusqu'à leur source et a signalé, d'après les lois ou les faits généraux de la linguistique, les transformations de cet élément, en rapport avec les mutations des lettres provenant du jeu naturel des organes de la parole. Il appartenait à un savant qui avait si bien éclairci la formation et la *Grammaire des langues romanes*, M. le professeur Diez [3], d'en traiter l'étymologie avec la même rigueur scientifique et de bannir enfin du terrain de la science, par une complète comparaison des faits, les caprices d'un art conjectural. Son *Lexique étymologique des langues romanes* [4] servira désormais de code dans cette matière.

Nous ne connaissons pas un homme ou un peuple pour l'observer à

[1] Un fourrier allemand demandait à son lieutenant s'il fallait écrire tel mot avec *i* ou *y*. « En cas de doute, répondit l'officier, mettez toujours un *y*, c'es plus sûr. »

[2] *Cl. Mleitarii, Epist. de vocabulis quæ Judæi in Galliam introduxerunt*, à la suite de *Henrici Stephani Hypomneses de Gall. lingua*. 1552.

[3] *Grammatik der Romanischen Sprachen*. Bonn 1860 ; 3 vol. 8°, 2[me] édit.

[4] *Etymologisches Wörterbuch der Romanischen Sprachen*. Bonn, 1853 ; 8°.

Digitized by Google

l'heure présente et le voir agir sous nos yeux ; nous avons encore besoin de savoir son enfance, son éducation, l'usage qu'il a fait de sa jeune liberté, sa destinée enfin jusqu'au moment où nous avons fait sa connaissance. Il en est de même d'une langue, organisme humain le plus complet, qui seul exprime toute la nature de l'homme et tout le caractère d'une nation. L'histoire des transformations est aussi importante que la vue des derniers résultats. Pour toute chose qui dure, le présent n'est qu'un fragment de l'existence.

La connaissance de l'histoire de la langue est indispensable pour l'appréciation équitable des écrivains. Il semble par trop naïf d'établir comme règle qu'un écrivain ne peut être tenu de parler que la langue de son temps et non celle de l'avenir. Que penserait-on d'un philologue qui blâmerait dans le style d'Ennius et de Plaute ce qui n'est pas conforme à Virgile et à Horace? Autant vaudrait-il leur reprocher de n'avoir pas écrit en français. Est-il quelqu'un qui ait cru devoir reprendre dans les fabliaux du XIII^e^ siècle ce qui s'écarte de la langue et du style des contes de Voltaire? Et pourtant une erreur semblable a été commise par de célèbres critiques du dernier siècle et du nôtre, par Voltaire lui-même dans son commentaire sur Corneille ; par Laharpe, dans quelques-unes de ses notes sur Racine ; par M. Auger, dans son édition de Molière.

La critique philologique appliquée à l'intelligence et à l'interprétation du vieux français n'a pas d'autre base que l'histoire de la langue. Ce n'est pas par des approximations, ou en devinant, qu'on saisit le sens de nos anciens auteurs. La science ne se contente pas d'à peu près, et l'ignorance ingénieuse ne la remplace pas. Il faut connaître les mots, leurs significations diverses, simultanées ou successives, leur histoire, l'esprit littéraire de chaque siècle, éclairé par l'esprit des siècles précédents. Par là seulement on évitera les erreurs lexicologiques, si nombreuses, par exemple, dans les notes sur les *Poésies de Charles d'Orléans*, édition de *Paris*, B. Warée, 1809, in-12. Par là, on ne sera pas réduit à remplacer la précision par le vague, comme il est arrivé à quelques interprètes du serment de 842 (ci-après *Histoire abrégée de la langue française*), ou de substituer à une traduction une paraphrase élégamment abrégée. On apprendra à discerner dans nos vieux auteurs l'orthographe, les formes grammaticales, les mots même modernisés par des éditeurs désireux d'en faciliter l'intelligence. Si l'on ne peut recourir soi-même aux anciens manuscrits, toujours instructifs, on recourra aux travaux des savants voués à la critique des textes.

On appréciera l'importance des éditions originales ou premières de Froissart, de Rabelais, de Montaigne et même de Corneille, de Molière, de Bossuet, de Racine. Des élucubrations philologiques ne sont pas moins

Digitized by Google

nécessaires pour le rétablissement du vrai texte de nos classiques que des classiques grecs et latins. Comme dans l'histoire de France la critique moderne a restauré la vérité des faits, des aspects, des institutions, des mœurs, de même la critique philologique doit rétablir, à l'aide des documents, la vérité du langage de chaque époque, ou de chaque province, elle discernera même quelquefois dans les manuscrits divers d'un livre le dialecte des copistes [1].

Pour résoudre les difficultés que présente le langage d'un auteur, on le comparera avec celui de ses contemporains et des écrivains immédiatement antérieurs et postérieurs : on apprendra, par ces comparaisons, le sens précis des mots et l'usage des locutions, des proverbes, des idiotismes. C'est donc encore à l'histoire de la langue que l'on recourra [2].

L'esprit de critique ainsi formé saura reconnaître l'authenticité des *Chansons d'Olivier Basselin* sous un langage plus moderne dont elles ont été revêtues en courant de bouche en bouche, parmi de joyeux compagnons, depuis le XV^e^ siècle jusqu'au temps où, recueillies pour la première fois, elles sont passées de la taverne dans la littérature.

Indépendamment de l'absence de tout ancien manuscrit, l'esprit de critique, initié à l'histoire de la langue, ne se laissera pas séduire par le charme de la poésie au point de croire à Clotilde de Surville et d'attribuer au XV^e^ siècle ou même au XIV^e^ [3] des vers pleins de délicatesse, de nombre, de naïveté, sans hiatus, sans allégorie dans l'expression de la sensibilité, des pièces d'une forme contenue par un goût exquis et par le sentiment perfectionné de l'art.

On voit par ces exemples que l'étude de la vieille langue française n'est pas moins nécessaire à la critique appliquée à l'histoire littéraire qu'appliquée à l'intelligence et à l'appréciation des ouvrages en eux-mêmes. Les exigences de la vérité historique pour le rétablissement des textes tronqués, celles, par exemple, auxquelles a dû satisfaire l'éditeur du seul Froissart complet que nous possédions, sont étrangères à notre objet et nous renvoyons les lecteurs curieux de s'en instruire à la préface du savant et consciencieux M. *Buchon* : *Collection des chroniques nationales françaises, Chroniques de Froissart*, tome I.

La comparaison de la langue avec elle-même aux diverses époques de

[1] De deux manuscrits in-folio, en caractères gothiques, des *Poésies de Froissart*, que possède la Bibliothèque impériale de Paris, l'un est évidemment dû à la plume d'un copiste picard, il écrit *chi* où l'autre a *ci*, etc.

[2] Le *Dictionnaire historique* de notre langue que publie l'*Académie française* sera un des grands services rendus à la linguistique dans le cours de ce siècle.

[3] *Poésies de Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville; publiées par Ch. Vanderbourg.* Paris, 1803; 8°.

Digitized by Google

son développement est enfin d'une haute importance dans l'intérêt de son perfectionnement. L'esprit humain marche, soit qu'on lui laisse ses allures, ou qu'on l'entrave. Un peuple résolûment engagé dans les voies de la civilisation fait incessamment de nouveaux progrès. Les pensées se modifient, se transforment, l'intelligence grandit, fait des conquêtes. Il faut que le langage les seconde, qu'il se plie, dans sa souplesse, aux sinuosités de ces mouvements, qu'il prenne son essor comme l'esprit, car le langage est l'incarnation de l'esprit. Les idées nouvelles ont besoin de mots nouveaux, les nouvelles combinaisons d'idées, d'expressions nouvelles. Par la rapide communication qui heureusement unit aujourd'hui les peuples, les découvertes, les inventions, les idées passent promptement des uns aux autres. Avec les emprunts de l'industrie, par exemple, on fait des emprunts de termes techniques. Ami du libre échange en toutes choses, surtout dans le commerce des esprits, nous ne nous opposons donc pas, en principe, aux importations de langage. Que les *waggons* de l'industrialisme glissent à leur aise sur les *rails*. Si de nouveaux argonautes littéraires volent à la conquête de quelque toison d'or, loin de nous la pensée de *stopper* leur navire. Mais si, dans la sphère des intérêts matériels déjà, nous sommes d'avis qu'on ne néglige pas, pour les richesses étrangères, celles que la terre natale renferme dans ses entrailles, ni les ressources qu'elle possède dans les bras de ses fils, à plus forte raison pensons-nous que, pour les choses de l'intelligence, pour l'âme et la substance spirituelle d'une nation, qui se révèlent dans son langage, on ne doit recourir aux emprunts qu'après avoir reconnu l'insuffisance de l'opulence nationale.

Pourquoi vivrait-on d'emprunts sur le sol intellectuel de la France, non moins riche et fertile que son sol minéral et agricole ! Pourquoi demander aux étrangers des lambeaux de leurs idiomes quand la langue française possède des trésors de mots, de locutions, de combinaisons, trop longtemps négligés ? La langue, où se personnifie l'esprit français, n'a-t-elle pas, avec le sang romain qui coule dans ses veines, hérité de la vigueur de caractère des anciens maîtres du monde, de l'énergie, de la lucidité, de la précision de leurs idées administratives, de la concision, image de leur force ? N'a-t-elle pas reçu des aïeux gaulois l'esprit primesautier, le tour libre, la bonhomie narquoise et la gentillesse ? Les Germains, en l'adoptant, ne lui ont-ils pas, avec beaucoup de mots de leur vie usuelle, communiqué la faculté d'abstraire, qu'elle n'a toutefois acceptée qu'à la condition de n'être jamais obscure ? Ces trésors amassés lentement, réunis dans la seconde moitié du XVI^me^ siècle, enrichiront encore, quand on le voudra, la langue et les écrivains des âges modernes. Des hommes de talent et de goût apprendront à cette ancienne école l'art de combiner des expressions selon le génie de la langue française ; ils trou-

Digitized by Google

veront dans cette vieille mine, longtemps abandonnée malgré sa richesse inépuisable, des locutions, des mots vifs, scintillants, comme on découvre parfois dans une mine autrefois exploitée des diamants de la première eau. Que si la vétusté y a laissé son empreinte, les écrivains apprendront de leurs vieux maîtres l'art de les polir. En s'attachant ainsi aux ressources domestiques, ils éviteront les importations qui altèrent la langue et la calomnient : ils s'enrichiront de ses richesses cachées, comme on fertilise le sol en le remuant profondément ; ils resteront fidèles à son caractère primitif, type du caractère national ; car si les peuples doivent s'unir entre eux par les plus nobles liens de la nature humaine, ils doivent s'unir en conservant leur énergie propre et ne pas s'évanouir dans le vague du cosmopolitisme.

Ce livre étant destiné à faire connaître, du moins en partie, les anciennes destinées de notre langue, nous trouvons à propos d'étayer notre opinion de celle de l'homme qui a contribué le plus à la révolution que cette langue a subie au XVI^me^ siècle, c'est le poëte Ronsard. Nous devrons apprécier ailleurs sa tendance, nous ne citons ici en exemple que son respect pour la nationalité de la langue, dans les conseils qu'il donne au poëte :

« Je t'aduertis, dit-il, de ne faire conscience de remettre en vsage les antiques vocables et principalement ceux du langage Wallon et Picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue Françoise, i'entends de celle qui eut cours après que la Latine n'eut plus d'vsage en nostre Gaule, et choisir les mots les plus pregnants et significatifs, non-seulement du dit langage, mais de toutes les Provinces de France, pour seruir à la Poësie lors que tu en auras besoin. Malheureux est le debteur, lequel n'a qu'une seule espece de monnoie pour payer son creancier. Outre plus si les vieux mots abolis par l'vsage ont laissé quelque reietton, comme les branches des arbres couppez se raieunissent de noueaux drageons, tu le pourras prouigner, amender et cultiuer afin qu'il se repeuple de nouveau. Exemple de *Lobbe* qui est vn vieil mot François qui signifie moquerie et raillerie. Tu pourras faire sur le nom le verbe *Lobber*, qui signifiera mocquer et gaudir, et mille autres de telle façon....

« Tu seras tres aduisé en la composition des vocables, et ne les feras prodigieux, mais par bon iugement, lequel est la meilleure partie de l'homme, quand il est clair et net, et non embaboüiné ny corrompu de monstrueuses imaginations de ces Robins de Cour qui veulent tout corriger. »

Il s'élève ensuite contre ceux qui emploient malheureusement leur talent à écrire en grec et en latin, au lieu de faire comme « Homère, Hésiode, Platon, Virgile, Tite-Live » et mille autres qui parlaient « mesme

Digitized by Google

langage que les laboureurs, valets et chambrieres. Car c'est un crime de leze Majesté d'abandonner le langage de son pays, viuant et florissant, pour vouloir deterrer ie ne sçay quelle cendre des anciens....

« Encore vaudroit-il mieux, comme vn bon Bourgeois ou Citoyen, rechercher et faire vn Lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot et Gauvain, ou commenter le Roman de la Rose, que s'amuser à ie ne sçay quelle Grammaire Latine qui a passé son temps....

« D'une langue morte l'autre prend vie, ainsi qu'il plaist à l'arrest du Destin et à Dieu, qui commande, lequel ne veut souffrir que les choses mortelles soient eternelles comme luy, lequel ie supplie tres-humblement, Lecteur, te vouloir donner sa grâce, et le desir d'augmenter le langage de ta nation [1]. »

Le vœu de Ronsard s'est accompli pour sa personne. Malgré ses aberrations partielles, ses mérites réels ont *augmenté le langage de sa nation*. Son exemple a été utile à ses prudents imitateurs, et à son plus fougueux adversaire, à Malherbe, malgré qu'il en eût. Du sol national de la vieille langue, fécondé par la culture classique, et par le génie et tout l'art de nos grands maîtres, sont nés les chênes centenaires et les fleurs qui paraissent chaque jour nouvelles. Regnier y a puisé cette sève de poésie et de style que n'égalent point ses rivaux ; Corneille, l'énergie d'expression nécessaire à l'énergie de son âme ; La Fontaine, les hardiesses, souvent sublimes, jetées avec abandon au milieu des naïvetés de sa malice gauloise ; Bossuet, la langue puissante que créa la liberté de son génie gallican. Voltaire, qui a écrit un commentaire sur le théâtre de l'auteur du *Cid*, sans se douter que le siècle de Corneille avait sa langue à lui, Voltaire, le dix-huitième siècle incarné, a pourtant découvert au milieu de la foule de *solécismes* et de *barbarismes* qu'il relève, de vieilles expressions pleines de force qu'il regrette ou qu'il trouve dignes d'être conservées. Tant les beautés de la vieille langue des Français frappent les yeux les plus prévenus !

Un de nos plus habiles artistes en langage, La Bruyère, familiarisé avec l'esprit et l'idiome des grands écrivains du XVI^me^ siècle, en a conservé, avec sobriété, des mots et des tours qui font saillir sa pensée et assaisonnent son style à merveille. La réforme opérée dans la première moitié du XVII^me^ siècle les avait reniés sans les remplacer. Il vaudrait la peine de faire dans La Bruyère une étude spéciale, non d'un certain pastiche de Montaigne [2], mais de son style à lui, de son habileté à s'approprier ces vieilles richesses avec mesure. Paul-Louis Courrier s'est fait de ces em-

[1] Préface de *la Franciade*.

[2] Chap. *De la Société et de la Conversation*. « Je n'aime pas un homme, » etc.

Digitized by Google

prunts une manière ; M. Sainte-Beuve, un art. Des écrivains récents se sont parés avec grâce de quelques-uns de ces vieux joyaux de famille.

Voulez-vous reconquérir à notre langue une partie des richesses dont Malherbe et son école l'ont dépouillée ? Voulez-vous avec la souplesse spiritualiste qui adapte ce vêtement aux formes variées de la pensée et à ses mouvements énergiques ou délicats, lui rendre ses allures autrefois plus libres, depuis gênées par l'esprit mathématique des grammairiens du XVIII^me^ siècle ? Voulez-vous enfin lui maintenir la pureté de son caractère national ? Apprenez à connaître familièrement ses trésors, et osez y puiser avec cette sage liberté dont l'inspiration n'a jamais porté malheur au génie français.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Avant l'ère chrétienne et pendant les premiers siècles qui la suivirent, la France s'appelait la *Gaule* et ses habitants *Galls*, *Galli*, *Gaulois*. Les *Galates* de l'Asie Mineure appartenaient à la même race, qui rendit son nom redoutable par ses migrations armées. César reconnut trois peuples distincts habitants de la Gaule : les Aquitains ou Ibères entre les Pyrénées et la Garonne ; les Celtes entre la Garonne au midi, la Seine et la Marne au nord ; de là jusqu'au Rhin, comme frontière septentrionale, les Belges.

La langue des Aquitains ressemblait beaucoup à celle des Ibères d'Espagne. Les Celtes parlaient la *langue celtique*, dont l'idiome des Belges était un dialecte. A différentes époques des tribus gauloises envahirent la Grande-Bretagne, s'y établirent et y portèrent leur langue[1]. Quelques-

[1] La vieille question de l'identité ou de la différence des Celtes et des Germains s'est ranimée ces dernières années. L'identité a été soutenue à outrance par M. *Holtzmann*, dans *Kelten und Germanen*. Stuttgart, 1855, in-4. Il a été combattu avec beaucoup d'érudition et de sagacité par M. *Brandes* dans le livre intitulé : *Das ethnographische Verhæltniss der Kelten und Germanen*. Leipsig, 1857, in-8.

Digitized by Google

unes de ces tribus portent le nom de *Kymri*; leur dialecte différait peu du celtique de la Gaule.

Les Gaulois formaient une libre confédération ou congrégation d'États organisés et civilisés au moins six siècles avant Jésus-Christ. César, dans sa *Guerre des Gaules* fait connaître ces États tels que les trouva la conquête romaine.

Les Gaulois avaient un sacerdoce voué à l'instruction de la jeunesse, les *Druides*, et des hommes distingués par leur éloquence, des poëtes patriotes, les *Bardes*, et pourtant ils ne nous ont pas laissé un monument littéraire; « l'histoire ne fait pas même mention d'un seul ouvrage écrit dans cette langue. Les druides étaient les seuls qui eussent été capables de le composer; mais la religion leur défendait d'écrire quoi que ce fût qui touchât au *druidisme*, et le druidisme touchait à tout [1]. » Mais l'existence de leur langue est attestée par César et par des écrivains romains des cinq premiers siècles de l'ère chrétienne. Irénée, évêque de Lyon au IIme siècle, était obligé parfois de se servir de cette langue, et saint Jérôme, au IVme, reconnut chez les Galates de l'Asie Mineure l'idiome qu'il avait entendu parler aux environs de Trèves. Les auteurs romains ne mentionnent guère qu'avec dédain cette langue, qui sonnait mal à leurs oreilles. Ils nous en ont conservé une centaine de mots isolés qui sont passés dans le français et dans d'autres langues, *aripennis*, arpent; *becco*, bec; *benna*, beneau, benon, espèce de charrette, *benne* dans l'Allemagne méridionale et dans le canton de Berne; *bulga*, bourse de peau, devenu en vieux français *boulge* et *boulgette*, puis *bouge* et *bougette*, origine de *budget*, etc. [2], d'autres encore. Probablement des noms propres de lieux et des terminaisons ou des syllabes géographiques qui ont un sens général nous viennent aussi des Celtes. Cependant on ne doit admettre qu'avec précaution les conjectures des Celtomanes, énoncées comme des faits, et appuyées même par l'autorité d'Adelung dans son *Mithridate* [3].

Six cents ans avant Jésus-Christ un navire marchand phocéen aborda sur la côte méridionale de la Gaule, à l'est de l'embouchure du Rhône. La petite colonie jeta les fondements de la ville de Massalia, aujourd'hui Marseille, et s'agrandit par une nouvelle émigration de compatriotes. Les Massaliotes étendirent leur commerce le long des côtes gauloises de la Méditerranée, y fondèrent des villes et pénétrèrent dans l'intérieur de la Gaule, où ils formèrent des comptoirs. Ils parlaient grec; par eux la *lan-*

[1] *A. de Chevallet, Origine et formation de la langue française.* Paris, 1853, 2 vol. in-8°, t. I, p. 7.

[2] *De Chevallet*, t. I, 51-55.

[3] *Mithridates oder allgemeine Sprachenkunde.* Berlin, 1809, Th. II, 31-77.

Digitized by Google

gue grecque se répandit dans le midi, et même, plus à l'intérieur, quelques petites villes semblaient grecques. Par suite de ces relations, comme il arrive, les Gaulois adoptèrent des mots grecs, des locutions et des tournures, qui font aujourd'hui partie de la langue française ou des dialectes de la France méridionale. Laissant en dehors de cette influence les mots scientifiques de composition moderne, *baromètre télégraphe*, etc., les termes ecclésiastiques et d'autres mots encore, introduits dans le français par l'intermédiaire du latin, *bible*, *ange*, *apôtre*, *catéchisme*, *église*, *agonie*, *caractère*, *écho*, *harmonie*, etc., il reste un certain nombre de mots et de phrases immédiatement dérivés du grec : *alphabet*, *ardillon* (ἄρδις, pointe) ; *balle*, *ballon*, *ballotter* (βάλλειν, jeter) ; *bourbe* βόρβορος), *despote* (δεσπότης), *migraine* (ἡμικρανία), *colle* (κόλλα), *crémaillère* (κρεμάειν, suspendre), *moustache*, (μύσταξ), *seringue* (σύριγξ, tuyau), etc.

Mais la dérivation du grec a été fort exagérée, surtout pour les locutions. Fondées sur un rapport naturel d'idées, les mêmes locutions se retrouvent souvent dans diverses langues, même éloignées de toute parenté appréciable. A cet égard on ne peut se laisser entraîner plus loin qu'un des plus savants hellénistes, *Henri Estienne* [1].

En résumé, au temps de la prospérité de la colonie massaliote, la langue grecque a fourni aux Gaulois quelques mots usuels, peut-être quelques expressions, qui passèrent dans la future langue française.

Le *latin*, au contraire, exerça l'action la plus décisive et la plus complète sur la langue qui se parlait en Gaule et sur la formation de celle qui en naquit et qui se parle en France.

Environ un siècle et demi avant notre ère, les Massaliotes, vivement pressés par les Ligures, deux tribus sur la rive droite du Var, appelèrent à leur aide les Romains. Les Romains volèrent à leur secours, vainquirent leurs ennemis, laissèrent des troupes dans le pays des Massaliotes pour le protéger au point de s'en rendre maîtres. L'an 121 avant Jésus-Christ toute la contrée de la Gaule, située à l'orient du Rhône depuis sa sortie du lac Léman jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, fut réduite en *province romaine*, dont le nom subsiste encore dans celui de *Provence*. De nouvelles conquêtes étendirent la province dans le midi ; des colonies militaires les consolidèrent. César, chargé l'an 58 avant Jésus-Christ du gouvernement de cette province, soumit en sept campagnes la Gaule entière. Après son départ les peuplades vaincues se soulevèrent encore de

[1] *Traité de la conformité du langage françois avec le grec.* Paris, 1569, 8°.

Digitized by Google

temps en temps. Enfin l'an 79 de Jésus-Christ, sous Vespasien, toute la Gaule se trouva définitivement réduite en *province gallo-romaine*.

Les Romains, dans leurs calculs politiques, tendaient à s'assimiler les nations vaincues, à les soumettre non-seulement aux lois, mais aux idées romaines. Dans ce but ils leur imposaient la langue de Rome comme langue officielle ; les actes législatifs, administratifs, judiciaires, les communications avec les autorités, tout devait se faire en latin ; tout se fit en latin dans les Gaules.

Hâtons-nous de le dire à l'honneur de la nature humaine. Il n'est pas au pouvoir du vainqueur même le plus puissant d'imposer absolument sa langue aux vaincus. L'empire grec, soumis aux Romains comme la Gaule, garda sa langue, malgré l'obstination de ses dominateurs à la lui faire perdre. Dans le mélange des nations, résultat de la victoire, la langue qui finit par triompher est celle du peuple le plus éclairé, de celui qui a le plus d'idées à exprimer et qui les exprime le mieux. Ce cas était celui des Grecs à l'égard des Romains, des Romains à l'égard des Gaulois. Ceux-ci, peuple essentiellement belliqueux, qui avait fait trembler Rome et dont la supériorité militaire était reconnue même par les écrivains romains, n'égalaient pas leurs maîtres en culture intellectuelle. L'énergie politique aidant, la langue romaine fut donc introduite dans la nouvelle et vaste province soumise par les armes impériales.

Les Gaulois y firent de rapides progrès : l'intérêt secondait la promptitude de leur intelligence ; des honneurs et des emplois étaient le prix de leurs progrès, et le talent oratoire, qui distinguait alors déjà les Gaulois du midi surtout, entoura d'éclat leur ambitieuse docilité. De bonne heure même ils donnèrent, à leur tour, des leçons à leurs maîtres ; les premières écoles de rhétorique furent ouvertes à Rome par des Gaulois. D'autres se distinguèrent par leur enseignement dans les académies dont les empereurs dotèrent la Gaule ; d'autres encore comme écrivains, comme poëtes : Gallus fut l'ami de Virgile, et au V^me^ siècle Fortuné Venance répandit sur la cour des premiers Mérovingiens le lustre de la culture romaine et d'une poésie spirituelle. Avant lui, au IV^me^ siècle, des dames gauloises entretenaient avec saint Jérôme une correspondance en latin.

La langue dont nous venons de parler était la langue littéraire, celle des beaux-esprits, des livres et des classes cultivées.

Il existait une autre langue latine. Il s'en fallait que vers la fin de la république et au commencement de l'empire tous les Romains parlassent la langue de Cicéron, de César et d'Auguste ; le choix des mots, les finesses de construction et de syntaxe n'étaient pas à la portée des gens peu cultivés. Les classes inférieures dans Rome, le peuple des campagnes, l'armée avaient, comme en tout pays, un langage incorrect, populaire, une

Digitized by Google

espèce de patois, *lingua rustica, militaris*. C'est cette langue que la masse du peuple gaulois, en contact principalement avec les militaires, entendait parler et qu'elle s'appropria insensiblement. En l'adoptant elle la corrompit encore par la prononciation, par l'introduction de mots gaulois, par l'ignorance de la signification des cas, de la flexion et du rapport grammatical des mots.

L'adoption de la langue des dominateurs fut lente, et l'usage de la langue des vaincus subsista longtemps après la conquête. Au III^me^ siècle, vers l'an 230, l'empereur Alexandre Sévère dut permettre que certaines transactions pussent être rédigées en gaulois, et au IV^me^ cette langue se parlait encore à Trèves, second siége de l'empire d'Occident.

Pendant ce temps le latin littéraire, en usage dans l'Etat, dans l'Eglise et dans la science, s'altéra de son côté. Depuis le V^me^ siècle, cette altération devint plus forte. La *basse latinité*, comme on l'appelle, est une langue en partie corrompue, en partie nouvelle, qui a son glossaire particulier [1]. Pour la lexicologie on y trouve en effet des modifications de la forme des mots anciens, des formations latines nouvelles, des changements de signification et des mots nouveaux d'une origine germanique, gauloise ou incertaine. Pour la syntaxe, il s'y rencontre des constructions si étranges que, suivant le degré d'ignorance de l'écrivain, le hasard semble souvent avoir présidé aux rapports des mots et à l'agencement des phrases.

Ce fond de latin mêlé de gaulois allait être altéré encore par suite d'un grand événement et par un élément nouveau.

Un mouvement qui se prolongea pendant plusieurs siècles porta des flots de peuples armés du centre de l'Asie vers le nord et l'occident de l'Europe; ils poussaient devant eux les peuples dont ils envahissaient le pays, et les forçaient à devenir envahisseurs à leur tour pour chercher un nouveau domicile. De cette manière commença dans la seconde moitié du III^me^ siècle l'invasion de la Gaule par des tribus germaniques du nord. Au IV^me^, les Goths pénétrèrent dans l'empire d'Orient, les Franks dans l'empire d'Occident. Le commencement du V^me^ fut marqué par ce déluge de races qui inondèrent l'Occident et qu'on appelle la *grande irruption des barbares*. Sarmates, Suèves, Vandales, Alains, Huns, parcoururent et ravagèrent les Gaules. Les Visigoths se fixèrent dans le Midi et firent de Toulouse leur capitale. Les Bourguignons fondèrent leur royaume

[1] *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis auctore Car. Dufresne, domino du Cange.* Paris, 1733, 6 volumes in-folio. Une édition de Thurneisen, de Bâle, 1762, en 3 vol. in-fol, bien imprimée, mérite d'être recommandée pour sa grande correction. Ce Glossaire est un des plus admirables travaux de philologie exécuté par l'érudition et la patience; sa place est à côté des *Trésors* de *Henri* et de *Robert Estienne*.

Digitized by Google

dans la partie orientale. Les Franks saliens occupèrent les provinces belgiques et arrivèrent avec de nouvelles forces jusque dans le cœur de la Gaule, où ils régnèrent, non sans contestation, sous leurs rois Clodion et Mérovée. Celui-ci donna son nom à la première race de rois, mais le véritable fondateur de cette nouvelle monarchie fut Clovis Ier : en 486, il mit fin, par la bataille de Soissons, à l'empire des Romains dans les Gaules ; en 496, par la victoire de Tolbiac [1], il garantit son royaume de nouveaux envahissements germaniques. Des immigrations partielles et pacifiques continuèrent jusqu'au Xme siècle et amenèrent en Gaule un mélange de nouvelles races. A la suite de la domination incontestée des Franks, la Gaule fut appelée le pays des Franks ou la *France ;* la langue qu'on y parlera un jour, quand ce sera véritablement une langue, l'expression de toute la nature humaine, s'appellera la *langue française.* En attendant l'oreille est affligée pendant plusieurs siècles par un conflit et un mélange de langages informes.

Les migrations avouées et dévastatrices amenèrent une lutte entre deux grandes nationalités, entre les races romaine et germanique, entre une civilisation décrépite et la barbarie pleine de vigueur. Les vainqueurs et les vaincus habitèrent le même pays, les uns infligeant la souffrance, les autres la subissant. Leur assimilation fut ralentie par le désordre social et par de nouvelles immigrations. Depuis le Vme jusqu'au IXme siècle la France présentait un état de chaos pour toutes choses et aussi pour la langue : les deux races communiquaient ensemble pour le seul besoin ; elles cherchaient à s'entendre, à se rencontrer dans un jargon de convention, tel que la langue franque entre les Maures et les chrétiens du nord de l'Afrique, ou les Chrétiens et les Turcs de Constantinople, ou tel encore que la langue créole, misérable lien entre les planteurs français et les nègres des colonies [2].

Nous n'avons pas encore mentionné deux éléments de la vaste lutte, la force brutale et l'intelligence. Les Germains étaient de rudes conquérants et de rudes maîtres. La guerre, les armes, la violence, voilà leur vie. Les Gallo-Romains, quand l'invasion les surprit, étaient encore en possession de l'organisation romaine, des idées politiques et administratives de Rome. Au milieu des troubles et de la barbarie, l'Eglise ouvrit aux vaincus un asile non-seulement pour les personnes, mais pour l'intelligence. Des hommes de talent se réfugiaient dans les ordres sacrés et dans les monastères. De là ils exerçaient leur ascendant sur la masse des esprits et même sur les affaires de l'Etat. Les Franks, par dédain ou par igno-

[1] Zülpich, entre Bonn et Düren.

[2] *Sismondi : De la littérature du midi de l'Europe,* I, 17, 18.

Digitized by Google

rante incapacité, recouraient à des Gaulois pour les transactions, les stipulations, le gouvernement même, pour tous les offices où l'esprit a la plus grande part. Investis ainsi d'une autorité spirituelle, les Gallo-Romains ou les Gaulois romanisés dirigèrent les esprits des vainqueurs et mirent en circulation parmi eux leurs idées. Avec les idées les Franks adoptèrent nécessairement le langage qui les exprimait, le leur ne s'y pliant pas. Ainsi arriva-t-il que le langage foncièrement latin des habitants de la Gaule devint celui du nouveau mélange de nations qui composait le royaume des Franks. En d'autres termes, le latin devint la large base de la langue de la France.

Quiconque sait le latin voit du premier coup d'œil que la grande majorité des mots français en dérivent. La dérivation des mots d'un usage fréquent, moins évidente dans leur forme actuelle, le devient par l'intermédiaire du vieux français, que nous mettons entre parenthèses dans les exemples suivants :

Oui (oïl), *hoc illud;*
Nenni (nennil), *non illud;*
Rien (ren), *rem*; rien signifie aussi quelque chose;
Lieu (leuc), *locus*;
Car (quar), *quare;*
Ainsi (ensi), *in sic;*
Il, *ille;*
Le, la, *ille*, *illa;*
Ce, cet, cette, ces, celui, celle (cest, cest, cil, iquel, equelle), *ecce, ecca, ecciste, eccisda, eccille, eccilla.*
Avant, *ab ante;* d'avant, devant, *de ab ante;*
Dessous (de soubs), *de sub*;
Dessus, *de super;*
En sus, *insuper;*
Ensemble, *in simul;*
Dehors (de fors), *de foris;*
Etre (estre ester), *stare, extare*, ert *erat*, *erit*, je fui, *fui*, ils fuissent, *fuissent;* (il estoyent), *extabant.*

Les Gaulois altérèrent le latin par le retranchement des finales et par la construction. D'une culture intellectuelle sans rapport avec le savant organisme de la langue latine et insensibles au plaisir de l'oreille, ils ne comprenaient pas l'utilité des terminaisons des mots dont la racine déjà exprimait le fond de l'idée, et ils n'en goûtaient pas plus le charme musical que celui de l'adoucissement des consonnes par les voyelles dans l'intérieur des mots.

Digitized by Google

Une foule de mots français se sont ainsi formés par le simple retranchement de la finale latine, quelquefois remplacée par un *e* muet.

Dam*num*, don*um*, nom*en*, lac*us*, fil*um*, aur*um*, sin*us*, fin*is*, porc*us*, ann*us*, pur*us*, dur*us*, fat*uus*, græc*us*, surd*us*, mort*uus*, curt*us*, grand*is*, mult*um* (moult); exempl*um*, templ*um*, fidel*is*.

On abrégeait les mots par l'élision de syllabes ou de lettres, surtout de voyelles à l'intérieur, ce qui produisait ordinairement un rude choc de consonnes.

Perd*e*re, ard*e*re, dext*e*ra, find*e*re; arb*o*re, corp*us*, temp*us*, oracul*um*, avuncul*us*, fabul*a*, angul*us*, ungul*a*.

Gardait-on toutes les lettres d'un mot latin, on en rapprochait rudement les consonnes :

Asper (aspre), âpre; acer, acre; alter (altre), autre; noster (nostre) notre; *liber*, chiffre (syfer en arabe).

Aux voyelles agréables à l'oreille, se substituaient des diphthongues déplaisantes qui, avec l'abréviation, formaient des sons nasillards:

Manus, main; *vanus*, vain; *panis*, pain; *punctum* (poinct), point; *pugnus*, poing; *canis*, chien; *longe*, loin; *cuneus*, coin; *minus*, moins; *sanctus* (sainct), saint; *sanus*, sain; *sinus*, sein; *frenum*, frein.

Nous ne poussons pas plus loin l'analyse de ces duretés [1].

A la suite des migrations des peuples de la *Germanie* vers l'Occident depuis le III^me^ jusqu'à la fin du V^me^ siècle, la Gaule fut conquise par ces hordes guerrières et nomades. Les *Franks* s'établirent en maîtres dans la Gaule celtique et belgique. Ils y formèrent une monarchie militaire, définitivement consolidée par Clovis à la fin du V^me^ siècle. En s'amalgamant lentement avec les vaincus, dont la culture intellectuelle était plus avancée, les vainqueurs adoptèrent leur langue, la langue gallo-romaine. Mais ils y introduisirent des mots de leurs idiomes. Adelung en porte le nombre au cinquième des mots de notre langue, M. Diez à mille environ. Quelques catégories de ces termes méritent d'être particulièrement remarquées.

Mots qui se rapportent à la guerre et aux armes : *Heaume*, allem. helm; *brand*, en vieux français glaive, dont nous avons conservé *brandir*, anc. scandinave brand; *hache*, hacher, allem. hacke, hacken; *dague*, allem. degen; *sabre*, allem. sabel, etc.

Mots qui se rapportent aux classes de la société : *esclave*, allem.

[1] B. Roquefort les attribue uniquement à l'influence des Germains. Voyez en tête du *Supplément au Glossaire de la langue romane*, Paris, 1820 : *Du génie de la langue française*, p. 33-39.

Digitized by Google

sclave ; *bourgeois*, allem. burg, ville fortifiée ; *riche*, allem. rik, reich.

Noms de dignités ou de fonctions féodales, tirées de l'ancien allemand : *mareschal*, mariskalk, préposé aux chevaux, *séneschal*, siniskalh ; *échanson*, schenco ; *eschevin*, scepene ; *marquis* et *margrave*, de mark, frontière ; markgraf, le comte, préposé à la garde des frontières.

Injures, mots qui exprimaient des idées déplaisantes : du gothique : *morne*, maurnan, être affligé ; *honnir*, haunjan ; *honte*, honde ; *souiller*, sauljan.— De l'ancien scandinave : *vogue*, hrokė, insolent ; *gaber*, gabba ; *loque*, lokr, haillon ; *se grimer*, griman ; grima masque ; grimo, ride.

Mots de la vie rustique : De l'ancien allemand : *gerbe*, garba ; *jardin*, garto et dans les cas obliques garten ; *hutte*, hutta ; *herde* en vieux français troupeau, herde ; *crèche*, chripfa ; *escurie*, scheuer.

Noms propres : *Clovis*, *Loys*, (Louis), Hlodwig ; *Raoul*, Radulf ; *Rou*, Hrolf ; *Thibaut*, Thebalt ; *Giraud*, *Giroud*, Gerald ; *Marcou*, Markulfr ; *Oury*, Uadalric [1].

Un peuple apparenté aux races germaniques par l'origine et le langage, les *Normands*, pirates scandinaves, firent pendant plusieurs siècles des incursions dans des pays maritimes à l'occident et au midi de l'Europe, en France entre autres. Toujours plus nombreux ils en envahirent une des provinces septentrionales, la Neustrie. Charles le Simple, petit-fils de Charlemagne, la leur céda comme fief de sa couronne en 912. Dès lors elle reçut le nom de Normandie. Ils se marièrent dans leur nouvelle patrie et adoptèrent la religion de leurs femmes. Ils apprirent bientôt la langue du pays, et oublièrent la leur ; cependant elle laissa quelques traces dans la langue française et particulièrement dans certaines terminaisons significatives de noms géographiques : *eu*, *eur*, en irlandais *eyar*, île, en danois, *oe*, *oer*, *Flatö Faroer* ; en Normandie, *Cautaleu*, *Harfleur*, *Vittefleur* ; *dal* vallée, en allem. thal. Deux vallées de la Seine inférieure portent les noms de *Grandes dalles* et *Petites dalles* ; *Dieppe-dale*, *Croixdal*, *Bruquedal*,

bec, *beke*, en scandinave et en saxon ruisseau : *Bolbec*, *le Bec*, *Caudebec*.

gard, jardin, verger ; (voyez ci-dessus l. 11 et 12). *Aupegard Eppegard*.

Les Normands exercèrent une influence signalée non pas en important leur langue en France, mais en adoptant la langue de ce pays. Doués d'une vive intelligence et d'une grande activité d'esprit, dès qu'une vie plus sédentaire remplaça leurs expéditions aventureuses, leur curiosité

[1] Voy. une énumération plus complète dans le tome Ier de *Chevallet*, p. 58-70.

Digitized by Google

investigatrice se porta sur les intérêts de leur nouveau pays et de la pensée. En agrandissant le cercle de leurs connaissances et de leurs idées, ils furent nécessairement conduits à étendre et à perfectionner leur langue. C'est grâce à leur ardeur et à leur persévérance que nous allons voir l'idiome du nord de la France se plier à tous les besoins de l'esprit et devenir une langue littéraire.

Avec l'établissement consolidé des Normands, avec la fin de l'immigration des peuples, finit pour la France et pour la langue française, comme pour la plus grande partie de l'Europe, ce premier âge placé entre l'antiquité et la première aurore des temps modernes, entre l'empire romain et le moyen âge proprement dit ; on sort de la sombre période du V^me^ au X^me^ siècle, pour les langues comme pour la société période de fusion, de confusion, de désordre, de bouillonnement d'éléments anciens et d'éléments nouveaux. Les peuples, les Etats, les idiomes se forment.

Jetons un dernier coup d'œil en arrière, pour voir quelles langues se parlaient simultanément en France pendant cette période et ce qu'est devenue celle dont nous esquissons l'histoire.

Quelles langues furent en usage en Gaule du V^me^ au X^me^ siècle?

La plus ancienne, la *langue celtique,* avait trouvé un refuge dans la province la plus occidentale, la plus séparée du reste du pays, dans l'Armorique [1], appelée depuis la Bretagne, où elle subsiste encore dans l'idiome du peuple [2]

Le *latin littéraire* fut encore quelque temps la langue des classes instruites, surtout de l'Eglise et des écrivains, depuis les panégyristes de la fin du IV^me^ siècle, et l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, poëte et prosateur du V^me^. Alors déjà, mais encore plus au VI^me^, dans l'*Histoire de Grégoire de Tours*, par exemple, et surtout pendant les siècles suivants, la barbarie envahit progressivement la langue et le style littéraires.

La masse des habitants de la Gaule parlait le jargon gallo-romain, la *lingua romana rustica,* altérée encore par le peuple, puis modifiée de nouveau, enrichie par les Germains, et qui reçut le nom de *langue romane*. Dès le commencement du VI^me^ siècle, le peuple mêlait ce langage avec le chant latin de l'Eglise, au déplaisir de l'autorité ecclésiastique. Mais bientôt l'Eglise même dut admettre, pour l'instruction du peuple, le seul langage qu'il comprît. L'idiome populaire forma bien des variétés ou des dialectes, dès l'origine suivant la diversité des lieux et des populations, ensuite suivant la proportion du mélange avec les Germains, suivant la

[1] En celtique *ar*, près, *mor*, la mer.

[2] Voir *Chants populaires de la Bretagne, recueillis par Th. Hersart de la Villemarqué.* 4^me^ édit. Paris, 1846, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

diversité aussi des tribus germaniques et de leurs idiomes particuliers. Dans le midi de la Gaule, par exemple, où les Germains pénétrèrent en moins grand nombre que dans le centre et le nord, la langue romane, moins altérée, demeura plus rapprochée du latin pour les mots, les formes et la mélodie. Si dans la partie occidentale de ce midi l'altération parut plus forte, elle se ressentit du moins de la présence des Goths, peuple qu'une langue plus douce et plus cultivée mettait au-dessus des Franks.

La *langue théotisque* ou *tudesque*, dans ses divers dialectes ne servit pas seulement à une altération nouvelle du gallo-romain : elle fut parlée en France par la race conquérante, tant que son amalgame avec les vaincus ne fut pas consommé. Au IX^me^ siècle encore, elle régnait à la cour de Karl le Grand ou de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, siége de son empire. Dans les efforts qu'il fit pour les progrès intellectuels de son peuple, nous le voyons donner aux mois et aux vents des noms allemands [1], rédiger lui-même une grammaire allemande pour maintenir chez les nationaux la pureté de la langue maternelle, enfin recueillir des chants allemands qui vivaient dans la mémoire des peuples d'origine germanique.

Ce dernier fait témoigne d'un degré quelconque de culture intellectuelle chez la race victorieuse, et d'un perfectionnement de son langage.

Celui de la race vaincue, la langue romane, se perfectionnait dans le même temps ; preuve en soit le plus ancien monument qui nous en reste, postérieur de vingt-huit ans seulement à la mort de Charlemagne, c'est le fameux serment de l'an 842. Le faible fils de Charlemagne, Louis le Débonnaire avait partagé son empire entre ses trois fils : Charles le Chauve eut la France occidentale et méridionale, Louis le Germanique l'Allemagne, Lothaire I^er^, la France orientale et l'Italie. En 841, les deux premiers vainquirent Lothaire dans la bataille de Fontenay en Bourgogne. L'année suivante ils se lièrent contre lui par un serment qu'ils se prêtèrent, à Strasbourg, en présence de leurs armées. Charles le Chauve le prêta en allemand pour être compris des troupes de son frère ; par une raison analogue, Louis le Germanique le prêta en français ou en roman dans ces termes :

Serment de Louis, roi de Germanie.

« Pro deo amur et pro christian poplo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvara jeo cist meon fradre Karlo, et in ajudha et in cadhuna cosa, si com om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet, et ab Ludher nul

[1] *Aug. Thierry, Lettres sur l'Histoire de France*, lettre 3^me^.

Digitized by Google

plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit. »

Traduction.

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant (à compter de ce jour), autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles ici présent, et en aide et en toute chose, ainsi qu'un homme par justice doit défendre son frère, en tout ce qu'il ferait de la même manière pour moi ; et je ne ferai jamais avec Lothaire aucun accord, qui, par ma volonté, porterait dommage à mon frère Charles que voici. »

Serment des seigneurs français et sujets de Charles le Chauve.

« Si Lodhuvigs sagrament que son fradre Karlo jurat conservat, et Karlus meos sandra de suo part non lo stanit, si jo returnar non lint pois, ne jo. ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Loduwig nun li juer. »

Traduction.

« Si Louis observe le serment que son frère Charles lui jure, et que Charles mon seigneur, de son côté, ne le tient point, si je ne puis le détourner de cela, ni moi, ni aucun que je puis en détourner, ne lui serons en aide contre Louis. »

Quelques observations seulement.

Nous ignorons si la langue de ce document, sans doute rédigé d'avance, est plus littéraire, plus rapprochée du latin que la langue alors parlée par les Français, mais il ne s'y trouve pas un mot qui ne soit dérivé du latin, pas un mot d'origine tudesque. Il semble pourtant que, destiné à être entendu du peuple, ce serment dût être conçu dans la langue populaire.

Les terminaisons différentes du même mot ou du même nom peuvent désigner des cas différents. Au génitif, « pro *Deo* amur ; » au nominatif, « *Deus* savir et podir me dunat. » — A l'accusatif, « salvara jeo *cist meon fradre Karlo*, » et « *son fradra salvar dist*. » — Au datif, « qui *cist meon fradre Karle* in damno sit. » — Dans le serment des seigneurs, nous voyons au nominatif *Karlo* et *Karlus*, ce qui nous rejette dans le vague du hasard. — *Meon vol*, forme du nominatif, est ici employé comme ablatif, par ma volonté, avec ma volonté. Pour l'orthographe, on voit *jo* et *jeo*, *Lodhuvig* et *Loduwig*.

Une pièce en lignes rimées nous donne une idée de la langue du X^me^ siècle ; c'est l'épitaphe de l'annaliste Flodoard, mort à Reims en 966. La voici :

Digitized by Google

Si ti veu de Rein savoir ly eveque
Lye le temporair de Flodoon le saige,
Y les mor du tam d'Odalry eveque
Et fut d'Epernay ne (né) par parentaige ;
Vequit caste clerc, bon moine, meilleu abbé
Et d'Agapit ly romain fut aubé.
Par son histoire maintes novelles sauras
Et en elle toute antiquité auras.

Ce langage champenois est postérieur de cent vingt-quatre ans au document précédent. *Lye, (lege)* lis. *Le temporair*, *les annales* de Flodoard. *Y les mor* pour *il est mort ; tam* pour temps, c'est l'orthographe de la prononciation. Un seul mot dans ces dix lignes est d'origine germanique : *maintes*, *manch*, *many*.

Tels furent les idiomes parlés en France jusqu'à la fin du X^me^ siècle, et l'état de celui dont la gloire devait resplendir bientôt sous le nom de langue française. Le latin, corrompu successivement, puis mélangé d'un langage énergique, y avait puisé une vigueur nouvelle, comme le caractère des descendants des Romains amollis s'était retrempé par le contact avec des peuples qu'ils appelaient barbares. A travers un long âge de ténèbres, l'Europe était arrivée au XI^me^ siècle, qui s'ouvrait comme un imposant portique du temple de la lumière. Une brillante destinée attendait la France et sa langue.

Dialectes. — Langue d'oc. — Langue d'oïl.

Comme dans tous les pays du monde, en France, avec la nouvelle langue, il se forma divers dialectes. Lorsque le chaos de ce langage se fut débrouillé et que le jour éclaira cette création, on reconnut deux dialectes principaux ou plutôt deux langues correspondant à deux nationalités.

Dans la France méridionale, sous l'influence d'un climat et d'une civilisation analogues à ceux de l'ancienne Ionie, patrie de la langue d'Homère, était né du latin, en conservant un air de famille, une langue énergique, souple et mélodieuse, la plus belle langue et la plus perfectionnée qui se parlât en Europe au XI^me^ siècle ; c'était celle de la Provence. Elle dut sa perfection et sa célébrité au chant et à l'art ingénieux des troubadours. Ils furent les créateurs de la poésie moderne, et servirent de modèles aux premiers poëtes italiens. De tous les idiomes néo-latins ou essentiellement dérivés du latin, c'est le catalan qui a le plus de rapport avec le provençal ; l'italien et l'espagnol aident à le comprendre. Sa lexicologie et sa grammaire se rattachent fortement au latin. Le provençal fut la première des langues néo-latines régulièrement formée et appropriée à des productions littéraires. Le poëme sur Boëce est antérieur

Digitized by Google

à l'an 1000; la *Nobla Leyçon* des Vaudois est de l'an 1000, époque où les littératures circonvoisines ne naissent pas encore. Le provençal porte aussi le nom de *langue d'oc*, de l'affirmation *oc* (hoc est), oui.

Au nord de la Loire, dit-on communément, mais plus exactement au nord de la ligne tirée depuis l'embouchure de la Sèvre jusqu'à l'extrémité occidentale du lac de Genève, le roman plus fortement altéré par les Germains plus nombreux, et d'ailleurs bien établis dans le pays, devint une langue nouvelle aussi, moins belle, moins sonore, plus sourde, plus nasillarde, moins régulière d'abord, la *langue d'oïl* (oui), ou le *roman wallon*, première forme de notre langue française.

La distinction de ces deux grands dialectes qui se partagèrent la France fut probablement reconnue et leur dénomination adoptée, lorsque les Normands appliquèrent leur activité au perfectionnement de leur nouvelle langue et aux intérêts littéraires, et créèrent dans le nord une littérature rivale de celle du midi, quoique fort différente. Les premiers soins des Normands se portèrent sur des recherches d'histoire.

La langue d'oc et la langue d'oïl ont leurs *dialectes*. Dans la seconde, on en reconnaît trois principaux : celui de Normandie, formé le premier; celui de Bourgogne, venu ensuite; le dernier est celui de Picardie.

Le *dialecte normand* ou *anglo-normand* se forma principalement en Angleterre, sous les rois normands; il domina dans la littérature jusqu'au commencement du XIII^me^ siècle, alors que Philippe-Auguste, à son tour, conquit la Normandie (en 1204). Les voyelles qu'il affectionne et ses diphthongues intermédiaires entre deux sons nets rappellent la prononciation anglaise. Guillaume le Conquérant mourut en 1087. Les lois qu'il donna à l'Angleterre sont donc les plus anciens monuments que nous possédions de la langue française du nord, après l'épitaphe de Flodoard. En voici des fragments :

« Ce sont les leis et les custumes que li Reis William grantut à tut le peuple de Engleterre après le conquest de la terre. Ice les meismes que le reis Edward sun cosin tint devant lui. »

1° *De asylorum jure et immunitate Ecclesiastica.*

« Co est à saveir; pais à Sainte Eglise; de quel forfait que home out fait en cel tens, et il pout venir à Sainte Eglise; out (habeat) pais de vie et de membre. Et se alquons meist main en celui qui la mere Eglise requiereit. (Et si quis manum injecerit in eum qui matrem Ecclesiam quaesierit), se ceo fust u Abbeie, u Eglise de religion, rendist ce que il avereit pris, e cent sols de forfait, e de mer Eglise de Paroisse XX sols, e de Chappele X sols, e que enfraiant la pais le Rei en Mercheneleg a (et qui fregerit pacem regis in Mercheneliga [i. e. in lege Merciorum]) cent sols

Digitized by Google

les amendes (centum solidis emendet), altresi de Heinfare et de await purpensed. » (Similiter de compensatione homicidii et de insidiis praecogitatis.)

30° *De viis publicis.*

« De III chemins co est a saveir Wetlingstreet et Ermingtstreet et Fos. Ki en alcun de ces chemins oceit home qui seit errant per le pais, u asalt, si enfreit la pais le Roi. »

On possède du même siècle une traduction des Psaumes, du premier livre des Rois et de l'Evangile selon saint Luc. Quelques versets suffiront pour faire voir que la traduction et la langue suivent pied à pied le latin.

« Ne jetes mei de la tue face et le tuen espirit ne tolges de mei. »

(Ne proiicias me a facie tua et spiritum tuum ne auferas a me. Psaume 50.)

« Misericorde e veritet aimet Deus. »

(Misericordiam et veritatem diligit Deus. Ps. 83.)

« Li nostre sire dunrat benignitet e la nostre terre dunrat sun fruit. »

(Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit fructum suum. Psaume 84.)

« Tu seigneuris a la poested de la mer. »

(Dominaris potestati maris. Ps. 58.)

« Li sire ad dit a munseigneur, se devers les meies dextres. »

(Dixit dominus domino meo, sede a dextris meis. Ps. 119.)

« Kar il ad fait a mei granz coses ki puissanz est. »

(Quia fecit mihi magna qui potens est. Saint Luc, ch. I.)

« Magnefiet ma aneme li sire... »

(Magnificat anima mea Dominum. Saint Luc, ch. I.)

« Ki esguardet la terre et fait li trembler, ki atuchet les munz et fument. »

(Qui respicit terram et facit eam tremere, qui tangit montes, et fumigant. Ps. 103.)

« Ot scut averonerat tei la veritet de lui. »

(Scuto circumdabit te veritas ejus. Ps. 90.)

« Li notre pere qui ies es ciels saintefiez seit li tuens nums; avienget li tuns regnes; seit faite la tue voluntet si cum en ciel e en la terre; li nostre pain cotidian dun a nus oi, e pardunes a nus les nos detes, essi cume nus pardununs a nos deteurs; ne nous mener en tentation, mais delivre nus de mal. Amen. »

Une charte de 1133 de l'abbaye de Honnecourt pourrait bien être le plus ancien monument de cette espèce.

Digitized by Google

« Jou[1] Renaut Seigneur de Haucourt Kievaliers[2], et Jou Eve del Eries kuidant ke on[3] jor[4] ki sera[5] nos ames kieteront[6] nos kors, por si[7] trair[8] a Dius no[9] Seigneur et ke no poieon[10] rackater no fourfet[11] en enmonant[12] as[13] Iglises de Dius et as porre[14] por chous[15] desorendroit[16] avons de no kemun[17] assent[18] fach[19] no titaument[20] e derains[21] voulelet[22].

On possède en français des sermons de saint Bernard, dont le langage n'est certainement pas postérieur à la première moitié du XII^me^ siècle ; saint Bernard mourut en 1155. En voici un passage.

« Nos faisons vi, chier freire, l'encommencement de l'avent cuy[23] nous est asseiz renomeiz et connis[24] al munde si come sunt li nom[25] nen est mies[26] par aventure si connuë. Car li chaitif[27] fil[28] d'Adam n'en ont cure de veriteit, ne de celes choses ka[29] lor salutut[30] appartienent, anz[31] quierent icil les choses defaillans et trespessaules[32]. A quel gent ferons nos semblans[33] les homes de ceste generation ou à quel gent ewerons[34] nos ceos[35] cui nos veons estre si achers[36] et si enracineiz ens[37] terriens solas[38] et ens corporiens, kil[39] departir[40] ne s'en puyent[41]. »

La principale impulsion pour le perfectionnement de la langue lui vint de la poésie, comme en Provence. La poésie assouplit le langage dans tous les sens, et le plie aux besoins variés de la pensée et même à ses caprices. Elle lui apprend à satisfaire aux exigences de l'intelligence, de

[1] Je.
[2] Chevalier.
[3] Au.
[4] Jour.
[5] Qui sera, qui arrivera.
[6] Quitteront.
[7] Se.
[8] Retirer.
[9] Notre.
[10] Pouvons.
[11] Forfaits, péchés.
[12] Faisant des aumônes.
[13] Aux
[14] Pauvres.
[15] Cela.
[16] Dès ce moment.
[17] Commun.
[18] Accord.
[19] Fait.
[20] Testament.
[21] Dernière.
[22] Volonté.
[23] Qui
[24] Connu.
[25] Ainsi que sont les noms (les renommées).
[26] Guère, point.
[27] Chétif.
[28] Fils (pluriel).
[29] Qui à...
[30] Salut.
[31] Au contraire.
[32] Passagères, de *Trespasser*, passer outre, d'un lieu dans un autre.
[33] Ferons-nous semblables ? Comparerons-nous ?
[34] Futur de *ewer*, égaler, comparer.
[35] Ceux.
[36] *Acer*, vif ; ferme.
[37] Dans.
[38] Plaisir.
[39] Qu'ils.
[40] Séparer, dégager.
[41] Peuvent.

Digitized by Google

l'imagination et de l'oreille. L'esprit du nord de la France a paru à bien des juges moins poétique que celui du midi : il l'était différemment. Le lyrisme français n'égale pas l'enthousiasme provençal ; les éléments de la langue lui étaient moins favorables, mais alors déjà il rendait avec bonheur les pensées gracieuses et un mélange tout national de sentiment, d'esprit et de gaieté. Mais les deux genres les plus riches de la vieille littérature du nord de la France, ce furent les *Romans de chevalerie*, précédés, dans le XII^me^ siècle, de deux poëmes historiques qui s'en rapprochaient, le *Brut* en 1155, et la *Rou* en 1160 ; puis les *Contes* ou *Fabliaux*. La satire gaie avait une part considérable dans ces petites narrations ; la satire sérieuse trouvait sa place dans des poëmes didactiques et allégoriques, et dans des attaques directes comme celles du hardi poëte *Rutebœuf*. Dans ces genres divers, la langue devint tour à tour brillante, ingénue, naïve, pleine de force, toujours claire, à moins qu'une allusion difficile à saisir ne l'obscurcisse, souvent d'une étonnante concision, comme dans ce vers de Rutebœuf sur les mariages d'argent :

Tant as, tant vaux et tant te pris [1].

Un des traits du style et du langage de la plupart de ces poésies, c'est la réunion, contradictoire en apparence, de la précision et de la prolixité. L'expression de chaque pensée est précise ou même serrée et vive, mais les poëtes ne se lassent pas de reproduire la même pensée sous plusieurs formes ; ils disent bien, mais ils ne savent pas s'arrêter, et la poésie dégénère en causerie. La langue travaillée par cette verve surabondante, comme par l'art savant de poëtes plus jaloux de leur renommée, déploya des mérites nouveaux.

Ce fut surtout au commencement du XIII^me^ siècle, que les poëtes de la France du nord, les trouvères, animés par les encouragements de Philippe-Auguste et de sa cour brillante, par la munificence des châteaux et par les applaudissements du peuple, acquirent de la gloire par les perfections inconnues dont ils ornaient la langue de la France.

La sociabilité plus vive, la conversation animée par la chevalerie et les croisades, l'urbanité de la cour du roi et des autres cours, telles que celle de Thibaut IV, comte de Champagne, firent faire à la prose, plus rapprochée des entretiens de la classe cultivée, des progrès plus rapides que ceux du langage de la poésie. Les vers de la fin du siècle ne différaient guère de ceux du commencement, tandis que dans la prose nous allons voir entre Villehardouin, historien contemporain de Philippe-Auguste, et Joinville, autre historien de soixante et treize ans plus jeune, une différence de plus d'un siècle pour le langage et le style.

[1] Je te prise.

Digitized by Google

La première croisade avait été prêchée à la fin du XI^me^ siècle. La quatrième fut annoncée à la fin du XII^me^ par Thibaut, comte de Champagne et de Brie. Parmi les seigneurs qui se croisèrent, le *Sire Geoffroy de Villehardouin* (1150–1213), maréchal de Champagne, puis de Romanie, joua un rôle marquant comme diplomate et guerrier, et occupe une place non moins éminente dans l'histoire de la langue française. C'est de sa bouche que nous entendons pour la première fois une autre éloquence que celle de la chaire, et dans la *Chronique* qu'il écrivit de cette entreprise (*Chronique de la conquête de Constantinople par les Francs*), nous possédons la plus ancienne prose historique ornée de quelque beauté littéraire.

Villehardouin et cinq autres délégués furent députés vers le doge, qu'il appelle le duc de Venise, pour obtenir en faveur des nouveaux croisés des navires et la permission de s'embarquer dans le port de Venise. Ecoutons son récit.

« [1]Li dux de Venise qui ot nom Henris Dandole, et ere mult sages et mult prouz, si les honora mult, et il, et les autres gens, et les virent mult volentiers; et quand ils baillerent les lettres lor seignors[2], si se merveillerent mult por quel affaire il erent venus en la terre. Les lettres erent de creance; et distrent[3] li contes que autant les creist[4] en come lor cors, et tenroient[5] fait ce que cis six feroient. Et li dux lor respont: « Sei-« gnors, je ai veues[6] vos lettres, bien avons queneu que vostre seignor sont « li plus haut home qui soient sans corone[7], et il nos mandent que nos « creons ce que vos nos direz, et tenons ferme ce que vos ferez. Or dites « ce que vos plaira. » — Et li message respondirent: « Sire, nos volons « que vos aiez vostre conseil; et devant vostre conseil nos vos dirons ce « que nostre seignor vos mandent, demain se il vos plaist. » — Et li duch lor respont que il lor requeroit respit al quart jor; et adonc aroit son conseil ensemble, et porroient dire ce que il requeroient.

« Il attendirent tres ci quart jor que il lor ot mis; il entrerent el palais qui mult ere riches et biax, et troverent li duc et son conseil en une chambre: et distrent lor message en tel maniere: « Sire, nos somes a « toi venu de par les hals[8] barons de France qui ont pris le signe de la

[1] Notre *Lexique* donne l'explication de beaucoup de mots des morceaux qui suivent. D'autres sont expliqués dans la *Grammaire*. Les notes se borneront ici à mettre les élèves sur la voie des recherches et des découvertes.

[2] Gr. § 48. — [3] Gr. § 28. — [4] Gr. § 28. — [5] Gr. § 26. — [6] Gr. § 96.

[7] J. Selden, dans son livre intitulé *Title of honour*, Pl. II, C. V, infère de ce passage que les ducs et les comtes n'usaient pas encore de couronnes, ainsi qu'ils l'ont fait depuis.

[8] *Halt*, haut; plur. *halts*, *hals*.

Digitized by Google

« croiz por la honte Jesu-Christ vengier, et por Jerusalem conquerre, se « Diex le voelt soffrir. Et porce que il savent que nule genz n'ont si grant « poeir comme vos et la vostre gent, vos prient por Dieux que vos aiez « pitié de la terre d'oltremer, et de la honte Jesu-Christ vengier, com- « ment ils puissent avoir navie et estoire. » — « En quel maniere? » fait li dux. — « En totes les manieres, font li message, que vos lor saurez « loer ne conseiller que il faire ne soffrir puissent. » — « Certes, fait « li dux, grant chose nos ont requise, et bien semble que il béent à haut « affaire ; et nos vos en respondrons d'ici à huit jorz ; et ne vos merveillez « mie se li termes est lons, car il convient mult penser à si grant chose. »

« Al termes que li dux lor mist, il revinrent el palais. Totes les paroles qui là furent dites et retraites ne vos puis mie reconter ; mais la fin de la parole fut tels : « Seignors, fait li dux, nos vos dirons ce que nos avons « pris à conseil, se nos y poons metre nostre grant conseil et le commun « de la terre que il ottroit, et vos vos conseilleroiz se vos le pourroiz « faire ne [1] soffrir. Nos ferons vuissiers à passer quatre mil et cinq cent « chevaus, et nuef [2] mille escuyers, et ès nés quatre mil [3] et cinq cent « chevaliers, et ving mille serjans à pié ; et à toz ces chevaus et ces genz « iert telx la convenance que ils porteront viande a nuef mois. Tant vos « feromes al mains, en tel forme que on donra por le cheval quatre mars [4] « et por li home deux ; et totes ces convenances que nos vos devisons, nos « tendrons por un an, dès le jor que nos departirons del port de Venise « à faire le servise Dieu et la chrestienté, en quelque leu [5] que ce soit. « La somme de cest avoir qui ici est devant nommé, si monte quatre- « ving-cinq mille mars. Et tant feromes al mains que nos metterome « cinquante galées por l'amour de Dieu, par tel convenance que, tant « com nostre compaignie durera, de totes conquestes que nos feromes par « mer ou par terre, la moitié en aurons, et vos l'autre. Or, si vos con- « seillez, se vos le porroiz faire ne soffrir. »

« Li messages s'en vont et distrent que ils parleroient ensemble et lor en respondront lendemain. Conseillerent soi et parlerent ensemble celle nuit, et si s'accorderent al faire ; et lendemain vindrent devant le duc et distrent : « Sire, nos sommes prest d'asseurer ceste convenance. » Et li dux dist qu'il en parleroit à la soe [6] gent, et ce que il troveroit, il le lor feroit savoir. Lendemain al tierz jor, manda li dux, qui mult ere sages et proz, son grant conseil, et li conseilx ere de quarante homes des plus

[1] Gr. § 105. — [2] Neuf. — [3] Gr. § 20.

[4] Marcs. Au XIII^me^ siècle la valeur du marc était de 20 sols, du marc d'argent 40 sols Parisis ou deux livres Parisis.

[5] Lieu. — [6] Sua, la sienne, sa.

Digitized by Google

sages de la terre[1]. Par son sens et engin, que il avoit mult cler et mult bon, les mist en ce que il loerent et volrent. Ensi les mist, puis cent, puis deux cent, puis mil, tant que tuit le creanterent et loerent. Puis en assembla ensemble bien dix mil en la chapelle de Saint-Marc, la plus belle qui soit, et si lor dist, que il oïssent messe del Saint-Esperit, et priassent Dieu que il les conseillast de la requeste, as messages que il lor avoient faite, et il si firent mult volentiers.

« Quant la messe fu dite, li dux manda par les messages, et que ils requissent à tot le pueple humblement que il volsissent que celle convenance fust faite. Li messages vindrent el mostier. Mult furent esgardé de mainte gent qu'il n'es avoient ainsi mais veuz. Joffroy, de Ville-Hardoin li mareschaus de Champaigne monstra la parole por l'accort; et par la volenté as autres messages lor dist : « Seignor, li barons de France li plus « halt et li plus poestez nos ont à vos envoiez ; si vos crient merci, que il « vos preigne pitiez de Hierusalem qui est en servage des Turcs[2] que vos « por Dieu voilliez lor compaignie à la honte Jesu-Christ vengier ; et por ce « vos y ont eslis que il sevent que nulles gens n'ont si grant pooir, qui « sor mer soient, come vos et la vostre genz, et nos commanderent que « nos vos enchaissiens as piez, et que nos n'en leveissiens[3] desque[4] vos « ariez otroyé que vos ariez pitié de la Terre-Sainte d'outremer. »

« Maintenant li six message s'agenoillerent à lor piez mult plorant ; et li dux et tuit[5] li autre s'escrierent tuit à une voix, et tendant lor mains en halt, et distrent : « Nos l'otroions, nos l'otroions ! » Enki[6] ot si grant bruit et si grant noise, que il sembla que terre fondist. Et quant celle grant noise remest, et celle grant pitié, que oncques plus grant ne vit nus hom, li bon dux de Venise qui mult ere sages et proz, monta el leteris et parla au pueple et lor dist : « Seignor, veez l'honor que Diex vos a fait, que la meillorz « genz del monde ont guerpi tote l'autre genz, et ont requis vostre compai- « gnie de si halte chose ensemble faire comme de la rescosse Notre Sei- « gnor. » Des paroles que li dux dist bones et belles ne vos puis tout raconter. Ensi fina[7] la chose ; et de faire les chartres pristrent lendemain jor ; et furent faites et devisées. Quant elles furent faites, si fu la chose seue que on iroit en Babyloine, por ce que par Babyloine porroient mielz les Turcs destruire que par autre terre. Et en oïant ce, fu devisé que de Saint Joan en un an qui fu mille deux cents ans et deux apres l'incarnation Jesu-Christ, devoient li baron et li pelerin estre en Venise, et les vassials apareillez contre als. Quant elles furent faites et seellées, si furent aportées

[1] Du pays.
[2] Saladin avait repris Jérusalem sur le roi Guy de Lusignan en 1187.
[3] Gr. § 25. — [4] Jusque — [5] Tout, tous. — [6] Ici, alors. — [7] Gr. § 29.

Digitized by Google

devant le duc el gran palais, où li grant conseil ere et li petiz. Et quant li duc lor livra les soes chartres, si s'agenoilla mult plorant, et jora sor sains [1] à bone foi à bien tenir les convens qui erent ès chartres, et toz ses conseils ainsi, qui ere de quarante-six. Et li messages jurerent les lor chartres à tenir, et les sermens à lor seignor, et les lor, que il les tenroient à bone foi. Sachiez que là ot mainte lerme de pitié. »

Ce style ne manque pas de sentiment, mais de souplesse; la langue, peu maniée, est encore rebelle; les allures de l'écrivain sont en ligne droite, et ses mouvements un peu anguleux, comme ceux d'un chevalier bardé de fer. Mais déjà la précision et la clarté de la parole font voir les choses mêmes, et l'historien, sans rechercher ce mérite, peint ce qu'il raconte.

Par les soins d'un savant infatigable, M. *Francisque Michel*, dont les travaux ont si bien mérité de la littérature et de la langue de la vieille France, le public lettré est en possession depuis 1838 d'un petit roman en prose du commencement du XIII[me] siècle aussi, délicieux par la triple naïveté des sentiments, de l'art et du langage. C'est le *Roman du roi Flores et de la belle Jeanne*. On y voit entre autres un chevalier, heureux époux, heureux père d'une fille nubile, et servi par le plus dévoué des écuyers, du nom de Robins. Un entretien du chevalier et de l'écuyer nous donnera une juste idée de la manière et de la langue de l'auteur.

« Ne demora gaires ke [2] li chevaliers mut à aler à. j. tournoiement loing de son païs. Cant [3] li vint là si fut tos retenus de maisnie [4]; il et si chevalier k'il avait de mesnie [5]; et fu sa bannière portée à l'ostel son mestre. Li tournois coumencha [6] et le fist li chevaliers si bien par le bien fait Robin son eskuier, ke il enporta le los et le pris dou tournoi d'une part et d'autre. Au secont jour s'esmut li chevaliers à aler vers son païs, et Robins le mist à raison [7] molt de fois, et li blas (ma) molt k'il ne marioit sa biele fille, et plusieurs fois li dist, et tant ke li sire li dist: « Robin, tu et ta dame ne me laissés en paise de ma fille marier; mais encorre ne sais-je ne voi piersonne en mon païs à cui je le dounasse. » — « A, sire, dist Robins, il n'a chevalier en vostre païs ki volentiers ne le preist. » — « Robin, biaus amis, ils ne valent riens tout, ne je ne le donroie à nul d'aus [8]; si je ne sai orendroit piersonne à cui je le dounase, fors ke à j. tout seul homme, et si n'est mie chevaliers. » — « Sire, or le me dites, dist Robins, et je parlerai u [9] ferai parler si sotilment à lui ke li mariages iert fais. »

[1] Saints.
[2] Que.
[3] Quand.
[4] Retenu à demeure, invité.
[5] Qu'il avait avec lui.
[6] Commença.
[7] Raisonna, s'entretint avec lui.
[8] D'eux.
[9] Ou.

Digitized by Google

— « Ciertes, Robin, dist li chevalier, au sanblant ke je te voi faire vosroies [1] tu bien ke ma fille fust mariée ? » — « Sire, dist Robins, vos dites voir, car il en est bien tans. » — « Robin, dist li chevaliers, puis ke tu es si tangres ke ma fille fust mariée, elle sera asés tos mariée se tu t'i acordes. » — « Ciertes sire, dist Robins, je m'i acorderai volontiers. » — « Le me créantes-tu ensi? » dist li chevaliers, « Oïl, sire, » dist Robins. » — « Robin, tu m'as siervi molt bien, et t'ai trouvé preudomme et loïal, et tel comme je sui m'as-tu fait, et ai bien par toi acuis [2]. v. c. livrées de tiere, car il n'a [3] gaires que je n'en avoie ke v. c. Ore en ai-ge. M. livrées ; si te di ke je me loc [4] molt de toi : et por çou [5] te donrai-je ma bielle fille, si tu le veus prendre. » — « Ha, sire, dist Robins, por Dieu mierchi ! ke es-çou ke vous dites? Je sui trop povre piersonne pour avoir si haute pucielle, ne si riche ne si bielle com ma damoisielle est, ne je n'afierc [6] pas à li, car il n'a chevalier en ceste tiere, tant soit gentius [7] hom, ki ne le prenge volontiers. » — « Robin, saces [8] bien ke chevaliers de mon païs ne l'aura jà ; mais je te le donrai, se te vius [9], et si te donrai avieuc CCCC. livrées de ma tiere. » — « Ha, sire ! dit Robins, espoir vous me mokiés. » — « Robin, dist li chevaliers, saces ciertainnement non fac [10]. » — « Ha, sire ! ma dame ne ses grans linages ne s'i voroient mie acorder. » — « Robin, dist li chevaliers, riens de ceste chose ne feroie pour aus tous. Tien, veschi [11] mon gant ; je te raviesc [12] de CCCC. livrées de tiere et le te garandirai par tout. » — « Sire, dist Robins, je ne le refuserai mie, c'est biaus dons, puis ke je voi ke c'est à ciertes. » — « Robin, dist li chevaliers, tu as droit. » Li chevaliers li balla son gant, et le raviesti de la tiere et de sa bielle fille. »

Jehan, sire de Joinville, serviteur et ami de Saint-Louis, le suivit à la septième croisade entreprise par ce monarque. De retour de cette campagne et après la mort du roi, il écrivit avec amour et attendrissement l'*Histoire de saint Louis*. Sans que l'auteur cherche à mettre sa personne en évidence, son caractère se confond avec celui de la langue de son temps. De là le charme de ce langage et de ce style tout empreints de candeur et de loyauté, de sentiment et de raison, de malice et de naïveté. La gaîté se mêle à la gravité dévote, et la bonhomie du récit à l'admiration enthousiaste pour le saint héros. La narration lucide et coulante nous plaît singu-

[1] Voudrais.
[2] Acquis.
[3] Il n'y a.
[4] Loue.
[5] Cela.
[6] De afferir.
[7] Gentil.
[8] Sache.
[9] Veux.
[10] Je n'en fais rien.
[11] Voici.
[12] Vieux présent de l'indicatif de *ravestir*, revêtir, mettre en possession.

Digitized by Google

lièrement par un charme d'ancienneté ; mais au fond nous reconnaissons déjà notre bonne langue française, claire, vive et gracieuse. Comparé avec son successeur, Villehardouin semble avoir écrit dans une langue morte.

Citons quelques traits par lesquels Joinville fait connaître le caractère du roi saint Louis.

« De sa bouche fut-il tres-soubre et chaste. Car onques un jour de ma vie ne luy oy deviser ne souhaiter nulles viandes, ne grant appareil de chouses delicieuses en boire ne en manger, comme font maints riches homs : ainçois mangeait et prenoit paciemment ce que on lui ataignoit et mettoit devant lui. En ses paroles il fut si atrampé que jamès jour de ma vie ne luy oy dire aucune mauvaise parole de nully, ne onques ne luy oy nommer le deable, lequel nom est bien espandu, et à present fort commun par le monde, ce que je croy fermement n'estre pas agreable à Dieu, mais ainçois luy desplaist grandement. Son vin atrampoit par mesure, selon la force et la vertu que avoit le vin, et qu'il le povoit porter. Il me demanda par une foiz en Chippre pourquoi je ne metoye de l'eau en mon vin. Et je luy respondy que ce faisoient les medecins et cirurgiens, qui me disoient que j'avois un grosse teste, et une froide fourcelle, que je n'auroye povoir d'endurer. Et le bon roy me dist, qu'ils me decepvoient et me conseilla de le tramper ; et que si je n'apprenoye à le tramper en ma jeunesse, et que je le voulisse faire en ma vieillesse, les goutes et les maladies que j'avoye en la fourcelle me croistroient plus fort ; ou bien si je beuvais vin pur en ma vieillesse, que à tous les coups je m'enyvreroye : ce qu'est trop laide chose à vaillant homme de soy enyvrer.

« Le bon roy m'appela une foiz, et me dist qu'il vouloit parler à moy, pour le subtil sens qu'il disoit congnoistre en moy ; et en presence de plusieurs me dist : « J'ay appelé ces freres qui cy sont, et vous fois une question et demande de chose qui touche Dieu. » La demande fut telle : — « Senneschal, dist-il, quelle chose est-ce que Dieu ? » Et je lui respons : « Sire, « c'est si souveraine et bonne chose, que meilleure ne peut estre. » — « Vraiement, fit-il, c'est mult bien respondre. Car cette vostre responce « est escripte en ce livret que je tiens en ma main. Autre demande vous « foys-je, savoir lequel vous aimeriez mieulx, estre mezeau et ladre, ou « avoir commis et commettre un pechié mortel. » Et moy qui onques ne « luy voulu mentir, lui respondi, que j'aimeroie mieulx avoir fait trante « pechez mortelz, que estre mezeau. » Et quand les freres furent departis de là, il me rappelle tout seulet et me fist seoir à ses piedz, et me dist : « Comment avez-vous ozé dire ce que avez dit ? » Et je luy respons, que encore je le disoye. Et il me va dire : « Ha ! foul musart, musart vous « y estes deceu. Car vous sçavez que nulle si laide mezellerie n'est, comme « de estre en péché mortel ; et l'ame qui y est, est semblable au deable

Digitized by Google

« d'enfer. Parquoy nulle si laide mezellerie ne peut estre. Et bien est vray « fist-il. Car quand l'homme est mort il est sane et guery de sa mezellerie « corporelle. Mais quand l'omme qui a fait pechié mortel meurt, il ne « scet pas, n'y n'est certain qu'il ait en sa vie eu telle repentance que « Dien lui vueille pardonner. Parquoy grant paours doit-il avoir que celle « mezellerie de pechié lui dure longuement, et tant que Dieu sera en pa- « radis. Pourtant vous prie, fist-il, que pour l'amour de Dieu premier, « puis pour l'amour de moy, vous retiengnez ce dit en vostre cueur ; et « que vous aimez beaucoup mieulx, que mezellerie et autres maulx et « meschiefs vous viensissent au corps, que commettre en vostre ame un « seul pechié mortel, qui est si infame mezellerie. »

« Aussi illeques me enquist si je lavoye les piez aux pouvres le jour du jeudi saint. Et je lui dis : « Fy, fy en malheur ; ja les piedz de ces vi- « lains ne laveray-je mie. » — « Vraiement, fist-il, c'est tres mal dit. « Car vous ne devez mie avoir en desdaing ce que Dieu fist pour noustre « enseignement. Car lui, qui estoit le maistre et Seigneur, lava ledit « jour d'icelui jeudi saint, les piedz de tous ses apoustres, et leur dist que « ainsi que lui, qui estoit leur maistre, leur avoit fait, que semblablement « ilz fissent les ungs aux autres. »

L'historien se fait connaître lui-même ; tel mot révèle le caractère français :

« Et désormais que ces villains Turcs, qui estoient à pié, faisoient presse à ces heraulx, nous leur courions sus et tantoust s'enfuyoient. Et ainsi que nous estions là gardans ce poncel, le bon comte de Soissons, quant nous estions retournez de courir après ces villains, se railloit avec- ques moy et me disoit : « Senneschal, lessons crier et braire cette que- naille. Et par la creffe Dieu, ainsi qu'il juroit, encores parlerons nous vous et moy de ceste journée en chambre devant les Dames. »

Tel autre trait appartient à la naïveté de ce vieil âge. A la suite d'un combat des Templiers contre les Sarrazins :

« Le maistre capitaine de cette bataille avait perdu ung œil à la bataille du mardi, et à ceste-cy y perdit-il l'autre œil. Car il y fut tué, et occis. Dieu en ait l'ame. »

Terminons par quelques exemples de tours vifs et d'expressions heu- reuses.

« Quand le conte de Poitiers fut arrivé, grand joie s'esmeut en toute « l'armée. »

« En retournant de cette bataille les Turcs me donnerent de si grands « coups, que mon cheval se agenoulla à terre du grant poix qu'il sentoit, « et me jettèrent oultre par dessus les oreilles de mon cheval. Et tan- « toust me redressay mon escu au coul et mon espée au poing. »

Digitized by Google

« Aigrement et vigoureusement coururent sus à pié et à cheval contre « les Turcs. »

« La maladie qu'il avoit lui commença incontinent à croistre durement. »

« Piteuse chose est, et digne de pleurer, le trespassement de ce saint « Prince. »

Ainsi la chevalerie, civilisation du moyen âge, née et développée en France, patrie de ses premiers et plus brillants modèles, excitant les courages, purifiant les sentiments, élargissant l'horizon de l'intelligence, assouplit le langage, comme les membres, et ennoblit la parole en même temps que les âmes. La langue française, naturellement, s'enrichit et s'embellit la première. Sa *précellence*, comme s'exprime Henri Estienne, fut à tel point reconnue que des hommes de lettres étrangers s'en servirent dans des écrits, de préférence à leur propre idiome. Au XIII^me^ siècle, le Florentin *Brunetto Latini*, le maître de Dante, réfugié à Paris, y publia son *Trésor*, résumé des connaissances de son époque. Il le publia en français et il en explique la raison :

« Et se aucuns demandoit pourquoi chis livre est escris en roumans selon la raison de France, pour chou que nous sommes ytalien, je diroie que ch'est pour chou que nous sommes en France ; l'autre pour chou que la parleure en est plus delitable et plus commune à toutes gens. »

Les 25,000 étudiants de diverses nations qui fréquentaient alors l'Université de Paris contribuaient à répandre en Europe, parmi les classes instruites, une langue qui se perfectionnait rapidement dans ce commerce des esprits et se distinguait éminemment par les qualités qui font le charme de la conversation.

Les Croisades, cette popularisation du dévouement héroïque et religieux, durent prendre naissance où la chevalerie était née. Les deux premières furent prêchées en France par Pierre l'Ermite et par Saint-Bernard. Elles furent une glorification de la langue française et reculèrent les limites de sa domination. L'établissement de l'empire franc à Constantinople, le zèle des prêcheurs pour la conversion des infidèles, les nombreux croisés et les pèlerins portèrent leur idiome jusqu'aux extrémités orientales de l'Europe et jusqu'en Asie. Ici ils l'enrichirent à son tour par le contact avec les Arabes. Avant cette époque déjà, le long séjour des Arabes en Espagne avait fait passer dans l'idiome du pays bien des mots de leur langue riche et cultivée. Au XI^me^ siècle des chevaliers français entendirent en Espagne et en rapportèrent sans doute quelques-uns. Ainsi s'explique l'introduction d'un certain nombre de mots arabes dans le français [1].

[1] 1° Mots qui se rapportent à l'organisation sociale, à la religion et aux mœurs des Arabes : Sultan, sultane validé, pacha, schérif, alcade (Kadi, Kada, gouver-

Digitized by Google

Les Normands aussi propagèrent la langue française avec leurs conquêtes. Ils l'introduisirent comme langue officielle dans les pays soumis, par exemple, en Sicile et dans le royaume de Naples, en Angleterre principalement. De là le grand nombre de termes français dans le dictionnaire des lois et des tribunaux anglais, et même certaines phrases sacramentelles, méconnaissables à l'oreille.

Les poëtes français voyageaient et plaisaient en tout pays par leurs fabliaux et leurs chansons [1].

Par toutes ces causes la langue française, pendant le XIII^me^ siècle, était parlée à Naples, en Calabre et en Sicile, en Espagne, à Constantinople, en Syrie, en Palestine, en Chypre, dans la Morée; c'était la langue du beau monde d'Athènes et de la contrée environnante; elle fut parlée aux Assises de Jérusalem [2]. Ce vaste règne s'est perpétué dans les salons des nations cultivées. La civilisation doit d'ailleurs à la France la langue de la diplomatie et celle de la cuisine, deux provinces alliées.

Nous venons de raconter les destinées de la langue française jusqu'à la fin du XIII^me^ siècle et de mesurer l'étendue de son domaine dans ce premier âge de sa gloire. Notre chrestomathie étant destinée à faire connaître la langue et la prose des XIV^me^, XV^me^ et XVI^me^ siècles, nous serons ici très-succinct sur les faits développés dans le corps de l'ouvrage.

Au XIV^me^ et au XV^me^ siècle, c'est encore parmi les historiens qu'il faut chercher les écrivains qui ont rendu le plus de services et fait le plus d'honneur à la langue française, tant le talent de bien narrer est naturel

neur) ; mufti, uléma, iman, islamisme, musulman, derviche, minaret, harem, sérail. 2° Termes de science : mathématiques, astronomie, chimie: Algèbre (*Geber* nom d'un mathématicien arabe), chiffre (cyffer), aldébaram (étoile fixe de première grandeur dans l'œil du taureau), almicantarat et amulcantarat (petit cercle parallèle à l'horizon), halo (couronne lumineuse autour des astres), nadir (point du ciel opposé au zénith ou point vertical), alidade (alhada, règle); chimie (chéméia), alcali (kali, soude), alcohol (kohol, subtil), rob (suc). 3° Mots de la langue vulgaire : Cotou, orange, séné, sucre, pastèque, gazelle, girafe, musc, alezan (alhhassan, cheval courageux et de bonne race), algarade, almanach, apanage, assassin (notre Lexique), babouche, bagatelle (bawathal), bazar, câble (chabal), châle, crible, felouque, horde, magazin (trésor), mascarade, matelas, mesquin, mirage, mousseline (de la ville de Moussoul, comme tulle de la ville de Tulle), récif ou rescif, salamalec, sopha, talisman, tarif, etc.

[1] Muratori rapporte un règlement des officiers municipaux de Bologne, de l'an 1288, par lequel il est défendu aux chanteurs français de s'arrêter dans les rues. *Antich. Ital.* II, c. XXIX, p. 16.

[2] *Du Cange, Gloss. med. Latin*, Præf. § 17. *Eichhorn, Gesch. der Literat.* II, 172, 173.

Digitized by Google

aux Français ! Le récit naïvement pittoresque fait tout le génie de *Froissart*; sous sa plume habile la langue étale de nouvelles richesses. *Christine de Pisan*, historiographe de Charles V, s'est essayée dans le style périodique. *Alain Chartier* l'a perfectionné. Comme les versificateurs de son siècle, il se plaît quelquefois, même dans ses ouvrages sérieux, aux jeux de la parole, aux antithèses de mots et de sons. *Comines*, ainsi qu'il convient à l'historien de Louis XI, a la sévérité de langage et parfois la concision de Tacite, à lui appartient la palme de la langue française dans ces deux siècles; il en a saisi le génie plus complétement que ses contemporains. *Olivier de la Marche* honora la maison de Bourgogne, et *Enguerrand de Montrelet* continua pesamment Froissart.

A l'exception du drame, sérieux ou comique, qui se développa au XV^me^ siècle par l'établissement de théâtres fixes, la poésie était épuisée. *Villon* la ranima en chantant sa vie désordonnée, quelquefois avec l'accent pénétrant du remords. Il vivifia la langne de la poésie par des emprunts qu'il fit à celle du bas peuple, où il était né. Chez une classe de versificateurs la langue fit tous les frais de la poésie en fournissant des consonnances pour des jeux de mots et de syllabes dont les combinaisons étaient toujours artificielles, souvent ridicules.

Clément Marot, héritier de cet art, s'en servit avec mesure et avec esprit. Il montra par son exemple comment les allitérations, les consonnances, les assonnances, musique capricieuse des vers, peuvent servir la poésie quand elles sont l'écho de la pensée ou du sentiment. Marot fut le dernier poëte de la période gauloise et le plus achevé. La perfection relative de son style et de son langage se ressentit de la grande influence dont nous allons parler et qui opéra une révolution dans le cours du XVI^me^ siècle.

C'est au milieu du XV^me^ que remonte l'origine de la *Renaissance*, grand événement, dont l'action remua le monde de la science, de la pensée, des lettres et de la parole dans les pays de l'Europe où elles étaient cultivées, en Italie avant tout, asile de la littérature et des beaux-arts, puis en France et ailleurs. Nous n'avons à parler ici que de la France et de sa langue. Quelques notions de la littérature latine surtout s'étaient conservées dans ce pays avec la langue romaine; Charles V avait fait traduire plusieurs auteurs. Mais il y avait un grand espace à franchir pour arriver à la connaissance des deux littératures de l'antiquité et pour les répandre. Ce fut l'œuvre de l'enthousiasme et de la persévérance. Les génies de la Grèce et de Rome secouèrent le long sommeil du tombeau, ils reprirent vie, ils communiquèrent la vie. L'admiration, le labeur, le talent, le génie, tout sembla renaître sous le souffle d'un printemps spirituel : ce fut une *renaissance*.

La puissance et le charme des langues anciennes dans la bouche ou

Digitized by Google

sous la plume des orateurs, des poëtes, des historiens, des philosophes, sacerdoce de la vérité et de l'idéal, ravirent les esprits des Français studieux. Une ardeur d'imitation s'empara surtout de la jeunesse, elle rêva des conquêtes au profit de la langue française. Toujours dans les choses humaines on rencontre, à côté de quelques esprits profonds, beaucoup d'esprits étroits, et près de l'enthousiasme la pédanterie. L'étroitesse pédantesque vit dans l'érudition un but, non un moyen, et dans l'étalage de l'érudition une suprême jouissance. Le grand nombre n'aperçut dans les écrits de l'antiquité que des formes et des mots; bien moins saisirent l'esprit qui devait vivifier et régénérer la littérature et les langues modernes. Les premiers plaquèrent sur la langue française des mots grecs et surtout des mots latins, à la façon des médecins de Molière et de médecins plus modernes, ou à la façon de l'étudiant de Paris, dont Rabelais se moque. (Ci-après Chrestomathie.)

A Paris, quelques jeunes gens unis par la même ardeur pour l'étude de l'antiquité et pour la régénération de la langue française et de sa littérature poétique, conçurent sur les bancs de l'école le projet d'une réforme si hardie. Le plus ardent et le plus estimé pour la supériorité de son esprit, *Pierre de Ronsard*, se mit à la tête de cette association ou *Pléiade*[1]. Il conçut, avec Joachim Dubellay, âgé comme lui d'une vingtaine d'années, et comme lui poëte, le dessein de proclamer une révolution dans la langue française qu'ils avaient déjà entreprise dans leurs vers. Dubellay en rédigea le manifeste, non sans l'inspiration de son ami. Il parut au milieu du siècle, en 1549. Nous le ferons connaître par des fragments insérés dans notre *Grand Recueil*.

Quoique nous ayons à nous occuper essentiellement de la prose, nous ne pouvons passer sous silence la réforme radicale tentée dans le langage de la poésie; elle se rattache à la question du génie de notre langue. Deux qualités surtout manquaient à la littérature française avant la renaissance, au style en général et à la langue même, l'élévation le plus souvent, l'idéal toujours. La beauté des langues et des littératures de l'antiquité révéla ce défaut. *Ronsard*, en qui se personnifient les suprêmes efforts de l'école dont il était le chef, Ronsard, qui avait l'âme plus grande que le génie du poëte, eut la pensée de doter la poésie et la langue du mérite qui leur manquait. Comme la plupart des révolutionnaires et des révolutions, la fougue l'emporta au delà du but, et, après lui, on dut ré-

[1] Du nom d'un groupe que l'on croyait être de sept étoiles, on appela *Pléiade* une réunion de sept poëtes illustres sous le règne de Ptolémée Philadelphe. En France on désigna par la même dénomination sept poëtes unis par la même tendance, *Daurat*, le professeur des autres, *Ronsard*, *Dubellay*, *Baïf*, *Remi Belleau*, *Jodelle* et *Pontus de Thyard*.

Digitized by Google

trograder de quelques pas. Tout désireux de demeurer fidèle au caractère de sa langue[1], il le méconnut à quelques égards dans son ardeur à marcher sur les traces des anciens.

A l'imitation d'Homère et de Pindare, il créa des épithètes composées que notre langue repousse, excepté quand le poëte, comme La Fontaine, sourit lui-même de la solennité épique de son ton. Ronsard nous présente les géants *serpent-pieds*, les centaures *dompte-poulains*, les poëtes *mâche-lauriers*. Il y joint d'autres épithètes traduites du grec, ou, plus simplement encore, toutes grecques, comme dans ce catalogue des vertus de Bacchus.

O Cuisse-né, Archète, Hyménéen,
Bassare, roi, Rustique, Euboléen,
Nyctélien, Trigone, Solitaire,
Vengeur, Manic, germe des dieux et père,
Nomien, double, hospitalier.
Beaucoup, forme, premier, dernier.
Leneau, Porte-sceptre, Grandian,
Lysien, Baleur, Bonime,
Nourri-vigne, Aime-pampre, enfant,
Le Gange te vit triomphant.

D'autres épithètes, pour n'avoir rien de grec, n'en sont pas plus françaises ; quand il appelle, par exemple, le temps un *vilain mangeard*, et qu'il parle de la gorge *yvoirine*, de la chanson *sacrée*, de la louange *enmiellée*, et de la jeune fille qui fuit d'un pied *fretillard*.

Certains mots, dont le sens est changé, nous apparaissent aujourd'hui, dans leur emploi poétique, souverainement ridicules. *Perruque* a peut-être été aussi noble que *chevelure* ou *cæsaries*, qui en sont la traduction ; mais nous ne savons si le XVI^me^ siècle acceptait sans rire l'*astre perruqué de lumière* et *Apollon perruquier*, si alors l'*estomac pantois* valait un cœur palpitant, et si tous les lecteurs comprenaient que la *tortue babillarde* n'était autre que la lyre.

Les mots que Ronsard a tirés de racines françaises n'ont pas tous fait fortune ; l'oreille, la délicatesse du goût, le caprice peut-être ont repoussé *enfeuer*, *empierrer*, *renglacer*, *player*, *malader*, pour garder *enflammer*, *endurcir*, *glacer* ou *refroidir*, *blesser*, *rendre malade*.

Les métaphores conformes au génie d'une langue finissent par en devenir un élément ; la plupart même des expressions popularisées et des locutions proverbiales sont métaphoriques. En tous pays, le peuple se sert d'images qui donnent à sa pensée un corps visible ; mais les écrivains aussi, les poëtes surtout, créent des métaphores qui finissent souvent par

[1] Ci-dessus, p. 17.

Digitized by Google

entrer dans la langue usuelle, quand elles ne sont pas contraires à son génie et au bon goût. Tandis que le style des vieux poëtes français, dans le laisser-aller de la causerie, avait peu de couleur, Ronsard et ses adeptes aspiraient à la vivacité pittoresque des anciens. Mais ce poëte novateur ne put faire admettre que *l'hiver enfarine les champs*, ni que la belle Hélène eût *la poitrine cuite d'amour*. Dubellay essaya vainement de nous conduire *jusqu'au ventre des dangers*, de nous faire redire que

> Les dieux ont les *pieds de laine*
> Mais ils ont les bras de fer,

pour exprimer qu'ils sont lents à punir, mais qu'ils frappent à la fin ; vainement aussi *enyvra*-t-il *l'esponge de sa muse de nectar* pour nous *désaigrir le soucy*.

Mais aux jours d'une heureuse inspiration, Ronsard a doté la palette de notre poésie de nouvelles couleurs, et la langue, de métaphores qu'elle répète depuis trois siècles. « Mille expressions neuves et fortes, dit M. Saint-Marc Girardin, dues à sa témérité, enrichissent le langage. Le premier il *ensanglante* les bois ; une *verte vieillesse*, une *rage acharnée*, une *tourbe qui frémit*, sont des expressions qu'il hasarde et qui se conservent. La rose s'environne *des plis d'une robe de pourpre ;* la châtaigne d'un *rempart épineux*. Chez lui, la vertu *s'allume*, la colère *s'elance*, le printemps *verdoie ;* il faut *cueillir la jeunesse* et *moissonner les plaisirs*[1]. »

Le même écrivain rend agréablement compte d'une autre tentative hasardée par un des compagnons de l'auteur de la Franciade : « Baïf, dit-il, avait peu d'esprit, beaucoup d'entêtement, un savoir indigeste, et l'aveugle confiance du pédantisme . c'est le plus dur, le plus barbare et le plus obscur des glorieux poëtes de la Pléiade. Non content de faire imprimer un volume de lignes mesurées à la grecque, vers qu'il nommait *Baïfins*, et qui sont alcaïques, saphiques, sans être d'aucune langue ; de faire *fruitir* les arbres, *soleiller* les astres, et *titiller* l'amour ; il détruisit jusqu'aux caractères de notre alphabet, introduisit la double lettre *ou* (u) des Grecs, inventa des *triphthongues* pour l'embellissement de la grammaire ; et, changeant nos comparatifs et nos superlatifs, prétendit forcer ses contemporains à nommer un homme *plus savant* un *savantieur*, et une homme très-savant un *savantime*. Il faut entendre Dubellay, dans un sonnet assez ingénieux, persifler l'excès de ces travers érudits que lui-même avait favorisés. *Bravime esprit*, dit-il à Baïf :

> Bra*vime* esprit, sur tous excellen*time*,
> Qui mépris*ant* de van*imes* abois

[1] *Discours sur la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du XVI*me *siècle jusqu'en 1610*. Paris, 1829.

Digitized by Google

As devancé d'une haut*time* voix,
Des savan*tieurs* la troupe bruyan*time*,
De tes doux vers le style coulan*time*,
Tant estimé par les doc*tieurs* françois
Jus*timement* ordonne que tu sois
Par ton savoir à tous révéren*dime*.
Oui, mieux que toi, gentill*ime* poète
(Heur que chacun gran*dimement* souhaite !)
Façonne un vers douci*mement* naïf !
Ah ! nul, de toi har*dieurement* en France
N'a pourchassé l'indoc*time* ignorance,
Docte, Doctieur, et Doctime Baïf !

Les poëtes qui marchèrent dans la carrière ouverte par Ronsard, Desportes, Bertaut, La Fresnaye, doués de moins d'audace et de vivacité, évitèrent ses défauts et profitèrent de ses leçons. Tout à la fin du siècle et au commencement du XVII^me^, un homme de la même tendance que lui, Du Bartas, introduisit dans la langue de la poésie la multiplicité des épithètes et même des épithètes composées :

En un autre escadron je voy le *peureux* lièvre,
Le lapin *oublieux* et la *broutante* chèvre,
La *laineuse* brebis.
Mais le chien *garde-fort, garde-parc, garde-hôtel.*

Chez lui aussi on trouve des images forcées, mais tout auprès de grandes beautés de poésie et de diction.

A la suite des guerres d'Italie et des communications habituelles entre ce pays et la France, sous le regard aussi de Catherine de Médicis, des courtisans, tirant vanité de leurs campagnes d'au delà des Alpes, en avaient rapporté des modes, des usages et un langage affecté mêlé de mots italiens ; ils se piquaient même d'altérer par une prononciation italienne les vieux mots français. Henri Estienne, toujours à l'avant-garde pour la défense de la langue nationale, arrêta cet envahissement par un écrit solide et spirituel, ses deux *Dialogues du langage françois-italianisé*, composés avec l'approbation du roi Henri III et publiés en 1579.

Pendant ces vives évolutions du langage de la poésie, la prose se formait sur le modèle des anciens avec le bon sens qui est son caractère. Elle acquit de la fermeté, de la dignité, du nombre, s'appropria des tours latins, qui devinrent promptement français. C'était une réforme plus qu'une révolution ; la connaissance des prosateurs de l'antiquité accomplit ce que Joinville et Froissart avaient commencé ; des hommes moins heureusement doués qu'eux du génie de l'écrivain et du charme de l'imagination donnèrent pourtant à leur style et à leur langage une dignité alliée au naturel, souvenir de l'antiquité. Nous ferons connaître sous ce rapport les

Digitized by Google

deux frères *du Bellay, Guillaume* et *Martin*, auteurs de Mémoires. Une simplicité antique, une simplicité de bon goût distingue la prose et la langue de plusieurs guerriers qui nous ont laissé leurs *Mémoires*, avant tous de *La Noue-Bras-de-Fer*. Mais aucun de ces écrivains originaux n'atteignit la gloire d'un simple traducteur, en possession de tous les trésors de sa langue, *Amyot*.

Une catégorie particulière de prosateurs de ce siècle est comprise sous la dénomination d'*école gasconne*. La population de la Gascogne se distingue par la vivacité d'un esprit original, fécond en tout genre de saillies. Le philosophe *Montaigne* en est le type le plus complet et le plus aimable. Les saillies de la parole sont à l'unisson de celles de la pensée. Les Gascons ont des locutions et des mots à eux, incisifs comme leur accent, des tours plaisants ou caustiques ; leur imagination encline à exagérer déteint sur leur langage. Dans ce seizième siècle, où l'expression des pensées s'étendit avec l'horizon de l'intelligence, la langue française atteignit le plus haut point de richesse où elle soit jamais parvenue ; elle ne dédaignait pas alors les ressources lexicologiques des provinces propres à éclairer de nouveaux rayons de lumière une face de l'esprit. Par là nous apparaît dans sa gracieuse liberté l'esprit *prime-sautier* de Montaigne et du peuple gascon. La même nationalité se reconnaît dans les *Mémoires de Blaise de Montluc*, que Henri IV appelait la Bible du soldat. Dans cette Bible la charité a cédé sa place à l'impétueuse et naïve expression du plaisir d'un égorgeur militaire. Malgré cette couleur, la narration plaît par la verve. Nous aimons mieux nous arrêter ici que de poursuivre cette classe d'écrivains et de descendre.

Un grand fait se présente encore dans l'histoire de la langue française à la fin du XVI^me^ et au commencement du XVII^me^ siècle, c'est la contre-révolution provoquée par les excès où se porta la révolution opérée par Ronsard. Toute révolution, en politique, en religion, en littérature, a besoin d'une force d'impulsion qui, faute de savoir se modérer, la pousse au delà des limites de la raison et l'égare :

Vis consilii expers mole ruit sua [1].

Le bon sens réclame ; s'il est doué d'énergie, il réagit ; si la passion s'en mêle, elle l'égare à son tour. Tout comme une révolution ne peut s'opérer, si elle ne se fonde sur la nature des choses et sur un besoin réel, il est impossible qu'une contre-révolution s'accomplisse sans adopter ce qui, dans la révolution, était fondé sur la vérité.

Un Normand né en 1555, et qui vécut jusqu'en 1620, *Malherbe*,

[1] Hor. Lib. III, Od. 4.

Digitized by Google

brusque, dur, impérieux, ne ménageant ni les personnes ni les convenances, s'était pris de passion pour la langue française ; il employa sa vie principalement à l'épurer, à la limer, à la perfectionner. Il lâchait la bride à son humeur critique même à la cour où Henri IV (roi de 1589 à 1610) avait introduit par son exemple le langage et l'accent gascon. Il entreprit de *dégasconner* la cour, comme il s'exprimait. Sa rigueur à l'égard de la pureté du langage alla si loin qu'à l'article de la mort il reprit sa garde-malade. Il fit une guerre acharnée aux innovations de Ronsard. Un exemplaire de ce poëte était posé habituellement sur sa table ; il y effaçait au fur et à mesure les mots et les locutions qui lui déplaisaient. Il finit par le biffer tout entier. Cette condamnation déraisonnable d'écrits dont souvent une page renferme plus de véritable poésie que tout le volume de Malherbe, signale l'exagération de sa fougue critique.

Malheureusement, cette proscription prononcée par « le tyran des mots et des syllabes, » comme on l'appelait, n'atteignit pas seulement Ronsard, mais la belle et riche langue du XVI^me^ siècle. Malherbe professait le respect pour le caractère natif de la langue du peuple ; il trouvait en même temps, comme ses prédécesseurs immédiats, une source principale de l'élégance du français dans ses rapports avec le génie du latin : il n'en plaça pas moins sur son lit de Procruste la langue de Rabelais, d'Amyot et de Montaigne.

Le despotisme réussit quand il s'allie avec l'audace, même dans un esprit étroit qui prend l'étendue de son égoïsme pour celle de ses idées. Aidé par la réaction qu'avaient provoqué les prétentions et la renommée exagérée de Ronsard, Malherbe accomplit sa contre-révolution. La France adopta la langue mutilée, mais polie, qu'il lui recommanda. Dès lors, de plus en plus on abandonna au peuple les locutions populaires, si fréquemment recommandables par leur énergie ou leur grâce, et l'on évita les mots et les expressions qui exhalaient un parfum d'antiquité. Il en est résulté que la langue de la grande moitié du XVII^me^ siècle est en partie une langue morte, que des critiques de renom l'interprètent parfois aussi faussement que les commentateurs font les auteurs grecs et latins.

Toutefois, contre une réforme si étroite, quelques hommes du XVII^me^ siècle protestèrent de fait par la liberté du génie, c'étaient Corneille, Bossuet, Molière et La Fontaine. Avant eux, Régnier, admirateur de Ronsard, unissant, avec l'aisance du génie poétique, l'imitation des anciens au caractère naïf de la langue française, qu'il aimait d'une passion plus éclairée que Malherbe, fit éclore de la sève de cette langue des fleurs et des fruits merveilleux. Lui aussi, adversaire et rude censeur de Malherbe, travailla au perfectionnement de « l'instrument ailé de la poésie, » comme Schiller l'a appelé, mais en conservant à l'idiome national le piquant de

Digitized by Google

la liberté gauloise et, parmi ses douceurs et son miel, une savoureuse âpreté de goût du terroir. En s'attaquant à la réforme de Malherbe, il fit voir par son exemple comment la langue pouvait se perfectionner et conserver ses qualités natives[1].

Malherbe fut rarement poëte et jamais sans effort. Mais il introduisit dans la langue de la poésie et dans le mécanisme de la versification des changements que l'on a tous adoptés comme des améliorations. Ils ont été sanctionnés par Boileau dans ce code du classicisme qui, sous le nom de l'*Art poétique*, a gouverné sans partage le Parnasse français durant près de deux siècles. Il a résumé en quelques vers, sans cesse répétés, les services rendus par Malherbe et que les littérateurs français redisent avec une infatigable reconnaissance[2].

[1] Voy. particulièrement la *Satyre* XI.

[2] Enfin Malherbe vint... *Art. poét.* Ch. I.

Digitized by Google

GRAMMAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

En abordant la question de la variété et de l'unité de la langue qui finit par être la langue française, rappelons-nous les faits suivants : la vaste étendue du territoire de la Gaule; les trois peuples divisés en un grand nombre d'Etats, qui l'habitaient à l'époque de l'invasion romaine; les différences de langue ou tout au moins de dialectes qui les séparaient; la proportion inégale suivant les contrées, dans le mélange des indigènes et des vainqueurs; les peuples germains divers parlant divers idiomes, qui se jetèrent sur la Gaule et s'y établirent; les Franks, par exemple, au centre et au nord, les Goths au sud-ouest, et les Burgundes à l'est.

Pour peu qu'on ait observé le langage d'une population répandue sur vingt lieues carrées, on conclura de ces faits que si la langue romane se forma dans toute la Gaule par un procédé analogue de décomposition et de recomposition, ce procédé dut amener des résultats d'une variété conforme à tant de diversités de constitution physique et intellectuelle, de caractère, d'habitudes et de langage. On en conclura aussi que la prétendue unité d'une langue romane, qui, au moyen âge, aurait précédé la

Digitized by Google

formation des langues néo-latines, est un rêve de savant [1]. Ce qui a précédé, ce qui précède partout l'unité littéraire du langage, c'est la variété populaire, fait constant, toujours subsistant dans les patois de tout pays, quelque limité qu'en soit le territoire.

Un homme qui a étudié à fond et d'une manière peut-être plus complète qu'aucun autre la langue française aux XII[e] et XIII[e] siècles, parce qu'il a connu les travaux de tous ses prédécesseurs, M. Burguy a consigné ce résultat de ses études : *Au XIII[e] siècle, il n'y avait en France que des dialectes ; plus tard, il y a une langue française et des patois* [2]. Ainsi donc dans ce XIII[e] siècle, si riche en poëtes et qui s'ouvre par la cour brillante de Philippe-Auguste, où les tournois poétiques étaient une des splendeurs de la chevalerie, la langue française n'existait pas encore *une* et fixée, mais elle flottait incertaine sur les ondulations sonores de la poésie au gré des inspirations, des sensations et des caprices des chantres normands, bourguignons ou picards.

C'est donc avec grande raison que le XIV[e] siècle a été choisi comme point de départ pour ce recueil et pour l'étude élémentaire du vieux français ; c'est l'époque où la langue commence à se fixer, où, à la suite du tourbillonnement des dialectes, les sédiments descendent au fond, et au-dessus coule la masse pure, limpide, à la fois transparente et profonde des flots entraînants de la langue française. Rien n'est par conséquent plus conforme à la nature des faits que de commencer à cette époque l'exposition des lois de la langue, en les reliant toutefois, même dans un abrégé, à leur origine latine, par l'intermédiaire des deux siècles qui ont précédé.

Remarquons préliminairement un trait qui sépare profondément la langue du XIV[e] siècle de celle des siècles antérieurs, et marque une ère nouvelle, c'est *la plus grande fixité des formes lexicologiques et grammaticales*, sans préjudice toutefois des différences dialectales et de la variété orthographique. Quelques exemples donneront une idée de l'incertitude précédente.

[1] Ce système est pourtant celui de M. *Raynouard : Choix de poésies des Troubadours*, t. I, Introd. XVI-XXI ; *Lexique roman*, t. I, dans les *Recherches philologiques sur la langue romane*, t. II, dans l'Introduction.

[2] *Grammaire de la langue d'Oïl*, ou *Grammaire des dialectes français aux XII[me] et XIII[me] siècles*. Berlin 1853, t. I, p. 14, n° 2.

Digitized by Google

Suivant les lois de mutation de *ou*, *o* et *u*, des consonnes liquides entre elles, de *g* et de *v*, de *b* et de *v*, mutations usitées dans le latin et les langues qui en dérivent, tout comme dans les idiomes germaniques, et ajoutant à la cause naturelle du jeu des organes de la parole, les habitudes particulières à une race, parfois le caprice, qui a son rôle dans l'histoire des langues, nos ancêtres ont fait du substantif latin *vulpes* ou *vulpis*, le renard: ***vourpis***, ***vourpiz***, ***vourpil***, ***volpil***, ***werpis***, ***werpiz***, ***werpil***, ***verpil***, ***werpille***, ***golpil***, ***gorpil***, ***gorpis***.

De *caballus* on forma *caval*, *ceval*, *cevaus*, *cevaux*, *cavax*, *cevialx*, *cevieux*, *cheval*, *chevaus*, *chevaux*, *chevax*, *chaviax*, *cheveux*.

Avec, de *ab hoc* s'écrit *aveuc*, *avœuc*, *avieuc*, *avoec*, *avuec*, *awecque*, *avecques*, *aveucques*, *avoecques*; — *avecque* chez Corneille encore, Molière et La Fontaine.

L'article déterminant se présente sous les formes suivantes (Burguy, I, 46):

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*
Sujet:	Li, l'	Li, la, lai.
Régimes indirects:	Del, deu, do, dou, du.	De la, delai.
	Al, au, ou, el, eu (u, o, on)	A la, à lai, ai lai.
Régime dir.:	Lo, lou, le, lu.	La, lai.

PLURIEL.

Sujet:	Li.	Les, li.
Régimes indirects:	Des.	Des.
	As, es, aus (ens).	As, es.
Régime dir.:	Les (los).	Les.

Le dialecte picard n'a point de formes distinctes pour les deux genres.

Nous prenons un dernier exemple de cette variété dans la flexion des verbes. Il nous est fourni par *Roquefort*, *Gloss.* II, 729, 730.

Volsir, ***vosir***, ***voulsir***, ***vossir***, ***voussir***: ***Vouloir*** (de *velle*); d'où ***volst***, ***volt***, ***voult***, ***vot***, ***vout***, veut *(vult)*; ***vols***, ***vous***, veux, *(volo)*, ***volz***, ***vouz***, voulus; ***voloit***, voulait; ***volroit***, ***voulroit***, voudroit; ***volront***, ***voulront***, voudront; ***volrent***, ***voudrent***, ***vouldrent***, voulurent

Digitized by Google

(voluerunt) ; *volsisse*, *voussisse*, aurais voulu *(voluissem)* ; *volsistes*, *vossistes*, voulûtes ; *volsist*, *volxit*, *vossist*, *voulsit*, *vousist*, *vousit*, *voulsisse*, voulût, eût voulu ; *voussissiez*, voulusssiez, eussiez voulu ; *vossistent*, *volxistent*, *voulsissent*, qu'ils voulussent, qu'ils eussent voulu ; *vorroie*, je voudrais.

Ce sont des rudiments d'une langue qui naît ; ce n'est pas encore une langue disciplinée.

Digitized by Google

GRAMMAIRE

§ 1. — La grammaire précède les grammairiens. Les langues se forment selon des lois inhérentes à l'esprit humain, et selon ce tour de l'intelligence qui constitue l'esprit d'une nation et forme l'élément essentiel du caractère national. Ces lois du langage, fondées sur une logique instinctive, s'établissent et se perfectionnent par le peuple et surtout par ses écrivains. Elles constituent une grammaire latente, en attendant que la culture intellectuelle dirige la réflexion sur cette partie de la vie du peuple. Dans la formation de ce monde intellectuel qu'on appelle une langue, le chaos précède la lumière, les éléments sont en confusion; puis de leur mouvement même, de leur tourbillonnement naît peu à peu un travail d'assimilation et d'ordre, une régularisation dirigée par la raison, cette conscience de l'entendement.

Dès le XII^me^ et dans le cours du XIII^me^ siècle, quelques règles furent suivies et reconnues, par exemple celle de la terminaison du nominatif singulier en *s*, à l'instar du latin *filius*, *mons*, *fructus*, *dies*; la flexion des verbes fut déterminée. Mais dans bien des parties régnait une variété qui tenait de l'incertitude. L'histoire et les principes de la formation de la langue dans ces deux siècles sont le sujet d'ouvrages savants dont les auteurs ne sauraient être honorés de trop de reconnaissance.

Au XIV^me^ siècle la langue est déjà mieux assise, plus régulière, plus une. C'est pour le fond notre langue, avec sa marche logique,

Digitized by Google

ses formes grammaticales et sa syntaxe, à quelques différences près. Ces différences sont moins considérables dans la grammaire que dans la lexicologie. Nous nous attacherons essentiellement à les signaler dans les règles suivies par les auteurs depuis le XIV^me^ siècle jusqu'au commencement du XVII^me^. Pour tout le reste, nous proclamons ici l'identité de l'ancienne grammaire et de celle qui subsiste encore aujourd'hui.

CHAPITRE PREMIER.

ORTHOGRAPHE.

§ 2.—Dans les langues dont l'écriture est alphabétique, c'est-à-dire fondée sur l'analyse des sons, le premier objet de l'écriture et par conséquent de l'orthographe, est de reproduire les mots tels qu'ils frappent l'oreille. Mais aucune langue ne possède autant de signes que de sons; on y supplée par des combinaisons de lettres plus ou moins abitraires. C'est une cause de variété dans la représentation de la parole. La prononciation subit avec le temps et les circonstances des changements, dont les uns amènent des modifications de l'orthographe, et les autres se concilient tant bien que mal avec les anciennes habitudes orthographiques.

Du XIV^me^ au XVI^me^ siècle, l'orthographe se présente à nos yeux avec une incertitude, une variété, une inconséquence, qui dérouteraient les élèves, s'ils n'en étaient pas avertis dès l'entrée. Les mêmes auteurs nous offrent toutes les variétés que nous énumérerons tout à l'heure.

L'étude des littératures anciennes, dont les faibles commencements remontent au XIV^me^ siècle et principalement au règne de Charles V, dit le Sage, et qui fut une des passions dominantes de la fin du XV^me^ et de tout le XVI^me^, chargea l'orthographe des fruits de l'érudition en introduisant dans la langue des mots latins

Digitized by Google

et dans l'écriture des lettres de source latine, qui se prononcèrent d'abord, ensuite s'effacèrent dans la langue parlée, mais demeurèrent dans la langue écrite, comme souvenir de l'étymologie. Dès lors est née et a continué dans le domaine de l'orthographe la lutte entre l'élément historique et l'élément phonétique. Les ouvrages les plus autorisés de notre temps n'ont pu mettre fin aux contradictions et aux inconséquences provenues de cette lutte.

Notre travail devant faire connaître la langue telle qu'elle a existé, la reproduction des variétés de l'orthographe est une condition de la fidélité historique. On trouvera donc dans nos textes les diversités suivantes, souvent à peu de distance ou dans la même période.

§ 3.— *1. Echange de voyelles et de diphtongues.*

Espagnol, Espaignol; accompagner, accompaigner; gagner, gaigner; Bretaigne; montaigne; parfaict, parfait, perfect; angin, engin; plain, plein; rang, reng.

Regle, regler, reigle, reigler; estrener, estreiner.

Païs, pays; il *plaise, playse.*

Seigneurie, seignorie, signorie.

Ami, ni lui, voiage, envoie, moien; plus habituellement *amy, cecy, ny, fourny, moy, roy, joye, j'ay, oyseau, yvre, nuyt.*

Receu, leu, peu, veu, je *peusse.*

Cœur, cuer; nœud, neud; œuvre, œvre; — *seur, sœur.*

Garantir, guarantir; angoisse, anguoisse.

Soul, saoul; pou (peu); *repoux (repos); souffire* (suffire).

Voir, veoir.

Ombre, umbre; calumnie.

Oreille, aureille.

Dangier, meilleu (milieu).

Voyelle ajoutée.

Souspeçon; derrenier.

§ 4.— *2. Echange de consonnes.*

Offenser, offencer; menasser, menacer; il *face.*

Ambaxadeur, palaix, fixion (fiction); il *mancât, Afriquain.*

Quand, quant, quans.

Digitized by Google

3. Consonnes simples et doubles.

Avaler, avaller; abatre, abattre; arondeles, arondelles; suite, suitte; peine, peinne; saouler, saoulller; abatu, abbatu; publique, publicque; moquer, mocquer.

4. Consonnes étymologiques.

Endebté, doubte, obmettre, soubs, subject.

Dict, faict, poinct, poictrine, sainct, lict, il *luict.*

Advertir, adviser, advocat, advouer, nud.

Besoing (besogne, bisogno), *loing* (longe), *ung* (unicus), *cognoistre, cognu, inconnu, reconnu.*

Faulx, fausse, doulx, deffault, hault, coulpable.

Recepvoir, recepte, nepveu, niepce.

Science, sience, sçavoir, savoir.

Havoir, heu, cholere, eschole, thrésor.

Aspre, nostre, chastier, honneste, fust (subj.), *espine, estrangler, esponge, mesme, chascun, fresche.*

5. Consonnes superflues non justifiées étymologiquement.

Moings, heureulx, regrecter, congnoistre, cigongne, autheur, authorité, habandon, vehu, participe de *veoir.*

6. Omission de consonnes étymologiques.

Omne, onneur, orloge.

7. i et *j*, — *u* et *v* l'un pour l'autre.

ie, ioly.

Vne, quelqu'vn; — auoir, pouoir, pouuoit.

8. Le *g* mis devant *a, o, u,* avec le même son que devant *e* et *i.*

Il *manga,* je vous *chargai.*

§ 5. — *Signes orthographiques.*

Cette dénomination comprend les *accents,* le *tréma,* la *cédille,* l'*apostrophe* et le *trait d'union.* Les écrivains français antérieurs à 1530, n'avaient aucune idée de ces signes; ils n'en firent jamais usage. Jacques Dubois, dit Sylvius, auteur de la première grammaire proprement dite publiée en France, en 1531, imagina des signes de cette nature, un peu différents des nôtres, pour la forme

Digitized by Google

et l'usage[1]. Le peu de ces auxiliaires de l'orthographe, que des éditeurs, soigneux de reproduire fidèlement les textes anciens, y ont introduits, forment un anachronisme utile pour l'intelligence des lecteurs modernes. Les écrivains du XVI^me^ siècle en firent d'abord un usage très-limité : Rabelais, seulement de l'apostrophe et de l'accent aigu sur l'*e* final accentué ; Amyot y ajouta l'accent grave sur la préposition *à*, et le tréma : *flouët*, *païs*; Montaigne va un peu plus loin. Mais cette partie de l'histoire de notre langue exige encore une étude spéciale des manuscrits et des éditions publiées du vivant des auteurs.

Quelques observations seulement.

L'accent circonflexe n'existait pas; on n'en avait besoin ni pour remplacer l'*s*, qui alors subsistait dans l'écriture : *teste* (tête), ni pour marquer la longueur d'une syllabe, qu'alors on ne contractait pas; on écrivait *aage*, *eage* (âge), *roolle* (rôle).

L'accent grave servait à distinguer de leurs homonymes les mots *à*, *là*, et leurs composés *delà*, *voylà*, *où*. On ne le mettait jamais sur l'*e*; on écrivait *tres*, *pere*. — *Après* est dû aux éditeurs.

Le *z* final, très-usité, dispensait de l'accent sur l'*e* de la dernière syllabe : *procez*, *progrez*.

L'*e* ne s'accentuait guère au commencement et au milieu des mots. On lit dans les éditions de Montaigne, *aisément*, *nommément*, *reservément*; l'authenticité de cet accent a peut-être besoin d'être prouvée.

Le tréma, plus employé que maintenant, se voit où nous ne songerions pas à l'employer; dans *loüer*, *loüable*, *advoüer*.

Il semble indiquer une prononciation différente de la nôtre dans *cogneuë*, *euë*, *queuë*, il *secouë*, *fuër* (quelquefois), *païsant* (paysan).

La cédille était connue au XVI^me^ siècle ; mais l'orthographe la rendait quelquefois inutile là où elle nous est nécessaire : *commencea*, *perceant*.

L'apostrophe n'existait pas avant 1530; on écrivait *lan*, *limpression*, *cest*, *deglise*, *jay*, *quil*, quelquefois sans élision *que il*, *que on*, *de y mettre*, *si il*, ce qui n'empêchait pas que l'élision ne se fît sentir dans la prononciation.

[1] *Jacobi Sylvii in linguam gallicam Isagoge, una cum ejusdem Grammatica latinogallica.* Parisiis 1531, in-4°.

Digitized by Google

Durant la même période, on écrivit sans apostrophe les contractions *mame* (ma ame), *mamour*, *mamie*.

Dans le cours du XVI^me^ siècle, on prit l'habitude d'écrire l'*ambition*, *n'en*, *n'emprunter*, *d'un*, *m'amie*, — *r'avoir*, *nostr'aise*, *encor'un*, *de bonn'heure*, *un'affection* (plus rarement), même *tout'une*, *n'aguerres* (il n'y a guère).

Le *trait d'union* servit aux écrivains du XVI^me^ siècle à lier les éléments des *mots composés* ; mais quelquefois ils les écrivaient séparément sans ce lien ; d'autrefois ils les réunissaient en un mot unique. Vous découvrez ces diverses manières dans le même livre, à la même page: *Souz-rire*, *soubs-rire*, *bon-heur*, *bonheur*, *clair-voyance*, *bien-vueillance*, *bien-faicteur*, *quinte-essence*, *en-hault*, *avant-que*, *au par-avant*, *long temps*, *oultre cuidance*, *la plus part*, *la pluspart*, *tousjours*, *toutes voies*, *toutes-fois*, *toutes fois*, *autres fois*, *quoy que*, *puis que*, *par ce que*, *ce pendant*, *cependant*, *mal encontreux*, *malplaisant*, *entresemer*, *arcboutant*, *dequoy*, *parquoy*.

§ 6. — *Ponctuation.*

Avant les écrits des premiers grammairiens, on faisait usage de la ponctuation, mais au hasard, pour la seule commodité, sans lui donner pour base l'analyse logique. Les signes se bornaient à trois : le *point*, la *virgule*, et le *deux-points*, employés indistinctement, et, semble-t-il, au hasard. Qu'on en juge, ainsi que de l'absence de tout signe orthographique, par quelques lignes de Tory de Bourges, imprimeur-libraire à Paris, et auteur d'un livre publié en 1529.

« En deux Caietz (cahiers) a la fin sont adiouxtees Treze diuerses facons de Lettres. Cest ascauoir. Lettres Hebraiques. Greques. Latines. Lettres Francoises. et icelles en Quatre facons, qui sont. Cadeaulx. Forme. Bastarde, et Tourneure. Puis ensuiuant sont les Lettres Persiennes. Arabiques. Africaines. Turques. et Tartariennes. qui sont toutes cinq en vne mesme Figure Dalphabet. »

« Sil eust vouluntiers enseigne cela : Mille autres hommes eussent depuis luy faict mainctes belles et bonnes Operations qui ne sont pas faictes : et ne seront iamais. »

Dans le cours du XVI^me^ siècle, on imagina le *point-virgule*, mais on en fit peu d'usage, le *deux-points* le remplaçait, il servait com-

Digitized by Google

modément à tout, excepté à séparer l'annonce d'un discours du discours même; là on mettait un point. « Il commencea à semer ces propos parmi les jeunes hommes. Qu'il ne falloit point, etc.» (Amyot). Pasquier de même très-fréquemment. Il termine aussi par un *point* un membre de période qui n'a pas un sens fini, par exemple, une proposition incidente ou subordonnée, précédée d'un autre point, qui la sépare de la proposition principale. Souvent après un point, les écrivains commencent une nouvelle période par le pronom relatif. — Ces exemples d'imperfection suffisent.

La *Grammaire proprement dite* comprend deux parties, la *Lexicologie*, qui traite de la nature et de la forme des mots, et la *Syntaxe* qui traite de leurs rapports et de leur combinaison. Pour l'une et pour l'autre, nous renfermant dans notre objet, nous n'exposerons pas une théorie, mais seulement des faits par lesquels l'ancienne grammaire différait de celle qui a prévalu.

CHAPITRE II.

LEXICOLOGIE.

SUBSTANTIF.

§ 7.— Beaucoup de substantifs ont des formes et des termnaisons diverses, dont les unes sont plus anciennes, les autres plus nouvelles : *Flour*, fleur, par exemple, ne se trouve plus après le XIV^me^ siècle. Notre *Lexique* renferme de nombreux exemples de cette variété de formes.

GENRE.

Masculins qui sont aujourd'hui féminins.

Affaire, alarme, aventure, cymbale, dot, erreur, estude, extime, malice, noblesse, œuvre (dans un sens général), *rencontre, orloge.*

Digitized by Google

Féminins qui sont aujourd'hui masculins.

Amour (même quand il ne s'agit pas de sexe), *art*, *comté*, *doute*, *duché*, *espace*, *mésaise*, *navire*, *poison*, *reproche*, *reste*, *guide*, *mensonge*, *soupçon ou souspeçon*, *quelque chose* « qui ne fut fondée, » *honneur*, *ordre*, *voyage*, *murmure*.

Plusieurs mots de ces deux classes sont des deux genres.

Gens, précédé d'un adjectif, est masculin et féminin : *tous gens; moult belles gens d'armes*.

Quelques substantifs sont d'un autre genre qu'aujourd'hui parce qu'ils ont une autre forme : *une deffaulte*, *toutes les revenues du comte*.

Nombre.

§ 8. — Au XIII^me^ siècle, l'addition de l'*s* final à un substantif désignait le nominatif singulier et l'accusatif pluriel. Cela subsista pendant une partie du XIV^me^ siècle. Au milieu de celui-ci, l'*s* ajouté au substantif qui ne se terminait pas par cette consonne ou par une consonne équivalente ne servit plus qu'à marquer le pluriel.

Les substantifs en *ant* et *ent* formaient leur pluriel par l'addition d'un *s*, avec ou sans retranchement du *t*, *gens* et *gents; sçavans* et *sçavants; entrelassemens* et *entrelassements*.

On rencontre des pluriels maintenant inusités, tels que les *fols*, les *ayeuls* (dans le sens d'ancêtres ou aïeux).

La langue du XVI^me^ siècle, enrichie et spiritualisée, comme la pensée, par l'étude des littératures anciennes, s'est approprié des latinismes souvent commodes, presque toujours élégants : tels sont les pluriels de noms abstraits, proscrits depuis par la grammaire[1], et poursuivis par les critiques[2]. Ils sont commodes pour exprimer une vertu ou une qualité considérée chez plusieurs personnes, ou dans diverses applications, ou qui se produit dans diverses occurences, comme on le voit dans ces exemples : « Les rois doivent mesnager leurs vies et leurs *honneurs*. » Brantôme. (*Honneurs* ne s'emploie plus que pour des charges et des dignités.) « J'en

[1] *Grammaire des Grammaires*, chap. 1, art. 2. *Substantifs qui n'ont pas de pluriel.*

[2] Voltaire, *Commentaire sur le Théâtre de Corneille*, *passim*.

Digitized by Google

ai entendu dire de grands *biens*. » Brantôme. — « Les vieux soldats qui avaient connu ses armes et ses *valeurs*. » Id.

Nous pourrions remplir des pages de citations de Corneille, de La Fontaine, de Molière, de Mme de Sévigné, de Bossuet, où des substantifs abstraits sont employés au pluriel avec une élégance qui charmait ces esprits et leurs contemporains, mais que Voltaire, Charles Nodier et M. Auger dénoncent comme des contraventions.

ARTICLE.

Article déterminant.

§ 9. — Au nominatif et à l'accusatif *li* ou *ly*, très-usité dans le XIIIme siècle, l'est quelquefois encore dans le XIVme, principalement en Picardie et en Lorraine. Mais ce fut dans ce siècle que *le* remplaça définitivement *li*.

Au féminin *le* quelquefois pour *la*, *le Royne*.

Au génitif masculin, *dou*, rarement. « Le dit *dou* Florin. Le débat *dou* cheval et *dou* Levrier, » titres de deux poëmes de Froissart.

Datif masculin singulier *al*, *ou*, *on*: « L'on le tenoyt *on* berceau. »

Datif pluriel, *es*, *ens es* : « En *es* chasteaux et *ens es* fortes villes. » Froissart.

Article non déterminant.

Un et *ung*, celui-ci même au féminin : « *Ung* autre loi civile. » Au féminin : *ungne*.

Uns au masculin se lit encore au XVIme siècle.

ADJECTIF.

Orthographe.

§ 10. — Un adjectif fréquemment employé dans les narrations et dans la pratique et répété jusqu'à blesser le sentiment de l'élé-

Digitized by Google

gance, *le dit*, *le dict*, s'écrit ordinairement avec l'article comme un seul mot, *ledit*, *ledict*, *laditte*, *ladicte*.

Les adjectifs terminés en *au* prennent parfois au singulier l'*x* dont nous avons fait la marque du pluriel: « Il estait nouveaux. » Cet *x* est resté probablement de l'ancienne orthographe où il remplaçait l'*u*, mais non dans la prononciation, *noviax*, comme *Diex*.

Les adjectifs de nation s'écrivaient avec une majuscule, comme cela s'est pratiqué jusqu'à la fin du dernier siècle : « Un gentilhomme François. »

Les adjectifs terminés en *e* muet, perdent quelquefois cet *e* sans élision et sans apostrophe : *habil*, *fidel*, dans Brantôme.

Double forme.

Quelques adjectifs ont deux formes, *bel* et *beau*, *nouvel* et *nouveau*, *vieil* et *vieux*. Nous n'employons au masculin, la première de ces formes que quand l'adjectif précède immédiatement le substantif avec lequel il s'accorde et que celui-ci commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Autrefois, il s'employait dans tous les cas possibles. « Il n'y avait aucune chose *de nouvel* cóntre luy. » Froiss. — « Il fait *bel* apprendre. » — « Dionysius *le vieil*. » Montaigne. — « Autheurs *vieils* et nouveaux. » Id. — « Ny le plus jeune refuye à philosopher, ny le plus *vieil* s'y lasse. » Id. — Cette forme s'est encore conservée au commencement et dans la première moitié du XVII[e] siècle; Malherbe a dit : « *Vieil* comme je suis » et Corneille : « Tout *vieil* qu'il est. »

Genre.

§ 11. — Les adjectifs dérivés d'adjectifs latins, qui sont les mêmes dans les deux genres, ceux qui se terminent en *is* et en *ens*, restaient souvent les mêmes au masculin et au féminin. Cette règle a été découverte par M. Ampère [1]. *Quel chose; robe vert; fors corroies; preus* (prudens); *vaillant* (valens).

L'adjectif *grand* ou *grant* est de beaucoup le plus usité sous cette forme : « *Grand* cure; *grand* foison; il gasta *grand* partie du royaume d'Angleterre; *grands* prouesses; *grands* appertises;

[1] *Histoire de la formation de la langue française*, ch. VI, Paris, 1841, in-8.

Digitized by Google

grands guerres; les *grands* entreprises et les *grands* faits d'armes. La plus *grant* et *puissant* bouticle. » Ol. Maillard. — M. Génin établit pour cet emploi de *grand* deux conditions : 1° que l'adjectif fût immédiatement uni au substantif; s'il en était séparé, ne fût-ce que par l'article, il rentrait dans la classe commune : « Or fu *grande* la noise. » 2° Que l'adjectif précédât le substantif. On trouve cependant des exemples qui dérogent à cette seconde condition, dans Froissart : « Cognées grands et bien tranchans. »

Royal et son autre forme *royaulx* servent également pour le masculin et le féminin : la *Court royal; une vierge royaulx;* de là cette expression conservée au palais :

> J'obtiens *lettres royaulx* et je m'inscris en faux.
> *Les Plaideurs.*

Parfois le féminin se forme plus sur la prononciation que sur l'orthographe : « *nud* sur la terre *nue.* » Montaigne.

Parfois on tenait compte de toutes deux : *naïfve* et l'adverbe *naïfvement; griefve.*

Le vieux français avait des adjectifs dont il n'est resté que quelques traces dans notre langue : *Mal, male; male renommée.* Il s'est conservé dans : *Bon an, mal an; bon gré, mal gré; malheur, malefaim, malepeste. Mi* n'est plus en usage que comme particule dans la composition de quelques mots : à mi-côte; mi parti. Nos vieux auteurs disent : « à *mie-chemin;* chacun luy contribua *demie-livre* de froment; à *mie-nuit.* »

Degrés de comparaison.

§ 12. — Le latin avait pour le comparatif et le superlatif des formes nées d'une simple modification de la terminaison de l'adjectif. Pour quelques adjectifs très-usuels, cette différence de forme était plus considérable en latin; elle le fut ou l'est encore en français. Au comparatif : *Bon, meillor, mieldre, mieudre,* meilleur.

Mauvais, pejor, pejour, pire.

Grand, greigner, greigneur, (Froissart); *major,* resté dans *major, tambour-major, major-dome.*

Petit, minor, mineur (Jacques le mineur); *meindre,* moindre.

La forme particulière du superlatif à la manière du latin était en

Digitized by Google

usage au XII[e] et au XIII[e] siècle. On a vu dans notre Introduction (pag. 48 et 49) l'essai malheureux que fit Baïf au XVI[e] pour la ressusciter. *Grandissime* se lit dans Montluc. Hors ce mot, il ne s'est conservé que dans les titres *généralissime, illustrissime, révérendissime, sérénissime.*

Le français, comme toutes les autres langues romanes, forme le comparatif et le superlatif à l'aide d'un adverbe dérivé de *plus* ou de *magis*, et qui en a la signification, ou bien à l'aide de *moins*. Au superlatif, ce mot est précédé le plus souvent de l'article déterminant. Dans le français moderne il l'est toujours : *le plus savant;* dans le vieux français cet article peut se supprimer. « Il assembla une troupe *de plus légers* Gaulois, et qui plus avoient accoutumé de gravir ès montagnes. » Amyot. — « Elle soudain, me sçachant là, m'envoya deux des gentilshommes *plus apparents* qui fussent demeurez là. » Marg. de Valois. Au XVII[e] siècle encore, les exemples abondent dans Malherbe, Regnier, Corneille, Molière, Bossuet. On en voit un même dans Racine.

Disons ici que le superlatif des adverbes se forme également par *plus* ou *moins* au lieu de *le plus* et *le moins*, ou par un équivalent. « S'accrochant comme *mieulx* ils pouvoient. » Amyot.

> Dis-moy qu'est-ce qu'on doit *plus cherement* aimer
> De tout ce que nous donne ou la terre ou la mer?
> REGNIER.

> Ce Dieu touche les cœurs lorsque *moins* on y pense.
> CORNEILLE.

« Quatre cent mille soldats qu'elle (l'Egypte) entretenoit, étoient ceux de ses citoyens qu'elle exerçoit avec *plus* de soin. » Bossuet. — « C'est le succès que l'on doit *moins* se promettre. » La Bruyère.

Trop mieulx signifie très-bien.

En italien on dit de même : « Espugnò le città *piu forti.* » — « Tronchero i suoi cedri *piu alti.* »

PRONOMS.

PRONOMS PERSONNELS.

§ 13. — 1[re] *Personne. Je* n'a plus les autres formes usitées au XIII[e] siècle : *jeo, jo, jeu, ieo, io, ieu*, etc., excepté *jou.*

Digitized by Google

Moi ou *moy* n'est employé au nominatif qu'avec *mesme*. « Je suis *moy mesme* la matière de mon livre. » Montaigne. Pour ce cas on met *je* où nous mettons *moi*. — « *Je* Jehan Froissart commence à parler. » — « *Je qui* ai empris ce livre à ordonner. » Id. — « *Je qui le* scay. » — « *Je* malheureux abandonnay le pays. »

Je celuy qui tes songes
Naguières n'estimois que fables et mensonges.
RONSARD.

2e *Personne*. *Tu*, est encore dans Alain Chartier où nous mettrions *toi* : « Car je t'aime en vraie entente et *tu* moy. »

3e *Personne*. Emploi analogue de *il* où nous employons *lui* : « *Il* et messire son père. » Froiss. — « *Il* et tous ceux qui ont esté avec luy en ces batailles. » Id. — « *Il* qui estoit. » Id. — « Tellement que blasme n'en eussions ni *il* point de dommage. » Id.

Il est même, mais rarement, régime direct : « *Que mal ne l'en* prist, *il* et ses compagnons. » Id.

Eux au nominatif : « Comment dient *eux?* » Gerson.

Li est passé du XIIIe siècle au XIVe comme régime direct et indirect, masculin et féminin. « La royne les emmena avec *li* (elle). » Froiss. — « Quand la royne Isabelle fust arrivée à Boulogne.... le capitaine de la ville, et l'abbé et les bourgeois vinrent contre *li* et la recueillirent moult liement. » Id.

Luy, précédé d'une préposition sert aussi pour le féminin : « Considéré le grant amour que le conte son mary avoit en *luy*. » Artois [1]. — « Ce que promeistes à la contesse vostre leale espousée, au point du sur partement que vous feistes de *luy*. » Id. — « La dame entra de nuit en une nef appareillée pour *luy* et son fils. » Froiss. — Joachim du Bellay dit de la langue française : « Luy donner ce qui estoit à *luy*. »

Luy et *eux* pour *se* : « Il visita une partie de son royaume pour *luy* deduire et esbattre. » Froiss. — « Pour *eux* defendre. » Id.

Luy, avant le verbe comme accusatif : « Se promettant de *luy* faire servir d'exemple en justice. »

Eux, avant le verbe pour *à eux*, *leur* : « Pour tous nobles cœurs encourager et *eux* monstrer exemple en matiere d'honneur. » Froiss.

[1] Le livre du très-chevalereux conte d'Artois, dans notre *Grand Recueil*.

Digitized by Google

Les 3 personnes. Moy, toy, soy mis avant le verbe comme régimes directs ou indirects, où nous mettons *me, te, se.* — « Pour *moy* acquitter envers tous. » Froiss. — « S'il sçavoit moy monstrer un exemple. » — « De *toy* oser exposer à tant de périls. » — « Jamais homme n'est souffert *soy* eslever. » — « Le plus sage pour *soy* tirer d'un mauvais pas. » Comines. De même après le verbe : « Souffise-*toy* de vivre en paix. »

Pronoms démonstratifs.

§ 14. — Les mêmes mots, tous formés du latin, servent de pronoms démonstratifs proprement dits, remplaçant un nom, et d'adjectifs démonstratifs unis au substantif qui les suit. Certaines distinctions que l'on a prétendu observer dans leur emploi, ne tiennent pas contre la variété des exemples.

Ce, avant un pronom possessif : « *Ce mien* bastiment. »

Ce pour *cela :* « Pour *ce* n'en doivent mie les autres pis valoir. » Froiss. — « Non-seulement en *ce* mais en tout ce qui vous plaira. » Marg. de Val.

Cet, celle, ceulx : Cel office. *Celle* heure. *Celle* mer. *Celui, celuy, celluy* : « *celuy* messire Hugh. » Froiss. — « Du temps de *celuy* Evesque. » Id. — « Avoit à Gand un homme qui avoit esté brasseur de miel ; — *celuy* estoit entré en grand fortune. » Id.

Cest, ceste, cet, cette : « *Cest* moyen. »

Icelluy, iceluy, icelle : « *Icelluy* Dieu. » *Iceux.*

« *Ceste manière.* » — « *Cette* telle quelle faculté. » Montaigne. — « Or me veux retraire (borner) à la droite matière commencée et taire de *cette*, tant que temps et lieu viendront que j'en devrai parler. » Froiss. — « Je ne puis mieux que le vous representer en *cette* (lettre), afin que vous soyez, » etc. Marg. de Val.

Cestuy, cettuy : « *cestuy* pays. » — « J'ay peur que *cestuy* soit devenu fol. » — « *Cettuy* royaume. » Froiss. — « *Cettuy* fut grand. » Id. — « *Cettuy* vostre estre [1]. »

Icest, iceste : « *icestes* inclinations. »

Cil, plur. *cils.* « *Cil* messire Hugh. » Froiss. — « A *cil* ne s'en peust garder. » Id. — « *Cils* respondirent. » — « *Cils* qui estoient entrés. »

[1] *Cettuy-cy* est employé par Balzac.

Digitized by Google

Au XVI^e^ siècle on ajouta, dans certains cas, aux pronoms démonstratifs les adverbes *cy* et *là*. Le grammairien Meygret combattit cette adjonction comme inutile. « Cestuy-cy, cestuy-là, cette-cy, ceslui-là. » — « Il faut nécessairement qu'il passe par un de *ces* trois chemins : Ce n'est ny par *cettuy cy*, ni par *celuy-là* ; il faut donc infailliblement qu'il passe par *cet* autre. » Montaigne.

Pronoms possessifs.

§ 15. — Plusieurs pronoms possessifs en usage au XIII^e^ siècle ont cessé de l'être dès le XIV^e^, ainsi *mes, tes, ses*, au singulier pour *mon, ton, son*, n'a laissé de trace que dans *messire*.

L'élision de la voyelle finale du pronom *ma, sa*, devant un substantif commençant par une voyelle : *mespée, mamour, mame, same*, se voit encore dans les poésies de Froissart ; elle ne subsiste plus que dans *mamour* et *mamie*. Au XV^e^ siècle on a remplacé en pareil cas le pronom féminin par le masculin, pour éviter l'hiatus par une inconséquence grammaticale ; dès lors on dit *mon ame, ton épée, son épaule*.

Mien, tien, sien, pronoms possessifs proprement dits, devenaient adjectifs possessifs quand ils étaient précédés de l'article déterminant ou non déterminant ou d'un pronom démonstratif, comme en italien. « Cornelio avec *les siens* Italiens. » Montluc. — « *Un mien* amy. » Comines. — « *Cette sienne* éloquence. » Montaigne. — « A la priere *d'un mien* cher seigneur et maistre. » Froiss.

Les féminins *mienne, tienne, sienne*, n'ont prévalu qu'après le XIII^e^ siècle.

Le pronom démonstratif se plaçait même devant l'adjectif possessif. « *Cette vostre* doute. » Amyot.

Le pronom possessif admettait même les degrés de comparaison : « Les qualitez *plus vostres*. » Montaigne.

Pronoms relatifs.

§ 16. — Ce sont *lequel* et *qui*.

Lequel a quelquefois au datif *onquel* ; Rabel. et l'on trouve au féminin LAQUEL *chose* ; au pluriel *lesquieuls* ; au datif *ausquels*, quoique *aux* ne s'écrive pas *aus*, et *esquelz*. Rabel.

Digitized by Google

Qui, au nominatif, se met pour *ce qui*. « Nuit et jour il pleuvoit sur eux, *qui* leur fist moult de peine. » Froiss. — « Il estoit leger à parler des gens : sauf de ceux qu'il craignoit. *Qui* estoit beaucoup. » Comines. — « Quintilian parlant des anciens Romains: Peut-être (dit-il) parloient-ils tous comme ils escrivoient. *Qui* montre que de son temps on en usoit autrement » Pasquier. — « Que ce n'estoit rien de ceux qu'ils avoient fait mourir, si les principaux autheurs ne perdoient la vie, *qui* serviroit d'exemple à tout le royaume. » Montluc.

Qui pour *si quelqu'un*, *si l'on*. — « Seroit grand aumosne et grace envers nostre seigneur *qui* de tel meschef le pourroit garder. » Froiss. — « Il y auroit un grand point gaigné pour le soulagement de nostre misérable condition humaine, *qui* pourroit establir cette proposition vraye tout partout. » Montaigne.

Qui répété dans une série de membres de phrase de même construction, signifie *l'un*, *l'autre*, *un troisième*, etc. Quelques écrivains se servent encore, mais rarement de ce tour vieilli: « Le reste se retira en confusion, *qui* çà, *qui* là. — Leurs puissances (des dieux du paganisme) sont retranchées (limitées) selon nostre nécessité. *Qui* guérit les chevaux, *qui* les hommes, *qui* la peste, *qui* la teigne, *qui* la toux, *qui* une sorte de gale, *qui* une autre; *qui* fait naître les raisins, *qui* les aulx; *qui* a la charge de la marchandise. » Montaigne.

§ 17.— *Que* pour *qui:* « Les avocats *que* sont icy. » — « Les plus furieux combats *que* jamais aient estez. » — « Façons estranges *que* seroyent trop longues à raconter. » Rabel.

Que pour *ce qui :* « Voici *que* arriva un jour. » Id.

Ce que pour *ce qui:* « Ils remirent *ce que* brisé et rompu estoit. » Froiss. — Il veut connoistre *ce que* lui appartient. » Comines. — « Nous convoitons *ce que* nous est denié. — « *Ce que* nous effraya grandement. »

Que pour *ce que*. — « Ils lui demanderent *qu'*il voulait. » Froiss. — « Ces nouvelles vinrent au duc pour savoir *qu'*il en voulait faire. » Id. — « Je ne scay *que* je fais. » Rabel.— « Je me doute *que* c'est. » Id. — « Que fait-il? *Qu'*il fait mes bonnes gens ! » Id. — « Après qu'on lui aura appris ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entendra *que* c'est que Logique. » Montaigne. — Il regarde *que* c'est. » Marg. de Valois. — « Il demande *que* c'est. » Ead. — Em-

Digitized by Google

ploi fréquent dans Malherbe et Regnier. Dans Corneille, Hor. IV, 2,

Le roi ne sait *que* c'est d'honorer à demi.

« La dignité du tragique rejette ces expressions de comédie, » prétend Voltaire. Ce tour n'étant plus en usage de son temps, Racine ne l'a employé qu'une fois, dans les Plaideurs, II, 7,

Je ne sais *qu'est* devenu son fils.

Dont pour *ce dont, de quoi, à cause de quoi.*— « Il ouit les mementos des prebstres qui menoyent sa femme en terre, *dont* laissa son bon propous. » Rabel. — « La royne le voulut ouïr : *dont* ce bonhomme conceut un grand despit. » Brant. — « Le despit luy transperça le cœur *dont* il mourut. » Id.

Quoy, quoi, pronom relatif des deux genres et des deux nombres. — « L'estat en *quoy* estoit son armée. » Comines. — « Le renard *dequoy* se servent les habitants de la Thrace. » — « Les chiens *dequoy* se servent les aveugles. » Id — « Cette place forte et la façon *dequoy* je m'y garde. » Marg. de Val. — « L'appréhension *enquoy* elle m'avoit mise. » Ead. — « Tant de ruses et d'inventions *dequoy* les bêtes se couvrent des entreprises que nous faisons sur elles. » Montaigne. — « Ces circonstances *à quoy* ils veulent asservir leur foy. » Id.

On voit par quatre de ces exemples que *dequoy* s'écrivait en un seul mot. Comines écrit de même *parquoi*. — « *Parquoi* (par ces choses) on peut assez avoir d'informations. »

Quoy, au commencement d'une phrase, pour *ce que : Quoy voyant*, son père commenda... »

Corneille, Molière, Bossuet, Bourdaloue, Pascal, M^me^ Perier, usaient de même de ce pronom, qui plaisait aussi à Vaugelas. La Bruyère encore a écrit : « Ils sont élevés au centre des meilleures choses *à quoi* ils rapportent ce qu'ils lisent. » — *Quoi* a l'avantage de la brièveté; grand attrait pour Molière entre autres, qui évite le plus qu'il peut *lequel, laquelle;* il n'a employé ce pronom plus long que trente-sept fois dans toutes ses comédies.

§ 18.— *Où* pour *auquel, dans lequel, vers lequel*, etc., a le même avantage, et a joui de la même faveur dès le XIV^me^ siècle : « Un chevalier *où* moult se fioit. »

En, que quelques écrivains ne reconnaissent pas pour un pro-

Digitized by Google

nom, est un véritable pronom relatif, puisqu'il tient lieu d'un nom ou d'un autre pronom qui précède et qu'on ne veut pas répéter. Autrefois, on en usait plus largement que depuis; on le rapportait à la première et à la seconde personne non moins qu'à la troisième; à l'idée exprimée par une phrase entière, non moins qu'à une idée renfermée dans un seul mot. *En* ne signifiait pas seulement *de lui, d'elle, d'eux, de cela;* mais aussi *pour cela, par cela, à ce sujet, par ce moyen.* — Je la supplierai de ne plus vivre avec vous comme un enfant, mais de s'*en* servir comme de moy-mesme. » Marg. de Val. « Camillus s'*en* (à ce sujet) adressa encore aux officiers. » Amyot.

Corneille s'est porté héritier de cette large liberté, non sans encourir le blâme de Voltaire. On apprend de lui à tirer parti des ressources de notre vieille langue.

> Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais qui je suis:
> Vous voyez quels effets *en* ont été produits.
> Hér. IV, 4.

> Il conspira tout seul, tu n'*en* es point complice.

Il rapporte même *en* dans le sens du pluriel à un nom mis au singulier.

> J'apprends cent fois *le jour* que vous êtes en ville:
> *En* voici presque trois que je n'ai pu vous voir.
> Gal. du Pal. V, 5.

PRONOMS INDÉFINIS OU INDÉTERMINÉS.

§ 19. — *Un*, dans le sens de *quelqu'un, une personne*: « *Un* qui me ressemble. En y a maint *un*. » Montaigne.

On, l'on, s'écrit aussi *en, l'en*. L'article provient du primitif *hom, om, homme*. Dans le vieux italien, *uomo* se prend dans le sens de quelqu'un. *Man* signifiait dans l'ancien haut allemand *homme*, aujourd'hui *on*, et homme s'écrit *mann*.

L'on se mettait après le verbe, où nous mettons toujours *on*: « Voudroit-l'on dire? Pourroit-l'on? » Comines.

Aultre, autre, le plus souvent adjectif, est aussi pronom: « De l'un corps à *l'autre*. » Montaigne. — « L'un jugement subvertissant *l'autre* sans cesse. » Id.

Digitized by Google

A la fin du XVI^me^ siècle et dans la première moitié du XVII^me^, les écrivains amis de la concision faisaient usage de *autre*, pronom, pour *nul autre* ou *quelque autre*, *un autre*.

Qu'*autres* que moy soient misérables
MALH.

Et nostre affection pour *autre* que pour elle
Ne peut mieux s'employer.
MALH.

Je ne pense pas qu'*autre* que toi me blâme.
CORN.

Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre
Autre de plus de morts n'a couvert notre terre.
CORN. *Hor.* II, 5.

C'est la moelle de la langue du XVI^me^ siècle. — « *Une créature* raisonnable se peut-elle sacrifier à *autre* qu'à Dieu? » Bossuet.

Autruy, *aultruy*, pronom, est aussi employé adjectivement : *L'aultruy dangier*. Les Italiens disent de même *la coscienza altrui*.

Aucun, *aulcun*, pour *quelqu'un*. « Je l'essaie par la preuve d'*aucuns* de mes amis. » Montaigne. — « Cette mesure qu'*aucuns* luy attribuent. Id. Comme *alcuno* en italien, qui a le même sens; il dérive de *aliquis unus*.

Aucun est aussi adjectif pronominal : « Par *aucun* temps » (pendant quelque temps) O. d. la Marche. — « Ils doivent menager leurs vies à la mode que font *aucuns* avares leurs tresors. » — « *Aucunes choses* ils les ont escrites pour le besoin de la société publique. » Montaigne.

De là le sens de l'adverbe *aucunement*, en quelque chose, en quelque façon, d'une manière quelconque. — « Si ce rayon de la Divinité nous touchait *aucunement*, il y paroistroit partout. » Montaigne. — « Si nous n'*en* trouvons point (du soulagement), au moins serons-nous *aucunement* contens de l'avoir cherché. » Du Vair.

Au XVIII^me^ siècle :

En un mot l'aimez-vous? — Je l'aime *aucunement*,
Non pas jusqu'à troubler votre contentement.
CORNEILLE.

Digitized by Google

Alors Orphise,
De sa frayeur première *aucunement* remise,
Sait prendre un temps si juste....
CORN. *Menteur*, II, 5.

— « Mon esprit s'abat trop pour que des maux qui, tout cruels qu'ils sont, sont *aucunement* supportables. » Bossuet.

Nul pour quelqu'un, et dans ce cas parfois joint à *ne*. « A peine n'osait *nul* apparoir aux defenses. » Froiss. — Au pluriel : « Si vous estes legistes, *nulz* de vous. »

Nulli, *nullui*, personne.

Quant que, tout ce que, *quantum quod*. — « *Quant qu'*il vouloit commander. » Froiss. — Au XIII^me^ siècle, souvent *quanquil*.

Quelconque avec *ne*, personne. — « Il n'y avoit *quelconque* sans peril de mort. » Gerson.

Quel que se met devant un verbe, surtout devant *être*. « *Quels que* soient vos titres, *quelles que* paraissent vos intentions. » Avec un substantif ou un adjectif, nous disons : « *Quelques* mérites qu'il ait ; *quelque* part qu'il aille ; *quelques* grandes que soient ses fautes. » Autrefois on était moins attentif à cette distinction. Froissart dit : « Laissez-les aller *quel* part ils voudront. »

En *quel* lieu *que* ce soit je veux suivre tes pas.
MOLIÈRE, *Fách.*, III, 4.

Au pronom *chacun* répond l'adjectif pronominal *chaque*. Autrefois *chascun* était aussi adjectif et se plaçait immédiatement avant son substantif : « *Chascun* mois. » Comines. — « *Chascun* cop qu'il ravit. »

NOMS DE NOMBRE.

CARDINAUX.

§ 20. — Les différences d'avec la langue actuelle sont peu nombreuses.

Outre *deux* on avait *ambe*, *ambes*, signifiant aussi *avec* ; de *ambo* : quelquefois *ambe les deux*, *ambedeux*, *andeus*, comme en italien *ambedue*, *ambedui*. Il ne nous en est resté que le substantif *ambe*, terme de loterie.

Digitized by Google

On avait *septante*, qui ne s'est conservé que dans la *Version des Septante*, traduction grecque de l'Ancien Testament; de plus *huytante* et *octante* pour quatre-vingts; probablement *nonante*, qui subsiste encore comme provincialisme, à côté des trois mots précédents.

Les multiples de *vingt* étaient plus usités. Nous n'avons conservé que *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, et comme nom propre de l'hospice des aveugles les *Quinze-vingts*. *Six-vingts* était fort en usage au XVII^me^ siècle. Au XVI^me^, Montluc parle de *six ou sept vingt gentilshommes*, et ailleurs de *huit vingt; trois vingt* se lit aussi, *onze vint* dans un roman du XIII^me^ siècle, et *douze vingts* dans Joinville. En anglais on comptait de même par vingtaines, *score: threescore, sixscore*, etc.

On voit par ces exemples, exactement copiés, que dans les multiples *vingt* s'écrivait avec ou sans *s*, arbitrairement et non comme aujourd'hui d'après une règle fixe; ajoutons que Montluc écrit *six vingts mille francs*, et Comines : *l'an mil quatre cens quatre-vingts et trois*. Il en était de même de *cent:* « L'an mil cinq *cent.* » — « Plus de *cens* mille francs. » Comines.

Mille et *mil*, on vient de le voir, servent également pour les dates. Ils servent indifféremment aussi pour le nombre des objets. La Boëtie dit: « Les batailles qui ont esté données *deux mille ans* » (il y a 2000 ans). Montluc vient de parler de six vingts *mille* francs; » ailleurs il écrit « quatorze *mil* livres; *mil* hommes, » et à peu de d'intervalle, « *dix mil* francs, six vingts *mille* francs. »

Un sabreur n'y regarde pas de si près; mais des écrivains plus pacifiques sabraient de même l'orthographe.

ORDINAUX.

§ 21. — Le vieux français avait de plus que nous une double forme pour les adjectifs ordinaux des six premiers nombres. Nous n'avons conservé complétement que le mot *second;* les autres cinq n'ont gardé qu'un emploi restreint.

Prime se retrouve dans un mot créé par Montaigne, un esprit *prime sautier*, comme dans *prime* et *primer*.

« Le *premier* luy apprenait la religion ; le *second* à estre toujours véritable : le *tiers*, à se rendre maistre des cupidités : le *quart*, à ne rien craindre. » Montaigne.

Digitized by Google

Au XIII^me^ siècle, la terminaison de la plupart des nombres ordinaux était *ime* en Normandie, *isme* en Picardie ; *vintime*, *trentisme*. C'est au XIV^me^ que la terminaison *ième* commence à être employée plus fréquemment et avec quelque régularité (Burguy, I, 116).

Alors aussi prévaut l'usage d'exprimer les fractions par un seul mot (Ib. 118).

Le tiers, *le quart*, fraction. *Le tiers et le quart*, les premiers venus, la troisième et la quatrième personne qu'on rencontre. *Tierce*, *quarte*, *quinte*, *sixte*, termes de musique et de jeu. *Tierce* et *quarte*, termes d'escrime et de médecine ; *tierce*, de plus, terme d'église, d'astronomie et d'imprimerie.

Quint, *Charles-Quint*, *Sixte-Quint*.

VERBES.

§ 22. — La formation d'après le latin des verbes romans et français en particulier, a été savamment exposée par MM. Diez, Fallot, Ampère, Burguy, Orelli et d'autres. Cette matière est en dehors du domaine élémentaire. La flexion latine a servi de modèle à la flexion française : plus reconnaissable dans le vieux français, elle l'est pourtant encore aujourd'hui. Au XII^me^ et au XIII^me^ siècle se forme, au XIV^me^ se présente à peu près formée, la conjugaison telle que nous la possédons dans ses modes, ses temps et ses personnes. Nous n'avons ici qu'à signaler quelques différences.

Les savants n'admettent que trois conjugaisons que caractérisent les terminaisons du présent de l'infinitif et du participe passé :

1^e^	Infinitif *er*,	Participe *é*,	anciennement *ed*	ou *et* ;
2^e^	*ir*,	*i*,	« *id*	ou *it* ;
3^e^	*eir*, oir, re,	*u*,	« *ud*	ou *ut*.

La troisième comprend ainsi la troisième et la quatrième de nos grammaires à partir du XVI^me^ siècle, époque du début de la science grammaticale en France. Dans cet essai, nous suivrons la division vulgaire par trois raisons : 1^o^ la voyelle finale *u* du participe est celle de tous les verbes en *oir*, mais non de tous ceux en *re* ; 2^o^ le futur de l'indicatif se forme de l'infinitif, mais non exactement de la même manière dans les verbes en *oir* et dans ceux

Digitized by Google

en *re*; 3° il est avantageux qu'un ouvrage élémentaire se rattache aux cadres reçus quand la logique et l'intérêt des choses ne s'y opposent pas.

C'est aussi dans les cadres de la grammaire usuelle que rentrent les différences de flexion auxquelles se borne l'exposé suivant. Nous ne choisissons dans chaque conjugaison que quelques exemples essentiels, et ne donnons guère que les modes, les temps et les personnes qui se rencontrent dans notre double recueil.

Orthographe.

§ 23. — Aux observations générales sur l'orthographe faites ci-dessus, page 60, nous en ajoutons quelques-unes relatives aux verbes.

Les manières diverses d'écrire les finales qui caractérisent les temps et les personnes, ne sont pas des différences d'un siècle à l'autre, mais se remarquent dans la même page ou même dans peu de lignes; par exemple, à l'imparfait de l'indicatif, j'*aimoy*, j'*aimoye*, j'*aimoys*; au conditionnel présent: je *pourroy*, je *pourroie*, je *pourroye*, je *pourrois*.

L'*s* final se trouve, mais plus rarement, à la première personne de ces deux temps tout comme du présent et du prétérit défini de l'indicatif, et à la seconde personne du singulier de l'impératif

Je *di*, *m'esbahy*, *fay*, *voy*, *enten*, *crain*, *respon*, mais aussi: je *prens*.

J'*eu*, je *fu*, *peu*, *fy*, *vy*, *vey*, *vein*.

A l'impératif: *ren*, *fay*.

Même à la seconde personne du présent de l'indicatif, mais rarement: *tu parle*.

Le *t* final se met ou se retranche à volonté à la troisième personne du singulier du prétérit dans les trois dernières conjugaisons.

Il *fu* ou *fut*, *sceu* ou *sceut*, *nasquy*, *vy*, *volu*, *fy*, *fit*, *fist*.

A la troisième personne du singulier du présent et du prétérit défini de l'indicatif, le *t* final est souvent remplacé par *d*, mais pas régulièrement.

Il *void* ou *voit*, *croid* ou *croit*; il *condui*.

Il *vid*, il *conclud*.

Digitized by Google

Au prétérit défini *int* s'écrit toujours par un *t*, qui au pluriel se change en *d*: *Vint, vindrent; print, prindrent.* Au XVII^me^ siècle cette consonne, même adoucie, disparut.

Le *t* final remplace quelquefois le *d* qui fait partie de la racine du mot, à la troisième personne du présent de l'indicatif, après un *n*: il *rent, prent, respont.*

On observe çà et là des suppressions moins régulières de consonnes finales : nous *revenon*, ils *firen*.

Les deux derniers faits et quelques-uns des précédents nous portent à croire qu'autrefois la prononciation inclinait vers le laisser-aller recommandé par M. Génin, à l'exclusion de la liaison des mots par les consonnes finales[1].

L'*s* avant le *t* final ne manque jamais à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : qu'il *allast, fist, reçust.* Dans la personne correspondante du prétérit défini, l'*s* se met ou ne se met pas : Il *fit* ou *fist*; il *volut*, ou *volust*.

Entre *i* et *y* le choix était arbitraire : Je *di* ou *dy*; il *fi* ou *fy*; je *voulois* ou *vouloys*; il *voudroit* ou *voudroyt*. — Mais on ne réunissait pas ces deux voyelles là où la logique grammaticale a, depuis, exigé leur réunion : l'imparfait s'écrivait comme le présent, dans *cryons*, par exemple, où il faudrait *cryions*, comme nous écrivons *criions*.

La terminaison *és* au lieu de *ez*, à la seconde personne du pluriel, *vous aimés, irés*, est représentée comme une innovation du XVI^me^ siècle. Jean Pillot, qui publia une grammaire française en 1581[2], dit que de son temps l'on commençait à écrire par *és*, mais que les vieillards écrivaient encore par *z*. On voit, mais rarement, *és* dès le XIV^me^ siècle.

Le participe présent se termine en *ent* au lieu de *ant* chez quel-

[1] *De la prononciation du vieux français. Revue de Paris*, janvier 1856, p. 351.

[2] *Gallicæ lingua Institutio, latino sermone conscripta, per Joannem Pillotum*, Parisiis 1581 ; 1 v. in-8°. — M. *Livet*, dans son savant et utile livre : *La Grammaire française et les grammairiens au XVI^e^ siècle*; Paris 1859; in-8°, ajoute au fait que nous venons de rapporter la note suivante : « Cette orthographe (*és*) extrêmement répandue, en fait, dans les manuscrits du XVII^e^ siècle, — je citerai entre autres ceux du P. Joseph et de Chapelain, — est très-rare dans les livres imprimés, et ne semble pas avoir été soutenue par les grammairiens. » P. 309.

Digitized by Google

ques écrivains, Rabelais entre autres: « *Entendent*; plusieurs vices tous *tendens* au délit et aise du corps; » — *cognoiscent* et au pluriel *cognoiscens*.

Le participe passé de la troisième conjugaison et d'une partie de la quatrième se termine en *u*: *solu*, *condolu*, plus souvent écrit *eu*: *peu*, *sceu*, *veu*. Ronsard fait rimer ce dernier mot avec le *feu*. Montluc écrit dans un endroit *vu* et *cogneu*.

Ce même participe prend souvent au singulier l'*s* ou le *z*, ordinairement marque du pluriel. *Il fut corociez*. *Vous avez estés*, en parlant à une seule personne. *De luy suis eschapez*. — *Son cuer fut par esjoyz*. — *Quant il fust venus*. — Ces exemples sont du XIV^me^ siècle.

Dans quelques documents de la première partie du XIV^me^ siècle, la première personne du pluriel conserve l'*m* de la terminaison latine, ensuite remplacé par *n*: *nous avoms*, *offroms*, *desiroms*, *savissioms*, *quidoms*, *treoms* (de trere, traire, tirer). — Dans un passage de Froissart, *sumus* a conservé sa forme toute latine, à la place de sa transformation.

Enfin, par un rapprochement avec le latin, Rabelais encore écrit souvent au prétérit défini : ils *entrarent* (intrarunt), *allarent*, *parlarent*.

CONJUGAISON.

Verbes auxiliaires.

§ 24. ESTRE, ESTER. — ÊTRE, RESTER.

Participe présent. Estant.

Passé. Esté (ayant esté). « D'autres *esté* ses adversaires. » Chr. de P.

Indicatif. Présent. Je suis.... Nous sommes; nous sumus. Froissart.

Prétérit défini. Je fui, forme primitive, se rencontre encore.

Prétérit indéfini. J'ai été, je suis été [1]. Montluc. « Possible ne *fussiez-vous esté* pris. » Brant.

[1] En italien *sono stato*; en allemand *ich bin gewesen*.

Digitized by Google

AVOIR, AVER, HAVOIR.

Au XVI^e^ siècle le grammairien Dubois écrit tout le verbe avec *h*, de *habere*.

Participe. Prétérit.	Heu, eu.
Indicatif. Présent.	Il ha, hat [1].
Imparfait.	J'avoye, vous avoiez.
Prétérit défini.	Il ut; il y eult. Nous omes, vous otes, ils orent.
Futur.	J'averai [2]. Froissart. Nous averons, arvons; vous aurez, arez.
Impératif.	Hai.
Subjonctif. Présent.	Il aye.
Imparfait.	Il eust.
Conditionnel.	J'averoye, averroye,.... Vous averiez, averriez.

Première Conjugaison.

ALLER [3].

§ 25. — Dans plusieurs langues romanes le verbe correspondant s'est complété, comme *aller*, par des emprunts faits aux verbes latins *ire* et *vadere*. Dans le vieux français les derniers seuls doivent trouver place ici.

Indicatif. Présent.	Je vois, voys, vas; il voist, il revoist (retourne); ils voysent.
Subjonctif. Présent.	Je voye, voise; ils voisent.

COMMANDER.

Indicatif. Présent.	Je command; — à Dieu je te command (recommande).

Plusieurs verbes de la première conjugaison retranchent ainsi à la première personne du présent l'*e* final. — Je convent (*conventer*, s'engager). Je supply.

[1] Contracté de *habet;* allem. *hat.* Dubois écrit aussi *hat.* « Peut-être, dit M. Livet, la prononciation lui donnait-elle raison, quand le verbe se trouvait devant les voyelles, et peut-être disait-on : *il hat un livre.* Ces liaisons faites en haine de l'hiatus sont de règle dans certains patois. »

[2] Régulièrement formé de *aver;* mais les temps dérivés ont survécu à l'infinitif.

[3] Voir sur l'étymologie de ce verbe le savant article plein de perspicacité de M. Diez, *Etym. Wörterb.* 18.

Digitized by Google

DONNER.

Subjonctif. Présent. Il doint.

ENVOYER.

Indicatif. Futur. J'envoiray.
Conditionnel. J'envoiroye.

LAISSER.

Indicatif. Futur. Je lairay, lairray.
Subjonctif. Présent. Il laist, lest, aussi employé pour l'indicatif.
Conditionnel. Je lairois, lairrois.

Une particularité dans l'imparfait du subjonctif de la première conjugaison est exprimée en ces termes dans la grammaire de Jean Pillot : « A la première et à la seconde personne du pluriel dites *aimissions, aimissiez ; louissions, louissiez*, etc. et non *aimassions, ainassiez*, etc. J'ay quelquefois trouvé dans mes lectures, ajoute-t-il, *estimassiez aimassiez* et autres semblables, et c'est ainsi que les Poitevins, entr'autres, écrivent et prononcent toujours. » — Froissart écrit *accordissiez, gardissions, ouvrissent*, de *ouvrer* (travailler). Montluc *ostissions*, Calvin *trouvissiez*. Nous avons même lu le prétérit défini *il marchit*. — Pillot a donc trop restreint la règle [1].

En général le vieux français aimait la voyelle *i* dans certaines terminaisons des verbes ; il la préférait à l'*u : il corist* (courut), *ils corirent, je corisse, voulsisse* (voulusse) ; il préférait aussi l'*i* pur à l'*i* modifié par le son nasal *n* dans *in* : *je venisse, il venist, je tenisse. Reconnissant*, participe de *reconnoistre. Apparissant*.

Deuxième Conjugaison.

§ 26. FAILLIR.

Participe présent. Faillant.
Indicatif. Présent. Il fault, faut. Vous faillez, ils faillent.
Futur. Il faudra.

[1] Le dialecte parisien repousse les imparfaits du subjonctif et les remplace par le présent : *il fallut que j'aille*. Il paraît qu'à la fin du dernier siècle encore, les terminaisons *asse, assions, assiez*, n'obtenaient pas toujours faveur, même dans les hautes régions littéraires, puisque Urbain Domergue, dans sa fougue grammaticale, s'écria un jour devant l'Académie française : « Messieurs, je voudrais que vous vous enthousiasmassiez pour nos imparfaits en *asse*. »

Digitized by Google

FERIR.

Participe passé. Feru.
Indicatif. Présent. Il fiert (de Afferir); affiert.
Imparfait. Ils feroient.
Prétérit défini. Il ferut.

ISSIR.

Participe présent. Issant.
Indic. Prétér. défini. Il issit.

JOYR, JOUYR.

Participe présent. Joyant.
Indicatif. Présent. Il joyt.

MOURIR, MORIR, MURIR.

Indicatif. Présent. Je muir. Ils morent.
Futur. Je morrai.
Impératif. Morez.

OYR, OUÏR.

Participe présent. Oïant, ouyant, oyant.
Passé. Oy, ouy, ouyes [1].
Indicatif. Présent. Je oy, il oyt, ot, vous oyez, oïez, oez; ils oyent, ouent.
Imparfait. Il ouyoyt; nous oyons, oïons; ils oyoient.
Prétérit défini. Je ouïs, il oy, oyt, vous ouistes, ils ouirent.
Futur. Nous orrons, vous orrez, oïrez, ils orront, oïront.
Impératif. Oyez.
Subjonctif. Imparf. Il oyst, ouist, ils oissent.

RECUEILLIR.

Indic. Prétér. défini. Ils recueillierent.

TENIR.

Indic. Prétér. défini. Il tenist, tenit, tiensit, tint; ils tiendrent, tindrent.
Subjonctif. Imparf. Vous tenissiez.
Conditionnel. Prés. Ils tenroient.

[1] Dans la première moitié du XVII[e] siècle, nous voyons encore *oyant* (Regnier et Berthelot). *J'oy* (Regnier). *J'ois* (Corn.). *J'oyois* (Regnier, Malh.). *Il ouit*, prétér. déf. (Malherbe). *J'orrai* (Corn.); *il orra* (Malh.), *oira* (Regn.). Ménage écrit en 1666 : « Nous disons présantement (sic) *on m'oira, nous oirons, vous oirez.* » — *Oyons* (Corn.). *Que nous oyions* (Mol. Préc. réd. 1659).

Digitized by Google

TOLLIR (ôter, enlever).

Indic. Prétér. défini. Il tollat.
Futur. Ils toldront.

VENIR.

Indic. Prétér. défini. Il venist, venit; il viensit; il vint, ils vindrent.
Subjonctif. Présent. Il vieigne; ils veignent.
Imparfait. Il venist.

Troisième Conjugaison.

§ 27. CHOIR, CHEOIR.

Participe passé. Cheu, chu, cheust.
Indicatif. Présent. Il cheoit, chet, chiet, ils cheent, chieent.
Prétérit défini. Il cheut (recheut), chey (il lui meschey); ils cheurent, cheirent.
Prétérit indéfini. Ils sont cheux.
Subjonctif. Imparf. Ils cheissent.
Conditionnel. Il cherroit.

CHALOIR.

Indicatif. Présent. Il chault, chaut.
Futur. Il chaulra.
Subjonctif. Présent. Il chaille.

DEVOIR.

Indic. Prétér. défini. Il deust, deut.
Subjonctif. Présent. Je doye, il doye.
Imparfait. Il deuwist, Froiss.; ils deussient.

DOULOIR.

Indicatif. Présent. Il nous deult.

POUVOIR.

Indicatif. Présent. Il poet, puet, peust; ils poiount; pevent, peuent.
Prétérit défini. Je peuz, il pot; peust, peult, ils peulvent.
Subjonctif. Présent. Il puist.
Imparfait. Il peust, peult.
Conditionnel. Il purroit.

POURVOIR.

Indic. Prétér. défini. Il pourvey, ils pourveirent.

Digitized by Google

SÇAVOIR.

Indicatif. Présent. Je sçay, il scet, ils sevent.
Prétérit défini. Il sot, seut.
Subjonctif. Imparf. Nous savissions.
Conditionnel. Je sarroye.

VALOIR.

Indic. Prétér. défini. Il vaulsist.
Subjonctif. Imparf. Il vaulsist.

VOIR, VEOIR.

Participe présent. Veant.
Passé. Vehu, veu.
Indicatif. Présent. Nous veons, vous veez.
Imparfait. Il veoit, ils veoient.
Prétérit défini. Je viez, je vei; il veid, vid, visist (rare).
Futur. Vous voirez.
Impératif. Veez.
Subjonctif. Imparf. Je veisse.

VOULOIR.

Indicatif. Présent. Je veuil, il voult, volt; vous voillez, voillés.
Imparfait. Vous vouliés.
Prétérit défini. Il volust, volut, voulsist; ils vaurent.
Futur. Ils veuront, vauront.
Impératif. Veuillés.
Subjonctif. Présent. Je veuille, il veuille, vous vuilliez, ils veuillent.
Imparfait. Il voulsist, vousist, vous voulsissiez, ils voulsissent, vousissent.
Conditionnel. Je vouldroye, il vaurroit, vous vourriez.

Quatrième Conjugaison.

§ 28.

ABSOUDRE.

Indic. Prétér. défini. Il absolut.

BRUIRE.

Indicatif. Présent. Ils bruyent.

CROIRE, CRAIRE.

Indicatif. Présent. Nous creons, vous creez, crees.
Subjonctif. Imparf. On creist.

Digitized by Google

DIRE.

Indicatif. Présent. Ils dient.
Prétérit défini. Il deist, ils distrent.
Subjonctif. Présent. Je die, il die (Amyot de même : *benie*), vous dyés, ils dient [1].

ESLIRE.

Indic. Prétér. défini. Il eslisit.

ESCRIRE.

Indicatif. Imparfait. J'escripsois.
Prétérit défini. Il escripst (scripsit); ils escripsirent, escripstrent, escristrent, escrirent.
Futur. Escriverè.

ESMOULDRE (émoudre).

Indicatif. Présent. Il esmoult.

FAIRE.

Subjonctif. Présent. Je face, etc.

FEINDRE.

Subjonctif. Présent. Ils faindissent.

METTRE.

Indic. Prétér. défini. Nous meismes.

PLAINDRE.

Participe passé. Pleint.
Indic. Prétér. défini. Il plainsit.

PRENDRE.

Participe passé. Prins.
Indic. Prétér. défini. Je prins, ils prindrent.
Subjonctif. Présent. Je preigne, prengne; ils preignent.
Imparfait. Je prinsse, il prensist, il prensissent.

RÉSOUDRE.

Indicatif. Présent. Il résolut (Montaigne).

[1] *Die*, fort en usage jusqu'après le milieu du XVII[e] siècle, fut encore employé en 1670 dans *Bérénice*, en 1672 dans les *Femmes savantes* et dans *Bajazet*, en 1674 dans *Iphigénie*. Vaugelas écrit souvent *quoiqu'on die* et paraît, dans une de ses remarques, le préférer à *quoi qu'on dise*. L'Académie, dans son observation sur cette remarque, décide qu'il ne faut plus se servir de *quoi qu'on die*, en ajoutant « qu'il s'est dit autrefois, surtout en poésie. »

Digitized by Google

TRAIRE (*trahere*), (attraire, retraire).

Participe passé. Trait.
Indicatif. Imparfait. Ils traioient.
Prétérit défini. Il traist, se retrait, trairent, retrairent, retrahirent.
Futur. Il traira.

VAINCRE.

Indicatif. Futur. Je vainqueray.

VIVRE.

Indic. Prétér. défini. Je vesquy, nous vesquismes, ils vesquirent.

Verbes de plusieurs conjugaisons.

Un certain nombre de verbes ont plusieurs infinitifs de différentes conjugaisons. Les temps des autres modes dérivent tantôt de l'un, tantôt de l'autre ; de là une flexion mélangée.

Première et deuxième Conjugaisons.

§ 29. AFFERER, AFFERIR.

Indicatif. Présent. Il affiert (il convient).
Prétérit défini. Il affera.

FINER, FINIR.

Participe présent. Finissant.
Indicatif. Présent. Il fine.
Prétérit défini. Il fina.
Conditionnel. Il finiroyt.

GISER, GEHIR, GESIR.

Participe passé. Geu.
Indicatif. Imparfait. Ils gissoient.
Prétérit défini. Ils girent.
Futur. Il gerra.

HEER, HAÏR.

Indicatif. Présent. Je hay.
Imparfait. Il heoit.

RECOUVRER, RECOUVRIR (recommencer, récupérer).

Participe passé. Recouvré, recouvert.

Digitized by Google

Première et troisième Conjugaisons.

§ 30. SEER, SEOIR.

Participe présent. Seant.
Passé. Sis, sise.
Indicatif. Présent. Il seoit, sied, sist (il convient).
Imparfait. Seoit.
Prétérit défini. Il sist, ils sistrent, se seirent.
Subjonctif. Prétérit. Il siese.
Imparfait. Il sist, ils sissent.

VEER, VEOIR.

Participe passé. Veu, vehu.
Indicatif. Imparfait. Je veois, il veoit.
Prétérit défini. Je viez.

Première, troisième et quatrième Conjugaisons.

§ 31. PARRER, PERER, PAROIR, PAROISTRE; APPAIRER, APPAROIR, APPAROISTRE.

Indicatif. Présent. Il pert, appert; ils perent.
Futur. Il parra, appaira.

Deuxième et troisième Conjugaisons.

§ 32. FAILLIR, FALOIR, FALLOIR.

Participe présent. Faillant.
Passé. Failli.
Indicatif. Présent. Il faille, faut (manque, ne peut pas), vous faillez, ils faillent.
Imparfait. Il falloit, failloit, failloyt.
Futur. Il fauldra, faudra.
Subjonctif. Présent. Il faille.
Conditionnel. Il fauldroit.

Deuxième et quatrième Conjugaisons.

§ 33. NASQUIR, NAISTRE (P. de la Ramée, Grammaire).

Participe présent. Naissant.
Passé. Nay.

Digitized by Google

Indicatif. Présent. Il naist.
Prétérit défini. Il nasquy.

QUERIR, QUERRE, QUISTRE.

Participe présent. Querant.
Passé Quis.
Indicatif. Présent. Je quier, quiers, tu quiers, nous querons.
Imparfait. Je queroye.
Prétérit défini. Je quis, il quist, quit, resqui, quistrent, quirent.
Subjonctif. Imparf. Je quisse.

SUIR, SUIRE, SUIVIR, SIVIRE, SUIVRE.

Participe passé. Suis (je poursuis).
Indicatif. Imparfait. Je suioye, il suioyt.
Prétérit défini. Ils suirent (ils acconsurent, de *acconsuivre, acconsieure,* suivre de près, atteindre).
Subjonctif. Présent. Ils suissent.
Imparfait. Ils sivissent.

Troisième et quatrième Conjugaisons.

§ 34. ARDOIR et ARDRE, quelquefois ARDER.

Participe présent. Ardant. Il est resté dans notre adjectif *ardent.*
Passé. Ars, arse, art.
Indic. Prétér. défini. Il ardit, ils ardirent.

SOULOIR, SOLOIR, SEULDRE.

Indicatif. Présent. Il seult (*solet*); (il a coutume, il est d'usage); ils seulent.
Imparfait. Je souloye, tu soulois, il souloit, nous soulions, vous souliez, ils souloient [1]. Grammaire de J. Garnier.

PRÉPOSITIONS.

§ 35. — Quelques prépositions anciennes n'existent plus dans la langue actuelle; d'autres y sont restées; mais leur emploi diffère

[1] La Fontaine a employé cet imparfait dans son épitaphe :

Quant à son temps bien sçut le dispenser :
Deux parts en fit dont il *souloit* passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Digitized by Google

à quelques égards de celui que nous en faisons. Avec la diversité de leurs significations, que nous exposerons, elles forment un des liens de la langue ancienne et de celle du XVII[e] siècle. En général les prépositions sont une partie importante de la linguistique. Comme expression de la liaison des idées et de leurs rapports, souvent les plus délicats.

Prépositions inusitées maintenant.

ATOUT, A TOUT.

Avec « *Atout* son ost. » Froiss. (Avec toute son armée). — « Conduisant ce lion *à tout* une petite lesse. » Montaigne. — « *A tout* nos dents et nos griffes. » Id.

EMMI.

Parmi. Proprement *en mi*, au milieu.

ENCONTRE.

Contre « Aller *encontre* l'ennemi. » Ital. *Incontro*, ordinairement avec le datif, *incontro à*.

ENTOUR.

Autour. Avec le régime direct : *Entour luy*.

LEZ.

A côté, près, avec le régime direct. *Plessis-lez-Tours*, maison de campagne, château près la ville de Tours. Nom d'un château de Louis XI, sa demeure.

Aussi *de lez*. *De lez luy*. Froiss. (Auprès de sa personne.)

PUIS.

Depuis « *Puis* l'an de grâce 1336. » Froiss. — « *Puis* le temps du gentil roi Arthur. » Id. — Adv. « Donc *puis* il lui meschey. » Id.

SUS.

Sur « *Sus* l'instant. » Rabel. — « *Sus* eux. » Ronsard. — « *Sus* bout, » sur-le-champ. Montaigne.

Digitized by Google

Prépositions restées dans notre langue.

A (à)

§ 36. — Avec. « Le royaume de France ne fust oncques si desconfit qu'on n'y trouvast bien toujours *à* qui combattre. » Froiss. — « Et s'en affuit le roy d'Angleterre *à* moult peu de gens. » Id. — « Le chevalier se conseilla *aux* (délibéra avec les) autres barons et chevaliers. » Id. — « Et nous, *à tout nostre sçavoir*, nous plongeons aux abismes infernaux. » Montaigne. — « La société de l'homme *à Dieu*. » Id. — « Il joua as eschecs *à* Jehan de Chandos. » Vie de Duguesclin.

Contre. « Se courrouçant *aux* archers de cette indiscrétion. » Marg. de Val. — « Changer la terre *à* de plus dignes lieux. » Malh.

Dans, en. « La Justice divine punissant *aux* enfans la faute des pères. » Montaigne. — « De ce sçavoir, il faudroit qu'elles se ressouvinssent encore estans *au* corps. » Id. — « Plongé en l'oysiveté et *aux* delices. » Id. — « Se mettre *à* chemin. »

De. « Compagnon *à* quelqu'un. » — « Fils *au* roy. » Froiss. — « Qui fust père *au* gentil roy Edouard. » Id. — « Il fust moult amy et secret (confident) *à* très-noble et douté seigneur. » Id. — « Prendre congé *à* quelqu'un. » — « Quelque gentille flamme qui eschauffe le cœur des filles bien nées, encore les despend on *à* force du col de leurs mères. » Montaigne.

Par. « Ne se faut point laisser endormir *au* plaisir. » Id. — « Tous les roys ont eu tousiours cela : ils se laissent gouverner *à* quelques uns, peut-estre trop. » Montluc.

Pour. « Nous faut-il meilleure preuve *à* juger l'impudence humaine? » Montluc.

AU DELA.

« *Au delà* cette vie. » Montaigne

AU TRAVERS.

« *Au travers* tous les deux. » Id.

AVEC.

Cette préposition a eu, dans la langue romane, plusieurs formes :

Digitized by Google

avec, *avoec*, *aveuc*, *awieuc*, *avieuc*, *awecque*, *aveuques*, *avoecques*, *avuec*[1]. Du XIV^me^ au XVI^me^ siècle, elle ne s'offre plus guère que sous trois formes, mais chez les mêmes auteurs : *avecques*, *avecque*, *avec*. — *Avecques* est la manière dont Montaigne l'écrit le plus souvent[2].

L'*s* final ajouté à quelques prépositions et adverbes ou supprimé, n'est pas un calcul de versification; les deux manières d'écrire sont aussi communes aux prosateurs; l'orthographe s'est ainsi formée arbitrairement, et la versification en a fait son profit : *doncque* et *doncques*, *jusque* et *jusques*, *guère* et *guères*, *méme* et *mémes*.

DE.

Avec, par, marquant l'instrument, la manière, le moyen, la cause. « Tuer *de* glaive. » Montaigne. — « Il y pourvey *de* remède moult felonneux. » Froissart. — « Pour monstrer *de* quelle renardise et finesse ces saincts frères se sont insinuez entre nous. » Pasquier. — « Trois gentilshommes qui *d'*une hardiesse incroyable soustenoient seuls l'effort de son armée victorieuse » — « Nous soustiendrons ces flots *d'*une fermeté inflexible et immobile. » Montaigne. — « Voyez l'horrible impudence *de* quoy nous pelotons les raisons divines. » Id.

En. « Confiance *de* sa grâce. » — « Cellui-cy semble encherir sur les autres *de* ce qu'il s'adresse à ce moyen de prime. » Montaigne.

DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS.

§ 37. — Ces quatre mots ne sont plus aujourd'hui qu'adverbes : jusqu'après le milieu du XVII^me^ siècle ils ont été adverbes et prépositions.

« *Dedans* ce livre. » Froissart. — « Avoir le pied *dedans* la fosse. » Marot. — « *Dedans* mes champs ma pensée est enclose. » Desportes. — « *Dedans* dix jours. » Froissart.

[1] Des diverses étymologies imaginées par les savants (voir *Ampère*, *Histoire de la formation de la langue française*, 291), la plus naturelle est celle qu'a défendue M. Diez (Rom. Gr. II, 405) ; il dérive *avec* du roman *ab*, qui correspond au latin *apud* et de *oc*, latin *hoc*, près de cela, en cela.

[2] *Avecques* se voit encore au XVII^e^ siècle chez Regnier ; *avecque* très-souvent dans Corneille et Molière, comme aussi dans La Fontaine. Regnard même l'a encore employé trois fois dans le seul *Joueur*.

Digitized by Google

« *Dehors* la terre il tire les trésors. » Regnier.

« *Dessous* le joug. » Regnier. — « *Dessous* cette Ægide; — *Dessous* les feuillées. » Malherb.

« *Dessus* ma lyre. » — « *Dessus* le dos. » Ronsard. — « Pour venir *dessus* ces discours. » Brantôme. — « Pallis *dessus* un livre. » Regnier.

On écrivait aussi *desur* et *de sur:* « Les peuples d'Espagne l'un *desur* l'autre ruez[1]. » Ronsard. — « *De sur* terre. » Amyot.

DEVANT, DERRIÈRE.

§ 38. — Se disent de la place occupée dans le temps et dans l'espace, et signifient *avant* et *après*. Le temps et l'espace sont deux notions correspondantes; ils sont les milieux où se passent les événements, et de plus se servent de mesure l'un à l'autre; de là les mêmes mots pour des idées des deux ordres, le mot *espace* par exemple : *un espace de temps, une heure de temps, une heure de chemin*. C'est le cas des particules *où, là, après, dans*, etc., et aussi *devant* et *derrière*. — « *Devant* ce. » Froiss. — « La nuict *devant* la misérable course en lice. » Marg. de Val. — « Ne l'avois-je pas veu *devant* hyer ? »

On emploie aussi ces mots adverbialement: « Dès le soir *devant*. » Ead.

De même substantivement pour le temps antérieur et le temps postérieur : « La mort occupant tout le *devant* et tout le *derrière* de ce moment (la vie), et encore une bonne partie de ce moment. » Montaigne[2].

[1] Corneille a écrit deux seules fois *de sur* :

Ses regards DE SUR *vous ne pouvoient se distraire.*

Gal. du P. I, 9 ; mais cela signifie : *de dessus vous, de vous.*

Ils ont vu tout cela DE SUR *une éminence,*

Suite du Ment. III, 4.

[2] *Devant* pour *avant* et *auparavant* est resté longtemps en usage dans le XVII^e^ siècle.

Il vit sa récompense acquise avant la peine,
Et *devant* le combat sa victoire certaine. Corn. Gal. du P. II, 7.

Bossuet : *six jours* DEVANT PAQUE. — *C'est ce qui arriva un peu* DEVANT *la guerre de Judée*, et à la page suivante : *C'est ce qui est arrivé... un peu* AVANT *la guerre de Judée.* — DEVANT *ce temps* (l'âge de vingt ans) *l'on est enfant.* Pascal.

Digitized by Google

EN.

§ 39. — A. « *En* sa venue. »

ENVERS.

En comparaison de, au prix de : « Ce qu'on t'a rapporté *envers* ce que nous eussions dit, ne fust que jeux. »

OUTRE.

Comme préposition de lieu, ne sert plus que dans les mots composés, *outre-mer*, *outre-Rhin*, *outre-Rhône*. Au XVI^me^ siècle encore, et même au commencement du XVII^me^, *outre* se plaçait seul devant un substantif, comme *ultra* en latin, d'où il dérive : « *Outre* la vie. » Montaigne.

Soit que le Rhône *outre ses bords*
Lui vist faire éclater sa gloire.
MALH.

Nous eussions fait enfler la Seine *outre ses bords*.
RACAN.

« *Outre* notre promesse. » M. du Bellay : en dehors de notre promesse, c'est-à-dire contre notre promesse.

PARMI

ne se met que devant un pluriel ou devant un singulier collectif. Anciennement on le mettait devant un singulier exprimant un lieu, une situation, un fait, dont l'idée a quelque étendue. « *Parmi* la ville. » Froiss. — « Quelque part que ce fut *parmi* Flandre. » Id. — Régnier a donc pu dire : « *Parmy* la vue; *parmy* l'orage; *parmy* la misère [1].

Le soleil aujourd'hui
Trouve tout le chapitre éveillé *devant* lui. Boileau.

Adverbe : Se trouvant à la fin amis comme *devant*. Corn.

Ce fut en disant *devant*, ce fut en répétant après : « Un de vous me trahira. » Boss. — « Il fallait m'en avertir *devant*. » M^me^ Périer.

[1] Corneille a donc pu écrire :

Il m'a porté respect *parmi son insolence*. Clit. IV, 3.

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,
J'attendais un époux de la main de mon père. Poly. I, 2.

« *Parmi ce grand amour*, dit Voltaire, est un solécisme. *Parmi* demande toujours un pluriel ou un nom collectif. »

Digitized by Google

PAR.

exprima essentiellement: 1° la manière ou le moyen; 2° la durée. « *Par* paix faisant. » Froiss. — « Il desconfit celui roi *par* bataille rangée et arrestée, et dura la chasse de cette desconfiture *par* deux jours et *par* deux nuits. » Id. — « Tant chemina *par* ses journées que elle s'en vint à Paris. » Id. « *Par* l'espace de trois ans. » Id. — « *Par* nuit. » Id.

POUR

sert fréquemment à marquer l'intention, le but ou la cause, où nous mettons *à cause de*, *par* ou *à*. — « *Pour* exemple » (par exemple). — « Elle mit tous ses soins *pour* le parer. » — « Ils s'entr'empeschaient *pour* leur grande multitude. » — « *Pour* l'ignorance qui estoit en luy, à plus haut sujet ne pouvoit-il dresser son esprit. »

PRÈS, AUPRÈS.

En comparaison, au prix de. « Toutes les beautés *près* de la sienne sont laides. » Brant.

SOUS.

Comme nous disons : « *Sous* le règne de.... » *Sous* rend le rapport de dépendance d'un supérieur ou d'une protection. « Il me suffit *sous* la faveur de la fortune, me préparer à sa défaveur. » Montaigne.

SUR.

Au-dessus de... *Sur tous*, au-dessus de tous, plus que tous les autres. Cette locution a été remplacée depuis par l'adverbe *surtout*.

A l'égard de. « Il est de grand voulenté *sur* la confusion de nos ennemis. » Chr. de Pisan.

Où nous mettons *sous*, pour la menace d'un châtiment : « *Sur* peine de la hart. » Montaigne.

VERS.

Envers, auprès. « Procéder *vers* ses subgiez. » Chr. de Pisan. — « Requerir *vers* vous. » Ead. [1]

[1] *Vers* pour envers, fréquent dans Corneille et ses contemporains.

Digitized by Google

Locutions prépositives.

A L'ENDROIT DE.

§ 40. — A l'égard de, envers. *A vostre endroit.* Voy. le *Lexique.* Les écrivains de nos jours ont repris cette locution assez longtemps abandonnée; reprise de possession qui est d'un bon exemple.

AU REGARD, POUR LE REGARD DE.

Quant à. « Les sages disent que, *pour le regard* du sçavoir, il n'est que la Philosophie, et *pour le regard* des effets, que la Vertu, qui généralement soit propre à tous degrez et à tous ordres. » Montaigne.

« Qu'*au regard* d'elles, elles auroient de luy tout ce qu'elles avoient de Darius. » Amyot.

A L'ENCONTRE DE.

Contre. « Une conjuration *à l'encontre de* sa personne. » Amyot.

Prépositions inséparables.

§ 41. — Ces particules, qui entrent dans la composition d'un très-grand nombre de mots, sont, pour la plupart, les mêmes qu'en latin, et avec la même signification, ou des significations correspondantes; quelques autres dérivent du moins du latin.

A, AD,

donne au primitif le sens d'une action, ou d'une action plus intense : *abellir* (parer); abrever, abrevier (diminuer); *asseer*, asseyer (faire asseoir, poser); asseier, asseger (assiéger); dans ces deux mots le double *s* n'est là que pour conserver la prononciation de l'*s* entre deux voyelles; — *adjeuner*, faire jeûner.

Idée d'adjonction *acroistre; aplouvoir, apleuvoir*, affluer.

Vers : *Advenir* (venir vers, arriver); *adjacence* (contiguïté); *advertir* (tourner vers, faire attention).

Digitized by Google

CON, COM devant B, M et P.

Avec ; idée d'assemblage, de réunion : *comparoir* (paraître devant plusieurs) ; *concueillir* (rassembler, se réunir).

CONTRE.

Compensation, opposition. *Contrevaloir* (égaler en valeur). *Contrevoloir* (vouloir contraindre, s'opposer) : *Contrester* (ester, stare, contre, résister) : « *Contrester* contre les garnisons françoises. » Froiss. — *Contredire* (répondre) ; *contralier* (contrarier) ; *contralius* (d'humeur contrariante).

DES, DE

§ 42. — Signifie, comme le latin *de*, ôter de, écarter de, défaire.

Se *desferrer*, *desmettre*, *desprendre*. « L'ame se relaschant aux larmes et aux plaintes semble se *desprendre*, se *desmesler* et se mettre plus au large et à son aise. » Montaigne. — « *Desployer* nos plaintes et nos persuasions. » Id. — « *Desprendre* la chair d'avec les os. » Id.

Desvoyer (dévier).

Négation : *Desconnoistre* (ne pas reconnaître) ; — *descroire* (ne pas croire, se défier).

Abaissement. *Desmis* (demissus, demissa auris). « *Desmise* humble et suppliante. » Montaigne.

DIS, DI.

Séparation, dispersion. *Dispersion*, *dispars* ; *discourir* (courir ça et là) ; *dispatrier* (exiler, séparer de la patrie) ; *dissonant*, *dilucider* (éclaircir toutes les parties).

EN, EM, IN, IM.

Dans, entrer, faire entrer. « La terre *embue* du sang du juste. » Rabel. — « Il faut qu'il *imboive* leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes. » Montaigne. — *Infondre*, fondre, verser dans. *Enduire* (introduire). *Engigner* (tromper, faire tomber dans un piége, mettre dedans, selon la locution populaire, à laquelle correspond : donner dedans).

Digitized by Google

Faire devenir ce qu'indique le mot primitif : *ensourdir*, *enfoller* ; *endurir*, *infaméir*.

ENTRE, INTER.

§ 43. — Entre-deux, à moitié : *Entrelouir*, *entreluire* (luire à moitié) ; *entrebeu* (à demi ivre) ; *entrevez* (qui paraît peu, entrevu) ; *aller l'entrepas* (aller au petit pas) ; *interpousé* (interposé) ; — *entreclos* (nous avons le mot contraire *entr'ouvert*).

Réciproquement : « Ils *s'entredisoient* les uns aux autres. » Amyot. — *S'entrepromettre ; entrevoloir* (vouloir mutuellement), *s'entresoloir* (s'accoutumer réciproquement) ; *s'entr'occire*.

EX, ES.

Ex a passé dans le vieux français avec des mots d'origine latine ou même entièrement latins ; *exclamer*, *excogitation*, *exir*, *expeller*, *extoller*, *extens* (extensus) *expert*.

Il est entré avec le même sens dans des mots qui n'existent pas en latin, mais en dérivent : *Expatriation*, *exoriller* (couper les oreilles), *expaïsé* (exilé). Même dans des mots qui n'ont pas de rapport avec le latin : *Exharnir*, une des variantes de *escharner*, *escarnir* (médire, calomnier, injurier).

Au lieu de *ex* on écrivait bien plus souvent *es*, à la façon des Italiens, des Espagnols quelquefois, ainsi que des Portugais. *Espurger*, *esclos* (*ex* et claudere), *escamper* (campus), *escolorit* (pâle), *esbeu* (ivre, qui a bu jusqu'au bout), *escondire* (refuser, repousser, congédier, de *ex* et *condicere*).

Es conservait, comme particule prépositive, les acceptions de *ex* même dans des mots qui ne rappelaient pas à l'esprit une origine latine immédiate : *esrouté* (sorti de la route), *esbouillir* (bouillir complétement).

Es au commencement des mots n'est pas toujours une syllabe significative ; dans beaucoup de cas c'est moins une syllabe qu'un composé de deux éléments, l'*s* initial du mot primitif et un *e* euphonique. Dans les mots dérivés du latin où l'*s* initial est suivi d'une autre consonne, la plupart des langues romanes le font précéder d'un *e* pour éviter dans la liaison des mots un concours dur de consonnes. Le vieux français a moins usé de ce moyen que les langues du midi occidental de l'Europe. Dans le français moderne l'*e* a été rejeté quelquefois, comme dans *escandale*, qui n'existe

Digitized by Google

plus que comme provincialisme, et l'*s* a été supprimé là où il n'ajoute rien à la prononciation, par exemple dans *eschevin*, *eschelle* [1].

FOR.

Hors. *Forclore* (exclure); *forpaistre*, *se forpaistre* (aller paître hors de son lieu); dans *forfaire* (commettre un crime, exposer à perdre, mettre à l'amende) il y avait peut-être l'idée de se mettre hors la loi, agir en dehors de la loi.

IN, IM.

Négatif. « Gens nobles et in-nobles. » Froiss.; *inacoustumance*; *impourveu* (dépourvu).

MAL, MAU,

porte sa signification en lui : *maldire* (maudire et médire); *malfeteur*; *maufeteur*; *malmettre*, *maumettre* (mal placer, maltraiter); *maunez* (mal né); *malprendre* (voler); *maltraire*, *mautraire* (malmener, traire, *trahere* [2].

[1] LATIN	FRANÇAIS	ESPAGNOL	PORTUGAIS	CATALAN	PROVENÇAL
sperare	espérer	esperar	esperar	esperar	esperar
spatha	espée	espada	espada	espada	espad
spalla	espaule	espalda	espalda	espatila	espala
scandalum	escandâle	escandale	escandale	escandol	escandal
schola	eschole	escuela	escula, eschola	escola	escola
scriptura	escripture	escritura	escritura	escriptura	escriptura

Mots où le français n'a pas l'*e* comme d'autres langues romanes.

stylus	style	estilo, stilo	estilo	estil	estyle
statua	statue	estatua	estatua	estatua	estatua
statuere	statuer	estatuer	estatuer	estatuer	estatuar
sperma	sperme	esperma	esperma	esperma	esperma

La langue italienne n'a la syllabe initiale *es* suivie d'une consonne que pour rendre *ex*, et dans quelques mots latins commençant par *es* comme *esca*. En revanche les Italiens ont la faculté de placer un *i* euphonique devant un certain nombre de mots commençant par *s* suivi d'une consonne.

[2] Les écrivains du XVII[me] siècle emploient *mal* devant un adjectif où nous mettons *peu*, parfois pour éviter un double sens, comme dans *mal-propre*, qui revient souvent sous la plume de Corneille.

Dans le Misanthrope aussi Alceste dit :

Monsieur, je suis *mal-propre* à décider la chose.

Corneille a dit semblablement :

J'ai l'oreille mal faite à ces galanteries. Pl. roy. II, 9.

Il emploie *mal propice*, *mal dire*. — Nous avons conservé *mau* dans trois mots : *maudire*, *maugréer*, *maussade* (*sade*, doux, gracieux).

Digitized by Google

signifiait *mal* et portait cette signification, quelquefois celle de simple négation, dans la composition des mots : *mescheoir*, *meschoir* (venir mal, tourner à mal, tomber dans le malheur); *mescroire* (ne pas croire, se défier); *mescreant* (infidèle, hérétique); *mescreable*; *mesparler* (médire): « *medisant mesescripvant* et aboyant contre les antiques philosophes et orateurs comme ung chien. » Rabel. — « Qualités *mesadvenantes* à son rang. » Montaigne.

NON, NO.

§ 44. — Négation. *Nonchalent* (de chaloir, se soucier); *noncontrestant*, le même sens que *nonobstant*; *nonper*, non pareil ; *nonsachance* (ignorance); *no-racontable*.

OULTRE, OUTRE.

Au delà, à l'excès. *Oultrebeu* (qui a trop bu); *oultrecuider* (*cuider*, croire, penser), (avoir trop bonne opinion de soi); *oultrecuidance*; *outreplus* (le surplus); *outremoitié* (au delà de la moitié); *outresaillir* (tressaillir).

PAR.

Jusqu'au bout; marque le plus haut degré ou l'achèvement d'une action : *Parchanter la messe* (achever de chanter la messe); *parester* (persister); *parardre*, réduire en cendres; *parcroistre* (grandir fort); *paraller* (aller jusqu'au bout); *pardire* (achever de dire); *parfaire* (achever).

POR, POUR.

Intention dans l'action, et par là plus d'intensité; quelquefois il n'ajoute rien au sens du primitif. *Porcacher*, *porchacer* (pourchasser, poursuivre, préméditer); *porprendre* (prendre de force); *porquerir* (fouiller, rechercher); *pourferir* (abattre avec force); *poroffrir* (offrir, présenter); *pourveoir* (pourvoir); *pourveance* (provision).

RE.

Dans notre orthographe moderne, on distingue entre *re* non accentué, qui signifie *de nouveau*, de retour, et *ré* dans toute autre acception : « Après avoir *réparti* entre ses enfants le produit de son voyage, il est *reparti*. » — « On a *réformé* ce régiment,

Digitized by Google

mais dans peu on le *reformera.* » — Avant le XVI^me^ siècle on n'a pu faire cette différence, les accents étant inconnus ; au XVI^me^ on n'y a pas encore pris garde.

Signifiant de nouveau, de retour : *R'aller*, *recheoir*, *restre*, *reclore*, et *racclore* (de acclore) ; *reccire*, *retoltre*, *retraire*, *recroire* (restituer) ; *revoyer* (remettre dans le bon chemin).

Avec la même signification que le mot simple, ou légèrement renforcée : *Resjouir* (esjouir) ; *ravaler* (abaisser) ; *reconter* (raconter) ; « les moynes sont *refuys* du monde. » Rabel.

SOUBS, SOUS, SUB.

§ 45. — Sous, par-dessous, après : *Soubsaagé*, *soubszaagé*, *sousagé* (enfant, mineur, plus jeune ; caduc, retombé en enfance) ; *sousceler* (cacher sous) ; *sousclocher* (boiter d'un côté) ; *soustoiter* (cacher dans sa maison, sous son toit). *Submettre*, *substenir*.

SOR, SUR.

Par-dessus, après : « Il *surcroist* des rejetons après l'hiver ; » *surdire* (enchérir à l'encan, parler sur quelqu'un ; médire). — « Ce qui *surnaist* au chesne. » Monet. — « Son jumeau lui *surnaquist* une heure après ; — *sorprendre*, *sorvivre*.

TRA, TRANS.

Au delà, à travers. *Tramettre* (transmettre, envoyer, députer) ; *transfreter* (passer une rivière, la mer) ; *transfiner* (conduire le bétail en pâture sur un finage de commune, traverser un ban intermédiaire) ; *translater* (traduire) ; *transsuder* (filtrer, suer).

TRES.

Comme *trans* : *Tresnoer* (passer à la nage) ; *trespasser* (traverser, passer outre, passer d'une vie à l'autre) ; *tresvoir* (voir à travers, entrevoir) [1].

CONJONCTIONS.

§ 46. — Nous renvoyons à notre Lexique pour ceux des mots qui y sont expliqués.

[1] Roquefort explique *tressuer* par suer abondamment ; *très* aurait le sens de *fort*, *beaucoup*, comme dans les superlatifs. Tant qu'on ne citera pas d'autres exemples de cette signification, *tressuer* nous paraîtra être le même mot que *transsuder* qu'on vient de voir.

Digitized by Google

AINS. (*Lexique.*)

CAR

s'écrivait tout anciennement *quar*, à cause de son étymologie *quare*.

ADONC. (*Lex.*)

Il se met aussi au commencement d'une période.

PAR AINSI. (*Lex.*)

DEQUOY. (*Lex.*)

Parquoy, pourquoy, pour ce que, cependant que, puisque, combien que, parce que, pour que, comme que, pourtant, pourtant que, tant que, après ce que, si. (*Lex.*)

QUE

s'emploie dans les divers sens qu'il a conservés.

Il s'écrivait quelquefois *c* devant *a*, *o*, *u* : *conques, qu'onques, con, qu'on.*

Que.... quc, tant.... que : *que morts que prins.* Le premier des deux *que* pouvait se supprimer : « Et en occirent *que* meshaignerent plus de cinq cents. » Froiss.

Que nous sert à lier les deux termes d'une comparaison d'inégalité : *plus grand, moins grand que.* Anciennement il liait de même les comparaisons d'égalité : *Pareil, pareillement que.*

Que était quelquefois remplacé par *comme* après un comparatif : « Tu seras en plus grand peril, *comme* tu seras monté en plus haut lieu. » Al. Chartier.

Aussi dans les comparaisons ou rapprochements d'égalité : « Tant à Paris *comme* ailleurs. » — Ainsi *comme* ils veulent dire.

TRES QUE.

Dès que, aussitôt que.

ADVERBES.

§ 47. — La terminaison *ment* du plus grand nombre des adverbes est aussi ancienne que la langue. Elle dérive de l'ablatif latin *mente*, exprimant la disposition d'esprit dans laquelle une action se fait : *placida mente, mala mente.* Dans le bas-latin, et de là dans les langues néo-latines, ce mot, ajouté à des qualificatifs

Digitized by Google

comme suffixe ou terminaison, a passé du sens particulier qu'il avait au sens plus général de manière ou de mode dans l'acception la plus étendue.

Par suite de cette origine, *ment* dérivant d'un substantif féminin s'est rattaché au féminin des adjectifs : *Bonnement*, *malement*, *durement*, *belement* (doucement, sans bruit), *couardement* (avec crainte).

Cette règle a été suivie jusqu'à la fin du XVI^me^ siècle, même pour les adjectifs dont l'*e* muet final était précédé d'une voyelle : *Attrampeement* (avec modération), *désordonnéement*, *ingénuement;* Montaigne; *vrayement*. Id. — Au XVII^me^ siècle on a supprimé cet *e*, gênant pour la prononciation. Avant ce temps déjà l'on remarque des exemples épars de cette suppression : *sauvément*.

Par une autre construction et par l'attraction naturelle ou organique de toute consonne liquide pour elle-même, dans les adjectifs féminins en *ante* et en *ente*, on changea cette terminaison en *am* et en *em* devant *ment* : *Picquamment*. Montaigne.

Mais on rencontre à côté de cette abréviation la formation primitive : *Opulentement*.

Les adverbes qui semblent formés du masculin dérivent des adjectifs qui autrefois avaient la même terminaison pour le masculin et le féminin ; anciennement : *fortment*, *mortelment*. Cette remarque est de M. Ampère[1].

Pour tout le reste, le *Lexique* donnera les explications nécessaires.

[1] Voir sur toute cette matière : *Ampère*, *Hist. de la form.*, 266-269. — *Diez*, *Grammatik der rom. Spr.* II, 382.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

SYNTAXE [1].

SUBSTANTIF.

§ 48. — Au XIII[e] siècle, beaucoup de substantifs avaient retenu des terminaisons latines ou adopté l'*s* final comme marque du nominatif singulier ; au pluriel le nominatif ne l'avait pas, mais seulement le régime direct. Cette règle avait ses variations. Au XIV[e] on n'en trouve guère de traces que dans la poésie, qui aime à rappeler la langue créée par les poëtes ; par exemple dans une pièce de vers de Froissart :

Uns tres bons mestres argentiers

Au XIV[e] et au XV[e] siècle, le génitif d'appartenance ou *de* dépendance est souvent marqué par la position immédiate d'un substantif, avec ou sans article et adjectif, à la suite d'un autre substantif ; en d'autres termes, *de* entre les deux substantifs se met ou se supprime.

Ainsi Alain Chartier dit également : « L'église de nostre dame des Champs et l'église Monseigneur Saint-Denys. » Cette dernière construction est fréquente, par exemple chez Froissart : « En nom Dieu. » — « La pacification nostre dame. » — « Le corps nostre Seigneur. » — « Le père messire Gautier. » Christine de Pisan : « Jeroboam, qui ot esté sergent Salomon. » — « La court le Comte. »

Ce tour subsiste encore dans des noms de lieux ou de bâtiments : *Villeneuve-le-Roi ; le Bourg-la-Reine ; le pont Saint-Michel ; l'Hôtel-Dieu ; les filles-Dieu.*

[1] Docile au programme qui nous sert de guide, nous nous bornons encore ici aux notions élémentaires, en exposant les différences de l'ancienne syntaxe et de la nôtre. L'étude savante de la syntaxe des langues romanes est l'objet du 3[me] volume de la *Grammaire de M. Diez*, dont la seconde édition, perfectionnée et enrichie, vient de paraitre.

Digitized by Google

Le génitif prend quelquefois la préposition *à*, ou, si l'on veut, il est remplacé par le datif, comme encore aujourd'hui parfois dans le langage populaire. « Le frère *au* comte Thomas, père *au* duc de Lancastre. » — Froiss. « Qu'il me fist donner de l'argent *au* Roy pour faire de la vaisselle d'argent. » Montluc.

L'union de deux substantifs dont le second est un régime du premier, diffère quelquefois de notre usage dans l'emploi des prépositions. « En butte *de* tant d'offenses ; en bute (sic) de tant *de* harquebuzades ; en seureté *de* nouvelle chute ; la correspondance *de* nous aux bestes. » Montaigne.

ARTICLE.

§ 49. — Contre la règle définitivement adoptée, l'article pluriel se place devant deux substantifs singuliers : « *Les* teste et lyre d'Orpheus. » Rabel.

L'article se place devant les pronoms indéfinis : « *Les* aucuns, *les* plusieurs. » Froiss. ; « *une* telle quelle image. »

D'après la grammaire actuelle, quand un substantif pluriel pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se supprime, et au lieu de *des*, nous mettons *de* : « *de* bons citoyens. » Jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, il en était autrement. Nous lisons dans tous les auteurs : « *des* bons guerriers, *des* vilains garçons, *des* grandes misères ; dans *des* bons parcs. »

Devant *autre*, pronom indéfini pris substantivement, l'article se supprime (Voy. ci-dessus, § 19). Au pluriel, il se met avec ou sans *de* : « *D'autres* ont arresté l'âme au corps des trespassés pour en animer les serpents, etc. » — « *D'autres* la divisent en une partie mortelle et l'autre immortelle. » — « *Autres* la font corporelle. » Montaigne.

§ 50. — L'article ne se répète pas devant le second de deux substantifs qui sont dans le même cas, alors même qu'ils diffèrent de genre ou de nombre. « Il luy donna toute la charge et gouvernement du Roy. » Comines. — « Il m'a voulu récompenser du bienfaict et guerison qu'il avoit receu de moy. » Montaigne. — « Le père et mère de Platon. » Id. — « Vous voyez les alliances qu'il a gaignées et honneurs à ses enfans. » Id. — « Une ample instruction de l'histoire et affaires de son temps. » Id.

Digitized by Google

L'article peut de même ne pas se répéter devant le second de deux infinitifs pris substantivement. « De l'obeyr et ceder naist toute autre vertu. » Id.

Il entrait dans un petit nombre de locutions, où nous préférerons le supprimer, telles que : « Prester *la* main forte. » Montluc.

§ 51. — Rien n'est plus fréquent que *la suppression de l'article* dans un certain nombre de cas :

1° Quand le substantif est pris dans un sens général et absolu : « C'est à l'homme *science* et *cognoissance* bastie par *art* et *discours*, de discerner les choses utiles à son vivre. » Montaigne. — « La fin et le commencement de science se tiennent en pareille bestise. » Id. — « Je n'y veux mettre ni oster, oublier ni corrompre, ni abréger en rien. » Froiss. — « Pour vérité dire. » Id. — « Telle maleurté seuffre (-) nature humaine. »

Parmi les idées absolues vient se placer ici, comme une des plus fréquentes, celle de la *nature;* ainsi que dans la spéculation philosophique, elle joue dans la grammaire à peu près le même rôle que *Dieu*, et son nom rejette de même l'article, fréquemment du moins, surtout quand elle est personnifiée. Les exemples abondent chez Montaigne; on en trouvera dans les morceaux que nous transcrivons. En voici quelques autres : « *Nature* a embrassé universellement toutes ses créatures. » Dans des vers qu'il cite, le soleil est appelé

Fils aîné *de Nature* et le Père du jour.

2° L'article se supprime souvent devant les substantifs pris dans un sens partitif, d'où résulte aussi la fréquente suppression de l'article indéterminant devant un substantif singulier. « Car (-) faits d'armes qui si cherement comperés (achetés), doivent être donnés et loyalement departis à ceux qui par prouesse y travaillent. » Froiss. — « Quand il vouloit dire que (-) argent lui falloit, on l'en croyoit. » Id. — « Il vous a pleu octroyer (-) églises à vos subjects. » Calvin. — « Mesler (-) choses frivoles parmi les saincte. » Id. — « Gagner nom et réputation c'est merveille. » Montaigne. « Ne se présentant occasion de le faire. » Id. — « Prendre nouveau party. » Id. — « (-) Multitude de gens meprise ceulx que fortune a ravallez. » A. Chartier. — « L'un des tuyaux gettoit (-) laict, l'autre (-) vin vermeil, l'autre (-) vin blanc et l'autre (-)

Digitized by Google

eaux. » — « Affirmant ouïr (-) voix diverses. » — « Nous discernions les voix jusqu'à entendre (-) mots entiers. »

3° Devant des substantifs pris dans un sens attributif : « Il semble que ce soit raison. » Montaigne. — « Pourquoy ne disons-nous de mesme que c'est science et prudence. » Id. — « Ce seroit (-) injustice de luy avoir retranché ses moyens et puissances. » Id. — « Ce fut dict de (-) pere constant et fut sentence de (-) homme de grand mérite. »

A cela se rattache l'expression du mode ou de la manière. « Son adoration s'exprime par (-) offices et paroles sensibles. » Montaigne.

4° Après l'adjectif *tout* et avant l'adjectif *même* : « Il reconquit toute (-) Ecosse. » Froiss. — « Toutes autres apparences sont communes à toutes (-) religions. » Montaigne. « Tout (-) jour ne cessa d'occire gens. » Froiss. [1]

« De (-) mesme chose ils disent tantost gris tantost jaune. » Montaigne. — « Nous avons quelque moyenne intelligence de leurs sens, aussi ont les bestes des nostres, environ à (-) mesme mesure. » Id. — « D'où vient cela qu'il s'en trouve si peu qui ayent maintenu (-) mesme volonté et (-) mesme progrez en nos mouvemens publiques, et que nous les voyons [2], tantots n'aller que le pas, tantost y courir à bride avalée; et (-) mesmes hommes, tantost gaster nos affaires par leur violence et aspreté, tantost par leur froideur, mollesse et pesanteur ; si ce n'est qu'ils y sont poussez par des considérations particulières et casuelles, selon la diversité desquelles ils se remuent [3]. »

5° L'article se supprime dans une foule de locutions, entre autres dans celles qui sont formées d'un verbe et d'un régime : *avoir advertissement; avoir nouvelles; avoir loisir; asseoir jugement;*

[1] *Toute nuict* dans Régnier et cinq fois dans le *Menteur* de Corneille. En italien *tutta notte.*

[2] A remarquer l'orthographe de ce subjonctif.

[3] *Même* sans article appartient à la langue de Corneille et de Molière : « *Même* desir vous presse; » — « *Même* soin me regarde; » — « *Même* prix est acquis à sa peine. » Cid, etc.

Tout autre n'eut pas fait *même* chose à sa place. *Dép. am.*

Si sa bouche dit vrai nous avons *même* sort. *Amphitr.*

Et je lui dis ici *même* chose que vous. *Misantr.*, etc.

Digitized by Google

croire conseil, mépriser conseil; faire fin; faire salade; prendre résolution de partir; nourrir superstition; manier armes; choisir vie solitaire; eschapper à fortune; lever argent; tenir propos; à mode; à nage.

ADJECTIFS.

Accord avec le substantif.

§ 52. — L'adjectif (et le participe passé comme adjectif) uni à des substantifs de genre différent s'accorde avec le plus rapproché. — « *Sauves* leurs vies, leurs membres et leur avoir. » Froiss. — « En toutes ses alées estoit *tout* ordre et mesure gardée. » Chr. de Pisan. — « Une vie terrestre accompagnée de toutes sortes de plaisirs et de commodités mondaines. » Montaigne.

Quelquefois on met au pluriel l'adjectif qui se rapporte à un collectif singulier. « La clergie *revestuz* des vestemens ecclésiastiques. » Quoique *clergie* soit féminin, les individus compris dans ce nom étant des hommes, l'adjectif est masculin.

Place.

§ 53. — On mettait l'adjectif avant le substantif plus habituellement que les grammaires modernes ne nous le permettent et pour toutes sortes de qualités, même la couleur : « Une grande abbaye de *noirs* moines. » Froiss. — « L'humaine vie; les *humaines* forces; les *naturelles* facultez; les *fortunées* prospéritez; la *perverse* fortune; les *privez* courages; la *nécessaire* conséquence. »

Les participes passés, placés de la même manière, ne sont pas rares. Alain Chartier nous fournit les suivants : « Une *contrainte* necessité; les *depourveux* evenemens; les *desesperez* mechiefs; gens de *failli* courage; » et Christine de Pisan : « l'*accoutumee* maniere; » — « avec *résolue* volonté, » dit Montaigne. « En signe de *solennisée* joye [1]. »

[1] Les *renommés capitaines*, *le redouté capitaine* et *l'assuré rempart* que des critiques modernes louent comme d'heureuses libertés du style de Bossuet, appartenaient à la langue formée par les trois siècles précédents, et qui était celle des contemporains du grand orateur et des écrivains peu antérieurs; l'*assuré*

Digitized by Google

Même des épithètes moins simples et plus longues ou multipliées obtenaient leur place devant le substantif. Dans Montaigne: « Il se void infinis pareils exemples; une non légère consolation; un tel quel ombrage et feint (dans les paysages des peintres); une telle quelle brute connaissance. » Christine de Pisan exalte un « tres hault magnific tres poissant et tres ordené prince, » et dans Charles V: « des maintiens tels qu'appartiennent à rempli de sagesse hault prince. » — « Conduite par maulvaiz et sans conscience administreurs. »

Parmi les adjectifs dont, pour nous, l'acception varie suivant qu'ils précèdent le substantif ou le suivent, plusieurs conservaient dans les deux positions le même sens. « *Certaine* chose est que l'opinion des Anglois communement est telle. » Froiss. — « Moult estoit *bon* homme et saint. » Id. — *Même*, que nous mettons après le substantif pour porter au plus haut degré l'idée qu'il exprime et en montrer en quelque sorte la personnification, se mettait avant: *C'est la mesme bonté* signifiait c'est la bonté même; *leur mesme condition*, leur condition même, leur condition propre. « Ils estoient pauvres comme *la mesme pauvreté*. » Pasquier[1].

Un détail mérite ici une petite place. Il est reçu que *gens* est féminin quand l'adjectif précède, et masculin quand l'adjectif suit. Si donc un adjectif précède ce substantif, et qu'un autre le suive, la grammaire perfectionnée veut que le premier soit au féminin, et le second au masculin, et nous oblige de dire: *de bonnes gens vertueux*. L'ancienne pratique était plus simple: nous lisons dans l'histoire de Duguesclin: « Nulles gens chrestiennes. »

refuge, l'*assuré secours*, l'*assuré rempart*, sont de Malherbe, de Maynard, de Du Bartas, de Corneille; *la plus reculée postérité* est de Mascaron. — Plus tard aussi Boileau nous montre un *désolé vieillard*, et Regnard un *emporté joueur*. La Bruyère *de vieux et inexpérimentés capitaines*.

[1] Tour fréquent chez Corneille et qui se voit aussi dans Molière.

Sais-tu que ce vieillard fut *la même vertu?*
La vaillance et l'honneur de son temps, le sais-tu? *Cid.*

Et *la même équité* m'ordonna la douceur. *Ib.*

Ce que vous m'ordonnez est la *même justice*. *Ment.*

Avoir ainsi traité
Et la *même innocence* et la *même bonté*. *Sgan.*

En italien on dit de même *l'istessa virtù*.

Digitized by Google

Régime des adjectifs.

§ 54. — Les régimes de plusieurs adjectifs différaient des régimes actuels: « Semblable courage de ce qui est esprit de Trayan; » — « estre serf à fortune; » — « estre amy, ennemy à quelqu'un; » — « traistre de soy-mesme; » — « pareil de luy; » — « prest de faire; » — « il me trouveroit tousjours preste de le servir. » Marg. de Valois [1].

Degrés de comparaison.

§ 55. — Le comparatif est souvent suivi de la préposition *de*, au lieu de notre *que* : « Je ne scay en mon royaume nul chevalier *plus preux de* vostre corps. » — « N'en ouïs oncques nul priser *plus avant de* l'autre. » Id. — « L'on ne nommera nulle part de *meilleur* chevalier *de* luy. » — Même dans une comparaison d'égalité : « Il ne fust *si* grand ne *si* puissant *de* sa partie. » O. d. l. Marche. — « On les traiteroit de la *mesme* façon *de* plusieurs autres. » De la Noue. — Cette construction était la plus ordinaire au XII[e] et au XIII[e] siècle : « Vous estes *meillor de* moltz de muskerouns. » Matth. X, 31. — « *Mielz* volt, se dist Salemons, li patiens *del* fort baron. » St.-Bernard. — En italien on dit toujours : « È piu dotto *del* suo padre e piu eloquente *di* Cicerone. »

Nous avons conservé *plus d'à moitié*.

Quand les deux termes d'une comparaison d'inégalité sont deux propositions, on met dans la seconde, après *que*, *ne* devant le verbe: « Louis est plus studieux que je ne l'étais au même âge. » La raison de cette particule négative explique une tournure ana-

[1] ***Prêt de*** est commun dans les vers de Corneille et même dans sa prose: « Les grands de Castille étant *prêts de* former une guerre civile. » *Ep. déd. de D. Sanche.* — « Il joint les députés comme ils étaient *prêts d'*arriver. » — Nous le lisons quelquefois encore dans le dernier tiers du XVII[me] siècle : « Si l'eau de mille belles fontaines n'était *prête d'*éteindre le feu. » Fléchier, *Les Grands Jours.*

> Cette utile frayeur propre à nous pénétrer,
> Vient souvent de la grâce en nous *prête d'*entrer. Boileau, Ep. 12.
>
> Mon cœur se propose
> D'arrêter son courroux déjà *prêt d'*éclater. Regnard.

Digitized by Google

logue de la vieille langue quand le second terme de la comparaison n'avait pas de verbe. « Pexodorus fut bien plus content d'avoir Alexandre pour son gendre, *que non pas* Aridous. » Amyot. — « J'aimeroye mieux surmonter les autres en intelligence des choses hautes et très-bonnes, *que non pas* en puissance. » Id. — « Et font estat de trouver bien plus facilement, pourquoy une chose soit fausse, *que non pas* qu'elle soit vraye. » Montaigne.

Adjectifs pris substantivement.

§ 56. — *Le victorieux*, pour le vainqueur ; — *en son naïf*, dans sa naïveté. — « Il n'y a *autre certain* que l'incertitude. » Montaigne. — *Le commun*, le peuple, la masse. *Un contraire*, un accident, un malheur. — *Le demourant*, le reste.

Adjectifs pris adverbialement.

Un adjectif, se rapportant au sujet d'une proposition, se place quelquefois après le verbe de manière à tenir lieu d'adverbe : « Il y regarde *plus entier* et *plus attentif* qu'aux événements qui nous sont legers. » Montaigne. Voir *Lexique* s. v. *Premier*.

PRONOMS.

Pronoms personnels.

§ 57. — Le pronom *il* devant un verbe impersonnel est pour nous une sorte de neutre, comme *it* en anglais et *es* en allemand. Dans l'ancienne langue il avait, en cette qualité, un emploi plus étendu, et se mettait aussi devant les verbes personnels, où nous le remplaçons par *cela*. « Soit qu'elle veuille montrer sa douceur ou sa gravité, *il* sert d'embraser tout un monde. » Brantôme.

Le trait le plus marquant de la Syntaxe dans la matière que nous traitons, c'est la suppression fréquente du pronom personnel sujet, à la première, à la seconde et à la troisième personne, au singulier et au pluriel. Les exemples suivants renferment tous ces cas.

Digitized by Google

« Pour ce que je n'y veux mettre ni oster,... ni abreger histoire en rien, (-) vous veux de point en point parler. » Froiss. — « Or (-) me veux retraire à la droite matière commencée. » Id. — « Je t'admoneste que (-) employes ta jeunesse. » Rab. Olivier de Serres, en traçant par exemple les devoirs du père de famille, commence souvent ses préceptes par le verbe, en sous-entendant le sujet, sans le remplacer par *il :* « (-) Mettra ses affaires en tel point que...; (-) Leur défendra les blasphèmes. — (-) Apprendra aussi à mesurer le temps. » — Le *il* neutre se supprime également. « Et (-) est aisé à voir. » Montaigne. — « Et (-) ne se faut point laisser endormir au plaisir. » Id. — « A qui qu'(il) en déplaise. » — « Ce que (-) te seroit horrible à trouver. » — « Sire, (-) souvienne-vous des Athéniens. » Montaigne. — « Thémistocle résista fort et ferme, et (ce) fut lorsqu'il fit ces saines responses notables. » Amyot. — « Plus (-) persévérions escoutants plus (-) discernions les voix. » Rab. — « Ce que (-) desirez de moy. — Je me suis aperçu des bons offices que (-) m'aviez faict, le lendemain que (-) fustes partie. » Calv. — « Compagnons, oyez (-) rien ? » Rab.

Quand deux membres de phrase se suivent unis par une conjonction, le pronom personnel, sujet du second membre, peut être sous-entendu quoiqu'il ne soit pas de la même personne ou du même nombre que le sujet du premier, et que les deux verbes ne soient pas au même temps : « Tout le jour je le vis triste et colère et (-) leur manda de ne proceder aucunement. — Veuillez refrener vostre courage et (-) vous suffise ce que vous en avez fait. » Froiss. — « Ces paroles me pleurent et (-) me sembloit que j'estois transformée. — Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y (à ces livres) mettre et (-) les quitte où il me plaist. » Montaigne. — « Il me fist grand plaisir et (-) les luy laissay. » Id. [1]

Le pronom régime peut se supprimer avec les verbes pronominaux employés comme réciproques ou réfléchis : « Ils (-) regarde-

[1] Régnier de même :

On appelle un vallet, la chandelle s'allume ;
On apporte la nappe & met-on le couvert,
Et (-) suis parmy ces gens comme un homme sans vert.
L'un faict plus qu'il ne peut, et l'autre plus qu'il n'ose.
Et (je) pense, en les voyant, voir la Métamorphose....

Digitized by Google

rent chascun l'un l'autre. » Froiss. — « Si (-) vous conseille que vous (-) departiez. » Id. (Il emploie souvent *se departir*.)

Le pronom personnel, si souvent retranché, se met parfois d'une manière redondante, après le mot qu'il représente, gallicisme usité jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle : « Qui a appris à mourir, *il* a desappris à servir. » Montaigne. — « Celle qui meurt à cinq heures du matin, *elle* meurt en jeunesse. » Id.

§ 58. SOY

se rapporte à une idée déterminée, personnelle, aussi bien qu'à une idée indéfinie : « Ces paroles firent sortir Brennus hors de *soy*. » Amyot. — « Il y en (de lions) avoit un entr'autres qui attiroit à *soy* la veue de toute l'assistance. » Montaigne. — « Ce pauvre misérable (l'esclave Androclus) tout transy d'effroy et hors de *soy*. » Id. — « Il ne cessa de faire requeste à Dieu de l'oster de ce monde et de l'appeler à *soy*. » Id. [1]

[1] Nous n'aurions pas rapporté cette règle constamment suivie, si des grammairiens modernes d'une grande autorité n'avaient pas établi la règle contraire, que M. Auger sanctionne et déplore dans sa note sur ce vers de *Tartufe*, I, 1 :

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage
Qu'en recueillant chez *soi* ce dévot personnage.

« La règle actuelle, dit ce critique, veut que *soi* ne puisse se rapporter aux personnes, hors des cas où le sujet de la proposition est indéterminé, comme en ces phrases : *n'aimer que soi; chacun vit pour soi*. Il est regrettable qu'on n'ait pas la faculté d'employer *soi* à la manière des Latins, qui prévenaient les ambiguïtés en distinguant par *se* et par *ille* ce qui était le sujet du verbe de ce qui n'en était que le régime. Il est certain que dans le vers de Molière *lui* serait grammaticalement équivoque, puisqu'il pourrait se rapporter à Tartufe aussi bien qu'à Orgon. » — La même raison semble excuser ce vers que, dans Polyeucte, III, 3, Félix adresse à Pauline :

Qu'il fasse autant pour *soi* comme je fais pour lui.

Néanmoins Voltaire le blâme : « *Soi* ne se dit qu'à l'indéfini : Il faut faire quelque chose pour *soi*; il travaille pour *lui*. » — Nous oserons opposer à Voltaire l'autorité de l'auteur de *Zaïre*, qui a dit comme Corneille :

Ou mon amour me trompe ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à *soi* descendrait jusqu'à lui. I, 1.

La *Grammaire nationale*, n° 299, a fait justice de cette étroitesse grammaticale, en s'appuyant sur la pratique de nos plus grands écrivains. Aux huit exemples qu'elle a choisis elle aurait pu en ajouter cent autres. Nous nous garderons de transcrire tous ceux que nous avons recueillis.

Digitized by Google

Il se rapporte aussi à un pluriel : « Ils se resveillerent en sursault et revenans à *soy* prirent les armes. » Amyot.

Pronoms démonstratifs.

§ 59. — Un emploi autrefois fort ordinaire du pronom démonstratif suivi du relatif doit être remarqué. *Celui, celle qui*, se disait pour *homme, personne à faire telle ou telle chose* : « Engrans de combattre comme *ceulx qui* estoient tous raliés soubs la grande banniere de Guernade. » Artois. — « Il n'estoyt entre eux *celluy ne celle qui* ne sceust lire et escripre. » — « Je ne suis pas *celuy qui* vouldroit soustenir. » Amyot. — « Il n'y eut *celuy* d'eulx *qui* osast ouvrir la bouche. » Id.

Pronoms possessifs.

§ 60. — *Leur*, rapporté à un nom collectif singulier : « La premiere *embusche* (embuscade) commença, au commandement de *leur* capitaine, à prendre la fuite. » Artois. — « Ils donnèrent temps et loisir à la *tourbe* qui s'enfouit hors la ville, de se retirer à *leur* aise en lieu de sûreté. » Amyot [1].

Le pronom possessif mis une seule fois pour deux substantifs, même différents de genre ou de nombre : « A *son* préjudice et honte. » Comines. — « Les traicts de *mes* conditions et humeur. » Montaigne. — « Ils donnent certaine interprétation à *sa* voix et mouvemens. » Id.

Pronoms relatifs.

§ 61. — *Que*, pour le pronom relatif et une préposition, a été légué à l'âge classique par les âges précédents : « Avec le bon sens *qu'il* convient à gouverner chevalerie. » Chr. de Pisan. — « En l'âge *qu'il* est. » Brant. — « Ils doivent mesnager leur vie à la mode *que* font aucuns avares leurs trésors. » Id.

Pour la place des pronoms relatifs, des grammairiens modernes, enclins à resserrer les liens qui entravent les libres mouve-

[1] Le pronom personnel pluriel se rapporte aussi à un collectif singulier : « Assubjettissans à eulx *la commune* en *leur* imprimant opinion qu'ils étoient quelque chose plus que hommes. » Amyot.

Digitized by Google

ments du langage, ont décidé que ces pronoms devaient suivre immédiatement leur antécédent. Heureusement, cette loi n'a pu avoir d'effet rétroactif, en arrêtant la liberté gauloise de nos anciens, et des classiques, héritiers de cette liberté ; la concilier avec la clarté, de telle sorte qu'on ne puisse se méprendre sur le sens des idées ni des mots, voilà la seule loi qu'ils ont reconnue. — « Et s'en sont *beaucoup* trouvez trompez, ayans cette imagination, *qui* s'enhardissoient d'entreprendre des folies contre luy, *qui* estoient foiblement appuyez. » Comines. — « Le *president* luy fist commandement de respondre, *auquel* le prince declara qu'il en appeloit. » Castelnau. — « J'ai beu souvent de l'*eau* dans ces vases ainsi froide, et ayant grand chaud et courant la poste, *qui* ne m'a jamais fait de mal. » Brantôme. — « Au bout de cinq ou six jours arriva *le courrier*, que les parens et parentes de monsieur de Viole avoient envoyé devers le Roy, *qui* porta interdiction aux commissaires, etc. » Montluc. — « Les chrestiens se font tort de vouloir appuyer leur *créance* par des raisons humaines, *qui* ne se conçoit que par foy [1]. » Montaigne.

La liberté prise pour règle ne justifie pas les ambiguïtés comme la suivante : « Gobrias estant aux prises bien estroictes avec un seigneur de Perse, Darius y survenant, l'espée au poing, *qui* craignoit de frapper : *il* luy cria qu'*il* donnast hardiment, quand il devrait donner au travers tous les deux. » Id.

[1] La *Grammaire nationale* cite quatre exemples analogues de Boileau, Racine et J.-B. Rousseau. Parmi un grand nombre nous en choisissons quelques-uns d'une plus frappante liberté : « Son plus puissant charme estoit une *civilité* et une *complaisance* extraordinaire pour les nouveaux venus, *qu'*elle redoublait souvent pour retenir ceux qui commençaient à s'éloigner d'elle. » Furetière, Rom. bourg. — « Il demanda à d'autres *gens* de quelle matière estoit fait le cheval de Bronze, *qui* voyant sa naïfveté, luy persuadèrent que les pecheurs venoient la nuit tirer du poil de sa queue pour faire leurs lignes. » Id. — M. *Arnault* le vint voir pendant sa maladie, à *qui* il fit toutes sortes de protestations d'amitié. » Mme Perier. — « *Le roi* dans ce moment étoit entré dans le cabinet où elle étoit, *qui* par sa présence interrompit sa réponse. Mme de Motteville.

Si *celle-ci* venoit *qui* m'a rendu sa lettre. Corn. Menteur.
Un *loup* survint à jeun *qui* cherchoit aventure. La Font.

« Que les *mœurs* du pays où vous vivez sont saintes *qui* vous arrachent à l'attentat des plus vils esclaves. » Montesq. — « J'ai entendu jadis un *orateur*, dans le temps où nous avions des assemblées politiques en France, *qui* disait, etc. » De Tocqueville, de l'Acad. fr.

Digitized by Google

Pour l'aisance et la clarté de la construction, l'idée renfermée dans le pronom relatif régime est quelquefois reproduite par le pronom *le, la* : « Pour éviter la guerre, *que* vous savez combien je l'appréhende et *la* dois craindre, etc. » Marg. de Valois.

Y, EN.

§ 62. — Ces deux pronoms se retranchent quelquefois : « Et n'y (en) avoit aucun qui osast. » Froiss. — « Espier s'il (y) avoit nulle part personne. » Id. — Ha il? (Y a-t-il?) — Ha (il y a). — Ital. *Havrei; havvi?*

Plus souvent encore ces pronoms, *en* tout particulièrement, inutiles pour la clarté, forment un pléonasme, peut-être dans l'intérêt d'une liaison plus complète de la pensée, mais pas dans celui de l'élégance : « Une cave dans laquelle le vin et l'eau *y* demeuroient aussi frais que glace. » Montluc. — « Les livres sont plaisans : mais si *de leur fréquentation* nous *en* perdons enfin la gayeté et la santé, nos meilleures pièces, quittons-les. » Montaigne. — « La proie *dont* ils *en* y trouveront grand foison. » Froiss. — « *En* y eut foison de morts. » Id. — « *Dequoy* les chevaliers plus courageusement s'*en* aventuroient. » Id. — « Volontiers le peuple *du mal* qu'il souffre n'*en* accuse pas le tyran. » La Boëtie. — « *De cela* il y *en* a de grands disputes, *dont* je m'*en* rapporte aux grands docteurs [1]. » Brantôme.

Quand les deux pronoms *y* et *en* se suivent dans une même phrase, nous les mettons dans cet ordre. Autrefois on pouvait suivre l'ordre inverse : « *En y* eut foison de mortz. » Froiss. — Mais on disait aussi : « Allez vous-*y-en* vous. » Montaigne.

[1] Ce genre de pléonasme n'était pas inusité dans la première moitié du XVII^me^ siècle :

> Je creu qu'il me falloit *d'une mauvaise affaire*,
> *En* prendre seulement ce qui m'en pouvoit plaire. Régnier.
>
> Alors *de tous ensemble*
> On *en* verra sortir un tout qui te ressemble. Corn.

« *De cet enfant* sauvé par la supposition d'un autre, j'*en* ai fait. » Heraclius. *Id.* — Même encore dans la 1^re^ satire de Boileau :

> *De servir un amant* je n'*en* ai pas l'adresse.

Digitized by Google

VERBES.

SORTES DE VERBES.

Actifs ou transitifs qui aujourd'hui sont neutres.

§ 63. — Approcher la verisimilitude.

Argumenter une doctrine. La déduire d'un principe.

Chevaucher un pays. Le parcourir à cheval.

Consentir un voyage.

Desmordre une prise. La lâcher.

Discourir une chose à quelqu'un. L'exposer, la développer.

Fureter tous les coins; il n'est plus actif que dans la phrase *fureter des nouvelles.*

Gauchir la meslée. Eviter d'en venir aux mains.

Guerroyer le pays : *les partis se guerroyoient.*

Jouir une chose, *jouir son estre, la santé.*

Maugréer quelqu'un.

Parler. « Ce que j'en parle. » Calvin. Il n'a aujourd'hui un régime direct que quand il s'agit d'une langue ou d'une matière générale : *parler français, parler politique.*

Marcher. *En les marchant à terre.*

Reculer. « Par leur force ils reculèrent les payens. » Artois.

Renoncer un privilege. Il n'est plus actif que dans *Renoncer quelqu'un*, le renier.

Resister. « Que les ennemis Dieu *feussent resistez.* »

Tomber de l'eau, Montaigne. — Expression gasconne pour *faire de l'eau.*

Actifs aujourd'hui pronominaux.

§ 64. — Accoustumer quelqu'un ou quelque chose; s'accoutumer à. Montaigne dit du penser de la mort : « Ostons-luy l'estrangeté; pratiquons-le, *accoustumons-le.* »

Escrier son cri.

Enquerrir quelqu'un. L'interroger.

Laver. « Le roy *lava* et fit *laver* tous ses chevaliers (au moment de se mettre à table). » Froiss.

Digitized by Google

Fortifier. } « Les Anglais multiplièrent et fortifièrent telle-
Multiplier. } ment qu'il convint les Bretons reculer. » Froiss.
— *Multiplier* n'est aujourd'hui neutre que dans le sens de s'accroître par la génération. Dans le passage de Froissart, il signifie se multiplier par l'arrivée de nouvelles troupes.

Refroigner son front. Se refrogner ou se renfrogner.

Neutres ou intransitifs aujourd'hui actifs.

§ 65. — Appeler à délices. Aussi avec le régime direct.

Tancer avec son valet. Aussi avec le régime direct.

Neutres ou intransitifs aujourd'hui pronominaux

§ 66.—Amender. « Si l'âme est immortelle, elle ira en *amendant.* » Montaigne.

Appaiser. « La douleur *appaisa.* »

Arrester. « Ayant *arresté* quelques jours. » Montaigne. Il est aussi neutre aujourd'hui dans le sens de cesser de marcher, d'agir, de parler; faire une station.

Diversifier. « Nous voyons flotter les événements et *diversifier.* » Montaigne.

Enquerir. S'enquérir.

Esbattre. S'ébattre. Aussi s'esbattre.

Estudier à faire quelque chose (*Studere*).

Fourvoyer. « La nature mortelle ne fait que *fourvoyer partout.* » Montaigne.

Glacer. Geler, se glacer.

Mesprendre. Se mesprendre.

Noyer. Nous *noyons.*

Repaistre. Se repaître.

Ruer. Se ruer.

Troubler. « Les yeux *troublent* à ceux qui travaillent outre mesure à cet exercice. »

Plusieurs verbes neutres qui prennent aujourd'hui l'auxiliaire *avoir* se construisaient avec *être :* « Or *est* nostre secours *failly.* — Il *est* fuy. »

Digitized by Google

Verbes pronominaux qui ne le sont plus.

§ 67. — S'apparaistre.

Se bouger. Montluc.

Se combattre, comme *se battre, sich schlagen.*

Se commencer. Froiss.

Se craindre. « Le Pape *se craignant* qu'on lui tient propos qui peust offenser les ambassadeurs des autres princes. » Montaigne. — « Se craindre de quelqu'un » (*sich fürchten*).

Se croupir. « Ne craignons pas en cette solitude *nous croupir* d'oisiveté ennuyeuse. » Montaigne.

Se deliberer. Se résoudre.

Se desirer à avancer. Froiss.

S'enquester. S'informer, faire des recherches.

Se feindre. Feindre, hésiter.

Se guerroyer. Froiss. Se faire la guerre.

Se partir. Froiss.

S'en partir. « Je *m'en partiray* d'ici plus ignorant toute autre chose que mon ignorance. » Montaigne.

Se prendre garde. Prendre garde, observer. Montaigne parlant des chiens des aveugles: « *Je me suis pris garde* comme ils s'arrestent à certaines portes, d'où ils ont accoustumé de tirer l'aumosne. »

Se revenir d'un profond sommeil.

Se tiédir.

Malgré le grand nombre de verbes pronominaux, l'ancienne langue supprimait souvent à l'infinitif et dans d'autres modes le pronom de ces verbes (ci-après Infinitif, § 86) et n'aimait pas le même pronom mis deux fois de suite: « Gautier vous (-) en irez à ceux de Calais. » Froiss. — « Nous transporter en pays incongneu sans savoir comme nous (-) y devons trouver. » Calv. — « Il ne vous en faut (-) esbahir. » Id. — « Nous (-) sommes retrouvés. » O. d. l. M.

Verbes impersonnels.

§ 68. — Il a, pour: Il y a. « *Il avoit* un valet qu'on appeloit Nihilvalet. » Pasquier.

Digitized by Google

Il est, cela est, c'est une chose : « *Il est* plein de raison et de piété; » il est conforme à la raison et à la piété.

Il ne me chault ou chaut (de chaloir). Il ne m'importe.

Il seult (de seuldre, souloir). Il est d'usage.

Il affiert (de afférir). Il convient.

Il me deult (de douloir). Il me fait de la peine.

Il me desplaist de cela. Froiss.

Il se supprime devant le verbe impersonnel quand la phrase commence par un adverbe : « *Pis me fait*, il m'est plus pénible. » Al. Chartier.

Accord du sujet et du verbe.

Le verbe peut s'accorder avec un sujet collectif partitif ou indéterminé, au lieu de s'accorder avec le pluriel qui en dépend. « *Infini nombre* de riches familles *est* tombé en ruine. » O. de Serres.

Après deux sujets au singulier, même quand ils ne sont pas synonymes, le verbe et l'attribut peuvent se mettre au singulier : « Lorsque la *chaleur* et *moiteur est grant.* » Chr. de Pis.

Quand, au lieu de la construction avec un verbe personnel, nous employons le tour impersonnel, le verbe s'accorde avec *il* qui le précède et pas avec le nom qui suit et qui est le véritable sujet dans la pensée ; au lieu de dire : *dix mille hommes lui furent donnés*, nous pouvons mettre : *il lui fut donné dix mille hommes.* Le vieux français conserve ce dernier tour, même en sous-entendant *il* : « *Et luy fut baillié dix mille hommes.* »

Cette construction subsiste encore, quand, avec la suppression de *il*, le nom sujet de la pensée précède le verbe au lieu de le suivre : « Deux grants maux *peut* ensuivre de bataille desroutée. » Chr. de Pis. — L'auteur avait présent à l'esprit l'impersonnel *il peut.*

Le verbe d'un premier membre de phrase peut être sous-entendu dans le second, à une autre personne et un autre nombre, se rapportant à un autre sujet : « Par le roy fus appelée et (fut) fait ce que je requeroye. » Chr. de Pis. [1]

[1] Rien de plus fréquent dans les plus beaux ouvrages de Corneille :

J'aimois, j'*étois* aimée et nos pères d'accord. Cid.

Votre colère *est* juste et vos pleurs légitimes Ib.

Digitized by Google

Régime des Verbes.

§ 69. — Plus on étudie les langues, plus on est frappé de la difficulté de séparer toujours logiquement et pour le fond des idées, les verbes transitifs et les verbes intransitifs, puis ceux qui ont avec l'objet de l'acte un rapport *direct*, comme s'expriment les grammairiens, de ceux dont le rapport est *indirect*. La liberté de l'esprit humain se joue de mainte distinction grammaticale, quand on prétend la rendre rigoureuse. La matière dont nous parlons dépend trop de la manière nationale et individuelle d'envisager les idées pour qu'on la règle avec une rigueur systématique. Le même acte peut être considéré dans l'agent seulement, comme pur acte sans objet, en dehors de lui-même : *chanter*, ou dans l'agent et dans un objet extérieur : *chanter une chanson*. De là beaucoup de verbes, actifs dans un sens, et neutres dans un autre, quelquefois flottant entre deux. Même rapprochement entre le régime direct et le régime indirect, séparés souvent par de légères nuances : une balle a *frappé un arbre*, une autre a *frappé au but*. Le latin de différentes époques dit : *adulari aliquem* et *adulari alicui*. Notre observation explique les changements que le temps opère dans le régime des verbes, et l'impossibilité de rendre toujours compte par le raisonnement des faits semblables ou différents qu'on rapproche. On s'en convaincra par les exemples suivants de diverses variations de ce genre.

Régime direct.

§ 70. — Conseiller quelqu'un, quand on met en outre le régime de la chose : « Il fut conseillé par ses avocats de ne pas répondre. » Calv.

Contribuer : « Chascun luy contribua demie livre de froment. »

Oubliez l'amitié comme lui les bienfaits. Cinna.

Je *suis* toujours moi-même et ma foi toujours pure. Ib. III, 4.

Voltaire prétend que *ma foi* ne peut être gouverné par *je suis*.

A propos de cet autre vers, V, 1 :

Ma cour *fut* ta prison, mes faveurs tes liens,

le même commentateur fait cette remarque fort juste : « On sous-entend *furent*. Ce n'est point une licence, c'est un trope en usage dans toutes les langues. »

Digitized by Google

Eschapper la fureur; Amyot; la corruption.

Demander prend l'accusatif de la personne et de la chose : « Or en demandez *la vérité qu'il* vous plaist. »

Assener quelqu'un d'un grand coup d'espée. Mont.

Entrer : « Quels signes entroit le soleil. » Rabel.

Ressembler : « Point ne le *ressembloit* de sens ni de prouesse. » Froiss. — « Ressembler son père; ressemblant des fantosmes. »

Songer les moyens de remédier.

Régime direct de la chose, indirect de la personne, où nous faisons l'inverse : « Je ne *vous* pourray jamais *récompenser le bien* que vous me faictes. » Larivey. — « Empescher quelque chose à quelqu'un. » — « Luy empescher la liberté de ses actions. » Montaigne.

Quelquefois le régime direct s'unit à un infinitif : « Apprendre la faim à rire. » — « Cela occasionnerait messieurs de Toulouse à nous accommoder de ce qui nous serait nécessaire. » Montluc.

Datif.

§ 71. — Bien des verbes se construisent avec le datif, entre autres ceux qui signifient demander et ordonner.

Charger : « Il *leur chargea* qu'ils gardassent son royaume. »

Exhorter à quelqu'un.

Prier : « Leur priant le bien servir; en lui priant. » Froiss.

Requerir à quelqu'un : « Je requiers au Sauveur. » Froiss.

Assister : « Leur assister de vivres. »

Consentir à quelqu'un qu'il fasse. Calv.

Favoriser à quelqu'un.

Gratifier à quelqu'un (se rendre agréable). Calv.

Se courroucer à quelqu'un.

Servir à Dieu. Calv.

Prendre congé à quelqu'un. Froiss.

Flater à quelqu'un (*adulari, blanderi alicui*).

Puer à l'huyle et à la lampe. Montaigne.

Toucher à; où nous mettons le régime direct : « Ils (les Gaulois) demeurèrent en quelque temps en doubte d'en (des sénateurs) approcher et de *leur toucher.* » Amyot.

Contredire. « Le roy ne *luy contredisoit* nulle chose qu'il voulut dire ni faire. » Froiss.

Digitized by Google

Le datif régime exprime souvent le but auquel aboutit l'acte ; *à* équivaut alors aux locutions prépositives : *à l'intention de*, *à l'égard de*, ou aux prépositions *pour*, *contre*, *envers* : « *Combattre aux* Français. » Froiss. — « Son intention est que sans lui *nous ne nous combattions au* pouvoir de France. » Id. — « La famine *leur* alloit croissant. » Amyot. — « En *leur* usant de fausses promesses. » Montaigne. — « Le dit messire Hugh *leur* pourchassait grand destourbiers » (dommage). Froiss.

Au XIVe siècle, la préposition *à* se supprimait quelquefois devant le régime : « *Se* (si) Dieu plaist. — Le roy le dit messire Hugh. » Froiss.

Génitif.

§ 72. — Se fier de : « Il s'en descouvrit à quelques siens amis, *desquelz* il se fioit le plus. » Amyot.

Se fuir de quelque chose.

Se desrober (priver) : « En se desrobant *du* sentiment. » Montaigne.

Se joindre d'un parti.

Exhorter : « Vous m'avez *exhorté de mon devoir*; je vous *exhorte du vôtre*. » Henri IV.

Retenir. « Se retenir de menaces. » Calvin. (Comme *s'abstenir*).

Qu'est-il de faire? Rabel.

Se plaire de. Brant.

Regime verbe.

§ 73. — En analogie avec ce qu'on vient de voir, un verbe peut régir un autre verbe, à l'infinitif, sans préposition comme le régime direct, ou avec les prépositions *à* ou *de*.

Sans préposition.

Commander. « Il *commanda faire* commencer la bataille. » Froiss. — « L'avis que vous avez *commandé* me faire donner. » Calvin.

Conseiller. « Il *conseilla* faire arrêter ses gens. » Froiss.

Contraindre. « Je suis *contraint* m'en plaindre. » Calvin.

Prier. « *Priant* Dieu luy donner longue vie. » Id.

Supplier. « Je vous *supplie* croire. » Id.

Digitized by Google

Datif.

Desirer à ouir.
Détourner à faire.
Promettre à donner.
Commander *à* eux tous tuer. Froiss

Génitif.

Commander *de* les tuer tous. Froiss.
S'apprivoiser d'obéir.

Plusieurs régimes.

§ 74. — En rapprochant quelques-uns de ces exemples, on voit que le même verbe se construit, pour le régime, de deux ou même de trois manières; tel est le cas de *commander*. Montaigne, en deux pages, se sert trois fois du verbe *débattre* avec trois régimes différents. « On ne débat que *sur* les branches. » — « C'est religion de débattre de ses (d'Aristote) ordonnances; comme de celles de Lycurgus à Sparte. » — « On n'y (dans la Logique) débat rien pour le mettre en double; mais pour deffendre l'auteur de l'Escole des objections estrangères. »

Temps.

§ 75. — *Variation*. Dans les récits, les écrivains entremêlaient arbitrairement le temps présent et les divers temps passés, honorant moins par là la liberté de la langue qu'ils ne blessaient la logique. « Ces deux hommes *commencèrent* à jurer une ligue, *font* quelques voyages et *sonnèrent* après leur retraite... A Venise, ils *hypocrisent* quelque austérité, et voyant que leur superstition *commençoit* à être suivie, ils *prindrent* la hardiesse de se transporter à Rome. » Pasquier. — « Soudain que je *fus* dans mon cabinet; je me *mets* à prier Dieu. » Marg. de Val. — « Le roy mon mary qui *s'estoit mis* au lict, me *mande* que je m'*en allasse* coucher. »

Modes.

Indicatif.

§ 76. — Le vieux français permettait de faire usage de l'indi-

Digitized by Google

catif dans une proposition subordonnée où nous nous servons du subjonctif.

Il peut s'agir, il est vrai, d'un fait positif, et alors l'emploi de l'indicatif, que notre usage réprouve, est pour le moins aussi logique que celui que nous faisons dépendre de *croire* : « Je *crois* qu'il vient, qu'il est venu. » — Calvin a pu dire ainsi : « Je suis joyeux que vous *avez* nostre frère, maistre Pierre Viret, » et ailleurs : « Je suis bien aise que vos lettres m'*ont donné* occasion de vous escrire. » Froissart, imité en cela par ses successeurs, dit non moins logiquement : « Ne demeura guère (Il ne se passa guère de temps) que le roi de France *assembla* plusieurs grands seigneurs. » — « Il n'est langue qui *suffit* à décrire cela. » Gerson. — « Que veult-ce estre que celuy-ci *vient* exhorter ? »

La logique ne justifie pas de même l'usage de l'indicatif pour un acte subordonné à un autre acte exprimé par le verbe de la proposition principale, comme dans les exemples suivants, dont le nombre, qu'il serait facile d'augmenter, nous fait voir une habitude de langage autorisée. « Je conseille que vous *demeurez* en ceste vallée. » Froiss. — « Si vous conseille que vous *départez* de ci. » Id. — « Je vous donne ce chapelet et vous prie que vous le *portez* cette année. » Id. — « Je veuil que vous *prenez* le cœur de mon corps et le *faictes* bien embausmer. » Id. — « Grands mercis, mais que vous me le *creantez* comme *bon* chevalier et loyal. » Id. — « Ains est son intention que vous vous *mettez* tous en sa pure volonté. » Id. — Au XVI^e^ siècle encore même construction : « N'est-ce mieux que dès cet instant nous *reposons*. » Rabel. — « Le propous requiert que *racontons* ce qu'advint. » Id. — « Ne doutant pas que la chose *estoit* ainsi advenue. » Calvin. — « Nous disions que seriez bien ayse que vostre fils *doit* estre gendre de cest homme de bien. » Larivey [1].

L'indicatif suit même des conjonctions qui, depuis, ont constamment régi le subjonctif. « *Affin qu*'on le *peult* faire venir. » Calvin. — « *Combien qu*'il ne nous fault pas attendre. » Cependant Calvin écrit aussi : « Combien que je ne sceusse. » — *Jasoit* (quoi-

[1] Les premières pièces de Corneille connaissent cette sorte de construction :

> C'*est assez que je sais* qu'à votre heureux secours
> Je dois tout le bonheur du reste de mes jours. Veuve, v, 1.

Digitized by Google

que, *jà soit*) que je le *prins*. » Id. — Il dit aussi : « *Jasoit* que je *desirasse* [1]. »

Comme en grec et en latin, le vieux français permet l'indicatif au lieu du conditionnel, du moins à l'imparfait et au plus-que-parfait. « Le messager *estoit arrivé* trop tard, si je n'y eusse mis la main. » Montluc [2].

Subjonctif.

§ 78. — Tandis que l'indicatif subsiste, pour ainsi dire, par lui-même, le subjonctif, mode subordonné, exprime un acte dont la réalisation est simplement possible, par conséquent douteuse. Cette subordination et cette incertitude, c'est son caractère propre, qui devrait toujours en déterminer l'emploi. L'usage, dans les langues, ne se règle pourtant pas avec cette parfaite conséquence. Comme nous avons vu l'indicatif mis à la place du subjonctif, par une sorte de compensation le second de ces modes se montre où, selon la syntaxe moderne, nous croirions le premier indispensable. Dans une phrase de Froissart, composée de deux membres, les deux verbes expriment chacun un fait positif, et pour la pensée leur rôle est le même ; et pourtant le premier est à l'indicatif et le second au subjonctif. « Les gens du pays ne s'en *donnoient* de garde et ne *cuidassent* que les François dussent passer si avant. »

Après la conjonction *comme*, on rend par le subjonctif même les faits présentés comme positifs. « Comme il *soit* voir. » Chr. de Pis. — « *Comme* jeunesse *soit* de soy encline à mains mouvemens hors ordre de raison. » Ead. — « *Comme* l'ame de sa nature *tende*

[1] *Bien que je n'ay* de quoy. Régnier.

[2] Corneille affectionne ce tour élégant :

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois,
Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois,
Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie,
Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie. Cid. II, 9.

Et ta beauté sans doute *emportoit* la balance,
Si je n'eusse opposé contre tous tes appas
Qu'un homme sans honneur ne te *méritoit* pas. Ib. III, 4.

La mort seule aujourd'hui peut couronner ma gloire ;
Encor la *falloit*-il sitôt que j'eus vaincu,
Puisque pour mon honneur j'ai déjà trop vécu. Hor. V, 2.

Digitized by Google

au lieu dont elle est venue, c'est assavoir à haultes choses. » Ead. — « *Comme* le roy de Perse *fust* en chemin et les Athéniens *commençassent* à deliberer. » Amyot.

Non-seulement notre ancienne langue compense, ainsi qu'on vient de voir, un abus très-partiel de l'indicatif, elle semble avoir affectionné le subjonctif.

Elle s'en sert quelquefois uniquement pour marquer la subordination d'un verbe à un autre, sans la plus légère nuance d'incertitude. « Il ne faut pas ignorer que le duc n'*aimast* cordialement le dict messire Jacques. » O. d. l. M.

Après *savoir*, l'indicatif semble à sa place; mais quand nous le mettons de même après les verbes *croire, estimer, penser* et semblables, une sorte de présomption égale notre opinion à la certitude. L'ancienne langue était plus réservée, ou, si l'on veut, la langue de Comines, de Rabelais, d'Amyot, de Montaigne, inclinait à un doute modeste. Les verbes qui expriment une opinion, sont suivis chez eux du subjonctif, et même quelquefois le verbe *sçavoir*. « Nous *creons* qu'il *soit* d'aultre part et qu'il se *combatte*. » Froiss. — « *Cuidans* que ceux-là *fuissent*, ils se mirent à la fuite. » Comines. — « Ils *cuyderent* que ce *fussent* vaisseaux d'amys. » Amyot. — « Je me *doute* que ce *soit* M. de Montluc. » Montl. — Comme je *sceus* qu'il *fust* dans sa chambre. » Id.

Quand le verbe *sçavoir* est accompagné de la négation, le doute justifie le subjonctif : « Comme une impression spirituelle *face* une telle faussée dans un subjet massif et solide, et la nature de la liaison et couture de ces admirables ressorts, jamais homme *ne l'a sceu*. » Montaigne. — « S'ils prouvent que rien ne se *sçache*. » Id. — « Il y en a aussi des nostres mesmes qui ont estimé que des ames des condamnez, il s'en faisoit des diables, comme Plutarque *pense* qu'il se *face* des dieux de celles qui sont sauvées. » Montaigne. — Remarquez toutefois que dans le premier membre de cette période, Montaigne fait dépendre de *ont estimé* l'indicatif *il s'en faisoit*. Ailleurs encore il dit : « J'aime mieux *croire* qu'ils *ont* traitté la science casuellement. »

§ 79. — Après la conjonction hypothétique *si*, nous mettons toujours l'indicatif. « *Si*, conjonction, dit Laveaux, exprimant par lui-même le doute de l'esprit, n'a pas besoin d'un mode douteux au verbe qui le suit. » Cet usage est déjà consacré par l'ancienne

Digitized by Google

langue : « *Si* nous l'*avons* acheté, *s'*il ne nous *plaist*. » Montaigne. Mais l'usage contraire subsistait à côté. *Si* prenait le subjonctif aussi, parce que, parler d'un acte sous forme de supposition, c'est laisser de l'incertitude sur sa réalisation : « Pour aller au royaume de Galles, *s'ils peussent*. » Froiss. — « Mais nul jà ne l'approchast, *se* il ne l'*appelast*. » Chr. de Pis. — « Comme *s'*il *fust* insensé. » Pasquier. — « *Si* Circé *eust présenté* à Ulysse deux breuvages. » Montaigne. En latin *si* régit l'indicatif quand le fait est accompli ou s'accomplit, et alors il équivaut à *puisque*; mais tant que le fait reste hypothétique, *si* régit le subjonctif. En français, à mesure qu'on approche de la fin du XVI^e^ siècle, *si* se joint plus ordinairement à l'indicatif.

§ 80. — Quand une proposition subordonnée est liée à la principale par un pronom relatif, le verbe se met à l'indicatif si le fait est positif, et au subjonctif, s'il y a de l'incertitude. Mais l'ancienne langue présente quelquefois le subjonctif même dans le premier cas : « Comme si tous ceux *qui n'adhérassent* à leur secte fussent séparés de cette compagnie (de Jésus). » Pasquier.

§ 81. — Les écrivains rendaient élégamment par le subjonctif le moindre doute, la moindre hésitation dans la manifestation de la pensée. « Vous me faites plus d'honneur que je ne *vaille* » (doute modeste sur ce qu'il peut valoir). Froiss. — « Ne *sçauroye* dire par quel lieu on se *puisse* asseurer les uns des autres. » Comines. — « Il est incertain où la mort nous *attende*, attendons la partout. » Montaigne. — « L'inconstance du bransle divers de la fortune fait qu'elle nous *doive* présenter toute espèce de visage. » Id.

§ 82. — Le *que* devant le subjonctif impératif peut se supprimer : « Veuillez refrener vostre courage, et *vous suffise* ce que vous en avez fait. » Froiss. — « Les natures plus roides et plus fortes *fassent* leur cachette mesme glorieuse et exemplaire. » Montaigne.

Le *que* peut se supprimer encore quand il est alternatif et signifie *soit que :* « Se retraist chascun vers leur ville, *voulsist* le connestable ou non » (que le connétable le voulût ou ne le voulût pas). Froiss. — « *Voulust* ou non le roy. » Id.

§ 83. — L'imparfait du subjonctif tient quelquefois lieu du conditionnel présent ou passé : « Ha ! dame, *j'aimasse* trop mieulx

Digitized by Google

que vous fussiez autre part que cy. » Froiss. — « Qui me payast je m'en *allasse*. » Pathelin. — « Comme il lui fut noncié que son filz s'en retournoit vilainement d'une bataille, et venoit devers luy, il respondit que plus joyeusement il *allast* à l'encontre de ses os. » Amyot. — « Se le vin ne fust sitost faillis, ce que on t'a rapporté envers ce que nous eussions dit ne *fust* que jeux. » Chr. de Pis.

§ 84.—Le rapport des temps du subjonctif et de l'indicatif était moins rigoureusement déterminé qu'il ne l'a été depuis. « Je me *mets* à prier Dieu qu'il lui *plust*. » Marg. de Val.

Conditionnel.

§ 85. — Ce mode s'employait de la même manière qu'aujourd'hui; mais, de plus, il remplaçait le subjonctif après les mots exprimant la crainte : « En crainte que les Allemands *se joidroient* avec la ville. » Montl.

Infinitif.

§ 86. — On a déjà pu remarquer dans ce qui précède quelques traits particuliers de ressemblance entre la construction grammaticale du vieux français et celle du latin. Cette ressemblance est surtout frappante dans la syntaxe de l'infinitif.

Rien de plus fréquent dans nos anciens auteurs que la construction latine, commode, vive, concise, qu'on appelle *le* QUE *retranché*, dénomination moins appropriée au latin qu'au français, où le verbe régime ou subordonné se construit ordinairement avec *que*. Les exemples, que nous ne craignons pas de multiplier, feront voir combien cet élément de la vieille langue est regrettable. « Jamais homme n'est souffert soy *eslever*. » — « Comme il soit voir nature humaine *estre* encline à plusieurs vices. » Chr. de P. — « Il juge l'amer *estre* doux. » Ead. — « Nul autre paradiz ne présument leur *estre* propice. » — Ead. — « Si vaut-il bien *estre dit* deux fois. » Comines. — « Vous demandiez tous les estats et gouvernements de ce royaume *estre ostez* à ceux qui les possedoient. » Sat. Ménip. — « J'ay estimé cet héritage *avoir esté* miraculeusement basti. » — « Vous delivrant des erreurs où il permet les siens mesmes *tomber* quelquefois. » Calv. — Le calque du latin, à cet égard, n'est chez aucun écrivain plus sensible ni plus fréquent que

Digitized by Google

chez Montaigne, dont l'éducation fut essentiellement latine. « Thales luy apprend la cognoissance de toute autre chose lui *estre impossible.* » — « Il n'est pas estrange de plaindre celuy-là mort, qu'on *ne voudroit* aucunement *estre* en vie. » — « Je suis de ceux qui pensent *leur fruit ne pouvoir* contrepeser cette perte. »

L'infinitif régime s'offre encore dans des constructions un peu différentes. « La volt chastier *par luy accroistre son estat* » (en lui donnant une plus haute position). Froiss — « Ils se sont occis l'un *par pendre*, l'autre *par noyer*, l'autre *par ferir* d'un cousteau au cueur. » Id. — « Des testes de bœuf insculpées representans le labeur de cest animal *causer* ces superbes edifices. » O. de Serres. — « Taschant d'adoucir les humeurs qu'il pourroit avoir contraires à tant louable exercice *par n'y estre pas né.* » Id.[1]

§ 87. — La liberté absolue de prendre l'infinitif substantivement fut une précieuse ressource pour la vieille langue : la concision, la vivacité et la grâce en font le mérite littéraire, la brièveté d'expression, le mérite grammatical. « Que j'aye le temps et loisir *du faire* et vous *du lire.* » Froiss. — « Plus grand plaisir me ferés *du prendre* mille fois que *du refuser.* » Artois. — « Or pensez du choisir. » Id. — « Moult se delicta *au regarder et escouter.* » Id. — « Ils se penoient *du tenir* le chasteau qu'ils avaient prins. » Froiss. — « Voilà pas *un taire* parlier ? » Montaigne. — « *Le vrai vaincre* a pour son rosle l'estour, non pas le salut. » Id. — « *L'offenser* et l'*estre offensé* sont également tesmoignage d'imbécillité. » Id.

L'infinitif se prend substantivement, même accompagné d'une négation, d'une circonstance accessoire, d'un régime simple, d'un régime complexe. — « *Le n'avoir point de mal*, c'est *le plus avoir de bien* que l'homme puisse espérer. » Id. — « *Le beaucoup sçavoir* apporte l'occasion de plus doubter. » Id. — « *Le sçavoir mourir* nous affranchit de toute subjection et contrainte. » Id. — « *Le longtemps vivre* et *le peu de temps vivre* est rendu tout un par la mort. » Id. — « *Le paistre l'erbe es pasturages* est salutaire au jeune cheval. » O. de Serres.

[1] Le même tour se rencontre chez La Bruyère : en voici deux exemples :

« Voulez-vous être rare, rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que *par ne pas vous laisser voir.* » — « Quelques-uns par une intempérance de sçavoir et *par ne pouvoir* se résoudre à renoncer à aucune sorte de connaissance, les embrassent toutes et n'en possèdent aucune. »

Digitized by Google

§ 88. — L'infinitif d'un verbe pronominal régi par un autre verbe perd ordinairement le pronom régime, l'intérêt de l'oreille et l'aisance de la diction l'emportant sur l'exactitude grammaticale: « Il ne fust nul qui avec la royne d'Angleterre se mist à voie pour li aider a (-) remettre en Angleterre à mainarmée. » Froiss. — « Themistocle acheta l'ambition d'Epicyde pour le faire (-) déporter de la poursuite. » Amyot[1].

[1] Voilà l'origine d'un tour fréquent chez Malherbe, qui avait quarante-cinq ans quand le XVI^me^ siècle finit, chez Réguier, né dans ce même siècle et chez les classiques les plus vieux du XVII^me^.

Une plus belle amour se rendit la plus forte
Et le *fist* (-) *repentir* aussitôt que pécher. *Larmes de S.-P.*

Ceux que l'opinion *fait* (-) *plaire* aux vanités. —
N'espérons plus, mon ame, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre et sa faveur une onde,
Que toujours quelque vent *empesche de* (-) *calmer.* MALH.

S'il est vray sans faveur que tu l'*escoutes* (-) *plaindre*
D'où vient pour son respect que l'*on te voit* (-) *contraindre* REG

Si j'avois un prétexte à me mécontenter,
Tu me verrois bientôt (-) *résoudre* à le quitter. CORN. *Gal. du Pal.*

Vous verrez si soudain (-) *rallumer* son amour,
Que la feinte n'est pas pour durer plus d'un jour. Ib.

Va flatter, si tu veux, la douleur de Flavie
Et me *laisse* (-) *éclaircir* sur l'état de ma vie. *Id. Théodore.*

Voilà cet accident qui le *fait* (-) *retirer. Id. Ste. du Ment.*

Annibal, qu'elle vient de lui sacrifier,
M'engage en sa querelle et m'*en fait* (-) *défier. Id. Nicomède.*

« *Me fait défier* n'est pas français » dit Voltaire.

Elle *voit* (-) *dissiper* sa jeunesse en regrets,
Mon amour en fumée et son bien en procès. RACINE. *Plaid.*

Laharpe voit dans la suppression de *se* « un défaut de grammaire : »

J'ai de quoi confondre et punir l'imposture
Venger le Ciel qu'on blesse et *faire* (-) *repentir*
Ceux qui parlent ici de me faire sortir. MOL. *Tartufe.*

La peur, plus d'une fois, *fit* (-) *repentir* Réguier.
BOILEAU.

On dit quelquefois par menace : « *je t'en ferai bien repentir.* » *Dictionnaire de l'Académie.*

Digitized by Google

D'autres locutions, même très-particulières, pourraient être remarquées, parce qu'elles ont fait autorité pour les écrivains venus plus tard. Un seul exemple : l'Infinitif actif remplace élégamment le passif : «Je puis bailler ramentevance *digne d'escrire.*» O. de la Marche[1].

§ 89. — L'infinitif précédé d'une préposition, exprimant l'intention, le but, le moyen, etc., doit, d'après les grammairiens rigoristes, se rapporter, comme le participe présent (§ 93), au sujet de la proposition. Jusqu'à la fin du XVII^me^ siècle il pouvait aussi bien se rapporter à un régime ou s'entendre dans un sens indépendant et absolu. « Outre cette mutation qui se présente *sans y penser* » (sans qu'on y pense). Pasquier. — « Avec François I^er^ estoient portez les deux corps de ses deux enfans, qui n'avoient encore de sépulture, *pour vouloir attendre* à faire compagnie au roy » (parce qu'on vouloit attendre qu'ils fissent...) Brantôme[2].

Participes.

Participe présent.

§ 90. — La distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal, entre un mot, primitivement le même, exprimant un fait ou exprimant une qualité, est la base de toute la théorie de ce participe. Sans elle les notions demeurent confuses et l'on ne se rend pas compte des aspects divers sous lesquels le même mot se présente à la pensée et au bout de la plume. C'est ce qui est arrivé dans l'ancienne langue. La distinction fondamentale n'a pas même

Un flatteur aussitôt cherche à se récrier
Chaque vers qu'il entend le *fait* (-) *extasier*.
BOILEAU.

« Pendant qu'il la (la ruine de sa patrie) prédisoit et après qu'il l'eût *vue* (-) *accomplir*. » BOSSUET, *Médit. sur l'Evang.*

[1] La honte d'un affront que chacun d'eux croit voir,
Ou de nouveau reçue ou *prête à recevoir*. CORN. *Polyeucte.*

[2] « Votre Majesté a beau dire, et M. le légat et MM. les prélats ont beau donner leur jugement, ma comédie, *sans l'avoir vue*, est diabolique et diabolique mon cerveau. » (Sans que le curé, auteur d'un écrit contre *Tartufe* l'ait vue.) MOLIÈRE, 1^er^ *Placet.*

Digitized by Google

été faite par les grammairiens du XVI^me^ siècle. De la confusion naît l'inconséquence, point d'usage fixe; variation d'écrivain à écrivain et chez le même écrivain. Pas de principes arrêtés, même chez Montaigne, qui avait tant étudié le latin, moins peut-être, il est vrai, en grammairien qu'en esprit avide de pensées. Il lui arrive d'écrire, en deux lignes, parlant des Turcs faits prisonniers sur mer : « Il leur succéda (réussit) *frottant* des clous de navire l'un à l'autre, et *faisans* tomber une étincelle de feu dans les caques de poudre, d'embraser et mettre en cendres eux, leurs maistres et le vaisseau. » — Même inconséquence dans ce passage de Marguerite de Valois : « Cette guerre dura encore quelque temps, ceux de la religion *ayant* toujours du pire ; ce qui m'aidoit à disposer le roy mon mary à une paix. J'en escrivis souvent au roy et à la royne ma mère; mais ils n'y voulurent point condescendre, se *fiants* en la bonne fortune. » — Nous avons donc à exposer, moins des règles fixes qu'une suite de faits et d'usages qui ne se concilient pas toujours entre eux.

Le manque de fixité est rendu plus frappant par le grand usage que nos anciens écrivains font du participe présent, commode pour l'aisance de la structure grammaticale et pour la brièveté de l'expression.

Quoique les écrivains fassent tous usage du participe présent comme indéclinable, il n'en est aucun qui ne le décline où il le trouve à propos.

Pour *l'orthographe*, indéclinable ou au singulier il s'écrit régulièrement avec un *t* final ; cependant on lit dans Pasquier : « Ne *restans* plus de tous leurs écrits qu'une carcasse, » et dans Vauquelin de la Fresnaye : « La muse nous *guidans*. »

Au pluriel on transforme presque toujours le *t* final en *s* ; quelquefois l'*s* s'ajoute au *t* : *ayans* et *ayants*.

§ 91. — *Genre*. Généralement on n'admet, soit au singulier, soit au pluriel, que la forme masculine pour les deux genres, dans les verbes neutres aussi bien que dans les verbes actifs : « Les cuisses *faisans* par leur grosseur suffisamment élargir les jambes du cheval. » O. de Serres. — *Estans* doctes en ce gouvernement les plus simples femmelettes. » Id. — (Les poules) « *ayans* toutes la chair très-bonne, ne *cédans* en délicatesse à nulles autres. » Id.

Digitized by Google

— « Les Huguenots *ayants* recommencé la guerre. » — « Ces observations *servans* d'adresse à vostre peuple. »

Cependant le participe reçoit aussi la terminaison féminine, et, chose remarquable, non-seulement quand il marque une qualité, mais quand il exprime un acte passager ou qu'il est suivi d'un régime; ce qui, au jugement de la grammaire moderne, lui ôte le caractère d'adjectif verbal.

Cela se voit principalement chez Amyot, le grand maître de la langue du XVI^me^ siècle; il dit : « Les choses *appartenantes à la religion.* » — « Il engrava en grandes lettres des paroles *adressantes aux Ioniens.* » — « Mille autres raisons *tendantes à cette fin.* » — Marg. de Val.

Le participe, marquant une qualité ou une manière d'être habituelle, peut s'accorder : 1° Avec le sujet : « Par ainsi elles (les âmes) eussent esté telles, *estans* exemptes de la prison corporelle aussi bien avant que d'y entrer, comme nous espérons qu'elles seront apres qu'elles en seront sorties. » Montaigne. — « De ce sçavoir il faudroit qu'elles se ressouvinssent encore *estans* au corps. » Id. — (Les femmes) *estans* plus soigneuses de l'honneur de leurs maris que de toute autre chose. » Id.

2° Avec le régime : « Le roy François I^er^ rechercha avec grand soin et despense l'accointance des hommes doctes, les recevant chez luy comme personnes sainctes et *ayans* quelque particulière inspiration de sagesse divine. » Id.

Il en est souvent de même du participe exprimant un acte : 1° Accord avec le sujet : « Les autres se le font accroire à eux-mêmes ne *sçachants* pas pénétrer que c'est que croire. » Id. — « Ces considérations *l'ayants* un jour amené à Nerac. » Marg. de Val. — « Les batteaux où je debvois aller par la rivière de Meuse jusques à Liege ne *pouvants* estre sitost prests, je fus contrainte de séjourner le lendemain, où, *ayants* passé toute la matinée comme le jour de devant l'après disnée, nous *mettants* dans un très beau batteau sus la rivière, nous abordasmes en une isle. » Id.

2° Avec le régime : « Ceux qui les peignent *mourants* et qui représentent cette action quand on les assomme, ils peignent le prisonnier crachant au visage de ceux qui le tuent et leur faisant la moue. » Montaigne. — « Combien voit-on des personnes populaires conduictes à la mort, y apporter une telle asseurance

Digitized by Google

qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire : *establissans* leurs affaires domestiques, se *recommandans* à leurs amis, *chantans, preschans* et *entretenans* le peuple : voire y *meslans* quelquefois des mots pour rire, et *beuvans* à leurs cognoissans aussi bien que Socrates. » Id. [1]

Quelques exemples du participe invariable se rapportant à un féminin singulier ou pluriel compléteront cette matière. Nous les empruntons à Marguerite de Valois. « Moi *pressant* à toute heure, le Roy me vouloir permettre d'aller trouver le Roy mon mary. » — « Elle *passant* en Languedoc. » — « *Estant* en ces altères, mes femmes plus curieuses que moy de ma seureté et de la leur, prennent la corde. » — « Je dis à mes femmes qu'elles allassent tout bellement à la porte demander ce qu'ils vouloient, *parlant* bas, comme si j'eusse dormy. »

§ 92. — Le participe présent étant déclinable, on a eu fort na-

[1] Les exemples analogues sont communs dans la première moitié du XVII^me^ siècle. Cependant déjà sur ce vers de Malherbe:

Mais tant de beaux objets tous les jours *s'augmentans*,

Ménage dit, sans donner de raison : « *S'augmentant* au gérondif seroit beaucoup mieux. » Néanmoins nous voyons quelquefois encore le participe présent variable après le milieu du siècle. Pascal avait écrit dans la première Provinciale (1659) : « Je les luy offris tous ensemble comme ne *faisants* qu'un mesme corps et *n'agissants* que par un mesme esprit. » Dès la seconde, publiée huit jours après, on ne retrouve plus ce participe décliné. En vers on se le permettait encore. Boileau, dans la VI^e^ satire (1666) :

Et plus loin des valets, l'un et l'autre *s'agaçans*,
Font aboyer les chiens et jurer les passans.

Le 3 juin 1679, l'Académie proclama cet arrêté : « La règle est faite, on ne déclinera point les participes actifs. » Cette règle ne fut pourtant pas uniformément observée dans les dernières années du XVII^me^ siècle et dans les premières du XVIII^me^. Boileau, l'homme de la règle, ne se soumit pas :

Entendra ces discours sur l'amour seul *roulans*. *Sat.* X (1694.)
Et pour lier des mots si mal *s'entr'accordans*. *Ep.* XI (1695.)
Qu'infâmes scélérats à la gloire *aspirans*....
Cent mille faux zélés le fer en main *courans*. *S.* XII (1705.)

Et pour qu'on ne croie pas qu'il ait seulement usé du privilége de la rime, il a écrit en prose dans sa préface de 1701 : « Je ne suis point de ces auteurs *fuyans la peine*. » Voltaire aussi dit :

Les spectateurs en foule *se pressants*.

Digitized by Google

turellement l'idée d'en faire un *substantif*. Nous avons vu dans le dernier exemple de Montaigne (§ 91) *leurs cognoissans*, comme nous disons *leurs connaissances*. Amyot crée un autre substantif: « Ses armes reluisantes esblouissoient la veue des *regardans*. »

§ 93. — *Rapport syntactique*. Les grammairiens modernes ont décidé que le présent du participe doit toujours se rapporter au sujet de la proposition. L'usage des auteurs classiques jusqu'à la fin du XVII^me^ siècle n'autorise pas cette règle; il laisse à l'écrivain plus d'aisance et de variété. Dans l'ancienne langue, le participe se rapporte indifféremment au sujet ou à un régime, ou encore ni à l'un ni à l'autre, mais à la proposition entière, ou il exprime une circonstance, comme l'ablatif absolu des Latins. « *Changeant de chemise*, parce qu'il m'avoit toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passait. » (Tandis que je changeais de chemise.) Marg. de Val. — « Par la figue, respondit l'asne, *laquelle un de nos ancestres mangeant*, mourut Philémon. » Rabel. — « Les langages ressemblent aux rivieres, *lesquelles demeurans toujours en essence*, toutefois, il y a un continuel changement des ondes. » Pasquier[1].

Participe passé.

§ 94. — La théorie du participe passé, plus complexe que celle du participe présent, n'a pas eu besoin de moins de temps pour se dégager du chaos de l'usage. Ceux des grammairiens du XVI^me^ siècle qui ont réfléchi sur l'accord de ce participe ont des vues divergentes, et les écrivains, de leur côté, divergent et sont de plus très-variables. Commençons encore ici par des traits d'inconséquence. Montaigne dit: « Notre mère Nature nous avoit *munis* et *planté* de tout ce qu'il nous faloit; » et Montluc, à peu d'intervalle: « Une lettre que son fils luy avoit *escrite*, » et « L'attaque que les ennemis avaient *receu*. »

§ 95. — Quand le participe passé, sans verbe auxiliaire, a le

[1] Sans juges nous jugeons, *estant nostre raison*
Là-haut dedans la teste ou selon la saison
Qui regne en nostre humeur, les brouillars nous embrouillent
RÉGNIER.

« *Ne paroissant rien* dans tout ce discours, de ce manger en figure, de ce boire en allégorie.... il s'ensuit que.... » Bossuet.

Digitized by Google

simple caractère d'un qualificatif, son accord avec le substantif qu'il accompagne ne saurait rencontrer la moindre difficulté.

Il en est de même quand le verbe auxiliaire *estre* est un lien entre le substantif et le participe qualificatif. Remarquons seulement que cet accord subsiste encore quand le participe précède le substantif : « Estant venue la nouvelle. » Amyot.

§ 96. — Accompagné de l'auxiliaire *avoir*, le participe passé reste invariable quand le régime le suit, et s'accorde avec le régime quand celui-ci le précède. Cette double règle fondamentale est quelquefois observée par nos anciens auteurs. Marot l'a nettement exposée daus une pièce de vers conservée par Pasquier[1]. Pierre Ramus, dans sa Grammaire, s'appuie sur son autorité. Dubois et Maigret avaient proposé des systèmes différents. Ainsi vous voyez dans Montaigne : « Les javelots et les dards qu'on leur a *jettez ;* les desplaisirs que nous avons *soufferts.* » Id. — « Il me les (mes lettres) avoit *renvoyées.* » Marg. de Val.

Bien plus souvent, Montaigne et d'autres semblent considérer le participe et son auxiliaire actif comme un tout, tel que *amavi*, *amavit*, etc., qui ne change point, quel que soit le régime qui précède. Les passages sont innombrables où cette méthode est suivie : « La cour enrichit ceux qui l'ont mal *desservi.* » Al. Chartier. — « Ma matière que trop ay delaissié. » Chr. de Pis. — « Il les avoit *envoyé.* » Comines. — « Les commentaires que j'ay *publié.* » Calv. — « Les ayant *persuadé.* » Amyot. — « L'opinion que vous avez *conceu.* » Montl. — « Il a entendu des choses que je n'ay pas *entendu.* » Id. — « La forme corporelle que Nature leur a *donné.* » Montaigne. — « Si les plaisirs que tu nous promets en l'autre vie sont de ceux que j'ay *senti* ça bas, cela n'a rien de commun avec l'infinité. » Id. — « Les grandes courvées de guerre qu'il avait *fait* et *souffert*[2]. » Brant.

[1] Enfans, oyez vne leçon, etc.

[2] Encore au XVII^me^ siècle : « Je ne connois en vous ni mon image que j'y avois *formé* ni le caractère de chrétien. » Bossuet. — Dans ses *Remarques sur la langue françoise*, Vaugelas commence la Remarque 184, *De l'usage des participes passifs dans les prétérits*, par ces mots : « En toute la Grammaire Françoise il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré. » — Ménage avant lui et lui-même ont établi quelques règles particulières, inutiles, mal fondées en logique et pour cela rejetées plus tard. Nous en rapportons deux. La première dispensait d'accorder le participe avec le régime direct antérieur lorsque le nominatif sui-

Digitized by Google

En revanche, on accorde parfois le participe avec le régime qui suit : « Comme il eust *oye* la parole. » Chr. de Pis. — « Bien avoit *retenue* la parole qu'avoit *dit* Tibere. » Ead. — « Puisque n'avez *trouvez* mes escus. » Larivey. — « Après qu'il auroit *lue* la sentence. » Montluc.

Il est une construction particulière à la poésie, c'est celle du régime direct placé entre l'auxiliaire *avoir* et le participe passé. Là, parfois le participe demeure invariable, comme dans ces vers de Garnier :

> Quand elle *eut* quelque temps *ses désastres ploré*,
> Et *les playes* du mort de *baisers honoré*.....
> Vous *avez* l'inhumant *mes édits transgressé*.

Mais Garnier suit aussi le système qui a prévalu ensuite de rendre dans ce cas le participe déclinable :

> Est-il vray? *Avez*-vous *cette faute commise*[1] ?

vait le participe. Mascaron a donc pu dire : « La fermeté naturelle qu'a *eu* ce *cœur* pendant toute sa vie. « Et Corneille :

> Là par un long récit de toutes les misères
> Que durant notre enfance ont *enduré nos pères*. *Cinna*.

Dans la même tragédie il a dit d'Emilie :

> Et qu'ont *mise* si haut *mon amour et mes soins*.

Par la seconde règle, dans certains cas, le participe après le régime direct demeurait invariable quand il était lui-même suivi d'un qualificatif. D'après ce principe Mascaron a dit : « Ce n'est pas encore le dernier degré du malheur de notre âme : jusqu'ici vous l'avez *vu abusée, trompée, séduite*. » — Et Bossuet, dans l'Or. fun. de la reine d'Angleterre : « Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une de l'avoir *fait chrétienne ;* l'autre, messieurs, qu'attendez-vous ?... C'est de l'avoir *fait reine malheureuse*. » Quatre lignes plus loin il rentre dans la règle ordinaire : « Que ses douleurs l'*ont rendue savante* dans la science de l'Evangile. » Les Pensées de Pascal nous présentent ce passage : « Moïse ne vous a point *tiré* de captivité et ne vous a pas *rendu* véritablement libres. » Le second participe est justifié par Vaugelas et le premier peut-être par « attraction » comme dit la grammaire.

[1] Ce tour est fort ordinaire aux poëtes de la première moitié du XVII^me^ siècle :

> A quel front orgueilleux *n'a l'audace ravie*
> Le nombre des lauriers qu'il a déjà plantés. —
> Quiconque de plaisir *a son ame assouvie*
>
> MALHERBE.
>
> Et bien qu'elle (la fortune) ne *m'ait sa faveur départie*.
>
> RÉGNIER.

Digitized by Google

Le participe est rendu déclinable même dans les verbes neutres fléchis avec l'auxiliaire *avoir* : « Bien que la redite d'une mesme chose *ait accoutumée* d'estre ennuyeuse. » O. de Serres.

Nous réunissons ici, sans réflexions, quelques cas particuliers, dont les élèves pourront se rendre compte.

« Voir des grands qui *se fussent voulus* entremanger. » Montluc. — « La ville *se fust* bien *peue* esmouvoir. » Chr. de Pis. — « Au temps que je les (ses chausses) *avois faites faire.* » Montluc. — « Ils se sont *reservez* un merveilleux advantage au combat. » Montaigne. — « *Veuë* sa nature. » Comines. — Il écrit aussi : « *Veu* la grande obéissance. » — « Il fist semblablement à maint de ses citoyens et autres *esté* ses adversaires, retournez à mercis. » Chr. de Pis.

§ 97. — *Participe passé absolu*, semblable à l'ablatif absolu latin. « Brennus, *ceste demande ouye*, se prit à rire. » Amyot. — « En estants assiégés tout court furent un jour et une nuict sans boire et sans manger, *la plus part de leurs bestes mortes.* » Montaigne. — « *Finis les dits huit jours* elle fait venir en sa chambre ledit Julio. » Brantôme.

Orthographe. — Remarquons, pour terminer, une singularité d'orthographe : au XIVe siècle, le participe passé masculin en *é*, reçoit quelquefois au singulier un *s* ou un *z* final : « Il en seroit *parlez* en honneur. » — « Le conte d'Artois qui leur affaire avoit bien *regardez.* » — « Sire, vous n'y fussiez *entrés.* » Chr. de Pis.

§ 98. — Une particularité de la flexion des verbes dans l'ancienne langue, c'est que le *t* euphonique, destiné à empêcher l'hiatus entre la troisième personne du singulier terminée par une voyelle et le pronom personnel, est à peu près inconnu. On le découvre bien rarement, comme dans cette interrogation de Mon-

Et ceux qui par le fer *ont ma perte jurée.* RACAN.

Aussitôt que ma femme *eut sa vie expirée.* *Id.*

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue *a sa trame coupée.* CORN. *Cid.*

Aucun étonnement n'*a leur gloire flétrie.* *Id. Hor.*

Un homme dont l'épée
De toute ma famille *a la trame coupée.* *Ib.*

Le seul amour de Rome *a sa main animée.* *Ib.*

Digitized by Google

taigne : « N'adresse-t-elle pas ? » Devant *on*, *l'* le remplace : « Et les recouvre *l'*on. » Ordinairement l'hiatus subsite en plein dans l'orthographe. « Reprendra-il, » écrit O. de Serres, et Montaigne : « Aussi-a-elle. Encore-l'a-elle rangée. Encore nous trompera-elle. A peine sera-elle propre à juger. Semble-il pas ? Descouvre-il pas ? »

PRÉPOSITIONS.

§ 99. AVANT, DEVANT

régissant un infinitif, 1°, et c'est la manière la plus ancienne, précède seul l'infinitif : « Avant monter ; Avant vous en venir ; Avant passer outre. » Montaigne. — « Avant mourir. » Brantôme. — 2° Avant que : « *Avant que* sortir. » — « *Avant que tomber* en ceste calamiteuse fortune. » Du Vair. — 3° Avant que de : « *Avant que de* mourir [1]. »

DE

devant un substantif ou un infinitif, où nous préférons *à*. « En butte *de* tant d'offenses. » Montaigne. — « Qu'est-il *de* faire ? » (Qu'y a-t-il à faire ?) Rabel. — « Apprendre *de* policer notre maison. » — « Condamner *d'*estre pendu. »

Au lieu de *par*, marquant la cause : « Pour complaire à ce fils, que *d'*affection, *de* debvoir, *d'*espérance et *de* crainte elle idolastrait. » Marg. de Val.

Au lieu de *pour* devant un infinitif : « Le duc ne vouloit pas estre noté en son jugement, *d'*avoir départi les champions à l'avantage de l'estranger. »

L'ancien français affectionne la construction d'un substantif uni à un infinitif par *de* : « Le remède *de* la soustenir » (une maison qui tombe en ruine). — « L'amère poincture *de* souffrir. »

Le *de*, qui nous sert à lier un substantif, un adjectif ou un verbe avec un infinitif suivant, est souvent supprimé : « N'est mie sans

[1] Les deux dernières manières étaient celles du XVII^me^ siècle. *Avant qu'aimer* se voit dans Destouches, au XVIII^me^. *Avant de* est la locution la plus moderne.

Digitized by Google

grant peril (-) donner auctorité de seigneurie à enfant. » Artois. — « Et est l'effet d'une haute ame et bien forte (-) sçavoir condescendre à ces allures puériles. » Mont. — « Les Suisses offroient (-) rendre ce qu'ils avoient pris. » Comines. — « Force me est (-) te rappeler. » Rabel. — « Il dict n'estre mon estat (-) suivre les courts de gros seigneurs. » Id. — « Sans cesser (-) abattre chevaliers, (-) fendre heaulmes, (-) percer escus. » Artois. — « Il commanda (-) le traiter à la fourche. » Rabel. — « La bergiere les advertit (-) cribler avoyne hault en l'aer. » Id. — « En vous congratulant (-) vous entretenir en ce bon couraige. » Calvin. — « Je fus contrainct me desrober de luy. » Montaigne. — « Il me suffit sous la faveur de la fortune (-) me preparer à sa défaveur. » Id. — « Il faut qu'il tasche (-) se conformer à leur humeur. » Montl. « Ils estoient contraincts (-) se haster. » Comines. — « Délibéra (-) ne me mesler d'autre chose. » Montaigne. [1]

§ 100. PENDANT

placé après son régime, semble un participe absolu : « Le siège *pendant*. » Froiss.

POUR

séparé de l'infinitif régime, comme en style de Palais : « Rechercher la douleur *pour*, par le tourment de cette vie, en *acquerir* la beatitude d'une autre. » Montaigne. — « Ils se sont seulement reculez pour mieux sauter et *pour* d'un plus fort mouvement *faire* une plus vive faussée dans la troupe. » Id. — « Escrivans à leurs amis, *pour*, du maniement des affaires et des grandeurs, les *retirer* à la solitude. » Id. — « Diodorus le dialecticien mourut sur le champ, et pris d'une extrême passion de honte, *pour* en son escole et en public ne se *pouvoir* desvelopper d'un argument qu'on luy avoit faict. — Ce seroit injustice de luy (à l'âme) avoir

[1] La suppression de ce *de* est fréquente dans Régnier :

Au moins je le supplie
(-) Sçavoir que le bon vin ne peut estre sans lie.

On la remarque encore chez Corneille :

Qu'il sera dangereux (-) rencontrer sa colère. *S. du Ment.*
C'est plutôt quelque ivrogne ou quelque autre sottise
Qui ne meritoit pas (-) rompre votre entretien. *Ib.*

Digitized by Google

retranché ses moyens et ses puissances, de l'avoir désarmée, *pour*, du temps de sa captivité et de sa prison, de sa foiblesse et maladie, du temps où elle auroit esté forcée et contrainte, *tirer* le jugement et une condamnation de durée infinie et perpétuelle. » Id.

AU TRAVERS.

Nous disons *à travers*, avec le régime direct, et *au travers de*. Autrefois *au travers* se mettait aussi avec le régime direct : « Au travers tous les deux. » Montaigne.

Préposition avec deux régimes d'espèce différente (substantif et verbe).

« *Après la conqueste* de Lille en Gascogne, *et que* le comte Derby y eust laissé gens d'armes et archers. » Froiss.

Préposition non répetée.

§ 102. — Rien n'est plus ordinaire dans notre ancienne langue, qu'une préposition non répétée devant un second régime, ou même devant plusieurs régimes consécutifs, substantifs ou infinitifs : « Après le congié prins *au* roy de France et (-) tous les princes de sa court. » Artois. — « Quelle autre œuvre pourroit estre plus digne *de* louange et (-) religion ? » Gerson. — « Du temps de Ciceron (-), César et (-) Saluste. » Pasquier. — « Une promptitude de langue non commune à l'Angevin et (-) Manceau. » Id. — « Ils escrivoient qui *en* Picard, qui (-) Champenois, qui (-) Provençal, qui (-) Tholozain. » Id. — « Pour nous parer de leur (des animaux) beauté, et nous cacher sous leur dépouille *de* laine, (-) plume, (-) poil, (-) soye. » Montaigne. — « D'avoir attribué la divinité non seulement *à* la foy, *à* la vertu, *à* l'honneur, (-) concorde, (-) liberté, (-) victoire, (-) piété : mais aussi *à* la volupté, (-) fraude, (-) mort, (-) envie, (-) vieillesse, (-) misère : *à* la peur, *à* la fièvre, et *à* la male fortune, et (-) autres injures de nostre vie fresle et caduque. » Id.

« Il fut conseillé *de* ne pas respondre, ains (-) demander son renvoy par devant d'autres juges. » — « Elle prist résolution *de* se joindre à la Royne et (-) se conformer à sa volonté. . . Quant aux discours de la Philosophie, ils ont accoustumé *d'*esgayer et

Digitized by Google

resjouïr ceux qui les traitent, non (-) les renfroygner et contrister. » Montaigne [1].

La suppression de la préposition a lieu même quand les régimes ne sont pas entièrement semblables, par exemple quand l'un est précédé de l'article, et l'autre pas, ou qu'ils n'appartiennent pas à la même classe de mots : « Cela fut confirmé tant *par tesmoignages* de l'Escripture que (-) *les exemples* de l'Eglise ancienne. » Calvin. — « *Pour* l'amour du Roy et (-) luy tenir compaguie. » Froiss.

[1] Cet usage passa du XVI^me^ siècle au XVII^me^ avec Malherbe et Régnier. Deux citations seulement de celui-ci :

Apprenons *à* mentir, (-) nos propos desguiser,
A trahir nos amis (-) nos ennemis baiser,
(-) Faire la cour aux grands et dans leurs antichambres
Le chapeau dans la main nous tenir sur nos membres,
Sans oser ny cracher, ny tousser, ny s'asseoir,
Et nous couchant au jour (-) leur donner le bon soir. *S.* IV.

Un chacun a son vice ;
Le mien est *d'*être libre et (-) ne rien admirer,
(-) Tirer le bien du mal lorsqu'il peut s'en tirer,
Sinon (-) adoucir tout par une indifférence,
Et (-) vaincre le malheur avec la patience ;
(-) Estimer peu de gens, (-) suivre mon ver coquin,
Et (-) mettre a même taux le noble et le coquin. *S.* XV.

Corneille suivit les errements de la langue, telle qu'il la trouva chez les poëtes

Que je tâche *de* vaincre un indigne courroux
Et (-) vous donner pour lui l'amour qu'il a pour vous. *Cinna.*

Nous aurons la gloire
*D'*achever de César ou (-) troubler la victoire. *Pomp.*

Mais c'est une imprudence assez commune aux rois
*D'*écouter trop d'avis et (-) se tromper au choix. *Ib.*

Les prosateurs usaient de la même liberté. Ménage blâme, il est vrai, d'Ablancourt d'avoir écrit : « Ils sont riches *en* gros et (-) menu bétail. « Il falloit, dit-il, » *en* gros et *en* menu bétail. Cependant Bossuet écrit : « Il étoit bon aussi *de* prévenir le scandale de la croix et (-) faire voir que. . . La gloire *de* ne prier et (-) ne gémir que pour les autres. » Les grammairiens censuraient alors déjà, comme depuis, toutes ces suppressions si longtemps permises; ils n'empêchèrent par La Bruyère de dire: « Je cherche par la connoissance de la vérité, *à* régler mon esprit et (-) devenir meilleur. »

Digitized by Google

CONJONCTIONS.

QUE.

§ 103. — Cette conjonction forme le lien entre la proposition subordonnée et la proposition dont celle-ci dépend. Il arrive souvent qu'entre *que* et le verbe se place une incise exprimant une condition, un motif, une restriction, une circonstance quelconque. Dans ce cas, l'ancien français répète le *que* après l'incise, sans doute dans l'intérêt de la clarté plus que de l'élégance. « Les physiciens (médecins) luy dirent *que*, s'il ne mangeoit pas, *qu'*il estoit mort. » Al. Chartier. — « Je conseillois en Italie à quelqu'un qui estoit en peine de parler italien, *que* pourveu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, *qu'*il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche... » Montaigne. — « Il nous faut avoir esperance *que* cependant que nos corps dorment en terre, *que* nos ames vivent avec luy. » Calv. — « Et croy bien *que* si le Roy eust voulu, *qu'*elles y eussent été. » Brant. — « Je vous prie *que* si je meurs, *que* vous vous monstriez amy de ma femme et de mes deux filles. » Montl.

Lorsque entre une proposition subordonnée dont la conjonction *que* fait partie, et une proposition précédente, il y a comparaison, le lien comparatif est formé par une autre particule *que*. Les deux se rendent en latin par *quam ut*, en allemand par *als dass*, en anglais par *than that*. En français la logique exigerait, mais l'oreille repousse *que que*[1]. Nous évitons cette répétition en choisissant une autre tournure. Nos pères se tiraient d'embarras en supprimant le second *que*. « Ils avoient plus cher à mourir *que* (-) fuite vilaine leur fust reprochée. » Froiss. — « Lors commanda le pallefrenier que plus toust les chevaux n'eussent de huit jours avoyne *que* (-) l'asne n'en eust tout son saoul. » Rabel.[2]

[1] *Que que* était admis au XIII^me^ siècle et signifiait *pendant que, tandis que*.

[2] Ce tour subsistait encore au XVII^me^ siècle:

> J'aimerois mieux être un peu plus tard à toi
> *Que* (-) tes justes devoirs manquassent vers ton roi. CORN. *Clit.*
> Plutôt, plutôt la mort, *que* (-) mon esprit jaloux

Digitized by Google

§ 104. — Il serait difficile de justifier ou même d'expliquer toujours la présence ou l'absence de *ne* dans une proposition subordonnée. Quelquefois il semble être une simple copule entre deux propositions, à moins qu'on ne pense motiver l'emploi de la conjonction comme annonçant la possibilité d'une incertitude; par exemple : « Il luy tardoit bien qu'il *ne* fust jà à cheval. » Comines. — « Il ne faut pas ignorer que le duc *n*'aimast cordialement le dit messire Jacques. » O. de la Marche. Ou encore lorsque la forme de la proposition principale est négative : « Si ne pourroit-on reprocher au roy d'Espagne qu'il *n*'aye grandement aymé la guerre. » (Le sens de ces paroles, déterminé par l'ensemble, est : « Et pourtant on ne saurait faire au roi d'Espagne un reproche de ce qu'il a aimé la guerre.)

Ne souvent supprimé.

1° Après *craindre*, etc. : « Il craignoit qu'il (-) fust veu de guères de gens. » Comines. — « Craignant qu'il (-) se guastast. » Rabel. — « Je crains que l'absence (-) m'y nuise. » Marg. de Val. — « J'ay peur que cestuy (-) soit devenu fol. » Larivey [1].

Forme des sentiments si peu dignes de vous, Id. *Nic.*

J'aimerois mieux souffrir la peine la plus dure
Qu'il (-) eût reçu pour moi la moindre égratignure. MOL. *Tartufe.*

[1] *Après craindre, avoir peur, de peur que*, Régnier supprime souvent *ne*, Corneille et Molière quelquefois.

Tant *je craignais qu'il* (-) *eust*
Quelque procès-verbal qu'entendre il me fallust. RÉGNIER.

Lui, dis-je, qui *craignoit que*, faute d'autre proye,
La beste (-) *l'attaquast*, ses ruses il employe. Id.

Mais *j'ay* grand peur enfin que l'amour (-) *soit* plus forte. Id. II.

De peur qu'en les joignant *quelqu'une* (-) *eust* l'avantage
Avec un bel esprit, d'avoir un beau visage. Id.

Je crains à tout moment *qu'on* (-) *me surprenne ici*. CORN.

De peur qu'encore un coup *Philiste* (-) *me devance*. Id.

Mais hélas! *je crains* bien *que j'*(-)*y perde* mes soins. MOL.

« Peut-on *craindre que* des choses si généralement détestées (-) *fassent* quelque impression dans les esprits? » Id.

De peur que ma présence encor (-) *soit* criminelle.

Digitized by Google

Quand il est à craindre qu'une chose n'arrive pas, nous mettons *ne... pas*. Anciennement on se contentait de *ne*. « Je crains que le Roy, mon père, courageux comme il est, *ne s'amuse toujours* à la chasse, mais devenant ambitieux (-) veuille changer celle des bestes à celle des hommes. » Marg. d. Val.

2° Avec un mot négatif : « *Nulle* qualité (-) nous embrasse purement et universellement. » Montaigne. — « *Nulle* accointance ou communication de chose estrangere (-) y trouve place. » Id. — *Ny* le bled, *ny* le vin (-) se voit, *ny* aucun de nos animaux en ce nouveau coin du monde. » Id.

3° Dans l'interrogation de forme négative : « Epicurus (-) opposeroit-il *pas* cela à Platon avec grande apparence de l'humaine raison? » Id. — « (-) Voilà *pas* une forme de parler certaine? » Id. — « (-) Voilà *pas* un taire parlier? » Id. — « Le plus hault (-) est-il *pas* tousjours le plus digne[1]? »

[1] Tour fort ordinaire dans les écrivains classiques.

Mais quoy? *tant de malheurs* (-) *te suffisent-ils pas?* RÉGNIER.

(-) *Avez vous point* sur vous quelque chanson nouvelle? Id.

(-) *Voy-je pas* vos bontés à mon aide paroistre? MALH.

Les feux du firmament (-) *sont-ce pas* des oracles
Dont le silence parle et s'entend par les yeux? RACAN.

(-) *Dois-je pas* à mon père avant qu'à ma maîtresse? CORN.

(-) *T'ai-je pas* là-dessus ouvert cent fois mon cœur?
Et (-) *sais-tu pas* pour lui jusqu'où va mon ardeur? MOLIÈRE.

(-) *Sais-je pas* que Taxile est une ame incertaine?
Que l'amour le retient quand la crainte l'entraîne?
(-) *Sais-je pas* que sans moi sa timide valeur
Succomberait bientôt aux ruses de sa sœur? RAC. *Alex.*

Mais de quoi s'agit-il? (-) *Suis-je pas* fils de maître? Id. *Plaid.*

Hé bien! (-) *l'ai-je pas dit*? Ib.

« (-) *Est-il pas* très-juste que le pécheur souffre et que le crime ne demeure pas impuni? et la justice *n'est-ce pas* un grand bien? » Bossuet, Serm. — « (-) *Avez-vous pas* connu Jésus-Christ comme médecin des infirmes? » Ib — Ses miracles (-) *devoient-ils pas* faire taire les bouches les plus médisantes? » Ib.

Après cela, après cent autres exemples de ces auteurs et de leurs contemporains, il semble étonnant que M. Augier, dans une note sur les *Précieuses ridi-*

Digitized by Google

Il en est naturellement de même des propositions subordonnées de forme négative exprimant une interrogation indirecte ou un doute, comme dans ces vers de Régnier :

Et lui demanda-t-il *s'il* (-) *s'estoit point* blessé.—
Afin qu'il se puisse scavoir
Si le goût (-) dément point ce que l'œil en peut voir.

NI OU NE.

§ 105. — *Ne*, synonyme de *ni*, était une conjonction négative ou disjonctive. Dans l'un et l'autre cas, elle était d'un usage plus étendu que notre *ni*. Elle servait non-seulement pour la négation et la disjonction proprement dites, mais encore lorsqu'une demi-négation était implicitement renfermée dans l'idée d'empêchement, d'obstacle, de difficulté, ou dans le doute, par conséquent aussi après une interrogation, ou quand elle se rapportait à une phrase négative, sans qu'elle-même exprimât une négation.

« La dame requist conseil quelle chose elle en pourroit faire, *ni* où se traire à garant, *ni* à conseil. » Froiss. — « Quoiqu'ils feussent ainsi priés *ne* requis d'arrester, ils n'en firent compte. »

cules, sc. v, *vous avois-je pas commandé*?... ait écrit : « Molière, contraint par la mesure, a quelquefois retranché le *ne*, partie essentielle de la négation ; mais cette suppression qui est une licence en poésie, est une faute en prose, où rien ne la motive. Il est vrai qu'on se la permet souvent dans la négligence du langage familier. Peut-être a-t-il cru par là imiter avec plus de vérité le style de la conversation. » Des académiciens plus récents n'ont pas méconnu ainsi la langue de leurs pères. M. Victor Hugo :

C'est une femme, *est-ce pas*
Qu'attendait ta maîtresse ?

Quoi donc ! *vous prit-il pas* l'autre jour un baiser ?

M. Alfred de Musset :

Par fatigue du moins *t'arrêteras-tu pas ?*

La source sanglante
Où Paris baptisa sa liberté naissante,
La sens-tu pas encor qui coule dans ton sein ?

« Tu as de singulières idées sur l'éducation des femmes. *Voudrais-tu pas* qu'on les suivît ? » — Et M. Emile Augier :

De bonne foi, Madame, *est-ce pas* mon devoir ? etc.

Digitized by Google

Id. — » Le tuez sans deport (délai), comme grand *ni* comme haut qu'il soit. » Id — « Adonc estoit le royaume de France gras, plein et dru, *ni* on n'y savoit parler de nulle guerre. » Id. — « Si fist le roy Philippe le plus bel appareil qui oncques eust esté fait pour aller outre mer *ni* du temps de Godefroy de Bouillon *ni* d'autre. » Id. — « Grand foison y survinrent pour voir ceux de Calais, *ni* comment ils fineroient. » Id. — « Où iras-tu, *ne* quel seur retrait as-tu advisé? »

Après le superlatif, *ni* semble rendre l'idée qu'il n'y a rien au-dessus : « La plus grand grace qu'ils pourront trouver *ni* avoir. » Froiss. — « Quant à la nourriture des enfants, qu'il estimoit estre la plus belle et la plus grande chose que scauroit establir *ni* introduire un réformateur de loix. » Amyot.

Enfin, *ne*, *ni* sert de copule ordinaire comme *et*. « L'autre chose est pour donner à entendre comment *ne* par quelle maniere je vein. » O. d. l. Marche.

Conjonction non répétée.

§ 106. — Comme la préposition (§ 99), la conjonction ou particule conjonctive, qui devrait se répéter dans un second membre de phrase, ne se répète pas : « *S'*il vous plaisait et (-) me voulussiez prester six ou sept cents armeures. » Froiss. — « Ils *ne* pouvoient ni (-) devoient fuir. » Id [1].

ADVERBES.

Négations [2].

§ 107. — *Non*, le véritable adverbe négatif, se joignait autrefois aux verbes. Il a été remplacé dans cette dernière fonction

[1] Madame, il faut garder que quelqu'un *ne* nous voie
Et du palais du roi (-) découvre notre joie. CORN. *Med.*

Elle n'ôte à pas un ni (-) donne l'espérance. Id. *Cid.*

[2] La théorie de la négation française est l'objet d'un chapitre spécial de la Grammaire romane de M. Diez : III *Abschn. Kap.* 2; 1. u 2. *Ausg.* — Comme pour le reste, nous nous bornons ici à marquer les différences essentielles entre le vieux français et le français moderne.

Digitized by Google

par *ne*, devenu la véritable négation française; on lui a donné pour appui ou complément d'anciens substantifs ou monosyllabes qui l'accompagnent ordinairement : *pas*, *point*, *rien*, *mie*, devenus des adverbes artificiels, comme les appelle M. Génin. L'usage s'est donc établi en français de nier au moyen d'une double négation, surtout *ne pas*, *ne point*.

Mais dans l'ancienne langue on se contentait, quand on le trouvait bon, avec toute espèce de verbe, de la négation *ne*, et l'on supprimait la seconde. « Je vois que la différence d'âge, *n'*empesche (-) la conformité d'humeurs. » — « Sire, *ne* craignez (-) de nous accorder nostre requeste. » Montluc. — « Il est adverty que les Seize *ne* se contentent. (-) » Sat. Ménip. — « Afin de *ne* me (-) les rendre. » Larivey.

Pour mieux nier, il s'est introduit fautivement dans le langage populaire une triple négation, qu'on ne saurait admettre dans la langue disciplinée et littéraire; elle excite la colère des *Femmes savantes* contre la pauvre Martine, qui trouve que tous leurs biaux dictons *ne servent pas de rien*.

Cette faute, que l'on croit fort ordinaire dans nos anciens auteurs, parce qu'on les juge d'après notre langue et non d'après la leur, y est moins réelle qu'apparente.

1° Certains mots qui pour nous sont négatifs ne l'étaient pas toujours, même au XVII^me^ siècle : *Aucun* signifiait souvent *quelqu'un*, *aliquis*, *alcuno*. *Pas un* et *personne* se disaient également pour *quelqu'un*, *une personne*. *Rien*, suivant son étymologie *rem*, prenait la signification de *quelque chose* [1].

[1] Au XVII^me^ siècle : Aucun :

Je n'ai *point* lieu d'en craindre *aucune* résistance. CORN.

Sans donner à *pas* un *aucun* lieu de se plaindre.

Pas un :

Jamais pas un de vous *ne* reverra mon onde.
MALHERBE.

Si *pas un* en maint passage signifie *nul*, en maint passage aussi le sens positif est évident.

On l'amène et du port nous le voyons venir,
Sans que *pas un* d'entr'eux daigne l'entretenir.
CORNEILLE.

Digitized by Google

2° Quand il y a trois mots regardés comme négatifs, le troisième se rapporte ordinairement à un autre verbe que les deux premiers, et c'est là ce qui distingue Molière de Martine, bien qu'on ait prétendu qu'il avait souvent commis la même faute qu'elle.

Une analyse exacte justifiera nos écrivains dans la plupart des cas. « Tu *n'*as *pas rien* vaincu, sinon toy-mesme. » Al. Chartier. — « Il fait bien à noter que *jamais* Lycurgus *ne* voulut qu'il y eust *pas* une de ces loix mise par escript. » Amyot. — « Je *ne* voy *pas* maintenant *personne* qui oyant parler de Néron, ne tremble mesme au surnom de ce vilain monstre. » La Boëtie.

§ 108. — Dans les comparaisons d'inégalité formées par deux propositions, les anciens écrivains mettent comme nous *ne* à la seconde, à moins que la première ne soit négative ou interroga-

Ils combattront plutôt et l'une et l'autre armée.
Et mourront par les mains qui leur font d'autres lois
Que *pas un* d'eux renonce aux honneurs d'un tel choix. Id.

Remarquez qu'ensuite de ce sens affirmatif le verbe *renoncer* n'est pas accompagné de la négation *ne*. Dans l'*Epître dédic. de don Sanche* Corneille écrit de même : « Il avait conçu de la passion pour toutes deux sans oser prétendre à *pas une*, se croyant si fort indigne d'elle. » — Et Mme Périer, dans la *Vie de Pascal* : « On prenait son avis sur tout avec autant de soin que de *pas un des autres*.

Si j'en connais *pas un* je veux être étranglé.
RACINE, *Plaid.*

Personne :

Je *ne* voudrois *pas* conseiller à *personne* de la tirer en exemple.
CORNEILLE, *Pr. d'Héraclius.*

Rien :

Albert *n'est pas* un homme à vous *refuser rien*. MOL.

Nous n'avons *pas* envie aussi de *rien* savoir. Id.

Pour *ne pas* consentir à *rien* prendre de vous. Id.

« Il *ne faut pas* qu'il *sache rien* de tout ceci. » Id. — « *Ne* faites *point* semblant de *rien*. » Id. — Dans ce dernier exemple, dit M. Génin, *rien* est visiblement un substantif au génitif, gouverné par un substantif qui le précède, *semblant* : « *Ne* faites pas semblant de quelque chose, ou qu'il y ait quelque chose. »

On *ne veut pas rien faire* ici qui vous déplaise.
RACINE, *Plaid.*

Digitized by Google

tive [1]. Mais souvent à ce *ne* ils joignaient *pas* : « Il eust fait plus faveur au duc de Lorraine *qu'il ne faisoit pas.* » Comines. — « Quant à l'amitié, elles l'ont (les bestes) sans comparaison plus vive et plus constante *que n'ont pas* les hommes. » Montaigne [2].

Ou bien *ne* se supprime et l'autre négation reste : « L'animal le plus aisé à tourner qui soit *point.* » Amyot.

Adverbes de quantité.

§ 109. — Ils peuvent se lier immédiatement et sans *de* au substantif ou à l'adjectif qu'ils régissent. « Beaucoup gens. » Comines. — « L'Anglois avoit assez puissance et beaucoup hardement et courage. » O. de la Marche. — « Vistez-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus ? » Montaigne.

§ 110. — L'adverbe *tout* devant un adjectif se change souvent en adjectif : « *Tous* petits que nous sommes. » Amyot. — On le voit écrit de cette manière, même devant un autre adverbe : « *Tous* ainssi comme. » Chr. de Pis.

CHAPITRE IV.

STYLE.

§ 111. — Le mot *style* exprime une matière générale et vaste que nous ne sommes point appelé à traiter. Nous n'avons à parler ni de ces mérites dus aux qualités les plus brillantes de l'esprit, en tout pays et à toutes les époques, ni de ces mérites individuels qui pro-

[1] Exemple de l'exacte observation de cette règle restrictive : Amyot, parlant des filles spartiates : « *Il ne* leur *estoit pas* moins bien séant de s'exerciter à la prouëssе, et estriver entre elles à qui emporterait le prix *qu'il est* aux hommes. »

[2] Ah ! vous avez plus faim que vous *ne* pensez *pas.*
MOLIÈRE.

Tu juges mes desseins autres qu'ils *ne* sont *pas.*
CORNEILLE.

Digitized by Google

cèdent du talent de chaque écrivain. Nous devons moins considérer, malgré leur parenté, les qualités littéraires que les qualités grammaticales. Il ne sera même question que de deux traits, qui impriment à notre vieille langue un cachet distinctif : *l'inversion* et la *concision*.

INVERSION.

§ 112. — La langue française est peut-être de toutes les langues d'une riche culture celle où l'ordre des mots est le plus exactement déterminé par la logique et par le besoin de marcher droit au but. Ce qui s'écarte de cet ordre s'appelle *inversion*. Anciennement les écrivains jouissaient à cet égard de plus de liberté : ils déterminaient l'ordre d'une phrase au gré du caractère de la pensée. Au XIV^me^ siècle, les inversions étaient habituelles. Elles diminuent à mesure qu'on avance vers le XVII^me^. Faisons-les connaître par un nombre d'exemples suffisant pour caractériser la vieille langue.

Substantif ou pronom régime direct avant le verbe : « Jean le Bel qui grand cure et toute bonne diligence mist en cette affaire. » Froiss. — « Pour ton nobles cœurs encourager. » Id. — « Pour vérité dire. » Id. — « Pour les périls esloigner où ils estoient. » Id. — « Grand dépit en eurent. » Id. — « Il rapporta qu'ils avoient bien mort desservie » (méritée). Id. — « Les chaisnes qui le pont tenoient. » Id. — « Il fit sa bannière mener. » Id. — « Il sembloit qu'il deust son sens perdre. » — « Pour la ruine eschever. » Al. Chartier. — « Sans effroy faire. » Id. — « Ce bien lui apprint adversité. » Comines. — « Cette imagination leur donnoit l'obscurité du temps. » Id. — « Protestions voix quelconques n'entendre. » Rabel. — « Grangousier lequel voyant. » Id. — « Ceci ay-je reconnu de mes yeux. » Montaigne. (Chez lui les inversions deviennent rares.)

Substantif ou pronom régime indirect avant le verbe ou le nom qui le régit. « De plusieurs et belles avenues il en fut chef et cause et des rois moult prochain. » Froiss. — « Ceux qui par prouesse y travaillent. » Id. — « Par plaisance qui tondis m'a *à ce* incliné. » Id. — « Aux dictes besoignes traire a fin moult aydierent

Digitized by Google

les communes du pays. » — « Les choses qui de leur mesme condition sont plus à mespriser que par vices d'autruy à priser, tu loues et exauces. » Al. Chart. — « Nous qui sommes à terre couchez. » Montaigne. — « A ce prince mesme qui le vid sur ses derniers traits (à sa dernière heure) il fit une instante supplication. » Id. — « Mon regret est plustot par le temps augmenté que diminué. » — « Je me suis en devoir mis. » — « Il est au plaisir, qu'il ne peut honnestement recevoir, tout ouvert et dissolu; et au tort et à la douleur, qu'il ne peut honnestement souffrir, insensible. » La Boëtie.

Infinitif régime avant le verbe : « Ceux qui parler en oyoient. » Froiss. — « Seigneurs qui bien aider vous pourroient. » Id.

Participe avant son auxiliaire. — « Si requis et examinés en estoient. » Froiss. — « Les grands faits d'armes qui avenus en sont. » Id. — « Ce que brisé et rompu estoit. » Id. — « Les enfants que vus n'avoit. » Id. — « La haute entreprise que faite avoient. » — « Ainsi que commandé l'avoit. » Id. — « Si veu l'avez. » Rabel.

Participe présent au commencement de la phrase immédiatement avant le sujet avec lequel il s'accorde. « Sonnant ce mot mal à la bouche. » Rab. — « N'estant pas leur pays suffisant pour nourrir leur multitude. » Amyot. — « Ayans les Romains repris courage. » Id. — « Ne se présentans occasion de le faire. » Montaigne.

Adverbe avant le verbe. « Les seigneurs qui là estoient. » Froiss. — « Son frere qui encore vivoit. » Id. — « Qui si puissamment a regné. » Id. — « Plusieurs autres qui honorablement l'amenerent en la cité de Paris. » Id. — « De nuit entra en une nef. » Id. — « Pour plus fort te encourager. » Rabel.

L'adverbe, et parfois la conjonction au commencement d'une proposition fait placer le verbe avant le sujet. « Puis se retrairent les Gascons sagement. » Froiss. — « Tant chevaucherent les Anglois qu'ils vinrent devant le chastel. » Id. — « Adonc se retrairent les Anglois tous merencolieux. » Id. — « Et puis fist la reine ramener messire Huc. » Id. — « Si luy fist leur venue grant joye. » — « Petit y gagnèrent. » — — « Et pourtant évita religieusement Epicurus d'en alleguer en ses escrits. » Montaigne. — « Si sont aucuns des nostres tombés en pareille erreur. » Id. — « Ainsi

Digitized by Google

eslance nostre ame ses pointes diversement et imperceptiblement. » Id.

La conjonction *et* unissant deux propositions fait souvent mettre, dans la seconde, le verbe avant le sujet, construction ordinaire en allemand. « Et ne voulut nul repondre premier. » Froiss. — « Son beau visage en fait foy et diroit-on que. » Amyot.

Le sujet se plaçait après le verbe au gré du sentiment de l'auteur, comme en latin : « Adjoustoyent aucuns, que ces mesmes ames remontent au ciel par fois, et en dévallent encores. » Montaigne.

Dans l'interrogation c'est l'ordre naturel ; mais il y a cette différence que nous mettons aujourd'hui le substantif, puis le verbe, suivi du pronom personnel représentant le sujet, tandis que l'ancienne langue avait le privilége de mettre le substantif sujet après le verbe, et de se passer du pronom. « Sur quel fondement de leur justice peuvent les Dieux recognoistre et récompenser les actions vertueuses. » Montaigne.

L'attribut, enfin, suivant l'effet qu'il doit produire, se place au commencement de la phrase, ou se rapproche du verbe, du nom ou pronom, au gré du sentiment de l'écrivain : « Vray est que.... » — « Comme débiles sont les armes au dehors. » — « Confessons ingénuement que Dieu seul nous l'a dict, et la foy : car *leçon n'est-ce pas* de nature et de nostre raison? » Montaigne. — « J'ay *soigneuse* entretenu les neux de ses liens cruels. » Marg. de Val. — « C'est ce qui me fait *plus patiente* supporter mes malheurs. » Ead.

CONCISION.

§ 113. — La concision ou la brièveté de l'expression, conforme à la vivacité de l'esprit français, fut, dès l'origine, un des mérites de nos écrivains en vers et en prose. Les poëtes, même quand ils laissaient leurs pensées couler avec surabondance et reproduisaient plusieurs fois de suite la même idée, la rendaient chaque fois en serrant l'expression. Ils alliaient deux choses contradictoires en apparence, la prolixité du fond et la concision de la forme. Cette alliance était un des caractères des fabliaux. Parmi les prosateurs, la concision est un mérite de Villehardouin ; elle

Digitized by Google

nous surprend parfois et toujours nous charme dans l'abandon de Joinville et dans la richesse de Froissart ; chez Comines elle est l'image de son esprit. Mais c'est dans le XVI^me^ siècle surtout que le génie français, ayant pris à l'école des anciens une plus vive conscience de lui-même, affectionna la brièveté féconde, qu'il tira du fond de sa langue native, ou de celle des Romains par une imitation sans servilité. En ce point, comme dans toutes les autres parties du langage, Amyot, quand il le veut au milieu de son abondance, et surtout Montaigne, sont restés nos maîtres et nos modèles. Ils nous ont fait voir, mieux que personne, que parmi les élégances de la diction, il n'y en a pas de supérieure à ces traits incisifs qui frappent l'esprit d'une plus vive secousse.

Nous avons fait connaître dans cet essai de grammaire quelques moyens de concision qu'offrait le génie de notre ancienne langue : les suppressions d'articles, de pronoms personnels, de prépositions, de négations; le remplacement de pronoms par des adverbes, l'usage varié de l'infinitif, les participes absolus, même certaines inversions. Les mots de *marotisme* et *marotique*, créés au XVIII^me^ siècle pour désigner le style des imitateurs de Marot, restreignent à un poëte ce qui appartenait à l'ancien idiome et lui donnait un charme de vivacité, innocent de la lourdeur des imitations. Les mêmes tours vifs et brefs se rencontrent dans la prose de Calvin aussi bien que dans les vers de l'*élégant badinage*.

La vivacité nationale, qui a suggéré certaines formes de langage, s'est imprimée dans un grand nombre *d'expressions* aussi anciennes que la langue ou adoptées à l'exemple des plus fidèles interprètes de son génie : « Vray que. » Pasquier. — « Pis me fait. » Froiss. — « Profiter à vertu. » Id. — « Non ferait mon peuple. » Id. — « Il fait bel. — Faire espaule. — Faire à contre poil. — Il est danger. — Haïr à mort. — Rompre un bois (une lance). — Pour nostre particulier. — Tirer court d'un grain. — Tout revient à une. — Nulles nouvelles. » Ces expressions nous sont fournies par Montaigne. « Chacun dans sa chaumière. » Rab. et Mont.

Nous n'énumérerons pas des traits de concision, qui, tout conformes à l'esprit français sont restés pourtant la propriété des auteurs, bien que répétés par d'autres. Dans Froissart : « La bataille est en son feu. — Tout ce qu'il veut dire et faire *il l'est*. » — Dans Montaigne : « Tout empenné (tout d'une pièce). — La trahison de nos

Digitized by Google

appétits. — Desloger quelqu'un d'une créance. — Surprendre quelqu'un d'ignorance. — Trouver son plus court (le moyen le plus court). » — « Jules-César donna congé aux lois et à la liberté. » La Boëtie.

L'ellipse, dont la critique moderne vante avec raison l'élégante hardiesse dans un vers célèbre d'*Andromaque*, servait merveilleusement à la concision de nos anciens auteurs : « La estoient tant de comtes, de barons et de chevaliers *que sans nombre.* » Froiss. — « Le cuiderent mort, *ce que non.* » Artois. — « Si vous allez avec un visage pasle... quand toute la ville et tous les soldats auroient cœur de lyons, *vous leur ferez venir de moutons.* » Montluc. — « Est-ce à toy de nous gouverner *ou à nous toy?* » Montaigne. — « Les trente tyrans t'ont condamné à mort. *Et Nature eux,* respondit-il. » Id. — « Les bestes nous flattent, nous menassent, nous requièrent; *et nous elles.* » Id. — « Ils se disent toutes choses des yeux. *Quoy des mains?* » Id.

Nous terminerons par quelques réflexions de Marmontel à propos du marotisme. « Depuis que Pascal et Corneille, Racine et Boileau, ont épuré et appauvri la langue de Marot et de Montaigne, quelques-uns de nos poëtes, regrettant la grace naïve des anciens tours qu'elle avoit perdus, l'heureuse liberté de supprimer l'article, une foule de mots injustement bannis par le caprice de l'usage, et quelques inversions faciles qui, sans troubler le sens, rendaient l'expression plus vive et plus piquante, essayèrent, en écrivant dans le genre de Marot, d'imiter jusqu'à son langage. Mais comme, pour manier avec grâce un style naïf il faut être naïf soi-même, et que rien n'est plus rare que la naïveté, La Fontaine est le seul poëte qui ait excellé dans cette imitation...

« Il est à souhaiter qu'on n'abandonne pas ce langage du bon vieux temps; il perpétue le souvenir, et il peut ramener l'usage des anciens tours, qui avoient de la grâce, et des anciens mots, qui, doux à l'oreille, avoient un sens clair et précis. La Bruyère en a réclamé quelques-uns : il y en a un bien plus grand nombre, et l'on feroit un joli dictionnaire de ceux qu'on a eu tort d'abandonner et de laisser vieillir...

Digitized by Google

« L'ancienne langue françoise était un arbre qu'il fallait émonder, mais qu'on a mutilé impitoyablement[1].

« Le vieux langage, dit Fénelon, se fait regretter quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux; il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduits. D'ailleurs, je voudrois n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux. Je voudrois autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque[2]. »

En fils bien nés, soyons héritiers respectueux; usons largement et généreusement de l'héritage de nos pères, mais ne le laissons ni se perdre ni s'amoindrir.

[1] *Eléments de littérature § Marotique.*

[2] *Lettre écrite à l'Académie française sur l'éloquence et la poésie*, etc.

Digitized by Google

LEXIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

A

à, Avec. *Etre d'accord à quelqu'un. S'accorder à quelque chose*, y consentir.

à, prép. Avec. *à pou de paroles*, Avec peu de paroles. Combattre *à* quelqu'un. *à force*, Avec force, en employant la force. *à toute sa route*, Avec toute sa troupe. En ital. *a ragione*, *avec* raison.

à, prép. Auprès. *Il estoit entré en grand grace à tous les Flamands.* Froissart.

à, prép. Contre. « Avoir de la hayne *à* quelqu'un. » *Se courroucer à eulx. Incliner aux François. Les assaults et les escarmouches qui estoient presque tous les jours à ceux du chastel.* Froiss. *Rebelle à lui.* Id.

à, prép. Dans, etc. *Au faict du prince*, Dans l'action, par l'action du prince.

à, prép. En. Je mourrai plus *à paix.* Froissart.

à, Envers et pour. *Amour filiale au roi, mon père.* Gerson. *Piteux au peuple.* Comines.

à, prép. Par. *à* qui commencerai-je? *Il se laissoit plus gouverner à d'autres qu'à elle.*

à, prép. Pour. *A quoy feroye plus long conte. Il se presenta à demander ceste charge.* Amyot. *Ils le vouloient avoir à seigneur.* Froiss. *Il avoit à femme la fille messire Hue.* Id. *Ils le couronnerent à roi.* Id.

à, prép. Sur. Répandre les faveurs *aux* autres gentilshommes. Mettre *à* voiture, comme nous disons mettre *à cheval.* Au XVII^me^ siècle, on trouve des exemples de toutes ces acceptions dans Régnier, Malherbe, Corneille, Molière, Bossuet.

A, du verbe avoir, souvent pour *Il y a. Avoit*, Il y avait.

Aaisier, aaisor, aisor, aissor, etc., v. a. Mettre à l'aise, soulager, aider, causer du plaisir, satisfaire.

Abominer, v. a. Haïr, détester.

Abordée, s. f. Abord, *de prime abordée*, de prime abord.

Accebute, voy. Hacquebute.

Accoint, adj. Familier, lié avec quelqu'un.

Accointance, s. f. Familiarité, liaison, connaissance, compagnie. *Prendre accointance des uns aux autres.* Se lier, se familiariser les uns avec les autres.

Accoiser, accoysier, achoiser, aquayser, etc., v. a. Adoucir, apaiser, calmer. De *Coi*, *quies.*

Accomplir, voy. Armes.

Acconsuir, aconcuir, aconcieure, acconsuire, v. a. Suivre de près, atteindre, rejoindre.

Accord, s. m. Parti. *Estre de l'accord de la roine.*

Accorder, v. a. Promettre, s'engager à faire ce qu'un autre demande.

Accorder, v. n. Convenir, tomber d'accord.

Accorder (S') à quelque chose, v. pron. Y consentir.

Accouster, v. a. Écouter.

Accoustumance, s. f. Coutume, habitude.

Accueillir, v. a. Recueillir. *S'accueillir*, v. pron. Se rassembler, se concentrer.

Digitized by Google

A ce que, loc. adv. et conj. De manière que, afin que.

Acertener, v. a Rendre certain, informer.

Acertes, acertement, adv. Assurément, sérieusement, avec assurance.

Acesmer, assesmer, assemer, etc., v. a. Orner, parer, embellir. On le fait dériver du bas latin *acomare*, peigner les crins des chevaux, étriller.

Acouragé, adj. Courageux.

Addresse, s. f. Direction, avis.

Addresser, adresser, adressier, adrecher, adreter, aderoer, etc., v. a. Diriger, dresser, redresser, corriger, faire réussir. *Ad* et *directum*. En bas latin *addretiare, addressare*. Ester à droit, comparaître devant le juge.

Adextré, adj. ou partic. Accompagné ou ayant à sa droite. *Il estoit adextré des deux princes.*

Admendrir, v. a. Amoindrir.

Admiration. *Plein d'admiration*. Digne de toute admiration.

Admiral, s. m. Amiral. En allemand *Admiral*.

Admonnetement, s. m. Admonition, exhortation; avertissement. *Admonere*.

Adoler, adouler, v. a. Affliger, chagriner. — V. n. S'affliger, ressentir de la douleur. *Dolor*.

Adono, adhono, adont, adoncques, adv. Alors. *Ad tunc. Jusques adonc*, jusques au moment que...

Adonc, conj. Donc.

Adresse, s. f. Direction, but vers lequel on dirige ses efforts. De *Adressier, adrecer*, etc. Diriger, redresser, parvenir.

Aduleur, s. m. Flatteur. *Adulari*.

Advenir, v. n. Arriver, avoir lieu.

Advenir (S'), v. pron. S'accorder, convenir.

Adventure, s. f. *Par cas d'adventure,* loc. adv. Par hasard.

Adventure. *A l'adventure*, loc. adv. Peut-être.

Advenue, avenue, s. f. Événement, aventure.

Advis, s. m. Bon conseil, avertissement, prévision.

Advis, s. m. Sentiment, opinion, idée. *Il m'est advis, se m'est advis, ce m'est advis.* Il me semble, je crois, c'est mon opinion. Roquefort dérive *advis* et *adviser* du bas latin *advisare;* Du Cange dérive *advisare* du vieux français *advis;* Hickesius (Gram. theot.) de la préposition latine *ad* et du vieux allemand *wisan*, en kymri *visa*, montrer, instruire. M. Diez le fait venir plus naturellement de *visum, visum mihi fuit;* en vieux italien, *fu viso a me;* en vieux français, *il m'est vis, li est vis*. De là s'est formé le composé italien *avviso*, prov.; en français, *advis, avis*.

Advis de pays, s. m. Bruit public, opinion répandue.

Advisé, adj. Sage, prudent, éclairé.

Advisement, avisement, s. m. Avis, conseil, intelligence.

Adviser, v. a. Faire savoir, délibérer, consulter, avoir égard, avertir.

Adviser (S') **de,** v. pron. Imaginer, concevoir une idée, se rappeler, prendre conseil de.

Advocasser, v. a. Plaider.

Aer, s. m. Air. *Aër*.

Afaiter, afaitier, affaiter, affaicter, etc., v. a. Réparer, entretenir, disposer, arranger, préparer.

Afaitié, adj. Instruit, savant, poli, ajusté.

Affaire, s. m. *Homme de grand affaire,* Homme à grandes affaires, personnage important.

Affectément, adv. D'une manière affectée.

Affecter, v. a. Ne se prend pas seulement dans le sens d'affectation ou de recherche, mais signifie aussi désirer, unir, approprier. *Cela m'est affecté,* Cela m'appartient en propre. *Afectar*, en espagnol, a toutes ces acceptions.

Afferer, aferer, afferir, v. n. Convenir, être convenable, appartenir. *Il affiert,* il convient. *Afferre*.

Affermer, v. a. Affirmer. *Firmus* ayant été changé en *ferme, affermer* était la forme naturelle, comme *affermir*.

Affier, v. a. Confier à la foi de quelqu'un. En bas latin, *affidare* signifiait : 1° Engager sa foi, promettre,

Digitized by Google

et au XIII^me^ siècle *affier* avait le même sens; 2° Certifier, prouver; 3° Fiancer. En italien, *affidare*, assurer, donner sa foi. Au XVI^me^ siècle, la signification d'*affier* était changée en *confier*.

Affiger, v. a. Afficher. *Affigere.*

Affin, s. m. Parent, allié, voisin. *Affinis.*

Affoler, v. a. et n. très-usité, a plusieurs significations : 1° Blesser le cœur, l'esprit, par une passion, surtout par l'amour, faire perdre la raison; 2° Perdre l'esprit, la raison; 3° Blesser d'une blessure incurable ou qui laisse toujours des marques; estropier; 4° Causer un dommage, détruire, perdre. Voir Ducange, *Gloss.*, in *Affolare.* Selon ce savant, le mot *fol, fou* est d'origine gauloise (celtique); chez les Armoricains, *ffol* signifiait fou, imbécile, idiot.

Affuir, v. n. Fuir.

Affuster, v. a. Mettre à l'affût, viser, mirer.

Afourrager, v. a. Pourvoir de fourrage.

Aggrandir (S'), v. pron. Grandir.

Agmodéré, adj. Modéré. On trouve dans Plaute *admoderari* avec la même signification que *moderari.*

Agu, adj. Aigu, tranchant, incisif. *Acutus.*

Aguillion, s. m. Aiguillon.

Ahan, s. m. Peine, fatigue, respiration violente, tourment. Ce mot est une imitation du bruit d'une respiration précipitée.

Aidier, adier, aister, ayder, etc., v. a. Aider, servir, donner secours. *Aist*, présent du subjonctif: *M'aist diex*, que Dieu m'assiste, m'aide. De même au participe passé. *Adjuvare.*

Aie, ahie, aye, etc., s. f. Aide, secours. Exclamation de douleur pour demander secours.

Ainçois, conj. Au contraire, aussitôt, avant, mais, plutôt, en attendant.

Ains, conj. Mais. Très-usité jusqu'à la fin du XVI^me^ siècle, même encore quelquefois dans la première moitié du XVII^me^.

Ains, prép. et adv. Avant, auparavant.

Ains-né, adj. Aîné.

Ainsin, adv. Ainsi.

Ainsi que, adv. A mesure que, dès que. « Ils les occirent *ainsi qu'*ilz les trouvoient errans çà et là par les champs. » Amyot.

Ainsi que, conj. Lorsque, quand. « Et si estoient les François fort las et travaillés *ainsi qu'*ils venoient. » Froiss.

Ainsi que, conj. Dès que, aussitôt que.

Ainsois que, conj. Aussitôt que, dès que.

Ains que, conj. Avant que.

Aise, *Tout aise*, à plaisir, à son aise.

Alenviron (d'), adv. D'à l'environ, d'alentour.

Allangourir, v. a. Rendre languissant.

Aller (s'en), construit avec un participe passé, ou nous mettons *aller* avec l'infinitif. *Il s'en va mort*, Il va mourir. Montluc. *La religion s'en alloit perdue*, La religion se perdait, allait se perdant. Ce tour a été imité par les plus anciens poëtes du XVII^me^ siècle. Malherbe a dit : *Mes années s'en vont terminées. Nos pasturages battus de gresles et d'orages, s'en alloient désolés.* Et Racan : *Nostre printemps s'en va presque expiré.*

Alliance, s. f. Relation d'amour.

Alloier, alloyer, aloier, v. a. Lier, allier.

Ambe, ambes, adv. et nom de nombre. Avec; les deux. Quelquefois *ambe les deux*, comme en italien *ambedue, ambo.*

Amenrir, amendrir, amanrir, v. a. Amoindrir, diminuer, mutiler; v. n. Dépérir, s'amoindrir. *Minuere.*

Amentevoir, v. a. Rappeler, redire, comme ramentevoir. *Mens.*

Ameur, s. m. Amateur, du verbe *amer, amare.*

Amoderer, v. a. Modérer, ralentir.

Amollier, v. a. Amollir, adoucir.

Amonter, v. n. Monter, avancer, arriver à un but élevé; v. a. Elever, hausser, agrandir, exalter.

Amy, s. m. *Estre amy à quelqu'un. Vous m'estes amy.* — Aussi *amy de quelqu'un.*

Digitized by Google

Anatomie seche, s. f. Squelette. Montaigne.

Ancesserie, ancessorie, anchiserie, ancesterie, s. f. Ancienneté d'une famille, suite d'aïeux.

Ancien, adj. Vieux. *Les anciens pères.* Aujourd'hui encore provincialisme.

Anel, s. m. Anneau.

Angele, s. m. Ange. *Angelus.*

Anuit, annuit, ennuit, anuyt, etc., adv. Ce soir, cette nuit, aujourd'hui. Formé de *à* et *nuit.*

Aorer, aourer, adourer, aeurer, aorrer, etc., v. a. Prier, adorer, honorer. *Adorare.*

Aorner, v. a. Orner. *Adornare.*

Aourer, v. a. Honorer, adorer.

Apert, appert, adj. Intelligent, connaisseur, savant; évident. *Apertus. En appert,* évidemment.

Apertement, adv. Ouvertement.

Apertise, appertise, s. f. Adresse, dextérité, capacité, évidence.

Apetiser, appetisser, appeticier, v. a. Rendre petit, diminuer, amoindrir.

Appaourir, v. a. Appauvrir.

Appareillement, adv. Avec soin, avec préparation.

Apparement, adverbe. Evidemment.

Apparence, s. f. Probabilité, vraisemblance, apparence de raison ou de droit; excuse, moyen de justification. *Ma sœur dit qu'il n'y avoit point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela.* Marg. de Valois.

Apparent, s. m. Apparence, préparatif. *Faire apparent de,* Faire mine de, se montrer disposé à.

Apparer, aparer, aparoir, apperer, v. n. et a. Paraître, apparaître; faire paraître, rendre évident, prouver. *De apperer, il appert. Apparere.*

Apparoir, v. n. Apparaître.

Appartenant, adj. Convenable, qui appartient à la chose, à la situation. *D'emouvoir guerre au roi d'Angleterre, ce n'estoit pas chose qui fust appartenante.* Froiss.

Appenser, v. n., **appenser** (s'), v. pron. Penser, méditer, agir avec prudence.

Appertise, s. f. Manifestation, montre.

Appeter, v. a. Désirer. *Appetere.*

Appetit, s. m. Désir, goût, fantaisie; *à mon appetit,* à ma fantaisie. *A l'appetit d'autruy,* au goût, selon le désir d'autrui.

Appointement, s. m. Arrangement, accord, conciliation.

Appointer, v. a. Convenir, déterminer. *Appointer avec quelqu'un,* s'entendre, traiter avec quelqu'un.

Après. *En après,* loc. adv. Après cela.

Après ce que, loc. conj. Après que.

Appresser, appressier, v. a. Accabler, oppresser, fouler, poursuivre.

Approchement, s. m. Approche.

Approfiter, v. a. Mettre à profit.

Approuvander, approvender, v. a. Pourvoir d'une prébende, approvisionner.

Archie, archiez, s. f. Courbure d'un arc tendu, forme d'arc.

Ardoir, ardre, v. a. Brûler. Participe passé *ars. Ardere.*

Argentier, s. m. Officier préposé à des distributions d'argent. L'argentier du roi était autrefois le surintendant des finances, appelé aujourd'hui ministre des finances.

Arguer, v. a. Argumenter; réprimander, blâmer; avertir. *Arguere.*

Armes. *Accomplir les armes,* terminer légalement un combat; remplir les conditions d'un combat singulier.

Armure, s. f. Mis pour homme armé; *armure de fer,* cuirassier, comme *lance* pour soldat armé d'une lance.

Arois — aroient, conditionnel présent de avoir, aurais — auraient.

Aronde, arondelle, s. f. Hirondelle.

Arraisonner, v. a. Parler raison; interroger, questionner. *Raison; ratio.*

Arrenter, v. a. Doter d'une rente.

Arrere, arriere, adv. et prép. Derrière, arrière; de retour; chez, auprès.

Arreter, v. n. Durer, tarder. *Et n'arresta gueres que Jacotin vint,* Il ne se passa guère de temps que... Voy. *Demeurer.*

Digitized by Google

Arriere de (Estre), n'avoir pas atteint, être privé de.

Arrivée. *De belle arrivée*, Dès l'abord, dès le commencement.

Arsure, s. m. Incendie; action de mettre le feu.

Articulement, adv. Nettement, d'une façon bien articulée.

Asçavoir, adv. Savoir, c'est-à-dire.

Ascun, adj. Aucun, quelque.

Assassinateur, s. m. Assassin. Mot adopté par les langues romanes; *assassino* en italien et portug., *asesino* en esp., *assassin* en prov. D'après le savant Silvestre de Sacy, il vient de l'arabe *'haschischin*, nom des membres d'une secte dans l'Orient, qui, exaltés par une boisson, *'haschich*, tirée du chanvre, juraient d'exécuter tout homicide qui leur serait ordonné par le Vieux ou le *Scheik* de la Montagne, *Schajch algabal.*

Asseguranee, asseguranche, s. f. Assurance, promesse.

Assemblée, s. f. Assemblage, réunion.

Assembler, v. n. S'assembler, se joindre à. *A celle compagnie assembla le connestable. Assembler aux ennemis,* v. n. En venir aux mains.

Assentir, s'assentir. Consentir, donner son assentiment; sentir, pressentir, ressentir. *Assentiri.*

Asses, assez, assex, asseiz, etc., adv. Assez, beaucoup, trop, en grande quantité. *D'asses*, abondamment. *Il suffiroit asses* n'est pas une tautologie, mais signifie : « il suffirait *bien.* »

Asseur, adv. Assurément, certainement; en sûreté, en sécurité.

Asseurer (S'), v. pron. Se confier, compter sur, avec *de*. « Vous avez raison de *vous asseurer de moy.* » Se rassurer; se convaincre.

Assis, adj. Sis, situé.

Atant, à-tant, atante, ataunt, a-taunt, adv. Au temps, alors, après, maintenant, au reste.

Atorner, atourner, atorneir, atourneir, v. a. Arranger, habiller, parer; adapter, régler.

A tout, loc. prépos. Avec. *A tout la langue,* Avec la langue. *A tout les armes,* Avec les armes.

Atrampé, adj. Modéré, tempérant.

Atramper, v. a. Modérer, tempérer. Atramper son vin, y mêler de l'eau; c'est l'origine de l'expression usitée depuis : *tremper son vin.* Roquefort a omis ces deux mots.

Attemprance, s. f. Modération. *Ad temperare.*

Attendre (S') **à,** v. pron. Faire attention.

Attraire, v. a. Attirer, allécher. Nous en avons conservé le substantif *attrait.*

Aucques, auques, adv. Alors, en ce moment; quelque part. Adj. Aucun, quelqu'un.

Aucunement, aulcunement, adv. De quelque manière, en quelque degré.

Audiancer, v. a. Assigner à une audience; prendre jour pour juger une cause.

Auparavant, prép. Avant. *Auparavant cette bataille.*

Auparavant que, conj. Avant que. Corneille fait plusieurs fois usage de cette conjonction. Voltaire déclare que cela n'est pas français.

Aussi, adv. Au commencement d'une proposition, De même. *Aussi disoyt le franc archier de Baignolet.* Rabelais.

Autant. *D'autant que*, adv. D'autant plus que; puisque, comme, pour autant que.

Autant, d'autant que, conj. Parce que, comme. *D'autant qu'il n'y a point d'appel du roy, pour cette raison il appela...* Castelnau. « Cette locution, qui a tout à fait vieilli, s'employait surtout en style de pratique et de chancellerie. » Acad.

Autel, otel, adj. Semblable, tel; adv. Semblablement.

Authoriser, v. a. Sanctionner, donner autorité.

Autre. *L'autre hier*, avant-hier, il y a peu de jours; comme nous disons *l'autre jour.* En italien, *l'altro jeri, jer l'altro, altrieri.*

Auxi, axi, auxint, adv. Aussi.

Aval, prép. et adv. En bas, vers le bas; à travers, par. « Il fut manifesté *aval le pays,* » par tout le pays.

Digitized by Google

AV

Avaler, v. a. Faire aller à val, abaisser, jeter bas, renverser; accoucher. Dans la seule acception que ce mot ait conservée, *avaler* signifie donc faire descendre la nourriture. *Ravaler* se rattache dans un sens moral à la signification primitive.

Avaller, v. a. Mettre *à val,* en bas, abaisser, descendre; v. pron. *S'avaller,* se glisser en bas, descendre.

Avaluer, v. a. Evaluer, faire valoir, augmenter la valeur.

Avant, *en avant,* du temps. *Dès lors en avant,* dès ce moment, dans la suite.

Avant, prép. avec l'infinitif. *Avant mourir.* Comines.

Avant que, conj., suivi d'un infinitif. *Avant que choquer.* Construction fréquente chez Corneille et ses contemporains.

AY

Avenamment, adv. D'une façon avenante, avec grâce.

Avenant, adj. Agréable, affable, convenable.

Avenir, advenir, v. n. Arriver. Il avint, advint.

Aventurer, v. n. Aller à l'aventure, chercher fortune.

Aventureux, adj. Qui aime les aventures.

Aver, v. a. Avoir.

Averai, averrai, averois, averrois. J'aurai, j'aurais.

Avictuailler, v. a. Pourvoir de vivres.

Avolé, adjectif. Etranger, qui est d'un autre pays ou qui est passé dans un autre pays; étourdi, tête légère. *Avolare,* voler d'un lieu dans un autre.

Aye, s. f. Aide, secours.

B

BA

Bacheler, bachelier, bachelard, s. m. Jeune homme en dessous de l'âge viril, mineur, gentilhomme aspirant à devenir chevalier, apprenti dans les armes, les sciences ou les arts. Ital. *baccalare,* puis du fr. *baccelliere,* esp. *bachiller,* port. *bacharel,* prov. *bacalar.* Ducange a traité à fond cet article au point de vue des choses. *Baccalaria* était un petit fonds de terre tenu en fief et cultivé par un vassal d'un rang supérieur aux simples paysans, et qui portait le titre de *baccalarius.* Ce sens remonte au IX^me^ siècle, et le mot était usité surtout en France et dans le nord-ouest de l'Espagne (Diez). Plus tard, on a donné le nom de *baccalarii* à des hommes voués à la carrière militaire, mais pas assez riches ou trop jeunes pour lever bannière. De là viennent les acceptions du mot bachelier. L'étymologie de *baccalaria, baccalarius,* est fort controversée, mais non éclaircie.

Bacteler, batteler, v. n. Battre, frapper à coups redoublés, en parlant, par exemple, du carillon des cloches.

BA

Bacinet, bassinet, s. m. Espèce de chapeau de fer des hommes d'armes.

Bacul, s. m. Croupière.

Badin, adj. Sot, extravagant.

Bague, s. f. surtout usité au pluriel. Bagages, hardes, meubles. *Sortir vie et bagues sauves,* c'est-à-dire avec tout ce qu'on peut emporter.

Bailler, v. a. Donner.

Baloier, baloyer, v. n. Flotter, voltiger, se mouvoir de çà et de là. Ital. *balicare,* catal. *balejar.* Roquefort le dérive de *vacillare,* au moyen d'une transposition forcée de consonnes. M. Diez hésite à le faire venir de *ballare,* danser. Mais de *baloyer* dérive naturellement *balayer.*

Balotter, v. a. Donner son suffrage, voter au moyen de balotes de couleur différente.

Ban, s. m. Défense, ordonnance; peine, punition, exil.

Ban, s. m. Territoire d'une seigneurie; circonscription territoriale des biens et des droits d'une commune. Ducange a traité à fond tout ce qui concerne le *ban* et les mots qui dérivent de ce nom, au mot *Banerius.*

Digitized by Google

Baneret, banneret, banderet, banret, bannier, etc., s. m. Chevalier ayant droit de porter bannière à la guerre et assez de vassaux pour former une compagnie. Dans quelques parties et villes de France, et de la Suisse française, on appelait ainsi certains officiers de paroisse ou fonctionnaires municipaux. De *Ban.*

Bannerolle, s. f. Banderole, petit étendard.

Baragouin, barragouin, employé comme adjectif par Montaigne: «Autheurs *barragouins* et François.» Ce mot est substantif. Il dérive des mots bretons *bara,* pain, et *gwin,* vin, que les Français entendaient souvent de la bouche des Bretons; ils en firent le nom d'un langage barbare, étrange. Ce mot se rencontre le plus anciennement dans des chansons satiriques. Villemarqué, *Dictionn. franç. bret.*

Barat, baral, baras, baraz, s. m. Embarras, empêchement, ruse, tromperie, dispute. Ital. *baratto,* esp. *barato,* prov. *barat,* marché ou échange frauduleux.

Barge, barje, s. m. Barque, esquif, grande barque.

Baronnie, s. f. Réunion de barons.

Bas, adv. *En bas,* Bas, à voix basse.

Bas. Voy. Vespre.

Basme, s. masc. Baume. *Balsamum.*

Baston, batton, s. m. Arme, bâton, hache, épée. Toute arme offensive ou défensive. Voir Olivier de la Marche.

Bataille, s. f. Bataille; corps de troupes, corps d'armée; l'ensemble des troupes.

Batterie, s. f. *Faire batterie,* attaquer une place avec de l'artillerie.

Battre des mains, (voy. Paulme).

Beau, *Voir son plus beau,* Avoir beau jeu, jouir des faveurs de la fortune.

Bechée, s. f. Becquée ou béquée.

Beer, bayer, v. n. Aspirer à, attendre avec impatience, viser à, désirer; se construit avec *à. Beer à haut affaire; beer à trahison.* Au sens propre: Rester la bouche *béante* à regarder une chose; *bayer aux corneilles.* Molière.

Beguine, s. f. Religieuse de l'ordre de ce nom.

Benevolence, s. f. Bienveillance.

Besogner, v. a. Travailler, se donner de la peine.

Blax (prononcez biau), adj. Beau.

Bidaus, bidaux, bideaulds, pitaux, s. m. pl. Froissart. Corps de mauvaise infanterie qui combattait avec des lances. Monstrelet les nomme *bibaux. Bidaldi* en bas latin, dérivé du français.

Bien, adv. *Estre bien de quelqu'un,* Etre bien vu de quelqu'un, être dans ses bonnes grâces.

Bieneuré, bien euré, ad. Bienheureux.

Bienfaict, s. m. Action honorable, mérite.

Bien-faire, v. a. Faire du bien, rendre service. *Je luy bien-feray volontiers.*

Bienseance, s. f. Convenance, utilité, avantage.

Bienveigner, v. a. Faire bon accueil, souhaiter la bienvenue.

Bien venir quelqu'un, v. a. Bien accueillir, bien recevoir.

Bleu, bleu. Voy. Jurons.

Boe, s. f. Boue.

Bon, *Tout à bon,* loc. adv. Ouvertement, rondement.

Bon homme. Homme bon, moral, honnête homme.

Bouchon (à). Cette expression ne se trouve dans aucun lexique ou dictionnaire. Nous ne l'avons rencontrée qu'une fois dans Olivier de la Marche, *abattre à bouchon;* elle veut dire le visage (la bouche) contre terre. En italien *cader boccone* (de *bocca,* bouche), tomber le visage et le ventre contre terre. En patois de la Gruyère *Tsegi a bothon* (le *th* prononcé comme en anglais). Quand les Gruyeriens parlent français, ils traduisent cette expression par *tomber à bouclons.*

Boullevert, s. m. Boulevard, boulevart. Chez Roquefort *Bollewerque* et *boulverch;* chez Nicot *boulever;* chez Oudin *boulevard, boulevert, boulever.* De l'allemand *Bollwerk,* bastion.

Digitized by Google

Boutée, s. f. Effort, attaque, impulsion.

Bouter. *Bouter trois testes en un chaperon.* loc. prov. Se rapprocher, se concerter.

Bouticle, s. f. Boutique, magasin. Ital. *bottega*, esp. *botica*, prov. *botiga*, napol. *potega*, sicil. *putiga*. De *Apotheca*. Diez.

Boutillerie, s. f. Intendance du vin de la cour. Il ne s'est conservé dans la langue moderne que le titre de *boutillier*, échanson, *Grand boutillier de France*.

Boutis, s. m. Choc, rencontre (action de bouter).

Bouvine, s. m. Race bovine, bœufs et vaches.

Adj. Bestes bouvines.

Bragmart, braquemart, s. m. Epée courte et large, sabre.

Brague, braguée, braguier, s. f. et m. Divertissement bruyant. *Faire brague*, etc., Se divertir, vivre dans la joie.

Braguerie, s. f. Braverie, étalage de luxe ou de divertissement. *Se braguer*, provincialisme, se vanter, faire étalage de quelque chose.

Braver, v. n. Faire le brave, le fringant, marcher fièrement.

Braverie, s. f. Bravade.

Bref. Voy. Heure.

Brehagne, brehaig, brehaigne, brehaine, etc., adj. Stérile, infructueux.

Bren, s. m. Son de farine; ordure; l'ordure la plus sale.

Brevement, adv. Dans peu, bientôt.

Brief, adj. Bref. *De brief*, loc. adv. Dans peu, bientôt.

Brigandine, s. f. Sorte d'armure ancienne en forme de corset ou de cotte de mailles.

Briser, v. a. Au XIV^me^ siècle, dans le sens de *rompre*, si usité au XVI^me^ et dans la première moitié du XVII^me^, pour toute espèce d'interruption ou de cessation. *Briser un voyage*. Froiss.

Broderie, s. f. Broderie.

Broissailles, s. f. pl. Broussailles.

Brouillas, s. m. Brouillard, temps obscur.

Brouillis, s. m. Désordre; brouillerie.

Bruit, s. m. Renommée, réputation. *Gagner son bruit*, Se faire un nom. *Avoir le bruit*, Avoir la réputation; passer pour le premier dans son art.

Buffe, buffle, s. f. Coup de poing, soufflet.

Buffet, s. m. Soufflet.

Voy. le curieux article *Buf* dans Diez, *Etymol. Wörterb.*, 75.

Buissart, s. m. Petit navire de transport.

C

CA CA

Ça bas, adv. Ici-bas, dans ce monde.

Caduque, adj. Caduc. *Le mal caduque*, Le haut mal, l'épilepsie.

Cagne, caigne, cagnie, s. f. Chien, chienne. *Canis*.

Cale, calette, calle, s. f. Calotte, ornement de tête, bonnet.

Cambre, s. f. Chambre. *Camera*.

Campana, s. f. Cloche. *Campana*, de *Campanie* où les cloches furent inventées.

Campanes d'or et de soie; ornements, sans doute en forme de cloches.

Canonnière, s. f. Meurtrière dans une muraille pour tirer des coups de feu sans être vu.

Capeluche, s. f. Chaperon. Voy. ce mot.

Cappe, chappe, s. f. Chaperon, capuchon; gros manteau.

Cappette, s. f. Petit manteau.

Care, s. f. Visage, figure. (Voyez Chère.)

Caraque, carraque, caravelle, s. f. Barque, nacelle. Ital. *caracca*, esp. et port. *carraca*. En bas lat. *carraca*, navis oneraria, comme l'interprète Ducange.

Digitized by Google

Carger, cargier, v. a. Charger. Ital. *caricare, carcare,* esp. et prov. *cargar*. En ital. *caricare* signifie aussi surcharger, exagérer; de là *caricatura,* caricature; en franç. *charger* et *charge* ont la même acception.

Carme, s. m. Poëme, poésie. *Carmen.*

Carrousse, s. f. et **Carroux,** s. m. Débauche de table, intempérance. *Faire carroux,* Faire des excès de table.

Cas, s. m. Acte, trait.

Cathédrant, s. m. Celui qui préside à une thèse de théologie ou de philosophie. Celui qui parle en chaire. *Cathedra.*

Caut, cault, adj. Rusé, fourbe; sage, prudent. *Cautus.*

Cautelle, s. f. Précaution. *Cautela. Cautèle* signifie maintenant ruse, finesse.

Cautement, adv. Prudemment, avec circonspection.

Cautilleux, adj. Rusé, précautionné, prudent; cauteleux.

Caution, s. f. Précaution. *Cautum* de *cavere.*

Cependant que, conj. Tandis que, pendant que. Cette conjonction est encore employée au XVII^me^ siècle par Malherbe, Regnier, Racan, fréquemment par Corneille, une fois par Molière dans sa première pièce, *l'Etourdi,* en 1653. Dans La Fontaine, le Chêne dit au Roseau:

Cependant que mon front au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.

Charles Nodier dit sur *cependant que:* « Manière emphatique de parler qui est plus propre à la poésie, surtout dans cet exemple. » Dans le grand nombre d'exemples que nous avons recueillis, *cependant que* est une manière ordinaire de parler et signifie *tandis que,* ni plus ni moins. Nouvel exemple du peu d'attention que même des linguistes renommés ont donné à l'histoire de la langue. Vaugelas, *Remarque 448,* dit: « Pour bien parler, on ne doit jamais dire *cependant que,* non plus qu'*auparavant que.* »

Certaineté, s. f. Certitude, assurance.

Certes (à), adv. Avec certitude, sérieusement.

Cestes, pron. dém. plur. *Cestes presentes* (lettres); aussi pour: ce temps-là.

Ce temps, pendant, loc. adv. *Stapendant* dans la langue populaire. *Cependant.* On écrivait aussi *ce pendant que.*

Chache, chace, s. f. Chasse; l'acte et le produit.

Chaire, s. f. Fauteuil, chaise. « Assis en la *chaire* des Conseils. » A l'entrée de Brennus dans Rome, il vit les sénatenrs *assis dedans leurs chaires en gravité sans mot dire.* Amyot.

Chalan, chalon, s. m. Petit bateau où l'on nourrit le poisson; espèce de barque; boutique.

Chalange, chalonge, chalaunge, s. m. Contestation, dispute, opposition.

Chaloir, v. n. Importer, dans le sens de se soucier. Il se construit avec le datif. *Il ne leur doit chaloir,* Ils ne doivent se soucier.

Champ. *Estre, mettre aux champs,* Etre, mettre en campagne, en parlant de troupes.

Chanter, v. a. Dire, contenir, en parlant d'un écrit: « Une cédule *chantant* que on doibt à tel tant. » Gerson. Cette signification s'est maintenue dans le langage populaire et plaisant. « Qu'est-ce qu'elle *chante,* cette physique? » demande le *Bourgeois gentilhomme.*

Chanu, adj. Chenu, blanc de vieillesse. *Canus.*

Chapel, s. m. Chapeau.

Chaperon, s. m. Habillement de tête, espèce de capuchon que les hommes et les femmes de tous les rangs portèrent jusqu'au XV^me^ siècle. Il était en drap, et ressemblait à un bourrelet, avec des pendants aux côtés du chaperon. On s'en enveloppait la tête comme avec une coiffe. Riches et pauvres portaient le chaperon, et, suivant le commandement de Charles VII, en 1447, chacun fut obligé d'avoir une croix dessus, à moins qu'elle ne fût sur la robe. Lorsqu'on voulait saluer quelqu'un, on levait ou l'on reculait le chaperon de manière que le front

Digitized by Google

fût découvert. La reine Isabelle de Bavière prit en haine Jean Torel, par la seule raison qu'il ne levait pas son chaperon lorsqu'il lui parlait. Lorsque les habits étaient mi-partis, c'est-à-dire de deux couleurs, le chaperon l'était aussi. *Cappa, capero* de caput; en provençal *capagroun*. Roquefort.

Chaple, caple, capleis, chapleis, chapliz, etc., s. m. Combat, carnage, combat à l'arme blanche, cliquetis d'épées, blessure. Du Cange le dérive de *capulatura, capulatio,* blessure; *capulare, capellare,* tailler.

Char, s. f. Chair, viande. *Caro.*

Charnure, s. f. Carnation.

Charope, s. f. Femme paresseuse et indolente. Mot dauphinois et suisse roman. *Charoupe, Glossaire genevois* de J. Humbert. *Tsarope,* patois vaudois. *Charospa* (prononcez *tcharòspe*) en provençal moderne, une coureuse, une femme de mauvaise vie. Honnorat, *Dictionn. franç. prov.* Digne, 1846, 47; 3 vol. in-4°.

Chastellerie, s. f. Châtellenie, territoire d'un baron, d'un châtelain.

Chastelet, châtelet, s. m. Petit château. Il y avait autrefois à Paris deux châteaux : *le grand Châtelet,* où l'on rendait la justice, et *le petit Châtelet,* où l'on tenait les prisonniers. Il signifiait également, à Paris, la juridiction, le tribunal où les affaires civiles et criminelles se jugeaient en première instance. *Conseiller au Châtelet. Notaire au Châtelet. Procureur du Châtelet. Sentence du Châtelet.* Académie franç.

Chaudecole, chaude-colle, s. f. Promptitude, premier mouvement de colère. *Cole* dérive, comme colère, de χολή, bile.

Chauver, chauvir, chouer, v. n. Remuer, dresser les oreilles, comme les ânes, et comme quelques hommes aussi. Voy. *Dict. de Bayle,* art. *Hercule,* rem. G.

Chef, chief, s. m. Tête, bout. *Au chef de,* Au bout de.

Chef, s. m., t. de Blason. Pièce qui est au haut de l'écu, et qui en occupe le tiers.

Cheoir, choir, v. n. Tomber, tourner en injure.

Cher. *Aimer cher.* « *J'aimerois aussi cher* que mon escolier eust passé le temps à jouer à la paume. » Montaigne. *Avoir plus cher,* Préférer. *Ils avoient plus cher à mourir que fuite vilaine leur fust reprochee.* Froiss.

Chere. (Voy. Chiere.)

Cherger, chergier, carger, v. a. Charger, enlever.

Chermer, v. a. Charmer, enchanter, ensorceler.

Chesne, s. f. Chaîne.

Chevaler, v. a. Monter à cheval, s'en servir pour poursuivre quelqu'un ou une affaire. Soumettre comme un cheval que le cavalier force à lui obéir. *Chevaler les voyageurs,* les poursuivre pour les dépouiller.

Chevalereux, adj. Qui a les qualités d'un chevalier, héroïque.

Chevalerie, s. f. Vertus, qualités chevaleresques. *La fiance qu'il avoit eu en la chevalerie de son chevalier.*

— Réunion de chevaliers.

Chevalet, s. m. Petit cheval.

Chevance, s. f. Bien, faculté, héritage; bonne fortune, ruse. Les mots de la basse latinité *chevancia* et *cabentia* dérivent du français; on les trouve à la fin du XIII^me^ et du XIV^me^ siècle dans des chartes écrites en Angleterre.

Chevauchier, chevaucher, v. n. Monter, aller à cheval.

Chevestre, s. m. Licol.

Chevetain, chevetaine, chevetaigne, s. m. Capitaine, chef. La forme primitive, que l'on trouve aussi, est *chefvetain. Capitaneus* en bas lat. *Caput,* chef.

Chiere, chere, s. f. Visage, mine, contenance; accueil. *Chiere lie,* bonne mine, visage gai; *faire chiere lie, bonne* ou *belle chiere,* faire bon visage, bon accueil. *Faire grande chere,* faire grand accueil; étaler de la pompe. *Cara* en bas latin, visage. On voit dans Corripus, poëte du VI^me^ siècle : « Postquam venere verendam Cæsaris ante *caram.* » Ducange fait dériver ce mot de κάρα, la tête, que les Eoliens faisaient féminin. *Cara,* espagn., portug. et provençal.

Chierté, s. f. Cherté, rareté. *Estre en chierté,* Être cher, rare.

Digitized by Google

Chieux, prép. Chez.

Chimacree, chimagree, s. f. Simagrée, façon affectée.

Chevacher, v. n. Chevaucher.

Chose, s. f. Souvent employé pour *personne*. *Vous estant la chose du monde que j'aime le plus*. Ce sens est fréquent dans les poésies du XIII^me^ siècle. Voy. *Rien*.

Chouse, s. f. Chose. (XIII^me^ s.)

Ci, cy, adv. Ici.

Ci, cist, cest, pron. dém. Ce, ces, ceux, ceux-ci. *Iste*, XIII^me^ s.

Cithre, s. f. Cithare, guittare. Κίθαρα.

Clair, adj. Sincère, ouvert. *De clair cœur*. Froiss.

Clamer, v. a. Crier, publier, recommander, accuser, appeler, nommer. *Clamare*.

Clergie, s. f. Clergé.

Coadjuteur, s. m. Aide, appui, dans un sens général, non ecclésiastique.

Cocte d'armes, cotte-d'armes, s. m. Casaque que les chevaliers portaient par-dessus leur cuirasse.

Cogne, s. m. Petit bateau.

Cohardise, s. m. Couardise, poltronnerie.

Colacion, collation, s. f. Conférence, assemblée, discours, harangue.

Colée, s. f. Coup d'épée sur le cou; coup, soufflet.

Collier, s. m. Ce qu'on appelle aujourd'hui *collet*, espèce de lacs à prendre les lièvres, les lapins, etc.

Collegial, s. m. Homme de collége, professeur.

Combattre, v. a. Rivaliser. *Combattre la durée de* quelque chose, Rivaliser de durée.

Combien que, conj. Quoique. *Combien qu'on le suppliast*.

Comite, s. m. Sous-officier de navire qui répète l'ordre du capitaine.

Commander, v. a. Recommander. *A Dieu je te command*.

Comme, adv. Comment. Même dans les interrogations. « *Comme* voulez-vous que je me la fasse rendre? » Rien de plus fréquent dans la première moitié du XVII^me^ siècle. Dans *Tartufe* encore (1667), Orgon demande : *Comme est-ce qu'on s'y porte?*

Comme ainsi, soit que... Espèce de locution conjonctive, Comme il arrive que, comme il est d'usage que; ce qui pourrait simplement se rendre par *comme* suivi de l'indicatif.

Comme, avec un adjectif, Quelque. *Comme grand qu'il fust*, Quelque grand... Froiss.

Comment que, conj. Pendant que.

Commun, s. m. Le peuple, la masse.

Commutation, s. f. Echange.

Compagner, compaigner, v. a. Accompagner, faire société; soutenir le parti de quelqu'un.

Compagnon, s. m. Nom donné en Flandre à une petite monnaie valant un gros ou deux sous et demi.

Comparer, comparrer, comperer, v. a. Acheter, payer, acquitter, récompenser, rémunérer. Esp. *comprar*, ital. *comperare, comprare*. *Comparare* en latin classique et en bas latin signifie aussi *acheter*.

Competant, adj. Suffisant. *En assez competant nombre*. Amyot.

Comporter (Se), en parlant des affaires, Marcher, être dirigé.

Composé, adj. Constitué, formé.

Concept, s. m. Intelligence.

Concion, s. f. Discours, harangue. *Concio*.

Condition, s. f. Humeur, goût, disposition.

Conditionné, adj. Doué de certaines qualités bonnes ou mauvaises. *Gens mal conditionnés*, Gens corrompus, pervers, méchants.

Les conditions, les qualités bonnes ou mauvaises, le caractère d'une personne.

Conducteur, s. m. Chef de bande, chef de partisans, qu'on appelait en Italie *condottiere*.

Conduiseur, s. m. Conducteur, chef.

Conduit, s. m. Gouvernement, direction, action de mener.

Conférer (Se) avec quelqu'un, se concerter, conspirer avec lui.

Confès, confez, adj. Confessé, avoué; qui se confesse.

Confiance, s. f., suivi de *de* au lieu

Digitized by Google

de *en. Je pris confiance de moy-mesme.*

Conforter, v. a. Fortifier.

Confortant, part. présent pris substantivement, Aide, appui, auxiliaire.

Congé, s. m. Permission (dans un sens général).

Connil, s. m. Lapin. *Cuniculus.*

Conniller, v. n. Esquiver, fuir, comme le lapin qui se cache dans son terrier; tergiverser, chercher des défaites.

Connoissant, s. m. Une personne que l'on connait, une connaissance.

Conquereur, s. m. Conquérant. En anglais aussi *conqueror.*

Conquester, v. a. Conquérir.

Conroi, conroy, coroi, etc., s. m. Compagnie, troupe; provision; soin, suite, ordre. *Cura.*

Consau, consauls, consaulx, etc., s. m. Echevin, consul; dessein, résolution; avis, conseil, projet. *Consulere.*

Conseiller (Se) **à,** v. pron. Délibérer avec, prendre l'avis de.

Consister, v. n. Etre affermi, avoir de la consistance.

Compte; comte, conte, compter, conter. Par suite des progrès de la science grammaticale, l'orthographe plus réglée sépare des notions que primitivement l'orthographe arbitraire avait mêlées. Nous écrivons *comte,* dérivé de *comes,* le titre du gentilhomme qui accompagnait le prince. En vieux français, il s'écrit fort souvent *conte,* comme les fabliaux et récits. Les Italiens disent de même *conte,* comte; *contado,* comté, contrée; les Espagnols, les Portugais *conde;* les Provençaux, conformément à l'étymologie, *coms. Conte,* en vieux français, se dit aussi pour *compte, conter* pour compter et raconter. Ces deux nôtions, entre lesquelles il y a un rapport naturel, sont exprimées dans plusieurs langues par le même mot: ital. *contare,* esp. *contar,* prov. *comtar,* anc. haut allemand *zeljan,* allemand *zæhlen. Compter* dérive de *computare.*

Conserve, s. f. Conservation.

Consonante, s. f. Consonne. *Consonans.*

Contemnement, s. m. Mépris.

Contemner, v. a. Mépriser, dédaigner. *Contemnere.*

Contemptible, adj. Méprisable. *Contemnere.*

Contendre, v. a. Prétendre, soutenir.

Contens, content, contends, s. m. Contention, dispute. *Prendre contens à quelqu'un,* Se prendre de querelle avec quelqu'un.

Contentement, s. m. *Estre en contentement à quelqu'un,* Le contenter, lui faire plaisir.

Contester (Se), v. pron. Contester l'un avec l'autre.

Continuer, v. a. Lier, former un ensemble.

Contour, s. m. Changement de mouvement, mouvement de côté ou en arrière, retour.

Contourner, v. a. Circonvenir, prendre dans ses filets.

Contraire. *Au contraire,* loc. adv. Dans un sens opposé à ce qui a été dit ou fait.

Contraire, contrere, s. m. Accident, malheur, chagrin, ennui.

S. m. Adversaire. *Les contraires de la foi chrétienne.* Froiss.

Contre, prép. Au-devant, à la rencontre.

Contredit, s. m. Contradiction, opposition, résistance. *Sans contredit,* Sans opposition.

Contregarder, v. a. Se mettre en garde contre, protéger.

Se contregarder, parer les coups.

Contre-mont, adv. En haut. *Gravir contre mont.*

Contrepointé, adj. Tout piqué comme une contre-pointe ou courtepointe, couverture de parade d'un lit.

Contre-rolle, contre-roulle, contre-roller, contre-rolleur, contrôle, contrôler, contrôleur. Ces mots dérivent d'un rôle authentique avec lequel on en compare un autre pour examiner l'exactitude de celui-ci.

Convenance, s. f. Convention, stipulation, condition. Accord des opinions.

Convenant, s. m. Contenance, disposition.

Convenir, v. n Arriver, comme

Digitized by Google

conséquence nécessaire; être imposé comme devoir ou obligation: *Il me donna une telle descharge que tomber me convint par terre. Convient que toutes choses par nature preignent fin.* Se construit avec l'accusatif et avec le datif: *Mourir le convint, Mourir lui convint.* Froiss.

Convent, s. m. Convention, condition.

Conventer, v. n. Faire un accord, s'engager à, promettre.

Conversation et **Converser** ne désignent pas seulement les entretiens, mais l'habitude de vivre avec les autres, comme *conversari* et *conversatio.*

Convive, s. m. Repas. *Convivium.*

Convoier, convoyer, v. a. Conduire dans la voie, guider, accompagner. *Cum viare.*

Cop, coop, cope, s. m. Un coup, une fois; coup que l'on frappe. *A cop,* Tout à coup, à l'instant.

Coquin, adj. Gueux, mendiant.

Cor, s. f. Cour.

Corde, cordelle, s. f Attache, parti. *Attirer à sa cordelle, trere à sa corde,* Engager dans son parti.

Cordouanier, s. m. Cordonnier. Autrefois la ville de Cordoue, en Espagne, fournissait la meilleure peau pour les chaussures, soit de ses propres fabriques, soit comme entrepôt du maroquin qu'elle tirait du Maroc. La peau pour les souliers en reçut, en espagnol, le nom de *cordoban,* en ital. *cordoan,* en provenç. *cordoan,* en français *cordouan.* Celui qui en fabriquait des chaussures fut appelé en italien *cordovaniere,* en français *cordoanier, cordouanier,* d'où dérive la forme plus moderne *cordonnier.*

Coreux, adj. Attaché de cœur, dévoué; courageux.

Corir, v. n. Courir

Corner, v. a. Sonner du cor.

Cornes. *Dresser les cornes,* Faire le fier.

Cornet, s. m. Coin, par exemple, d'une pièce d'étoffe. *Les quatre cornets du poesle.*

Corocier, correcier, corrocier, courechier, v. a. Courroucer, mettre en colère. M. Diez ramène ces mots à l'étymologie italienne *corruccio* pour *colleruccio,* de *cholera* bile, affection bilieuse. Roquefort les dérive de *cor,* Ménage de *coruscare,* Barbazan de *corrodere.*

Corps, s. m. Personne.

Corpulance, s. f. L'extérieur, la conformation.

Corpulence, s. f. Forme du corps, stature.

Corrompable, adj. Corruptible.

Cortine, courtine, s. f. Rideau de lit; loge ou galerie, ornée de rideaux.

Cote, cost, cotte, s. f. Veste, soubreveste, robe de dessous.

Couleur, s. f. Apparence, prétexte.

Coulevrine, couleurine, s. f. Canon long. Au XV^me^ siècle, *coulevrine, coulevriniers, couleuvriniers,* désignaient non l'artillerie, mais une espèce de milice armée d'arquebuses.

Coulpe, s. f. Faute. *Culpa.*

Coup. *A coup,* loc. adv. Promptement, tout à coup. *A un coup,* D'un seul coup. *Trop à coup,* Trop subitement. Voyez *Cop.*

Coupé. *Un mont coupé,* Escarpé, à pic.

Courage, s. m. Du XIV^me^ siècle jusqu'au milieu du XVII^me^, ce mot a eu les significations suivantes: 1° Ame, comme être et substance; 2° Ame, cœur, comme siége du sentiment; 3° Disposition d'âme, sentiment; 4° Indépendance d'esprit, disposition d'esprit toute personnelle; 5° Bravoure, valeur, malheureusement la seule acception qui subsiste, en attendant que des écrivains de renom aient le courage de rétablir les autres. Au pluriel, *les courages* se dit des âmes courageuses. Corneille a fait des divers sens de ce mot le plus bel usage. On en trouve des exemples isolés dans La Fontaine, Racine et Lemierre.— *De bon courage,* De bon cœur.

Coureux, s. m. Coureur.

Courre, v. n. et a., qui n'est plus usité que dans le langage de la chasse, l'était autrefois de la même manière que *courir. Courre et recourre de bastaille en estour.* Artois.

Courvée, s. f. Corvée.

Digitized by Google

Cousteau, coustoux, coustet, s. m. Coteau; couteau. *Cultellus.*

Coustille, s. f. Epée tranchante des deux côtés. *Cultellus.*

Coustillier, coustillier, s. m. Soldat armé de la coustille.

Coyement, adv. Tranquillement, sans bruit. De *coi.*

Cranequin, s. m. Pied de biche, instrument en fer pour bander les arbalètes; il se portait à la ceinture.

Cranequinier, s. m. Arbalétrier à pied et à cheval.

Creable, adj. Croyable.

Creanter, v. a. Consentir, garantir, promettre, cautionner.

Credit, s. m. Confiance. *A crédit,* Par confiance, sur la foi d'autrui.

Creffe, s. f. Gale, écaille. *Par la creffe-Dieu,* jurement dans Joinville. Est-ce par leur gale infligée de Dieu?

Creist, prétér. déf. de *croire,* il crut. *Credidit.* (XIII^me^ siècle.) *Nos creons,* Nous croyons.

Cremeur, cremor, cremour, etc., s. m. Crainte, de *cremer, cremayer, crenir,* craindre. *Tremere.*

Crever, v. n. Eclater, sortir, commencer à paraître. *L'aube creve.*

Cri, s. m. Mot d'ordre, mot de ralliement ou qui sert de signal.

Croche, s. f. Crosse.

Croissement, s. m. Croissance, augmentation.

Crouster, v. a. Couvrir d'une croûte. Nous avons *encroûter,* en terme de maçonnerie, Enduire de mortier; *s'encroûter* et le participe *encroûté,* le plus souvent employés au figuré.

Cru, crud. *A crud,* Sur la peau nue.

Crueusement, adv. Cruellement.

Cry. *Le cry et le huy,* La levée en masse. *Cry* signifie l'appel au secours, et *huy* ou *hui* aujourd'hui, à l'instant.

Cueillir, v. a. Accueillir, surprendre. *Un tourment le prit et cueillit en mer.*

Cuider, cuyder, v. n. Penser, croire.

Cuider, s. m. Opinion; opinion qu'on a de soi, présomption, de là *outrecuidance.*

Cuire, v. a. Digérer, comme en latin *concoquere.*

Cultiveur, s. m. Celui qui cultive, étudie à fond une science.

Cupidité, s. f. Désir en général, désir vif.

Cure, s. f. Soin, inquiétude. *Nous vieillissons plus par force de cures que par nombre d'ans. Cura.*

Curial, s. m. et adj. Courtisan, appartenant à la cour. *Les gens curiaulx,* les personnes de la cour. A. Chartier.

Curieux, adj. Exact, soigneux, soigneux par affection. *Le curieux soin que j'y apporterai. Cura*

Curiosité, s. f. Recherche d'une chose singulière ou rare.

Cyre, s. m. Sire.

D

D'advantaige, adv. D'ailleurs, de plus.

Daguer, v. a. Tuer à coups de dague.

Danger, s. m. Pouvoir, merci, dépendance. *Remettre en son danger et du roi,* Livrer de nouveau à sa merci et à la merci du roi.

Davantage, d'avantage, adv. Au commencement d'une proposition, De plus, d'ailleurs.

Davantage que, adv. *Avoir davantage que l'autre.*

Davant que, conj. Devant que, avant que.

Deable, s. m. Diable.

Debat. *Prendre debat,* Commencer une querelle, chercher noise.

Debattable, adj. Sujet à être débattu, contestable.

Debouter, v. a. Chasser, renvoyer, repousser, pousser. Aujourd'hui ce mot n'est plus qu'un terme de palais, signifiant déclarer par jugement qu'une personne est déchue de la demande qu'elle a faite en justice.

Digitized by Google

Debriser, debrisier, v. a. Rompre, abattre, estropier.

Debteur, s. m. Débiteur.

Debvoir, devoir. *Etre à son devoir,* Faire son devoir.

Deçà, delà, adv. Dans ce pays, dans l'autre, en deçà de nos frontières et au delà. *Par deça, par delà,* même signification.

Deceindre, v. a. Oter une chose ceinte. *Deceindre son espée.*

Decepvance, s. f. Déception, tromperie. *Decipere.*

Dechasser, v. a. Chasser, expulser, exiler.

Dechaux, adj. Déchaussé, nu-pieds. Cet adjectif commun, au XVI^me^ siècle encore, n'est plus usité que dans le nom de *Carmes-déchaux.*

Decoler, v. a. Décapiter.

Deconforter, v. a. Déconcerter, abattre.

Decours, s. m. Cours, durée.

Decrepite, adj. au masc. et au fém. Décrépit.

Decroire, v. a. Ne pas croire, nier.

Dedans, prép. Pendant, durant. *Dedans deux jours.*

Defaut, s. m. Manque, perte.

Defaulte, s. f. Défaut, manque.

Deffaire, v. a. Tuer, mettre à mort. Nous disons : *Se défaire de quelqu'un.*

Deffier, v. a. Destituer, priver. *Deffié de secours.*

Deffense. *Se mettre à deffense,* en défense.

Defidence, s. f. Défiance.

Defouler, v. a. Jeter par terre, fouler aux pieds.

Degaster, v. a. Ruiner, dévaster. *Gâter, gaster, guastare* en italien, *guastar* en ancien esp. et port. Plus tard *gastar* dérive de *vastare;* selon d'autres, de l'ancien haut allemand *wastjan.*

Dejecter, dejetter, v. a. Repousser, éconduire, rejeter.

Delà, voy. Deçà.

Delaisser, v. a. et n. Laisser, cesser.

Delayer, v. n. et act. Différer. De *délai, Dilatum.*

De-lez, prép. Près. (voy. *Lez*).

Deliberé, adj. Décidé, résolu.

Deliberer (Se), v. pron. Se résoudre.

Delicter, v. a. Délecter.

Delié, adj. Délicat, délicieux. De *delis* (voy. ce mot).

Delis, delit, deliot, s. m. Plaisir, joie, soin. *Deliciæ.*

Delivrance, s. f. Remise, action de livrer.

Delivre, adj. Libre, affranchi, agile.

Demener, v. a. Mener, traiter, conduire, arranger.

Demeurant, s. m. Reste.

Demeurer, v. n. Durer, tarder. *Ne demeura gueres que le roi assembla.* Il ne se passa guère de temps que...

Voy. *Arrester.*

Demi-ceint, s. m. Tablier, ceinture d'argent avec des pendants que portaient les femmes du peuple.

Demonstrance, s. f. Manifestation.

Demourant, *Au demourant,* loc. adv. Du reste.

Demourer, v. n. Demeurer, tarder. « *Ne demoura gueres* que ceux reviendrent. » Il ne se passa guère de temps qu'ils revinrent.

Demourer, v. n. *Demeurer, le demourant,* Celui qui reste, le survivant; le reste.

Denoncer, v. a. Annoncer, proclamer.

Departir, v. n. Partir.

Distribuer, v. a. Partager.

Deport, s. m. Délai, retard, ménagement, badinage, joie, délassement.

Deporter (Se), v. pron. S'abstenir de, cesser.

Depositoire, s. m. Lieu où l'on dépose ou expose quelque chose.

Depuis, adv. *Du depuis,* loc. adv. Dès lors; aujourd'hui c'est un provincialisme, comme bien d'autres locutions de l'ancien français.

Deputer, v. a. Désigner, destiner.

Dequoy (De quoy). De ce que.

Deroyer, desroyer, v. a. et n. Dérouter, détourner du bon chemin, égarer, tromper, sortir du bon

Digitized by Google

chemin, s'égarer. De *roye*, ligne, ornière, sentier.

Derompre, v. a. Rompre, défaire, déchirer.

Derrière, adv. En arrière.

Desappointer, v. a. Priver un fonctionnaire de ses appointements, le destituer.

Desbonder, v. a. Lâcher la bonde, déboucher, v. n. Se répandre.

Dès ce que, loc. conj. Dès cela que, dès que.

Deschacier, déchacer, v. a. Chasser, mettre en fuite.

Deschevestrer, v. a. Dépêtrer, tirer d'embarras, dégager.

Desclairier, desclairer, v. a. Déclarer, expliquer.

Descirer, v. a. Déchirer.

Desconfire, v. a. Ruiner, défaire, détruire.

Desfavoriser, v. a. Ne pas favoriser, desservir.

Desformer, deffermer, v. a. Ouvrir.

Desmettre (Se), v. pron. Se laisser aller, s'abandonner. Oudin le rend en espagnol par *dexarse*.

Desmouvoir, v. a. Détourner, faire changer; apaiser.

Despecer, despecier, v. a. Briser, mettre en pièces.

Despendre, v. a. Dépenser.

Despescher, v. a. Débarrasser, renvoyer. *Se despescher de quelqu'un*, Se débarrasser de quelqu'un.

Despit, s. m. Dédain, provocation.

Despite, despité, despitaire, despiteur, despiteux, adj. Courroucé, cruel, de mauvaise humeur, dédaigneux, rebutant. *Despiciens*.

Despoincter, despointer, despointier, v. a. Destituer, effacer, priver d'un emploi.

Despriser, desprisier, v. a. Dédaigner, mépriser.

Desprovu, adj. Dépourvu.

Desroi, desrois, desroy, s. m. Désastre, désordre, confusion, ruine, discorde, trouble.

Desroupt, deroup, desrupt, disroupt, adj. Rompu, brisé, mis en pièces. *Disruptus*.

Desrouter, desroupter, v. a. Rompre, briser.

V. n. Dévier, rompre les rangs.

Desseant, adj. Malséant.

Desserte, s. f. Mérite, service rendu, sujet de récompense ou de châtiment; action de desservir un office.

Desservir, v. a. Mériter. *Desservir la mort*, Encourir la peine de mort. *Deservire*.

Dessoude, *En dessoude*, Subitement, à l'improviste ou *à l'improveu*, comme on lit dans l'édition de Montaigne de 1588, à la place de l'expression adoptée dans les éditions suivantes. « Ils (les Nerviens) vinrent un jour *en dessoude* courir sus à César, ainsi comme il se logeoit, et qu'il entendoit à fortifier son camp, ne se doutant de rien moins que d'avoir la bataille ce jour-là. » Amyot. On le dérive de *de subito*.

Dessus, prép. et adv. Sur, dessus; ci-dessus.

Dessusdict, adj. Susdit.

Destourber, v. a. Troubler, égarer, traverser, détourner. *Disturbare*.

Destourbier, s. m. Empêchement, embarras, inquiétude.

Destrancher, destranchier, destrenchier, v. a. Couper, trancher par morceaux. *Distruncare*.

Destre, dextre, adj. Droit, du côté droit.

Destrece, destreche, s. f. Contrainte, angoisse, peine.

Destremper (Se), v. pron. S'humecter, se liquéfier.

Destrier, s. m. Cheval de main.

Destrois, destroit, s. m.

Destroisse, s. f. Embarras, détresse, oppression, peine. De là, *détresse*. *Au destroit*, Dans cet embarras. *Estre à destroit*, Etre embarrassé. *Destrictus*, et non *detrectatio*, comme le pense Roquefort.

Destruiseur, s. m. Destructeur.

Desvouloir, v. a. Ne pas vouloir, ne plus vouloir.

Desvoyement, s. m. Egarement. De *voye*, *via*. La langue moderne a formé les mots *dévier, déviation*, et laissé à *dévoiement* un autre sens.

Detailler, v. a. Tailler, couper, déchiqueter.

Digitized by Google

Detenir, v. a. Retenir.

Devancer, v. a. Précéder, avoir le pas sur...

Devant, prép. et adv. Avant. *Au devant,* auparavant.

Devant que, conj. Avant que. *Devant que s'aboucher.*

Deveer, deveier, dever, v. a. Défendre, refuser, empêcher. Bas lat. *Devetare,* même signification.

Devis, s. m. Propos, entretien.

Devise, s. f. Devis, discours, conversation; avis, plaisir, service.

Deviser, devisser, v. a. et n. Stipuler, convenir par écrit, jaser, parler, discourir, converser; dire, raconter. Deviser le premier une chose, en parler le premier, en donner l'idée.

Se deviser à, S'entretenir avec, converser. *Dividere.*

Devot, adj. Dévoué, consacré. *Devotus.*

Devuyder, v. a. Dévider.

Dextre, adj. Droit, qui appartient au côté droit. La *dextre,* s. f., la main droite. Boileau l'a encore employé, mais dans le style plaisant.

Diction, s. f. Mot, locution.

Diex, s. m. Dieu. Il se prononce comme dieu.

Different, s. m. Différence.

Dire, v. n. Parler. Il *disoit aussi bien* que prince qui fust en France. *L'art de bien dire* est une expression encore en usage.

Discord, s. m. Différend, discorde.

Discours, s. m. Raison, motif, réflexion; exposé, récit; raisonnement.

Discouvrir, v. a. Découvrir.

Discretion, s. f. Discernement. *Discretum* de *discernere.*

Distraire (Se) de, v. pron. Se séparer de, se soustraire à. *Se distraire de l'obéissance.*

Distrent, prét. déf. de dire. Ils dirent.

Dit, s. m. Espèce de poëme, récit poétique.

Divers, voy. *Manière.*

Dixme, adj. Dixième. S. m. Le *dixme,* la dixième partie, le dixième.

Dont, gén. du pron. relat. Quelquefois il s'emploie pour *d'où, de là* (de quoi): *dont il advint.* Là se voit avec évidence l'origine étymologique *de unde.* « *Dont* viens-tu? » Rab. Il écrit aussi: *D'ond* es-tu?

Doresnavant, adv. Dorénavant. Primitivement d'ores-en-avant (de maintenant en avant).

Doubte, doute, s. m. Crainte, appréhension.

Doubter, douter, v. a. Redouter, craindre.

Douter (Se), v pron. Même signification.

Doubteux, adj. Redoutable.

Doulcereux, adj. Doux, agréable.

Drageon, s. m. Dragon, soldat.

Drageon, s. m. Bourgeon de vigne.

Dresser, *Dresser les cornes,* Faire le fier.

Droict, adj. Exact, tout juste, direct. *Un droict miracle,* un miracle direct, exprès.

Droictement, droittement, adv. Avec rectitude, comme il faut; tout juste.

Droicturier, droiturier, droiturière, adj. Droit, juste, équitable; loyal, probe; légitime. *Voie battue et droicturière.*

Droit, *A son droit,* Comme la chose le mérite, selon l'exacte vérité.

Duch, dux, s. m. Duc. Villehardouin donne ce titre au doge de Venise. *Dux.*

Duire, v. a. et n. Dresser, accoutumer, estimer, instruire, élever; être propre à, convenir, plaire.

Durée, s. f. L'acte d'endurer, de soutenir, de tenir bon. A propos d'une attaque militaire: « *Ceulx qui vers vous n'auroient durée, se vostre devoir vouliez faire.*

Durement, adv. Fortement. *Durement émerveillé.* Froissart. *Un chastel durement grand et plantureux.* Id. *Ville durement riche.* Id.

Durer, v. n. Endurer, soutenir, tenir bon. *Ils n'eussent gaires duré sans son aide et victorieulx secours.* »

V. n. et a. Supporter, résister, subsister, vivre.

Digitized by Google

E

EA

Eaux, pron. pers. Eux.

Echapement, s. m. Evasion.

Echard, **echars**, **escar**, **eschars**, adj. Chiche, avare, qui se retranche sur le nécessaire. En italien *scarso*, en quantité à peine suffisante, chiche, en angl. *scarse*, à peine. Dans la basse latinité, *excarpsus* et *scarpsus*, participe, de *excarpere* pour *excerpere*, extraire, réduire à une petite proportion. Diez.

Echeler, **echeller**, v. a. Escalader; exposer sur une échelle en punition d'un crime.

Echelle, s. f. *Faire echelle*, Faire la courte échelle, faciliter le moyen d'arriver à quelque chose.

Efficacieux, adj. Efficace. La langue anglaise a formé de la même manière le mot *efficacious*.

Effondrer, **effonder**, **effondre**, v. a. Enfoncer, rompre. *Exfundare*, renverser de fond en comble.

Efforcement, s. m. Dérèglement, violence.

Efforcement, **efforciement**, adv. Avec effort, par force.

Efforcer, n. et a. Devenir, rendre plus fort.

Effort, s. m. Déploiement de force. *Faire effort*, Donner force, produire effet.

Effroyer, v. a. Effrayer.

Embabouiner, v. a. Amuser, tromper par de vains discours, en imposer.

Embatre, **embattre**, v. a. Enfoncer, pousser, entrer, plonger, fourrer. *S'embatre sur*, Se précipiter sur.

Embesoigner, **embesongner**, etc., v. a. Travailler, occuper, embarrasser. *S'embesoigner*, Se mêler de, s'occuper de.

Embler, **ambler**, v. a. Prendre, ôter, dérober, éviter, fuir.

S'embler, v. pr. S'esquiver, s'enfuir.

Embrouiller quelqu'un, v. a. L'embarrasser, le prendre dans ses filets.

EM

Embusche, s. f. Troupe destinée à se mettre ou qui se met en embuscade.

Embusche, s. f. Embuscade. *Etre en embusche.*

Embuschement, s. m. Embuscade.

Embuscher, v. a. Dresser une embûche, se mettre en embuscade.

Emmentelé, adj. Couvert d'un manteau; se dit de la peau d'un animal, surtout relativement à sa couleur. *Un bœuf emmentelé de noir.* Selon l'Académie, *emmantelé* n'est plus guère usité que dans la locution *Corneille emmantelée*, Espèce de corneille qui a une partie du corps noir et le reste grisâtre.

Emmy, prép. Parmi, au milieu de. *In medio.*

Emouvoir, v. a. Mouvoir, soulever.

Empaindre, v. a. Heurter, pousser, enfoncer. *Impingere.*

Empainte, s. f. Attaque, choc; ouragan.

Emparer, v. a. avec le régime direct. *Les bastilles qu'ils avoient emparées.*

Emparlé, **emparlere**, **emparlier**, **parlier**, adj. et s. m. Homme éloquent, orateur; avocat.

Empescher, v. a. Embarrasser, troubler. *Estre empeschié à...* Etre embarrassé de...

Empeiger, v. a. Prendre à l'aide de glu ou de poix, engluer. De *pege*, *pegue*, poix, en langued. *pego*, en lyonn. *peja*, en bas bret. *peg*, *pecg*. *Pix.*

Empetrer, v. a. Impétrer, obtenir par ses prières. *Impetrare.*

Empoinct, **empoint**, s. m. Etat, situation d'une chose, disposition. *Bien-empoinct*, Bien armé, de bonne contenance, bien portant. *Mal-empoinct*, le contraire.

Emporter la victoire, pour *remporter.*

Emprendre, v. a. Entreprendre.

Emprise, s. f. Entreprise, projet.

Digitized by Google

En, l'en, pron. indéf. On, l'on.

Enchaïr, chaïr, v. n. Tomber. *Cadere. Que nos enchaissiens,* Que nous tombions, imparf. du subj.

Enchanterie, s. f. Enchantement, illusion, déception.

Encharger, v. a. *Encharger une chose,* En donner charge, l'ordonner.

Enchas, s. m. Poursuite, presse, action de renverser, de fouler aux pieds.

Enchasser, enchacer, enchaucer, enchacier, enchalceir, etc., v. a. Poursuivre, chasser, presser, serrer, fouler aux pieds.

Enchevestrer, v. a. Mettre une chevestre, un licou. « *Enchevêtrer,* dit l'Académie, n'est guère usité dans ce sens. » Il l'était encore au XVI^me^ siècle.

Enchoir, v. n. Tomber dans.

Enclin, adj. Incliné, penché. *Inclinatus.* Il ne se prend plus qu'au sens moral.

Encliner, v. n. Incliner.

Encolure, s. f. Isthme. *Collum.*

Encombrer, v. a. Nuire, faire du mal, obstruer, embarrasser. *Encombrer à quelqu'un.* En bas latin *combri* et *cumbri,* bois, branches coupées qui obstruent le chemin; de là *encombrare, incumbrare,* et en français encombrer. Ducange.

Encontre, prép. Contre.

Adv. *Dire encontre,* Contredire.

Enconvenancer, v. a. Promettre, convenir.

Encore que, conj. Quoique. *Encore qu'il se trompe.*

Encoulper, v. n. Accuser, inculper, déclarer coupable.

Endoctriner, v. a. qui ne s'emploie plus que familièrement ou dans un sens plaisant, était au XVI^me^ siècle un mot grave, du style soutenu.

Endouairer, v. a. Doter. De *douaire,* donation constituée par le mari à sa femme.

Endroit, endret, prép. Environ. près, contre; à l'égard de. *Endroit l'église,* Tout près de l'église. *Là endroit,* justement là; *endroit soy,* selon son office; *en cest endroit,* à cet égard; *en vostre endroit,* envers vous, à votre égard; *endroit de moi,* à mon égard. Froissart écrit aussi *ci en droit.*

Endroit, s. m. Partie, morceau, par ex., d'un animal bon à manger.

Enfantosmer, v. a. Ensorceler, enchanter, troubler l'esprit.

Enfenciablement, adv. En enfant, d'une manière enfantine.

Enflamber, v. a. Enflammer, au physique et au moral.

Enforcer, enforcier, v. a. Renforcer, fortifier.

Engein, engin, engien, etc., s. m. Esprit, génie, invention, art, industrie; machine; ruse, tromperie. *Mal engin,* ruse, méchant projet. *Ingenium.* De là en ital. *inganno,* en esp. *engaño,* tromperie, fourberie.

Engigneur, s. m. Ingénieur.

Engouler, v. a. Avaler, engloutir; de *gole, golle, goule,* Bouche, gueule, gosier. *Gula.*

Engrand, engrans, engrant, adj. Prompt, vif, empressé; s. f. **engrande.**

Engreger, engregier, v. a. Augmenter en bien ou en mal, agraver; v. n. Augmenter. Roquefort le fait dériver de *aggravare* ou *ingravare.* Peut-être vient-il de *greigneur,* plus grand. *Grandior.*

Engraver, v. a. Graver. En angl. *to engrave.* L'origine du mot est germanique, *graben,* creuser.

Engrigner, engrignir, v. a. Fâcher, courroucer.

Enhider, v. a. Terrifier, de *hideur,* Horreur, effroi.

Ennortement, s. m. Exhortation, excitation.

Ennorter, v. a. Exhorter, exciter.

Ens, prép. et adv. Dans, dedans, intérieurement. Il est souvent joint à *ès. Les garnisons qui se tenoient ens ès chasteaux et ens ès fortes villes.* Froiss. Borel estime que ce mot a dû s'écrire primitivement *ents,* parce qu'il dérive de *intus.*

Ensarrer, v. a. Enserrer, enfermer.

Enseigneuse, s. f. Femme qui enseigne.

Enseller, v. a. Seller.

Ensonnier, ensonier, ensongner, v. a. Embarrasser, soigner, être occupé, occuper.

Ensuivre, v. n. Suivre. *Le jour*

Digitized by Google

ensuivant. La nuict ensuivant. Amyot.

Entendre à, v. n. S'appliquer à, entreprendre de.

Entente, s. f. Intention, dessein, entendement, volonté, pensée. *Intendere. Avoir entente,* Etre d'accord, être convenu d'une chose.

Ententif, adj. Attentif, appliqué; occupé de.

Entommer, v. a. Ce mot ne se trouve que dans Rabelais, mais il est encore usité en Sologne. Il signifie *entamer* et vient du grec ἐντέμνω, parfait, τέτομα; ἔντομος, incisé, ἐντομή, incision.

Entourner, v. a. Entourer.

Entrelasseure, s. f. Entrelacement.

Entrementes, entrementiers, entrementres, entreus, entrues, prép Pendant. Ital. *mentre.* Voir Diez, *Et. Wört.*, 224.

Entremetre, entremettre, v. a. Entreprendre, tenter de faire une chose.

Entremets. *Venir aux entremets,* En venir aux tentatives, aux ruses.

On appelait aussi dans l'art dramatique *entremets*, comme en italien *intermezzo*, un intermède plaisant.

Entretenement, s. m. Entretien, nourriture, tout moyen de soutenir le corps.

Entrister, v. a. et n. Attrister et s'attrister.

Envers, prép. En comparaison de, au prix de.

Environ, prép. Auprès, autour. *Environ tous seigneurs* se trouvent quelques clercs. Comines. De même *Environ de, environ de luy,* prép. de lieu, Près de : *Environ Paris.*

Envis, adv. Avec peine, malgré soi, avec répugnance. *Invite.*

Envoir, v. a. Envoyer.

Epicycle, s. m. « T. d'astronomie, petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle. » *Dict. de l'Acad.*

Epidimie, s. f. Epidémie.

Epidimié, adj. Atteint d'épidémie.

Equable, adj. Egal, uniforme. *Æquabilis.*

Ere, 3me pers. de l'imparfait et du futur de l'indicatif de *estre :* Il était, il sera. *Erat, erit.*

Erent, ils étaient. *Erant.*

Ert, 1re pers. sing. de l'imparfait, 3me pers. sing. du présent, de l'imparfait et du futur de *estre :* J'étais, il est, il était, il sera. *Est, eram, erat, erit.*

Erre, s. m. Train, allure. *A grand erre,* à grand train.

Es, prép. Dans. Mettre *ès* mains. *Es* guerres. On ne s'en sert plus que dans : Maître ès arts, bachelier ès lettres, docteur ès sciences.

Es est aussi la préposition du datif pour *à. Estre semblable es parolles. Enseigner es enfans.*

Esbahir, v. a. Etonner, surprendre. Il *les avoit* tous *esbahis.*

V. n. S'ébahir. « *Il* les vist *fremir* et *esbahir.* »

Escabin, s. m. Echevin. *Scabinus.*

Escalle, s. f. Ecaille.

Escare, s. m. Espèce de poisson.

Escarbillat, escarbillart, escarabillat, adj. Gai, enjoué, vif, rusé. En provençal moderne *escarabilhat*, gai, plaisant, badin, éveillé; *s'escarabilhar,* se donner du mouvement, s'égayer.

Eschauguette, echauguette, echarguette, s. f. Lieu couvert et élevé pour placer une sentinelle.

Escheller, v. a. Escalader : *Escheller une forteresse.*

Eschever, v. a. Esquiver, éviter.

Eschuer, eschuir, v. a. Esquiver, éviter, prendre garde.

Escient, s. m. Avis, sens, raison, volonté, connaissance. *A escient,* En connaissance de cause. *A son escient,* Sciemment, à sa volonté. *A bon escient,* De bonne foi.

Escolier, s. m. Homme d'école, s'applique aussi aux maîtres et professeurs.

Escondire, escondre, esconduire, v. a. Empêcher, défendre; éconduire, congédier, refuser, rebuter, contredire.

Escopette, escoupette, s. f. Fusil de guerre porté en bandoulière.

Escopetterie, escoupeterie, s. f. Décharge de plusieurs fusils.

Digitized by Google

Escorne, s. f. Honte, mépris, accusation fausse.

Escorner, v. a. Mépriser, mettre à la honte. Roquefort fait dériver ces mots de *spernere* en changeant le *p* en *c* (et l'*e* en *o*). C'est de l'arbitraire pur. En italien *scornare* signifie humilier, enlever les cornes, c'est-à-dire l'orgueil. Dans l'A. T. *corne* a fréquemment ce sens. *Escorner* remonte donc à *cornu*, en quelque sorte *excornare*.

Escot, s. m. Eclat de bois, écharde.

Escoulteste, s. m. Sorte de juge dans le pays Wallon. *Auscultator*, auditeur. Il se dit aussi pour sentinelle, guet.

Escrime, *Remuer une mesme escrime*, Porter les mêmes coups, employer la même manœuvre.

Escuierie, s. f. Office, corps des écuyers.

Esjouir, esjoyr, v. n. Jouir, se réjouir.

V. a. Réjouir.

Esjouissance, s. f. Jouissance, joie, sérénité.

Eslai, eslan, eslay, s. m. Bond, élancement, élan, saut. *De plains eslais*, D'une venue, sans interruption.

Eslever, v. a. Enlever.

Eslite, elite, eslitte, s. f. Elite, choix. *De grant eslitte*, D'un beau choix.

Esmerveillable, adj. Etonnant, merveilleux.

Esmoldre, esmouler, v. a. Emouler, aiguiser.

Esmouvement, s. m. Excitation.

Esmouver, v. a. Remuer, exciter.

Espace, s. f., mis tout seul, se dit aussi du temps : *Quand il eust une espace pensé.*

Espardu. Eperdu.

Esparvier, s. m. Epervier.

Espargnant, adj. Econome, ménager, sobre.

Especial, adj. Spécial, particulier. *Par espécial*, Particulièrement, principalement, surtout.

Espée. *Mettre à l'espée*, Passer au fil de l'épée.

Espie, s. f. Espion.

Esploict, esploit, esplecte, s. m. Profit, avantage. *Expletio.*

Esploicter, esploitier, v. a. Travailler, agir, opérer, avancer.

Espoir, espouoir, pris adverbialement, Peut-être.

Espourer, v. a. Effrayer.

Espris (épris) pour pris. *Espris de sommeil.*

Esrenier, v. a. Ereinter; partic. *Esrené*, sans nerf, sans force. *Renes.*

Essoriller, esauriller, essoreiller, v. a. Couper, arracher les oreilles; supplice des voleurs. *Ex* et *auris.*

Estable, adj. Stable, assuré.

Establerie, s. f. Etable. *Stabulum.*

Estat, s. m. Ménage, maison, suite, train.

S. m. Etat, position, fortune. *Faire estat*, Se persuader, considérer. *Fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de tournens.*

Faire estat de quelqu'un, Faire cas, estimer; compter sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Le roy commençoit à n'en* (de Thorigny) *faire pas grand estat* et à le mespriser. Marg. de Valois. *Faictes estat que vous aurez et moy et la Royne ma mère pour cruels ennemys.* Ead. Cette locution se retrouve encore dans Corneille avec ces mêmes significations. *Estre en estat pour* (de).

Ester, esteir, v. n. Etre, subsister, exister, être debout. *Stare.*

Esteuf, s. m. Balle pour jouer à la paume. Barbazan le dérive de *stupa.*

Estimation, s. f. Estime, respect.

Estiquer, estoquer, v. a. Combattre d'estoc, enfoncer, percer.

Estoc, s. m. Pointe, épée.

Estocade, s. f. Coup d'estoc, grand coup allongé d'épée ou de quelque autre arme.

Estoffement, adv. En quantité, en grand nombre, en suffisance.

Estoire, s. f. Provisions, vivres, équipages, tout ce qui est nécessaire pour un voyage.

Estomac, s. m. Cœur, poitrine.

Estor, estour, s. m. Choc, mêlée, assaut, combat. Borel dérive de ce mot le verbe *étourdir*, auquel d'autres assignent une autre étymologie. Voy. Diez, *Et. Wörterbuch*, S. 333. *Stordire.*

Digitized by Google

Estorer, estoirer, estoreir, v. a. Créer, donner l'être, instituer, bâtir, restaurer, ordonner, arranger.

Estouper, v. a. Boucher, fermer, empêcher, arrêter, mettre obstacle. *Estouper le pas*, entraver la marche. *Stupa*, étoupe. En bas latin *estopare*. Aujourd'hui *étouper* n'a plus que le sens restreint de boucher avec de l'étoupe ou quelque matière semblable. Angl. *to stop*, arrêter, empêcher.

Estraindre, v. a. Serrer, resserrer.

Estraine, s. f. Etrenne.

Estrange, adj. Etranger. Se lit encore quelquefois dans Regnier.

Estre pour. Servir à, être disposé à, propre à, qualifié pour. *Ils ne sont pour vous venir attaquer*. Montluc. *La science n'est pas pour donner jour à l'ame qui n'en a point, ny pour faire voir un aveugle*. Montaigne. Expression fréquente chez Corneille et Molière. Dans les *Plaideurs* de Racine: *Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer*. — En italien: *Sono per ritirarmi del tutto di què*. Bocc. *Nov. Son per amar più di giorno in giorno*. Petrarca. *Se' tu quegli che se' per venire?* Mat. XI, 3 [1].

(1) La locution *être pour* suivie d'un infinitif, inusitée aujourd'hui, revient souvent chez Corneille, Molière et leurs contemporains.

La feinte *n'est pas pour durer* plus d'un jour.
Gal. du Pal.

Mais, Monsieur, *ce seroit pour me* bien *divertir*
Si, comme vous, Lucrèce excelloit à mentir.
Ment.

. .Ce beau sang me feroit verser d'autre
Et ma fureur *n'est pas pour se borner* au vôtre.
Théod.

.. Un ami chaud et de ma qualité
N'est pas assurément *pour être* rejeté. Mis.

Morbleu, *vous n'êtes pas pour être* de mes gens.
Id.

Je ne suis pas pour être en ces lieux importun.
Tart.

Estrif, s. m. Lutte, combat, débat.

Estriver, v. n. Lutter, combattre, s'efforcer.

Estude, s. m. et f. Application, soin persévérant.

Estuver, v. a. Baigner.

Euré, adj. *Bieneuré*, Bienheureux.

Exaussement pour **Exhaussement**, s. m. Elévation, ennoblissement. Aujourd'hui ce mot ne s'emploie plus dans le sens moral, mais seulement en architecture. Le verbe correspondant ne s'écrivait pas *exhausser* mais *exaulchier*, élever, honorer. De *exaltare*, hausser, élever, et non de *exultare* pour *exaudire*, comme dit Roquefort.

Exemplier, v. a. Instruire par un exemple.

Excommuniement, s. m. Excommunication.

Exercitation, s. f. Exercice.

Exercite, s. f. Armée; exercice.

Exercitement, s. m. Exercice, action d'exercer.

Exhortement, s. m. Exhortation.

Exiler, exilier, exillier, v. a. Rompre, déchirer, mettre en pièces, dévaster.

Experiment, s. m. Expérience. On n'a pas conservé ce substantif, mais deux de ses dérivés: *expérimenter* et *expérimental*.

Explauder, v. a. Chasser avec bruit, en frappant des mains. *Explodere* pour *explaudere*. Nous avons conservé de cette racine le mot *explosion*.

Exquisite, adj. Choisi, éminent, extrême, en bien et en mal. *Mauvaistié exquisite*.

Extime, s. m. et f. Estime.

Ce spectacle *n'est pas pour amuser* nos yeux.
Boil. Lutr.

Monsieur, *je ne suis pas pour* vous *désavouer*.
Rac. Plaid.

Digitized by Google

F

FA

Faé, faez, adj. Enchanté, ensorcelé, doué d'un charme. *Fatum*

Faict. *A peu de faict,* Avec peu de peine.

Faillir, failloir, falloir, v. n. et a. Tomber, manquer, tromper. Manquer, dans le sens de besoin, disette. « *Les vivres viendront à faillir.* »

Failly. *A jour failly,* A la fin du jour, à la tombée de la nuit.

Faire, v. a. Remplaçant un autre verbe, pour ne pas le répéter. « Je ne sais nulle roygne je servirois si volontiers ni si de cœur *comme je ferois vous.* » Froiss. Corneille a dit dans *Horace*:

...Albe montre en effet
Qu'elle m'estime autant que Rome *vous a fait.*

Voltaire déclare que cela « n'est pas français. » Cette critique ne peut tenir contre le témoignage de l'Académie ni contre les exemples suivants:

L'on reprend des humeurs ainsi qu'*on fait les nôtres.* Régnier.

Qui le traisne à tastons, quelque part qu'il puisse estre:
Ainsi que fait un chien, un aveugle, son maistre. Id.

Il l'appelle son frère, et l'aime dans son âme
Cent fois plus qu'*il ne fait mère, fils, fille et femme.* Molière.

« Dieu..... continua de l'instruire *comme il a fait Joseph et Salomon.* » Bossuet. — « Il vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom, plus que *tous les autres ne feront jamais, tout votre sang répandu.* » Id. — « L'église de la terre regarda cette conversion (de Turenne) avec autant de joie *qu'elle eût fait celle d'un royaume tout entier.* » Mascaron.

Faire, v. a. Combattre. *Bien faire,* Se comporter vaillamment dans un combat ou un duel. Corneille fournit plusieurs exemples de cet emploi. « *Oui, vous faisiez tous deux en hommes de courage.* » Menteur. « *Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur.* » Cid.

FE

Faire du, Se comporter en, trancher du. « Quand un roy *fait tant du hazardeur* et du cheval léger. » Brant. Corneille dit de même:

Faire ici *du fendant* tandis qu'on nous sépare,
C'est montrer un esprit lâche autant que barbare.
Veuve.

— Faire semblant, imiter, feindre, *Faire du desconfist.* Nous disons aujourd'hui: Faire *le* déconfit.

Tantost en le voyant *j'ay fait de l'effrayée.*
Corneille

Faire à demander. *Ce ne fait pas à demander,* Cela ne peut être mis en question; il n'y a pas lieu d'en douter.

Fallace, s. f. Tromperie, ruse.

Falloir, v. n. Manquer, ne pas faire. *Il n'y faudra d'un seul point,* Il ne manquera pas de s'y conformer de tout point.

Famelieux, adj. Affamé, exposé à la famine. *Fameliosus.*

Fardel, s. m. Fardeau, paquet. *Faire son fardel pour s'en aller.*

Fascher (Se) de quelque chose. S'en dégoûter.

Fascherie, s. f. Chose fâcheuse, embarras, désagrément.

Faulte, faute, s. f. Défaut, au physique. *La faulte d'une dent creuze.* Le défaut, l'endroit sensible.

Faussée, s. f. Choc, charge, irruption.

Fealement, adv. Loyalement.

Feauté, s. f. Loyauté, fidélité.

Feindre, faindre (Se), v. pron. S'épargner, ménager sa peine; ne faire que le semblant de; s'abstenir de. Montaigne l'emploie pour *feindre,* hésiter.

Fel, fellon, falon, felun, etc., adj. Méchant, cruel, violent, faux, perfide. En bas latin, *fello, felo,* perfide, rebelle, malfaiteur. Pour l'étymologie, voir Du Cange, § *fello* et Diez, E.-W. *Fello.*

Fellement, felonessement, felenessement, adv. Méchamment, cruellement, traitreusement.

Digitized by Google

Felenesse, felonesse est le féminin de *fel, felon.*

Femenin, adj. Féminin, efféminé.

Ferir, ferer, v. a. Frapper, lancer, jeter, heurter. *Se ferir,* se lancer, se jeter. *Ferire.*

Fermure, s. f. Serrure, verrou, barre, tout ce qui sert à fermer.

Feromes, Nous ferons, comme *metteromes.*

Ferrement, s. m. Outil en fer.

Festeyer, v. a. Festoyer, fêter.

Festiment, s. m. Festivité, réjouissance.

Fetard, adj. Paresseux, lâche. Qui *fait tard.*

Fetardie, fetardise, s. f. Paresse, lenteur, nonchalance.

Feu, adj. Défunt. De *il feu* ou *feut, fuit.*

Feure, feurre. Voy. *Foire.*

Fiable, adj. Croyable, digne de foi.

Fiablement, adv. Avec confiance.

Fiance, s. f. Confiance, certitude, foi, promesse, intimité. *Fidentia.*

Fiancer, v. a. Promettre, engager sa foi; recevoir un engagement, prendre des gages. *Fiancer quelqu'un prisonnier,* Le recevoir prisonnier sur sa foi.

Fiel, adj. Fidèle, loyal.

Flen, fiens, s. m. Boue, fiente, ordure.

Finablement, adv. Finalement.

Finer, fineir, v. a. et n. Achever, finir, mourir, détruire, user, trouver. *Il fina ses derniers jours.*

Finer de l'argent, en trouver. Roquefort dérive de là le mot *finance,* somme d'argent, intérêt, usure, et reconnaît comme étymologie de *finer* le latin *finire* ou le bas latin *finare,* terminer, en italien, acquitter, solder, terminer un compte, comme le remarque M. Diez.

Flageoler, fiajoler, v. n. Causer, jaser.

Flascon, s. m. Flacon, ital. *fiasco,* esp. *flasco, frasco,* port. *fiasco,* fem. ital. *fiasca,* vieux franç. *Flac, flache, flasche, flaische,* allem. *flasche,* allem. suisse *flesche.* Ce mot se trouve de bonne heure dans la basse latinité. « Duo lignea vascula, quæ vulgo *flascones* vocantur. » *Greg. M. Dial.* 2, 18. « *Flascæ* provehendis ac recondendis phialis primum factæ sunt, postea in usum vini transierunt. » *Isidor.* 20, 6, 2. Voyez dans Diez les conjectures sur l'étymologie.

Fleureter, v. a. Toucher légèrement. *Tocar muy ligeramente.* Oudin.

Fleurir, v. a. Orner de fleurs, couronner.

Floreter, v. a. Orner de fleurs.

Floter, v. n. Couler. *La mer flotoit près du chastel.*

Flou, flouet, adj. Délicat, mollet, tendre.

Foire, foare, foarre, foera, foire, fouare, fouarre, feurre, etc., s. m. Paille, fourrage, litière pour les chevaux. *Gerbe* s'écrivait anciennement *jarbe. Faire jarbe de foarre à Dieu,* ou, comme écrit Pasquier, *Faire gerbe de foire à Dieu,* signifiait payer à Dieu, c'est-à-dire au curé, les dîmes en mauvaises gerbes où il n'y avait guère que la paille et peu de grain, tremper, raser. Cette locution proverbiale s'altéra dans la suite. *Et l'hypocrite fist barbe*[1] *de paille à Dieu.* Régnier, Sat. VI. Ital. *fodero,* esp. port. *forro,* bas lat. *fodrum, foderum, fodrium.* De l'anc. haut allem. *fuotar,* fourrage; allem. mod. *futter.* Proverbe : *Seigneur de feurre mange vassal d'acier.*

Fondre, v. n. S'emploie pour s'écrouler, tomber. *Le pont fondit et ceulx qui estoient dessus fondirent en la rivière.*

Force, s. f. *De force,* A force. *Il se mit à sanglotter de force de rire.*

Forcelette, s. f. Place forte.

(1) *Jarbe* a pu facilement se changer en *barbe,* explication simple et naturelle au prix de la supposition de Brossette. Il demande si le proverbe ne viendrait point de ce qu'on faisait des barbes d'or aux statues, et qu'au lieu de barbes d'or, les avares et les usuriers leur en mettaient de paille, pour s'emparer eux-mêmes de celles qui étaient de ce précieux métal. — La langue italienne a une locution proverbiale analogue à la plus moderne française : *Far la barba di stoppa a qualcheduno,* faire à quelqu'un une barbe d'étoupe; cela signifie : faire du mal ou jouer un tour à quelqu'un d'une manière inattendue. L'explication qu'on en donne est qu'on peut facilement enlever une telle barbe et y mettre le feu : *La barba a ta fece di stappa, che è facilmente levabile e incendibile.* Salvin.

Digitized by Google

Forpasser, v. a. et n. Outrepasser, dépasser.

Fors, adv. Hors, hormis, excepté.

Fortune, s. f. Hasard, risque. *Courir une grande fortune*, Courir un grand risque.

Forte fortune, loc. adv. Par hasard.

Fouace, s. f. Gâteau cuit sous la cendre, et, aussi, bouillie mêlée de jaunes d'œufs. On disait également *fougasse* et *fouée*. Les pâtissiers provençaux font encore aujourd'hui des *fougasses*. *Gloss. Janet*.

Fouacier, s. m. Marchand de fouaces.

Fouage, s. m. Impôt sur chaque feu ou ménage.

Fouillouse, **fouilleuse**, s. f. Sac de peau. *Folliculus*.

Fouir, v. n. Fuir.

Foul, **fol**, adj. Fou.

Foullaton, s. m. Petit fou.

Fountz, s. m. Fonds, territoire.

Fourbir, **fourbanser**, v. a. Ecurer, nettoyer, polir. Il ne se dit depuis longtemps que des armes ou d'autres objets métalliques. Froissart dit : *Ils fourbirent leurs plaies.*

Fourcelle, **forcele**, **fourchelle**, **forcel**, **forcele**, etc. Estomac, creux de l'estomac, poitrine, ventre. En bas latin *Furcula*, partie de la poitrine où les veines qui partent du foie se séparent en plusieurs branches, *in furculas*. Ducange.

Fournir, v. a. Exécuter, produire, venir à bout.

Frere, s. m. Moine.

Friand, adj. Appliqué à celui qui prépare une chère délicate. *Friand cuisinier.*

Friente, s. f. Bruit, tumulte, sédition.

Frique, **friquet**, **frisque**, **frisquet**, adj. Menu, léger, délicat, mignon, joli, beau, élégant, frais, neuf. De l'ancien haut allem., *frisc*, frais, neuf; wallon *friss*, anglo-sax. *fersc*, kymri *fresg*, bret. *fresk*, allem. *frisch*, ital. *fresco*, fr. *frais*.

Friquement, adv. Elégamment, avec fraîcheur.

Frutice, s. m. Arbrisseau, *Frutex*.

Frutterie, s. f. Fruiterie, office qui fournit le fruit à la table de la cour et aussi la bougie et la chandelle.

Fuiter, v. a. Mettre en fuite.

Fumière, s. f. Fumée.

G

GA GA

Gaber, **gabber**, v. a. Railler. *Se gaber de*, Se moquer de. De *gab*, *gap*, raillerie, ital. *gabbo*; en anc. esp. *gabar*, railler. On présume que la racine est celtique.

Gaigne, s. f. Gain, victoire.

Galee, s. f. Sorte de navire.

Galier, **galler**, **gallier**, v. n. Se réjouir, s'amuser, se donner du bon temps; au fig. v. a. Battre, étriller, tromper. *Faire le gallier gallant*, vagabonder pour mener joyeuse vie.

Garantir, v. a. Mettre à l'abri, ne se construit plus, pour le régime indirect, qu'avec *de*. Au XVI^me^ siècle, aussi avec *que... ne*. On ne put le *garantir qu'il ne fust* pris.

Garçonner, v. a. Livrer, abandonner aux mauvais traitements des *garçons* ou *gars*, c'est-à-dire des mauvais sujets, des vauriens, des goujats.

Garde. *Se donner garde*, Se douter de, soupçonner, craindre.

Garde, s. f. Tort, dommage, inquiétude.

N'avoir garde de, N'être pas exposé à... Il signifie à présent n'avoir pas la volonté ou le pouvoir de... « Le chevalier eut grand joie quand il entendit qu'*il n'auroit garde de mourir.* »

Se prendre garde, v. pron. Faire attention, observer.

Gardoir, s. m., **gardoire**, s. f. Lieu, construction pour garder quelque chose, réservoir. Métaphor. Mémoire.

Garne. *Il se tenoit en une garne*

Digitized by Google

à l'hostel de ville à tout un grand batton. O. de la Marche. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

Garnir, v. a. Pourvoir, orner. *Garni de gensdarmes.* Aussi au moral, *garni de hardiesse.*

Gaudisseur, s. m. Moqueur.

Gect, s. m. Jet.

Gendarme, gend'arme, plur. **gens d'armes**, s. m. Soldat, soldats, militaires. *Hector, le plus grand des gendarmes,* dit un traducteur de Virgile.

Gens, gent, gent, gentiex, gentieux, adj. Joli, beau, gentil, aimable. En bas bret. *gen.*

Gentil, adj. Noble, libre. Il est souvent associé à *franc, franc et gentil.* Chez les anciens Romains, *gentilis* désignait un homme dont les aïeux avaient toujours été libres, ou quelquefois seulement né d'un homme libre. Dans la basse latinité, la première signification prévalut, et devint synonyme de noble; ce sens fut exclusivement adopté par la langue romane.

Gentil-femme, gentildame, gentifemme, s. f. De gentil-homme. Dame noble.

Gentillesse, s. f. Noblesse, foi de gentilhomme, titre des nobles; acte, sentiment noble, générosité.

Gerbe, garbe, jarbe, s. f. Gerbe. Prov. aragon. catal. *Garba.* De l'ancien haut allem. *Garba,* allem. mod. *garbe. Faire gerbe de foire à Dieu.* Voyez *Foire.*

Gergonner, gergoner, jargonner, v. n. Parler à demi-voix, mal parler, marmotter entre ses dents. En picard *gergon.* Ce mot a ses analogues dans les autres langues romanes, mais M. Diez le croit d'origine française.

Gertier, s. m. Jarretière. En angl. *garter.*

Geste, s. f. Action, récit, histoire. *Chanson de geste* ou *geste* seul. Narration épique, épopée.

Gloutonnie, s. f. Gloutonnerie.

Goffe, adj. Mouillé, grossier, de peu de grâce, maussade.

Gorrier, guorrier, adj. Richement couvert, paré de beaux colliers, d'un harnais superbe; se dit des hommes et des chevaux.

Gouvernement, s. m. Manière de gouverner sa vie, système de conduite.

Gracier, v. a. Remercier, gratifier, obliger.

Grammairien, nne, adj. Grammatical.

Graunt, adj. Grand. Dial. angl.-normand.

Gré, s. m. *Le gré de quelqu'un,* sa bienveillance, sa faveur.

Grever, v. n. Peser, être difficile, coûter. *Il greva beaucoup au roy* de dissimuler.

Grief, ve, adj. Lourd, pénible, difficile. *Gravis. Il m'est grief,* Il me pèse.

Grieu, s. et adj. Grec.

Grievelé, s. f. Mal, incommodité, tourment.

Grigner, v. a. Grincer. *A ce point grigna le roy des dents.* Froiss.

Grollier, adj. *Noyer grollier, noix grollière* dans Rabelais. La noix grollière est plus grosse que la noix commune et sa coquille est plus tendre. « Il se peut, dit Le Duchat, qu'on l'aura nommée *grollière,* à cause que la *grolle,* espèce de corneille qui en est fort friande, trouve le moyen de l'entamer de son bec. »

Gros, s. m. Monnaie valant deux sous et demi.

Poids très-léger, en usage pour les matières d'or et d'argent; la huitième partie de l'once.

Gros, adj. Grand, considérable. *Une grosse cité. Une grosse escarmouche. Gros prisonniers.*

Grosse, voy. Maladie.

Grossement, adv. Grossièrement.

Gualant, guallant, adj. et s. m. Galant.

Guarir, garir, v. a. Guérir. En vieux provençal et en vieux français, ces mots signifiaient en outre préserver, sauver, mettre en sûreté, d'après l'étymologie gothique *varjan,* défendre, comme en ancien haut allemand *werjan* et en allemand moderne *wehren.* De là, en portugais, *guarita,* en esp. *garita,* en vieux fr.

Digitized by Google

garite, aujourd'hui *guérite*, lieu de sûreté, de refuge. Les deux vieilles formes, dans le sens de guérir, sont encore employées par Régnier, au commencement du XVII^me^ siècle. Molière ne met *garir* que dans la bouche du peuple. *Un médecin qui a gari des gens qui étiant morts. Garir* est resté dans le provençal. En italien, *guarire* est plus usité que *guerire*, et *guarigione* que *guerigione*, en esp. aujourd'hui *guarecer*.

Guaster, **Gâter** (Se), v. pron. Se faire du mal.

Guerdon, s. m. Récompense, loyer, voy. *Guerredon*.

Guères, adv. Un peu, quelque peu. « Si je demeurois au pays *guères de temps*, » quelque temps. Froiss.

Guerpir, **guilpir**, **guspir**, **wespir**, v. a. Laisser, quitter, abandonner. Nous avons conservé *déguerpir*.

Guerredon, **Guerdon**, s. m. Récompense.

Guete, **guette**, s. f. Sentinelle.

Gueules, s. m. Terme de blason, couleur rouge.

Gueulle, *Rire de pleine gueulle*, Rire à gorge déployée.

Guorre, s. f. Divertissement.

H

HA HA

Habitateur, s. m. Habitant.

Haingre, adj. Etroit.

Hait, **haite**, **haited**, **haistié**, s. m. Gré, souhait, joie, santé, plaisir, courage, bonne volonté.

Haiter, **haitier**, v. a. Souhaiter, réjouir, rendre gai.

Haitié, **haitier**, **haitis**, adj. Sain, gai, joyeux, gaillard, robuste.

Halener, v. n. et a. Respirer, souffler; sentir, flairer; fréquenter.

Hallebrené, adj. Ereinté, échiné, faible, en désordre.

Ham, **hamel**, s. m. Village, hameau.

Hamelet, s. m. Petit village. Ces mots se trouvent dans le bas lat. *Ham*, *hamma*, habitation, maison, village. *Hamellum*, petit hameau se rattachant à un village. Ducange reconnaît que ces mots sont d'origine saxonne et teutonique. M. Diez rappelle la racine gothique, *haims*, bourg, et l'ancien haut allemand *heim*, demeure. *Ham* est la terminaison de beaucoup de noms de lieux en Angleterre, *heim* en Allemagne. Barbazan dérive *hameau* du latin *ambo*, parce que rarement un hameau est composé de plus de deux maisons, ou, si l'on préfère, du grec *hama*, ensemble. Roquefort remonte à l'arabe *hhan*, *hhanih*, hameau.

Hanap, **hanapier**, **hanas**, **hanepée**, **heinap**, etc., s. m. Vase à boire, coupe, tasse, ciboire. En bas lat. *hanapas*. Ital. *anappo*, *nappo*. De l'anc. haut allem. *knapf*, plus anc. *knap*, selon M. Diez, ou selon Ducange, du saxon *hnæp*, *hnæppa*, coupe; en allem. moderne *Napf*, jatte, terrine. En bas breton *anaph*, *anap*. L'auteur des racines grecques le dérive de ἀναπίνειν, humer, avaler.

Hannouart, **hannoyart**, **hanouard**, s. m. Porteur de sel du grenier à sel de Paris.

Haquebute, **hacquebute**, **harquebouse**, **harquebuse**, **harquebute**, s. f. Arquebuse, espèce d'arbalète pour lancer des flèches, des javelots, et pour tirer au prix. Plus tard, arme à feu pour tirer au fusil. Barbazan dérive ce mot de *arcus pulsus*. L'italien *arcobugio*, plus ancien peut-être que les autres mots romans correspondants, dérive de *arcus* et *bugio*, *buso*, percé, et désigne le canon d'une arme à feu. La vieille forme française a conduit MM. Grandgagnage et Diez à une autre étymologie; *haak-bus*, dans la langue des Pays-Bas, fusil à crochet, en allemand *Hakenbüchse*.

Haquebutier, s. m. Armurier, arquebusier; soldat armé d'une arquebuse.

Digitized by Google

Hardement, s. m. Hardiesse, audace; action hardie, téméraire.

Harnois, s. m. Armure complète. Aussi armure pour protéger une partie du corps ou un membre. *Harnois de jambe.*

Hart, s. f. Corde, *Sur la hart*, sous peine de la corde.

Haster, **Hâter**, v. a. Presser, serrer de près. *Haster de près les ennemis.*

Hastif, adj. Prompt, qui agit précipitamment.

Hastiveté, s. f. Précipitation, hâte, vivacité, premier mouvement, empressement.

Haulteee, s. f. Hauteur, élévation (au moral).

Hautement, adv. Pris dans le sens propre pour *haut.* « Fortune les a *hautement* eslevez. » Ce mot n'est plus usité qu'au figuré, pour hardiment, librement, résolûment. *Je le déclare hautement.*

Hauteur, s. f. Elévation, degré. *En cette hauteur*, A ce haut point, à un si haut degré.

Havet, **hauet**, **havets**, **haviet**, s. m. Croc, crochet, pioche, hameçon.

Havre, s. m. Ne se dit plus que de certains ports qui restent la plupart sans eau à marée basse. Autrefois il se disait d'un port de mer quelconque. En anglais *harbour*, qui signifie proprement un abri, a le même sens, et de plus celui d'auberge, *albergo* en italien. Johnson le dérive de l'allem. *Herberge*, d'où s'est formé le verbe *héberger*. D'autres dérivent *havre* du celtique *aber*, encore usité dans le pays de Galles, pour un lieu où de l'eau tombe dans de l'eau. *Adelung, Mithrid.*

Hazardeur, s. m. Qui hasarde.

Héer, v. a. Haïr. Il heoit.

Heité, voy. Haitié.

Herberger, v. a., **heberger**, loger. Forme ancienne plus rapprochée de sa racine, *heriberga* en ancien haut allemand, *herberge* en allem. moderne; *albergo* en ital. esp. et port. *Auberge. Herberge* en vieux français se disait aussi d'un camp (*Diez*).

Herisonné, adj. Hérissé, semblable à un hérisson.

Herite, s. m. Hérétique, traître, déserteur.

Heriter, v. a. Mettre en possession, faire jouir, s'établir quelque part.

Heur, s. m. Sort, destin. *Bon heur, mal heur.* Seul il se prend ordinairement en bonne part. *Mon heur ou mon malheur.* Ce mot est fréquent dans Corneille.

Heure. En bref heure, loc. adv. En peu de temps.

Hideur, s. f. Horreur, effroi, laideur.

Hier, voy. Autre.

Hommeau, s. m. Petit homme.

Honneste. *Honneste homme*, homme de cœur et qui fait son devoir.

Honte, *à honte*, loc. adv. Ignominieusement.

Hoqueton, s. m. Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt, du chancelier, etc.

Horion, s. m. Coup à la tête, meurtrissure.

Hors, adv. *Soit hors*, loin d'ici, loin de moi.

De là en hors, loc. adv. Dès ce moment, dès lors. De ce moment jusque en dehors de ce moment, plus avant.

Host, **ost**, s. m. Armée. *Hostis.*

Hostager, s. m. Qui sert d'ôtage.

Hucher, **huchier**, **huer**, **huyer**, v. n. et a. Crier, appeler, proclamer; assigner à un tribunal.

Humeux, adj. Qui hume, boit, ivrogne.

Hus, s. m. Espèce de bateau.

Hutin, **hutineux**, adj. Brusque, vif, querelleur. Louis X fut surnommé *le Hutin*, parce que dès son enfance il aimait à quereller et à se battre. *Hutin, huttin*, s. m. Querelle, combat, sédition.

Hutinet, s. m. Maillet de bois des tonneliers qui fait beaucoup de bruit.

Huy, **huis**, **huy**, adv. Aujourd'hui; ce dernier mot est donc composé: *Au jour de hui.* Hodie. *Jusques à huy.*

Hypocriser, v. a. Feindre. « Ils *hypocrisent* quelque austérité superficielle de vie. » Pasquier.

Digitized by Google

I

I

I, pronom, pour *y*. « Vous n'i fauldrez mye. »

Icel, icelle, icelui, pron. dém. Ce, celui-ci, celui-là, celle-là, ceux-là. Lat. *iste, ille.*

Icy, pour *ci*, ajouté à un substantif. *Ce lieu icy.*

Iere, iers, iert, ieret, ierent. Présent, imparfait et futur de l'indicatif du verbe *Estre, Eram, eras, erat, ero, erit, erunt.*

Ileo, ileoques, illeo, illeoques, illeque, etc., pron. dém. et adv. Lui, lui-même, celui-là, celle-là; là, en cet endroit, par là. Lat. *ille, illic.*

Imbecilité, s. f. Faiblesse. *L'imbecilité de l'aage. Imbecillitas.*

Impatroniser (S'), Se rendre maître, s'emparer de l'autorité; avec le génitif.

Imperer, v. n. Gouverner, commander. *Imperare.*

Impertinent, adj. Absurde, impossible.

Impourveu (à l'), adv. A l'improviste, inopinément.

Improperer, v. a. Reprocher, réprimander, déshonorer. *Improperare,* employé dans le même sens par Plaute.

In, prép. En.

Incliner, v. n. S'incliner. *En inclinant le roi tout bas,* En s'inclinant tout bas devant le roi. Froiss.

IT

Inconvenient, s. m. Incommodité, accident, malheur.

Induire, v. a. Attirer. *Induire le peuple à sa suite.*

Induire (S') à, v. pron. S'engager à, se déterminer à.

Inequalité, s. f. Inégalité.

Inexpert, adj. Inexpérimenté, sans connaissance d'une chose. *Inexpert des lois.*

Infirme, adj. Faible dans ce qu'on fait ou essaie.

Infirmité, s. f. Faiblesse, imperfection de ce qu'on fait.

Innumerable, adjectif. Innombrable.

Insculper, v. a. Sculpter, graver.

Instaurer, v. a. Restaurer, rétablir, restituer.

Intellectif, adj. Intelligent, intellectuel.

Interroguer, v. a. Interroger.

Invasif, adj. Propre à assaillir, à attaquer. *Invadere.*

Ire, ireur, s. f. Colère, emportement. *Ira.*

Ireement, iriement, ireusement, adv. Avec colère. *Ira.*

Issi, isinc, issint, adv. Ainsi, excepté. *Ita, sic.*

Issir, yssir, v. n. Sortir. *Exire.*

Issue, yssue, s. f. Sortie, dans le sens militaire, en parlant des assiégés, *faire une yssue.*

Itel, adj. Tel, semblable.

J

JA

Ja et **jà**, adv. Déjà.

Jaçoit, jassoit, conj. et prép. Quoique, malgré. *Jaçoit que* ou *ce que.* « *Jassoit ce que* payens fussent de courage très-hardis. »

Jambe, voy. Tour.

Jouer, v. n. Jouer.

Joe, s. f. Joue.

Joint que, Ajoutez que.

JO

Jour, s. m. Lumière, éclaircissement.

Jourd'huy, s. m. Aujourd'hui. *Pour le jourd'hui.*

Journée, s. f. Une journée de voyage. *Par ses journées,* locution fort usitée. En faisant ses journées de voyage. « Il alla, il chevaulcha tant *par ses journées,* qu'il entra de-

Digitized by Google

dans Paris. » *Faire tant par ses journées,* Cheminer si bien que...

Jouste, Joste, Jouxte, s. f. Lutte, joûte, tournoi, combat à la lance. *Juxta.*

Joyer, v. a. Jouer.

Judicial, adj. Judiciaire.

Jugeur, s. m.

Jurons, euphémisme. Les jurons étaient fort en usage pour prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on disait : *Pardieu,* etc. Soit respect naturel pour la Divinité, soit respect pour la loi de Dieu qui défend de prendre son nom en vain, les peuples ont altéré la forme des jurons pour éviter une semblable profanation. Ainsi, en français, on a dit : *Corbieu, corbleu, morbleu, mordi, parbieu, parbleu, pardi, sambieu, sambleu, par la sambleu, palsambleu, têtebleu, ventrebieu, ventrebleu,* au lieu de : « Par le corps de Dieu, » « par la mort de Dieu, » « par Dieu, » « par le sang de Dieu, » « par la tête de Dieu, » « par le ventre de Dieu » (peut-être « par le ventre qui a porté Dieu, » selon une expression reçue), *maugrebleu,* « je maugrée Dieu, » etc. Au XVII^me^ siècle encore, ces jurons étaient si fort en usage dans la haute société, que le *Misanthrope*, où Molière peint les usages de cette société et même des habitués de la cour, en renferme vingt dans les deux premiers actes et dans la première scène du troisième. — Complétons ces observations sur l'euphémisme des jurons par un passage d'*Estienne Pasquier* (*Recherches de la France,* l. VIII, ch. 2) : « *Got* en langue Germanique et Françoise (franke) signifiait Dieu, et de là nous tirons les mots *Bigot* et *Cagot,* pour dénoter ceux qui, avec une trop grande superstition, s'adonnent au service de Dieu. Il n'est pas que les pitaux (rustres) de village pour couvrir leurs blasphèmes n'ayent autresfois composé des vocables, où ce mot *Got* est tourné en *Goy,* car quand ils dirent Vertugoy, Sangoy, Mortgoy, ils voulurent sous mots couverts dire autant que ceux qui disent vertu Dieu, sang Dieu, mort Dieu; encore en firent-ils un plus impie quand ils dirent un *Jarnigoy,* qui est tout autant que s'ils eussent dit *Je renie,* etc. Comme les paroles se tournent avec le temps en abus, nous ne pensons point mal faire usans de ces mots corrompus, non entendus, toutesfois il y va de l'honneur de Dieu. Au contraire, nous avons tiré en mauvaise part le nom de *Bigot,* qui n'estoit tel sur son premier advenement : Parce que Guillaume de Nangy récite que sous le roi Charles le Simple les Normans désirant estre chrestiennez, s'escrièrent devant luy *Bigot, Bigot, Bigot,* qui valoit autant (dit cet autheur) comme s'ils eussent voulu dire de par Dieu. »

Jus, adv. En bas, à bas. Ital. *Giù.*

Jusque, jusques, prépos. Se construit aussi avec un verbe, comme notre *jusqu'à ce que.* « *Jusques l'instrument ait pris* convenable croissence. »

L

LA LA

Lance, subst. fém. Une certaine troupe de cavalerie. Par métonymie, pour lancier : *Une troupe de 800 lances.*

Laneret, s. m. Le lanier mâle, petit lanier, oiseau de proie.

Langouste, s. f. Sauterelle. *Locusta.* Aujourd'hui ce mot désigne une sorte d'écrevisse de mer.

Lanterné, adj. Transparent comme une lanterne, à force de maigreur. Le verbe *lanterner* veut dire, *moquer, bafouer.*

Lascheté, s. f. Faiblesse, inclination, même dans un sens honorable. « Une merveilleuse *lascheté* vers la miséricorde et la mansuétude. » Montaigne.

Digitized by Google

Lavement, s. m. Lotion, action de laver.

Lé, lée, lès, etc., adj. Spacieux, large, étendu. Ducange nous apprend que, dans le bas latin, *leda* était un chemin large, en français *lée*, d'où l'on a formé à tort *alée* au lieu de *la lée*. Il dérive le mot *leda* de *lata via*. *Lée*, chez les Normands, a signifié ensuite la largeur.

Leans, laiens, leenz, adv. Là, de l'autre côté, opposé à *ceans*, ici.

Lee, lei, s. f. Loi, règle, ordonnance.

Legier, adj. Léger. *De legier*, loc. adv., Légèrement, facilement.

Lesche, s. f. Petite tranche; fam. Une lesche de pain. *Une lesche du jour*, une première lueur du jour.

Letanie, s. f. Litanie.

Leteri, leteril, leteris, letri, letrin, letrun, letteril, s. m. Tribune où l'on lisait les psaumes, jubé, chaire, lutrin (qui en dérive). Bas latin. *lectrinum*, *leterinum* de *lectura*.

Leu, leup, s. m. Loup. Conservé dans le dialecte picard. La Fontaine, liv. IV, fable 16.

Lez, s. m. Côté, largeur, flanc: *Lez-à-lez*, A côté l'un de l'autre.

Lez, prép. A côté, près. *Plessis-lez-Tours*, Plessis, près de Tours.

Libere, adj. Libéral, bien né, noble, généreux.

Lie, lié, lies, liaz, adj. Content, gai, joyeux. *Lætus.*

Liement, adv. Joyeusement, avec plaisir, de bon cœur.

Lieu, *Avoir lieu*, Subsister. *En lieu de*, Au lieu de.

Lige, liége, adj. Homme lige, gens liges. Vassal, soumis, sujet d'un autre, qui tient fief d'un seigneur, lié, obligé. *Ligatus*, bas latin *ligius*.

Lire, v. a. Donner des leçons, des cours, comme on dit dans les universités allemandes, *lesen*.

Livrée, s. f. Don, particulièrement don d'habits que les rois, princes ou grands seigneurs faisaient aux grandes fêtes, comme aux assises, aux cours plénières, ou en certains temps de l'année, à leurs enfants, amis, inférieurs, domestiques ou autres qui leur étaient attachés. Roquefort.

Livrée de terre, s. f. Portion de terre qui rapportait une livre de revenu.

Livresque, adj., formé par Montaigne, qui appartient aux livres, provient des livres.

Loge, s. f. Chambre.

Loier, v. a. Louer, bénir.

Lon, adj. Long. XIII^me^ siècle.

Long. *Au long de*, loc. prép., Le long de. — *Au long aller*, loc. adv., A la longue, avec le temps.

Longuerie, s. f. Longueur.

Loquelle, s. f. Manière de parler, parole. *Loquela.*

Lors, adv. Alors. XVI^me^ siècle; fort usité encore pendant les deux tiers du XVII^me^. *Pour lors* est encore employé dans le langage populaire.

Los, loz, s. m. Louange, gloire. *Laus.*

Lot, s. m. Mesure pour les grains et les liqueurs, équivalant à environ deux pots de Paris. — En allemand, *loth* est une demi-once. — *Lot*, portion, part qui échoit, d'où loterie, est aussi d'origine germanique. Voy. Diez, *Etym. W.*, 209, Lotto.

Louer, v. a. Approuver, conseiller. — *Louer de faire quelque chose*, Recommander, approuver.

Lourdois, adj. Lourd, grossier, sot; s. m. *lourdois*, lourdaut.

Loyer, s. m. Récompense.

Luctueux, adj. Douloureux, qui marque le deuil.

Luictier, v. n. Lutter.

Lustre, s. m. Aspect, jour sous lequel on considère une chose.

Digitized by Google

M

Madamoiselle, Madaimoiselle, s. f. Titre des femmes et filles nobles. Calvin écrivant au seigneur de Fallais, appelle habituellement sa femme *Madamoiselle.*

Madourré, adj. Mal bâti, marouffle. Mot d'une origine incertaine, employé deux fois par Rabelais. Les uns disent qu'il faut lire *maudouré* pour *maudoulé,* qu'on trouve dans la Coutume de Boulenois, *male dolatus,* mal raboté, mal tourné. Oudin, dans son *Dict. français-espagnol,* a *maudolé,* qu'il explique par *grosero, tosco.* D'autres dérivent *madourré* du toulousain *moudourro, grosse tête d'âne, idiot.*

Maignée, maignie, mainie, magnie, etc., s. f. Demeure, maison, famille, domestique. *Manere, mansio.*

Maindre, adj. compar. Moindre.

Mains, adv. Moins.

Maintenant..... maintenant, adv. Tantôt..... tantôt.

Mais, adv. Plus, davantage, dans la locution: *Je n'en puis mais,* Je n'en puis davantage, ce n'est pas ma faute, je n'en suis pas la cause. De *magis.* En ital., ancien esp., portug. provenç. *mai, ma,* et esp. moderne, port. prov. *mais.* Dans le bas latin *magis* pour *potius,* plutôt, a donné la signification de la conjonction *mais, sed magis* se trouve souvent. — Conj. Au contraire. *On me vient apporter quelques meschantes nouvelles. — « Mais, bonnes, vos escuz sont retrouvez »* Larivey.

Mais plutost, conj. *mais* renforce souvent *plutost* dans un sens opposé à ce qui vient d'être dit. *Ne dira-t-on pas que c'est couardise, mais plutost mespris et desdain?* La Boëtie. Corneille: *Nous venez-vous, Julie, apprendre la victoire? — Mais plutost du combat les funestes effets.*

Maisnie, mesnie. (V. *Maignée.*)

Maist, m'aist. (Voy. *Aidier.*)

Maistrie, maistrise, s. f. Habileté, art, science, enseignement; domination, puissance, commandement; supériorité, indépendance qui nous rend maîtres de nous-mêmes; arrogance. *Magister.*

Maistrisamment, adv. En maître, impérieusement.

Majeurs, s. m. pl. Ancêtres. *Majores.*

Mal, adj. Mauvais, méchant. « Avoit un roy moult *mal* et qui trop grevoit le peuple. » *A male peine,* Avec bien de la peine.

Mal, adv., modifiant un autre adverbe ou un adjectif, signifie *pas* ou *peu.* Le peuple l'entendait fort *mal volentiers. Mal-gracieux.* Comines. *Mal content.* Id. « Il n'est rien si *mal propre* à mettre en besogne. » Montaigne. Corneille et Molière emploient *mal propre* pour peu propre à... Corneille aussi *mal propice,* et *J'ai l'oreille mal faite à ces galanteries.* Place royale.

Maladie. *La grosse maladie,* La lèpre.

Malebouche, male-bouche, s. m. Médisant, calomniateur, méchante langue.

S. f. Médisance, calomnie. *Tomber en la male bouche,* Etre exposé à la calomnie.

Maletoste, maletolte, maletote, s. f. Enlèvement de biens; imposition injustement levée, concussion. Nom d'un impôt levé pour la première fois par Philippe le Bel, et que Nicole Gilles appelle « Exaction grande et inaccoutumée. » *Male tollere.* Roquefort.

Maleurté, s. f. Malheur, misère.

Malgisant, adj. Malencontreux; Oudin le rend en espagnol par *mal encontrado.*

Malivole, adj. Malveillant.

Malivolence, s. f. Malveillance, mauvais vouloir.

Malostru, adj. Malotru. Il dérive de *astro,* en ital. esp. port. astre. En

Digitized by Google

esp. et port. *astroso*, malheureux. Dans Papias : « *Astrosus* quasi malo astro natus. » En ancien esp. *astrugo*, en provenç. *astruc*, heureux. En provençal aussi les composés *benastre*, *benastruc*, *malastre*, *malastruc*, d'où le vieux franç. *malostru* pour *malastru*, né sous une malheureuse étoile. *Désastre* s'explique de la même manière. Diez.

Maltalent, mal-talent, mautalent, mautalant, s. m. Mauvaise volonté, dépit, colère, désir de vengeance, méchanceté, déplaisir.

Manciper, v. a. Rendre esclave, asservir. *Mancipium.*

Mandement, s. m. Prière, demande ; étendue d'une juridiction, territoire.

Maniere, s. f. Sorte, espèce : *Toutes manieres de vins et toutes manieres d'espices.* Froissart. — *Homme de diverse maniere*, D'un caractère changeant, inconstant. — *Tenir une maniere*, Avoir une manière de faire, un système de conduite.

Manque, adj. Incomplet, imparfait.

Manufacteur, s. m. Travailleur, homme asservi à une vie laborieuse.

Mantel, s. m. Manteau.

Marche, s. f. Frontière, bord, lisière, confins ; traite, chemin ; contrée. Bas latin *marca*, bord, rivage, quelquefois fleuve considéré comme limite. Ital. *marca*, allem. *mark*, s. f. Frontière, contrée. *Markgraf* (margrave), comte commis au gouvernement et à la défense d'une contrée-frontière. En ital. *marchese*, franç. *marquis*.

Mat, mate, matz, adj. Triste, abattu, confondu. Ce mot, qu'on retrouve dans *échec* et *mat*, semble être le primitif de plusieurs mots analogues des autres langues romanes. Roquefort croit pouvoir le dériver de ματτω, je pétris, comme s'il fallait, dans tous les cas, remonter au delà du moyen âge.

Materas, matheras, s. m. Matelas. Ital. *materasso*, prov. *almatrac* ; esp., port. *almadraque*, allem. *matratze*. De l'arabe *al-ma'tra'h*, même signification. Le changement de *l* et *r* se voit encore dans *matelas* pour *matras*, gros trait d'arbalète.

Maudisson, s. f. Malédiction.

Mautalent. Voy. *Maltalent.*

Mauvaiseté, s. f. Méchanceté.

Mauvaistié, s. f. Méchanceté, perversité.

Meas, conj. Mais.

Méchef, meschef, s. m. Malheur, accident.

Medulaire, adj. Rempli de moëlle. *Medulla.*

Mehaigner, mehagner, mehongner, meshaignier, etc., v. a. Estropier, blesser, mutiler ; maltraiter le corps ou la réputation. *Mahemiare, mahennare, malignare*, se trouvent dans les lois normandes et anglaises, et semblent ainsi plutôt dériver du mot roman que celui-ci ne dérive de la basse latinité.

Mein, meins, adv. Moins. *Sans meine*, Sans moins, pas moins, rien de moins.

Mète, mette, s. f. Bout, borne, limite, frontière. *Meta.*

Meliorement, s. m. Amélioration.

Meliorer, v. a. Améliorer. Ceux des nombreux écrivains allemands qui lardent sans nécessité leur langue de mots français, ont formé le substantif *die Melioration.*

Membre, s. m. Partie, pièce. *Un membre d'un appartement.*

Menaceux, se, adj. Menaçant.

Mençongeur, s. m. Menteur.

Menée, s. f. Troupe de gens qu'on mène avec soi. « Et avoit en sa compagnie un chevalier banneret et six autres chevaliers, *sans l'autre menée.* » Froissart. *Ils se mirent, à peu de menée, en un petit bateau en mer.* » Id.

Mener, v. a. *Mener les mains*, Remuer les mains.

Menteresse, adj. fém. Menteuse, féconde en fables.

Merci, *Prendre quelqu'un à merci*, Lui faire grâce.

Merencolie, s. f. Tristesse, ennui, mélancolie.

Merrain, merrein, s. m. Bois de charpente, poutre.

Merveille. *A merveille, à merveilles*, loc. adv. Beaucoup, fort. — *Il*

Digitized by Google

n'est pas merveille, Il n'est pas étonnant. — *Estre de merveille*, Être étonnant, surprenant.

Merveiller (Se), v. pr. S'étonner. Nous n'avons, dans un sens approchant, que *s'émerveiller*.

Mesaisement, adv. Tristement, misérablement, d'une manière affligeante.

Mesavenir, v. n. Arriver malheur.

Mesceanse, mesceanche, meschance, mescheance, s. f. Méchanceté, malice; accident, malheur, infortune.

Meschef, meschief, s. m. Accident, malheur, mésaventure.

Mescheoir, v. n. Arriver malheur, réussir mal; avec le datif: *qu'il leur mescherroit*.

Mesconnaissance, s. f. Ingratitude consistant à *ne pas reconnaître*.

Mescontenter (Se), de quelqu'un. Se montrer mécontent de quelqu'un.

Mesdire, v. a. Injurier, maltraiter de paroles.

Mesel, meseau, mesiaus, mezel, mezeau, meziaux, etc., adj. On trouve souvent réunis *mezeau et ladre*. Quelques savants font une distinction entre *mezeau*, couvert d'ulcères, et *ladre*, insensible. Les deux mots peuvent donc avoir été réunis comme synonymes, renforçant l'idée ou pour se compléter l'un l'autre. *Mesel* dérive de *misellus*, diminutif de *miser*, dans la basse latinité *mesellus*. En bas breton, *mezell, pesell*, lépreux, gâté, pourri.

Meselerie, mesellerie, mezelerie, misellerie, etc., s. f. La maladie de la lèpre, hôpital de lépreux. On a quelquefois employé *Mezel* pour Mezelerie: *le grand Mezel*. Ce nom propre, formé d'un nom commun, aurait pu trouver place dans le *Glossaire genevois*.

Mesfaire, v. a. Maltraiter.

Meshui, maishui, meshuy, adv. Aujourd'hui, désormais.

Mesme, adj. *Le même, la même*, avant le substantif, comme nous mettons *même* après pour marquer la chose dans sa perfection. *C'est la mesme vertu* pour *c'est la vertu même, la vertu personnifiée*. Acception fréquente dans la première moitié du XVII^me^ siècle, dans Corneille, par exemple. *A mesme que*, à mesure que.

Mesmement que, loc. conj. D'autant plus que.

Mesnage, mesnaige, s. m. Maison, habitation, famille, domestique. Tout le soin d'une maison, toute l'administration de ses biens. C'est dans cette acception qu'*Olivier de Serres* dit: « Je me suis principalement adonné ches moi à *faire mon mesnage*. »

Mesnager, v. a. Vivre en ménage; administrer sa maison.

Mesnager, s. m. Chef de maison, chef d'une administration domestique et rurale.

Adj. Econome.

Mesnagerie, s. f. Economie, épargne, soin de la maison.

Mesple, s. f. Nefle, en allem. *Mispel*.

Mesplier, s. m. Neflier.

Mesprendre, v. n. Tomber en faute, en contravention; offenser, manquer à ses engagements; mal faire.

Mesprisement, s. m. Mépris.

Message, messagier, s. m. Messager, huissier, député; envoi, message, *missus*, bas. lat. *messagarius, messagerius*.

Mestier, s. m. Besoin. En italien *mestiere* signifie à la fois métier, ouvrage et besoin, comme en latin *opus*; de là aussi dans le vieux français les deux sens. *Il est à mestier*, il est besoin.

Mesurement, adv. Avec mesure, dans une juste proportion.

Mete, s. f. Borne. *Meta*.

Mettre avant. Mettre sous les yeux, montrer comme exemple.

Mettre sus, v. a. Mettre à la charge de quelqu'un. *Les accusations qu'on lui mettoit sus*.

Meurdrir, v. a. Tuer, commettre un meurtre.

Micquelot, s. m. Les Micquelots étaient de petits garçons qui allaient en pèlerinage à Saint-Michel sur mer et mendiaient le long du chemin.

Digitized by Google

Mie, adv. Pas, point, guère.

Mignon, s. m. Favori du souverain ou de la cour.

Mignotie, mignotise, s. f. Flatterie, caresse, gentillesse. Ce mot, comme *mignon*, dérive de l'ancien haut allemand *minni*, ou *minnia* (*minja*), amour. En allem. mod. *Minne*.

Mineux, adj. Qui fait des mines, qui a l'air chagrin, rébarbatif. *Que haze gestos*, comme l'interprète Oudin.

Mire, myre, s. m. Médecin, chirurgien. En bas lat. *mir*. Voy. *Diez*

Miséricoord, adj. Miséricordieux.

Mooque, moque, s. f. Moquerie.

Moineau, s. m. En terme de fortification, petit bastion obtus, que l'on met au milieu d'une courtine très-longue pour compléter le flanquement. *Dict. de l'Ac.*

Moiste, moixte, adj. Moite, humide, tiède. *Mixtus*.

Molasse, adj. Mou. *Mol, mollis*. De là le substantif français *molasse*, en usage dans le Dauphiné, la Savoie et la Suisse romande pour désigner une espèce de grès tendre. Ce mot, qui n'est pas classiquement français, a été adopté en allemand dans la langue scientifique : *Die Molasse. B. Studer, Beytræge zu einer Monographie der Molasse*. Bern, 1825.

Moleste, adj. Fâcheux, incommode.

S. f. Inconvénient, peine, difficulté.

Mondict, mondit, adj. Mon dit.

Monseigne, pour *Monseigneur*. Montluc.

Moustier, mostier, moustier, moutier, s. m. Couvent, église, paroisse. *Monasterium*.

Monstre, s. f. Revue. *Montre d'une armée. Mettre sur la montre,* Faire passer la revue à quelqu'un, mettre à l'épreuve. Corneille. *Un sot passe à la montre*.

Monteplier, v. a. Multiplier, augmenter. Quelques mots romans semblent provenir d'un vice d'écriture, comme d'un *n* pour un *u*, *monteplier* pour *mouteplier, moulteplier;* et néanmoins ces mots, sous leur forme altérée, ont fait évidemment partie de la langue.

Morion, s. m. Armure de tête plus légère que le casque. Ce mot n'est plus usité qu'en parlant de l'armure des anciens chevaliers.

Morner, v. n. et a. Etre triste, chagrin; attrister, chagriner, abattre, émousser. En anglais, *to mourn*.

Mort, participe, joint à l'auxiliaire *estre* dans le sens de *tué*. *Là furent morts et ars soixante Anglois*.

Morte-paye, s. m. Soldat entretenu à demeure dans une garnison, tant en paix qu'en guerre.

Mot, *à son mot*, à sa volonté, à sa guise. *Payer tout à son mot,* payer ce que demande le marchand, selon l'interprétation espagnole d'Oudin. Cette locution prête à des jeux de mots. Aignelet, par exemple, promet à Pathelin de le payer *à son mot*. Il le paie en effet de *Bée,* que l'avocat lui a appris.

Moult, mult, adv. Beaucoup. Lat. *Multum*.

Moureux, se, adj. Mourant, mortel.

Mout, adj. Moult, beaucoup.

Mouvoir guerre à. Commencer une guerre contre.

Moyenneur, s. m. Médiateur.

Moyneton, s. m. Jeune moyne.

Muliebre, adj. Féminin, de femme. *Muliebris*.

Murtrir, meurtrir, v. a. Tuer, assassiner. De là *meurtre*.

Musard, musars, musart, musarz, adj. Fainéant, fou, étourdi, qui s'amuse à des bagatelles. En bas lat. *Musardus*, fainéant, paresseux, stupide. Ducange le fait dériver de l'allemand *Musse*, loisir, ou de *musare*, que Papias interprète par hésiter en parlant.

Musser, mucer, v. a. Cacher. Le glossaire Janet dérive ce mot du bas latin *mussara*, qui n'existe pas. Ducange, au contraire, fait venir l'adverbe *mussanter*, en cachette du vieux gaulois *musser*.

Digitized by Google

N

N'

N', conj. Ne, ni. *N'aussi je ne l'avoye jamais vu.*

Nacaires, nakaires, naquaires, etc. m. pl. Instrument de musique pour la guerre, petits tambours ou timbales en usage dans la cavalerie. Les Maures et les Arabes les appellent encore *naqâvah*, les Hébreux *nikva*, cavité, et enfin les Egyptiens, ainsi que les autres peuples orientaux *naqâri*. Roquefort. En bas lat. *nacara* et *nacaria*. En ital. *nacchera*.

Nager, nagier, v. n. Naviguer, ramer.

Nany, adv. Nenni, non.

Naturaux, natureux, naturex, naturiaux, etc., adj. Pur, naturel, sans mélange.

S. m. Physicien, médecin. *Naturalis*.

Nauf, s. f., comme *Nef*. Navire, *Navis*.

Navie, s. m. Flotte de guerre ou marchande. *Navis*.

Navrer, v. a. Blesser, physiquement. Il ne se dit plus guère qu'au moral, d'une grande affliction.

Navreure, navrure, s. f. Blessure.

Nay, Né.

Ne, conj. Ni. *En boire ne en manger*.

Né. Voy. *Nef*.

Neant, adv. Pas, point.

Neantmoins, adv., comme notre néanmoins (Rien moins). Pourtant, cependant.

Préposition, malgré, nonobstant, *neantmoins appel*.

Necessité, *Avoir de nécessité à,* Etre forcé, être soumis à la nécessité de...

Nef, nauf, nave, s. f. Navire, *Navis*.

Negociation, s. f. Négoce, trafic, vente.

Nennin. Nenni, non.

NU

Nient, niens, niant. Rien, jamais.

Noble ou *noble à la rose*, s. m. « C'est une monnoye d'Angleterre, appelée ainsi pour la noblesse de son or. Vossius dit qu'Edouard III le fit battre l'an 1344. On l'appelle *à la rose*, à cause des roses rouges et blanches qui sont les armes des maisons de Lancaster et d'York. Ce fut Lulle qui avoit fourny tout cet or au roy pour aller faire la guerre au Turc; mais ce roy lui manquant de parole, la fit au roy de France, dont Lulle reçut de très-grands déplaisirs. Cette monnoye a d'un costé la figure d'un navire et de l'autre d'une rose. » Borel.

Non, adv. Ne pas. *Mais non firent*, Ils ne le firent pas.

Nonchaloir, s. m. Indifférence, insouciance. *Mettre à* ou *en nonchaloir*. Négliger, dédaigner, abandonner.

Noncier, v. a. Annoncer. *Nuntiare*.

Non pas, adv. Pas même.

Notice, s. f. Connaissance que l'on acquiert d'un fait, d'un événement. *Tout ce qui vient à leur notice,* Tout ce qu'ils affirment.

Noun, Non, point.

Nourrir, v. a. Nourrir, au physique; au moral, élever, instruire.

Nourriture, s. f. Aliment, alimentation; éducation, instruction.

Nouvel. *De nouvel*, loc. adv. Nouvellement.

Nouvelles. *Il est nouvelles* de. Le bruit se répand, on parle de.

Nouvelleté, s. f. Nouveauté, sédition, trouble.

Novalité, s. f. Nouveauté, innovation.

Nulli, nully, nului, nelui, nulz, nus, adj. Nul, aucun, personne, qui que ce soit.

Nus, pron. pers. Nous.

Digitized by Google

O

O

O, od, prép. Avec.

Occasion, s. f. Motif, raison.

Occire, part., **occis,** v. a. Tuer. Lat. *Occidere.*

Occision, s. f. Meurtre, massacre. *Occidere.*

Occupateur, subst. masc. Possesseur.

Oincture, s. f. Substance grasse ou huileuse pour oindre. *Unctura.*

Omme, s. m. Homme.

Onc, onq, oncques, onques, adv. Autrefois, depuis, jamais, dans la suite. *Unquam.*

Opulentement, adv. Opulemment.

Oraison solue, prose. *Oratio soluta.*

Orche (à), horche, orse, terme de mariniers. A gauche, à bâbord.

Ordené, adj. et partic. Ordonné, réglé, harmonique.

Ordonneur, s. m. Ordonnateur.

Ordonnement, adv. En bon ordre.

Orée, s. f. Entrée. *A l'orée,* à l'entrée, au bord. *Ora.*

Ores que, conj. Encore que, quoique.

Ores mesme que, loc. conj. Alors mesme que ; avec le subjonctif: *Ores mesme qu'il soit couché en d'autres termes.*

Orguan, s. m. Organe.

Originaire, adj. Original.

OY

Oroison, s. f. Oraison, prière.

Ost, s. m. Armée. *Hostis.*

Ostevent, s. m. (Ote-vent). Auvent, espèce de petit toit mis au-dessus des portes ou des boutiques pour les garantir du vent et du soleil. Paravant placé dans une chambre pour intercepter les courants d'air.

Ot, il eut, prétérit défini de *avoir,* au XIII^me^ siècle.

Ottroier, ottroyer, v. a. Octroyer.

Oubliance, s. f. Oubli.

Oultaige, s. m. Otage.

Outre, prép. et adv. Par delà. *Ultra. Il y a en tous vices naturellement quelque borne, outre laquelle ils ne peuvent passer. — Bien loin outre devant eux voyaient grande quantité de lances debout.* Comines.

Oust pour **Ost,** s. m. Armée. *Hostis.*

Outrecuider, outrecuidier, v. n. S'enfler, s'enorgueillir.

Ouvrer, v. a. Opérer, travailler, manœuvrer. *Operari.*

Outrage, s. m. Excès, excédant, outrance. *Ultra.*

Ouy, adv. Même, bien plus, comme en allemand *ja. Tout philosophe ignore ce que fait son voisin: ouy et ce qu'il fait luy-mesme.* Montaigne.

Ovec, ovecques, ovesques, ovoec, prép. Avec.

Oy, adv. Oui. En patois vaudois, on prononce encore *oi.*

P

PA

Paise, s. f. Paix.

Palatin, s. m. Officier du palais; qui a quelque charge à la cour. *Palatium.*

Paour, s. f. Peur. *Pavor.*

Paoure, adj. Pauvre.

PA

Par, prép. Pendant. *Par aucuns jours,* Pendant quelques jours.

Par, préposition inséparable, quelquefois séparée, qui, précédant un nom ou un verbe, en augmente la force ou signifie, comme *per* en latin, jus-

Digitized by Google

qu'au bout : *Son cuer fut par esjoys. Parachever,* Finir entièrement. *Paraimer,* Aimer passionnément. *Parfaire,* Achever. *Parpaye,* Fin de paiement.

Par ainsi, adv. Par là, de cette manière.

Paraler, v. n. Passer, s'en aller, disparaître. *Au paraler.*

Paravant, adv. (par avant). Auparavant.

Parcroistre, v. a. Achever de croître, parvenir à toute sa croissance.

Pareil. *Faire le pareil,* Faire des actions semblables, agir de la même manière.

Pareil, non pareil, non pareille, adj. Sans égal. (Epithète fréquente.)

Parement, s. m. Parure, parade, ornement.

Parfin, s. f. La fin définitive. *A la parfin,* Enfin.

Parfond, parfund, parfont, adj. Profond.

Parjurement, s. m. Parjure.

Parlement, s. f. Conférence.

Parleure, s. f. Manière de parler, langage.

Parlier, adj. Parlant, expressif. Mot formé par Montaigne.

Parmener, v. a. Mener jusqu'au terme, jusqu'au bout.

Parmi, prép. Dans. *Parmi les champs, parmi les villes, parmi la ville.*

Adv. Au moyen de quoi, à condition, à charge de.

Parquoi, conj. C'est pourquoi.

Part, s. f. Se dit souvent pour *partie.* — Une *partie* est une portion d'un tout. *Part* suppose droit ou participation de plusieurs à une chose, la *part* est ce qui en revient à chacun. — Lieu, endroit : « Ils coururent au secours *la part* où ilz entendoient le bruit. » Amyot. Nous disons encore *quelque part, de toutes parts.*

Partement, s. m. Départ.

Particulier. *Rendre son particulier,* Exprimer son opinion individuelle.

Pas un, pour Un ou un seul. « Sans permettre qu'il en sortit *pas un* de la ville. » Amyot.

Partie, s. f. Parti. *Ils estoient de la partie, la comtesse de Montfort.* Froissart.

Partir, v. a. Partager ; distribuer, répartir. *Partiri.*

Passion, s. f. Souffrance, dans le sens de *passio, pati.*

Pastis, pastissage, s. m. Pâturage.

Patroner, v. a. Dessiner, tracer un modèle. De *patron,* modèle.

Patroner (Se), v. pron. Se former sur un modèle, se conformer à. *Se patronant à Manius Curius.* Olivier de Serres.

Paulme, s. f. *Battre ses paulmes,* Battre des mains.

Peautre, s. f. Gouvernail d'un navire ; esquif, chaloupe.

Pedagogisme, s. m. Principe d'éducation.

Pedanée, adj. Qui se tient sur ses pieds. Rabelais applique cette épithète aux juges sans siége, qui rendaient leurs sentences debout sous un orme ; de là la dénomination de *juge sous l'orme,* et le proverbe : *Attendez-moi sous l'orme.*

Pees, s. f. Paix.

Peine. *A peine que,* Peu s'en faut que.

Estre en peine de... Avoir la peine de...

Mettre peine de... Mettre ses soins à...

Mettre peine que, Se donner de la peine pour que.

Pener (Se), v. pron. Se peiner, s'efforcer, faire un effort sur soi-même. — Se donner de la peine, avoir regret ; s'empresser, s'appliquer, entreprendre.

Pennetrye, s. f. Paneterie. Office qui fournit le pain dans une maison souveraine. La cour de France avait son *Grand panetier.*

Pensement, s. m. Pensée, réflexion.

People, s. m. Peuple. Comme l'orthographe anglaise.

Perde, s. f. Perte.

Perer, v. n. Paraître. *Il pert. Il appert. Parere.*

Perfaix, adj. Parfait.

Perilsant, adj. Qui est en péril.

Digitized by Google

Pers, se, adj. De couleur entre le vert et le bleu.

Personnage, s. m. Rôle, fiction. *Faire jouer le personnage de quelque chose,* Diriger secrètement une affaire.

Pertuisane, s. f. Hallebarde au fer long, large et fort tranchant.

Pestilent, te, adj. Pestilentiel, corrupteur. *Pestis.*

Pestillence, s. f. Carnage. De *pesteler, pesteiller,* Piler dans un mortier; fouler aux pieds, rosser, assommer, écraser. *Pistum,* de *pinsere* piler, broyer.

Petit adjectivement employé pour *peu*: *A petite patience,* Avec peu de patience.

Petit, adv. Peu. *Petit y gagnerent. Un petit,* un peu.

Peu. *A peu fut que,* Peu s'en fallut que.

Peuplée, s. f. Peuplade, population.

Phaleré, adj. Caparaçonné, orné d'un beau harnais. *Phaleræ,* caparaçon.

Physicien, s. m. Médecin, comme en anglais, *physician.*

Piaffe, s. f. Faste, vaine somptuosité. Selon Roquefort, ce mot, ainsi que *piaffer* et *piaffeur,* n'ont été formés que du temps de Pasquier.

Pieça, adv. Depuis longtemps, il y a longtemps. Selon Ménage (*Dictionnaire étym.*) *piece a,* pièce de temps. Voy. Pièce.

Piece, en parlant du temps. *Quelque pièce,* Un peu de temps. En ital. *pezzo di tempo.*

Pied. *Entre pieds,* loc. adv., Dans l'embarras. *Impeditus.*

Pigne, s. m. Peigne.

Pile, pille, s. f. Pieu armé de fer.

Pillement, s. m. Pillage.

Pilloter, v. a. Diminutif et fréquentatif de piller.

Pineau, s. m. Gros raisin dont les grappes ressemblaient à des pommes de *pin;* on en faisait, en Anjou et dans la Touraine, de bon vin blanc dit vin *pineau.* Ce raisin est encore connu sous le même nom dans la Champagne. *Gloss.* Janet.

Piteux, adj. Qui a pitié, miséricordieux.

Placquer, v. a. Afficher.

Plaid, s. m. Querelle, dispute débat, audience; tribunal.

Plaisant, adj. Agréable, fait pour plaire

Plancher, planchier, plancheir, v. a. Planchéier, former un plancher d'une matière quelconque.

Plante, s. f. Lieu planté d'arbres ou de vignes. *Plante,* en Poitou, est une vigne nouvellement plantée. *Plantié* dans quelques provinces. *Planteis* Consuet. Britannica, art. 605. En bas latin *Plantata* et *Plantada.* Duçange.

Planté, plenté, etc. s. f. Quantité, abondance, foison. Il se prend quelquefois adverbialement. Loc. adv., *A planté,* abondamment. *A grand planté,* en grande quantité. *Plenitas.*

Plantureusement, adv. Abondamment, dans l'abondance.

Plasmateur, s. m. Formateur, auteur. De πλάσμα, formation, forme, image.

Plasmature, s. f. Formation, forme.

Pleige, s. m. Caution (personne ou engagement).

Plenté, plenité, s. f. Plénitude, abondance, quantité. *Grand plenté,* Grande quantité; abondamment. *Plenitas.*

Plentieux, plenteif, plentiveux, plentivous, plenteoux, adj. Fertile, abondant en toutes choses.

Plentureux, adj. Abondant, bien pourvu.

Plessis, pleisseis, plessié, s. m. Parc, jardin, enclos; forêt fermée de haies; maison de plaisance. *Plesse, plessée, plesseis,* etc., clos, parc fermé de haies. *Plessier,* bois taillis; sentier pratiqué dans un bois par le moyen des branches repliées sur elles-mêmes et entrelacées. Ces mots dérivent immédiatement de *plaisser, plaissier,* courber. En bas latin *plessa, plaissia, plesses,* arbrisseaux entrelacés.

Plet, s. m. Plaidoirie. *Conter son plet,* Faire son plaidoyer.

Plevir, pleuvir, v. a. Cautionner, assurer, promettre par serment; surpasser, exceller.

Pluis, adv. Plus.

Digitized by Google

Plus (le). La majeure partie, la plupart.

Plus part, s. f. composé, ne se dit pas seulement de la majorité de plusieurs personnes ou choses, mais de la plus grande partie d'une seule chose : *En la plus part de cette composition.* Montaigne.

Poesté, poestée, poesteis, etc. s. f. Pouvoir, autorité, domination, juridiction, district. *Potestas.*

Poesteez, poestéis, poestéiz, poestez, s. m. Maitre, élevé, superbe, hauts et puissants seigneurs.

Poge (à), terme de marinier : A droite ; on dit aussi *à tribord.*

Poignais, poigneis, poingneis, poingnis, pougnis, s. m. Guerre, combat. *Pugnus, pugna.*

Poinct, s. m. Point, état, situation. *Un homme en fort bon point ;* un homme chargé d'*embonpoint,* la locution a été réunie en un seul mot.

Poincture, s. m. Piqûre, douleur.

Poindre, v. n. Paraître, se lever.

V. a. Piquer, frapper, blesser. *Pungere.*

Poine, s. f. Peine.

Point, s. m. Etendue, borne, terme. *Prendre brief point,* Prendre un court terme, le moyen le plus court.

Pointe, s. f. L'aile d'une armée : *La pointe senestre de leur bataille,* L'aile gauche de leur armée.

Poisant, adj. Pesant, qui a du poids, solide, comme nous disons *un homme de poids.*

Poiser, v. n. et a. Peser ; chagriner.

Poissant, adj. Puissant.

Poissance, s. f. Puissance.

Polisseure, polissure, s. fém. Action de polir, résultat de cette action.

Ponant. Couchant, occident.

Poncel, poncelet, ponchel, s. m. Petit pont, bac, bateau. Bas lat. *poncellus, pontellus.*

Populaire, s. m. Homme du peuple. *Ravallé entre les populaires.*

Porter, pourter, v. a. Jeter, renverser. « Il luy donna tel cop que tout estonné le *pourta* au milieu des siens. » *Il le porta à terre.*

Porter, v. a. Comporter, exiger. Verbe d'un usage fréquent et varié. *Lui porter contraire,* Agir contre lui. *Porter coup,* Frapper au but.

Porter (Se), v. pron. Se comporter. — Etre d'une certaine manière, dans une certaine situation. *Comment l'ordonnance de leurs gens se portait,* Quel était l'arrangement de leurs troupes. — Porter (se) *bien ou mal,* se disait des choses comme des personnes.

Portour, s. m. Porteur.

Possesser, v. a. Posséder.

Possible, adverbialement, *Peut-être,* Il est possible. *Deux peuvent craindre un, et possible dix.* — Seul ou avec *que* pour *il est possible que ;* il est suivi de l'indicatif ou du subjonctif, suivant que le fait est positif ou douteux. « *Possible* ne *fussiez*-vous esté pris, et *possible que* Dieu *a* ainsi disposé de vous. » Brantôme.

Poste, s. f. Poteau, poutre.

Potet, s. m. Petit pot, vase à boire.

Pou, adv. Peu.

Poulce, s. m. Pouce. *Pollex.*

Poulcer, v. a. Pousser.

Poulsiz, s. m. Poussée, choc.

Pour. *Pour mois,* Par mois, pour chaque mois.

Pour ce que, loc. conj. Parce que.

Pour... que, Quelque... que : *Pour chose qu'on luy eut sceu dire.* Comines.

Pourchaz, s. m. Poursuite, recherche.

Poureux, paoureux, adj. Peureux.

Pourpenser, porpenser, v. a. Projeter, méditer, préméditer.

Pourpenser (Se), v. pron. S'aviser de, imaginer.

Pourpoint, s. m. Habillement d'homme pour la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture. En bas lat. *perpunctum* était un vêtement militaire, ouaté de laine ou de coton, et *piqué* (perpunctum), pour protéger la poitrine et toute la partie supérieure du corps. Dans le vieux roman, on l'appelait *parpointe.* En bas breton *porpand.*

Pour quoy. Pour laquelle chose, c'est pourquoi.

Poursuir, v. a. Poursuivre.

Pourtant que, conj. Pour cela, pour cette raison.

Digitized by Google

Pourtant que, conj. Parce que (pour tant que).

Pourtendre, portendre, v. a. Etaler en public, exposer, pavoiser.

Pourvéance, pourveyance, pourvoyance, s. f. Provision, soin de pourvoir, prévoyance.

Pourvoir de, v. a. Pourvoir à. *Pourvoir de remède*, Aviser à remédier.

Pouvoir, s. m. *Faire son pouvoir*, Faire tout son possible. — Le caprice de la mode change les expressions; l'ancienne valait bien la nôtre. — *A mon pouvoir*, Selon mes forces, selon mes moyens.

Poyzar, s. m. Tige de pois.

Pratique, s. f. Entreprise, tentative. *Mener une pratique*, Diriger une entreprise.

Prealégué, adj. Susdit, ci-dessus nommé ou allégué.

Preceder, v. a. Surpasser.

Pregnant, adj. Plein, qui renferme beaucoup, significatif. *Prægnans.*

Premiér, adverbialement : Premièrement, d'abord, avant. *A moy premier qu'à elle.* Rabelais. *Ils dirent leur creance à monseigneur du Bouchage et à moy, premier qu'au Roy.* Comines. On voit, par cet exemple, que *premier* ne s'entend pas adjectivement, puisqu'il est au singulier, quoique précédé de deux substantifs. — *De premier*, loc. adv. D'abord, tout de suite.

Prendre, v. a. Commencer, entamer. Nous avons conservé *se prendre à*, Commencer, se prendre à rire.

Present. *De present*, loc. adv. Présentement, d'aujourd'hui, du temps actuel. *Le roy de present*, le roi qui règne aujourd'hui.

Pretendre, v. a. avec le régime direct. Encore employé au XVII^me^ siècle par Corneille, Molière, Bossuet, et une fois par Racine.

Preuve, *Mettre en preuve*, Soumettre à une preuve, juger sur témoignage.

Prevention, s. f. Soin de prévenir, d'empêcher un mal, précaution.

Prime, primer, adj. Premier.

Prinsault (de). Premièrement, tout d'abord. Roquefort le fait dériver, on ne sait comment, de *prehendere;* c'est une contraction de *prime-saut*, premier saut, impétuosité. Montaigne parle de l'esprit *prime-sautier.*

Prinse, s. f. Prise. *Venir aux prinses.*

Pris, s. m. Prise. *Pris d'armes.*

Prison, prisons, s. f. Gage qu'on donne au lieu d'écrit, ôtage, garant. — S. m. Prisonnier, détenu. *Se rendre prison*, Se rendre prisonnier. En italien, on se sert aussi de *prigione* à la place de *prigionere.*

Prive, priveement, privement, adv. En particulier, personnellement, secrétement. *Privatim.* — *En leur privé*, loc. adv. En leur particulier, à part.

Probation, s. f. Preuve, témoignage.

Procès, s. m. *Long procès*, longs discours, beaucoup de paroles. *Que feroit-on long procès?*

Proces, proches, s. m. Suite, succession de temps. *Procedere.* Les Latins disaient aussi *processus ætatis.*

Profès, professe, adj. Déclaré, qui se prononce *Ennemie professe*, Il ne se dit plus que de celui ou de celle qui fait des vœux religieux.

Propos, s. m. Discours, discours raisonnable, raison, bon sens. — Rapport, relation. *Un conte qui ne seroit au propos de ma matière.* De là notre *à propos.*

Protonotaires, prothonotaires, s. m. Référendaires. C'est aussi le titre des officiers de la cour de Rome qui ont une prééminence sur les autres notaires de la même cour.

Prou, proou, prous, proz, etc., s. m. Profit, avantage.

Adj. Vaillant, sage, prudent.

Adv. Assez, abondamment. *Prudens.*

Provoir, v. n. Pourvoir. *Providere.*

Proximité, s. f. Parenté, comme proche signifie parent.

Publier, v. a. Répandre : *Publier un bruit*, Répandre un bruit, divulguer une chose.

Puis, adv. Depuis, dès lors.

Prép. Depuis. *Puis nostre departir*, Depuis notre départ.

Digitized by Google

Puis que, conj. Après que.

Puissances (de l'âme), s. f. Facultés. *Powers.*

Pur, adj. Pur, nu. *En purs leurs chefs*, Nu-têtes. Froiss. Me mettrai volontiers *en pur* ma chemise, à nud chef (ceci correspond à la première phrase: En purs leurs chefs).

Prépos. Pour. Dialecte anglo-normand.

Q

Quant, te, adj. Combien. *Quantes mesnages* se sont partis du royaume. *Quantes mortalités sont venues sur enfans.*

Le quantième, combien. *Toutefois et quantes* que, Autant de fois que, chaque fois que. *Quantes sortes* de gens lui devindrent ennemis.

Quant, adv. *Quant est de,* Pour ce qui concerne.

Quant et, loc. adv. Avec, en même temps que. *Il se laissa enlever quant et luy.*

Quant et quant, loc. adv. En même temps.

Quart, te, adj. Le quatrième. *Quartus.*

Quartier. *A quartier,* loc. adv. A part, à l'écart.

Que pour où ou quelque... que: *Jamais en combat que je me sois trouvé*, Jamais dans quelque combat que je me sois trouvé.

Que... que... Tant... que... Soit..... soit. *Que de jour que de nuit.*

Quenaille, s. f. Canaille; rassemblement de chiens, amas de bas peuple. Lat. *canis.*

Queneu, Connu, part. de **quegnoistre.**

Querre, v. a. Quérir, chercher, aller à la recherche, à la découverte.

Quester, v. a. Chercher, demander.

Queurir, v. n. Courir.

Quitter, v. a. Laisser, lâcher; abandonner, renoncer à. « Nous avons *quitté* plusieurs mots français. » Pasquier.

R

Rabais, s. m. Abaissement, décadence. *Le rabais de son estat.*

Racler, v. a. Effacer.

Rafraichir, v. a. Renouveler, pourvoir de nouveau. *Ils rafaîchirent la ville de nouvelles gens,* Ils la pourvurent d'une nouvelle garnison.

Raire, rere, v. a. Raser. *Radere.*

Raison, s. f. Compte, explication. *Faire la raison de quelque chose,* En rendre compte.

Raller, v. n. Retourner.

Ramentevance, s. f. Souvenir.

Ramentevoir, v. a. Rappeler, faire souvenir. *In mentem revocare.*

Rampone, ramponne, rampogne, s. f. Raillerie, moquerie; reproche, ressentiment.

Rançonner (Se), v. a. Se racheter, racheter sa liberté.

Randon, randonée, randonnée, s. m. et s. f. Force, violence, vitesse, impétuosité.

Rang. *De rang,* Avec ordre, chaque chose à son rang, en son temps.

Ratiocination, s. f. Raisonnement, réflexion.

Ratiociner, v. n. Raisonner, argumenter. *Ratiocinari.*

Ravaller, v. a. Abaisser, baisser. De *à val* opposé à *à mont,* du côté de la vallée, du côté du mont, vers le bas

Digitized by Google

vers le haut. *Avaler, ravaler* ou *ravaller,* faire descendre, abaisser.

Ravissable, adj. Ravisseur, ravissant.

Ravoier, ravoyer, v. a. Ramener dans la voie.

V. n. Rentrer en soi-même.

Realement, adv. Réellement, effectivement.

Reamplir, v. a. Remplir.

Rebattre, v. a. Rabattre, abaisser, faire descendre.

Rebellatif, adj. Rebelle, qui tient de la rébellion.

Reboucher, v. a. Emousser.

Rebours, adj. Revêche, fâcheux, morose.

Rebouter, v. a. Repousser, réprimer, rejeter; rebuter.

Rebracier, rebrachier, v. a. Disposer à faire une chose.

Rebut, s. m. Action de repousser, défaite, échec.

Recelée (En), loc. adv. En cachette.

Rechef, s. m. Changement, retranchement. — *De rechef,* loc. adv. devenue plus tard l'adverbe *derechef.*

Rechigner, v. n. Rechigner.

Recloore, recloire, reclouir, v. a. Refermer.

Recoi, recoy, s. m. Repos, tranquillité. *En recoi* signifie aussi en secret.

Recontrer, v. a. Rencontrer.

Recordation, s. f. Souvenir, commémoration.

Recorder, v. a. Rappeler, faire souvenir; rapporter, raconter; parler, enseigner. *Recordari.*

Recorder (Se), v. pron. Se rappeler. Il ne signifie plus que : Se concerter avec quelqu'un.

Recouvrer, recouvrir, recovrer, verbe actif. Recommencer, rétablir, refaire; recouvrer. *Recuperare.*

Recouvré, part. *Etre recouvré,* Etre de nouveau en possession.

Recous, recoux, recouz, adj. Délivré, sauvé du danger. Roquefort le fait dériver de *recuperare;* ce mot en effet signifie, dans la basse latinité, *excuser,* et comme verbe neutre *guérir,* se rétablir; *se recuperare,* se sauver, se mettre en sûreté. Ces diverses notions s'accordent avec *recous.*

Recrans, recrant, adj. Fatigué, abattu.

Recueil, s. m. Accueil.

Recueillette, s. f. **Recueilz,** s. m. Accueil, réception.

Recueillir, v. a. Accueillir. *Bien recueillir,* Faire bon accueil.

Refreder, v. a. Refroidir, calmer, apaiser. Ital. *freddo,* froid, languissant, indifférent.

Refreschir, v. a. Rafraîchir. Cette vieille forme du mot se rapproche de *fresco,* frais en ital. esp. port.; en prov. *fresc,* en bret. *fresk,* de l'ancien haut allem. *frisc,* en allem. moderne *frisch.*

Refuyr à faire quelque chose, Eviter, décliner de.

Regain, s. m. Nouveau gain.

Regard, regart, s. m. Aspect, apparence. — Respect: *La crainte et regart de toute discipline.*

— Surveillance.

— Soin, attention: *Avoir regard à,* Veiller à.

— Ce qui regarde quelqu'un; considération: *Pour le regard de,* loc. prépositive, A l'égard de. *Pour ce regard,* Pour cette considération. *Pour leur regard,* Pour ce qui les concerne.

— Volonté, jugement, avis, ordonnance: *Dessus vous ne veuil je point mectre de regard,* Je ne veux point avoir d'avis supérieur au vôtre, rien changer à ce que vous aurez ordonné.

Reguler, v. a. Régler.

Relenquir, relinquer, relinquir, v. a. Laisser, délaisser, abandonner. *Relinquere.*

Religion, s. f. Ordre religieux. *Toutes les autres religions.* Pasquier.

Relique, s. f. Reste, suite. *Valeureuse et honorable relique de bataille.* Les troupes qui restent d'une bataille où elles ont vaillamment combattu.

Remâcher, v. a. Se redire, réfléchir. C'est exactement le sens de *ruminer.*

Remaigner, remaindre, remener, remanoir, v. n. Demeurer, rester; finir, cesser. *Remaigne, remaint,* il reste; *remest,* il cessa; au plur. *remistrent, remansirent, remain-*

Digitized by Google

sist, restât; *remanroient*, resteraient; *remés, remez*, part., demeuré, cessé. Lat. *Remanere.*

Remede, *Pourvoir de remède à quelque chose*, Y remédier.

Remerir, v. a. Rémunérer, récompenser.

Remestre, v. n. Cesser.

Remettre une chose sur quelqu'un, S'en remettre à quelqu'un.

Remettre sus. Rétablir, remettre en vogue.

Remparer, v. a. Entourer de remparts ou d'autres moyens de défense : *Remparer de charrettes.*

Renardise, s. f. Ruse, tromperie.

Renchoir, v. n. Retomber.

Rentier, s. m. Celui qui doit une rente. — Fermier des rentes ou des revenus d'une ville.

Renvier sur, v. n. Rivaliser, l'emporter.

Repairer, v. n. Se montrer, vivre familièrement avec quelqu'un.

Repos. *Etre à repos*, En repos, hors d'inquiétude.

Repous, s. m. Repos.

Resaner, v. a. Guérir. *Sanare.*

Rescosse, rescousse, recousse, s. f. Recouvrement, acte de délivrer un prisonnier.

Rescouir, rescouyr, v. a. Recouvrer, trouver, trouver l'occasion de.

Rescourre, rescourir, rescorre, v. a. Secourir, aider, sauver, dégager, recouvrer. Roquefort le dérive de *recuperare.*

Rese, reze, adj. Tondu, rasé: *Table rese*, Table rase. Le verbe est *rere, raire. Radere.*

Resilir, v. n. Retourner en arrière, sortir de nouveau. *Resilir d'une entreprise*, Abandonner une entreprise.

Resongner, ressongner, resoigner, v. a. Craindre, redouter, appréhender.

Resoudre (Se), v. pron. Se persuader, se convaincre (résoudre, décider en soi).

Resourdre, ressouldre, ressourdre, resordre, part. passé **ressous**; v. a. Ressusciter, relever, ranimer, rétablir.

Respit, s. m. Terme, délai.

Restiver, v. act. et neut. Répugner, résister, hésiter, s'arrêter en parlant.

Restreindre, v. a. Resserrer, rajuster.

Retention, s. f. Action ou faculté de retenir, de se souvenir.

Retraire, retrere, v. a. et n. Retirer, se retirer, revenir en arrière; discontinuer; rapporter, retracer, raconter, expliquer. *Retrahere.*

Retrait, s. m. Retraite. *Un seur et agreable retrait.*

Reussir, v. n. Devenir, sortir d'une affaire, d'une entreprise, avoir une issue bonne ou mauvaise. *Reussir bien, reussir mal. Ayant plustôt envie d'en reussir habil'homme qu'homme savant.* Montaigne. *Reussir à neant.* Pasquier. Corneille a dit dans le même sens: *Reussir en vain.* En italien, on dit de même *riuscir male*, et dans le sens indéterminé d'une issue quelconque: *Comminciò ad aspettare quello, a che'l fatto dovesse riuscire.* Bocc. *Nov. Attendo dove voi vogliate riuscire.* Conformément à cet usage des deux langues, Molière a écrit:

> Quoi qu'il en *réussisse*
> Je te viens contre tous faire offre de service.
> *Fâch.*

Voyons ce qui pourra de ceci *réussir.*

M. Auger dit sur ce vers : « Molière fait ici du verbe *réussir* un emploi que n'autorise l'usage ni de son temps, ni du nôtre. On dit bien *voyons comment ceci pourra réussir;* mais non pas, *voyons ce qui pourra réussir de ceci.* Dans cette dernière phrase, *résulter* ou *arriver* serait le mot propre. » En italien *escire*, plus souvent *uscire*, en walon *esi*, vieux esp. *exir;* prov. vieux franç. *eissir, issir, ussir.* De *exire.* Au composé italien *riuscire* correspond le franç. *réussir*, anciennement *rissir* (reissir). Dans *uscire* comme dans *réussir*, on entrevoit l'influence des substantifs *uscio*, en vieux franç. *us* (*uis, huis*) la porte. On vivait dans la maison, non en plein air; la porte présentait l'idée de la sortie avant celle de l'entrée : en latin *foras ire*, en grec θύραζε ἔρχεσθαι expriment le mouvement de l'intérieur vers la porte pour

Digitized by Google

sortir; dans la langue basque, *athea*, uscio, *atherata*, uscire. Diez.

Revenir (Se), v. pron. Revenir à soi, se remettre, se réveiller d'un profond sommeil, d'un évanouissement.

Revenue, s. f. Retour; revenu, rente.

Revoquer, v. a. Rappeler, faire revenir.

Rez à rez, prép. Tout près, avec *de*. *Rez à rez de la main*.

Ribaud, s. m. Homme vigoureux, homme de peine, crocheteur, etc.; bandit, scélérat, libertin. Au XIII^me^ et au XIV^me^ siècle on appelait *ribauds* les soldats d'élite, la garde du roi; *le roi des ribauds* était le commandant de cette garde.

Ribaudaille, s. f. Troupes légères; enfants perdus, goujats.

Ribleur, ribleyeur, s. m. Aventurier, coureur de nuit, débauché. De *ribleer, ribler*, courir la nuit.

Rien, s. m. Quelque chose. « Ils gardoient si soigneusement le pas de la mer que à trop grand mesaise venoit *rien* en l'art des Anglois. » Froiss. — Personne, nul. *Rien au monde ne vous honnore autant que moy*. Marg. de Valois. Fréquemment dans les poésies du XIII^me^ siècle. Voy. Chose. Du latin *rem*.

Rien ou **riens**, adv. Point, pas. Gens qui n'ont *rien de foy*. *Il ne doute riens ses menaces*. Cela s'est conservé dans le langage populaire de la Suisse française : « Il ne fait *rien chaud*. »

Rigle, s. f. Règle.

Riot, s. m.

Riote, s. f. Bruit, tapage, combat, duel. *Faire riote*, gronder, quereller.

Rire. Voy. Gueulle.

Rober, v. a. Voler, piller.

Roberie, s. f. Vol.

Roialme, s. m. Royaume.

Roide, adj. Raide, dur, escarpé, impétueux dans ses mouvements; opiniâtre, inflexible.

Roidement, adv. Rondement, vigoureusement.

Roideur, s. f. Force, impétuosité.

Rompre, v. a. Faire cesser, interrompre. *Rompre la bataille* (combat singulier). *Rompre un commandement*. *Il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinées*. Montluc. *Rompre un coup* (un coup monté, un complot). *Id. Rompre le somme*. Jehan de la Taille.

Corneille, Molière et Bossuet, qui ne reniaient pas tout l'héritage du XVI^me^ siècle, font un fréquent et heureux usage de ce mot commode, énergique, bref, qui sert à la concision: *Rompre l'intelligence des esprits, les discours, l'assurance, une entreprise, un dessein, un projet, les attentes, le destin, le sort, l'ordre commun, une pensée, les spectacles, le cours d'une chose, le succès, les effets, un départ, une loi; cet homme me rompt tout*. Mol. Mais gare Voltaire et M. Auger!

Roncin, roncl, ronchi, s. m. Cheval de selle pour domestique, cheval de service, mauvais cheval.

Roquet, s. m. Rochet, surplis à manches étroites que portent les évêques et d'autres ecclésiastiques. — Sarreau, blouse, souquenille. — Bâton ferré.

Route, s. f. Troupe, armée; déroute.

Routier, s. m. Le Dictionnaire de l'Académie explique ce mot dans les termes suivants: « Celui qui sait bien les routes et les chemins. Il n'est guère d'usage qu'au figuré, dans cette expression familière : *Un vieux routier*, Un homme exercé aux affaires par une longue expérience, un homme fin et cauteleux. » — L'histoire de la langue semble conduire à une origine différente. On la trouve dans le latin du moyen âge, et, pour remonter à la première origine, *rumpere* signifiait alors défricher, labourer; de là les mots *rupticium, ruptura, rupta*, terre défrichée ou labourée; *rupturarius*, défricheur ou laboureur; de ce mot on a fait *roturier*. Vers le XI^me^ siècle, il se forma de la classe des paysans ou laboureurs des bandes qui parcouraient et pillaient les provinces, hordes indisciplinables que les princes prenaient quelquefois à leur service. Ces brigands militaires, pour n'être pas confondus avec les paysans laborieux, avec les *rupturarii*, furent appelés *ruptarii*; les chartes et les chroniques du XII^me^ et du XIII^me^ siècle les désignent souvent par ce nom, que

Digitized by Google

la prononciation française changea en *rutarii*, et la langue vulgaire en *routiers*. *Rutta, ruta, routa* était le nom latin d'une troupe de routiers, *route* le nom français. Rastellus, jurisconsulte anglais, dit que dans son pays on appelle *rout* « quand peuple assemble eux-mêmes, et puis procédant ou chivauchant ou allant avant, ou movant par instigation d'un ou plusors que est conduit de eux : c'est appelé un *rout*, pour ce que ils movent et procedent en rout et nombers. » Nous lisons dans le *Roman de Garin:*

En sa compagne ot de chevaliers mil
Grand fu la *route* quand li Dus desçandi.

Ducange, *Glossar. med. et inf. Latin.* ad voc. *Rumpere.*

Joinville écrit: « Ainsi comme nous en alions à pié et à cheval une grand *route* de Turcs vint hurter à nous, et me porterent à terre et alerent pardessus moi et volerent mon escu de mon col. » Il résulte de tout cela qu'un *routier* n'est pas un homme qui connaît bien les routes, mais un soldat expérimenté, rompu à toutes les ruses du métier. Régnier, qui s'applique ce mot à lui-même et à ses campagnes amoureuses, en donne l'explication immédiatement après:

Je dois estre *routier* en la guerre d'amour;
Et comme un *vieux guerrier* blanchi dessous les armes.
Ep. II, 8.

La Fontaine ajoute au même mot une circonstance qui en détermine le sens d'une façon analogue:

C'était un *vieux routier* qui savait plus d'un tour,
Même il avait perdu sa queue à la bataille.
L. m. f. 18.

Rout, en anglais, a la même origine et la même acception que notre vieux mot *route*. Nous saura-t-on gré d'être arrivé à la source étymologique des assemblées tumultuaires du grand monde qu'on appelle, suivant la prononciation anglaise, des *raouts?*

Royne, s. f. Reine. Directement formé de *roy*, tandis que *reine* vient de l'espagnol *reyna*, ou du latin *regina*.

Ruir, ruire, v. n. Rugir comme le lion.

Rusticalion, s. f. Science de l'économie rurale.

S

S SA

S' pour Si : *S'aucun.*

Sacher, sachier, sacier, sacquer, v. a. Tirer, enlever, arracher avec force; dégainer.

Saffranier, s. m. Dissipateur, homme qui se ruine, ou ruiné, banqueroutier. « Ce mot, dit Furetière, peut venir de ce qu'il n'y a pas longtemps qu'on peignait de jaune ou de couleur de *safran* les maisons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens étaient confisqués avec note d'infamie. »

Sage, adj. *Faire sage de quelque chose,* Instruire.

Sagette, saette, s. f. Flèche. *Sagitta.*

Saillie, s. f. Sortie, issue.

Saillir, v. n. Sortir. *Saillir d'une maison.*

Saison, s. f. Temps de la vie, *Ætas. L'antique saison,* Les anciens temps. *Vivre une journée est réputé une longue saison.* — Temps convenable: *De rang et en saison expédier ses ouvrages.* O. de Serres. Au XVII^me^ siècle, Malherbe, Corneille, Molière, La Fontaine ont dit: *Il est saison que nous allions au temple. Ce n'est pas la saison de m'expliquer. Il était saison de songer au mariage.*

Salvable, adj. Salutaire.

Sanguidede, s. m. Poignard.

Saulvement, sauvement, adv. En sûreté.

Digitized by Google

Saufeté, saulveté, sauveté, s. f. Salut, sûreté.

Sauntz, prép. Sans.

Scadron, s. m. Escadron. Ce mot, comme *escadre* et *escouade,* dérive immédiatement de l'ital. *squadrare,* former en carré, un carré de gens, une troupe. La racine est *quadro,* un carré.

Sçavoir est, loc. adv. Savoir, c'est-à-dire.

Se, conj. Si.

Seal, seale, s. f. Scel, sceau. En anglais *seal.*

Secret, adj. Intime, confident. « Les cardinaux les plus *secrets* du pape. » Froissart.

Seer, se seer. S'asseoir. Il *sist,* imparf. du subjonctif.

Sentir, v. a. Percevoir par les sens, comme l'italien *Sentire,* qui se dit de l'ouïe, de l'odorat, du tact, etc.

Seigner, v. a. Signer. Seigner (se), v. pron. Se signer, faire le signe de la croix.

Seigneurie, s. f. Société de seigneurs, haute société. *D'autre part vint mout grande seigneurie, ses parents et amis.*

Semblable, *faire le semblable,* Agir de même.

Sembler, v. a. et n. Ressembler. *Nous semblons celuy qui.*

Semondre, v. a. Exhorter, inciter, inviter, avertir, mander, solliciter. *Summonere.* Du partic. *Semons,* vient *Semonse, semonce,* Sommation, invitation juridique. *Sommer* a la même origine.

Seneschal, s. m. Surintendant de la cour. De l'ancien haut allemand *Sini-scalh,* le plus ancien domestique. En bas latin, *seniscalcus;* en ital., *siniscalco, sescalco;* en esp. et prov., *senescal.*

Senestre, adj. Gauche. *Sinister.* Nous en avons tiré *sinistre.*

Sente, s. f. Sentier. *Sentis.*

Sentence, s. f. Locution, tour de phrase.

Seoir, v. n. S'asseoir, siéger, être placé, subsister. *Il sied, il siet.* Il est sis, situé.

Sepulturer, v. a. Enterrer, ensevelir.

Sequelle, s. f. Suite, conséquence, postérité. Ce mot ne s'emploie plus que dans un sens dédaigneux; autrefois ce mot était noble comme aujourd'hui *suite: Il envoya le chancelier et toute sa sequelle porter les sceaux au dit roy son fils.* Comines.

Sercher, v. a. Chercher.

Sergent, sergant, sergient, serjans, etc., s. m. Homme de guerre, compagnon, serviteur, valet. *Serviens.*

Sereiner, v. a. Rassséréner, rendre serein.

Seri, ie, seris, adj. Agréable, doux, serein, joli, tranquille.

Serourge, s. m. Beau-frère. *Sororius.*

Serpenté, adj. Sinueux, à la façon du mouvement des serpents.

Servir, v. n. Suivi d'un infinitif avec *de* où nous mettons *à: « Il sert d'embraser le monde. »* Brant.

Seuffrir, v. a. Souffrir.

Seuloir, seuldre, soloir, souloir, v. n. Avoir coutume. *Solere. Il seult,* au présent de l'indicatif et au passé indéfini.

Seur. *A seur.* En sûreté, assuré.

Sevent. Ils savent.

Si, sy, adv. Ainsi, de même, de cette manière. « *Bouteilles, barils et autres si faites choses.* » Froiss. « *Leur dit que bien fait soit si comme folye.* » « *Toujours puis si les* (les exercices des armes), *continua que il en estoit très souverain maistre.* » — « *Presser l'un sur l'autre, si comme par envie.* » Froiss. *Si* comme vous avez ouï. Il dit que *si* feroit-il. « *Si se douta trop fort que mal ne l'en prist, si y pourvey* (pourvut) *tantôt de remede moult felonneux.* »

Ainsi donc. « *Vous pourroit trop grandement coûter de vos gens... Si épargnez vos gens.* » Froiss. *Si s'avisa* que par dons il attrairoit *si* (tellement) le roy de France que...

Si dans une conclusion *et ainsi.* « *Si disoit en conclusion que par là ils leur porteraient hommage.* »

Aussi, de même. « *Il a restitué les sciences et si a nostre langage rendu elegant.* » — « *De si noble chevalerie il issit trop peu de grands faits d'ar-*

Digitized by Google

mes, car la bataille commença et si estoient les François fort las et travaillés. » Froiss.

Même. « *Toute cette province est bien plantée d'arbres et a de beaux et bons pasturasges... et si avois-je dès ce temps là* dix-huit belles et grandes villes. » Amyot.

Oui. *Si feray-je.* Oui, je le ferai. Il a conservé cette signification : *Il dit que si. Si, je vous assure.*

Conj. Au commencement d'une proposition, conséquence d'une autre. Aussi, c'est pourquoi. « *Si ne fut pour ce chiche tenu.* »

Au commencement d'un second membre de phrase, il sert de liaison avec la première dans le sens de *et* ou *or*. « *J'estoye pucelle chieux mon pere; si avoit un roy en ceste terre moult mal.* » Chr. de Pisan.

Mais, mais au contraire. « *Mais Nostre Seigneur ne l'avoit voulu consentir; si m'a donné tant à faire en mon temps.* » Froiss. « Il me donna telle descharge que je n'en vouldroye encore autant avoir *sy* loue les haulx dieux quant de luy suis si bien eschapez. »

Exprimant une conséquence. En allem. *so*. « *Quand le roi eut ouï sa sœur ainsi lamenter si en eut grand pitié.* » Froiss. « *Quand la reine et le dit comte de Kent oüirent ces nouvelles si se doutèrent* (conçurent des craintes), *car ils sentoient le roi hâtif...* » *Si* s'avisa la dame. Qui m'ayme *sy* me suyve. » Rab.

Pourtant, toutefois. « *Mon mari m'a prise en trop grand haine, et si ne sais pourquoi.* » Froissart. « Les enfants crierent à la rage de faim. La pauvre mère *si* n'aura que bouter ès dens. » Gerson. *Si faut-il que j'aille.* Encore faut-il que j'aille. Quelquefois joint à pourtant. *Si ne sont-ils pourtant abjects.*

Si que, conj. En sorte que.

Si très-fort que, loc. conj. Aussitôt que.

Siècle, s. m. Monde, vie terrestre. *Il trespassa de ce siecle. Ce siecle et l'autre,* La vie présente et l'éternité.

Siege. *Se tenir à siege, devant une ville,* L'assiéger.

Sievir, sievyr, v. n. Suivre, poursuivre. *Sequi.*

Signeurieux, adj. Seigneurial.

Signorie, adj. De seigneur, de maître.

Siller, v. a. T. de fauconnerie. Coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point. Ce sens subsiste encore; mais autrefois le verbe *siller* s'employait aussi pour fermer les yeux, et au figuré pour aveugler, obscurcir l'entendement. Le contraire, *dessiller*, est resté en usage. Brossette veut à tort qu'on écrive *ciller*, qu'il fait probablement dériver de *cil*. Regnier a dit :

Ouvre tes yeux *sillez* et voy de quelle sorte,
D'ardeur précipitée, la rage te transporte,
T'enveloppe l'esprit, t'esgaraut insensé.
Ep. I, 211.

Mes yeux toujours pleurans, de tourments es-veillez,
Depuis d'un bon sommeil ne se sont veux *sillez*.
El. II, 64.

Au XVI^me^ siècle : *Luy seul, sans rien dire, sans siller les yeux, se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils.* Montaigne, I, 2. *L'orgueil et la fierté de tant de pompes estrangeres, la majesté si enflée de tant de cours et de grandeurs, nous fermit et asseure la veuë, à soustenir l'esclat des nostres sans siller les yeux.* Ib., 25. — On disait autrefois *sans siller les yeux* comme nous disons *sans sourciller*, sans trahir sur son visage la moindre émotion.

Simplesse, s. f. Simplicité, manque d'intelligence.

Single, s. f. Voile de navire.

Soe, pron. poss. Son, sa, ses.

Solage, s. m. Sol, terroir. *Solum.*

Soldoyer, v. a. Soudoyer, engager en assurant une *solde*. De solde dérive *soldat* et de la forme *soulde, soudart* (soldat).

Solennel, solempne, adj. Célèbre, solennel.

Solier, sollier, s. m. Galerie, salle, chambre haute, second étage, grenier, chambre basse, rez-de-chaussée.

Solu, adj. Non lié. Oraison solue, prose. *Oratio soluta.*

Somme, s. f. Nombre. *Pries de*

Digitized by Google

mes hommes jusques à la somme que vos aidans d'Angleterre vous ont signifiée. » Froiss.

Sommier, s. m. Cheval de somme, courier.

Sortir, v. n. *Sortir à effet. Le jugement sortist à effet.* Dès lors, on a employé, en jurisprudence, ce verbe dans un sens actif. *Cette sentence sortira son plein effet.*

Sotil, adj. Subtil, fin.

Soubstrait de, partic. Eloigné de.

Soubre. Sobre.

Soubtis, ve, adj. Subtil, fin, rusé. *Subtilis.*

Soubtiver, v. n. Subtiliser, méditer, imaginer adroitement.

Soubtiveté, s. f. Subtilité, finesse, ruse.

Soucier (Se), v. pron. Prendre soin, s'occuper de, songer à.

Soudain, adj. En parlant des personnes, prompt, pressé.

Soudain que, conj. Aussitôt que, dès que.

Souef, ve, adj. Doux, agréable, mol, *Suavis.*

Soueveté, s. f. Douceur, agrément.

Souffisance, suffisance, s. f. Talent, capacité, moyens de fortune suffisants pour la position que l'on occupe. Contentement d'esprit.

Souffrir à quelqu'un. Lui permettre de... Souffrir une chose de sa part.

Souffrir (Se), v. pron. Se contenir, se modérer, rester calme.

Soulacer, soulasser, soulacier, v. a. et n. Soulager, consoler, jouer, se divertir.

Soulas, soulax, s. m. Soulagement, consolation, plaisir, divertissement.

Soulde, s. f. Solde. *Homme de soulde.* Soldat régulier.

Souldoire, s. m. Soldat.

Souldre, v. a. Souder, lier, faire accorder.

Souloir, v. n. Avoir coutume. *Solere.*

Soustenement, s. m. Soutien.

Souventefois, adv. Souvent.

Spelunque, s. f. Caverne. *Spelunca.*

Stroplat, adj. Estropié.

Suader, v. a. Conseiller. *Suadere.*

Suasion, s. f. Conseil, persuasion.

Subgié, subget, s. m. Sujet.

Subjection, s. f. Sujétion, assujettissement. *Rendre subjection à quelqu'un,* Se montrer soumis, assidu, s'assujettir à sa volonté.

Subside, s. m. Secours, aide.

Suffisant, adj. Capable, riche, éminent. Plus tard on lui a donné le sens de *se croyant capable.*

Suffisance, s. f. Capacité, intelligence, talent.

Suit, suite, s. m. et f. Cause, procès, délibération, poursuite. En anglais *suit* signifie aussi, entre autres, poursuite, cause, procès.

Suite, suitte, s. f. Action de suivre, succès d'une chose qui est suivie, adoptée.

Superintendance, s. f. Surintendance, surveillance.

Sur, préposit. à. *Sur l'occasion,* à l'occasion. *S'adresser sur quelqu'un.* Froiss.

Contre. *En grand haine sur lui.* — *Pourquoi estes-vous si troublés sur moi?* Froissard. *Mettre des embusches sur les ennemis.* Id.

Dans. *Sur la rue.*

De. « Il le regarda *sur côté* en disant : Messire Geffroy, je vous dois a raison petit aimer. »

Sous peine de. *Sur la teste, sur le poinct,* Sous peine de perdre la tête, le poing. *Sur la teste à couper.*

Surquidance, surcuidance, s. f. Outrecuidance, présomption.

Sus, prép. Sur. *L'une partie ira ruer sus ce Grandgousier.* Rabelais. *Sus mer.*

Suscheter, v. n. Chuchoter.

Suspicionneux, adj. Soupçonneux.

Digitized by Google

T

TA

Taché, part. passé. Entaché. *Taché d'avarice.* Brantôme.

Taisible, adj. Silencieux, taciturne; qui se fait sans bruit.

Taluns. Tout autant.

Tandis, adv. Pendant ce temps, sur ces entrefaites. *Ceremonies furent faictes et tandis chacun champion envoya son batton.— Tandis l'ignorance arma l'aveugle fureur des princes.* Ronsard. Ce sens est encore fréquent chez Corneille:

Elle rompait *tandis* cette galanterie.

Vaugelas décida que *tandis* ne se devait ni dire ni écrire qu'il ne fût suivi de *que.*

Tangres, adj. Désireux.

Tant. *Tant de,* Au point de. *Il le dédaigna tant de ne vouloir parler à luy.* Brant.

Tant, adv. Autant, d'autant. *S'il a été facile à un seul d'y gravir, tant moins doibt-il estre à plusieurs d'y monter.* Amyot.

A tant, loc. adv. Jusque-là, jusqu'à ce point. *A tant Budé.* Pasquier. Jusqu'ici Budé, voilà ce que dit Budé. — *De tant que,* D'autant que.

En tant que, Au point que, jusque-là que.

Tant pour tant, Egal en nombre, en grandeur, en étendue. En espagnol: *Un tanto por tanto, tantos a tantos.*

Tant que, conj. Si bien que, jusqu'à ce qu'enfin, en attendant que. Corneille en fait souvent usage. Voltaire dit que c'est une faute de langue. Regnard a aussi cette conjonction. *Joueur,* IV, 1.

Tantost, adv. Tôt, promptement, tout de suite.

Targer, targier, v. n. et v. a. Tarder, différer, retarder.

Tellier, s. m. Tisserand. De *telle,* toile. *Tela.*

Temperature, s. f. Tempérament.

TI

Temporiser, v. n. Rester longtemps dans quelque endroit, demeurer.

Temps. *Par temps,* Quelquefois, par époques.

Tendrement, adv. Avec émotion, en s'attendrissant.

Tenor, s. m. Teneur, contenu.

Tenroit, tenroient, conditionn. De *teneo. Teneret, tenerent.*

Tenu, part. ou adj. Obligé, affectionné. *Etre tenu à quelqu'un.*

Terme, s. m. Époque, temps. *Grand terme,* Longtemps.

Terre, s. f. Pays. *La terre,* le pays, notre pays.

Terrien, adj. Terrestre.

Territoire, s. m. La terre, le monde: *En ce bas territoire,* Dans ce bas monde.

Tiel, adj. Tel.

Tierement, adv. Troisièmement.

Tiers, ce, adj. Troisième.

Tignent pour Teiguent, prés. de l'indic. de *tegnir, teignir,* Tenir, avoir en possession.

Tinel, s. m. Hôtel, maison, salle basse où mangent les domestiques d'un grand. Dans les cours plénières l'on disait que le roi *tenait son tinel,* pour dire que ses barons et leur suite seraient défrayés par le roi. Ital. *tinello,* salle où mangent les gens du commun, salle à manger; mais il a aussi l'autre signification, comme le prouve ce passage de Villani: *I suoi ostieri tenne alla reale, con apparecchiamento di nobili vivande con grande tinello di cavalieri.*

Tirer, v. a. Aller, s'en aller, se diriger vers. *Il tira en son pavillon. Où vous tirez à venir.* Où vous tendez à venir. Au XVII^me^ siècle encore.

Tirez de cette part, et vous *tirez* de l'autre.
Mol. *Fast.* II, 4.

Tirez, tirez, tirez.
Rac. *Plaid.* III, 3.

V. n. et v. a. Aller vite, parcourir.

Digitized by Google

Tirer pays, Parcourir un espace de pays, faire du chemin.

Tollir, v. a. Oter, enlever. *Tollere.*

Tolte, tolture, s. f. Vol, vexation, levée de deniers, impôt. De là *maltôte*, exaction, abus d'impôt. *Tollere.*

Tonnieu, s. m. Droit sur chaque tonneau de vin ou d'autre liqueur vendus en gros et qui se transportent.

Torchonner, v. a. Essuyer, nettoyer; battre, rosser. Dans les Mystères, les diables se *torchonnent* les uns les autres.

Tort, *Tenir tort à quelqu'un*, Retenir son tort, lui garder rancune; lui faire tort.

Torteis, tortitz, tortis, s. m. pl. Torches, flambeaux.

Touche, s. f. Petit bois de haute futaie qui *touche* une maison de fief. Un petit bois en général.

Toucher, v. n. Concerner, appartenir. *Il touchoit à lui de parler premier qu'à moi.* Montluc.

Toucher ensemble. Se toucher la main.

Toudis, tousdis, adv. Toujours, continuellement, de tout temps. *Dis* de *dies* comme dans lun*di*, mar*di*, etc.

Touillement, toullement, s. m. Confusion, embarras, trouble.

Touiller, v. a. Salir, tacher, mettre sens dessus dessous.

Touillis, s. m. Mêlée. Au XVI^me^ siècle, dit-on, *touiller* signifiait mêler les cartes, brouiller; se quereller; au XIV^me^, salir, tacher. *Touillis*, employé par Froissart, a plus de rapport avec la première signification qu'avec la seconde.

Tour de jambe, s. m. Croc-en-jambe.

Tourment, s. m. Tourmente, tempête.

Tourner, v. n. Retourner (dans un lieu). *Il tourna à moi*, Il revint vers moi.

Tournoison, s. f. Tournois.

Tourtai, tourte, tourtel, tourteau, s. m. et f. Pain rond, gâteau, tourte.

Tout, prép. et adv. *A tout*, Avec; entièrement.

Tout, adv. *Du tout*, Entièrement, tout à fait. Encore au XVII^me^ siècle.

Toutes fois et quantes que, Autant de fois que, chaque fois que.

Toutesvoies, conj. Toutefois, néanmoins.

Tracter, v. a. Traiter. *Tractare.*

Traict, s. m. Trait, durée. *Par traict de temps*, Dans la suite des temps, par la longueur du temps. *Tractus.*

Traisner, *Le traisner*, aujourd'hui *traîner*, v. n. Languir, avoir une maladie qui se prolonge.

Traite, s. f. Durée, prolongation. *Tractus. Par traite de temps*, Par un laps de temps.

Trannée, s. f. Piége à prendre les loups: fosse recouverte d'un plancher très-mobile sur lequel on traîne de la charogne.

Tranquilliter, v. a. Tranquilliser.

Translater, v. a. Transporter, transférer. *Translatum.*

Transon, subst. masc. Tronçon, morceau.

Trappe, adj. Trapu, gros et court, se dit aussi des choses.

Trepasser, v. a. Passer outre, transgresser.

Tres, adv. Proche, auprès, dès, depuis.

Trespassement, s. m. Trépas.

Trespercer, v. a. Transpercer.

Tressuer, v. n. Suer fort, souffrir, être agité.

Treu, treub, treud, treuage, trus, s. m. Tribut, subside, rançon. *Tributum.*

Treuver, v. a. Trouver. La Fontaine l'a encore employé.

Triacle, s. m. Thériaque.

Triacleur, s. m. Vendeur de thériaque qui parcourt les rues; charlatan.

Trinquet, s. m. Mât d'avant d'une voile latine.

Trompe, s. f. Trompette.

Trop, adv. Beaucoup, fort, très-bien. *Un trop plus fort assaut.* Froiss. Un beaucoup plus fort assaut.

Trop mieux, adv. Bien mieux.

Trousser, v. a. Charger un cheval ou un chariot; attacher une valise, etc.

Digitized by Google

TR

Truage, trouage, s. m. Impôt, subside. Ce qu'on paie pour sa bienvenue; prison, esclavage.

TU

Tuit, adj. Tout.

Tuition, s. f. Défense. *Tuitum* de *tueri.*

U

UI

Ui, uis, adv. Aujourd'hui. *En uis,* en ce jour. Voy. *Hui.*

Ung et **pareil,** adj. Unique, toujours le même, ou semblable à soi-même.

US

Unquore, adv. Jusqu'à présent, jusqu'à cette heure, encore.

Usé, adj. Usité, en usage, habitué, exercé. *Usé d'armes,* exercé au métier des armes.

V

VA

Vague, adj. Inculte, abandonné.

Vaillantise, s. f. Vaillance.

Vainqueresse, s. f. de vainqueur. Ce substantif manque dans le français moderne, qui ne possède que le féminin de l'adjectif, *victorieux, victorieuse.*

Val, s. m. Vallée. *A val,* loc. adv. En bas, vers le bas. Il signifie aussi à travers tout du long, quand il est question de parcourir une contrée. « *Je irois aventurer à val ce pays pour querre bestes et vitailles.* » Froiss. *A val* est souvent opposé à *à mont,* en haut. En allem., on dit de même *zu Thal, zu Berg.*

Vallée, s. f. Le côté d'en bas. *Contre la vallée,* à *val.* Du côté d'en bas.

Valoir, avec *pis,* comme nous le mettons avec mieux; *pis vaut,* il est pis.

Variance, s. f. Changement, variation.

Varlet, s. m. Apprenti, compagnon de métier, jeune homme non marié, fils de roi ou de grand seigneur, non encore parvenu au grade de la ceinture militaire ou de chevalier.

Vasal, vasans, vasaux, vassal, etc., s. m. Brave, homme courageux et dévoué; gentilhomme subordonné à un autre; vassal, possesseur d'un fief relevant d'une terre plus considérable.

VE

Vassalement, vassamment, vassaument, adv. Vaillamment, avec dévouement. Roquefort prétend que les dictionnaires qui donnent au mot *vassal,* le sens de *brave, courageux,* se sont trompés. Que signifie donc *vassalement* dans cette phrase de Froissart : « *Ceux de dedans se défendoient si vassalement que merveille seroit à recorder.*

Vasselage, vasselaige, s. m. Courage, valeur, acte de courage, force corporelle.

Vassial, s. m. Vaisseau, navire.

Vecy, adv. Voici.

Vefve, s. f. Veuve.

Veloux, s. m. Velours.

Vengement, s. m. Vengeance.

Ventiler, v. n. et a. Flotter ou laisser flotter au gré du vent; vanner du grain.

Venue, s. f. Tour, vicissitude. *Dieu permit qu'il eust sa venue,* qu'il eût son tour.

Ver-ooquin, s. m. Furetière, qui écrit sans tiret et d'un seul mot *Vercoquin,* en donne l'explication suivante : « Petit ver qui ronge le

Digitized by Google

bourgeon de la vigne. » On l'appelle autrement *liset*, en latin *volucra, convoluus*. Riolan dit que c'est une apophyse du cerveau (une saillie qui sort du corps d'un os), qu'on appelle *processus vermiformis*, à cause qu'il a la figure d'un ver. D'autres croient que c'est un ver né de pourriture qui met les chevaux en fougue, et qu'il a été ainsi nommé au lieu de *verequin* ou *versequin*. — Vercoquin signifie aussi une petite fureur qui saisit quelquefois l'esprit des hommes, et qui les rend capricieux, acariâtres, têtus et incapables de raison. *Quand son vercoquin le prend, il n'y a pas moyen de vivre avec lui, de faire aucune affaire*. On dérive cette signification de la précédente, parce que le peuple croit qu'il y a un ver dans la tête des gens agités de cette passion. — Dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, *Vercoquin* est écrit d'un seul mot; dans la dernière, avec un tiret.

Vergette, s. f. Petite verge, baguette, rameau.

Vergonder, vergoigner, vergoingner, v. a. Déshonorer, couvrir de honte.

V. n. Avoir honte, avoir de la pudeur.

Vergongneux, adj. Honteux.

Verité. *A la verité*, Selon la vérité, en toute vérité.

Veron, s. m. Espèce de petit poisson.

Vespre, s. m. et f. Soir. *Bas vespre, vespre bas, basses vespres*. Le temps après six heures du soir.

Vers, prép. Envers, à l'égard de. En comparaison de. *Ce n'estoit riens vers les fais du conte d'Artois*.

Vessel, s. m. Vase, vaisseau.

Vez-ci (veez-ci, voyez ici), adv. Voici.

Viaire, s. m. Face, visage.

Viel, vielle, adj. Vieux, vieil. Aussi devant une consonne. *Le vieil marché*, ou quand il est seul et ne précède pas un substantif.

Vigile, s. f. Veille.

Vilenie, villanie, s. f. Parole injurieuse, outrage.

Villener, vilener, villanier, etc., v. a. Maltraiter, blesser grièvement, insulter, tromper.

Vinage, vinaige, vinegie, s. f. Droit seigneurial sur les vignes, sur les vins pressurés au pressoir banal, sur le transport des vins dans les terres d'une seigneurie.

Visage, s. m. Aspect, apparence, façon. « *Votre royaume reprendra son ancien bon visage*. » O. de Serres. « Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent *visages*, et accommoder à autant de divers subjets. » Montaigne.

Viser, v. a. Examiner, observer, reconnaître.

Visiter, revisiter, v. a. En parlant de livres, signifie parcourir, lire, relire.

Vitaille, victuaille, s. f. Vivres, aliments, provision de ce qui est nécessaire à la vie. *Victus*. De là *avitailler, ravitailler*, pourvoir de vivres, par exemple un navire, une flotte, une place forte.

Vesprée, s. f. Soir.

Vituperable, adj. Blâmable. *Vituperare*.

Vitupere, s. m. Blâme.

Vocable, s. m. Mot.

Adj. Vocal, de bouche. *Vocabulum*.

Vole. *Se mettre à voie*, Se mettre en route.

Voire, re, adj. Vrai.

Voire, adv. Vraiment.

Voir, voire, adv. Même.

Voirement, adv. Vraiment.

Voller, v. n. Chasser au vol, à l'aide d'un oiseau de proie.

Voloir, v. a. Vouloir. Imparf. *volois. Volo*.

Volrent, prétérit passé de voloir; ils voulurent.

Volsit, volsissant, imparf. du subj. de voloir; qu'il voulût, qu'ils voulussent.

Voulenté, s. f. Volonté.

Voulentiers, adv. Volontiers.

Vouloir, comme auxiliaire du futur, sans exprimer un acte de volonté, est aujourd'hui un provincialisme: *Il veut pleuvoir*. On le trouve chez d'anciens écrivains, qui l'ont peut-être emprunté à leur province.

Digitized by Google

VO

« Lorsqu'il *voulut* mourir. » Brant. (étant près de mourir).

Vous, pron. possessif. Vos.

Voyrre, s. m. Verre.

Vue (à), loc. adv. Ouvertement.

Vuider, vuidier, v. n. et a. Sortir, quitter, partir, abandonner. On ne dit plus que *Vider le pays, le royaume,* etc.

VU

Vuis, vuit, adj. Vide.

Vuissier, vissier, huissiers, wissiers, uesers, s. m. Ce mot à formes diverses dérive de *huis* ou *uis,* porte, ouverture, et désigne un bateau de transport pour les chevaux, qui avait sur le côté une ouverture et un pont-levis pour les faire entrer et sortir.

Y

YA

Yaue, s. f. Eau.

Ydoine, adj. Propre à, capable. *Idoneus.*

YE

Yennevois, jennevois, s. m. Génois.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Avertissement	III
INTRODUCTION	7
Précis de l'histoire de la langue française	19
GRAMMAIRE	53
Introduction	55
La Grammaire	59
Chapitre I. — Orthographe	60
Chapitre II. — Lexicologie	65
Substantif	65
Article	67
Adjectif	67
Pronoms	70
Noms de nombre	78
Verbes	80
» auxiliaires et quatre conjugaisons	83
» de plusieurs conjugaisons	90
Prépositions	92
» inusitées maintenant	93
» restées dans notre langue	94
» locutions prépositives	99
» inséparables	99
Conjonctions	104
Adverbes	105
Chapitre III. — Syntaxe	107
Substantif	107
Article	108
Adjectif	111
Pronoms	114

Digitized by Google

Pages.

Verbes: sortes 120
» actifs ou transitifs qui aujourd'hui sont neutres 120
» actifs aujourd'hui pronominaux. 120
» neutres ou intransitifs aujourd'hui actifs 121
» neutres ou intransitifs aujourd'hui pronominaux 121
» pronominaux qui ne le sont plus. 122
» impersonnels. 122
Accord du sujet et du verbe 123
Régimes 124
Temps 127
Modes: indicatif 127
» subjonctif. 129
» conditionnel 132
» infinitif. 132
» participe présent. 135
» » passé. 139
T euphonique. 142
Prépositions 143
» avec deux régimes d'espèce différente. 145
» non répétées. 145
Conjonctions. 147
Adverbes: négatifs. 151
» de quantité 154
Chapitre IV. — Style 154
Inversion. 155
Concision. 157
LEXIQUE 161

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

Digitized by Google

GENÈVE. — IMPRIMERIE BAMBOZ ET SCHUCHARDT.

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

DU

QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE

AVEC UNE GRAMMAIRE ET UN LEXIQUE
DE LA LANGUE DE CETTE PÉRIODE; UNE HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA
LANGUE FRANÇAISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU
COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET DES CONSIDÉRATIONS SUR
L'ÉTUDE DU VIEUX FRANÇAIS

PAR

CHARLES MONNARD

Professeur ordinaire à l'Université de Bonn

2me PARTIE :

CHRESTOMATHIE ÉLÉMENTAIRE

GENÈVE

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS

MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

DEUXIÈME PARTIE

CHRESTOMATHIE ÉLÉMENTAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

SEIZIÈME SIÈCLE

OLIVIER DE SERRES.

1539 — 1619.

Laboureurs et Pasteurs.

C'estoit l'exercice de nos premiers peres, que le gouvernement du bestail ; ne pouvant sans admiration lire les histoires d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de ses enfans, de Job, de David et d'autres saincts personnages du temps passé, non seulement à raison de ce qu'eux-mesmes estoient pasteurs, ains pour le grand nombre de bestail qu'ils entretenoient, suffisant pour avictuailler plusieurs peuples. Aux histoires profanes se voient infinité de grands hommes, avoir esté pasteurs et laboureurs : mesme des rois s'estre faicts surnommer bergers. En l'ancienne Rome, l'estat rustique devançoit l'urbain. Là les premières places estoient pour les rustiques ; à eux estoit commise la garde des quatre principaux quartiers de la ville, assavoir, Suburra, le mont Palatin, le quartier de la porte Colline, et le coustau d'Esquilia. De leur ordre ont esté tirés plusieurs grands capitaines et conducteurs d'armée, qui, heureusement ont exploicté grandes choses : lesquels leur charge expirée, plus volontairement la quittaient-ils qu'auparavant ne l'avoient acceptée ; pour returner à leurs petites métrairies.

Le Bœuf et la Vache.

A tous autres animaux le beuf estoit anciennement préféré. Et particulièrement par les premiers Romains, tant prisé pour cest heureux succès, que d'avoir le beuf et la vache, tirans la charrue,

Digitized by Google

marqué les fondemens de leur ville, qu'ils lui donnèrent la vie : estant le tuer du beuf, en leur premier siècle, mis en rang entre les crimes capitaux, hors-mis en leurs sacrifices. Ainsi qu'encores s'observe au royaume de Cochin, par le tesmoignage de Jérosme Osorius, en son histoire de Portugal. Par honneur leur pays a tiré son nom du taureau, en grec appellé Italos[1]. A sa louange aussi le taureau a esté posé entre les signes célestes. Et par traict de temps, les Romains en ont enrichi leurs bastimens : comme il paroist encores en plusieurs reliques de l'antiquité, des testes de beuf insculpées par ornement, représentans le labeur de cest animal causer[2] ces superbes édifices. De l'utilité de son service, a esté amplement discouru : et du profit de sa nourriture, chacun en juge ; estant commun l'usage de leurs chairs, laictages, et des peaux, avec très-grandes commodités. A la recherche de la race de cest animal, pour en avoir de la meilleure, sont nécessaires les addresses suivantes[3]. Que le taureau ait le regard furieux et terrible, néantmoins plus doux que facile à esmouvoir, pourveu qu'il ne soit lasche : qu'il soit de moyenne hauteur, long de corsage : de couleur rouge-obscur, ou noire : ayant le poil fin, mol et délié : large poitrine : assés grand ventre : les reins et costés ouverts : le dos ferme et droict : courte teste : larges et velues aureilles : large front et crespu : gros yeux, noirs et clairs : les cornes eslevées, noires et polies : grand muffle, camard et noir : larges narines : gros col : grand et pendant fannon : fesse ronde : ferme genoil : grosse et ronde jambe : la corne du pied petite, noire et dure : la queue longue et bien fournie de poil. Les vaches aussi seront de mesure choisies avec distinction d'un sexe à l'autre : ayans en outre la teste plus petite que le taureau, fort ample ventre, et grandes tetines comme membre où[4] consiste tout leur revenu. Ces signes ne sont receus tant généralement, qu'il n'y ait quelque exception : se diversifiant ce bestail-ci, et en corpulance, et en force, et en pellage, par le climat et nourriture[5] (comme manifestement, telles différences se recognoissent à la bouvine de montaigne, à

[1] Etymologie adoptée par *Varron*, *Columelle* et *Festus*.
[2] Gr. § 86.
[3] Lex.
[4] Gr. § 18.
[5] Gr. § 50.

Digitized by Google

celle de vallon) dont à la preuve de sa valeur comme à la plus certaine cognoissance, conviendra s'arrester : retenant toutesfois ces addresses, pour les employer selon les occurences. Sur quoi on notera, que les beufs emmentelés de noir craignent plus les mouches, qu'estans d'autre couleur.

Autre chose ne faut faire aux vaches, que de les bien traicter, desquelles aura soin le vacher tout le long de l'année, pour les nourrir en campagne, et dans les estables, selon les saisons et les pays. En campagne, durant l'esté, les vaches seront menées aux pasquis, et ce dès la poincte du jour, pour manger l'herbe en la frescheur de la matinée, avec la rosée. Environ les dix heures les serrera-on dans les estableries, où séjourneront durant la grande chaleur (que tout bestail craint beaucoup) laquelle passée, ou pour le moins abaissée, qui sera environ les deux ou trois heures après midi, les mènera-on au pastis jusques à l'entrée de la nuict, lors les enfermant dans le logis jusques au lendemain. C'est un profitable mesnage et pour le bestail et pour les labourages, que de faire coucher la bouvine sur les terres qu'on pretend ensemencer la prochaine année, dans des bons parcs, comme bestail à laine : car elle s'en porte mieux qu'enfermée sous les toicts. Attendu, que jouissans de la frescheur de la nuict, exposées à l'aer, ces bestes sont exemptes de l'importunité des chaleurs, qui ès estables estrangement les travaillent. Et en demeurent au fonds, sur lequel elles séjournent, les graisses provenantes de leurs fientes et urines, dont il est bien amendé : et d'autant mieux, que plus grand est le nombre du bestail : remuant le parc de jour à autre, à l'imitation de celui du menu bestail. Deux fois le jour en este, assavoir, matin et soir, seront ces bestes bouvines, abbruvées : en hyver, une seule fois suffira, qui sera à midi, et tous-jours avec de l'eau claire, n'en pouvans souffrir la trouble : au contraire de la chevaline, qui la boit plus volontiers trouble, que la claire. Les herbages les plus gras, pourveu qu'ils ne soient pas marescageux, sont les meilleurs pour le gros bestail, par quoi, en tels l'on conduira la bouvine, laissant les autres herbages pour l'autre bestail, selon la distinction ja faicte. En hyver, seront les vaches nourries dans les estables, avec des bons fourrages : s'entend si le pays est défectueux en pastis, ou que pour la froidure du climat, ne puissent manger en campagne. Mais estant chaud ou tempéré, et que

Digitized by Google

d'ailleurs l'on soit bien fourni de pascages, sans changer d'ordre, on les entretiendra sur iceux, jusques à ce que les gelées et extrêmes froidures, les chassent des champs, pour les enclorre dans les estableries.

PALMA CAYET.

1525 — 1610.

Né catholique, devenu protestant et même pasteur, Palma Cayet se fit remarquer par ses talents. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, le choisit pour précepteur de son fils, qui fut, depuis, Henri IV. Quand ce prince abjura, Cayet suivit son exemple. On a de lui l'histoire de son temps, qui n'embrasse que neuf années, de 1589 à 1598. Il l'a intitulée en conséquence *Chroniqueur novenaire*. Le récit qu'on va lire se rattache à la lutte de la Ligue, ou du parti catholique, dirigée par le duc Henri de Guise, contre le roi Henri III, réduit à peu près à être chef de parti. Lorsque enfin ce monarque amolli sortit de son apathie, il fit entendre la voix de son autorité sans force, et défendit à Guise d'entrer dans Paris. Guise méprisa cet ordre. Le roi, de son côté, conduisit des troupes dans sa capitale, le 12 mai 1588, mais le peuple se barricada et les chassa. Ce fut la journée des Barricades.

La Journée des Barricades.

Bientôt le roy fut adverty que le duc de Guyse n'estoit venu qu'avec huict gentils-hommes, mais que l'archevesque de Lyon, son confident, et tous les principaux capitaines de la Ligue estoient venus sous ombre d'avoir quelques affaires à Paris, et s'estoient logez par tous les quartiers de la ville. La hardiesse du duc de Guyse, qui y estoit aussi venu contre son commandement, et luy avoit esté descouverte, le rend soupçonneux; il se résoult donc de faire sortir tous les gentils-hommes de la Ligue qui estoient venus de nouveau à Paris, et de se rendre le plus fort pour chastier quelques factieux des Seize; mais voicy ce qu'il advint.

Le 12 may, à la pointe du jour, le roy fait entrer par la porte Sainct-Honoré le régiment de ses gardes françoises et celuy des Suisses. Les Suisses furent placés au cimetière Sainct-Innocent,

Digitized by Google

à la place de Grève et au marché Neuf; les gardes françoises se rangèrent sur le petit pont, sur le pont Sainct-Michel et sur le pont Nostre Dame.

Le prevost des marchands et les eschevins de la ville estoient advertis de l'intention du roy; il avait envoyé mesme à M. de Guyse luy dire qu'il luy envoyast le nombre de ses gens: mais les Seize qui estoient en perpétuelle deffiance, se doutèrent bien que l'on en vouloit à eux.

Les gens de guerre du roy ne commençoient que d'entrer dans la rue Sainct-Honoré, que Crucé, procureur du Chastelet [1], l'un des Seize et l'autheur de leur première esmeute, appelée du depuis [2] l'esmeute de Crucé, en receut l'advis; et sur les quatre heures et demie du matin, il fait sortir trois garsons de sa maison, sans manteaux, lesquels allèrent par toute l'université criant: Alarme! alarme! Les bourgeois qui n'étoient de la faction des Seize leur demandoient que [3] c'estoit: « C'est Chatillon, respondoient-ils, avec ses huguenots, qui est dans le faux-bourg Sainct-Germain: » et sans s'arrester continuoient leur cry *alarme! alarme!* Tous ceux de ceste faction sortirent incontinent avec leurs armes; chacun se rend au corps de garde de son quartier, et (comme rapporte le livre du Maraut et du Malheustre) suyvant la résolution qu'ils avaient prise entr'eux plus d'un an devant, ils se barricadèrent par toute l'Université et jusques contre le petit Chastelet; et comme les sentinelles du costé de la ruë se posoient par les gardes du roy, Crucé mit des mousquetaires de l'autre. Aussitost que quelques-uns des Seize qui demeuroient en la ruë Neufve veirent que les Suisses se mettoient dans le marché Neuf, ils firent tendre la chesne de la rue neufve Nostre-Dame, la fond border de muids, et tous ceux de leur faction, dont il y en avoit nombre en ces quartiers-là, bordèrent incontinent ceste barricade de mousquets, et montrèrent avec leur contenance aux Suisses qu'ils les feroient bien-tost retirer de devant eux.

Les mareschaux de Biron et d'Aumont, et plusieurs chevaliers des ordres du roy arrivèrent lors, qui, voyant que le peuple fermoit ses boutiques et couroit aux armes, leur commandoient de

[1] Lex.
[2] Lex.
[3] Gr. § 17.

Digitized by Google

ne le pas faire, monstroient leur ordres au peuple, disoient leurs qualités, leur asseuroient sur leur vies qu'aucun tort ne leur seroit fait, qu'ils avoient charge du roy de les en assurer; mais les gentils-hommes et capitaines du party du duc de Guyse, qui se trouvèrent incontinent départis et qui estoient logez par toutes les dizaines avec les plus remuans des Seize, disoient au peuple: « Ne croyez ces politiques, ils vous pipent; ces gens-d'armes et ces Suisses ne sont entrez pour autre effect que pour les mettre en garnison en vos maisons, pour vous rendre misérables, piller vos biens, et en contenter les mignons. » La Cité et toute l'Université fut toute barricadée sur les neuf heures, la ville ne le fut que sur le midy, et furent continuées les barricades si vivement, que les sentinelles furent mises à trente pas du Louvre.

Crucé, qui conduisoit ceux de l'Université, estoit des plus ardents; des paroles il vint aux effects, les siens font retirer les gardes du roy, et se saisissent du petit Chastelet. En mesme temps que le roy est adverty de ce tumulte, il commande que l'on face donc retirer ses gardes; il n'estoit plus temps de le dire, car, sur l'occasion d'un coup qui fut tiré, ceux qui estoient dans la rue Neufve et du petit Chastelet sortent, tirent sur les Suisses qui estoient au marché Neuf, qui ne se deffendirent point; il en fut tué quelque vingtaine, et vingt-cinq ou trente de blessez.

M. de Brissac, qui avoit charge du duc de Guyse de commander au quartier de l'Université, voyant qu'ils crioient: *Bonne France! bon catholique*! aucuns[2] d'eux monstrans leur chapelets, fit cesser la tuerie, et les fit tous retirer dans la boucherie du marché Neuf. En mesme temps les gardes du roy qui estoient sur les ponts furent chargez et renversez, aucuns désarmez, et contraints de s'enfermer dans quelques maisons, mais sur le commandement de M. de Guyse le sieur de Brissac fit sortir et conduire les Suisses du marché Neuf où ils estoient enfermez, jusques au Louvre; le capitaine Sainct-Paul, qui commandoit au quartier de la cité, fit en mesme temps retirer les gardes du roy, les armes bas et le bonnet au poing. Les Suisses qui estoient aux autres places firent de mesme. Cependant les Seize se saisissent de l'hostel de ville, de la

[1] Lex.
[2] Gr. § 19.

Digitized by Google

porte Sainct-Antoine et de toutes les places publiques de la ville; bref ils ont tous les mains à la besongne. Le lendemain on conseille au roy de faire retirer tous les gens de guerre qu'il avoit, et que le peuple s'apaiseroit: il les faict sortir.

Mais nonobstant cela il est adverty que les Seize ne se contentent [1], qu'ils veulent passer plus outre, qu'ils ne veulent demeurer en si beau chemin, que tout s'arme de nouveau, qu'ils veulent avoir le Louvre et sa personne, que l'on assembloit mesme dans le cloistre de Sainct-Séverin les jeunes escoliers, prestres et moynes, qui avoient tous les bords de leurs chapeaux retroussez, et sur le troussis chacun une croix blanche, armez d'espée et de poignard, et que l'on descendoit mesme quantité de faisseaux de picques d'un logis au carrefour Sainct-Séverin, lesquelles on leur devoit bailler pour venir droict au Louvre.

Messieurs du conseil remonstrèrent lors au roy quelques exemples de la furie des peuples, lesquelles il vaut mieux esviter qu'attendre; le conseillent [2] de se retirer de Paris, et fondèrent leur jugement sur quatre advis qui arrivèrent coup sur coup d'une résolution prise à l'hostel de Guyse de se saisir et du roy et du Louvre.

La royne mère conteste contre eux, leur dit; « Hier, je ne congnus point aux paroles de M. de Guyse qu'il eust d'autre envie que de se ranger à la raison; j'y retourneray présentement le veoir, et m'asseure que je lui feray appaiser ce trouble. » Elle se trompa, car estant retournée vers luy, l'ayant prié d'appaiser ceste esmotion, et qu'il pouvoit s'asseurer sur sa foy de venir trouver le roy, duquel elle luy feroit avoir tout le contentement qu'il en pouvoit espérer, il luy respondit fort froidement qu'il n'estoit point cause de l'esmotion du peuple, qu'il ne l'avoit assisté que pour la nécessité où il s'estoit trouvé, et que ses amys ne le conseilleroient pour le présent d'aller au Louvre, foible et en pourpoint, à la mercy de ses ennemis. La royne mère cognut lors que les advis que le roy avoit receus approchoient de la vérité. M. Pinart, secrétaire d'estat, estoit avec elle; elle le fit tout soudain retourner en diligence vers sa majesté, pour l'avertir qu'elle avoit recognu qu'il y avoit quelque dessein extraordinaire contre luy.

[1] Gr. § 107.
[2] Gr. § 70.

Digitized by Google

MONTAIGNE.

1538 — 1592.

ANECDOTES.

Edouard [1] Prince de Galles, celui qui regenta si long-temps nostre Guienne, personnage duquel les conditions et la fortune ont beaucoup de notables parties de grandeur, ayant été bien fort offensé par les Limosins, et prenant leur ville par force, ne put estre arresté par les cris du peuple, et des femmes, et enfants abandonnez à la boucherie, lui criants mercy, et se jettans à ses pieds : jusqu'à ce que passant toujours outre dans la ville, il apperceut trois Gentilshommes François, qui d'une [2] hardiesse incroyable soustenoient seuls l'effort de son armée victorieuse. La considération et le respect d'une si notable vertu, reboucha premierement la pointe de sa cholere, et commença par ces trois à faire miséricorde à tous les autres habitans de la ville.

Scanderberch [3] Prince de l'Epire, suyvant un soldat des siens pour le tuer, et ce soldat ayant essayé par toute espece d'humilité et de supplication de l'appaiser, se resolut à toute extremité de l'attendre l'espée au poing : cette sienne resolution arresta sus bout [4] la furie de son maistre, qui pour lui avoir veu prendre un si honorable parti, le receut en grace. Cet exemple pourra soufrir autre interpretation de ceux qui n'auront leu la prodigieuse force et vaillance de ce Prince-là.

L'empereur Conrad troisième, ayant assiégé [5] Guelphe Duc de Bavieres, ne voulut condescendre à plus douces conditions, quel-

[1] Que les Anglais nomment communément *The black Prince*, le Prince noir, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, et père de l'infortuné Richard II.

[2] Gr. § 36

[3] Scanderbeg, le héros de l'Albanie, 1404-1466. Il s'appelait George Castriota. Par sa valeur et ses succès il mérita le surnom d'*Iskender-beg*, c'est-à dire, Prince Alexandre.

[4] Gr. § 35.

[5] En 1140, dans Weinsberg, ville de la haute Bavière.

Digitized by Google

ques viles et lasches satisfactions qu'on lui offrist, que de permettre seulement aux gentils-femmes [1] qui estoient assiégées avec le Duc, de sortir leur honneur sauve, à pied, avec ce qu'elles pourroient emporter sur elles. Elles d'un cœur magnanime, s'adviserent de charger sur leurs espaules leurs maris, leurs enfans, et le Duc mesme. L'Empereur prit si grand plaisir à voir la gentillesse de leur courage, qu'il en pleura d'aise, et amortit toute cette aigreur d'inimitié mortelle et capitale qu'il avoit portée contre ce Duc : et dès lors en avant [2] traita humainement luy et les siens. L'un et l'autre de ces deux moyens m'emporteroit aysément : car j'ay une merveilleuse lascheté [3] vers la miséricorde et mansuétude : Tant y a, qu'à mon advis, je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion, qu'à l'estimation. Si est la pitié passion vitieuse aux Stoïques : Ils veulent qu'on secoure les affligez, mais non pas qu'on flechisse et compatisse avec eux. Or ces exemples me semblent plus à propos, d'autant qu'on voit ces âmes assaillies et essayées par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler et courber sous l'autre.

Et directement contre mes premiers exemples, le plus hardy des hommes et si gracieux aux vaincus, Alexandre, forçant après beaucoup de grandes difficultez la ville de Gaza, rencontra Betis qui y commandoit, de la valeur duquel il avoit, pendant ce siege, senty des preuves merveilleuses : lors seul abandonné des siens, ses armes despecées, tout couvert de sang et de playes, combattant encores au milieu de plusieurs Macedoniens, qui le chamailloient de toutes parts : et luy dit, tout piqué d'une si chère victoire (car entre autre dommage, il avoit receu deux fresches blessures sur sa personne) : *Tu ne mourras pas comme tu'as voulu, Betis : fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de tourmens qui se pourront inventer contre un captif.* L'autre, d'une mine non-seulement asseurée, mais rogue et altiere, se tint sans mot dire à ces menaces. Lors Alexandre voyant l'obstination à se taire : « A-t'il flechy un genouil ? lui est-il eschappé quelque voix sup- « pliante ? Vrayement je vainquerai ce silence : et si je n'en puis

[1] Lex.
[2] Lex. *Avant.*
[3] Lex.

Digitized by Google

« arracher parole, j'en arracheray au moins du gemissement. » Et tournant sa cholere en rage, commanda qu'on lui perçast les talons; et le fit ainsi trainer tout vif, deschirer et desmembrer au cul d'une charrette. Seroit-ce que la force de courage lui fust si naturelle et commune, que pour ne l'admirer point, il le respectast moins? ou qu'il l'estimast si proprement sienne, qu'en cette hauteur[1] il ne peust souffrir de la voir en un autre, sans le despit d'une passion envieuse? ou que l'impetuosité naturelle de sa cholere fust incapable d'opposition? De vray, si elle eust receu bride, il est à croire, qu'en la prise et desolation de la ville de Thebes elle l'eust receu, à voir cruellement mettre au fil de l'espée tant de vaillans hommes, perdus, et n'ayans plus moyens de defence publique. Car il en fut tué bien six mille, desquels nul ne fut veu ny fuyant, ny demandant mercy: au rebours cherchans, qui ça, qui là[2] par les ruës, à affronter les ennemis victorieux: les provoquans à les faire mourir d'une mort honorable. Nul ne fut veu, qui n'essayast en son dernier soupir, de se venger encores : et à tout[3] les armes du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemy. Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié, et ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance. Ce carnage dura jusques à la derniere goutte de sang espandable, et ne s'arresta qu'aux personnes desarmées, vieillards, femmes et enfants, pour en tirer trente mille esclaves.

En la guerre que le Roy Ferdinand mena contre la veufve du Roy Jean de Hongrie, autour de Bude, un gendarme fut particulierement remarqué de chacun, pour avoir excessivement bien faict[4] de sa personne, en certaine meslée : et incognu, hautement loüé, et plaint y estant demeuré : mais de nul tant que de Raïsciac Seigneur Allemand, espris d'une si rare vertu. Le corps estant rapporté, celui-cy d'une commune[5] curiosité, s'approcha pour voir qui c'estoit : et les armes ostées au trespassé, il reconnut son fils. Cela augmenta la compassion aux assistans : luy seul, sans

[1] Lex.
[2] Gr. § 16.
[3] Lex. à.
[4] Lex.
[5] Générale, n'ayant pas pour objet une personne en particulier.

Digitized by Google

rien dire, sans siller les yeux, se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils : jusques à ce que la vehemence de la tristesse, ayant accablé ses esprits vitaux, le porta roide mort par terre.

Le faict du capitaine Bayard est de meilleure composition, lequel se sentant blessé à mort d'une harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de la meslée, respondit qu'il ne commenceroit point sur sa fin à tourner le dos à l'ennemy : et ayant combattu autant qu'il eut de force, se sentant desfaillir, et eschapper du cheval, commanda à son maistre d'hostel, de le coucher au pied d'un arbre, mais que ce fust en façon qu'il mourust le visage tourné vers l'ennemi : comme il fit.

Étude de la nature.

Faits divers de la vie des animaux.

Le *renard*, dequoy se servent les habitants de la Thrace, quand ils veulent entreprendre de passer par dessus la glace de quelque riviere gelée, et le laschent devant eux pour cet effet, quand nous le verrions au bord de l'eau approcher son oreille bien près de la glace, pour sentir s'il orra[1] d'une longue ou d'une voisine distance, bruïre l'eau courant au dessous; et selon qu'il trouve par-là, qu'il y a plus ou moins d'espesseur en la glace, se reculer, ou s'avancer; puis n'aurions-nous pas raison de juger qu'il luy passe par la teste ce mesme discours, qu'il feroit en la nostre : et que c'est une ratiocination et consequence tirée du sens naturel : Ce qui fait bruit, se remue; ce qui se remue, n'est pas gelé; ce qui n'est pas gelé, est liquide, et ce qui est liquide, plie sous le faix[2]. Car d'attribuer cela seulement à une vivacité du sens de l'ouye, sans discours et sans conséquence, c'est une chimère, et ne peut entrer en nostre imagination. De mesme faut-il estimer[3] de tant de sortes de ruses et d'inventions, de quoy les bestes se couvrent des entreprinses que nous faisons sur elles.

[1] Gr. § 26.

[2] Le lien des membres de cette longue période laisse à désirer. En quoi ?

[3] Juger.

Digitized by Google

Comme nous avons une *chasse*, qui se conduit plus par subtilité, que par force, comme celle des coliers de nos lignes et de l'hameçon, il s'en void aussi de pareilles entre les bestes. Aristote dit, que la *seche* jette de son col un boyau long comme une ligne, qu'elle estend au loing en le laschant, et le retire à soy quand elle veut : à mesure qu'elle apperçoit quelque petit poisson s'approcher, elle le laisse mordre le bout de ce boyau, estant cachée dans le sable, ou dans la vase, et petit à petit le retire jusques à ce que ce petit poisson soit si près d'elle, que d'un sault elle puisse l'attraper.

Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de[1] tant d'offenses, que l'homme : il ne nous faut point une baleine, un elephant, un crocodile, ny tels autres animaux, desquels un seul est capable de défaire un grand nombre d'hommes : les pouls sont suffisants pour faire vacquer la Dictature de Sylla : c'est le desjeuner d'un petit ver, que le cœur et la vie d'un grand et triomphant Empereur.

Chrysippus, bien qu'en toutes autres choses, autant desdaigneux juge de la condition des animaux, que nul autre Philosophe, considerant les mouvements du *chien*, qui se rencontrant en un carrefour à trois chemins, ou à la queste de son maistre qu'il a esgaré, ou à la poursuite de quelque proye qui fuit devant luy, va essayant un chemin après l'autre, et après s'estre assuré des deux, et n'y avoir trouvé la trace de ce qu'il cherche, s'eslance dans le troisiesme sans marchander : il est contraint de confesser, qu'en ce chien-là, un tel discours se passe : J'ay suivy jusques à ce carrefour mon maistre à la trace, il faut nécessairement qu'il passe par l'un de ces trois chemins : ce n'est ny par cettuy-cy, ny par celuy-là, il faut donc infailliblement qu'il passe par cet autre : et s'assurant par cette conclusion et discours, il ne se sert plus de son sentiment au troisieme chemin, ny ne le sonde plus, ains s'y laisse emporter par la force de la raison. Ce traict purement dialecticien, et cet usage de propositions divisées et conjoinctes,

[1] Gr. § 48.

Digitized by Google

et de la suffisante enumeration des parties, vaut-il pas autant que le chien le sçasche de soy, que de Trapezonce [1] ?

Cette action que le Philosophe Cleanthes remarqua, retire aux nostres : Il vid, dit-il, des *fourmis* partir de leur fourmiliere, portants le corps d'un fourmi mort, vers une autre fourmiliere, de laquelle plusieurs autres fourmis leur vindrent au devant, comme pour parler à eux ; et apres avoir esté ensemble quelque piece, ceux-cy s'en retournerent, pour consulter, pensez, avec leurs concitoyens, et firent ainsi deux ou trois voyages pour la difficulté de la capitulation : Enfin ces derniers venus, apporterent aux premiers un ver de leur taniere, comme pour la rançon du mort, lequel ver les premiers chargerent sur leur dos, et emporterent chez eux, laissants aux autres le corps du trespassé. Voilà l'interpretation que Cleanthes y donna : tesmoignant par là que celles qui n'ont point de voix, ne laissent pas d'avoir pratique et communication mutuelle, de laquelle c'est nostre deffaut que nous ne soyons participants ; et nous meslons à ceste cause sottement d'en opiner.

Les chasseurs nous asseurent, que pour choisir, d'un nombre de petits chiens, celuy qu'on doit conserver pour le meilleur, il ne faut que mettre la mère au propre de le choisir elle-mesme, comme si on les emporte hors de leur giste, le premier qu'elle y rapportera, sera tousjours le meilleur : ou bien si on fait semblant d'entourner de feu le giste, de toutes parts, celuy des petits, au secours duquel elle courra premierement. Par où il appert qu'elles ont un usage de prognostique que nous n'avons pas : ou qu'elles ont quelque vertu à juger de leurs petits, autre et plus vive que la nostre.

[1] Georgius Trapezuntius, qu'on nomme présentement en français George de Trébisonde, l'un de ces savants qui, forcés de quitter l'Orient dans le quinzième siècle, se réfugièrent en Occident où ils firent revivre les belles-lettres. Eugène IV l'honora de la conduite d'uu des colléges de Rome.

Digitized by Google

Quant à l'*amitié*, les bestes l'ont, sans comparaison, plus vive et plus constante, que n'ont pas les hommes. Hyrcanus le chien du Roy Lysimachus, son maistre mort, demeura obstiné sur son lict, sans vouloir boire ne manger : et le jour qu'on en brusla le corps, il print sa course, et se jetta dans le feu, où il fut bruslé. Comme fit aussi le chien d'un nommé Pyrrhus ; car il ne bougea de dessus le lict de son maistre, depuis qu'il fut mort: et quand on l'emporta, il se laissa enlever quant et luy, et finalement se lança dans le buscher où on brusloit le corps de son maistre. Il y a certaines inclinations d'affection, qui naissent quelquefois en nous, sans le conseil de la Raison, qui viennent d'une temerité fortuite, que d'autres nomment sympathie : les bestes en sont capables comme nous. Nous voyons les chevaux prendre certaine accointance des uns aux autres, jusques à nous mettre en peine pour les faire vivre ou voyager séparément. On les void appliquer leur affection à certain poil de leurs compaignons, comme à certain visage, et où ils le rencontrent, s'y joindre incontinent avec feste et demonstration de bienveillance ; et prendre quelque autre forme à contre cœur et en haine.

Quant à la *gratitude* (car il me semble que nous avons besoin de remettre ce mot en credit) [1] ce seul exemple y suffira, qu'Appion recite comme en ayant esté luy-même spectateur. Un jour, dit-il, qu'on donnoit à Rome au peuple le plaisir du combat de plusieurs bestes estranges [2], et principalement de Lyons de grandeur inusitée, il y en avoit un entre autres, qui par son port furieux, par la force et grosseur de ses membres, et un rugissement haultain et espouvantable, attiroit à soy [3] la veue de toute l'assistance. Entre les autres esclaves, qui furent presentez au peuple en ce combat des bestes, fut un Androclus de Dace, qui estoit à un Seigneur Romain, de qualité consulaire. Ce Lyon l'ayant apperceu de loing,

[1] Le mot de *gratitude*, adopté par notre langue, était donc nouveau du temps de Montaigne, ou créé ou du moins accrédité par lui.

[2] Lex.

[3] Gr. § 58.

Digitized by Google

s'arresta premierement tout court, comme estant entré en admiration, et puis s'approcha tout doucement d'une façon molle et paisible, comme pour entrer en recognoissance avec luy. Cela faict, et s'estant asseuré de ce qu'il cherchoit, il commença à battre de la queue à la mode des chiens qui flattent leur maistre, et à baiser et lescher les mains et les cuisses de ce pauvre miserable, tout transi d'effroy et hors de soy. Androclus ayant repris ses esprits par la benignité de ce lyon, et r'asseuré sa vue pour le considerer et recognoistre : c'estoit un singulier plaisir de voir les caresses et les festes qu'ils s'entrefaisoient l'un à l'autre. Dequoy le peuple ayant eslevé des cris de joye, l'Empereur fit appeller cest esclave, pour entendre de luy le moyen d'un si estrange evenement. Il luy recita une histoire nouvelle et admirable : « Mon « maistre, dit-il, estant Proconsul en Affrique, je fus contrainct « par la cruauté et rigueur qu'il me tenoit, me faisant journellement battre, me desrober de luy, et m'en fuir. Et pour me cacher seurement d'un personnage ayant si grande authorité en la « Province, je trouvay mon plus court de gaigner les solitudes et « les contrées sabloneuses et inhabitables de ce pays-là ; résolu, « si le moyen de me nourrir venoit à me faillir, de trouver quelque façon de me tuer moy-mesme. Le soleil estant extremement « aspre sur le midy, et les chaleurs insupportables, je m'embatis « sur une caverne cachée et inaccessible, et me jettay dedans. « Bientost après y survint ce lyon, ayant une patte sanglante et « blessée, tout plaintif et gemissant des douleurs qu'il y souffroit : « à son arrivée j'eus beaucoup de frayeur : mais luy me voyant « mussé dans un coing de sa loge, s'approcha tout doucement de « moy, me presentant sa patte offensée, et me la montrant comme « pour demander secours : je luy ostay lors un grand escot qu'il « y avoit, et m'estant un peu apprivoisé à luy, pressant sa playe en « fis sortir l'ordure qui s'y amassoit, l'essuyay, et nettoyay le plus « proprement que je peus. Luy se sentant allegé de son mal, et « soulagé de cette douleur, se prit à reposer, et à dormir, ayant « tousjours sa patte entre mes mains. De là en hors luy et moy « vesquimes ensemble en cette caverne trois ans entiers de mesme « viande : car des bestes qu'il tuoit à sa chasse, il m'en apportoit « les meilleurs endroits, que je faisois cuire au soleil à faute de « feu, et m'en nourrissois. A la longue, m'estant ennuyé de cette

Digitized by Google

« vie brutale et sauvage, comme ce Lyon estoit allé un jour à sa « queste accoustumée, je partis de là, et à ma troisiesme journée « fus surprins par les soldats, qui me menerent d'Affrique en cette « ville à mon maistre, lequel soudain me condamna à mort, et à « estre abandonné aux bestes. Or à ce que je voy, ce lyon fut « aussi prins bientost après, qui m'a à cette heure vouleu recom- « penser du bien-faict et guerison [1] qu'il avoit receu de moy. » Voyla l'histoire qu'Androclus recita à l'Empereur, laquelle il fit aussi entendre de main à main au peuple. Par quoy à la requeste de tous il fut mis en liberté, et absous de cette condamnation, et par ordonnance du peuple luy fut faict present de ce lyon. Nous voyons depuis, dit Appion, Androclus conduisant ce lyon à tout une petite lesse, se promenant par les tavernes à Rome, recevoir l'argent qu'on lui donnoit, le lyon se laisser couvrir des fleurs qu'on luy jettoit, et chascun dire en les rencontrant : *Voyla le lyon hoste de l'homme, voyla l'homme médecin du lyon.*

Il nous faut remarquer *la parité* qui est *entre les bestes et nous.* Nous avons quelque moyenne intelligence de leurs sens : aussi ont les bestes des nostres, environ à mesme mesure. Elles nous flattent, nous menassent et nous requierent : et nous elles [2]. Au demeurant nous decouvrons bien evidemment, qu'entre elles il y a une pleine et entière communication, et qu'elles s'entr'entendent, non seulement celles de mesme espece, mais aussi d'especes diverses. En certain abboyer du chien le cheval cognoist qu'il y a de la colère : mesmes de certaine autre sienne voix, il ne s'effraye point. Aux bestes qui n'ont pas de voix, par la société d'offices que nous voyons entre elles, nous argumentons aysément quelque autre moyen de communication, leurs mouvements discourent et traictent.

Pourquoy non tout aussi bien, que nos muets disputent, argument, et content des histoires par signes ? J'en ay veu de si souples et formez à cela, qu'à la vérité, il ne leur manquoit rien à la perfection de se sçavoir faire entendre. Les amoureux se courrous-

[1] Gr. § 50.
[2] Gr. § 113.

Digitized by Google

sent, se reconcilient, se prient, se remercient, s'assignent, et disent enfin toutes choses des yeux.

Quoy des mains[1] ? nous requerons, nous promettons, appellons, congedions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons[2], craignons, vergoignons, doubtons, instruisons, commandons, incitons, encourageons, jurons, tesmoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurions, mesprisons, deffions, despittons, flattons, applaudissons, benissons, humilions, moquons[3], reconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, rejouïssons, complaignons, attristons, desconfortons, desesperons, estonnons, escrions[4], taisons[5], et quoy non ? d'une variation et multiplication à l'envy de la langue. De la teste nous convions, renvoyons, advouons, desadvouons, desmentons, bienveignons, honorons, venerons, desdaignons, demandons, esconduisons, egayons, lamentons, caressons, tansons, soubsmettons, bravons, exhortons, menaçons, asseurons, enquerons. Quoy des sourcils ? Quoy des espaules ? Il n'est mouvement, qui ne parle, et un langage intelligible sans discipline, et un langage public : Qui fait, voyant la variété et usage distingué des autres, que cettuy-cy doibt plustost estre jugé le propre de l'humaine nature. Je laisse à part ce que particulierement la necessité en apprend soudain à ceux qui en ont besoing : et les alphabets des doigts, et grammaires en gestes : et les sciences qui ne s'exercent et ne s'expriment que par iceux : et les nations que Pline dit n'avoir point d'autre langue. Un ambassadeur de la ville d'Abdere, après avoir longuement parlé au roy Agis de Sparte, lui demanda : Et bien, sire, quelle response veux-tu que je rapporte à nos Citoyens ? *Que je t'ay laissé dire tout ce que tu as voulu, et tant que tu as voulu, sans jamais dire mot.* Voilà pas[6] un taire[7] parlier et bien intelligible ?

Au reste, quelle sorte de nostre suffisance ne recognoissons-nous aux operations des animaux ? Est-il police reiglée avec plus d'ordre, diversifiée[8] a plus de charges et d'offices, et plus con-

[1] Gr. § 113.

[2] [3] [4] [5] Dans cette énumération il se trouve plusieurs verbes pronominaux, dont Montaigne a supprimé le pronom régime, pour la rapidité et la symétrie, sans nuire à la clarté.

[6] Gr. § 104, 3°.

[7] Gr. § 87.

[8] Lex.

Digitized by Google

stamment entretenue, que celle des mouches à miel? Cette disposition d'actions et de vacations si ordonnée, la pouvons-nous imaginer se conduire sans discours[1] et sans prudence?

Les arondelles que nous voyons au retour du printemps fureter tous les coins de nos maisons, cherchent-elles sans jugement, et choisissent-elles sans discrétion[2] de mille places, celle qui leur est la plus commode à se loger? Et en cette belle et admirable contexture de leurs bastimens, les oiseaux peuvent-ils se servir plutost d'une figure quarrée, que de la ronde, d'un angle obtus, que d'un angle droit, sans en sçavoir les conditions et les effets? Prennent-ils tantost de l'eau, tantost de l'argile, sans juger que la dureté s'amollit en l'humectant? Planchent-ils de mousse leurs palais, ou de duvet, sans prevoir que les membres tendres de leurs petits y seront plus mollement et plus à l'ayse? Se couvrent-ils du vent pluvieux, et plantent leur loge à l'orient, sans cognoistre les conditions différentes de ces vents, et considérer que l'un leur est plus salutaire que l'autre? Pourquoy espessit l'araignée sa toile en un endroit, et relasche en un autre; se sert à cette heure de cette sorte de nœud, tantost de celle-là, si elle n'a et deliberation, et pensement, et conclusion?

Etude de la nature humaine.

Nature a embrassé universellement toutes ses créatures: et n'en est aucune, qu'elle n'ait bien pleinement fourny[3] de *tous moyens necessaires a la conservation de son estre.* Car ces plaintes vulgaires que j'oy[4] faire aux hommes, (comme la licence de leurs opinions les esleve tantost au-dessus des nuës, et puis les ravale aux Antipodes) que nous sommes le seul animal abandonné, nud sur la terre nuë, lié, garrotté, n'ayant de quoy s'armer et couvrir que de la despouille d'autruy: là où toutes les autres creatures, Nature les a revestues de coquilles, de gousses, d'escorce, de poil, de

[1] Lex.
[2] Lex.
[3] Gr. § 96
[4] Gr. § 96.

Digitized by Google

laine, de pointes, de cuir, de bourre, de plume, d'escaille, de toison et de soye, selon le besoin de leur estre : les a armées de griffes, de dents, de cornes, pour assaillir et pour deffendre : et les a elle-mesme instruites à ce qui leur est propre, à nager, à courir, à voler, à chanter : là où l'homme ne sçait ny cheminer, ny parler, ny manger, ny rien que pleurer sans apprentissage.

Mais il y a en la police du monde, une egalité plus grande, et une relation plus uniforme. Nostre peau est pourveue aussi suffisamment que la leur, de fermeté contre les injures du temps, tesmoing plusieurs Nations, qui n'ont encores essayé nul usage de vestement. Nos anciens Gaulois n'estoient gueres vestus; ne sont pas[1] les Irlandois nos voisins soubs un ciel si froid. Mais nous le jugeons mieux par nous-mesmes : car tous les endroits de la personne, qu'il nous plaist descouvrir au vent et à l'air, se trouvent propres à le souffrir. S'il y a partie en nous foible, et qui semble devoir craindre la froidure, ce devroit estre l'estomach, où se fait la digestion : nos peres le portoyent descouvert. Les liaisons et emmaillottements des enfants ne sont non plus necessaires : et les meres Lacedemoniennes eslevoient les leurs en toute liberté de mouvements de membres, sans les attacher ne plier. Nostre pleurer est commun à la plus part des autres animaux, et n'en est guere qu'on ne voye se plaindre et gemir long-temps après leur naissance : d'autant que c'est une contenance bien sortable à la foiblesse, en quoy[2] ils se sentent. Quant à l'usage du manger, il est en nous, comme en eux, naturel et sans instruction : Qui fait doubte qu'un enfant arrivé à la force de se nourrir, ne sceust quester sa nourriture? Et la terre en produit, et luy en offre assez pour sa necessité, sans autre culture et artifice : et si non en tout temps, aussi ne fait-elle[3] pas aux bestes, tesmoing les provisions, que nous voyons faire aux fourmis et autres, pour les saisons steriles de l'année. Ces Nations, que nous venons de descouvrir, si abondamment fournies de viande et de breuvage naturel, sans soing et sans façon, nous viennent d'apprendre que le pain n'est pas nostre seule nourriture : et que sans labourage, nostre mere Nature nous avoit munis a planté de tout ce qu'il nous falloit :

[1] Ne le sont pas non plus.
[2] Gr. § 17.
[3] Lex.

Digitized by Google

voire, comme il est vrai-semblable, plus pleinement et plus richement qu'elle ne fait à présent, que nous y avons meslé nostre artifice : le debordement et desreiglement de nostre appetit devançant toutes les inventions que nous cherchons de l'assouvir.

Quant aux *armes*, nous en avons plus de naturelles que la plus part des autres animaux, plus de divers mouvements de membres, et en tirons plus de service naturellement et sans leçon : ceux qui sont conduicts à combattre nuds, on les voit se jetter aux hazards pareils aux nostres. Si quelques bestes nous surpassent en cet advantage, nous en surpassons plusieurs autres. Et l'industrie de fortifier le corps et le couvrir par moyens acquis, nous l'avons par un instinct et precepte naturel. Qu'il soit ainsi, l'elephant aiguise et esmoult ses dents, desquelles il se sert à la guerre : car il en a de particulières pour cet usage, lesquelles il espargne, et ne les employe aucunement à ses autres services. Quand les taureaux vont au combat, ils respandent et jettent la poussiere à l'entour d'eux : les sangliers affinent leurs deffenses, et l'ichneumon, quand il doit venir aux prinses avec le crocodile, munit son corps, l'enduit et le crouste tout à l'entour, de limon bien serré et bien paistry, comme d'une cuirasse. Pourquoy ne dirons-nous qu'il est aussi naturel de nous armer de bois et de fer?

Le vrai courage.

L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là ou gist son vray honneur : la *vaillance* c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage[1] et de l'ame : elle ne consiste pas en valeur de nostre cheval, ny de nos armes, mais en la nostre. Celuy qui tombe obstiné en son courage, qui poúr quelque danger de la mort voisine, ne relasche aucun point de son asseurance, qui regarde encore en rendant l'ame, son ennemy d'une veue ferme et desdaigneuse, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillans sont par fois les plus infortunez.

Aussi y a-t-il des pertes triomphantes à l'envie des victoires.

[1] Lex.

Digitized by Google

Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le Soleil aye onques veu de ses yeux, de Salamine, de Platées, de Micale, de Sicile, n'oserent onques opposer toute leur gloire ensemble, à la gloire de la desconfiture du Roy Leonidas et des siens au pas de Thermopyles. Qui courut jamais d'une plus glorieuse envie, et plus ambitieuse, au gain du combat, que le capitaine Ischolas à la perte? Qui plus ingenieusement et curieusement s'est assuré de son salut, que luy de sa ruine? Il estoit commis à deffendre certain passage du Peloponese, contre les Arcadiens: pour quoy faire, se trouvant du tout[1] incapable, veu la nature du lieu et inégalité des forces; et se resolvant que tout ce qui se presenteroit aux ennemis, auroit de nécessité à y demeurer; d'autre part, estimant indigne et de sa propre vertu et magnanimité, et du nom Lacedemonien, de faillir à sa charge, il prit entre ces deux extremités, un moyen parti, de telle sorte: Les plus jeunes et dispos de sa troupe, il les conserva à la tuition et service de leur Pays, et les y renvoya: et avec ceux desquels le defaut estoit moindre, il delibera de soustenir ce pas; et par leur mort en faire acheter aux ennemys l'entrée la plus chere, qu'il luy seroit possible: comme il advint. Car estant tantôt environné de toutes parts par les Arcadiens, après en avoir faict une grande boucherie, luy et les siens furent touts mis au fil de l'espée. Est-il quelque trophée assigné pour les vainqueurs, qui ne soit mieux deu à ces vaincus? Le vray vaincre a pour son roolle l'estour, non pas le salut: et consiste l'honneur de la vertu, à combattre, non à battre.

Tout ainsi qu'en nos corps ils disent qu'il y a une *assemblée de diverses humeurs*, desquelles celle-la est maistresse, qui commande le plus ordinairement en nous selon nos complexions; aussi en notre ame, bien qu'il y ait divers mouvements qui l'agitent, faut-il qu'il y en ait un à qui le champ demeure. Mais ce n'est pas avec si entier advantage, que pour la volubilité et souplesse de nostre ame, les plus foibles par occasion ne regaignent encores la place, et ne facent une courte charge à leur tour. D'où nous voyons non

[1] Lex.

Digitized by Google

seulement les enfans, qui vont tout naïfvement après la nature, pleurer et rire souvent de mesme chose : mais nul d'entre nous ne se peut vanter, quelque voyage qu'il face à son souhait, qu'encore au départir de sa famille, et de ses amis, il ne se sente frissonner le courage : et si les larmes ne luy en eschappent tout à faict, au moins met-il le pied à l'estrié, d'un visage morne et contristé. Et quelque gentille flamme qui eschauffe le cœur des filles bien nées, encore les despend-on à force du col de leurs meres pour les rendre à leurs espoux.

Ainsi il n'est pas estrange de plaindre celuy-là mort, qu'on ne voudroit aucunement estre envie. Quand je tance avec mon valet, je tance du meilleur courage que j'aye : ce sont vrayes et non feintes imprecations : mais cette fumée passée, qu'il ayt besoing de moy, je luy bien-feray volontiers, je tourne à l'instant le feuillet. Quand je l'appelle un badin [1], un veau, je n'entreprens pas de luy coudre à jamais ces titres : ne pense me desdire, pour le nommer honneste homme tantost après. Nulle qualité nous embrasse purement et universellement. Si ce n'estoit la contenance d'un fol, de parler seul, il n'est jour ny heure à peine, en laquelle on ne m'ouist gronder en moy-mesme, et contre moy; Bren du fat : et si n'entends pas que ce soit ma definition. Qui pour me voir une mine tantost froide, tantost amoureuse envers ma femme, estime que l'un ou l'autre soit feinte, il est un sot. Neron prenant congé de sa mere, qu'il envoyait noyer sentit toutefois l'émotion de cet adieu maternel : et en eust horreur et pitié. On dit que la lumière du soleil n'est pas d'une piece continue : mais qu'il nous élance si dru sans cesse nouveaux rayons les uns sur les autres, que nous n'en pouvons appercevoir l'entredeux. Ainsi eslance nostre ame ses pointes diversement et imperceptiblement.

Artabanus surprint Xerxes son nepveu, et le tança de la mutation soudaine de sa contenance. Il estoit à considerer la grandeur desmesurée de ses forces, au passage de l'Hellespont, pour l'entreprise de la Grece. Il lui prit premierement un tressaillement d'ayse, à voir tant de milliers d'hommes à son service, et le tesmoigna par l'allegresse et feste de son visage : et tout soudain en mesme instant, sa pensée luy suggerant, comme tant de vies

[1] Lex.

Digitized by Google

avoient à defaillir, au plus loing dans un siecle, il refroigna son front, et s'attrista jusques aux larmes.

Nous avons poursuivy avec resolue volonté la vengeance d'une injure, et ressenty un singulier contentement de la victoire ; nous en pleurons pourtant. Ce n'est pas de cela que nous pleurons : il n'y a rien de changé ; mais nostre ame regarde la chose d'un autre œil, et se la represente par un autre visage : car chasque chose a plusieurs biais et plusieurs lustres. La parenté, les anciennes accointances et amitiez, saisissent nostre imagination, et la passionnent pour l'heure, selon leur condition ; mais le contour en est si brusque, qu'il nous eschappe. Et à cette cause, voulants de toute cette suite continuer [1] un corps, nous nous trompons. Quand Timoleon pleure le meurtre qu'il avoit commis d'une si meure et genereuse deliberation, il ne pleure pas la liberté rendue à sa Patrie, il ne pleure pas le Tyran, mais pleure son frere. L'une partie de son devoir est joüée, laissons-luy en jouer l'autre.

PASQUIER.

1529 — 1610.

Francois Ier et le collége de France.

Nous eusmes sur nos ieunes ans un Roy Francois I de ce nom, zelateur des bonnes lettres, lequel le renvia non seulement sur tous ses ancestres, ains en rapporta le laurier. Le malheur du temps avoit voulu qu'ores que l'Université de Paris fust en honneur par dessus toutes les autres de l'Europe, toutesfois on n'y cognoissoit la langue Hébraïque que de nom : Et quant à la Grecque, bien que l'on en fist quelque estat, c'estoit plus par contenance, que d'effect. Car mesmes lors qu'il estoit question de l'expliquer, ceste parole couroit en la bouche de plusieurs ignorans, *Graecum est non legitur* : Et au regard de la Latin (exercice ordi-

[1] Lex. Voulant de ces impressions qui se suivent (se succèdent) former un tout.

Digitized by Google

naire des Regens) c'estoit vn langage goffe et grossier. Ce Roy estoit, comme i'ay dit, naturellement adonné aux lettres, dont dès sa ieunesse (portant le seul tiltre de Duc d'Angoulesme) il auoit fait si belles preuues que le gentil Baltazard de Chastillon en son *Courtizan*, se promettoit de luy, qu'estant Roy il restabliroit les bonnes lettres dedans son Royaume. Esperance dont il ne fut trompé, car quelques annees apres que ce Prince fut arrivé à la couronne, il pourpensa d'eriger vn nouvau college de doctes hommes, par lesquels les langues Grecque, et Latine, ensemble les sciences seroient diuersement enseignees.

Je voy, quelques-vns discourans par aduis de pays sur ceste affaire, attribuer ce nouueau mesnage, les aucuns au docte Guillaume Budé [1] seulement, les autres à Messire Jean du Bellay Cardinal, et Jean Lascary, et que par leur aduis le Roy fut induit à ce faire. Non, il n'eut en cecy autre instigateur que soy-mesme.

Il estoit (comme i'ay dit) naturellement adonné aux lettres, aussi fut-il naturellement de soy-mesme inspiré à ceste noble deuotion. Bien recognoistray-ie que depuis Budé seruit de fidele instrument au public pour l'y maintenir. Et afin que l'on ne pense que ie parle maintenant par cœur, ains par liure, Christophle de Longueil, l'autre Ciceron de son temps, ayant sommé Budé par lettres, de luy mander comme il gouuernoit ses Estudes. Elles sont (luy respondit-il) en friche; J'ay quitté ma maison de Marly qui estoit leur seiour ordinaire, pour m'habituer à la Cour et suitte de mon Roy : Que si ie voulois maintenant reprendre la route de ma maison, l'on diroit que par vne fetardise de moy, ie serois deserteur de mon deuoir enuers ma patrie. Sçavoir pourquoy? Depuis que i'ay eu cet honneur d'haleiner le Roy, il luy est souuent aduenu de declarer publiquement, non par hazard, ains de bon sens et propos deliberé, qu'il vouloit bastir dedans Paris, les villes de Rome, et d'Athenes, pour y planter à bon escient la langue Latine, et la Grecque, et tout d'vne main immortalizer sa memoire dedans la posterité. Voyant ceste belle opinion nee en luy, ie n'ay

[1] Guillaume Budée, Parisien (1467-1540), un des hommes les plus savants dans les langues anciennes et la connaissance de l'antiquité. Son traité *De asse*, sur les anciennes monnaies, fut universellement admiré. François Ier aimait son entretien et recevait ses avis. Il l'honora selon son mérite. Erasme l'appela *le prodige de la France*.

Digitized by Google

depuis doubté en le gouvernant, de la luy ramanteuoir, non vne, ains plusieurs fois, selon que les occasions s'offroient. Chacun se repaist de ceste belle promesse, elle court par la bouche de tous, et chacun par vn vœu et souhait commun me promet la conduite et direction de cet ouurage, se faisant accroire que i'en estois le premier autheur. Au moyen dequoy si maintenant ie m'absentois tant soit peu de la Cour sans le congé de mon Maistre, on m'imputeroit cela à vne faute inexcusable : d'autant qu'il pourroit aduenir que cependant l'ardeur Royale et Diuine du Roy se tiediroit tout à fait. Quoy faisant on diroit que i'auois sous faux gages gaigné la faueur d'vn Prince, lequel ayant de son propre mouuement et instinct embrassé ceste saincte institution, ie me deuois du tout dedier à l'entretenement et augmentation d'icelle. Ce que n'ayant fait, ie tomberois en la malebouche de tous, si tant estoit (ce que ja à Dieu ne plaise) que ce beau projet reüssist à neant.

A tant[1] Budé. Je me suis estudié d'habiller à la Françoise, et rendre, non mot pour mot, ains à ma guise, le sens de ce passage que i'ay extraict de la première du troisiesme liure de ses lettres Latines. Et parce qu'elle porte seulement la date du mois et du iour, non de l'annee, ceste faute est suppleée par vne autre subsequente du mois de décembre 1520, qu'il adressa à Jacques Tusan, depuis Professeur du Roy en la langue Grecque, de laquelle le commencement est tel. Je croy facilement ce que m'escriuez, que la promesse faite par le Roy d'eriger un nouveau college, dont ie vous ay donné aduis par mes lettres, a resueillé en vous, et vos semblables vn desir indicible d'estude. Et combien que depuis on n'en ait rien fait ny parlé, toutesfois ie ne faist aucune doute[2] que ce nouveau project sortira son effect[3] tel que ie souhaiterois, sinon qu'il aduienne quelque desastre generalement à la France, et à moy particulierement, et à ceux qui auec moy ont embrassé ceste affaire.

De ces deux missiues ie recueille, premierement que le Roy fut induit à ceste noble entreprise de son propre instinct, puis entretenu en icelle par Budé et quelques autres Seigneurs ; et fina-

[1] Lex.

[2] Gr. § 7.

[3] *Sortir* n'est verbe actif, souvent joint au régime *effet*, qu'en termes de jurisprudence ; il est ici employé dans un sens plus général, mais par un avocat.

Digitized by Google

lement que ce college n'estoit encore creé en l'annee mil cinq cens vingt. Les coadiuteurs de Budé furent ainsi qu'est la commune voix, Messire Jean du Bellay cardinal, et Jean de Lascary de la famille des derniers Empereurs de Constantinople [1].

La fuitte du connestable de Bourbon, l'expédition en Italie pour le recouvrement du Milannois, la prise du Roy François premier, sa prison en Espagne, ostages de Messieurs ses enfans, allees et venuës pour la negotiation de sa rançon, touf cela, dis-ie, fut cause de mettre en surseance ce beau dessein, iusques à ce que les affaires de France s'estans par vn traicté de paix assez fascheux, aucunement r'affermies de mal en bien, et de bien en mieux, le roy en fin se trouuant deliuré de corps et d'esprit, reuenant à son premier penser, ouurit la porte à ce college, non toutesfois tout d'vn coup, ains selon et à mesure que Budé (sur lequel il se reposoit) trouuoit gens sortables pour luy presenter, sur la nomination duquel ils obtenoient leurs lettres de prouision, chacun aux gages de deux cens escus, valans quarante-cinq sols pour pièce. Son premier dessein n'estoit pour le fait des langues, que de la Grecque et Latine : comme vous voyez par le passage de Budé, toutesfois mettant la main à l'œuure il y adiousta l'Hébraïque.

Au demeurant il n'y eut sous le regne de François premier, qu'vnze places destinées à ce noble et Royal exercice,et la douzieme, erigee à la postulacion et requeste de Charles Cardinal de Lorraine par le Roy Henry second, en faueur de Pierre Ramus, sous le tiltre de Professeur du Roy en l'Oratoire et Philosophie.

La farce de Patelin [2].

Ne vous souuient-il point de la response que fit Virgile à ceux qui luy improperoient l'estude qu'il employoit en la lecture d'En-

[1] A la prise de Constantinople par les Turcs en 1433, Jean Lascaris, comme d'autres savants grecs, chercha un asile en Italie et le trouva dans la maison de Laurent de Médicis, à Florence. Il devint son bibliothécaire, et fut ensuite, en la même qualité, appelé à Paris par Louis XII. La bibliothèque impériale possède des manuscrits grecs qu'elle doit aux soins de Lascaris.

[2] Comédie en vers du XV^me^ siècle, regardée avec raison comme un chef-d'œuvre de gaité comique. Elle a été imprimée plusieurs fois. M. Génin en a donné une nouvelle édition en 1854. Au commencement du XVIII^me^ siècle Brueys a adapté l'*avocat Pathelin* à la scène moderne.

Digitized by Google

nius, quand il leur dit, que en ce faisant, il auoit appris de tirer l'or d'vn fumier? Le semblable m'est aduenu n'agueres aux champs ou estant destitué de la compagnie, ie trouuai sans y penser, la Farce de Maistre Pierre Patelin, que ie leu et releu auec tel contentement, que i'oppose maintenant cest eschantillon à toutes les comedies Grecques, Latines et Italiennes. L'autheur introduit Patelin aduocat, maistre passé en tromperie, vne Guillemette sa femme qui le seconde en ce mestier, vn Guillaume Drapier, vray badaut, ie dirois volontiers de Paris, mais ie ferois tort à moy mesme, vn Aignelet Berger lequel discourant son fait en lourdois, et prenant langue de Patelin, se faict aussi grand Maistre que luy. Patelin se voulant habiller de neuf, aux despens du Drapier, complotte avec sa femme de[1] ce qu'il auoit à faire. De ce pas il va à la foire, où feignant de ne recognoistre bonnement la boutique du bon Guillaume, apres s'en estre asseuré, il s'abouche auecques luy, raconte l'amitié qu'il auoit porté à feu son pere, les aduis qui estoient en luy, ayant dès son viuant predit tous les malheurs depuis aduenus par la France, et tout d'vne suitte luy represente sa posture, ses mœurs, sa manière de viure, en fin que Guillaume luy ressembloit en tout, de face et de façons. Et ainsi l'endormant sur le narré de ceste belle histoire, il iette l'œil sur ses draps, les considère, les manie, nouuelle enuie luy prend d'en achepter, encores que venant à la foire il n'y eust aucunement pourpensé, commence de les marchander. Guillaume luy loüe hautement sa marchandise, les leines estans grandement encheries depuis peu de temps, demande vingt-quatre sols de l'aulne. Patelin luy en offre vingt : Guillaume est marchand en vn mot, et ne veut rien rabattre du prix. A quoy Patelin condescend, et en leue six aulnes tant pour luy que sa femme : revenans à neuf francs, qui disoient six escus. Il est question de payer, mais il n'a argent sur soy, dont il est bien aise : car il veut renoüer avec luy l'ancienne amitié qu'il portoit à son pere. Le semond de venir manger d'vne oye qui estoit à la broche, et qu'il le payeroit. Combien qu'il poisast au marchand de n'estre payé sur le champ, comme estant d'vne nature défiante, si est-ce que vaincu des importunitez de Patelin, il est contrainct de s'y accorder. Patelin emporte son drap, lequel

[1] Gr. § 72.

Digitized by Google

à l'issuë de là, parlant à part soy, dit que Guillaume luy auoit vendu ce drap à son mot[1], mais qu'il le payeroit au sien : et en cela il ne fut menteur. Car estant de retour en sa maison, sa femme bien estonnée, luy demande en quelle monnoye il entendoit le payer, veu qu'il n'y auoit croix ny pille chez eux. Il lui respond que ce seroit en vne maladie, et que d'eslors il s'alloit aliter, afin que le marchand venant, Guillemette le payast de pleurs et larmes. Ce qui fut faict. Le bon Guillaume ne demeura pas long-temps sans s'acheminer chez Patelin; se promettant de faire vn bon repas autant que d'estre payé.

Ils ne verront Soleil ny Lune,
Les escus qu'il me baillera.

Disoit ce pauvre idiot : en quoy aussi il dit verité. En ceste opinion il arrive gay et gaillard en la maison de Patelin : où pensant estre accueilly d'vne mesme chere, il y trouue vne pauure femme infiniment esploree de la longue maladie de son mary : Plus il hausse sa voix, plus elle le prie de vouloir parler bas, pour ne rompre la teste au malade, et le supplie à ioinctes mains de le laisser en recoy.

Qui me payast (replique l'autre) *ie m'en allasse*. Ce temps pendant Patelin vient aux entremets, qui dit mille mots de resuerie. Je vous prie d'imaginer combien plaisant est ce contraste. Car pour dire la verité il m'est du tout impossible de le vous representer au naïf. Tant y a qu'après vne longue contestation le Marchand est contrainct de s'en retourner en sa boutique : Bien empesché lequel des deux auoit resué, ou luy, ou bien Patelin. Retourné qu'il est, il trouue que ce n'estoit resuerie de son costé, et qu'il y auoit six aulnes de tare en sa piece de drap. Au moyen de quoy il reprend sa premiere voye chez Patelin, lequel se doutant du retour, n'auoit encore desemparé son lit. Là c'est à beau jeu beau retour, chacun ioue son personnage à qui mieux mieux, mesme Patelin pousse de sa reste. Car en ses resueries il parle cinq ou six sortes de langages, Limosin, Picard, Normand, Breton, Lorrain : Et sur chaque langage Guillemette fait des commentaires si à propos pour monstrer que son mary estoit sur le

[1] Lex.

Digitized by Google

poinct de rendre l'ame à Dieu, que non seulement le Drapier s'en depart, mais à son partement svpplie Guillemette de l'excuser, se faisant accroire que ç'avoit esté quelque Diable transformé en homme qui auoit enleué son drap. Et deslors tourna toute sa colere contre son berger Aignelet, qu'il auoit faict adiourner, afin de luy rendre la valeur de quelques bestes à laine par luy tuees, faignant qu'elles estoient mortes de la clauellee. Ne se promettant rien moins que de luy faire seruir d'exemple en Justice. Le iour de l'assignation, Aignelet se presente à son Maistre, et auec vne harangue digne d'vn Berger, luy racompte comme il auoit esté à sa requeste, le priant de le vouloir licentier, et renuoyer en sa maison. A quoy son Maistre ne voulant entendre, il se resoult de prendre Patelin pour son conseil. Lequel après auoir entendu tout le faict où il n'y auoit que tenir pour luy, est d'aduis, que comme s'il fust insensé, quand il seroit deuant le Juge, il ne respondist qu'vn *Bee* à tout ce qui luy seroit demandé, qui estoit le vray langage de ses moutons. Et que ioüant ainsi son personnage, Patelin luy seruiroit de truchement, pour suppleer le deffaut de sa parole. Le Berger meschant, comme est ordinairement telle engeance de gens, trouue cet expedient très-bon et qu'il n'y faudra[1] d'vn seul point. Sur cela Patelin stipule vne et deux fois d'estre bien payé de luy au retour des plaids, quand il auroit gaigné sa cause: et le Berger aussi luy respond vne fois et deux qu'il le payeroit à son mot[2], comme il fit. La cause est audiancee: Là se trouuent les deux parties, et mesmement Patelin qui tenoit sa teste appuyée sur ses deux coudes, pour n'estre si tost apperceu du Drapier. Lequel auparauant que de l'auoir enuisagé, propose articulement sa demande, mais soudain qu'il eut ietté l'œil sur luy, il perdit esprit et contenance tout ensemble, meslant par ses discours, son drap auecques ses moutons. Et Dieu sçait comme Patelin en sceut faire son profit pour monstrer qu'il auoit le cerueau troublé. D'vn autre costé le Berger n'ayant autre mot dans la bouche qu'vn *Bee*, Monsieur le Juge se trouue bien empesché. Mesmement qu'il n'estoit question que de moutons en la cause, neantmoins le Drapier y entremesloit son drap, *et luy enioint de reuenir à ses moutons*. En fin voyant qu'il n'y auoit

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

rime ny raison, d'vne part et d'autre, il renuoye le deffendeur absous des fins et conclusions contre luy prises par le demandeur. Il est maintenant question de contenter Patelin, qui commence de gouuerner le Berger. Luy applaudit et congratule du bon succez de sa cause, qu'il ne restoit plus que de le payer, le somme et interpelle de luy tenir parole : mais à toutes ses sommations, le Berger le paye seulement d'vn *Bee*. Et à vray dire, il luy tint en cecy sa promesse. Car il auoit promis de payer Patelin à son mot, qui estoit celui de *Bee*. Ce grand personnage se voyant ainsi escorné par son client, vient des prières aux menaces : mais pour cela il n'aduance de rien son faict, n'estant payé en autre monnoye que d'vn *Bee*.

Que Bee (dit Patelin) l'on me puisse pendre,
Si ie ne feray venir
Vn Sergent, mesauenir
Luy puisse s'il ne t'emprisonne.

A quoy le Berger luy respond :

S'il me trouve ie luy pardonne.

Et en ce vers est la closture de la farce : dont on peut dire pour fin de compte qu'à trompeur, trompeur et demy.

BRANTOME.

1527 — 1613.

Jean-Jacques Trivulce.

Le seigneur Jean-Jacques Trivulce fut un grand capitaine italien, toutesfois très bon François, et qui fit de très grandes monstres d'armes pour le service de la France, mais pourtant mal reconnu du Roy François premier, qui ayant conceu quelque leger soubçon contre luy, par la suscitation de Monsieur de Lautrec qui luy porta de l'envie et le desfavorisa fort de ses bonnes graces ; de telle façon que le dit Roy estant un jour à Chartres, et par un matin retournant de la messe, s'estant fait porter le dit Jean-Jac-

Digitized by Google

ques dans une chaire (parce qu'il estoit fort boiteux, gouteux, et âgé de quatre-vingts ans, comme aussi fort cassé des grandes courvées de guerre qu'il avoit fait et souffert en sa vie) ainsi que le Roy vint à passer sans faire semblant de l'avoir veu, le dit Jean-Jacques s'escriant, luy dit: Sire, ah Sire, au moins un mot d'audience! Le Roy tournant la teste de l'autre costé, ne le voulut ouïr: dont ce bon homme conceut un si grand despit, que de là il s'alla jetter dans le lit, et n'en releva jamais jusques à ce qu'il fut mort. Et comme durant sa maladie on en dit la cause au Roy, touché en sa conscience, il l'envoya visiter: mais pour toute response il dit: Helas il n'est plus temps; le desdain duquel il a usé envers moy, et mon despit, ont dejà fait leur opesration en moy; je suis mort. Le Roy en fut puis après fort marry, et s'excusa fort de ne l'avoir bien reconnu en ses services notables qu'il avoit fait aux Roys Charles VIII, Louis XII et à luy mesme. Monsieur de Lautrec fut cause de sa desfaveur, comme j'ay dit, par le moyen de Madame de Chasteau-Briand, sa sœur, que le roy aymoit. Aussi quelque temps après, Dieu permit qu'il eust sa venuë, après qu'il eut perdu l'Estat de Milan; et tout ainsi que le Roy ne fit cas du dit Jean-Jacques, et le desdaigna tant de ne vouloir parler à luy, de mesme le roy en usa envers M. de Lautrec; car voulant faire ses excuses de la perte de Milan, sa Majesté ne le voulut voir ny ouïr que par seconde personne au commencement, et puis après il parla à lui tellement quellement. Ainsi ces deux personnes furent traitées de mesme façon, selon la volonté de Dieu: mais à l'un le despit luy transperça le cœur, dont il mourut; et l'autre le traisna quelque temps après, non sans en porter longuement le despit et le desdain en l'ame; car ces deux sujets sont deux maux certes incurables à un homme genereux.

Ce brave Capitaine donc, le Seigneur Jacques, mourut ainsi; on dit de luy que lorsqu'il voulut mourir, il avait ouï dire à quelques Philosophes, que les Diables haïssoient fort les espées, et en avoient grande frayeur, et s'enfuyoient quand ils les voyoient blanches en l'air et flamboyer. Tel fut l'advis de la Sibille quand elle mena Eneas aux enfers, et qu'elle le vit à l'entrée de la porte avoir peur de Messieurs les Diables. Non, non, dit-elle n'ayes point de peur, tire seulement ton espée, *vaginaque crepe ferrum*. Aussi ledit Seigneur Jean-Jacques, fondé sur telle opinion, lors

Digitized by Google

qu'il voulut mourir il se fit mettre son espée sur le lit toute nuë auprès de luy, et tant qu'il put il la tint au lieu de la croix, laquelle luy servoit d'autant; et aussi afin que cependant qu'elle renvoyeroit les Diables, luy voyans ainsi en la main, et ayans peur, ils ne s'approchassent de luy pour luy enlever et emporter son ame avec eux; et par ainsi que ne s'osans approcher de luy, elle eust loisir de s'eschapper et passer par la porte de derrière, et s'envoler viste en Paradis. L'invention et la ruse n'en eust pas esté mauvaise, s'il eust pu tromper de cette façon Messieurs les Diables, qui se meslent de tromper les pauvres humains. Voilà donc ce grand Capitaine mort, ayant ordonné que son corps fust porté à ensevelir à Milan; ce qui fut fait: et fort honorablement sur sa sepulture fut mis: *Hic quiescit qui nunquam quievit.* Icy repose celui qui ne reposa jamais. Monsieur de Montluc après sa mort, et sur son exemple, a pris cette devise, ainsi que l'on voit dans son livre.

L'occasion principale qui esmeut le Roy à disgracier le dit Jean-Jacques, fut qu'il s'estoit fait recevoir Bourgeois des Cantons des Suisses. Que pouvoit-il moins faire, qu'[1] ayant perdu la bonne grace et l'appuy de la France? Il falloit qu'il en cherchast ailleurs. Mais le Roy le connoissant homme prompt, remuant, et de peu de repos, il craignoit qu'il ne fist quelque mauvais remuement avec ses gens prompts et legers, de ce temps là, contre luy et sa Duché de Milan, voire au cœur de la France. S'il se doutoit de cela il avoit occasion de se defier de luy.

Le Roy Louis XII n'en eut pas telle defiance, quand il luy donna le gouvernement absolu de sa dite Duché. Et quand on luy remonstra qu'il faisoit une faute de donner une telle charge à un homme estranger, et qui estoit de la patrie mesme, sur une nouvelle conqueste; il respondit qu'il se sentoit si asseuré de sa fidelité et preud'hommie qu'il avoit desjà si bien manifestée au Roy Charles VIII qu'il croyoit fort bien qu'il ne luy feroit pas des faux bonds: et quand bien il l'entreprendroit, il se tenoit assez courageux et puissant pour luy rompre la teste, et au Duc de Milan, s'il se conferoit avec luy. Davantage, le naturel de ce Roy estoit fort enclin à l'aimer, et il avoit grand credit auprès de

[1] L'emploi de ce *que* ne peut guère se justifier.

Digitized by Google

Sa Majesté, jusques là que le Roy le fit son Compere, ayant tenu sur les fonts sa seconde fille, Madame Renée de France, depuis Duchesse de Ferrare; ce qui luy fut un tel honneur, qu'un des plus grands Princes de la Chrestienté s'en fust fort contenté et fort glorifié. Voilà enfin ce grand Capitaine, après plusieurs beaux exploits faits de sa main et de sa cervelle, mort en l'âge de quatre-vingts ans.

Philippe II, roi d'Espagne.

Après avoir parlé du pere, qui est l'empereur Charles V, il faut parler à présent du fils, qui est ce grand Roy d'Espagne Dom Philippe, Roy tres-catholique; lequel encore qu'il n'aye mis le pied tant de fois à l'estrier et paru à la campagne, ny monté sur mer comme l'Empereur Charles son père, si est-il un grand Roy et un grand Capitaine: puisque plusieurs Roys et Capitaines ont esté autant louës et estimez, d'avoir fait de belles conquestes, et mené de grandes guerres, aussi bien assis en la chaire de leurs Conseils, comme en leurs selles d'armes. Sans m'amuser à l'allegation de plusieurs exemples, je n'allegue que celuy de nostre Roy Charles cinquiesme, lequel eut le surnom de Sage, et duquel le Roy d'Angleterre se plaignoit, qu'il luy faisoit une guerre si importune sans bouger de son cabinet.

Quand un grand Roy ou grand Prince a passé les premiers feux de sa jeunesse à la guerre, ce n'est pas le meilleur ny pour luy, ny pour tous ceux de son Royaume, qu'il fasse tousjours la guerre en personne: les raisons là-dessus s'y peuvent apporter belles: et aussi que c'est trop se faire esclave de Mars, et non pair et compagnon à luy. Davantage il y a difference, et y en doit avoir, entre les Roy et nous autres Gentilshommes, qui vivons de la guerre!

Au surplus, quand un Roy fait tant du hazardeux et du Cheval leger, il n'est pas possible qu'il ne luy arrive une fois en sa vie quelque faute, ou disgrace de fuite, ou d'autre erreur, de laquelle s'il est une fois taché tant soit peu, il ne s'en peut jamais bien laver. En tels mots, quand on dit, il a fallu que le Roy se retire plus viste que le pas, ou bien il est fuy à bon escient, quand ce ne seroit que cent pas, il ne s'en sçauroit jamais nettoyer, sonnant ce mot si mal à la bouche. Voilà pourquoy les Roys doivent mesna-

Digitized by Google

ger leurs hazards et leurs vies, à la mode que font aucuns avares leurs tresors, lesquels ils espargnent en choses petites et basses, et les despendent en choses nobles et de consequence, quand il en est question. De mesmes les Roys doivent faire de leurs vies, ne les adventurer à toutes heures et occasions legeres, mais à d'autres belles et très-grandes : afin que si le malheur veut qu'ils y meurent, on dise d'eux qu'ils sont morts en une belle bataille, ou en une honorable rencontre, ou en un signalé combat, bravement et vaillamment, les armes au poing, toutes teintes de sang, comme plusieurs grands Empereurs et Roys ont fait, dont le nombre est infiny.

S'il faut qu'ils se retirent, que ce soit en valeureuse et honorable relique de bataille, comme fit ce brave Philippes de Valois après la bataille de Crecy : qui après avoir combattu tout ce qui se pouvoit, jusques à la soirée, fut obligé par les tenebres de se retirer au giste en un Chasteau et une petite Ville, où le Gouverneur luy ayant demandé son nom de la muraille, il respondit que c'estoit la fortune restée de la bataille perdue. S'il faut qu'ils soyent pris, que ce soit à la mode du Roy Jean devant Poitiers, et du Roy François devant Pavie, les quels plus tost que fuir avec plusieurs autres, furent pris, n'en pouvant plus, et tout las du combat : ou bien du tout sortir bravement victorieux, ainsi que fit nostre grand Roy Henry IV à la bataille de Coutras et à celle d'Yvry : et comme avant luy avoient fait ses deux illustres predecesseurs, les Roys Charles VIII et Louis XII aux batailles de Fornoüe et d'Agnadet.

Ainsi les Roys qui sont esclairez de toutes parts, doivent mesnager leurs vies et leurs honneurs; car ils sont tant veus, que s'ils bronchent tant soit peu, ils sont remarquez de tous costez. Si ne sçauroit-on reprocher au Roy d'Espagne, qu'il n'aye grandement aymé la guerre de son vray naturel : car dès lors que l'Empereur son pere luy eut mis tout son Estat entre ses mains, il nous alla de premier coup dresser de grosses armées, et nous les jetta si bien sur les bras, qu'il nous fit donner la bataille de Saint-Quentin, qu'il gagna sur nous, avec grosse perte de beaucoup de gens de bien et Seigneurs. Au partir de là il alla en personne assieger la ville de Saint-Quentin, la battre furieusement, et la prendre d'assaut, gardée aussi-bien de feu Monsieur l'Admiral de Chas-

Digitized by Google

tillon, que place de ce temps-là, qui ait esté prise. Et puis il prit Ham et le Chastelet, et s'en contentant, il ne voulut passer plus outre ny venir à Paris, comme beaucoup le presumoient et en avoient la crainte.

AMYOT.

1513—1593.

Ambition et intelligence de Thémistocle.

Themistocle estoit le plus ambitieux homme du monde : car dès qu'il estoit encore jeune et peu cognu, il pria à grande instance un excellent joueur de cithre, qui pour lors avoit le bruit à Athenes, nommé *Epicles*, natif de Hermionne, qu'il vinst exercer et monstrer son art en sa maison, à fin que beaucoup de gens qui auroient envie de l'ouïr, demandassent son logis, et vinsent chez luy. Mais estant une année allé à la feste et assemblée des jeux olympiques, il y voulut tenir maison ouverte à tous venans, avoir des tentes richement parées, et toute autre magnificence de train et d'equippage, à l'envy de Cimon. Cela despleut aux Grecs, lesquelz estimerent que ceste despense estoit chose bien seante, et qui se devoit permettre à Cimon, à cause qu'il estoit jeune et de grande maison : mais à luy qui estoit homme neuf, et qui sembloit faire le grand plus que ses biens et ses facultez ne portoient, et plus qu'il ne luy appartenoit, cela non seulement ne fut point loué, ains fut estimé vaine gloire et presumption. Une autre fois il feit les frais d'une tragédie qui fut jouée publiquement, et en ayant gaigné le prix, estant desja l'honneur de vaincre en telz jeux fort envié et chaudement poursuivy à Athenes, il feit peindre ceste sienne victoire en un tableau, qu'il dedia et feit attacher en un temple avec une telle inscription : « Themistocles Phrearien faisoit les frais, Phrynicus l'avoit composée, Adimantus estoit prevost. »

Ce neantmoins il estoit aggreable au commun peuple, en partie, pour ce qu'il saluoit chasque citoyen par son propre nom, sans que

Digitized by Google

personne luy aidast à les nommer, et en partie aussi, pour ce qu'il se monstroit juge droitturier ès affaires des particuliers, comme il respondit un jour au poëte Simonides natif de Chio, qui le requerroit de quelque chose, laquelle n'estoit pas raisonnable, lorsqu'il estoit gouverneur de la ville : « Tu ne serois pas bon poëte, si tu chantois contre les regles de la musique ; ny moy bon Gouverneur de ville, si je faisois aucune chose contre les loix civiles. » Une autre fois, se moquant du mesme Simonides, il luy dit, « qu'il n'avoit point d'entendement de mesdire des Corinthiens, veu qu'ilz estoient seigneurs d'une si grosse et si puissante cité, et de se faire portraire au vif, attendu qu'il estoit si laid. »

Mais estant venu en credit, et ayant acquis la bonne grace du commun peuple, il embrouilla tellement Aristides, qu'à la fin il le feit chasser et bannir de la ville d'Athenes pour cinq ans [1]. Et comme ja le roy de Perse fust en chemin pour venir faire la guerre aux Grecs, et les Atheniens commenceassent à deliberer qu'ilz eliroient pour capitaine, lon dit que tous les autres qui avoient accoustumé de s'entremetre des affaires, craignans le danger se tirerent lors en arriere, et qu'il n'y eut qu'un orateur nommez *Epicydes* filz de Euphemides, homme eloquent, mais lasche de cueur et subject à l'argent, qui se presentast à demander ceste charge, et y avoit apparence qu'il l'obtiendroit. Par quoy Themistocles ayant peur que tout ne se perdist, si la conduite de ceste guerre venoit à tumber entre les mains d'un tel personnage, achepta à deniers comptans, l'ambition d'Epicydes, pour le faire deporter de la poursuite.

On loue aussi grandement ce qu'il feit, touchant le truchement qui vint avec les ambassadeurs du roy, pour demander l'eau et la terre, c'est-à-dire, entiere recognoissance et obeïssance, aux Grecs : car il le feit saisir au corps et punir de mort, par decret public, pour avoir ozé employer la langue grecque aux commandemens des Barbares. Ce fut aussi une belle chose, qu'à son instance Arthmius natif de Zelée, fut noté d'infamie luy, ses enfans et toute sa postérité, à cause qu'il avoit apporté de l'or du roy de Perse, pour en gaigner et corrompre des hommes en la Grèce : mais le plus grand et le plus louable acte qu'il feit en cest en-

[1] C'est une faute d'Amyot. Le ban d'ostracisme était de dix ans. Voyez Amyot lui-même dans la vie d'Aristide, chap. XVII.

Digitized by Google

droit, fut, qu'il appaisa et pacifia toutes les guerres que les Grecs avoient entre eulx, persuadant aux villes, de remettre leurs inimitiez jusques après la guerre, en quoy l'on dit que Chileus Arcadien luy aida plus que nul autre.

Les Athéniens en mer. Combat de Salamine.

Estant venue la nouvelle de ce qui avoit esté fait au pas des Thermopyles, comme le roy Leonidas y estoit mort, et comme Xerxes avoit gaigné celle entrée de la Grece par terre, adonc se retira l'armée de mer plus au dedans de la Grece, estant les Atheniens en cette retraitte rengez à la queuë tous les derniers, comme ceulx qui avoient le cueur elevé pour la gloire des vaillances qu'ilz avoient desjà faittes. Et Themistocles passant au long des lieux, où il falloit necessairement que les ennemis abordassent et se retirassent à l'abry, engrava en grandes et grosses lettres sur des pierres, qu'il trouvoit par cas d'adventure [1], ou qu'il faisoit expressement apporter aux endroits, où il y avoit bon abry pour les vaisseaux, ou commodité de prendre eau, des paroles addressantes [2] aux Ioniens, par lesquelles il leur remonstroit qu'ilz se devoient tourner devers eulx, qui estoient leurs ancestres et fondateurs, et qui combatoient pour leur propre liberté, ou à tout le moins mettre quelque trouble, et faire du pis qu'ilz pourroient en l'armée des Barbares, quand on viendroit à combattre, car il esperoit que cela feroit tourner les Ioniens de leur costé, ou pour le moins mettroit les Barbares en quelques defiances d'eulx.

Au reste Xerxes estant entré par le hault de la province Dorique dedans le païs de la Phocide, bruslant et destruisant les villes des Phociens, les autres Grecs ne feirent aucun devoir de les aller secourir, combien que les Atheniens le requissent de vouloir aller au devant des Barbares, jusques à la coste d'Artemisium : mais personne ne leur prestoit l'oreille, ains vouloient tous que lon se retirast au Peloponese, et que l'on assamblast toutes les forces de la Grece au dedans de l'encoleure d'iceluy, en la fortiflant d'une

[1] Lex.
[2] Gr. § 91.

Digitized by Google

bonne muraille qui prist depuis une mer jusques à l'autre : de quoy les Atheniens furent bien mal contens, et aussi fort descouragez et desplaisans de se voir ainsi laissez et abandonnez par les autres Grecs : car de combatre tous seulz contre tant de milliers d'ennemis, il n'y fallait pas penser, et ne leur restoit plus d'autre expedient, que de quitter leur ville et s'embarquer sur leurs vaisseaux : ce que le peuple entendoit fort mal voluntiers, faisant son compte qu'il ne se falloit plus soucier, ny de vaincre, ny de se sauver, quand ilz auroient abondonné les temples de leurs dieux, et les sepultures de leurs parents.

Par quoy Themistocles voyant qu'il ne pouvoit par raisons ny suasions humaines conduire le peuple à son opinion, dressa une fainte comme lon fait quelquefois ès jeux des tragedies, et commencea à batre les Atheniens de signes celestes, d'oracles et de responses des dieux : car il se servit pour signe et presage celeste de l'occasion du dragon de Minerve, qui de bonne adventure environ ces jours là ne comparut point, comme il avoit accoustumé, au temple, et trouvoient les prebstres les oblations que lon luy portoit par chascun jour toutes entieres, sans que lon y eust aucunement touché. Au moyen de quoy ayans esté embouchez par Themistocles, ilz semerent un bruit parmy le peuple que la deesse tutrice de la ville l'avoit abandonnée, en leur monstrant le chemin de la mer : et d'un austre costé il les gaigna aussi par le moyen de la prophetie, qui leur commandoit de se sauver en des murailles de bois, disant que les murailles de bois ne signifioient autre chose que les navires : et que pour ceste cause Apollo en son oracle appeloit *Salamine divine*, non point miserable ny malheureuse, pour ce qu'elle devoit donner le nom à une très heureuse victoire que les Grecs y devoient gaigner. Ainsi ayant son advis esté receu, il meit en avant ce decret, que lon deposast la ville d'Athenes en la sauvegarde de Pallas, qui estoit dame et tutrice du païs, et que tous ceulx qui estoient en aage de porter armes montassent sur les galeres : au demourant, que chascun advisast de retirer quelque part en lieu de seureté sa femme, ses enfants et ses esclaves, le mieulx qu'il pourroit.

Ce decret ayant esté passé et authorité par le peuple, la pluspart transporta ses peres et meres vieux, les femmes et les petits enfans en la ville de Troezene, où les Troezeniens les receurent

Digitized by Google

fort honestement et humainement : car ilz ordonnerent qu'ilz seroient nourris aux despens du public, en leur donnant deux oboles[1] de leur monnoie par chascun jour, qui sont environ quatorze deniers pour teste, et permettant aux jeunes enfans de prendre des fruicts partout où ilz en trouveroient : et d'avantage entretenant des maistres d'escole aux despens de leur chose publique pour leur enseigner les lettres.

Quand ce vint au departir, que toute la ville d'Athenes fut montée en mer, cela faisoit d'un costé pitié à veoir, et d'un autre costé apportoit grandes bahissement à ceulx, qui consideroient la hardiesse et le bon cueur de ces hommes-là, qui envoyoient devant leurs peres et meres ailleurs, et eulx sans fleschir pour les larmes, cris et embrassements de leurs femmes et enfans au departir, passoient courageusement en l'isle de Salamine : Mais oultre cela, il y avoit beaucoup de vieux citoyens que lon estoit contrainct de laisser là, pour ce que lon ne les pouvoit transporter à cause de leur vieillesse, ce qui faisoit grande compassion : et si y avoit ne sçay quoy de pitoyable qui attendrissoit les cueurs, quand on voyoit les bestes domestiques et privées, qui couroient çà et là avec hurlemens et signifiance de regret après leurs maistres et ceulx qui les avoient nourries, ainsi comme ilz s'embarquoient : entre lesquelles bestes on compte du chien de Xantippus pere de Pericles, que ne pouvant supporter le regret d'estre laissé de son maistre, il se jetta dedans la mer après luy, et nageant au long de la galere où il estoit, passa jusques en l'isle de Salamine, là où si tost qu'il fust arrivé, l'aleine luy faillit, et mourut soudainement. Lon dit que le lieu que l'on appelle encore aujourd'huy *la sepulture du chien*, est l'endroit où il fut enterré.

Ce sont aussi grands actes de Themistocles, que voyant les Atheniens regretter l'absence d'Aristides, et craindre que par un despit il ne se tournast du costé des Barbares, et en ce faisant ne fust cause de ruiner les affaires de la Grece, pour ce qu'il avoit esté par les menées de Themistocles avant la guerre banny pour cinq ans[2], il meit en avant un decret que tous ceulx qui auroient esté bannis à temps, peussent retourner pour faire, dire et conseiller avec leurs concitoyens, ce qu'ilz estimeroient estre le meil-

[1] Environ 27 centimes.

[2] C'est une faute d'Amyot, comme on l'a déjà marqué. Le ban d'ostracisme était de dix ans.

Digitized by Google

leur pour le salut de la Grece. Et estant Eurybiades capitaine general de toute l'armée de mer des Grecs pour la dignité de la ville de Sparte, mais au demourant homme à qui le cueur failloit au besoing, voulant à toute force partir de là, et se retirer dedans le gouffre[1] du Peloponeze, là où toute l'armée de terre des Peloponesiens estoit assemblée, Themistocles y contredit et resista fort et ferme : et fut lors qu'il fait certaines responses notables, qui ont bien esté recueillies et notées depuis. Car comme Eurybiades luy dist un jour, « Themistocles, ès jeux de prix ceulx qui se levent avant qu'il en soit temps, sont souffletez : » — « Il est vray, luy respondit Themistocles : mais aussi ceulx qui demeurent les derniers, ne sont jamais couronnez. » Une autre fois Eurybiades haussa le baston qu'il tenoit en sa main, comme s'il l'en eust voulu frapper : et il luy dit : « Frappe si tu veux, pourveu que tu escoutes : » Eurybiades adonc s'esmerveillant de veoir en luy une si grande facilité, et si grande patience, luy permeit de dire tout ce qu'il voulut : et ja commençoit Themistocles à le ramener à la raison, mais il se trouva là quelcun qui luy dit : « Il siet mal à un homme qui n'a plus de ville ny de maison, de prescher ceulx qui en ont, de les abandonner. » Themistocles tournant sa parole à luy, repliqua : « Nous avons, dit-il, lasche et meschant homme que tu es, volontairement abandonné des maisons et des murailles, ne voulans pas nous soubmettre au joug de servitude pour crainte de perdre des choses qui n'ont point d'ame ny de vie : et neantmoins nostre ville ne laisse pas d'estre la plus grande de toute la Grece, car c'est une flotte de deux cents galeres toutes prestes à combatre, qui sont ici venues pour vous sauver si vous voulez : mais si vous vous en allez, en nous abandonnant pour la deuxieme fois, vous orrez[2] dire, avant qu'il passe beaucoup de temps, que les Atheniens auront une autre ville franche, et possederont autant de terres et d'aussi bonnes comme celles qu'ilz auront icy perdues. » Ces paroles feirent incontinent penser à Eurybiades et craindre que les Atheniens ne s'en voulussent aller, et les abandonner.

Quand la flotte des vaisseaux ennemis fut arrivée en la coste de l'Attique à l'endroit du port Phalerique, où elle couvroit tous les

[1] Vers l'isthme.
[2] Gr. § 26.

Digitized by Google

rivages d'alenviron, tant que la veuë se pouvoit estendre, et que le roy Xerces luy mesmes en personne avec son armée de terre se fut aussi venu camper le long de la marine, de sorte que l'on voyait toute sa puissance, tant de mer, que de terre ensemble : Alors toutes les belles raisons et remonstrances de Themistocles s'escoulerent hors de la memoire des Grecs, et regarderent de rechef les Peloponesiens, comme ilz se pourroient retirer au gouffre du Peloponese, en se courouceant quand on leur cuidoit parler d'autre chose. Brief, il fut arresté que l'on feroit voile la nuict ensuivant, et commandé aux pilotes qu'ilz teinsent leur cas tout prest pour partir.

Quoy voyant Themistocles, et estant fort marri que les Grecs s'escartassent ainsi les uns des autres, en se retirant chascun en sa ville, et abandonnant l'avantage que leur donnoit la nature du lieu, et le destroit du bras de mer, où ilz se trouvoient ensemble, pensa en soy mesme comment il y pourroit remedier : si s'advisa de la menée d'un Sicinnus, lequel estoit Persien de nature, et ayant esté autrefois pris à la guerre aimoit Themistocles, de maniere qu'il estoit gouverneur de ses enfans. Il l'envoya secrettement devers le roy de Perse, luy donner à entendre, que Themistocles capitaine general des Atheniens, ayant bonne envie de devenir son serviteur, l'advertissoit de bonne heure, que les Grecs s'en vouloient fouir, et luy conseilloit de ne les laisser point eschapper, ains les faire charger à bon escient, pendant qu'ilz estoient en trouble et en effroy, esloignez de leur armée de terre, à fin de desfaire à un coup toute leur puissance de mer.

Xerxes estimant que cest advertissement vinst d'homme qui desirast la prosperité de ses affaires, le receut à grande joye, et incontinent feit sçavoir à ses capitaines de marine, qu'ilz embarquassent leurs gens sur leurs autres vaisseaux tout à loisir : mais que promptement ilz en depeschassent deux cents pour aller par derriere clore l'issue du destroit, et enceindre les isles tout à l'environ, à fin qu'il ne se sauvast pas un tout seul des ennemis, ce qui fut faict. Et adonc Aristides filz de Lysimachus, s'en estant apperceu le premier, s'en alla au logis de Themistocles, encore qu'il luy fut ennemy[1], à cause que par ses menées il avoit esté banny

[1] Gr. § 54.

Digitized by Google

pour cinq ans, comme nous avons dit paravant : et l'ayant fait sortir dehors, luy compta comment ilz estoient environnez. Themistocles qui d'ailleurs cognoissoit assez la bonté du personnage, et estoit bien aise de ce que lors il l'estoit venu trouver jusques dedans sa tente, luy declara la menée qu'il avoit ourdie par l'entremise de Sicinnus, le priant de luy aider à retenir les Grecs, et à procurer avec luy, attendu que sa parole estoit de plus grande authorité envers eulx, que l'on combatist dedans le detroit de Salamine. Aristides louant son bon sens, alla devers les autres capitaines des galeres les prescher et inviter à vouloir combatre : toutefois encore ne croyoit on point du tout ce qu'il disoit, jusques à ce qu'il arriva une galere Tenedienne, dont estoit capitaine un nomme Panetius, s'estant desrobée de l'ost des Barbares, laquelle apporta certaines nouvelles, comme le destroit asseureement estoit fermé, tellement que oultre la necessité, le despit, encore que les Grecs en conceurent, les invita à vouloir essayer le hasard de la bataille.

Le lendemain au poinct du jour le roi Xerxes s'asseit en un lieu hault elevé, dont il voyoit la flotte de ses vaisseaux, et l'ordonnance de son armée navale, au-dessus de la poincte que l'on appelle vulgairement les *Cornes*, où il feit dresser un throne d'or, et avoit autour de soy plusieurs secretaires, pour rediger par escript tout ce qui se feroit en la bataille.

Quant au nombre des vaisseaux barbaresques le roy Xerxes avoit en somme toute mille vaisseaux. Les Atheniens en avoient cent quatre-vingts, sur chascune desquelles (*sic*) y avoit dix-huit hommes de guerre, dont les quatre estoient archers [1], et tous les autres armez à blanc [2].

Si ne fut pas Themistocles moins sage et bien advisé à choisir le temps que le lieu pour combattre : car il attendit à renger ses vaisseaux en bataille jusques à ce que l'heure fut venue, qu'il avoit accoustumé de se lever ordinairement un grand vent du costé de la mer, qui emouvoit de grosses vagues dedans le canal. Ce vent là ne faisoit point de desplaisir aux galeres grecques, pour ce qu'elles estoient trappes et basses : mais aux navires barba-

[1] Qui lançaient des flèches.

[2] L'épée, la lance, la cuirasse.

Digitized by Google

resques, qui avoient les prouës relevées, et les planchez haults, et qui estaient pesantes et lourdes à manier, il portoit grand dommage, pour ce qu'il leur faisoit à tous coups monstrer les flancs aux Grecs, qui les alloient incontinent investir et heurter legerement, ayant tousjours l'œil à veoir ce que Themistocles leur ordonneroit, comme celui qui entendoit mieulx que nul autre ce qui estoit à faire : et aussi qu'à l'endroit de luy l'admiral de Xerxes, Ariamenes, homme vaillant de sa personne, et entre les freres du roy de beaucoup le meilleur, et le plus juste, estant dessus une grosse navire, combatoit à coups de traict et de gect, ne plus ne moins que s'il eust été dessus les murailles de quelque chasteau. Si s'addressa à la galere sur laquelle combatoient ensemble Aminias Decelien, et Sosicles Pediien : et comme les deux vaisseaux se fussent entrechoquez l'un l'autre de front, et accrochez avec des crampons et crochets d'airain, il saulta dedans leur galere : mais eulx le soustindrent hardiment, et à coups de javeline le renverserent en la mer : le corps duquel la royne Artemisia recogneut flottant entre les autres naufrages, et l'ayant recueilly le porta au roy Xerxes.

Or ce pendant que la bataille estoit en telz termes, on dit qu'il s'apparut [1] en l'air devers la ville d'Eleusine une grande flamme, et que l'on ouit une haute voix et grande clameur par toute la plaine Thriasienne jusques à la mer, comme s'il y eust un grand nombre d'hommes qui ensemble eussent à haulte voix chanté le sacré cantique de Iacchus, et sembloit que de la multitude de ceulx qui chantoient il se levast petit à petit une nuée en l'air, laquelle partant de la terre, venoit à fondre et tumber sur les galeres en la mer. Les autres affermoient avoir veu des figures et images d'hommes armez, qui de l'isle d'Aegine tendoient les mains au devant des galeres grecques : et pensoit lon que ce fussent les Aeacides, desquelz à publiques prieres on avoit invoqué l'aide avant la bataille.

Le premier donques qui prit aucun vaisseau des ennemis, fut Lycomedes Athenien capitaine d'une galere, lequel luy ostant les paremens et enseignes, le consacra et dedia à Apollo surnommé *Portant laurier*, c'est-à-dire, victorieux. Les autres Grecs estans

[1] Gr. § 67.

Digitized by Google

de front egaulx en nombre aux Barbares à cause du bras de mer où ilz ne pouvoient venir au combat, que à la file, et où ilz s'entreheurtoient et s'entr'empeschoient les uns les autres pour leur grande multitude, à la fin les presserent tant, qu'ilz les contraignirent de se tourner en fuitte sur le soir, après avoir soustenu et combatu jusques à la nuict : et ainsi gaignerent celle tant renommée et tant glorieuse victoire [1], de laquelle se peult veritablement affermer ce qu'en dit Simonides, que

Jamais nation barbare
Ne grecque ne feit en mer
Exploit de guerre si rare
Ne si digne de nommer.

et ce, par la prouesse et le bon courage de tous ceulx qui y combattirent : mais particulierement par le bon sens et la sage conduite de Themistocles.

Les Gaulois à Rome.

Les Gaulois estoient, comme lon dit, de la nation celtique, lesquelz n'estant pas leur païs suffisans pour soustenir et nourrir leur multitude, en estoient sortis pour aller chercher autres terres à habiter : et y avoit entre eulx plusieurs milliers de jeunes hommes de service et de bons combatans, mais encore plus de femmes et de petits enfants. Et d'iceulx les uns se jettant du costé de l'Ocean septentrional passerent les monts Riphées [2], et occuperent les extremes parties de l'Europe : les autres s'arresterent entre les monts Pirenées et les grands monts des Alpes près des Senonois et des Celtoriens, où ilz demourerent long temps, jusques à ce qu'à la fin il leur advint de goutter du vin qui premier leur fut apporté d'Italie, dont ilz trouverent le breuvage si bon, et furent si transportez du desir et de la volupté d'en boire, que soudainement ilz chargerent leurs armes, et emmenerent femmes et enfans, prenans leur chemin vers les Alpes, pour aller chercher le païs qui produisoit un tel fruict, estimans toute autre terre sterile et sauvrage.

[1] La victoire de Salamine, l'an 480 avant Jésus-Christ.
[2] Ils séparent la Russie de la Sibérie.

Digitized by Google

Les Gaulois conquirent d'arrivée toute cette contrée qui estoit anciennement tenue par les Thoscans commenceant au pied des monts, et s'estendant jusques à l'une et à l'autre mer qui environne l'Italie, ainsi que les noms mesmes le tesmoignent : car on appelle encore celle mer qui regarde le Septentrion, la mer Adriatique, à cause d'une ville jadis fondée par les Thoscans qui s'appelle *Adrie* : et l'autre, qui est vis-à-vis, regardant vers le Midy, se nomme *la mer de Thoscane*.

Toute celle province est bien plantée d'arbres, et a de beaux et bons pasturages pour nourrir du bestail, estant baignée et arrousée de force rivieres : et si avoit ja dès ce temps là dix-huit belles et grandes villes, toutes fort bien assises tant pour enrichir ses habitans par le traffic de marchandise que pour les nourrir opulentement : toutes lesquelles les Gaulois occuperent en ayant dechassé les Thoscans, ce qui avoit esté fait ja longtemps auparavant. Mais pour lors les Gaulois estans entrez plus avant jusques en la Thoscane, tenoient la ville de Clusium assiegée : parquoy les Clusiens recourans à l'aide des Romains, les prierent de vouloir envoyer lettres et ambassadeurs à ces Barbares en leur faveur, et y furent envoyez trois des plus gens de bien et des plus honorables personnages de la ville, tous trois de la maison des Fabiens. Les Gaulois les receurent humainement à cause du nom de Rome, et cessans de batre et assaillir la ville, leur donnerent audience, en laquelle les ambassadeurs Romains leur demanderent, quel tort leur avoient fait les Clusiens, pour lequel ilz leur fussent venus faire la guerre.

Brennus roy des Gaulois, ceste demande ouye se prit à rire, et leur respondit : « Les Clusiens nous tiennent tort en ce, qu'estans peu de gens et ne pouvans pas labourer beaucoup de terres, ilz en veulent neantmoins occuper beaucoup, sans nous en vouloir faire part, à nous qui sommes estrangers hors de nostre païs, et qui en avons besoing. Le mesme tort faisoient anciennement à vous autres Romains ceulx d'Albe, les Fidenates et les Ardeates, et naguere les Veiens, les Capenates et partie des Falisques et des Volsques, contre lesquelz vous avez pris et prenez les armes toutefois et quantes qu'ilz ne vous veulent pas departir de leurs biens, asservez leurs personnes, pillez leurs biens et ruinez leurs villes : en quoy faisant vous ne commettez oultrage ny injustice quel-

Digitized by Google

conque, ains suivez la plus ancienne loy qui soit en ce monde, laquelle abandonne tousjours aux plus forts ce qui est aux plus foibles, commenceant aux dieux, et achevant aux bestes, lesquelles ont cela de nature, que les plus puissantes veulent tousjours avoir avantage sur les plus foibles : et pourtant cessez d'avoir pitié de veoir les Clusiens assiegez, de peur que vous n'enseignez aux Gaulois d'avoir aussi compassion de ceulx que vous oppressez. »

Par ceste response les Romains cogneurent bien qu'il n'y avoit point de moyen d'appointer avec ce roy Brennus : parquoy ilz entrerent dans la ville de Clusium, où ilz donnerent courage aux habitans, et les inviterent à faire une saillie avec eulx sur les Barbares, soit qu'ilz eussent envie d'esprouver la vaillance des Gaulois, ou de monstrer la leur; si feirent ceulx de la ville une sortie, et y eut une grosse escarmouche tout joignant les murailles, en laquelle l'un des Fabiens nommé *Quintus Fabius Ambustus*, estant monté sur un cheval, le lancea à l'encontre d'un beau et grand homme Gaulois, qui s'estoit jetté assez loing devant la trouppe des autres: si ne fut point cogneu du commencement, tant pour ce que la meslee fut soudaine, comme aussi pour ce que ses armes reluisantes esblouissoient la veuë des regardans : mais après qu'il eut desfaict le Gaulois, et qu'il vint à le despouiller, Brennus adonc le recogneut, et protesta contre luy, appellant les dieux à tesmoings, comme il avoit violé les loix et les droits des gens, estant venu comme ambassadeur, et ayant fait acte d'ennemy. Si feit à l'instant mesme cesser l'escarmouche, et laissant le siege de Clusium; mena son armée droit devant Rome mesme : et à fin que lon ne pensast point que les Gaulois fussent bien aises du tort qu'on leur avoit fait, pour avoir couleur honneste de commencer la guerre aux Romains, il envoya devant un herault demander celuy qui avoit fait l'offense pour en faire la punition, et cependant marcha après à petites journées.

Le sénat fut assemblé la dessus, où il y eut plusieurs des senateurs qui blasmerent la temerité des Fabiens, et sur tous, les prebtres que lon appelle *Fecialiens*, qui en feirent grande instance, comme de chose qui touchoit à la religion et à l'honneur des dieux, remonstrans que le senat pour descharger et absouldre le demourant de la ville du crime de ceste forfaiture, devoit en rejetter toute la pollution sur celuy qui l'avait commise. Le roy Numa

Digitized by Google

Pompilius, le plus juste et le plus pacifique de tous les roys des Romains, fut celuy qui institua le college de ces Fecialiens, et ordonna qu'ilz fussent gardes de la paix, et juges pour cognoistre et approuver les causes pour lesquelles on pourroit justement commencer la guerre : toutefois à la fin le senat renvoya la decision de ce faict à la voulunté et au jugement du peuple, devant lequel les presbtres Fecialiens accuserent semblablement Fabius Ambustus : mais le peuple feit si peu de compte de la religion et de l'honneur des dieux en ce cas, qu'au lieu de livrer cestuy Fabius aux ennemis, il l'esleut l'un des tribuns militaires avec ses freres. Ce qu'entendans les Gaulois en furent si mutinez et si courroucez qu'ilz ne voulurent plus aucunement dilayer, ains marcherent en toute diligence devers Rome.

Or les peuples qui estoient sur le chemin par où ilz devoient passer, estans espouvantez de les veoir en si grand nombre et en si bel equippage, et aussi redoubtans la violence de leur courroux, cuydoient que le plat païs deust estre de prinsault par eulx tout destruit, et que les villes mesmes le seroient incontinent après : et au contraire, ilz ne prirent chose quelconque en la campagne, ny ne feirent mal aucun, ne deplaisir à personne : ains en passant au long des villes crioient qu'ilz s'en alloient à Rome, et qu'ilz ne vouloient la guerre qu'aux Romains, et au demourant desiroient d'estre amis de tout le monde.

Estans donques les Barbares acheminez en ceste intention vers Rome, les tribuns militaires tirerent l'armée Romaine aux champs pour les aller combattre, ils n'estoient pas en moindre nombre que les autres Gaulois, car il y avoit jusques au nombre de quarante mille combatans à pied, mais la plus part hommes nouveaux et non aguerriz, qui paravant n'avoient jamais manié armes. Encore y eut il de la nonchalance, et du mespris ès choses appartenantes à la religion des dieux : car ilz ne se soucierent, ny d'avoir les signes des sacrifices heureux, ny d'enquerir des devins, ce que l'on a accoustumé de demander avant une bataille : mais oultre tout cela, la multitude des capitaines egaulx en pouvoir, ruina leurs affaires autant ou plus que nulle autre cause, combien que souventefois auparavant, en beaucoup moindres affaires et moindres dangers, ilz eussent accoustumé d'elire des magistrats uniques, avec puissance souveraine, que lon appelle *dictateurs*, co-

Digitized by Google

gnoissans très bien de quelle consequence est en temps dangereux, qu'il n'y ait qu'un seul chef qui commande et qui ait toute l'authorité de la justice en sa main, sans qu'il soit tenu de rendre compte de ce qu'il fait.

Le tort aussi qu'ilz avoient ingratement fait à Camillus leur porta lors un tres grand dommage, pour ce que depuis les autres capitaines n'ozerent plus commander roidement au peuple, et ne feirent plus que le flatter. Estans donques sortiz aux champs, ilz se camperent le long d'une petite riviere, qui se nomme *Allia*, environ cinq lieuës et demie loing de la ville, non gueres loing de l'endroict où ladicte riviere entre dedans le Tybre : et là les allerent trouver les Barbares, qui les desfeirent en bataille, par le mauvais ordre qui estoit en leur armée, car la pointe senestre de leur bataille fut incontinent rompue par les Gaulois, qui la presserent par tel effort qu'ilz la poulserent jusques dedans la riviere : mais la pointe droitte s'estant avant que chocquer retirée un peu hors de la plaine sur quelques coustaux prochains, fut moins endommagée, et s'en sauva la plus part qui se retira dedans Rome : mais des autres, ceulx qui peurent eschapper après que les ennemis furent las de tuer, se retirerent la nuict en la ville de Veïes, cuidans que celle de Rome fust perdue, et que tous ceulx qui se seroient trouvez dedans, eussent esté mis à l'espée. Ceste desconfiture fut environ le plus grand jour d'esté, la lune estant au plein, au jour mesme que paravant estoit advenue la grande desfaicte des Fabiens, où il y en eut trois cents tous d'un mesme nom tuez en un jour par les Thoscans. Le jour neantmoins a depuis esté appellé *Alliade* [1] du nom de la petite riviere, au long de laquelle fut ceste seconde desconfiture.

Après ceste desfaitte, si les Gaulois eusent chaudement poursuivy à la trace les fuyans, rien n'eust peu sauver la ville de Rome, qu'elle n'eust esté entierement perdue et destruitte, et tous ceulx qui estoient demourez dedans mis à l'espée : tant ceulx qui

[1] Cette malheureuse journée est marquée dans les anciens calendriers romains au 18 de juillet, *Dies Alliensis*. La rivière d'Allia se nomme maintenant *Torrente di Catino*. La bataille se donna l'an de Rome 364. Les trois cents Fabiens avaient péri l'an de Rome 277. Le 19 de juillet il y avait encore une fête nommée *Lucaria*, en mémoire de la retraite que les Romains avaient trouvée dans les bois après leur défaite par les Gaulois. *Bretier et Vauvilliers.*

Digitized by Google

se sauverent de vistesse apporterent de frayeur à ceulx qui les recueillirent, et tant ils emplirent la ville de trouble, d'effroy et d'estonnement. Mais les Barbares ne croyans pas leur victoire si grande comme elle estoit, et s'amusans à faire bonne chere en une si grande joye, et aussi à departir entre eulx le butin qu'ilz avoient trouvé dedans le camp de leurs ennemis, donnerent temps et loisir à la tourbe qui s'en fouit hors la ville, de se retirer à leur [1] aise en lieu de seureté : et à ceulx qui demeurerent, d'esperer encore de se pouvoir sauver, et de se prouveoir et preparer : car en abandonnant tout le reste de la ville, ilz rempararent et fortifierent le mont du Capitole et le prouveurent de toutes sortes d'armes : mais devant toute oeuvre, ilz retirerent partie des choses sainctes et sacrées dedans ledit fort du Capitole : et les vierges religieuses de la deesse Vesta emporterent le sainct feu avec leurs autres choses sacrées.

Au demourant, les presbtres des autres Dieux et les plus honorables vieillards de la ville, qui autrefois avoient esté consuls, ou qui avoient obtenu l'honneur du triumphe, n'eurent pas le cueur d'abandonner Rome, ains se vestans de leurs plus belles robbes sacrées se devouerent, et par maniere de dire se sacrifierent voluntairement eulx mesmes à la fortune pour le salut de leur païs, suivans certaines paroles et prieres que Fabius le souverain pontife leur nomma, et s'en allerent ainsi vestus asseoir en la grande place sur des chaires d'yvoire, attendans ce qu'il plairoit aux dieux de leur envoyer.

Mais trois jours après arriva Brennus avec son armée, lequel trouvant les portes de la ville toutes ouvertes, et les murailles sans gardes, eut peur d'arrivée que ce fust quelque tromperie et quelque embusche, ne pouvant croire que les Romains fussent si bas que d'avoir abandonné leur ville : mais après qu'il fut bien informé de la vérité, il entra dedans par la porte Colline, et prit Rome peu plus de trois cents soixante ans [2] après sa première fondation.

Brennus estant entré dedans Rome, ordonna partie de ses gens pour tenir assiegez ceulx qui estoient dedans le Capitole, et luy avec le reste descendant à travers la place, s'esmerveilla fort

[1] Gr. § 60.

[2] L'an de Rome 364.

Digitized by Google

quand il veit ces hommes ainsi assis dedans leurs chaires en gravité sans mot dire, mesmement quand ilz ne se leverent point, quoy qu'ilz veissent les ennemis en armes venir vers eulx, ny ne changerent aucunement de visage ny de couleur, s'appuyans sur leurs bastons qu'ilz avoient ès mains tout doulcement, sans monstrer d'estre estonnez ny effroyez de rien, et se regardans les uns les autres : cela donna grand esbahissement aux Gaulois du commencement pour l'estrange façon de faire, tellement qu'ilz demourerent quelque temps en doubte d'en approcher et de leur toucher, craignans que ce ne fussent des dieux, jusques à ce qu'il y eut un d'entre eulx qui prit la hardiesse de s'approcher de Marcus Papyrius, et luy passa tout doulcement la main par dessus sa barbe qui estoit longue. Papyrius luy donna de son baston si grand coup sur la teste, qu'il la luy blecea : dequoy le barbare estant irrité, desguaina son espée et l'occit. Les autres semblablement tuerent aussi tous ceulx qu'ilz rencontrerent depuis, et furent plusieurs jours à piller et saccager tout ce qui estoit dedans les maisons et puis à la fin meirent le feu dedans et les ruinerent par despit de ceulx qui tenoient fort dedans le Capitole, pour ce qu'ilz ne s'estoient pas voulu rendre à leur sommation, ains les avoient très bien repoussez quand ilz s'estoient approchez de la muraille : pour laquelle cause ilz demolirent la ville entierement, et passerent au fil de l'espée toutes les personnes qu'ilz peurent avoir en leurs mains, autant femmes, qu'hommes, petits enfans et vieilles gens.

MONTLUC.

1502 — 1577.

Dîner donné par Montluc dans sa tente à Monsieur de Guise et au duc de Saxe. 1558.

Je croy que ce fut la plus belle et grande armée de cauallerie et d'infanterie que iamais Roy de France eust. Car comme le Roy la vouloit voir toute en bataille, le camp duroit vne lieuë et demie. Et quand on commençoit à marcher par la teste, auant qu'on fust au bout et retourné il y falloit trois heures.

Digitized by Google

Deux heures auant iour Messieurs de Bourdillon et de Tauannes Mareschaux de camp se rendirent au lieu où tout le camp estoit assigné : et à mesure que nous arriuions, ils nous bailloient le lieu où il falloit que nous fussions : et auant que tout le camp fust en bataille, il fut plus de huict heures. Il faisoit vn grand chaut. Monsieur de Guise se rendit à l'aube du iour : et aydoit à mettre en bataille l'armée. Je fus mis auec les François entre les Suisses et vn bataillon d'Allemans. Et passant monsieur de Guise pardeuant nostre bataillon, il dit : Pleust à Dieu, qu'il y eust icy quelque bon compagnon qui eust vn flascon de vin et du pain pour boire vn coup, car ie n'auray pas temps d'aller à Pierrepont disner auant que le Roy soit arrivé. Je lui dis : Monsieur, voulez-vous venir disner à mes tantes ? Il n'y auoit pas plus d'vne arquebuzade. Je vous donneray de fort bon vin François et Gascon et force perdriaux. Alors il me dit, ouy, monseigneur, mais les perdriaux seront de vostre pays, des aux[1] et des oignons. Je luy respondis, que ce ne seroit l'vn ny l'autre, mais que ie luy donnerois si bien à disner, que s'il estoit dans son logis, et le vin aussi froid, qu'il en pourroit boire, et vin de Gascogne et de bonne eau. Alors il me dit, ne vous mocquez-vous point, monseigne? et ie luy dis, non sur ma foy. Ouy, dit-il, mais ie ne puis laisser le Duc de Saxe. Je luy respondis, amenez le Duc de Saxe, et qui vous voudrez. Il me respondit, que le Duc ne viendroit pas, sans ses capitaines. Et ie luy respondis, amenez capitaines et tout, car i'ay prou à manger pour tous. J'auois promis le soir devant à messieurs de Bourdillon et de Tauannes, de leur donner à disner, après qu'ils auroient mis le camp en bataille ; mais ils n'y peurent venir, pour ce q'vne partie de la cauallerie, qui estoit logée loin, n'estoit encore arriuée, et d'autre part i'auois vn des bons viuandiers de l'armée. Monsieur de Guise alla chercher le Duc de Saxe, ensemble ses capitaines. J'envoiay en diligence à mon Maistre d'hostel, afin que tout fust prest. Mes gens auoient fait faire vne caue dans terre, dans laquelle le vin et l'eau y[2] demeuroient aussi frais que glace, et de bonne fortune, ie me trouuay force perdriaux, cailles, paons d'Inde, leurauts, et tout ce que l'on eust pu souhaitter, pour faire vn beau festin, auec patisserie et tartes :

[1] Ou *aulx*, pluriel de *ail*, peu usité maintenant.

[2] Gr. § 62.

Digitized by Google

car je m'asseurois bien que messieurs de Bourdillon et de Tauannes ne viendroient pas seuls, lesquels ie voulois bien traicter: pource que i'estois bien aimé d'eux. Ils furent si bien traictez, que Monsieur de Guise demanda au Duc de Saxe par son truchement qu'est-ce que luy sembloit du colonel des François, et s'il ne nous auoit pas bien traittez et donné de bon vin?

Le Duc leur respondit, que si le Roy leur eust donné à disner, il ne les eust pas mieux traittez, ni donné de meilleur vin, ny plus frais. Les capitaines du Duc de Saxe ne l'espargnoient pas, beuuans tousiours à nos capitaines François lesquels i'avois aussi mené auec moy. Et encores que messieurs de Bourdillon et de Tauannes fussent venus, si ne m'eussent-ils pas surprins. Car après la table de monsieur de Guise, il n'en y auoit vne seule en tout le camp plus longue, ny mieux fournie que la mienne. Et tousiours i'en ay vsé ainsi, en quelque charge que i'aye été; car pour honorer les charges que i'ay euës de mes Maistres, i'ay voulu faire croistre ma despence. J'ay veu tousiours ceux qui ont vescu ainsi, estre plus en credit, que les autres, et mieux suiuis. Car tel gentilhomme est sorty de bon lieu, qui ne sçait bien souuent où aller disner. Et sçachant quelque bonne table volontiers il s'y rendra. Et s'il vous suit à table, volontiers il vous suiura ailleurs, s'il est tant soit peu bien nay, et nourry. Pour retourner à mes hotes, quand ils sortirent de table, Monsieur de Guise me dit, comment mes gens pouuoient faire blanchir le linge, surquoy ie leur avois donné à disner. Je luy dis, que c'estoient deux hommes, que i'avois, qui le blanchissoient. Vrayement, dit-il, vous estes seruy en Prince. Et là dessus entretint le Duc de Saxe, en disant plus de bien de moy, qu'il n'y en sçauroit auoir. Je dis à monsieur de Guise qu'il me fist donner de l'argent au Roy [1], pour faire de la vaisselle d'argent, afin qu'vne autre fois, quand ils me feroient cest honneur de venir manger à mes pauillons, ie les fisse servir, comme il leur appartenoit. Monsieur de Guise le dit au Duc de Saxe lequel dit, qu'il le vouloit dire au Roi: et comme ils voulurent monter à cheval, pour retourner au camp, on leur vient dire, que le Roy estoit party de Marches, qu'il s'en venoit au camp. Eux deux s'en allerent au deuant; et nous tournasmes cha-

[1] Gr. § 48.

Digitized by Google

cun en sa place, tant les capitaines du Duc que nous autres, qui tous estions ie vous asseure bien souls, et la teste pleine. Ils rencontrerent le Roy à vn quart de lieue des batailles. Sa Maiesté leur demanda s'ils auoient disné. Monsieur de Guise luy respondit qu'ouy, aussi bien qu'ils eussent fait il y auoit un an : et pour ce qu'ils venoient deuers les batailles, sa Maiesté leur dit, qu'ils n'auoient pas disné à Pierrepont. Monsieur de Guise luy dit, vous ne sçauriez deuiner, qui nous a donné à disner, ny qui nous a si bien traittez. Alors le Roy lui demanda, et qui? C'est, respondit monsieur de Guise, Montluc. Je croy qu'il vous a donné des viandes, de son pais, dit le Roy, des aulx et des oignons, et le vin bien chaut. Surquoy monsieur de Guise luy compta, comme ils auoient esté traittez. Le Roy le demanda au Duc par son truchement, lequel respondit, que si sa Maiesté leur auoit donné à disner, il ne leur eust sçeu donner de meilleures viandes, ny de meilleur vin, ny plus frais : que puis que i'estois si bon compagnon, qu'il[1] falloit que sa Maiesté me donnast de l'argent pour faire de la vaisselle d'argent : car rien ne leur auoit manqué que cela : et que monsieur de Guise et luy m'auoient promis de luy faire ceste demande. Le Roy leur promit, qu'il le feroit, et que puisque ie dependois si honorablement il m'en vouloit donner le moyen, plus qu'il n'auoit fait iusques à ceste heure là.

Assaut et prise de Rabastens[2].

1570.

Nostre ordre estant dressé, ie me mis aupres de la porte de la ville, et près la bresche où nous estions entrez auec toute la noblesse. Il y pouuoit auoir six ou sept vingt gentils-hommes : et tousiours en arriuoit d'autres, car monsieur de la Chapelle Lauzieres qui venoit de Quercy en amenoit une grande

[1] Gr. § 103.

[2] Montluc faisant la guerre à la reine de Navarre, mère de Henri IV et protestante, il assiégea en 1570, âgé de 68 ans, la ville de Rabastens dans le Bigorre; elle était défendue par un château fort. Le siége durait depuis plusieurs jours. Montluc résolut de donner l'assaut, malgré un pressentiment, comme il dit en avoir eu dans mainte occasion.

Digitized by Google

troupe. Je diray cecy de mon presage que iamais on ne me peut oster de ma fantaisie que ie ne deusse estre tué par la teste, ou blessé. Je m'estois mis en opinion pour cette occasion, que ie n'irois point à l'assaut, songeant bien que ma mort troubleroit fort le pays : et le matin ie dis à monsieur de Las Aduocat du Roy à Agen, lequel estoit de nostre conseil et qui estoit venu auec moy, ces paroles : Monsieur l'Aduocat, il y a des gens qui ont crié et crient que ie suis fort riche, vous sçauez l'argent que i'ay iusqu'à vn escu : car par mon testament, où vous estiez appellé, vous le sçauez. Et pour ce qu'on ne sçauroit oster l'opinion aux gens que ie n'aye beaucoup d'argent, et si par fortune ie mourrois en cet assaut, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus que ie n'en ay, voilà le roolle de tout l'argent que i'ay auiourd'huy en ce monde, tant aux interests que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate, mon maistre d'hôtel a ecrit le bourdereau, le voilà signé de ma main. Vous m'estes amy, ie vous prie que si ie meurs, que vous et le Conseiller de Nort vous vous monstriez amis de ma femme, et de mes deux filles, et sur tout de Charlotte-Catherine qui a cet honneur d'auoir esté tenuë sur les fons par le Roi et la Roine. Et luy deliuray ledit roolle entre ses mains et conneus bien qu'il eut plus d'enuie de pleurer que de rire. Et par là on peut iuger si le malheur qui m'aduint ne m'alloit deuant les yeux. Je n'ay point d'esprit familier : mais il ne m'est guere arriué malheur, que mon esprit ne l'ay predit. Je taschois tousiours à me l'oster de la fantaisie, remettant tout à Dieu qui dispose de nous comme il lui plaist. Je n'en fis iamais autrement, quoy que les Huguenots mes ennemis ayent dit et escrit contre moy.

Comme les deux heures furent venues, ie fis apporter huict ou dix flascons de vin que madame de Panias m'auoit enuoyé et le deliuray aux gentils-hommes et leur dis, beuuons mes compagnons, car bien tost se verra qui a tetté de bon laict. Dieu veuille que nous puissions quelque iour boire ensemble. Si nos iours derniers sont venus, il n'est en nostre pouuoir de rompre les destinées. Et comme tous eurent prins du vin, s'encouragerent les vns les autres, apres que ie leur eus fait une petite remontrance en trois mots, leur disant mes amis et compagnons, nous voicy prests à iouer des mains : il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceux qui sont dans cette place, sont de ceux qui auec le Comte de Mongommery, ont

Digitized by Google

ruiné vos Eglises, pillé vos maisons, il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons et mettons au cousteau, vous aurez bon marché du reste de Bearn. Croyez moy rien ne vous fera teste. Or allez, ie vous suiuray bien tost. Lors ie fis sonner l'assaut, les deux capitaines y allerent, quelques vns de leurs soldats et les enseignes ne firent pas fort bien. Et comme ie vis que ceux-là n'y entreroient pas, monsieur de Sainctorens marcha auec quatre enseignes, et les mena iusques aupres de la bresche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils estoient encores demeurez loin quatre ou cinq pas de la contr'escarpe, laquelle n'empescha pas que nostre artillerie ne fist ce qu'elle vouloit faire et tous se mirent les genoux à terre derriere. Soudain ie conneus bien qu'il falloit que d'autres y missent la main que nos gens de pied. Tout à un coup ie perdis la souuenance de l'opinion que i'auais d'y deuoir estre tué, ou blessé et ie ne m'en souuins plus : et dis à la noblesse : Gentils-hommes mes amis, il n'y a combat que de noblesse. Il faut que nous esperions que la victoire doit venir par nous autres qui sommes gentils-hommes, allons ie vous montreray le chemin, et ie vous feray connoistre, que iamais bon cheual ne deuint rosse. Suiuez hardiment et sans vous estonner donnez, car nous ne sçaurions choisir une mort plus honorable. C'est trop marchander, allons. Je prins alors monsieur de Goas par la main, et luy dis monsieur de Goas, ie ueux que vous et moy combattions ensemble. Je vous prie ne nous abandonnons point : et si ie suis tué ou blessé, ne vous en souciez point, et me laissez là, et poussez seulement outre, et faites que la victoire en demeure au Roi. Et ainsi nous marchasmes tous d'aussi bonne volonté qu'a ma vie[1] ie vis aller à l'assaut, et regarday deux fois en arriere, ie vis que tous se touchoient les uns les autres. Il y auoit vne grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute descouuerte par là où nous marchions droit à la bresche. Les ennemis tiroient là sur nous, et me furent blessez six gentils-hommes près de moy. Le sieur de Besoles en estoit un, son coup fut au bras, et fort grand, aussi il faillit à mourir, le vicomte de Labatu à une iambe, ie ne sçaurois dire le nom des autres, parce que ie ne les connoissois pas tous. Monsieur de Goas en auoit mené sept ou huict auec luy :

[1] De ma vie.

Digitized by Google

et entr'autres le capitaine Sauaillan l'aisné : et luy en fut tué là trois : et ledit capitaine Sauaillan biessé d'une arquebusade au trauers du visage. Il y auoit son capitaine du Plex, vn autre capitaine la Bastide, de mes parens, d'aupres de Villeneufue, qui tousiours avait suiuy monsieur le Comte de Brissac, vn capitaine Rantoy qui est de Damasan, le capitaine Sales de Bearn, qui desia auoit esté blessé d'un coup de picque à l'œil. Il y auoit deux petites chambres, qui estoient de la hauteur d'une longue picque et dauantage, les ennemis deffendoient ces chambres de bas en haut : de sorte que homme des nostres ne pouuoit monstrer la teste qu'il ne fust veu : et commencerent nos gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, et eux aussi tiroient contre nous : mais l'auantage estoit aux nostres qui tiroient contre bas. J'auois fait porter trois ou quatre eschelles au bord du fossé : et comme ie me retournay en arriere pour commander que l'on apportast deux eschelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage du coin d'une barricade qui touchoit à la tour. Je crois qu'il n'y auoit pas là quatre arquebusiers ; car tout le reste de la barricade auoit esté mis par terre des deux canons, qui tiroient en flanc. Tout à un coup ie fus tout en sang : car ie le iettois par la bouche, par le nez, par les yeux. Monsieur de Goas me voulut prendre pensant que ie tombasse, ie luy dis laissez moy, ie ne tomberay point, suivez vostre poincte. Alors presque tous les soldats, et presque aussi tous les gentils-hommes commencerent à s'estonner, et voulurent reculer : mais ie leur criay, encores que ie ne pouuois presque parler à cause du grand sang que ie iettois par la bouche et par le nez. Où voulez-vous aller, où voulez-vous aller? Vous voulez vous espouuanter pour moy? Ne vous bougez, ny n'abandonnez point le combat, car ie n'ay point de mal, et que chacun retourne en son lieu. Couurant cependant le sang le mieux que ie pouuois, et dis à monsieur de Goas, Monsieur Goas, gardez ie vous prie, que personne ne s'épouuante, et suiuez le combat. Je ne pouuois plus demeurer là : car ie commençais à perdre la force, et dis aux gentils-hommes, ie m'en vais me faire panser, et que personne ne me suiue, et vengez-moy, si vous m'aimez. Je pris un gentilhomme par la main, ie ne sçaurois le nommer, car ie ne voyais presque point, et m'en retournay par le mesme chemin que i'y estois allé, et trouuay un petit cheual d'vn soldat, sur lequel ie montay comme ie peus, aidé de ce gentil-

Digitized by Google

homme. Et ainsi fus conduit à mon logis, là où ie trouuay un Chirurgien du regiment de monsieur de Goas nommé maistre Simon, qui me pensa et m'arracha les os des deux ouiës avec les doigts si grands estoient les trous, et me coupa force chair du visage, qui estoit toute froissée [1].

Monsieur de Gramond estoit sur vne petite eminence tout auprès de là, bien à son aise, qui voyoit le tout, et parce qu'il est de cette belle Religion nouuelle, encores qu'il n'ait porté les armes contre le Roi, il craignoit de se mesler parmi nous autres. Et se doutant qu'il y eust des ennemis il vid que comme ie fus blessé, tous les soldats s'effrayerent : et dist à ceux qu'il avoit auprès de luy : Voilà quelque grand personnage mort. Voyez-vous comme les soldats se sont effrayez. Je me doute que ce soit monsieur de Montluc, et dit à un sien gentil-homme nommé monsieur de Sart, courez voir si c'est luy, et s'il l'est, et qu'il ne soit mort, dites luy que ie le prie qu'il permette que ie l'aille voir. Le dit sieur de Sart est catholique, il y vint. A l'entrée de la ville on luy dit que c'estoit moy. Il vint à mon logis, et trouua que l'on me pleuroit et que j'estois à la renuerse sur un lit en terre, et me dit que monsieur de Gramond me prioit qu'il me vist, et si ie prendrois plaisir qu'il y vint. Je luy dis que ie n'auois point d'inimitié avec monsieur de Gramond, et que quand il viendroit, qu'il connoistroit, qu'il auoit autant d'amis en nostre camp, et peut-être dauantage, qu'à celuy de leur Religion. Il ne fut si tost party d'aupres de moy, que voicy monsieur de Madaillan mon Lieutenant, lequel estoit à mon costé, quand i'allay à l'assaut, et monsieur de Gaos à l'autre qui venoit voir si i'estois mort, et me dit, monsieur resioussiez vous, prenez courage, nous sommes dedans. Voilà les soldats aux mains qui tuent tout : et asseurez vous que nous vengerons votre blesseure. Alors ie luy dis, ie louë Dieu de ce que ie vois la victoire à nous auant que de mourir. A present ie ne me soucie point de la mort. Je vous prie de vous en retourner, et montrez moy toute l'amitié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en eschappe un seul qui ne soit tué. Et à l'instant s'en retourna : et tous mes seruiteurs mesmes y allerent : de sorte qu'il ne demeura aupres de moy que deux pages, et l'aduocat de Las,

[1] La blessure de Montluc lui avait emporté une grande partie du nez. Il fut obligé dès lors de porter une espèce de masque, qu'on appelait *un touret de nez*.

Digitized by Google

et le Chirurgien. L'on voulut sauuer le Ministre, et le capitaine de là dedans nommé Ladons, pour les faire pendre devant mon logis, mais les soldats faillirent de les tuer eux-mesmes, et les osterent à ceux qui les tenoient, et les mirent en mille pièces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'estoient retirez là dedans dans le fossé, lesquels se noyerent. Il se trouue que l'on en sauva deux qui s'estoient cachez. Il y avoit tel prisonnier qui vouloit donner quatre mil escus : mais iamais homme ne voulut entendre à aucune rançon et la pluspart des femmes furent tuées, lesquelles aussi faisoient de grands maux avec les pierres. Il s'y trouua un Espagnol marchand qu'ils tenoient prisonnier là-dedans, et vn autre marchand catholique aussi qui furent sauuez. Voilà tout ce qui demeura en vie des hommes qui se trouuerent là dedans, qui furent les deux que quelqu'un desroba, et ces deux marchands qui estoient catholiques. Ne pensez pas, vous qui lirez ce liure que je fisse faire cette execution tant pour vanger ma blesseure que pour donner épouuante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armée. Et me semble que tout homme de guerre au commencement d'vne conqueste en doit faire ainsi contre celuy qui oserait attendre son canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation, s'il ne void de grandes difficultez à son entreprinse, et si son ennemy ne l'a mis en peine de faire bresche. Et comme il faut de la rigueur (appellez la cruauté si vous voulez) aussi faut il de l'autre costé de la douceur si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy.

CALVIN.

1509 — 1564.

Lettres familières.

A Monsieur de Falais[1],

Monseigneur, j'espère, suivant ce que m'a mandé dernierement Antoine Maillet, que vous estes en meilleure disposition que de

[1] Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, et sa femme Jolande de Brederode, poursuivis dans leur patrie pour leur attachement à la re-

Digitized by Google

coustume, dont je remercie nostre bon Dieu, le pryant de vous confermer pleinement, car je ne doubte pas que la maladie ne vous ait laissé une longue queue de foiblesse. Mais celluy qui a commencé à vous remectre au-dessus, parfera, comme j'espère par sa bonté infinie, tant pour exaulser les prieres de ses serviteurs, que pour fermer la bouche aux iniques, à ce qu'ils ne prengnent point occasion de dire, que vous aiez esté vaincu de leur tentation. Car vous sçavez comme il ne leur fault pas grant couleur pour blasphemer.

Or Dieu vous monstrera, qu'il vous a disposé à recevoir encor de plus grans assaults, si mestier est. Et cependant nous fera la grace de jouir plus long temps de vous à nostre singuliere consolation. Quant nous aurons nouvelles [2] de par vous-mesmes, elles nous resjouiront encor plus.

Sur ce Monsieur, après m'estre humblement recommande à vostre bonne grace, et celle de Madamoiselle [3] et vous avoir presenté à tous deux les recommandations d'une femme resuscitée, je supplye nostre bon Dieu de vous avoir tousjours en sa saincte garde, multipliant ses graces en vous journellement à la gloire de son nom.

De Genesve ce 26 d'Octobre.

Vostre humble Frere, Serviteur et entier Amy,

JEHAN CALVIN.

Au même,

. . . . . Je suis joyeulx de vostre bonne disposition, premierement pour vostre soulaigement, et aussi pour ce que j'espere qu'elle nous sera le moien de vous veoir. Cependant nous prie-

ligion protestante, errèrent d'asile en asile. Calvin faisait grand cas du seigneur de Falais; il entretint avec lui une correspondance familière pendant près de six ans.

[1] Lex.

[2] Gr. § 31.

[3] Lex.

Digitized by Google

rons Dieu qu'il vous veuille encor restaurer de mieulx en mieulx, combien qu'il ne nous fault [1] pas attendre ne vous ne moy d'estre jamais fort vaillans en ce monde.

Nous avons faict Sainct André prescheur, de quoy vous serez possible [2] esbahy. Il ne s'y attendoit pas, et je croy aussi que son couraige [3] n'y enclinoit pas du premier coup. Mais nous avons faict conscience voyant son zele et sa dexterité, de le laisser tousjours oisif. J'espere que Dieu en sera servy en profict et edification de son Eglise. Il n'y a pas esté amené sans combat, mais congnoissant que la vocation venoit d'en hault, il n'y a pas resisté.

Sur ce Monseigneur, aprez avoir presenté les humbles recommandations tant de moy que de ma femme, à vostre bonne grace, et à celle de Madamoiselle, je supplieray nostre bon Dieu de vous avoir tousjours en sa protection, vous conduisant à son honneur comme il a faict jusque icy, et se monstrant si puissant en vous, qu'on y congnoisse tousjours le fruict de ceste belle victoire en laquelle Jesus-Christ nous console.

De Genesve ce 16 d'Avril (1546).

Au même.

. . . . Pour vostre personne, suivant la charge que vous m'aviez donné j'ay regardé depuis mon retour où il y auroit logis commode. Quant à celluy de Clebergue vous seriez trop loing des voisins que vous cherchez. Combien que de long tems j'en avoye eu envye pour moy-mesme, affin de m'y desrober quant je cherche d'avoir loysir. Et m'avoit on promis de m'en donner response. Mais rien n'est venu. Si je l'avoye entre mes mains, comme l'on m'en avoit donné esperance, vous sçavez qu'il sera à vostre commandement.

Auprès de nous je n'en ay peu trouver ayant jardin, qui vous feust plus propre que une que je vous ay louée. Non pas que le logis me contente. Mais il me l'a fallu faire par faulte d'aultre. Vous aurez au devant moien jardin, et court assez spacieuse. Derriere, aultre

[1] Gr. § 76.
[2] Lex.
[3] Lex.

Digitized by Google

jardin encor. Une grant salle, d'aussi belle veue que vous en sçauriez souhaitter pour l'esté. Les chambres n'ont pas si plaisant regard[1], que je vouldroye bien. Mais quant vous serez arrivé, possible qu'on trouvera moien d'y donner ordre. Excepté la salle, on pouvoit trouver maisons de meilleure estoffe, et mieulx basties pour la commodité. Mais le jardin n'y eust pas esté, et je voy que c'est un membre que vous desirez principallement. Quoy qu'il en soit, elle est louée à douze escus. Quant vous la verrez, si vous dictes que c'est trop, j'auroy mon excuse preste, que je ne suis pas tel mesnager que pour bien espargner ma bourse non plus que celle des aultres. Je me suis hasté d'en faire marché à cause du jardin seulement. Si le temps vous targoit par delà, il me semble que la saison vous sera aussi propre d'icy à un mois que plus tard, moyennant que l'air fust gracieux selon que la saison le doit porter...

Ce 25 de Febvrier 1547.

Histoire d'un Carme.

Lettre aux fideles de Lyon.

Nous avons à vous escripre. quelques nouvelles touchant le carme qui a là presché le caresme dernier, lesquelles ne tourneront pas à sa louange. Ce que nous en faisons n'est point de cupidité que nous ayons de detracter de luy, car encores que nous ayons quelque occasion qui nous peult induire à cela, nostre courage n'est pas tel et n'en avons point la coustume. Mais quant nous vous aurons exposé la raison qui nous meut, elle vous pourra pleinement satisfaire. D'aultant qu'il[2] s'en est retourné par devers vous mal content du recueil que luy avions faict, comme il a dict à quelques ungs, nous pensons bien que estant par de là, il vous pourra faire beaucoup de complainctes, et ne fust-ce que pour se purger de ce qu'il retourne de rechef en l'abisme dont le Seigneur l'avoit delivré. Or nous voyons d'aultre part quelle of-

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

fense vous pourriez concevoir contre nous, si vous n'estiez deuement advertis de toute l'affaire. En tant doncques que nous sommes tenus à vous à cause du lien auquel le Seigneur nous a conjoincts ensemble, et que nous serions coulpables devant Dieu envers vous, si nous ne mections en peine d'obvier à tous les scandales que le diable tasche d'esmouvoir pour nous separer et aliener de l'unité que le Seigneur a mise entre nous, il nous a semblé advis bon de vous reciter simplement l'histoire du recueil et traictement que luy avons faict, et au contraire comment il s'est porté, pour vous laisser le jugement de ce qui l'a peu esmouvoir à se mescontenter de nous. Ce que nous vous en reciterons sera comme devant Dieu, lequel nous appellons en tesmoing le priant de manifester la vérité telle qu'elle est, et confondre ceulx qui vouldroient user de mensonge et calumnies aucunes.

Quelques jours apres qu'il fust arrivé, ayant desjà parlé à luy en particulier, et luy ayant monstré signes de humanité et amitié, nous l'appellasmes estant ensemble pour sçavoir sa delibération. Apres qu'il nous eust dict qu'il estoit venu pour servir à l'Eglise de Dieu, nous le priasmes de ne prendre point en mauvaise part ce que nous ne luy avions point presenté du premier jour la chaire. Pareillement le priasmes de nous vouloir excuser, si nous différions encores quelque temps, et lui remonstrasmes les causes qui nous empeschoient de nous haster. Premierement pource que nostre Seigneur nous a baillé nostre reigle par escript, laquelle il ne nous est licite de oultrepasser. C'est qu'il nous a deffendu de recevoir homme au ministere devant que l'avoir bien et deuement approuvé, comme ceste reigle nous doibt estre inviolable, si nous voulons avoir bon ordre et police en l'Eglise. Nous l'admonestasmes de considerer combien la police du ministere nous estoit recommandée de Dieu, laquelle seroit vilipendée si on y recevoit ung homme à la volée sans observer forme legitime. Secondement nous luy remonstrasmes en quelle consequence cela pourroit venir, si nous l'introduisions ainsi hastivement, à sçavoir qu'un aultre vouldroit estre receu à son exemple, et en quelque sorte qu'il en advînt que nous tomberions en une plus grande confusion qu'il n'y a eu le temps passé, faisant dispense à l'ung et la desnyant à l'aultre, laquelle inequalité est une ruyne mortelle en l'Eglise de Dieu. Tiercement nous luy dismes que quant nous au-

Digitized by Google

rions si mauvaise conscience de vouloir en sa faveur transgresser le commandement de Dieu, qu'il ne nous seroit point permis neantemoins, pource que nous avions nos loix ecclesiastiques reduictes par escript, lesquelles nous chantent une leçon toute diverse. Or il nous les fault observer, veu que tout le peuple à nostre coustume s'y est obligé. Pour le quatriesme, nous lui remonstrasmes que c'estoit mesme son profict que la chose se fit meurement, pource que ce pendant il auroit le plaisir de considerer combien la charge est difficile et fascheuse afin de prendre conseil sur cela de ce qu'il auroit à faire. Semblablement de cognoistre nostre forme et maniere afin de s'y accommoder, de peur de scandaliser le peuple lequel est tendre et delicat, car les plus rudes sont quelquefois plus difficiles à contenter. Neantmoins si luy donnasmes-nous bien à entendre que nostre intention n'estoit point de le tenir longtemps en suspend et faire languir, mais plus tost de regarder en brief, et plus tost que possible nous sera, de l'appliquer au service de Dieu. Sur cela nous le priasmes d'avoir encore ung petit de patience en attendant que les choses se fissent selon l'ordre de Dieu, et que cependant il usast de nous privement comme de ses freres, nous offrant de luy faire service et plaisir en toute chose que le Seigneur auroit mise en nostre main.

Il nous sembloit bien que nos propos estoient si raisonnables qu'il les debvoit prendre en payement. Davantage nous parlions aultant amyablement qu'il eust sceu demander, et soiez certain que tout homme craignant Dieu et ayant bonne conscience, eust esté bien satisfait. Qui plus est ung homme mesme de mauvais cœur, moyennant qu'il eust eu quelque honnesteté et n'eust pas esté du tout effronté, eust eu honte de contredire. Nostre moyne pour toute response nous somma de l'asseurer sur le champ, nonobstant toutes les raisons que nous avions alleguées. Et ce pour deux causes : la premiere c'est qu'il avoit pour lors compagnie qui le pouvoit conduire seurement hors des dangers et luy fournir monture et argent, et qu'il n'auroit point tousjours cette opportunité en main. La seconde que s'il avoit à s'en retourner en France, le plus tost seroit le meilleur, devant que le bruict de sa venue par deçà fust publié.

Nous vismes bien par ceste response qu'il ne sçavoit que c'estoit ne de l'Eglise, ne du ministere, et que s'il avoit peu d'intelligence,

Digitized by Google

encores avoit-il moins de cœur et de zele. Toutes fois l'ayant faict retirer et ayant parlé ensemble entre nous, encores luy fismes-nous une response fort doulce et gracieuse, luy priant qu'il nous pardonnast si nous n'obtemperions point à sa requeste, veu que nos consciences estoient abstrainctes[1] par la parole de Dieu, et ce qui lui avoit esté dict auparavant lui fust expliqué et confermé davantage tant par tesmoignages de l'Escripture que les exemples de l'Eglise ancienne. On lui fist aussi des exhortations qui le pouvoient bien rompre et reduire à meilleure raison, s'il n'eust esté par trop esgaré, et affin qu'il ne luy semblast qu'on ne luy fist point l'honneur qui luy appartenoit, nous luy touschasmes qu'on avoit bien usé de telle forme envers ceulx qui le valoient, et que iceulx s'estoient vouluntiers assubjectis à cela.

Luy au lieu de se renger replicqua plat et court que si nous pensions avoir l'esprit de Dieu, qu'il n'en estoit pas destitué, et monstra bien que tout ce que nous avions mis en avant, il le prenoit à mocquerie. Nous luy respondismes premierement qu'en ceste matiere nous avions la parole de Dieu tant clere que nos consciences estoient suffisamment asseurées. Et encores que la chose fust doubteuse ou que nous en eussions quelque scrupule que nostre office estoit de ne rien attenter contre ce que nous penserions estre du vouloir de Dieu. Toutesfois que ce que nous alleguions estoit si cler qu'il n'estoit à mestier d'en faire plus longue dispute. D'advantage qu'il se debvoit tenir plus tost pour suspect que nous à cause qu'il ne rendoit que son particulier, et que de nostre part nous n'avions aultre considerant, sinon de suivre l'ordre de Dieu. Il nous replicqua aussi que s'il fust venu devant le caresme, il eust bien souffert d'estre examiné, mais puisqu'il avoit presché en une Eglise si voisine[2] qu'on debvoit bien tenir cela pour approbation. Sur ce point nous lui dismes qu'il en advient en France, comme dict Salomon, asçavoir qu'à une âme affamée les choses ameres semblent estre doulces, car le paoure peuple est là tant affamé de la vraye doctrine, que quant on luy en touche ung petit mot ne fusse[3] qu'à demy, il est tellement ravy et transporté qu'il n'a

[1] Singulier mot pour *adstrainctes* (de *adstringere*), si ce n'est pas une faute de copiste.

[2] L'église de Lyon.

[3] Fût-ce.

Digitized by Google

loisir de juger. Au reste touchant ce qu'il se vantoit d'avoir là presché, nous luy dismes qu'il n'en dressât point les cornes, et que nous sçavions bien en quelle infirmité ce avoit esté. Et toutesfois nous protestasmes que ce n'estoit point par reprosche, et que nous ne sommes pas si inhumains que nous ne supportions ceulx qui sont aulcunement infirmes en tel danger, mais que c'estoit pour l'induire à se recongnoistre afin qu'il ne s'enorgueillist point en vain, ayant plus de cause de s'humilier. En la fin nous taschasmes de rechef de l'adoulcir et luy donner bon courage, et luy de sa part ne fist pas d'aultre semblant d'estre irrité.

Le lendemain estant en une taverne en grande compaignie en laquelle il y avoit environ une dizaine de prescheurs d'icy alentour après qu'on eust devisé de quelque matiere, sans qu'il fust provoqué ne qu'il en eust occasion, comme s'il eust esté un contrerolleur de tout le monde, il dict qu'il n'y avoit point d'homme sçavant par deça, et parla encores plus oultrageusement que nous ne disons, et comme la verité vient tousjours en lumiere avec le temps, nous avons esté depuis advertis que du premier jour qu'il estoit entré en ceste ville, il n'avoit cessé de mesdire maintenant de l'ung ou de l'aultre, maintenant de tous, jusques à prononcer que ne trouvoit nul goust ne nulle edification en toutes nos predications et lectures. Et toutesfois il estoit si effronté que ce pendant il osoit bien venir disner chez nous. Nous voyons bien quelle raison le menoit à cela, c'est que le paoure homme est si affamé de gloire qu'il brusle tout, et ce pendant nous ne voyons pas qu'il ait rien en quoy il se puisse glorifier. Car quant on aura bien espeluche tout ce qu'il a au ventre, on n'y trouvera que pure asnerie. Il sçait un peu moins en la langue latine qu'un enfant de huit ans ne debvroit faire. En l'Escripture il y est aussi ignorant qu'un caffart[1], et toutesfois il est si enivré d'ambition qu'il ne se peult tenir sur ses pieds. Nous vous laissons à reciter plusieurs menées qu'il a tenté. Tant y a qu'il n'eust pas tenu à luy de troubler nostre Eglise, si le temps y eust esté disposé.

[1] Qu'un homme qui n'a que les dehors de la religion. En arabe *Caphar* ou *Cafr* désigne un chrétien qui s'est fait musulman.

Digitized by Google

RABELAIS.

1483 — 1553.

Plan de campagne de Picrochole.

(Des gens du roi Grandgousier surprirent des fouaciers dépendants du roi Picrochole, et enlevèrent leurs fouaces. Picrochole, dans l'amère colère qu'exprime son nom, résolut de les venger par une guerre terrible. Il y fut excité encore par des conseillees belliqueux).

Les fouaces destroussees, comparurent devant Picrochole le duc de Menuail, comte Spadassin, et capitaine Merdaille, et luy dirent : Cyre, aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux, plus chevalereux prince qui oncques feut depuis la mort de Alexandre Macedo. Couvrez, couvrez vous, dist Picrochole. Grand mercy dirent-ilz, cyre, nous sommes à nostre debvoir. Le moyen est tel. Vous laisserez icy quelque capitaine en guarnison, avec petite bande de gens, pour guarder la place, laquelle nous semble assez forte, tant par nature, que par les remparts faictz à vostre invention. Vostre armee partirez en deux, comme trop mieulx l'entendez. L'une partie ira ruer sus ce Grandgousier, et ses gens. Par ycelle sera de prime abordee facillement desconfist. La recouvrerez argent a tas. Car le villain en ha du content. Villain, disons nous, parce que ung noble prince n'ha jamais ung sou. Thesaurizer est faict de villain.

L'autre partie ce pendent tirera vers Onys, Saintonge, Angomoys, et Guascoigne : ensemble Perigort, Medoc, et Eslanes [1]. Sans resistence prendront villes, chasteaulx, et forteresses. A Bayonne, à Sainct Jean de Luc, et Fontarabie, saisirez toutes les naufz, et coustoyant vers Gualice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes, jusques a Ulisbonne, ou aurez renfort de tout equippaige requis a ung conquerent. Par le corbieu, Hespaigne se rendra, car

[1] « Eslanes. » Quoique *les Lanes* et *les Landes* soient termes synonymes, l'usage est cependant que par les *Lanes* on entend cette partie des Landes qui est sous le présidial de Dax. Rabelais a donc ici écrit et dû écrire *es Lanes*. Le *Duchat*.

Digitized by Google

ce ne sont que madourrez. Vous passerez par l'estroict de Sibylle [1] et la erigerez deux colonnes plus magnificques que celles de Hercules a perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroict la mer Picrocholine.

Passee la mer Picrocholine, voicy Barberousse qui se rend vostre esclave. Je dist Picrichole, le prendray a mercy. Voire, dirent-ilz, pourveu qu'il se face baptiser. Et oppugnerez les royaulmes de Tunis, de Hippes [2], Argiere, Bone, Corone [3], hardiment toute Barbarie. Passant oultre, retiendrez en vostre main Majorque, Minorque, Sardaigne, Corsicque, et aultres isles de la mer Ligusticque et Baleare. Coustoyant à gausche, dominerez toute la Gaule narbonicque, Provence, et Allobroges, Genes, Florence, Lucques, et a dieu seas [4] Rome. Le paovre monsieur du pape meurt desja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiseray ja sa pantoufle.

Priuse Italie, voila Naples, Calabre, Apoulle et Sicile toutes a sac, et Malthe avec. Je vouldroys bien que les plaisans chevaliers jadis Rhodiens vous resistassent, pour veoir de leur urine [5]. Je iroys (dist Picrochole) voulentiers a Lorette. Rien, rien, dirent-ilz, ce sera au retour. De la prendrons Candie, Cypre, Rhodes et les isles Cyclades, et donnerons sus la Moree. Nous la tenons. Dieu guard Hierusalem, car le souldan n'est pas comparable a vostre puissance. Je, dist-il, feray doncques bastir le temple de Salomon ! Non, dirent-ilz, encores ; attendez ung peu. Ne soyez jamais tant soubdain a vos entreprinses.

Sçavez-vous que disoyt Octavian Auguste ? *Festina lente*. Il vous convient premierement avoir l'Asie minor, Carie, Lycie, Pamphile, Cilicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune [6], Charazie [7], Satalie [8],

[1] Par l'échange fréquent de l'*e* et de l'*i*, comme du *b* et du *v*, *Sibylle* est *Séville* ; le détroit de Séville est le détroit de Gibraltar.

[2] Hippo-Diarrythus des anciens.

[3] Corone, c'est l'ancienne Cyrène, dont le nom moderne est Corène.

[4] « A dieu seas, » c'est *l'adieu sias* des Gascons et *l'adissiats* des Languedociens. *Adieu soit Rome* c'est-à-dire la puissance du pape.

[5] Effet de la peur.

[6] Bithynie.

[7] Carrasia, l'ancienne Sardis.

[8] Satalie dans la Pamphylie.

Digitized by Google

Samagerie [1], Castamerra, Luga [2], Savasta [3] jusques à Euphrates. Voyrons nous, dist Picrochole, Babylone, et le mont Sinai? Il n'est, dirent ilz, ja besoing pour ceste heure. N'est-ce pas assez tracassé de avoir transfreté la mer Hircane, chevaulché les deu Armenies, et les troys Arabies? Par ma foy, dist-il, nous sommes affollez. Ha paovres gens! Quoy? dirent-ilz. Que boyrons-nous par ces deserts? Car Julian Auguste et tout son oust y moururent de soif, comme l'on dict. Nous, dirent-ilz, avons ja donné ordre a tout. Par la mer Syriace, vous avez neuf mille quatorze grandes naufz charges des meilleurs vins du monde : elles arrivarent à Japhes [4]. La se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaulx et seize cens elephans, lesquelz avez prins a une chasse environ Sigeilmes [5], lors que entrastes en Lybie : et d'abundant eustes toute la caravane de la Mecha. Ne vous fournirent-ilz pas de vinc suffisance? voyre : mais, dist-il, nous ne busmes point frais. Par la vertu, dirent-ilz, non pas d'ung petit poisson, ung preux, ung conquerent, un pretendent et aspirant à l'empire univers ne peult tousjours avoir ses aises. Dieu soit loué qu'estes venus vous et vos gens, saufz et entiers jusques au fleuve du Tigre.

Mais, dist-il, que faict cependent la part de nostre armee qui desconfit ce villain humeux Grandgousier? ilz ne chomment pas, dirent-ilz, nous les rencontrerons tantoust. Ilz vous ont prins Bretaigne, Normandie, Flandres, Haynault, Brabant, Artoys, Hollande, Selande : ilz ont passé le Rhein par sus le ventre des Souices et Lansquenetz, et part d'entre eulx ont dompté Luxembourg, la Lorraine, la Champaigne, Savoye jusques a Lyon : onquel lieu ont trouvé vos guarnisons retournans des conquestes navales de la mer Méditerranee. Et se sont rassemblez en Boheme, apres avoir mis à pat Soueve [6], Wirtemberg, Bavieres, Austriche, Moravie et Stirie. Puis ont donné fierement ensemble sus Lubek,

[1] Peut-être Sammachia (Cyropolis) dans le Schirvan sur la mer Caspienne.

[2] Inconnues.

[3] L'ancienne Sébaste, sur la frontière de Cilicie.

[4] Jaffa.

[5] Probablement Sichem, aujourd'hui Naplouse. Autres conjectures : Sigeum, promontoire de la Troade; Sicemus ville d'Arabie.

[6] Souabe.

Digitized by Google

Norwege, Sweden, Rich [1], Dace [2], Gotthie, Engroenland [3], les Estrelins [4], jusques à la mer Glaciale. Ce faict, conquestarent les isles Orchades, et subjuguarent Escosse, Angleterre et Irlande. De la, naviguans par la mer sabuleuse [5], et par les Sarnates, ont vaincu et dompté Prussie, Polonie, Lituanie, Russie, Valachie, la Transsilvane, Hongrie, Bulgarie, Turquie, et sont a Constantinople. Allons nous, dist Picrochole, rendre a [6] eulx le plus toust, car je veulx estre aussi empereur de Trebizonde. Ne tuerons nous pas tous ces chiens Turcs et Mahumetistes ? Que diable, dirent-ilz, ferons doncques? Et donnerez leurs biens et terres a ceulx qui vous auront servy honnestement.

La raison, dist-il, le veult; c'est équité. Je vous donne la Carmaigne [7], Surie, et toute la Palestine. Ha, dirent-ilz, Cyre, c'est du bien de vous, grand mercy. Dieu vous fasse bien tousjours prosperer. La present estoyt ung vieulz gentilhomme esprouvé en divers hazars, et vray routier de guerre, nommé Echephron, lequel ouyant ces propous, dist: J'ay grand paour que toute ceste entreprinse sera semblable a la farce du pot au laict, duquel ung cordouanier [8] se faisoyt riche par resverie, puys, le pot cassé n'eut de quoy disner. Que pretendez vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaulx et traverses ? Sera, dist Picrochole que nous, retournez, reposerons a nos aises: dont, dist, Echephron; et si par cas jamais n'en retournez ? car le voyaige est long et perilleux. N'est ce mieulx que des maintenant nous reposons [9], sans nous mettre en ces hasars. O ! dist Spadassin, par dieu voicy ung bon resveux, mais allons nous cacher au coing de la cheminee : et la passons avec les dames nostre vie et nostre

[1] Riga en Livonie en l'isle de Rugen.

[2] Sace ou Sacie, nom que par erreur Eneas Sylvius, *Histor. Europ.* C. 33, donne au Danemark, dont il s'agit ici.

[3] Le Groënland.

[4] Les Estrelins, Esterlins, Esserlings ou Osserlingers, habitants de l'Estonie.

[5] Dans la traduction de Ptolémée *pontus sabulosus* est la mer de Norwége, toute couverte en effet de bancs de sable.

[6] Vers.

[7] Caramanie.

[8] Rabelais connaissait sans doute, sur le même sujet, une fable plus ancienne que celle de la laitière de Des Pierriers, dans sa nouvelle XIV imitée par La Fontaine, l. x, f. 7.

[9] Gr. § 57.

Digitized by Google

temps a enfiler des perles, ou a filer comme Sardanapalus. Qui ne s'adventure, n'ha cheval, ny mule, ce dist Salomon[1]. Qui trop, dist Echephron, s'adventure, perd cheval et mule, respondit Malcon[2]. Baste, dist Picrochole, passons oultre. Je ne crains que ces diables de legions de Grandgousier : cependent que nous sommes en Mesopotamie, s'ilz nous donnoyent sus la queue, quel remede? Tresbon, dist Merdaille, une belle petite commission, laquelle vous envoyerez aux Moscovites, vous mettra en camp pour ung moment quatre cens cinquante mille combattans d'eslite. O si vous me y faictes vostre lieutenant, je tueroye ung pygne pour un mercier[3]. Je mors, je rue, je frappe, j'attrappe, je tue, je renie. Sus, sus, dist Picrochole, qu'on despesche tout et qui m'ayme sy me suyve.

Gargantua mange en salade six pélerins.

Le propous requiert que racontons ce qu'advint a six pelerins qui venoyent de Saint Sebastien pres de Nantes, et, pour soy heberger celle nuict, de paour des ennemys, s'estoyent mussez au jardin dessus les poyzars, entre les choux et lectues. Gargantua se trouva quelque peu alteré, et demanda si l'on pourroyt trouver des lectues pour faire sallade.

Et entendent qu'il y en avoyt des plus belles et grandes du pays, car elles estoyent grandes comme pruniers ou noyers, y voulut aller luy mesme, et emporta en sa main ce que bon luy sembla, ensemble emporta les six pelerins, lesquelz avoyent si grand paour qu'ilz n'ausoyent n'y parler, ny tousser.

Les lavant doncques premierement en la fontaine, les pelerins disoyent en voix basse l'ung a l'aultre : Qu'est il de faire[4] ? nous noyons icy entre ces lectues, parlerons nous? mais si nous parlons, il nous tuera comme espies. Et, comme ilz deliberoyent ainsi, Gargantua les mist avecques ses lectues dedans ung plat de

[1] Rien de semblable dans Salomon, dont Rabelais invoque l'autorité comme auteur de proverbes.

[2] Personnage imaginaire.

[3] Locution proverbiale renversée par plaisanterie : *Je tuerais un mercier pour un peigne.*

[4] Gr. § 72.

Digitized by Google

la maison grand comme la tonne de Cisteaulx [1] et avecques huyle et vinaigre, et sel, les mangeoyt pour soy refraischir devant soupper, et avoyt jà engoulé cinq des pelerins : le sixiesme estoyt dedans le plat caché soubz une lectue, excepté son bourdon qui apparoissoyt au dessus. Lequel voyant Grandgousier, dist a Gargantua : Je croy que c'est la une corne de limasson, ne le mangez point. Pourquoy ? dist Gargantua, ilz sont bons tout ce moys Et tirant le bourdon, ensemble enleva le pelerin et le mangeoyt tresbien. Puis beut ung terrible traict de vin pineau, en attendant que l'on apprestat le soupper.

Les pelerins, ainsi devorez, se tirarent hors les meulles de ses dens [2] le mieulx que faire peurent, et pensoyent qu'on les eust mis en quelque basse fousse des prisons. Et lorsque Gargantua beut le grand traict, cuidarent noyer en sa bouche, et le torrent du vin presque les emporta au gouffre de son estomach : toutefoys, saultans avecques leurs bourdons, comme font les micquelotz, se meirent en franchise l'oree des dens. Mais par malheur l'ung d'eulx tastans avec son bourdon le pays, a sçavoir s'ils estoyent en seureté, frappa rudement en la faulte d'une dent creuse, et ferut le nerf de la mandibule dont feit tresforte douleur a Gargantua, et commença a crier de raige qu'il enduroyt. Pour doncques se soulager du mal, feit apporter son curedens, et, sortant vers le noyer grollier vous denigea [3] messieurs les pelerins.

Car il attrapoyt l'ung par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la besare, l'aultre par la fouillouse, l'aultre par l'escharpe. Ainsi les pelerins denigez s'enfuyrent a travers la plante a beau trat, et appaisa [4] la douleur. En laquelle heure feut appelé par Eudemon pour soupper, car tout estoyt prest. Passans de la par l'oree de la touche en plain chemin, tumbarent tous, excepté Fournillier, en une trape qu'on avoyt faicte pour prendre les loups a la trannee. Dont escapparent moyennant l'industrie du dict Fournillier, qui rompit tous les lacz et cordaiges. De la yssus, pour le reste de cette nuict coucharent en une loge pres le Couldray.

[1] Rabelais et d'autres ont par erreur parlé de la tonne de Citeaux, au lieu de celle de Clairvaux, rivale de gloire de la tonne de Heidelberg.

[2] Les dents molaires.

[3] Dénicha.

[4] Gr § 65.

Digitized by Google

De l'enfance de Pantagruel.

Je treuve, par les anciens historiographes et poetes, que plusieurs sont nayz en ce monde en façons bien estranges que seroyent trop longues a raconter : lisez le septiesme livre de Pline, si avez loisir. Mais vous n'en ouistes jamais d'une si merveilleuse comme feut celle de Pantagruel : car c'estoyt chose difficile a croire comment il creut en corps et en force en peu de temps. Et n'estoyt rien Hercules, qui estant au berceau tua les deux serpens : car lesdictz serpens estoyent bien petitz et fragiles. Mais Pantagruel estant encores au berceau, feit cas bien espouventables. Je laisse icy a dire comment a chascun de ses repasts il humoyt le laict de quatre mille six cens vaches, Et comment, pour luy faire ung paeslon [1] a cuire sa bouillie, feurent occupez tous les pesliers [2] de Saulmur en Anjou, de Villedieu en Normandie, de Bramont en Lorraine, et luy bailloyt on ladicte bouillie en ung grand tymbre [3] qui est encore de present a Bourges, pres du palais : mais les dens luy estoyent desja tant creues et fortifiées qu'il en rompit du dict tymbre ung grand morceau, comme tresbien apparoist.

Certain jour vers le matin, qu'on le vouloyt faire teter une de ses vaches (car de nourrices il n'en eut jamais aultrement comme dict l'hystoire) il se defeit des liens qui le tenoyent au berceau, ung des bras, et vous prend la dicte vache par dessoubz le jarret, et luy mangea les deux tetins et la moitié du ventre, avec le foye et les rognons, et l'eust toute devoree, n'eust esté qu'elle crioyt horriblement, comme si les loups la tenoyent aux jambes : auquel cry le monde arriva, et ostarent ladicte vache a Pantagruel : mais ils ne sçeurent si bien faire que le jarret ne luy en demourast comme il le tenoyt; et le mangeoyt tresbien, comme vous feriez d'une saulcisse; et quand on luy voulut oster l'os, il l'avalla bientost, comme ung cormoran feroyt ung petit poisson; et apres commença a dire : Bon, bon, bon, car il ne sçavoyt encore bien

[1] Poêlon.
[2] Poêlonniers, chaudronniers.
[3] Auge pour abreuver les bestiaux.

Digitized by Google

parler ; voulant donner a entendre qu'il l'avoyt trouvé fort bon, et qu'il n'en failloyt plus qu'autant. Ce que voyans ceulx qui le servoyent, le liarent a gros cables, comme sont ceulx que l'on faict a Tain [1] pour le voyaige du sel a Lyon, ou comme sont ceulx de la grand nauf françoise qui est au port de Grace [2] en Normandie. Mais quelquefoys [3] qu'ung grand ours que nourrissoyt son pere eschappa, et luy venoyt lescher le visaige, car les nourrices ne luy avoyent bien a poinct torché les babines, il se deffeit desdictz cables aussi facillement, comme Samson d'entre les Philistins, et vous print monsieur de l'ours, et le mist en pieces comme ung poulet, et vous en feit une bonne gorge chaulde pour ce repast. Parquoy, craignant Gargantua qu'il se guastast, feit faire quatre grosses chaines de fer pour le lier, et feit faire des arboutans a son berceau bien afustez. Et de ces chaines en avez une a la Rochelle, que l'on leve au soir entre les deux grosses tours du havre. L'aultre est a Lyon, l'aultre a Angiers, et la quarte feut emportee des diables pour lier Lucifer qui se deschainoyt en ce temps la, a cause d'une colicque qui le tourmentoyt extraordinairement, pour avoir mangé l'ame d'ung sergeant en fricassee a son desjeuner. Dont pouvez bien croire ce que dict Nicolas de Lyra sus le passaige du psaultier ou il est escript : *Et Og regem Basan.* Que ledict Og, estant encore petit, estoyt tant fort et robuste qu'il le falloyt lier de chaines de fer en son berceau. Et ainsi demoura coy et pacifique ; car il ne pouvoyt rompre tant facillement lesdictes chaines, mesmement qu'il n'avoyt pas espace au berceau de donner la secousse des bras. Mais voicy que arriva ung jour d'une grande feste, que son pere Gargantua faisoyt ung beau bancquet à tous les princes de sa court. Je croy bien que tous les officiers de sa court estoyent tant occupez au service du festin que l'on ne se soucioyt du paovre Pantagruel, et demouroyt ainsi *a reculorun.* Que feit il ? qu'il feit, mes bonnes gens ? Escoutez : Il essaya de rompre les chaines du berceau avecques les bras, mais il ne peust, car elles estoyent trop fortes ; adoncques il trepigna tant des pieds qu'il rompit le bout de son berceau, qui tou-

[1] Gros bourg sur le Rhône, vis-à-vis de Tournon, passage pour le sel du Dauphiné qu'on transportait à Lyon.

[2] Le Havre de Grâce ou le Havre, à l'embouchure de la Seine.

[3] Une fois, un certain jour.

Digitized by Google

tesfoys estoyt d'une grosse poste de sept empans en quarré ; et ainsi qu'il eust mis les piedz dehors, il s'avalla le mieulx qu'il peust, en sorte qu'il touchoyt les piedz en terre. Et alors, avecques grande puissance se leva, emportant son berceau sus l'eschine ainsi lié, comme une tortue qui monte contre une muraille, et a le veoir sembloyt que ce feust une grande carracque [1] de cinq cens tonneaulx qui feust debout. En ce poinct, entra en la salle, ou l'on banquetoyt, et hardiment qu'il espouventa bien l'assistance : mais, par autant qu'il avoyt les bras liez dedans, il ne pouvoyt rien prendre a manger, mais en grande peine s'enclinoyt pour prendre a tout la langue quelque lippee. Quoy voyant son pere, entendit bien que l'on l'avoyt laissé sans luy bailler a repaistre, et commenda qu'il feust deslié desdictes chaines, par le conseil des princes et seigneurs assistans ensemble aussi que les medecins de Gargantua disoyent que, si l'on le tenoyt ainsi en berceau, que seroyt toute sa vie subject a la gravelle. Lorsqu'il feust deschainé, l'on le feit asseoir, et repeut fort bien, et mist son dict berceau en plus de cinq cens mille pieces, d'ung coup de poing qu'il frappa au mylieu par despit avec protestation de jamais n'y retourner.

Panurge.

Panurge estoyt de stature moyenne, ny trop grand, ny trop petit, et avoyt le nez ung peu aquilin, faict a manche de rasouer, et pour lors estoyt de l'eage de trente et cinq ans, ou environ, fin a dorer comme une dague de plomb [2], bien gualand homme de sa personne, sinon qu'il estoyt quelque peu subject de nature a une maladie qu'on appelloyt en ce temps la :

Faulte d'argent c'est douleur sans pareille.

Toutesfoys il avoyt soixante et troys manieres d'en trouver tous-

[1] *Caracca*, en italien ; *Carraca*, en espagnol ; *Kræcke*, en flammand ; gros navire de transport.

[2] Le plomb n'est ni bon à dorer, ni à être doré. Tel était Panurge, vrai vaurien en tout sens.

Digitized by Google

jours a son besoing ; dont la plus honnorable et la plus connue estoyt par façon de larecin furtivement faict ; malfaisant, pipeur, beuveur, batteur de pavez, ribleur, s'il en estoyt à Paris ;

Au demourant le meilleur filz du monde.

Et tousjours machinoyt quelque chose contre les sergeans et contre le guet.

A l'une foys, il assembloyt troys ou quatre bons rustres, les faisoyt boyre comme templiers sus le soir, apres les menoyt au dessoubz de Saincte Geneviefve, ou aupres du college de Navarre, et a l'heure que le guet montoyt par la (ce qu'il congnoissoyt en mettant son espee sus le pavé, et l'aureille aupres, et lorsqu'il ouyoyt son espee bransler, c'estoyt signe infaillible que le guet estoyt pres), a l'heure doncques, luy et ses compaignons prenoyent ung tumbereau, et luy bailloyent le bransle, le ruant de grande force contre la vallee, et ainsi mettoyent tout le paovre guet par terre, comme porcz : puis fuyoyent de l'aultre cousté : car en moins de deux jours, il sceut toutes les rues, ruelles et traverses de Paris, comme son *Deus det* [1]. A l'aultre foys, faisoyt en quelque belle place, par ou ledict guet debvoyt passer, une trainee de pouldre de canon, et a l'heure que passoyt, mettoyt le feu dedans, et puys prenoyt son passe temp a veoir la bonne grace qu'ilz avoyent en fuyant, pensans que le feu sainct Antoine les tint aux jambes.

Parolles dégelées.

En pleine mer nous bancquetants, gringnotants, divisants [2] et faisants beaulx et courts discours, Pantagruel se leva et tint en pieds pour discouvrir a l'environ. Puis nous dist : Compaignons, oyez vous rien ? Me semble que je oy quelcques gents parlants en l'aer, je n'y voy toutesfoys personne. Escoutez. A son commandement nous feusmes attentifs, et a pleines aureilles humions l'aer comme belles huistres en escalle, pour entendre si voix ou son aulcun y

[1] Grâces latines après le repas.
[2] Pour devisants.

Digitized by Google

seroyt espars : et pour rien n'en perdre, a l'exemple de Antonin l'empereur, aulcuns opposions nos mains en paulme derriere les aureilles. Ce neanmoins protestions voix quelconques n'entendre.

Pantagruel continuoyt, affermant [1] ouyr voix diverses en l'aer, tant de hommes comme de femmes, quand nous feut advis, ou que nous les oyons pareillement, ou que les aureilles nous cornoyent. Plus perseverions escoutants, plus discernions les voix, jusques a entendre mots entiers. Ce que nous effraya grandement, et non sans cause, personne ne voyant, et entendant voix et sons tant divers, d'hommes, de femmes, d'enfans, de chevaulx : si bien que Panurge s'escria : Ventre bieu ! est ce mocque ? nous sommes perdus. Fuyons. Il y ha embusche autour : Frere Jean, es tu la, mon amy? Tien toy pres de moy, je te supplie. As tu ton bragmart ! Advise qu'il ne tienne au fourreau. Tu ne le desrouilles poinct a demy. Nous sommes perdus. Escoutez : ce sont par dieu coups de canon. Fuyons. Je ne dis de pieds et de mains, comme disoyt Brutus en la bataille pharsalicque : je dis a voiles et a rames. Fuyons. Je n'ay poinct de couraige sus mer. En cave et ailleurs j'en ay tant et plus. Fuyons. Saulvons nous. Je ne le dis pour paour que je aye. Car je ne crains rien fors les dangiers. Je le dis tousjours.

Aussi disoyt le francarchier de Baignolet [2]. Pourtant n'hazardons [3] rien, a ce que ne soyons nazardez. Fuyons. Tourne visaige. Vire la peautre. Pleust a Dieu que presentement je feusse en Quinquenoys [4], a peine de jamais ne me marier ! Fuyons, nous ne sommes pas pour eulx. Ils sont dix contre ung, je vons en asseure. D'advantaige, ils sont sus leurs fumiers nous ne congnoissons le pays. Ils nous tueront. Fuyons, ce ne nous sera deshonneur. Demosthenes dist, que l'homme fuyant combattra derechief. Retirons nous pour le moins. Orche, poge, au trinquet, aux bou-

[1] Affirmant.

[2] Les Francs-archers étaient une sorte de milice créée par Charles VII. *Le Franc-archer de Bagnolet* est un monologue en vers, imprimé entre autres à la suite de Villon. Le poëte met dans sa bouche ce vers auquel Rabelais fait allusion :

Je ne craignois que les dangiers.

[3] L'*h* s'aspirait ou ne s'aspirait pas. Ici Rabelais a cherché un jeu de mots.

[4] Contrée de vignoble près de Chinon.

Digitized by Google

lingues. Nous sommes morts. Fuyons de par touts les diables, fuyons.

Pantagruel entendent l'esclandre que faisoyt Panurge, dist: qui est ce fuyart la bas? Voyons premierement quels gents sont. Paradventure sont ils nostres. Encores ne voy je personne. Et si voy cent mille a l'entour. Mais entendons. J'ai leu qu'ung philosophe nommé Petron estoyt en ceste opinion que feussent plusieurs mondes soy touchant les ungs les aultres, en figure triangulaire equilaterale, en la pate et centre desquels disoyt estre le manoir de la verité, et la habiter les parolles, les idees, les exemplaires et pourtraicts de toutes choses passees et futures: autour d'icelles estre le siecle. Et en certaines annees, par longs intervalles, part d'icelles tumber sus les humains comme catarrhes, et comme tumba la rousee sus la toison de Gedeon: part la rester reservee pour l'advenir jusques a la consommation du siecle. Me soubvient aussy que Aristoleles maintient les parolles d'Homere estre voltigeantes, volantes, moventes, et par consequent animees.

D'advantaige Antiphanes disoyt la doctrine de Platon es parolles estre semblable, lesquelles en quelcque contree on temps du fort hiver, lors que sont proferees, gelent et glassent à la froideur de l'aer, et ne sont ouyes. Semblablement ce que Platon enseignoyt es jeunes enfans, a peine estre d'iceulx entendu, lorsque estoyent vieulx devenus. Ores seroyt a philosopher et rechercher si forte fortune icy seroyt l'endroict, onquel telles parolles degelent. Nous serions bien esbahis si c'estoyent les teste et lyre [1] de Orpheus. Car apres que les femmes Threisses eurent Orpheus mis en pieces, elles jectarent sa teste et sa lyre dedans le fleuve Hebrus. Icelles par ce fleuve descendirent en la mer Ponticque, jusques en l'isle de Lesbos tousjours ensemble sus mer naigeantes. Et de la teste continuellement sortoyt ung chant lugubre, comme lamentant la mort de Orpheus; la lyre a l'impulsion des vents movens les chordes accordoyt harmonieusement avecques le chant. Regardons si les voirons cy autour.

[1] Gr. § 49.

Digitized by Google

QUINZIÈME SIÈCLE

COMINES.

1445 — 1509.

Comment le Roy Louis XI voulut induire l'empereur Federic III à se saisir des terres que le duc de Bourgogne tenoit de l'Empire.

La peau de l'ours.

L'an 1475 avoit envoyé le Roy, devers l'Empereur, Jehan Tiercelin Seigneur de la Brosse, pour travailler qu'il ne s'appointast avec le Duc de Bourgongne, et pour faire excuse de ce qu'il n'avoit envoyé ses Gens d'armes, comme il avoit promis, asseurant tousiours le faire, et de continuer les exploits et dommages qu'il faisoit audit Duc, bien grands, tant au pays et marches de Bourgongne, que de Picardie. Et outre luy ouvrir un party nouveau qui estoit qu'ils asseurassent bien l'un l'autre de ne faire paix ni treves l'un sans l'autre : et que l'Empereur prit toutes les Seigneuries que le dit Duc tenoit de l'Empire et qui par raison en devoient estre tenuës, et qu'il les fist declarer confisquées à luy : et que le Roy prendroit celles qui estoient tenuës de la couronne de France : comme Flandres, Artois, Bourgongne, et plusieurs autres. Combien que cet Empereur eust esté toute sa vie homme de tres-peu de vertu, si estoit-il bien entendu et pour le long-temps qu'il avoit vescu, il avoit beaucoup d'experience et puis ces partis d'entre nous et luy avoient beaucoup duré : parquoy estoit las de la guerre, combien qu'elle ne luy coustast rien : car tous ces Seigneurs d'Alemagne y estoient à leurs despens, comme il est de coustume quand il touche le faict de l'Empire. Ledit Empereur respondit aux Ambassadeurs du Roy, qu'auprés d'une ville d'Alemagne, y

Digitized by Google

avoit un grand ours, qui faisoit beaucoup de mal : Trois compaignons de ladicte ville qui hantoient les tavernes, vindrent à un tavernier, à qui ils devoient, prier qu'il leur accreust encor un escot, et qu'avant deux iours le payeroient du tout : car ils prendroient cest ours, qui faisoit tant de mal, et dont la peau valoit beaucoup d'argent, sans les presens qui leur seroient faicts des bonnes gens. Ledict hoste accomplit leur demande : et quand ils eurent disné, ils allerent au lieu où hantoit cest ours ; et comme ils approcherent de la caverne, ils le trouverent plus pres d'eux qu'ils ne le pensoient. Ils eurent peur : si se mirent en fuite. L'un gaigna un arbre : l'autre fuit vers la ville : le tiers l'ours le print et le foula fort soubs luy, en luy approchant le museau fort pres de l'oreille. Le pauvre homme estoit couché tout plat contre terre, et faisoit le mort. Or ceste beste est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme ou beste, quand elle le voit qu'il ne se remuë plus, elle le laisse là, cuidant qu'il soit mort : Et ainsi ledict ours laissa ce pauvre homme sans luy avoir fait gueres de mal : et se retira en sa caverne : quand le pauvre homme se veit delivré, il se leva, tirant vers la ville : Son compaignon qui estoit sur l'arbre, ayant veu ce mystere, descend, court et cria apres l'autre, qui estoit devant, qu'il attendist : lequel se retourna, et l'attendit : Quand ils fureut ioincts celuy qui avoit esté dessus l'arbre, demanda à son compaignon, par serment, ce que l'ours luy avoit dit en conseil, qui si longtemps luy avoit tenu le museau contre l'oreille. A quoy son compaignon luy respondit : il me disoit que jamais ie ne marchandasse de la peau de l'ours, iusques à ce que la beste fust morte. Et avec cette fable paya l'Empereur nostre Roy, sans faire autre responce à son homme.

Comment le duc de Bourgogne, faisant la guerre aux Suisses, fut chassé par eux à l'entrée des montagnes près Granson (1476).

Le Duc de Bourgongne ayant conquis toute la Duché de Lorraine et receu du Roy Sainct-Quentin, Han, et Bohain, et le meuble du Connestable, estoit en parolles avec le Roy de s'apointer : et le Roy et luy se devoient entre-veoir, sur une riviere et sem-

Digitized by Google

blable pont que celuy qui fut faict à Picquigny, à la veuë du Roy, et du Roy Edoüard d'Angleterre: et sur cette matiere [1] alloient et venoient gens. Et vouloit ledict Duc laisser reposer son armée: qui estoit fort deffaicte, tant à cause de Nuz [2] que par ce peu de guerre de Lorraine [3]: et le demeurant vouloit-il envoyer en garnison en aucunes places du comté de Romont, comme aupres des villes de Berne et Fribourg ausquelles il vouloit faire la guerre, tant pource qu'ils la luy avoient faicte estant devant Nuz, qu'aussi pour avoir aidé à luy oster la comté de Ferrete, et pource qu'ils avoient osté audit Comte de Romont partie de sa terre. Le Roy le solicitoit fort de ceste veüe, et qu'il laissast en paix ces pauvres gens de Suisse, et qu'il reposast son armée: Lesdicts Suisses, le sentans si pres d'eux, luy envoyerent leur Ambassade: et offroient rendre ce qu'ils avoient prins dudict Seigneur de Romont: Ledict Comte de Romont, le solicitoit d'autre costé de le venir secourir en personne: Ledict Duc laissa le sage conseil, et celuy qui pouvoit estre le meilleur (comme il semble à toute sorte de gens) veu la saison et l'estat en quoy estoit son armée: et delibera d'aller contre eux. Entre le Roy et luy fut appointement de bailler lettre, que pour le faict de Lorraine ils n'entreroient point en debat.

Le Duc partit de Lorraine avec ceste armée fort deffaicte et lassée, et entra en Bourgongne; où lesdicts Ambassadeurs de ces vieilles ligues d'Alemaigne, qu'on appelle *Suisses*, revindrent devers luy, faisans plus grandes offres que devant: et outre la restitution, luy offroient laisser toutes les alliances, qui seroient contre son vouloir (et par especial celle du Roy) et devenir ses alliez, et le servir de six mille hommes armez, avec assez petit payement, contre le Roy, toutes les fois qu'il les en requereroit: A rien ne voulut

[1] A ce sujet.

[2] L'évêché de Cologne vint à vaquer en 1476. Deux prétendants se présentèrent, l'un était frère du landgrave de Hesse et l'autre parent du comte Palatin du Rhin. Le duc de Bourgogne prit parti pour le second. Il mit le siége devant Neuss, ici appelé Nuz, sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de Dusseldorf: cette place forte était occupée par le landgrave de Hesse. Louis XI suscita des ennemis au duc, entre autres les Suisses. Après plusieurs échecs Charles le Téméraire se vit obligé d'abandonner un siége où ses troupes épuisaient inutilement leurs forces.

[3] Contre René II, duc de Lorraine, qui avait envoyé défier le duc de Bourgogne devant Neuss.

Digitized by Google

ledict Duc entendre : et ia le conduisoit son mal-heur. Ceux qu'on appele en ce quartier là les *Nouvelles alliances*, ce sont les villes de Basle, et de Strasbourg et autres villes Imperiales, qui sont soubs le bout de cette riviere du Rhin : lesquelles d'ancienneté avoient esté ennemies desdicts Suisses, en faveur du Duc Sigismond d'Austriche, duquel ils estoient alliez, par le temps qu'il avoit eu guerre avec lesdicts Suisses. Toutes ces villes s'allierent ensemble avec iceux Suisses, et fut faite alliance pour dix ans, et paix aussi avec le Duc Sigismond. Et se feit ladicte alliance par la conduite du Roy, et à son pourchas, et à ses depens, comme avez veu ailleurs, à l'heure que la comté de Ferrete fut ostée des mains du Duc de Bourgongne, et qu'à Basle firent mourir messire Pierre d'Archambault Gouverneur dudict pays pour ledict Duc : lequel Archambault fut bien cause de cest inconvenient, qui fut bien grand pour ledict Duc : car tous ses autres maux en vindrent. Un Prince doit bien avoir l'œil sur les Gouverneurs qu'il met en un païs nouvellement ioinct à sa Seigneurie : car en lieu de traiter les subiects en grande douceur et en bonne iustice, et faire mieux qu'on ne leur avoit faict le temps passé, cestui-cy feit tout le contraire : car il les traicta en grande violence, et en grande rapine : et mal luy en print, et a son maistre, et a maint homme de bien. Ceste alliance que le Roy conduisit, dont i'ay parlé, tourna depuis à grand profit au Roy, et plus que la pluspart des gens n'entendent : et crois que ce fut une des plus sages choses qu'il feist onques en son temps, et plus au dommage de tous ses ennemis : car le Duc de Bourgongne deffaict, onques puis ne trouva le Roy de France homme qui osast lever la teste contre luy, ne contredire à son vouloir : J'enten de ceux qui estoient ses subiects et en son Royaume : car tous les autres ne nageoient que soubs le vent de cestuy-là : Voylà pourquoy fut grande œuvre d'allier le Duc Sigismond d'Austriche, et ceste Nouvelle alliance avec les Suisses, dont si long temps avoient esté ennemis ne se fit point sans dépense, et sans faire maint voyage.

Apres que le Duc de Bourgongne eut rompu aux Suisses l'esperance de pouvoir trouver appoinctement avec luy, ils retournerent advertir leurs gens, et s'apprester pour se deffendre : et luy approcha son armee du pays de Vaux en Savoye, que lesdicts Suisses avoient prins sur monseigneur de Romont, comme dict est : et print trois ou quatre places qui estoient à monseigneur de Chasteau-

Digitized by Google

guion, que lesdicts Suisses tenoient et les deffendirent mal : et de là alla mettre le siege devant une place, appellée Granson : laquelle estoit aussi audict seigneur Chasteau-guion, et y avoit pour lesdicts Suisses, sept ou huict cens hommes bien choisis, pource que c'estoit auprès d'eux : et la vouloient bien deffendre. Ledict Duc avoit assez grande armée : car de Lombardie luy venoient à toute heure gens, et des subiects de ceste maison de Savoye : et il aimoyt mieux les estrangers que ses subiects, dont il pouvoit finer assez et de bons; mais la mort du Connestable luy aidoit bien à avoir deffiance d'eux, avec d'autres imaginations : Son artillerie estoit tres-grande et bonne : et estoit en grande pompe en cest ost, pour se monstrer à ces Ambassadeurs, qui venoient d'Italie et d'Alemaigne : et avoit toutes ses meilleures bagues et vaisselles, et largement autres paremens, et avoit de grandes fantasies en sa teste, sur le faict de ceste Duché de Milan, où il s'attendoit d'avoir des intelligences. Quand le Duc eut assiegé, ladicte place de Granson et tiré par[1] aucuns iours, se rendirent à luy ceux de dedans à sa volonté : lesquels il feit tous mourir : Les Suisses s'estoient assemblez, non point en grand nombre, comme i'ay ouy parler à plusieurs d'entr'eux (car de leurs terres ne se tirent point les gens qu'on cuide et encores moins lors, que maintenant : car depuis ce temps-là, la pluspart ont laissé le labeur pour se faire gens de guerre) et de leurs alliez, en avoient peu avec eux : car ils estoient contraincts se haster pour secourir la place : et comme ils furent aux champs, ils sceurent la mort de leurs gens.

Le Duc de Bourgongne, contre l'opinion de ceux à qui il en[2] demandoit, delibera d'aller au devant d'eux, à l'entrée des montaignes où ils estoient encores, qui estoit bien son desavantage : car il estoit bien en lieu advantageux pour les attendre, et clos de son artillerie, et partie d'un lac : et n'y avait nulle apparence qu'ils luy eussent sceu porter dommage : Il avoit envoyé cent archers garder certain pas à l'encontre de ceste montagne : et luy se mit en chemin : et rencontrerent ces Suisses la pluspart de son armée, estant encore en la plaine : Les premiers rangs de ses gens cuidoient retourner pour se reioindre avec les autres : mais les me-

[1] Lex.

[2] *En* se rapporte à opinion.

Digitized by Google

nuës gens qui estoient derriere, cuidans que ceux là fuissent[1], se mirent à la fuite : et peu à peu se commença à retirer cette armée vers le camp, faisans aucuns tresbien leur devoir. Fin de compte, quand ils vindrent iusques à leur ost, ils ne s'oserent deffendre : et tout se mit à la fuite : et gagnerent les Alemans son camp et son artillerie, et toutes les tentes et pavillons de luy et de ses gens (dont il y avoit grand nombre) et d'autres biens infinis : car rien ne se sauva que les personnes : et furent perdües toutes les grandes bagues dudict Duc : mais de gens, pour cette fois, ne perdit que sept hommes d'armes. Tout le demeurant fuit, et luy aussi. Il se devoit mieux dire de luy, *qu'il perdit honneur et chevance ce jour*, que l'on ne fit du Roy Jehan de France qui vaillamment fut pris à la bataille de Poictiers.

Voicy la premiere male fortune, que ce Duc eut jamais eu en toute sa vie : De toutes ses autres entreprises il en avait eu l'honneur ou le profit. Quel dommage luy advint ce jour, pour user de sa teste, et mespriser conseil ? Quel dommage en receut sa maison, et en quel estat en est-elle encores, et en adventure d'estre d'icy à long-temps? Quantes sortes de gens luy en devindrent ennemis, et se declarerent, qui le jour de devant temporisoient avec luy, et se feignoient amis ? Et pour quelle querelle commença cette guerre ? ce fut pour un chariot de peaulx de mouton, que monseigneur de Romont print à un Suisse, en passant par sa terre : Si Dieu n'eust delaissé ledict Duc, il n'est pas apparent qu'il se fust mis en peril, pour si peu de chose veu les offres qui luy avoient esté faictes, et contre quelles gens il avoit à faire, où il n'y pouvoit avoir nul acquest, ne nulle gloire : Car pour lors les Suisses n'estoient point estimez comme ils sont pour ceste heure : et n'estoit rien plus pauvres : et ay ouy dire à un chevalier des leurs qui avoit esté des premiers Ambassadeurs, qu'ils avoient envoyez devers ledict Duc, qu'il luy avoit dit en faisant leurs remonstrances, pour le desmouvoir de cette guerre que contre eux ne pouvoit rien gaigner : car leur pays estoit très-sterile et pauvre : et qu'ils n'avoient nuls bons prisonniers[2] : et qu'il ne croyoit pas que les esperons et mords des chevaux de son ost, ne vaulsissent plus d'argent que tous ceux de leurs territoires ne sçauroient payer de finances, s'ils estoient prins.

[1] Gr. § 78.

[2] Point de gens qui, devenant prisonniers, pussent payer une bonne rançon.

Digitized by Google

Retournant à la bataille, le Roy fut bien tost adverty de ce qui estoit advenu : car il avoit maintes espies et messagers par païs, la pluspart depeschez par ma main : et en eut tres-grande ioye, et ne luy desplaisoit que du petit nombre de gens qui avoient esté perdus : et se tenoit ledict Seigneur, pour ces matieres icy à Lyon, pour pouvoir plus souvent estre adverty, et pour donner remede aux choses que cest homme embrassoit : car le Roy qui estoit sage, craignoit que par force ne ioignist ces Suisses à luy : De la maison de Savoye, ledict Duc en disposoit comme sien. Le Duc de Milan estoit son allié. Le Roy René de Cecile [1] luy vouloit mettre son païs de Provence entre les mains : et si les choses fussent advenües, il tenoit de païs depuis la mer de Ponant jusqu'à celle de Levant en son obeissance : et n'eussent ceux de nostre Royaume eu saillie sinon par mer, si ledict Duc n'eust voulu, tenant Savoye, Provence, et Lorraine : Vers chascun d'eux le Roy envoyoit : L'une estoit sa sœur, madame de Savoye, extreme pour ledict Duc : L'autre estoit son oncle, le Roy René de Cecile : qui a grande peine escoutoit ses messagers, mais envoyoit tout au Duc de Bourgongne. Le Roy envoyoit aussi vers ces ligues d'Alemaigne : Mais c'estoit à grande difficulté, pour les chemins, et y falloit envoyer mendiens, pelerins et semblables gens. Lesdites villes respondirent orgueilleusement, disans, *Dictes au Roy que s'il ne se declare, nous nous appointerons, et nous declarerons contre luy.* Il craignoit qu'ainsi ne le feissent. De se declarer contre ledit Duc n'avoit nul vouloir : mais craignoit bien encores qu'il ne fust nouvelle [2] de ses messagers qu'il envoyoit par païs.

Comment les Suisses deffirent en bataille le Duc de Bourgongne pres la ville de Morat.

Pour revenir au Duc de Bourgongne, il ramassoit gens de tous costez : et en trois semaines s'en trouva sus grand nombre, qui le iour de la bataille s'estoient escartez Il seiourna à Losane en Savoye : où vous, Monseigneur de Vienne, le servistes de bon con-

[1] Sicile.
[2] Lex.

Digitized by Google

seil, en une grande maladie qu'il eut de douleur et de tristesse, de cette honte qu'il avoit receüe. Et à bien dire la verité, ie croy que iamais depuis il n'eut l'entendement si bon qu'il avoit eu auparavant ceste bataille. De ceste grande assemblée et nouvelle armée, qu'il avoit faicte, i'en parle par le rapport de monseigneur le Prince de Tarente [1] qui le compta au Roy en ma presence. Ledict Prince, environ un an avant, estoit venu vers ledict Duc, tresbien accompaigné, esperant d'avoir sa fille et seule heritiere : et sembloit bien fils de Roy, tant de sa personne que de son accoustrement et de sa compagnie : et le Roy de Naples, son pere, monstroit bien n'y avoir rien espargné: Toutesfois ledict Duc avoit dissimulé ceste matiere et entretenoit pour lors Madame de Savoye, pour son filz, et autres : parquoy ledict prince de Tarente, appellé Dom Federic d'Arragon, et aussi ceux de son conseil, mal contens des delays envoyerent devers le Roy un officier d'armes bien entendu : lequel vint supplier au Roy donner sauf-conduit audict Prince, pour passer par le Royaume et retourner vers le Roy son pere, lequel l'avoit mandé : Le Roy l'octroya tres-volontiers ; et luy sembloit bien que c'estoit à la diminution du credit et renommée dudict Duc de Bourgongne. Toutesfois avant que le messager fust de retour, estoient ia assemblées plusieurs des Ligues d'Alemaigne, et logées auprès dudict Duc de Bourgongne. Ledict Prince print congé dudict Duc, le soir de devant la bataille, en obeissant au mandement du Roy son pere : car à la premiere bataille s'estoit trouvé comme homme de bien. Aussi disent aucuns qu'il usa de vostre conseil, Monseigneur de Vienne, car ie luy ay ouy dire et tesmoigner, quand il fut devers le Roy arrivé, et au Duc d'Ascoly, appellé le Comte Julio et à plusieurs autres : et que de la premiere et seconde bataille avez escrit en Italie, et dict ce qui en advint plusieurs iours avant qu'elles fussent faictes.

Comme i'ay dit au partement dudict Prince, estoient logées plusieurs de ces Alliances assez pres dudict Duc : et venoient pour le combatre, allans lever le siege qu'il avoit devant Morat, petite ville pres de Berne, qui appartenoit à monseigneur de Romont. Lesdicts alliez, comme il me fut dict par ceux qui y estoient, pouvoient bien estre trente et un mille hommes de pied, bien choi-

[1] Frédéric, fils de Ferrand, depuis roi de Naples.

Digitized by Google

sis et bien armez : c'est à sçavoir onze mille Piques, dix mille Hallebardes, dix mille Couleurines [1], et quatre mille Hommes-à-cheval. Lesdictes Alliances n'estoient point encores toutes assemblées : et ne se trouva à la bataille que ceux dont i'ay parlé, et suffisoit bien. Monseigneur de Lorraine y arriva à peu de gens, dont fort bien luy en print depuis : car ledict Duc de Bourgongne tenoit lors toute sa terre. Audit Duc de Lorraine print bien de ce qu'on s'ennuyoit de luy en nostre court : et croy bien qu'il ne sceut iamais la verité : mais quand un grand homme a tout perdu le sien, il ennuye le plus souvent à ceux qui le soustiennent. Le Roy luy avoit donné un petit d'argent, et le feit conduire avec bon nombre de Gens d'armes au travers du païs de Lorraine : lesquels le mirent en Alemaigne et puis retournerent. Ledict Seigneur de Lorraine n'avoit pas seulement perdu son païs de Lorraine, la Comté de Vaudemont, et la pluspart de Barrois : car le demeurant le Roy le tenoit : ainsi ne luy estoit rien demouré : Et qui pis estoit, tous ses subiects avoient fait serment audict Duc de Bourgongne, et sans contrainte : et jusques aux serviteurs de sa maison : parquoy sembloit qu'il y eut peu d'espérance à son faict : toutesfois Dieu demeura tousiours le juge pour determiner de telles causes, quand il luy plaist.

Apres que le Duc de Lorraine fut passé, comme i'ay dit, et quand il eut chevauché aucuns iours, il arriva vers lesdictes Alliances, peu d'heures avant la bataille, et avec peu de gens : et luy porta ce voyage grand honneur, et grand profit : car si autrement en fust allé, il eust trouvé peu de recueil : Sur l'heure qu'il fut arrivé, marchoient les batailles d'un costé et d'autre : car lesdictes Alliances avoient ia esté logées, trois iours ou plus, aupres du Duc de Bourgongne en lieu fort. A peu de deffence fut desconfit ledict Duc, et mis en fuite : et ne luy print point comme de la bataille precedente, où il n'avoit perdu que sept Hommes-d'armes. Et cela advint pour ce que lesdicts Suisses n'avoient point de Gens-de-cheval : Mais à ceste heure cy, dont ie parle, qui fut pres Morat, y avoit de la part desdites Alliances quatre mille Hommes-de-cheval bien montez, qui chasserent tresloing les gens dudict Duc de Bourgongne : et si ioignirent leur Bataille-à-pied avec les Gens-de-

[1] Lex.

Digitized by Google

pied dudict Duc, qui en avoit largement : car sans ses subiects et aucuns Anglois qu'il avoit en grand nombre, il luy estoit venu de nouveau beaucoup de gens du païs de Piedmont et autres des subiects du Duc de Milan, comme i'ay dit : et me dist ledict Prince de Tarente, quand il fut arrivé devers le Roy, que iamais n'avoit veu une si belle ármée : et qu'il avoit compté et fait compter l'armée en passant sur un pont : et y avoit bien trouvé vingt et trois mille hommes de soulde, sans le reste qui suyvoit l'armée, et qui estoit pour le faict de l'artillerie. A moy me semble ce nombre tres-grand, combien que beaucoup de gens parlent de milliers, et font les armées plus grosses qu'elles ne sont et en parlent legerement. Le seigneur de Contay, qui arriva vers le Roy, tost apres la bataille, confessa au Roy, moy present, qu'en ladicte bataille estoient morts huit mille hommes, du party du Duc, prenans gages de luy, et d'autres menües gens assez. Et crois à ce que i'en ay peu entendre, qu'il y avoit bien dix huit mille personnes en tout : et estoit aisé à croire, tant pour le grand nombre de Gens-de-cheval, qu'il y avoit, qu'avoient plusieurs seigneurs d'Alemaigne, qu'aussi pour ceux qui estoient encores au siege devant ledict Morat. Le Duc fuit iusques en Bourgongne, bien desolé comme raison estoit : et se tint en un lieu appellé la Riviere, où il rassembloit des gens tant le qu'il pouvoit. Les Allemans ne chasserent que ce soir, et puis se retirerent sans marcher apres luy.

Digression sur quelques bonnes mœurs du Duc de Bourgongne, et sur le temps que sa maison dura en prosperité.

J'ay depuis veu un signet à Milan, que maintefois avoye veu pendu à son pourpoint : qui estoit un anneau, et y avoit un fuzil entaillé en un Camayeu, où estoient ses armes : lequel fut vendu pour deux ducats au lieu de Milan. Celuy qui luy osta, luy fut mauvais varlet de chambre : Je l'ay veu maintesfois habiller et deshabiller en grande reverence, et par grans personnages : et à ceste derniere heure luy estoient passez ses honneurs. Dieu luy veuille pardonner ses pechez : Je l'ay veu grand et honorable

Digitized by Google

Prince, et autant estimé et requis de ses voisins, un temps a esté [1], que nul Prince qui fust en Chrestienté, ou paraventure plus. Je n'ay veu nulle occasion pourquoy plus tost il deust avoir encouru l'ire de Dieu, que de ce que toutes les graces et honneurs, qu'il avoit receus en ce monde, il les estimoit tous estre procedez de son sens et de sa vertu, sans les attribuer à Dieu, comme il devoit. Et à la verité, il avoit de bonnes et vertueuses parties en luy. Nul Prince ne le passa iamais de desirer nourrir grans gens, et les tenir bien riglez. Ses bien-faicts n'estoient point fort grans, pour ce qu'il vouloit que chascun s'en sentist. Jamais nul plus liberalement ne donna audience à ses serviteurs et subiects. Pour le temps que ie l'ai congnu il n'estoit point cruel : mais le devint peu avant sa mort (qui estoit mauvais signe de longue durée) [2] et estoit fort pompeux en habillemens, et en toutes autres choses, et un peu trop. Il portoit fort grand honneur aux Ambassadeurs, et gens estranges. Ils estoient fort bien festoyez, et recueillis chez luy : Il desiroit grand gloire, qui estoit ce qui plus le mettoit en ses guerres que nulle autre chose : et eust bien voulu ressembler à ces anciens Princes, dont il a esté tant parlé, apres leur mort : et estoit autant hardy comme homme qui ait regné de son temps.

Or sont finies toutes ces pensées : et le tout tourné à son preiudice et honte [3] : car ceux qui gaignent, ont tousiours l'honneur. Je ne sçauroye dire vers qui nostre Seigneur s'est monstré plus courroucé, ou vers luy, qui mourut soudainement, et en ce champ sans gueres languir, ou vers ses subiects, qui oncques puis n'eurent bien ne repos, mais continuellement guerre : contre laquelle ils n'estoient suffisans de resister aux troubles qu'ils avoient les uns contre les autres, et en guerre cruelle et mortelle. Et ce qui leur a esté plus fort à porter, a esté que ceux qui les deffendoient, estoient gens estrangers, qui nagueres avoient esté leurs ennemis : c'estoient les Alemans. Et en effect, depuis ladicte mort n'eurent iamais homme qui bien leur voulsist, de quelques gens qu'ils se soient aidez.

Et a semblé à voir leurs œuvres, qu'ils eussent les sens aussi troublez, comme leur Prince un peu avant sa mort : car tout bon conseil

[1] C'est-à-dire : Il y a eu un temps, autrefois

[2] Signe qu'il ne durerait pas longtemps.

[3] Gr. § 60.

Digitized by Google

ils ont deietté, et cherché toutes voyes qui leur estoient nuysibles, et sont en chemin que ce trou ne leur fauldra de grande piece, ou au moins la crainte d'y recheoir.

Je seroye assez de l'opinion de quelque autre que i'ay veu, c'est que Dieu donne le Prin ce, selon qu'il veult punir ou chastier les subjects : et au Prince les subiects, ou leurs courages [1] disposer envers luy, selon qu'il veult elever ou abaisser : et ainsi fut ceste maison de Bourgongne à fait tout egal : car apres leur longue felicité et grandes richesses, et trois grands Princes bons et sages, precedens cestuy-cy, qui avoient duré six vingts ans ou plus, en bon sens et vertu, il leur donna ce Duc Charles, qui continuellement les tint en grande guerre, travail et despense, et presque autant aux iours d'hyver qu'en ceux d'esté, tant que beaucoup de gens riches et aisez, furent morts et destruicts par prison en ces guerres. Les grandes pertes commencerent devant Nuz, qui continuerent par trois ou quatre batailles, jusques à l'heure de sa mort : et tellement qu'à ceste derniere bataille estoit consommée toute la force de son païs, et morts ou destruicts ou pris toutes ses gens, qui eussent sceu ou voulu deffendre l'estat et l'honneur de sa maison. Et ainsi comme i'ay dit, semble que ceste perte ait esté egale au temps qu'ils ont esté en felicité : car comme ie dy, l'avoir veu grand, riche et honoré, encores puis-ie dire avoir veu tout cela en ses subiects : car je cuide avoir veu et connu la meilleure part d'Europe : toutesfois ie n'ay connu nulle Seigneurie ne païs, tant pour tant, ny de beaucoup plus grande estendue encores, qui fust tant abondant en richesses, en meubles, et en edifices, et aussi en toutes prodigalitez, despences, festoyemens et cheres, comme ie les ay veus, pour le temps que ie n'y estoye. Et s'il semble à quelcun, qui n'y ai point esté pour le temps que ie dy, que i'en die trop, d'autres qui y estoient comme moy paraventure diront que i'en dy peu. Or a nostre Seigneur tout à un coup fait choir si grand et sumptueux edifice, cette puissante maison, qui a tant soustenu de gens de bien et nourry, et tant esté honorée et pres et loin, et par tant de victoires et de gloires, que nul autre à l'environ n'en reçeut autant en son temps.

[1] Lex.

Digitized by Google

CHARTIER.

1386 — 1458.

Jeanne d'Arc. Levée du siége d'Orléans.

Celuy an[1] ce mesme temps de Karesme, arriva vne jeune fille de l'eage de dixhuict à vingt ans, par deuers le Roy au Chastel de Chinon nommee Jehanne du Liz la Pucelle, laquelle estoit née et nourrie de aupres de Vaucoulour, d'vn villaige assis dessus la riuiere de Meuse, et auoit esté toute sa ieunesse iusques à celle heure à garder les brebis : et vint deuant le Roy en le saluant, et luy dit ces parolles : Que nostre Seigneur l'enuoyoit deuers luy pour le mener couronner à Reims, et pour leuer le siege que les Anglois tenoient deuant la bonne cité d'Orleans, et que Dieu à la priere des Saincts ne vouloit point que la dite cité feust prinse ne perie. Et à ces parolles le Roy la fist examiner par plusieurs sages docteurs de son royaume, ausquels elle respondit sagement, et par bonne maniere : et tellement que tous les Docteurs estoient d'opinion que son faict, son dit et ses parolles estoient dictes et faictes par miracle de Dieu. Et pour ce fut dit et ordonné en grant deliberation de conseil, que pour faire et accomplir les choses que elle auoit dictes, en intention de commancer et acheuer au plaisir de Dieu, on luy bailleroit cheuaux, harnois, et gens pour l'accompaigner, et veoir son fait, et que ce seroit. Et fut tout fait conseillé et ordonné audit chastel de Chinon, durant le temps de Karesme que vng chascun estoit en deuotion. Et la conduisoit le Mareschal de Rieux, et le Sire Cuelant, l'un Mareschal, et l'autre Admiral de France.

L'an mil CCCC. vingt et neuf fut leué le siege d'Orleans le douziesme iour de May. Et en ce temps se partit ladicte Pucelle du chastel de Chinon, et print congié du Roy et cheuaucha tant par ses iournees[2], qu'elle arriua dedans la bonne cité d'Orleans maul-

[1] 1428.
[2] Lex.

Digitized by Google

gré les Anglois et leur enuoya lettres par vn herault publicquement deuant tout le monde, qu'ils s'en allassent et que Dieu le vouloit, ou sinon qu'il leur mescherroit, et que Dieu se courrouceroit à eux s'ils faisoient le contraire. Lesdits Anglois prindrent ledit herauldt, et iugerent qu'il seroit ars, et firent faire l'attache pour le ardoir. Et toutesuoies auant qu'ils eussent l'opinion et conseil de ceulx de l'Université de Paris de ce faire, ils furent leuez, morts [1] et desconfits, et partirent si hastiuement qu'ils laissierent en leurs logeis ledict herault enferré et s'en fouirent. Ladicte Pucelle visita les bastilles qu'ils auoient emparees [2]. Et estoient auecques elle le sire de Rieux Mareschal de France, le bastard d'Orleans, et Messire Loys de Cullant Admiral, et plusieurs autres Cheualiers et Escuyers dessus nommez. Et le landemain se partit ladicte Pucelle d'Orleans, et s'en vint à Blois pour auoir gens et viures. Et ce fait vint audit Orleans à tout vne grosse puissance de gens-d'armes. Et si tost que elle fut entree en ladicte ville, le peuple se partit d'Orleans du grand vouloir qu'ils auoient d'estre hors de la seruitude desdits Anglois, et assaillirent la Bastille de sainct Lo, que les Anglois auoient prinse. Mais quant ils furent à mie-chemin ils apperceurent que le feu estoit dedens, et que elle estoit perdue pour eulx. Et estoient allez Monseigneur le bastard d'Orleans, le Sire de Rieux, et plusieurs autres, quant ils sceurent que le peuple estoit esmeu d'y aller: et fut le commencement du siege leué. Et là furent morts et ars soixante Anglois, et vingt deux prisonniers qui furent à Monseigneur le bastard d'Orleans. Et tenoit ceste dicte Bastille un Capitaine Anglois nommé Thomas Guerart, lequel estoit à Montereau, dont il estoit Capitaine pour lesdits Anglois. Et ce soir passerent les François en bateaux la riuiere de Loire, et allerent assaillir les bastilles du costé du Beausse, et puis celle des Augustins deuant la porte du pont, et les prindrent. Et ce soir se retrahirent lesdits François en ladicte ville, et ladicte Pucelle auecques eulx, et une partie des gens-d'armes demourerent au champ toute nuict. Et le lendemain au matin, qui estoit iour de Samedy, lesdits François passerent derechief ladite riuiere pour assaillir la Bastille du

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

pont, et donnerent l'assault de toutes parts à ladicte Bastille du pont, depuis le midy iusques au soleil couchant, et tant que par force d'armes ladicte Bastille fut prinse. Et y moururent les Seigneurs de Pongnis, et de Molins, et un Capitaine nommé Claridas Anglois, lequel estoit Capitaine d'icelle Bastille. En se cuidant retraire dedens la tour du bouleuart, le pont fondit [1], et luy et tous ceux qui estoient sur ledit pont fondirent en la riuiere de Loire. Et là dedens furent que morts que prins de quatre à cinq cens Anglois. Et le landemain au matin, qui fut le Dimenche, se leuerent les Anglois de deuant Orleans et s'en allerent à Mehun sur Loire la plus part à pié, et laisserent leurs bastilles, viures, et artillerie, dont ceulx de ladite ville d'Orleans furent moult refaits. Et eurent assez grant confort des viures qu'ils trouuerent esdictes bastilles.

Entrée de Charles VII à Paris.

Le quatriesme iour de Novembre [2] le Roy se partit de sainct Denys, et vint à Paris accompaigné de Monseigneur le Daulphin, et de Messire Charles d'Anjou son cousin, et frere de la Royne, Monseigneur le Connestable, les Comtes de la Marche, de Vendosme, de Tancaruille, et de Vertuz, Monseigneur le bastard d'Orleans, et grant foison d'autres Seigneurs et Barons de son Royaume. Ceulx de Paris vindrent au deuant du Roy iusques à la Chappelle sainct Denys. C'est-assauoir le Preuost de Paris, le Preuost des Marchans, les Escheuins, et grant foison de notables bourgeois de ladite ville de Paris qui estoient en grands et riches habillemens. Et pareillement y vint l'Evesque de Paris accompaigné grandement des gens d'Eglise de ladite Cité. Apres vint le premier President de Parlement, et auecques luy tous les Seigneurs de Parlement, et apres vindrent les Recteur, Docteurs, et Maistres en Theologie, et plusieurs autres estudians et clercs de l'Vniuersité

[1] Lex.
[2] 1437.

Digitized by Google

de Paris, et les Seigneurs de la Chambre des Comptes. Le Roy receut tous les Estats dessusdits, qui estoient venus au deuant de luy, luy faire la reuerance, moult doulcement et humblement : et ainsi arriua au Ponceau sainct Ladre. Et là vindrent au deuant de luy montez sur diverses bestes en maniere de personnages des sept vertus et des sept peschiez mortels moult bien faiz et habillez. Et à l'entree de la porte sainct Denys vn enfant en guise d'vn angele, qui portoit vn escu d'azur à trois fleurs de lys d'or, et sembloit qu'il vollast, et descendist du ciel. Le Roy estoit armé de toutes pieces sur un beau coursier et auoit vn cheval couvert de velours d'azur en couleur semé de fleurs de lys d'or d'orfaurerie ; et deuant luy son premier Escuyer d'escuyerie sur vn coursier couuert de fin blanchet et d'orfaurerie semé de cerfs vollans. Et estoient quatre coursiers pareilz, dont y auoit trois Cheualiers auecques l'Escuyer, leurs coursiers pareillement couuerts que l'Escuyer, et eux habillez en armes de tous harnois. Et portoit ledit harnois une couronne d'or : et au milieu sur la crouppe vne grosse fleur de lys d'or moult riche : et son Roy-d'armes deuant luy portant sa cocte d'armes moult riche, de velours azuré à trois fleurs de liz d'or, de brodeure : et estoient les fleurs de liz d'or brodees de grosses perles. Et vn autre Escuyer d'escuyerie sur un grant destrier, qui portoit vne grant espee en escharpe qui estoit toute semee de fleurs de liz d'or d'orfaurerie. Et puis devant estoient les Heraulz des Princes de ce Royaume, et d'autres Roys et Princes des estrangiers, portans les coctes d'armes des Seigneurs à qui ils estoient. Et plus deuant estoient les Archiers de son corps en plus grands habillemens. Et plus deuant estoient ceulz de Messire Charles d'Anjou comte du Maine, et estoient à ces deux compaignies de cent à six vingts Archiers. Et plus deuant estoit Monseigneur de Grauille, et huicts cens Archiers souz luy. Du costé du Roy estoit à la dextre derriere luy Monseigneur le Connestable vn gros baston en son poing : et à la senestre Monseigneur le Comte de Vendosme grant Maistre d'hostel du Roy. Et plus derriere du Roy estoit Monseigneur le Daulphin moult richement habillé, et couuert d'orfaurerie. Et à la dextre de mondit Seigneur le Daulphin estoit Messire Charles d'Anjou : et à sa senestre estoit Monseigneur le Comte de la Marche. Puis apres Monseigneur le Daulphin estoient les paiges du Roy, de mondit Seigneur le Daulphin, et ceulx des autres Sei-

Digitized by Google

gneurs et Princes, chacun selon son degré, chevauchans moult richement vestuz de diuerses manieres : et leurs chevaulx couuerts et enharnachez d'orfaurerie et de brodeure. Apres venoit Monseigneur le bastard d'Orléans armé de toutes pieces, qui gouvernoit la bataille, et estoit sur vn gros coursier couuert d'vn moult riche drap d'or jusques aux pieds de mesmes, tenant en son poing vn gros baston, et sur ses espaulles une grosse chaisne d'or à grands fueilles de chesne qui pesoit cinquante marcs. Et derriere luy cheuauchoit vn Escuyer d'escuyerie du Roy monté sur un grant destrier portant en sa main vne lance vermeille, paincte d'estoilles de fin or. Et en sa lance auoit vn estendard, où estoit dedens Monseigneur sainct Michel l'Angele : et le champ de l'estendart estoit tout semé d'estoilles d'or. Et apres son estendart venoient huict cens fusts de lance, où il y avoit Barons, Cheualiers, et Escuyers et plusieurs Capitaines qui estoient habillez moult richement, et leurs cheuaulx couuerts d'orfaurerie blanche, les autres de drap d'or, et de velours, de drap de damas, de soye et de laine. Et en ceste maniere entra le Roy dedens Paris. Et luy fut apporté à l'entree de la ville vn drap d'or, que les quatre Escheuins porterent à quatre bastons dessus le Roy. Toutes les rues et les fenestres estoient pleines de monde. Et deuant les filles Dieu auoit vne fontaine, dont l'un des tuyaulz gettoit laict, l'autre vin vermeil, l'autre vin blanc, l'autre eauë [1], et gens tenans tasses d'argent, pour donner à boire à ceulz qui passoient s'il leur plaisoit, duquel qu'ilz vouloient. Tout au long de la grant rue sainct Denys aupres d'vn iect de pierre l'vn de l'autre, estoient faits eschaffaulx bien et richement tenduz, où estoient faiz par personnages l'Annonciation nostre Dame [2], la Nativité nostre Seigneur, sa Passion, sa Resurrection, la Pentecoste, et le Jugement, qui seoit tres-bien. Car il se iouoit deuant le Chastellet où est la iustice du Roy. Et emmy la ville auoit plusieurs autres ieux de diuers mysteres, qui seroient trop longs à racompter. Et là venoient gens de toutes parts crians Noel, et les autres plouroient de ioye. Le Roy cheuaucha depuis la porte sainct Denys iusques à nostre Dame de Paris en l'ordonnance dessusdite, et descendit à la porte de ladicte Eglise, et alla faire son

[1] Gr. § 54.
[2] Gr. § 48.

Digitized by Google

oraison : et tost apres monta à cheual et s'en vint en son Palais, où il fut grandement receu, et là souppa et coucha, et fut faite grand feste. Et le lendemain vint ouyr sa Messe en la saincte Chappelle du Palais : et de là monta à cheual, et vint au long de la grant rue sainct Anthoine descendre en son hostel pres de la Bastille. Et là ceulx de Paris, de Parlement, et de l'Vniuersité, luy vindrent faire plusieurs requestes, lesquelles il leur octroya moult benignement.

Digitized by Google

QUINZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES

CHRISTINE DE PIZAN.

1363 — 1420.

Ci dit de la vertu de justice ou roy Charles [1].

Comme dit le philozophe, « nul ne doit estre appellé sage, se bonté ne l'esclaire, » laquelle est le principe de sapience, avec la crainte de nostre Seigneur, comme dit le psalmiste.

Or, soit donques traictié des vertus ou bontez d'icelluy Roy que nous disons sage, lequel, à l'exemple du bon empereur Trayan et mains autres jadis ameurs de justice, comme nous lisons, fu [2] celluy Charles, pillier d'icelle ; et en telle maniere la gardoit que si hardis ne fust, ne tant grant prince, en son royaume, ne amé serviteur, qui extorcion osast faire à homme, tant fust [3] petit.

Et, entre les exemples qui en pourroyent estre dis : une foiz avint que un chevalier de sa court donna une buffe à un sergent faisant son office, de laquelle chose à tres grant peine pot [4] estre desmeu le Roy par prieres de ses plus amez princes, que icelluy chevallier n'encourust la loy et rigueur de justice, qui est, en tel cas, copper le poing ; toutesfoiz onques depuis ne fu en grace comme devant.

Item, à un Juif semblablement fist droit d'un tort et extorcion, que un Chrestien luy avoit faicte, et fu de luy avoir baillié un fauls

[1] Charles V, dit *le sage*, dont Christine de Pizan a écrit la *vie*.
[2] Gr. § 23.
[3] Gr. § 27.
[4] Gr. § 76.

Digitized by Google

gage pour bon; et volt[1] le Roy que la simplece du Juif fust vainqueresse de la malice du Crestien; et comme il faist droit aux Juifs, n'est mie doubte qu'à toute personne vouloit que il fust entierement tenuz: et se, au contraire, luy venist[2] à cognoissance d'aucun de ses justiciers, en exemple donnant aux autres juges de bien et sagement gouverner[3] justice, tantost commandoit qu'il fust desmis et punis selon sa desserte.

De mains cas particuliers luy mesme fist droit par bonne équité, et comme il est escript de l'empereur Trayan prealegué, que, une foiz, comme il fust jà montez sur son destrier pour aler en bataille, une femme grevée de tort, à luy venue complaignant, arrestast tout son host, descendy,[4] donnant sentence droicturiere pour la vefve.

Ci dit de la benignité et clemence du Roy Charles.

Notons quans grans princes, barons et chevaliers vindrent à luy subjuguez, à mercy, non pas seulement comme estoit Tigran, estrange aux Romains, mais ses propres hommes et subgiez d'ancien droit et seigneurie, rebelles contre Sa Magesté, que il receut à mercis tant de foiz et si doulcement pardonna, non pas seulement traicta amiablement, mais donna tres largement du sien, comme plus pleinement peut apparoir esdites croniques, qui de ce font mencion; mais j'en passe les noms, car n'affiert à ma personne et ne vouldroye ramentevoir chose à l'opprobre d'aucune noble ligniée qui indigner s'en pourroit.

Et, si comme il est escript de la debonnaireté du Roy Pirrus tres vaillant, dit Valere, que comme il luy fust rapporté que veneurs, buvans en taverne, en la cité de Tarante, disoyent mal de luy, il les manda et leur demanda s'ainssy estoit: et comme ilz respondirent, « se le vin ne fust sitost faillis, ce que on t'a rapporté

[1] Gr. § 76.
[2] Gr. § 26.
[3] Gr. § 86.
[4] Gr. § 23.

Digitized by Google

envers [1] ce que nous eussions dit ne fust [2] que jeux ; » et ainssi, la simple confession de la verité tourna l'ire du Roy en ris.

Plus grant sens en debonnaireté povons dire de nostre prince, lequel, une foiz ou [3] temps des pestillences de France, encore n'estoit couronné, entra à Paris en grant compaignie, apres une grant commocion en la ville qui contre luy ot esté, et ainssi comme il passoit par une rue, un garnement traitre oultre cuidié, par trop grant presumpcion, va dire si hault qu'il le pot oyr : « Par Dieu, Sire, se j'en feusse creus, vous n'y fussiez jà entrés [4] ; mais au fort, on y fera peu pour vous. » Et, comme le conte de Tancarville, qui droit devant le Roy chevauchoit, eust oye [5] la parolle, voulsist [6] aler tuer le villain, le bon prince le retint et respondi, en sousriant, comme se il n'en tenist [7] conte : « On ne vous en croira pas, beau sire. »

Le sens de cette pacience fait moult à noter aux vindicatifs, qui, sanz viser aux inconveniens qui en peuent venir, de tous mesfais se vueulent vengier, laquel [8] chose est encontre l'ordre des sages ; et visa ce tres prudent prince, nonobstant luy fut legiere la vengence, s'il luy pleust que par celluy occirre, la ville, qui, par malvaise exortacion, estoit commeue, cité rebelle se fust bien peue esmouvoir, dont grant meschief fust venus ; ou, par aventure, la haultece de son noble courage ne deigna tenir conte de chose que un tel garçon deist. Et à celle mesmes entrée qu'il fist lors à Paris, qui trop luy ot esté rebelle, tous [9] ainssi comme jadis Othovien [10] à Hérode pardonna vers luy venu à grant humilité, despoullé de ses aornemens royaulx, luy criant mercis de ce qu'il ot esté en l'ayde de Anthoyne et de Cheopatra, sa femme, et le receut en grace, luy remectant la couronne sur le chief ; sembla-

[1] Gr. § 89.
[2] Gr. § 83.
[3] Gr. § 9.
[4] Gr. § 97.
[5] Gr. § 96.
[6] Gr. § 27.
[7] Gr. § 26.
[8] Gr. § 16.
[9] Gr. § 110.
[10] Octave.

Digitized by Google

blement, nostre bon Roy fist à de ses princes subgiez et à maint de ses citoyens et autres esté[1] ses adversaires retournez à mercis.

Ci dit du Vitupere aux orgueilleux.

Par diverses manières prent Dieu vengence des orgueilleus qui ne ressoingnent ses jugemens.

Et que les maulvaiz soient hays et abominez devant Dieu et au monde, est escript de Denis le Tirant regnant en Cecile, tant oultre cuidiez et plain de perversité que ses subgiez mieulx voulsissent sa mort que vie[2]. Une bonne femme vielle prioit tousjours à haulte voix que les Dieus lui donnassent longue vie; et comme il l'oyst dire, la manda et volt sçavoir, qui la mouvoit: « Certes, dist elle, j'estoye pucelle chieux mon pere; si avoit un roy en ceste terre moult mal et qui trop grevoit le peuple, je prioye aux Dieux que sa vie fust briefve; il mouru; apres celluy, nous omes pire: apres la mort duquel, tu es le pire de tous tes devanciers; or, ay si grant paour, que apres toy nous ayons pire, que pour ce prye aux Dieux qu'ilz te donnent longue vie. » Si fu ce tirant tout confus des parolles de la vielle bonne femme. Celluy Denis ne faisoit mie grant reverance aux Dieus que alors aouroyent.

Il avint une foiz qu'il vit un moult riche mantel d'or, qu'on avoit mis à l'image de Jupiter, si le prist et en mist un de drap en lieu; il volt appaisier en telle maniere les prestres qui s'en courrouçoyent: « le mantel d'or, dist-il, estoit trop froit pour yver, et trop pesant pour esté: pour ce, luy en ay donné un plus convenable en toutes saisons. »

Une autre foiz, il vid l'image d'Esculapius, qui avoit une grande barbe d'or jusques aux piez, et Appolo, son pere n'en avoit point: si prist la barbe d'or, et dist aus prestres qui l'en reprenoyent, « qu'il n'estoit mie avenant, que le filz eust si grant barbe, puisque le pere n'en avoit point. » Et ainssy se moquoit des Dieux,

[1] Gr. § 24.
[2] Gr. § 63.

Digitized by Google

non mie par oppinion que ceste loy fust faulse, mais par le grant orgueil de luy, qui le faisoit si oultrecuidier que il presumoit sa poissance plus grande que nulle deité. En la fin cestui fina [1] villainement par lait trebuchement.

Et, en retournant à ma matiere que trop ay delaissié, à tant souffise des arrogans orgueilleus.

Cy dit du duc d'Orliens.

L'autre filz du sage roy Charles fu Loys, duc d'Orliens à present vivant, florissant par grace de Dieu en bien. Cestui Loys, acroiscent la joie du pere, nasqui trois ans apres le susdit Charles dont nous avons parlé (d'une fille entre deus ne fais moult grant mencion, ne de trois autres, moult belles dames, pour ce que assez jeunes trespasserent). Grant [2] joye et solemnité fu faicte de sa naiscence : le Roy, resjoy d'avoir deus beauls enfens masles, fist celebrer en chants et sons melodieus, par toutes esglises, louanges à nostre seigneur, grant feste fu entre les barons, et le peuple faisant grant feu par toutes les rues de Paris en signe de solemnisée [3] joye.

Le sage roy, son pere, luy fist amenistrer nourreture propice en toutes choses; l'administracion et garde commist à une bonne et sage dame, appellée madame de Roussel, qui, par grant soing le nourry, et la bonne dame, tres qu'il sceust aprendre à parler, les premieres parolles que elle luy apprist fu son *Ave Maria*, et par elle fu si duit, que c'estoit doulcete chose luy oir dire, enfenciablement à genoulz, ses petites mains joinctes devant l'image Nostre-Dame ; et de bonne heure aprist à Dieu servir : car il a tres bien continué en devocions, oroisons, à l'esglise estre longuement, et à oyr et dire grant service; bonnes gens et devotz aime [4] et voulen-

[1] Gr. § 29.
[2] Gr. § 11.
[3] Gr. § 95.
[4] Gr. § 112.

Digitized by Google

tiers ot leur enseignemens, comme il appert par la frequentacion qu'il fait chascun jour par long espace en l'esglise des Celestins, où a couvent de sains preudeshomes servant Dieu, et là ot[1] le service; de laquelle frequantacion est impossible que son ame et ses meurs n'en vaillent mieulx, et que Dieu en ses fais ne luy soit plus propice; donne voulentiers aux povres et largement, et chascun jour de sa main; est moult devot, par especial, ou temps de la passion de nostre Seigneur; le service ot voulentiers en la dicte devote place, soubstrait de toutes gens, fors des preudes hommes de leans; visite oudit temps, l'Ostel-Dieu et les povres malades, leur donne l'aumosne de sa main, et visite les sainctes places.

Ce prince est de tres noble courage et grant voulenté sur la confusion de nos ennemis, comme il y a paru et pert[2], parce que hardiement et de grant desir s'est mis entout debvoir, par ses lettres et messages envoyées en Angleterre[3], comment la mort du bon roy Richart, à qui sa niepce par mariage estoit donnée, fust vengiée, et luy mesmes offert[4] son propre corps en preuve contre Henry de Lancastre, à present roy, et par maintes autres offres valeureuses d'armes, comme il appert[2] par les lettres de ce escriptes, lesquelles dites armes offertes en plusieurs manieres n'a osé ledit Henry accepter, n'accomplir.

Cestui prince aime les gentilzhommes et les preux qui par vaillantise voyagent et s'efforcent d'accroistre l'onneur et le nom de France en maintes terres, les ayde du sien, les honneure et soustient. Cestui est aujourduy le retrait et refuge de chevalerie de France, dont tient noble court et moult belle de gentilzhommes jeunes, beauls, jolis et bien assesmez, tout apprestez d'euls embesoingnier pour bien faire. A luy viennent de toutes pars pour sa belle jeunece et esperance de son bienfait, et il les reçoipt amiablement, et entr'eulx est en maintien de prince tout tel qu'il appartient.

[1] Gr. § 24.

[2] Gr. § 31.

[3] Il s'agit ici du défi que le duc d'Orléans envoya, en 1402, au roi d'Angleterre, Henri IV, qui avait détrôné et fait massacrer le roi Richard IV, mari d'Isabelle, fille du roi de France, Charles VI, et nièce du duc d'Orléans.

[4] Le verbe auxiliaire sous-entendu.

Digitized by Google

En ses jeunes faiz, est entoutes choses tres avenant, bel[1] est de corps, et a tres doulce et bonne phinozomie, gracieux en ses esbatements, ses riches et genz abillemens bien luy sieent; bel se contient à cheval; abillemens à feste se scet avoir, et tres bien dance; jeue par courtoise maniere; rit et soulace entre dames et avenamment.

Ses condicions sont telles : il aime les bons, comme dit est; il a sens naturel tel que nul de son aage ne le passe, maintieng hault et benigne, parolle rassise et agmoderée; n'a en luy felonnie, ne cruaulté, doulce response et amiable rent à toute personne qui à luy a à besoingnier; et, entre les autres graces qu'il a, certes, de belle parleure aornée naturelement de rethorique, nul ne le passe; car, comme il aviegne souventefoiz, devant luy faictes maintes colacions de grant congregacions de sages docteurs en sciences et clercs solennelz, aussi au conseil et alieurs, où maint cas sont proposez et mis en termes de diverses choses, merveilles est de sa memoire et belle loquelle; car n'y aura si estrange proposicion que, au respondre, il ne repete de point en point, par ordre, à chascun, si bien et si vivement responde ou replique, s'il affiert, qu'il semble que de longue main ait estudié la matiere; et par si bel maintien et signorie contenance parle, attrait non de haulte ne de fiere parolle, mais rassisement et tout en paix, que ce est grant beaulté : et ce ay-je veu de mes yeulx, comme j'eusse affaire aucune requeste d'ayde de sa parolle, à laquelle, de sa grace, ne faillis mie; plus d'une heure fus en sa presence, où je prenoye grant plaisir de veoir sa contenance, et si agmoderement expedier besongnes, chascune par ordre; et moy mesmes, quant vint à point, par luy fus appellée, et fait[2] ce que requeroye.

Avec les autres bonnes condicions n'est mie moult vindicatif de desplaisirs receus, tout le peust-il bien faire; et certes, c'est moult noble condicion a prince. Pitié a de ceuls qu'il voit confus, si, comme une fois, entre les aultres demonstrances de sa benignité, avint, comme il regardast[3] luictier de ses gens enmy sa court, un jeune homme, eschauffé d'ire trop follement, donna une

[1] Gr. § 10.
[2] Gr. § 57.
[3] Gr. § 77.

Digitized by Google

buffe à un autre ; cellui fu moult felonnessement pris et menaciez, pour l'injure faicte devant le prince, que le poing aroit coppé ; le bon Duc, comme il veist le cas d'omme moult confus, dist à ses gens tout bas : « Dictes, dictes, qu'on luy face paour, et que on le laisse aler. »

N'a cure d'oyr dire deshonneur de femmes, ne de nulluy mesdire, et ne croit mie de legier mal qu'on luy rapporte d'autruy, à l'exemple du sage, et dit telles notables parolles : « Quant on me dit mal d'aucun, je considere se celluy qui le dit a aucune particuliere hayne à celluy dont il parle ; aussi se envie luy fait dire, ou se il tient à le despointer d'aucun degré pour y estre luy mesmes. » Et ceste sage et bonne condicion à prince, de non croire de legier, me ramentoit ce qui est escript à ce propoz du vaillant empereur Julius Cesar, que, entre les autres vertus de luy, il ne creoit mie de legier maulvais rapports. Une foiz luy fu dit, que un de ses chevaliers avoit dit mal de luy ; l'Empereur respondy que il ne le croyoit mie ; et comme l'autre jurast et affermast [1] que voir estoit, Cesar respondy que ce n'estoit mie chose creable, que il ne fust amez de celluy à qui il avoit bien fait. Aristode dit, que quant prince croit de legier, il ouvre la porte aux mençongeurs de luy raporter nouvelles.

Assez pourroye dire de cestui prince sage en jeune aage, de laquel chose on peut jugier par ce que on voit de luy ; se il vit jusques au temps de viellece, ce sera prince de moult grant excellence, par qui mains grans biens seront faiz : moult s'est efforciez de mectre paix en l'Eglise, luy mesmes pour celle cause, est alez devers le Pape ; en toutes guises se vouldroit travaillier que tout bien fust fait et le mal laissié.

Noble dame a espousée et de grant prudence, fille [2] au [3] duc de Millan, dont il a trois beaulx et gracieux filz, que Dieu, par sa misericorde, vueille accroistre entoute vertu !

[1] Lex.

[2] La célèbre Valentine, fille de Galéas I, duc de Milan.

[3] Gr. § 48.

Digitized by Google

FROISSART.

1337 — 1410.

Comment une soudaine peur prit les Flamands environ minuit, tant que tous s'enfuirent chacun vers sa maison en grand'hate. — 1340.

(Robert d'Artois, auquel s'étaient joints les Flamands, assiégeait St-Omer, défendu par le duc de Bourgogne, le comte d'Armagnac et d'autres chevaliers sous les ordres du duc.)

Or aduint enuiron minuyt, que ces Flammens gisoient en leurs tentes et dormoient, ung si grand effroy vint et telle paour les print tous generallement quilz se leuerent tous a grant haste et en telle paine quilz ne cuidoient iamais estre deslogez a temps. Si abatirent tantost tentes et pauillons et trousserent tout sur leurs chariotz et sen fuyoient sans attendre lung lautre et sans tenir voye ne conroy. Quant ces nouuelles vindrent a ces deux cappitaines ilz se leuerent moult hastiuement et firent allumer grans feux et grans tortis et monterent a cheual et vindrent au deuant des flammens et leur dirent : Beaulx seigneurs dictes nous quelle chose il vous fault qui ainsi fuyez, nestes vous pas bien asseurez, retournez au nom de Dieu, vous auez grant tort quant ainsi fuyez et nul ne vous chasse. Mais combien quilz fussent ainsi priez ilz sen fuyrent tousiours et print chascun le chemin vers sa maison au plus droit qu'il peut. Et quant ces deux seigneurs virent quils nen auroient riens autre chose si firent trousser leurs harnoys et mettre en voictures et vindrent au siege deuant tournay, et recorderent aux seigneurs l'aduanture des Flammens dont on fut moult fort esmerueille et dirent plusieurs quilz auoient este enfantosmez.

Digitized by Google

Comment le sénéchal de Beaucaire se partit du siége d'Angoulême et prit toute la garnison de Anchenis et bien huit cents grosses bêtes. — 1346.

Le duc de normandie qui fut grant temps deuant la cité dangolesme veit que par assault il ne la pouoit auoir ne gagner, car elle estoit si bien deffendue qu'il y perdoit chascun iour de ses gens. Si commanda que nul nallast plus a lassault et que chascun se deslogeast et allassent loger plus pres de la cite. Ce siege durant vint ung iour au duc le seneschal de beaucaire qui luy dist. Sire ie scay bien toutes les marches de ce pays sil vous plaisoit a moy prester six cens hommes armez, ie yroye aduanturer aual ce pays pour querre bestes et vitailles, car assez tost aurons deffaulte de viures. Tout ce pleut bien au duc et a son conseil. Si print le lendemain ledit seneschal plusieurs cheualiers et escuyers qui se desiroient a auancer et se bouterent dessoubz luy le duc de bourbon, le conte de ponthieu son frère, le conte de tancaruille, le conte de forestz, le daulphin d'auuergne, le sire de pons et de partenay, le sire de coucy, le sire daubigny, le sire daussemont, le sire de beauieu, monseigneur guischard dangle, monseigneur de saintre, et plusieurs autres iusques a neuf cens lances. Lors monterent a cheual une vespree et cheuaulcherent toute la nuyt iusques au point du iour que l'aube creuoit. Si vindrent deuant une grosse ville qui nouuellement se estoit rendue aux anglois. Si l'appeloit on athenis[1]. La endroit[2] vint une espie qui dit audit seneschal que dedans auoit bien enuiron six vingtz hommes armez tant gascons comme angloys et ccc archiers qui moult bien se deffendroient si on les assailloit. Mais iay veu dist lespie audit seneschal yssir la proye hors de la ville. Et y a bien enuiron cc grosses bestes, et sont au dessoubz de la ville es prez. Lors dist le seneschal aux seigneurs qui la estoient. Messeigneurs ie conseille que nous demourons en celle valee et ie men iray a tout LV compaignons a cueillir la proye. Si lameneray cy endroit[2], et ie pense que les angloys sen ystront hors pour rescourre la proye si leur

[1] St-Jean-d'Angely.
[2] Lex.

Digitized by Google

prez au deuant. Et ainsi fut fait. Le seneschal a tout LV compaignons tresbien montez cheuaucha par voyes couuertes autour de la ville ainsi que lespie le menoit tant qu'il vint es beaulx prez ou les bestes pasturoient. Tantost fist espartir ses compaignons et mettre ces bestes ensemble puis les chasserent deuant eulx au dessoubz de la ville par une autre voye quilz n'estoient venus. Les gardes de la porte et du chastel qui ce veoient commencerent a faire grant noyse et a corner et esmouuoir ceulx de la ville et les compaignons qui par aduenture encores dormoient, car il estoit fort matin, lors saillirent sus hastiuement, si sellerent tous leurs cheuaulx et se assemblerent en la place. Puis vindrent chascun qui mieulx mieulx. Si ne demourerent en la ville fors que les villains. Les angloys qui estoient yssus aux champs pour rescourre leur proye se hastoient moult fort en escryant aux francoys vous nen yrez pas ainsi. Le seneschal et sa route commencerent a eulx haster et sen vindrent ferir sur ces angloys qui les chassoient, lesquelz neurent pas loysir deulx retourner, ains estoient si espars que en briefue heure furent ruez ius. La fut pris le cappitaine messire estienne de lesy angloys et tous ceulx d'honneur qui entour luy estoient et le demourant tout mort. Puis cheuaucherent les francoys hastiuement deuers la ville et entrerent dedans dassault, car elle estoit sans garde. Et la premiere banniere qui y entra se fut celle du duc de bourbon, si se saisirent lesdit seigneurs de la ville et la refreschirent de nouuel de gens et de cappitaine, puis ilz sen partirent a toute leur proye et leurs prisonniers et sen reuindrent lendemain deuant angolesme. Si acquist le seneschal de beaucaire grant honneur en ceste cheuaulchee combien quil y eust de plus grans seigneurs assez quil ne fust.

Comment le duc de Normandie commanda faire un pont sur la riuiere deuant Aiguillon, qui plusieurs fois fut depecé par ceux du chastel. — 1346.

Premierement les seigneurs de france regarderent quilz ne pouoient paruenir iusques à la forteresse silz ne passoient la riuiere qui estoit large, longue et parfonde. Si commanda le duc que ung

Digitized by Google

pont fust fait quoy quil coustast pour passer la riuiere. Si y vindrent pour ce pont ouurer plus de CCC ouuriers qui charpentoient iour et nuyt. Quant les cheualiers qui dedans aguillon estoient veirent que ce pont estoit fait oultre la moitié de la riuiere, ilz firent appareiller trois naues et entrerent dedans. Puis chasserent tous ces charpentiers en chemin et les gardes aussi. Si deffirent sans delay tout ce quilz auoient fait en ung grant temps. Quant les seigneurs de france virent ce, ilz firent appareiller autres naues a lencontre deulx, et mirent grant foison de gens darmes dedans, comme yenneuois, bidaulx et arbalestriers. Et commanderent aux ouuriers a ouurer sur la fiance de leurs gardes. Quant les ouuriers eurent ouure ung iour iusques a midy, monseigneur gaultier de manny et aucuns de ses compaignons entrerent en une nef et coururent sus aux ouuriers, et leur firent laisser leur œuure et retourner arriere. Et fut lors tout deffait quant quilz auoient fait. Ce debat et celle riote recommencoient de iour en iour. Et au derrenier les seigneurs de france y furent si estoffeement et garderent si bien les ouuriers que le pont fut fait et acomply bon et fort.

Comment le duc de Normandie fit assaillir Aiguillon, et comment le pont d'Aiguillon fut conquis où il y eut moult de morts et de blessés. — 1346.

Ung jour fist on armer tous ceulx de lost et commanderent les seigneurs que ceulx de thoulouze, ceulx de carcassonne, ceulx de beaucaire et leurs seneschaucies assaillissent du matin iusques a midy, et ceulx de rouergue, de caours[1], dagenois a leur retraire iusques a uespres. Et celluy qui pourroit gaigner le pont de la porte du chastel on luy donneroit cent escuz d'or. Le duc de Normandie pour mieulx fournir a celluy assault fist venir sur la riuiere grant plante de nefz et de challans. Les plusieurs entrerent dedans pour raison de passer celle riviere, et les aucuns passerent au pont. Ceux du chastel se deffendirent. Finable-

[1] Cahors.

Digitized by Google

ment les aucuns se mirent dedans une petite naue en leaue par dessoubz le pont, et getterent grans crocz et hauetz audit pont levis, puis tirerent a eulx si fort quilz rompirent les chaines de fer qui le pont tenoient et lauallerent ius par force. Lors se lancerent francoys sur le pont si hastiuement quilz tresbuscherent lung sur lautre tout en ung mont car chascun deulx desiroit moult a gaigner les cent escuz. Et ceulx damont gettoyent pierres, potz plains de chaulx, grans mesrains et eaue chaulde. Si en y eut plusieurs bleuz, mors et trebuchez en leaue des fossez. Touttefois fut le pont conquis par force, mais il cousta plus qu'il ne valoit.

Comment ceux de Caen s'enfuirent sans coup ferir ; et comment le connestable et le comte de Tancarville y furent pris, et bien vingt-cinq chevaliers ; et fut la ville de Caen conquise.

En ce iour se leuerent les angloys moult matin et sappareillerent pour aller deuant caen. Puis ouyt le roy messe deuant soleil leuant. Et apres monta a cheual, et le prince son filz, et messire godeffroy de harcourt qui estoit mareschal et gouuerneur de lost et par quel conseil le roy ouuroit en partie. Si se trayrent tout bellement icelle part leurs batailles rengees. Et cheuauchoyent les batailles des mareschaulx tout deuant. Si approcherent la grosse ville de caen. Ceulx de la ville qui sestoient mis aux champs contre les angloys, quant ilz veirent les trois batailles des angloys approcher et bannieres et pennons a grant plante et virent ces archiers que ilz nauoient accoustumes a veoir, ilz furent si effrayes qu'ilz senfuyrent vers leur ville sans arroy malgre le connestable et tous les gens darmes qui la estoient. Adonc les angloys les poursuiuirent aigrement. Et quant ce veirent le connestable et le conte de tancaruille ilz se bouterent en une porte sur lentree du pont a sauluete auec eulx aucuns cheualiers, car les anglois estoient ici entrez dans la ville. Aucuns cheualiers et escuyers et autres gens francois qui scauoient le chemin vers le chastel, si se trayrent celle part. Et le chastelain monseigneur robert de margny les recep-

Digitized by Google

uoit tous, car le chastel est durement grant et plantureux. Si furent tous a saulue te ceulx qui la peurent venir. Les anglois qui combattoient les fuyans en firent moult grant occision, car ilz nen prenoient nulz a mercy, dont il aduint que le connestable de france et le conte de tancaruille qui estoient montes en celle porte au pied du pont, regardoient amont et au long de la rue et veoient grant occision, car ilz n'en prenoient nulz a mercy. Si se doubterent quilz nen cheussent en ce party et entre mains des archiers qui point ne les cogneussent, mais ilz aperceurent ung chevalier qui n'auoit que ung œil appelle messire thomas de Hollande et cinq ou six cheualiers auec luy, lequel ilz auoient autreffois veu en pruce en grenade et entre autres voyages. Lors lappelerent qu'il les voullist prendre a prisonniers. Et adonc messire thomas se trayt celle part a toute sa route [1] et descendit et monta luy, XVII[e], en la porte et trouverent les dessusditz seigneurs et bien XXV chevaliers avec eulx lesquelz se rendirent tantost a messire thomas qui les print prisonniers. Puis laissa des gens assez pour les garder. Si monta et vint sur les rues, et destourna ce iour mainte grant cruaulte faire et aussi firent plusieurs cheualiers et escuyers. Et cheut si bien adonc aux anglois que la riviere de caen qui porte gros nauires estoit si basse et si morte quilz la passoient et rappassoient sans le danger du pont. Ceulz de la ville qui estoient montes en loges et en soliers et en ces estroites rues gectoient pierres, bancz et mortiers, si en occirent et mehaignerent ce iour plus de cinq cens anglois dont le roy dangleterre fut si courrouce au soir quant il en ouyt la verite quil ordonna que le demourant on mist tout a lespee et la dicte ville en feu. Mais godeffroy de harcourt lui dist: Chier sire vueillez affermer ung peu vostre courage et vous suffise de ce que vous en auez fait, vous auez encores a faire un grant voyage aincois que vous soyez deuant calais ou vous tirez [2] a venir et si a encore en ceste ville moult grant foison de peuple qui se deffendroit en leurs maisons si on leur couroit sus et vous pourroit on gramment couster de vos gens aincois que la ville fust euillee parquoy vostre voyage sen pourroit desrompre. Laquelle chose vous redonderoit a moult

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

grant honte et blasme, si espargnez vos gens qui nous viendront tres bien appoint dedans ung moys. Car il ne peult estre autrement que vostre aduersaire le roi philippe ne vous viengne combatre et trouuerez encores des destroiz, des passaiges, des assaultx et des rencontres plusieurs parquoy les gens que vous auez et plus encores vous auront bon mestier. Et sans nul occire nous serons bien maistres de ceste ville, et nous mettront voulentiers hommes et femmes tout le leur a nostre bandon.

Lors dist le roy dangleterre: Messire godefroy vous estes nostre mareschal, si en ordonnez ainsi comme il vous plaira, car dessus vous quant pour ceste fois ne vueil ie point mettre regard. Adonc messire godefroy fist cheuaucher sa banniere de rue en rue et commanda de par le roy que nul ne fust si hardy sur la hart que nul ne boutast le feu ne occist homme ne femme. Quant ceulx de caen ouyrent ce ban ilz recueillirent aucuns des anglois en leurs hostelz sans riens forfaire et aucuns ouuroyent leurs corps et habandonnoient tout ce quilz auoient, mais quilz fussent asseurs de leurs vies. Ce nonobstant il y eut dedans la ville de villains faitz de meurtres et de roberies. Et ainsi furent les anglois seigneurs de la ville par trois iours et gaignerent moult grant auoir quilz enuoyerent par barques et par basteaulx en sainct saulueur par la riuiere de austerhen a deux lieues de là ou leur grosse naue estoit. Et adonc sappareilla le conte de hostidonne a tout cc hommes d'armes et cccc archiers pour ramener leur naue a tout leur conqueste et leurs prisonniers arriere en angleterre. Et achepta le roy dangleterre le connestable de France et le conte de tancaruille de monseigneur thomas de hollande et de ses compaignons et en paya vingt mille nobles [1] tous appareillez.

[1] Le *noble* assez communément appelé *noble à la rose*, était une monnaie d'or qu'on frappa pour la première fois en Angleterre, sous le règne d'Edouard III, vers l'année 1344. L'or en était très-fin et leur taille était d'environ 23 au marc.

B.

Digitized by Google

Comment le roi de Behaigne qui goutte ne veoit, se fit mener en la bataille et y fut mort lui et les siens, et comment son fils le roi d'Allemagne s'enfuit.

Le vaillant roy de behaigne [1] qui s'appeloit Charles de luxambourg, car il fut au gentil roy et empereur henry de luxambourg, quant il qui estoit aveugle entendit l'ordonnance de la bataille, il dist ou est monseigneur Charles mon filz. Ses gens dirent nous ne scauons nous cuydons quil se combate. Lors dist a ses gens, seigneurs vous estes mes gens et mes compaignons et amys, a la iournee duy ie vous requiers que vous me menez si auant que ie puisse ferir ung coup despee. Les cheualiers respondirent quilz le lairroient envie. Et adoncques affin quilz ne le perdissent en la presse, il le lierent par les frains de leurs cheuaulx tous ensemble et mirent le Roy tout deuant pour mieulx accomplir son desir. Et ainsi sen allerent sur les ennemys. Monseigneur charles de behaigne qui sescrioit, iay roi de behaigne et en portoit les armes, vint ordonnement iusques a la bataille, mais quant il vit que la chose alloit mal pour les francois, il sen partit, ie ne scay pas bonnement quel chemin il print. Le roy son pere alla si avant sur ses ennemis quil ferit ung coup de son espee, voire plus de quatre, et si combatit moult vigoureusement, et aussi firent ceulx de sa compaignie. Et si auant si bouterent que tous y demourerent et furent le lendemain trouuez sur la place autour du roy, et tous leurs cheuaulx liez ensemble.

Les Brigands en France (1348).

Toute celle annee que la treue fut accordee se tindrent les deux roys [2] en paix lung contre lautre. Mais messire guillaume de danglas et les escocois qui se tenoient en la forest de iadeours guerroioient tousiours les anglois partout ou ilz les pouuoient trouuer.

[1] De Bohême.

[2] Edouard III, roi d'Angleterre, et Philippe de Valois (VI), roi de France.

Digitized by Google

Aussi ceulx qui estoient en gascongne, en poictou et en xaintonge tant francois que anglois ne tindrent oncques fermement les treues des deux roys, ains conqueroient souuent villes et chasteaulx les ungz sur les autres par force ou par pourchas par embler ou par exiller de nuyt ou de iour. Et leur aduenoit souuent de moult belles aduentures une fois aux francois, lautrefois aux anglois. Et tousiours gaignoient poures brigans a desrober les villes et les chasteaulx et deuenoient les aucuns riches qui se faisoient cappitaines des aultres brigans tant quil y en auoit bien de telz qui auoient la value de XL mil escuz. Ils espioient telle fois et bien souuent une bonne ville ou ung chastel une iournee ou deux loingz. Puis sassembloient XX ou XXX brigans et alloient par voyes couuertes tant de iour que de nuyt et entroient en la ville ou chastel quilz auoient espie droit sur le point du iour et boutoient le feu en une maison. Et quant ceulx de la ville veoient ce si cuidoient que ce fussent gens d'armes a puissance qui voullissent ardre leur ville si sen fuyoient a qui mieulx mieulx. Et ces brigans brisoient maisons, coffres, et estuyers, et prenoient tout ce quilz trouuoient et sen fuyoient. Ainsi firent a donseurs [1] et en plusieurs autres villes et chasteaulx quilz prenoient et puis les reuendoient. Entre les autres eut un brigant en languedoc qui espia le fort chastel de coubourne en limosin qui siet en tres fort pays. Si cheuaucha de nuyt auec trente de ses compaignons et vindrent au chastel et le prindrent et lexillerent. Et si prindrent le seigneur appelle le coubourne et l'emprisonnerent en son chastel mesmes, et occirent toute la mesgnie de leans. Si le tindrent si longuement quil se ranconna a XXIV mil escuz tout appareillez. Et encores cedit brigant le chastel et bien le garnit et en guerroya le pays. Et depuis par ses proesses le roy de france le voulut auoir empres luy et achepta son chastel XX m. escuz. Et fut huissier darmes du roy de france et a grant honneur delez luy. Et appeloit on ce brigant bacon, et estoit tousiours bien monte sur beaulx courciers et doubles roucins et de gros pallefrois. Aussi estoit-il arme comme un conte et arme tresrichement. Et en celluy estat il demoura tant quil vesquit.

[1] Dousenac, petite ville ou bourg, dans le Limousin, à trois lieues à l'ouest de Tulle.

Digitized by Google

Cy parle dung paige appele le croquart. — 1348.

En autelle maniere se maintint on en bretaigne. Car il y auoit brigans qui guerroyoient villes, forteresses et bons chasteaulx, et les roboient et tenoient. Puis les reuendoient a ceulx du pays bien et chier. Si en deuenoient les aucuns qui se faisoient maistres dessus les autres moult riches. Et y en y eut ung entre les autres qui estoit appelle croquart qui auoit este en son temps un poure garson et long temps paige au seigneur dercle en hollande. Quant ce croquart commenca a deuenir grant il eut congie, si sen alla es guerres de bretaigne et se mist au seruice dung homme darmes et se porta moult bien. Si aduint quen une rencontre son maistre fut prins et occis. Lors par sa proesse les compaignons lesleurent pour leur cappitaine en lieu de son maistre. Et lors il prouffita tant par rancons et prinses de villes et de chasteaulx que on disoit quil auoit bien la finance de XL mil escuz sans ses cheuaulx dont il auoit bien XX ou XXX coursiers bons et doubles roussins. Et auoit le renom destre le plus appert homme darmes qui fust au pays. Et fut esleu pour estre a la bataille des trente[1] et fut le meilleur combatant du coste des anglois, et luy fut promis du roy de france que sil vouloit deuenir francois le roy le feroit deuenir cheualier et le marieroit bien richement et luy donneroit deux mil liures de reuenue par an, mais croquart ne si voulut consentir. Si aduint une fois quil cheuauchoit ung ieune coursier fort en bride quil auoit achepte CCC escuz, et lesprouua si fort au courir que le cheual lemporta oultre sa voulente. Si que au saillir dung fosse le coursier trebuscha et se rompit son maistre le col. Et ainsi fina croquart.

Comment messire Robert de Beaumanoir alla defier le capitaine de Ploermel, qui avait nom Brandebourch, et comment il y eut une rude bataille de trente contre trente[2].

En celle propre saison avint en Bretagne un moult haut fait

[1] Racontée ci-après.

[2] Ce fragment est extrait des additions à Froissart, tirées par M. Buchon de

Digitized by Google

d'armes que on ne doit mie oublier; mais le doit-on mettre en avant pour tous bacheliers encourager et exemplier. Et afin que vous le puissiez mieux entendre, vous devez savoir que toudis étoient guerres en Bretagne entre les parties des deux dames, comment que messire Charles de Blois fut emprisonné; et se guerroyoient[1] les parties des deux dames par garnisons qui se tenoient ens ès châteaux et ens ès fortes villes de l'une partie et de l'autre. Si avint un jour que messire Robert de Beaumanoir, vaillant chevalier durement et du plus grand lignage de Bretagne, et étoit châtelain d'un châtel qui s'appelle châtel Josselin, et avoit avec lui grand foison de gens d'armes de son lignage et d'autres soudoyers, si s'en vint par devant la ville et le châtel de Plaremiel[2], dont capitaine étoit un homme qui s'appeloit Brandebourch[3], et avoit avec lui grand'foison de soudoyers allemands, anglois et bretons, et étoient de la partie la comtesse de Montfort. Et coururent ledit messire Robert et ses gens par devant les barrières, et eut volontiers vu que cils de dedans fussent issus hors; mais nul n'en issit.

Quand messire Robert vit ce, il approcha encore de plus près, et fit appeler le capitaine. Cil vint avant à la porte parler audit messire Robert, et sur asségurance d'une part et d'autre. « Brandebourch, dit messire Robert, a-t-il là dedans nul homme d'armes, vous ni autre, deux ou trois, qui voulussent jouter de fer de glaives contre autres trois, pour l'amour de leurs amies? »

Brandebourch répondit et dit : « Qe leurs amis ne voudroient mie que ils se fissent tuer si méchamment que d'une seule joute; car c'est une aventure de fortune trop tôt passée, si en acquiert-on plutôt le nom d'outrage et de folie que renommée d'honneur ni de prix; mais je vous dirai que nous ferons, s'il vous plaît. Vous prendrez vingt ou trente de vos compagnons de votre garnison, et j'en prendrai autant de la nôtre. Si allons en un bel

la copie d'un manuscrit qui avait appartenu au prince de Soubise. Comme il ne se trouve pas dans les anciennes éditions de Froissart, nous en donnons le texte d'après M. Buchon. C'est pour cela que l'orthographe et le style ont une allure beaucoup plus moderne que dans les morceaux précédents.

[1] Gr. § 67.

[2] Ploërmel.

[3] Les historiens de Bretagne l'appellent tous Brambro.

Digitized by Google

champ, là où nul ne nous puisse empêcher ou destourber, et commandons, sur la hart, à nos compagnons d'une part et d'autre, et à tous ceux qui nous regarderont, que nul ne fasse à homme combattant confort ni aye; et là endroit nous éprouvons, et faisons tant que on en parle au temps avenir, en salles, en palais, en places et en autres lieux de par le monde, et en aient la fortune et l'honneur cils à qui Dieu l'aura destiné. » — « Par ma foi, dit messire Robert de Beaumanoir, je m'y accorde; et moult parlez ore vassamment. Or, soyez-vous trente, et nous serons nous trente aussi, et le créante ainsi par ma foi. » — « Aussi le créanté-je, dit Brandebourch; car là acquerra plus d'honneur, qui bien s'y maintiendra, que à une joute. »

Ainsi fut cette besogne affermée et créantée; et journée accordée au merkredi après, qui devoit être le quart de jour de l'emprise. Le terme pendant, chacun élisit les siens trente, ainsi que bon lui sembla, et tous cils soixante se pourvurent d'armures, ainsi que pour eux, bien et à point[1].

Quand le jour fut venu, les trente compagnons Brandebourch ouïrent messe; puis se firent armer, et s'en allèrent à la place de terre là où la bataille devoit être, et descendirent tous à pied, et défendirent à tous ceux qui là étoient que nul ne s'entremît d'eux, pour chose ni pour meschef que il vit avoir à ses compagnons, et ainsi firent les compagnons a monseigneur Robert de Beaumanoir. Cils trente compagnons que nous appellerons Anglois, à cette besogne attendirent longuement les autres que nous appellerons François. Quand les trente François furent venus, ils descendirent à pied et firent à leurs compagnons le commandement dessus dit. Aucuns dirent que cinq des leurs demeurèrent à cheval à l'entrée de la place et les vingt-cinq descendirent à pied, si comme les Anglois étoient. Et quand ils furent l'un devant l'autre, ils parlementèrent un peu ensemble tous soixante, puis se retrairent arrière, les uns d'une part et les autres d'autre, et firent tous leurs gens traire en sus de la place bien loin. Puis fit l'un d'eux un signe, et tantôt se coururent sus et se combattirent fortement tout en un tas, et rescouoient bellement l'un et l'autre quand ils véoient leurs compagnons à meschef.

[1] Qui leur fussent bien appropriées, dont ils pussent faire usage commodément.

Digitized by Google

Assez tôt après ce qu'ils furent assemblés, fut occis l'un des François, mais pour ce ne laissèrent mie les autres, le combattre, ains se maintinrent moult vassamment d'une part et d'autre, aussi bien que si tous fussent Rolands et Oliviers. Je ne sais à dire à la vérité : « Cils se tinrent le mieux et cils le firent le mieux ; » ni n'en ouïs oncques priser plus avant que l'autre ; mais tant se combattirent longuement, que tous perdirent force et haleine et pouvoir entièrement. Si les convint arrêter et reposer ; et se reposèrent par accord, les uns d'une part et les autres d'autre, et se donnèrent trèves jusques adoncques qu'ils se seroient reposés, et que le premier qui se relèveroit rappelleroit les autres. Adonc étoient morts quatre François et deux des Anglois. Ils se reposèrent longuement d'une part et d'autre, et tels y eut qui burent du vin que on leur apporta en bouteilles, et restreignirent leurs armures qui desroutes étoient, et fourbirent leurs plaies.

Quand ils furent ainsi rafraîchis, le premier qui se releva fit signe et rappela les autres. Si recommença la bataille si forte comme en devant, et dura moult longuement ; et avoient courtes épées de Bordeaux, roides et aigües, et épieux et dagues, et les aucuns haches ; et s'en donnoient merveilleusement grands horions, et les aucuns se prenoient au bras à la lutte et se frappoient sans eux épargner. Vous pouvez bien croire qu'ils firent entre eux mainte belle appertise d'armes, gens pour gens, corps à corps, et mains à mains. On n'avoit point en devant, passé avoit cent ans, ouï recorder la chose pareille.

Ainsi se combattirent comme bons champions, et se tinrent cette seconde empainte moult vassamment, mais finablement les Anglois en eurent le pire. Car, ainsi que je ouïs recorder, l'un des François qui demeuré étoit à cheval les débrisoit et défouloit trop mésaisément, si que Brandebourch leur capitaine y fut tué, et huit de leurs compagnons, et les autres se rendirent prison quand ils virent que leur défendre ne leur pouvoit aider, car ils ne pouvoient ni devoient fuir. Et ledit messire Robert et ses compagnons qui étoient demeurés en vie, les prirent et les emmenèrent au châtel Josselin comme leurs prisonniers ; et les rançonnèrent depuis courtoisement, quand ils furent tous resanés, car il n'y en avoit nul qui ne fût fort blessé, et autant bien des François comme des Anglois. Et depuis je vis seoir à la table du roi Charles de France

Digitized by Google

un chevalier breton qui été y avoit, messire Yvain Charuel; mais il avoit le viaire si détaillé et découpé qu'il montroit bien que la besogne fut bien combattue; et aussi y fut messire Enguerrant d'Eudin, un bon chevalier de Picardie, qui montroit bien qu'il y avoit été, et un autre bon écuyer qui s'appeloit Hues de Raincevaus. Si fut en plusieurs autres lieux cette avenue contée et recordée. Les aucuns la tenoient à povreté et les aucuns à outrage et grand'outrecuidance.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

XVI^me^ siècle 3
Olivier de Serres 3
Palma Cayet 6
Montaigne 10
Pasquier 25
Brantôme 32
Amyot 37
Montluc 52
Calvin 60
Rabelais 68
XV^me^ siècle 80
Comines 80
Al. Chartier 92
XV^me^ et XIV^me^ siècles 98
Christine de Pizan 98
Froissart 106

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

Digitized by Google

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

DU

QUATORZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE

AVEC UNE GRAMMAIRE ET UN LEXIQUE
DE LA LANGUE DE CETTE PÉRIODE; UNE HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA
LANGUE FRANÇAISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU
COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET DES CONSIDÉRATIONS SUR
L'ÉTUDE DU VIEUX FRANÇAIS

PAR

CHARLES MONNARD
Professeur ordinaire à l'Université de Bonn

3me PARTIE :
CHRESTOMATHIE SUPÉRIEURE

GENÈVE
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
MÊME MAISON, RUE DE LA MONNAIE, 10

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

TROISIÈME PARTIE

CHRESTOMATHIE SUPÉRIEURE

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATORZIÈME SIÈCLE

FROISSART.

1337 — 1410.

La galerie d'écrivains célèbres qui doivent, pendant trois siècles, nous faire entendre la langue française avec ses modifications successives, s'ouvre par un homme éminent comme historien, comme artiste dans l'art du langage, et dont le talent poétique a laissé des traces dans l'un et l'autre domaine. Fils d'un peintre d'armoiries, il se plut surtout à peindre la noblesse chevaleresque, avec les plaisirs et la gloire de la vie des chevaliers, combats, tournois, fêtes, splendeurs de toute espèce. Sa parole est pittoresque plus que grave et contenue. Nous n'avons pas à juger l'historien avec ses mérites et ses erreurs de bonne foi. — Comme écrivain, Froissart est avant tout soigneux de ce qui charme l'imagination et l'oreille : la couleur, le choix des mots, l'élégance des tours et l'harmonie. Les nombreux voyages qu'il fit dans les provinces, les classes diverses qu'il visita et qu'il entendit, la haute société qu'il fréquenta, ouvrirent devant lui tous les trésors de la langue de son siècle.

Comment se gouvernent les Écossais.

Les escocoys sont durs et hardis et fors trauaillans en armes et en guerres. Et quant ilz veullent entrer en angleterre ilz mainent leur ost bien vingt ou vingt-quatre lieues loing que de jour que de

Digitized by Google

nuyt, car ilz sont tous a cheual les ungs et les autres, hors mys la truandaille qui les suyuent a pied. Les cheualiers et escuiers sont bien montez sur grans roucins, et les autres communes gens du pays sur petites haquenees, et si ne meinent point de charroy pour la diuersité des montaignes qu'ilz ont a passer parmi ce pays de northombelande (Northumberland); si ne mainent nulles pourveances de pain ne de vin, car leur usaige est tel en temps de guerre et leur sobriété qu'ilz se passent bien assez longuement de chair cuite a moitie sans pain et de boire eaue de riuiere sans vin et si nont que faire de chauderieres ne de chauderons, car ilz cuysoient bien eulx mesmes leurs bestes quant ilz les ont escorchees, si sceuent bien qu'ilz trouueront bestes a grant foison au pays la ou ilz veullent aller. Par quoy ilz ne portent autre pourveance, car chascun emporte entre la selle de son cheual et le penon une grant piece plate et si trousse derrie luy une besace pleine de farine en telle entente que quant ilz ont tant mange de chair cuite que leur estomac leur semble estre vague et affoibly ilz gettent celle piece plate au feu et destrempent ung petit de leur farine. Et quant celle piece plate est echauffee ilz gettent de celle clere paste sur celle chaude piece et en font ung petit tourtel en maniere de flamiche ou de buignet et le manguent pour conforter leur estomach, par quoy ce nest pas grant merueille se ilz font grans iournees plus que autres gens.

Comment les Anglais se mirent en trois batailles.

Quant le roy anglois et tout son ost eurent veu les fumees des escocoys ilz firent tantost crier alarme et commander que chascun se deslogeast et suiuist les bannieres. Ainsi fut fait et se tira chascune armee sur les champs si comme pour tantost combattre. La endroit furent ordonnees trois grosses batailles a pie et chascune bataille auoit deux elles de cinq cens hommes darmes qui deuoient demourer a cheual: et sachez que len disoit quil y auoit bien la VIII mille hommes darmes cheualiers et escuyers et XXX mille hommes armez et appareillez, la moytie montez sur petites

Digitized by Google

hacquenees et lautre moytie sergens a pie, coustillers enuoyez par election de par les bonnes villes a leurs gaiges et si y auoit bien XXIIII mille archers a pie sans la ribaudaille, car ainsi que les batailles furent ordonnees on cheuaucha tout renge apres les escocoys a lendroit des fumees iusques a basses vespres. Adonc se logea lost en ung bois sur une petite riuiere pour eulx aiser et pour attendre le charroy et les pourueances, et tout le iour auoient ars et pille les escocoys a cinq lieues pres de lost et ne les pouoient raconsuir. Lendemain au point du iour chascun fut arme et mirent leurs bannieres au champ chascun en sa bataille toute iour sans desrouter par montaignes ne par valees ne oncques ils ne peurent approcher les escocoys qui venoient deuant eulx tant y auoit de boys, de marestz et desers sauuaiges et mauuaises montaignes et vallees, et si nestoit qui osast sur peine de perdre la teste faire passer ne cheuaucher deuant les bannieres fors les mareschaulx.

Comment le roi Robert d'Ecosse mourut.

Apres ce que les escocoys se furent partis de nuyt de la montaigne la ou le ieune roi edouart et les seigneurs dangleterre les auoient assiegez sicomme vous auez ouy, ils allerent XXII lieues dicelluy sauuage pays sans arrester et passerent celle riuiere de thin assez pres de cardoel en galles, et le lendemain reuindrent en leur pays et se departirent par lordonnance des seigneurs et sen ralla chascun en sa maison. Assez tost apres aucuns seigneurs et barons pourchasserent tant entre le roy angloys que unes treues furent donnees par lespace de trois ans entre les deux roys descoce et dangleterre. Dedans celle treue aduint que le roy robert descoce qui moult preux auoit este estoit demoure viel et foible et si charge de la grosse maladie ce disoit on que mourir luy conue noit. Quant il vit sa fin approcher il manda les barons de son royaulme esquelz il se fyoit le plus. Si leur dist que mourir luy conuenoit. Et leur commanda sur leur loyaulte quils gardassent feablement le royaulme en ayde de dauid son filz, et quant il seroit venu en aage quilz luy obeissent et quilz le couronnassent a

Digitized by Google

roy et quilz le mariassent en lieu si suffisant que a luy appartenoit. Et apres il appella le gentil messire guillaume de douglas et lui dist deuant tous les autres. Messire guillaume chier amy vous scauez que iay eu moult a faire et a souffrir en mon temps que iay vescu pour soustenir les droitz de ce royaulme. Et lors que ie euz le plus a faire ie fiz ung veu que ie nay point accomply dont me desplaist. Je vouay que se ie pouoye tant faire que ie eusse ma guerre acheuee parquoy ie peusse cestuy royaulme gouuerner en paix je proye ayder a guerroyer contre les ennemys de nostre seigneur iesuchrist et les aduersaires de la foy chrestienne a mon loyal povoir. A ce point a tousiours mon cueur tendu, mais nostre seigneur ne le ma pas voulu consentir si ma donne tant a faire en mon temps, et au dernier entreprins de tant dure et griefue maladie de laquelle maladie me conuient mourir. Et puis quil est ainsi que le corps de moy ny peult aller ne acheuer ce que le cueur a tant desire, ie y vueil enuoyer le cueur en lieu du corps pour mon veu acheuer. Et pour ce que ie ne scay en tout mon royaulme nul chevalier plus preux ne plus vaillant de vostre corps ne mieulx taille pour mon voyage acheuer en lieu de moy, je vous prie trescher et tres especial amy tant comme ie vous puis prier que vous vueillez ce voyage entreprendre pour lamour de moy et pour mon ame acquitter envers nostre seigneur, car ie tiens tant de vostre noblesse et de vostre loyaulte que se lentreprenez vous ny fauldrez nullement et si en mourray plus ayse, mais que ce soit par telle maniere comme ie vous diray. Je vueil que si tot que ie seray trespasse que vous prenez le cueur de mon corps et le faictes bien embaulmer et prenez tant de mon tresor quil vous semblera bon pour parfournir tout le voyage pour vous et pour tous ceulx que vous vouldrez mener auec vous pour le presenter au sainct sepulchre nostre seigneur la ou nostre seigneur fut enseuely puisque le corps ny peult aller, et le faictes si grandement et vous pouruoyez si suffisamment de telle compaignie et de toutes autres choses que a votre etat appartient et que par tout ou vous viendrez len sache que vous emportez le cueur du roy robert descoce, lequel vous portez oultre mer et par son commandement puis que ainsi est que le corps ny peult aller. Tous ceulx qui la estoient se prindrent a plorer. Et quant ledit messire guillaume peut parler il dist. Gentil et noble roy cent

Digitized by Google

mille mercys du grant honneur que vous me faictes quant de si noble et si grant chose et tel tresor me chargez. Et ie feray voulentiers et de bon cueur ce que vous me commandez a mon loyal pouoir. Jamais n'en doubtez combien que ie ne soye pas digne ne suffisant pour telle chose acheuer. Adoncques dist le roy. Ha gentil cheualier grant mercis, mais que vous me le promettez. Le cheualier dist. Certes sire tres voulentiers. Lors luy promist comme bon cheualier. Et adonc dist le roy. Or soit dieu gracie et mercye, car ie mourray plus en paix doresenauant puis que ie scay que le plus preux et le plus suffisant de mon royaulme acheuera pour moy ce que ie ne peuz oncques acheuer.

Assez tost apres trespassa de ce siecle le vaillant Robert de breux roy descoce et fut enseuely honnorablement et fut le cueur oste et embasme, et gist le dessus du dit roy en labbaye de donfremalin tres reueramment, et trespassa de ce siecle lan mil CCCXXVII le VII^e^ iour de nouembre le plus puissant prince du royaulme descoce, et se armoit dargent a trois oreilles dor.

Mort de Guillaume de Douglas.

Quant le printemps vint et la saison messire guillaume de douglas se pourueut grandement de ce qu'il luy appartenoit, et monta en mer au port de mozais en escoce et sen vint en flandres droit a lescluse pour ouyr nouuelles et pour scauoir se nul de par deca la mer se appareilleroit pour aller par deuers la saincte terre de Jherusalem, affin quil peust auoir meilleure compaignie. Si sejourna bien a lescluse par lespace de douze iours aincoys quil sen partist mais oncques la endroit ne voulut mettre pied a terre, mais demoura tout ce terme sur la marine, et tenoit tousiours son tynel honorablement a trompes et a naquaires comme se ce fust le roy descoce. Et auoit en sa compaignie ung cheualier banneret et sept autres cheualiers des plus preux du royaulme descoce sans lautre mesgnie, et si auoit toute sa vaisselle dor et dargent, potz, bacins, escuelles, hanaps, boutailles, barilz et autres telles choses, et auoit iusques a vingt et six escuiers ieunes et gentilz et des plus suffisans descoce dont il estoit seruy. Et saichez que tous

Digitized by Google

ceulx qui le vouloient aller veoir estoient bien servis de deux manieres de vins et de deux manieres despices, mais que ce feussent gens destat. Au dernier quant il eut seiourne a lescluse par lespace de douze iours il entendit que Alphonse [1] le roi despaigne guerroioit le roy de grenade [2] qui etoit sarrazin. Si adnisa quil yroit celle part mieulx employer son temps et son voyage. Et quant il auroit la fait sa besongne il yroit oultre pour acheuer ce qui luy estoit en charge. Si sen alla deuers espaigne et descendit premierement au port de Valence la grant, et puis sen alla droit vers le roy despaigne qui tenoit son ost contre le roy de grenade [3] sarrazin, et estoient assez pres lung de lautre sur les frontieres de son pays.

Aduint assez tost apres que ce messire guillaume de douglas fut la venu le roy despaigne yssit hors aux champs pour plus pres approcher de ses ennemys. Le roy de grenade yssit hors dautre part si que ung roy veoit lautre a tout ses bannieres. Et commencerent a renger les batailles lung contre lautre. Et ledit messire guillaume se tira dung coste a tout sa route pour mieulx faire sa besongne et monstrer son effort. Quand il veit les batailles rengees dune part et dautre et vit les batailles du roy despaigne ung petit esmouuoir il cuida quelles se allassent assembler. Et luy qui mieulx vouloit estre des premiers que des derniers ferit des esperons et toute sa compagnie auecques luy iusques a la bataille du roy de grenade et assembla aux sarrazins et pensa que les batailles du roy despaigne le suyuissent, mais non firent, dont il fut deceu, car oncques a ce iour ne le suyuirent. La fut le gentil cheualier messire guillaume de douglas enclos et toute sa route des ennemys, et y firent merueilles darmes, mais finablement ilz ne peurent durer, mais furent tous occis, dont ce fut grant dommaige quilz ne furent secourus des espaignolz. En ce temps aucuns seigneurs et preudhommes qui desiroient la paix entre les escocoys

[1] Il s'agit ici d'Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, couronné en 1311, mort en 1350. *(Buchon.)*

[2] Muley Muhamad IV, souverain de Grenade qui monta sur le trône en 1315 et mourut en 1333. *(Buchon.)*

[3] Muhamad venait de s'emparer de Gébaltaric (Gibraltar), et Alphonse faisait le siége de cette ville par terre et par mer. Mais l'approche de Muhamad le força de lever le siége. *(Buchon.)*

Digitized by Google

et les angloys traicterent tant que mariage fut fait entre le ieune roy descoce, et la seur au ieune roy edouart dangleterre. Si fut ce mariage accorde, et espousa la dame le dessusdit roy a varuich en escoce, et y eut grans festes et beaulx esbatemens de lune partie et de lautre.

Comment le roi de France alla voir le pape en Avignon.

Le roi de France, Charles IV, le Bel, étant mort sans postérité mâle en 1328, il eut pour successeur son parent, Philippe IV, comte de Valois. Avec lui commença la dynastie des Valois, Philippe régna jusqu'en 1350. En 1336 il visita une partie de ses Etats. Dans ce voyage il alla voir le pape Benoit XII qui siégeait dans Avignon, pontife vénéré pour sa piété, comme pour son savoir. Froissart va raconter cette visite et son résultat.

En ce temps le roy philippe de france se partit de Paris en grant arroy, Loys, roi de behaigne, et le roy de nauarre en sa compaignie, et foison de ducz, contes et seigneurs, car il tenoit grant estat et noble : et faisoit grant liurees et grans despens. Et alla visiter son royaulme parmy bourgongne tant quil vint en auignon il fut moult honnorablement receu du pape benedic [1], et de tout le college ; et le plus qu'ilz peurent le honnorerent. Et fut depuis long temps la enuiron auecques le sainct pere et les cardinaulx, et se logeoit à Villeneufve hors auignon. Si vint le roy darragon [2] aussi en ce temps a court de romme pour le veoir festoier, et eut grans festes et solennitez a leurs approchemens, et furent la tout le caresme en suyuant. Dont il aduint que certaines nouuelles vindrent en court de romme que les ennemys de dieu estoient trop fort contre la saincte terre, et auoient reconquis presque tout le royaulme de rasse [3], et prins le roy [4] qui se estoit de son temps fait

[1] Jacques Fournier, né dans le comté de Foix, pape sous le nom de Benoît XII. J. D.

[2] D. Pedre IV, qui venait de succéder à son père Alphonse IV, mort au mois de janvier précédent. J. D.

[3] *Rasse* ou plutôt *Rassie*, en latin *Rassia*, ancien nom de la Servie, province de la Turquie d'Europe. J. D.

[4] Le roi dont il s'agit ici est probablement Etienne Vrosc, que son fils Etienne Duscian fit étrangler. (*Histoire des Slaves*, p. 259. Baluze, *Vies des papes d'Avignon*, t. I). J. D.

Digitized by Google

chrestienner et fait mourir a grant martire, et menacoient encores les incredules grandement saincte eglise de la chrestiente. Le bon iour du grant vendredy prescha le pape deuant les roys dessusditz la digne souffrance de nostre seigneur. Et enhorta grandement a prendre la croix sur les sarrazins tant que le roy de france esmeu de pitie print la croix et requist au pape quil la voullist accorder. Dont le pape luy accorda et conferma par condition quil absouldroit de peine et de coulpe vrays confes et repentans, le roy de france et tous ceulx qui yroient en ce sainct voyage auecques luy. Le roy charles de behaigne (Bohême), le roy de nauarre[1], et le roy pierre[2] darragon la prindrent et grant foison de ducz, contes, barons et cheualiers qui la estoient. Et aussi le cardinal de naples, le cardinal de pierregort, le cardinal blanc et le cardinal dostie. Et fut tantost celle croix preschee et publiee par le monde, et venoit a tous seigneurs moult grant plaisance, et speciallement a ceulx qui vouloient le temps despenser en armes et qui adoncques ne le scauoient mye bien raisonnablement employer ailleurs. Quant le roy de france et les seigneurs dessus nommez eurent este un grant temps deuers le pape et ilz eurent advise et conferme, la plus grant partie de la court prindrent conge du saint pere. Si sen ralla le roy darragon en son pays, et le roy de france et sa compaignie vindrent à montpellier et furent la ung bien grant temps. Et fist adonc le roy philippe une paix qui se mouvoit entre le roy darragon et le roy de maillorgues[3]. Apres celle paix faicte il retourna arriere en France a petites iournées et a grans despans visitant ses villes et chasteaulx dont il auoit grant nombre et repassa parmi auuergne : berry : beausse et gastinois. Et reuint a paris ou il fut receu a grant feste. Le royaulme de France estoit adonc gras : dru et plain et les gens riches et puissans de grant auoir : ne on ny scauoit parler de nulle guerre.

[1] Philippe, comte d'Evreux, dit le bon et le sage, couronné à Pampelune le 5 mai 1328 et marié à Jeanne II, reine de Navarre, fille de Louis Hutin et de Marguerite de Bourgogne. J. A. B.

[2] Pierre IV, dit le cérémonieux. J. A. B.

[3] Majorque.

Digitized by Google

Comment le roi de france fit faire son appareil et ses pourvéances pour aller outre mer contre les ennemys de Dieu.

Sur l'ordonnance de la croix que le noble Roy de france auoit emprins pour aller oultre mer, et dont il se foisoit chief se aduiserent plusieurs seigneurs par le monde et semprindrent par grant deuotion. Si fist le roy philippe le plus grant appareil et le plus bel qui oncques eust este fait pour aller oultre mer, ne du temps godefroy de buillon ne dautres. Et auoit retenu et mys en certains portz de marseille, daiguemortes, de narbonne, et des enuiron montpellier telle quantite de vaisseaulx de nauires, de carraques, de gallees, et de barges que pour passer XL mille hommes darmes et leurs pourueances, et les fist tout le temps pourueoir de biscuyt, de vins, de doulce eaue, de chair salee et de toutes autres choses necessaires pour gens darmes et pour viure a si grant plante que pour durer trois ans s'il estoit mestier. Et enuoya le roy de france grans messaiges au roy de hongrie qui estoit moult vaillant homme en luy priant quil fust appareille et son pays ouuert pour receuoir les pelerins de dieu. Le roy de hongrie si y entendit moult voulentiers, et dist quil estoit tout pourueu. En telle maniere le signifia le roy de france au roy de cypre, monseigneur hugues de luzencon, et au roy de cecille qui se pourueurent selon ce bien et suffisamment. Encores enuoya le roy de france devers les venicyens en priant que leurs mettes fussent ouuertes, gardees et pourueues de ce qui estoit necessaire. Iceulx obeirent voulentiers et aussi firent les geneuois (Génois) et tous ceulx de la riuiere de gennes (Gênes), et fist le roy passer oultre en lille de rodes le grant prieur de france pour administrer viures et pouruoyances en leurs mettes, et firent ceulx de sainct iehan [1] accord aux venicyens pour pouruoyer moult bien en lille de creth qui est de leur seigneurie. Briefuement chascun estoit appareille pour faire ce que bon sembloit pour recueillir les pelerins de dieu, et prindrent plus de trois cens mille personnes la croix pour aller oultre la mer et en ce noble et sainct voyage.

[1] Les chevaliers de St-Jean.

Digitized by Google

Comment Jaquemart d'Artevelle obtint si bien la grace des Flamands que tout quant que il faisoit, nul ne lui contredisoit (1337).

En ce temps que je vous dy auoit grant discension entre le conte de flandres et les flamens [1]. Car ilz ne vouloient point obeir et ne se osoit tenir en flandres fors a grant peril. Et auoit lors un homme a gand qui avoit este brasseur de miel. Celluy estoit entre en si grant fortune et en si grant grace a tous les flamens que ce estoit tout fait ce quil faisoit et vouloit deuiser et commander par tout flandres de lung des boutz iusques a lautre et ny avoit nully tant fust grant qui de riens osast trespasser son commandement ne contredire. Il auoit tousiours apres luy allans aual la ville de gand LX ou quatre XX varletz tous armez entre lesquelz y en auoit deux ou trois qui scauoient de ses secretz. Et quant il encontroit ung homme quil hayoit ou auoit en souspecon il estoit tantost tue, car il auoit commande a ses secretz varletz et dit. Si tost que ie encontreray ung homme et ie fais ung tel signe si le tuez sans faillir tant grant soit il sans attendre plus haulte parolle, et ainsi en advenoit souuent et fist en celle maniere plusieurs grans maistres tuer parquoy il estoit si doubte que nul nosoit parler contre chose quil voulsist faire ne a peine penser de la contredire et falloit que chascun luy fist chiere, et quant ces compaignons dessusdictz lauoient raconduit a son hostel chascun alloit disner en sa maison et tantost reuenoient apres disner deuant sa maison emmy la rue et illecques playdoient et brayoient iusques adonc quilz vouloient aller aual la ville iouer et esbatre et ainsi se conduisoient iusques a ce quil voulsist soupper. Et sachez que chascun de ses souldoyers auoit chascun iour quatre gros de flandres pour ses fraiz et pour ses gaiges et les faisoit bien payer de sepmaine en sepmaine. Et aussi auoit par toutes les villes et chastellenies de flan-

[1] Louis de Cressy, comte de Flandre, fut en guerre continuelle avec ses sujets. A cette époque, il se tenait ordinairement en France et venait rarement en son pays de Flandre à cause de ses querelles avec les Flamands et parce que les trois villes de Gand, Bruges et Ypre *gouvernaient le pays à leur plaisir*. (D'oudegherst, *Annales de Flandre*, t. II, p. 429.) Louis s'était brouillé avec ses sujets pour s'être dirigé uniquement par les conseils d'un abbé de Vezelai qui n'entendait rien à l'administration et ne cherchait qu'à s'enrichir. J. A. B.

Digitized by Google

dres sergens et souldoyers a ses gages pour faire tous ses commandemens et faire et espier et scauoit se il y auoit nulle personne qui fust rebelle a luy ne qui dist ne informast nully contre sa voulente. Et si tost quil en scauoit aucun en une ville il ne cessoit iamais quil ne leust banny ou tue sans deport ia si bien ne sen gardast. Et mesmement tous les plus puissans de flandres cheualiers et escuyers et bourgeois de bonnes villes quil pensoit quilz fussent fauorables au conte en aucune maniere il les bannissoit de flandres et leuoit la moytie de leurs rentes et reuenues et laissoit lautre moytie pour le douaire de leurs femmes a leurs enfans. Et ceulx qui estoient ainsi bannis dont il y auoit foison se tenoient a sainct omer le plus et les appelloit on les auollez, a parler proprement il ne y eut oncques en flandres ne en autre pays conte, duc, prince ne autre qui peust auoir ung pays si a sa voulente comme il eut longuement et estoit appelle iacquemart darteuelle, il faisoit leuer les rentes, les vinaiges et les droictures que le conte deuoit auoir et qui luy appartenoient quelque part que ce feust en la conte de flandres et toutes les males totes il les despendoit a sa voulente et en donnoit sans en rendre nul compte. Et quant il vouloit dire que argent luy failloit on len croyoit et croire len conuenoit, car nul nosoit dire a lencontre. Et quant il vouloit emprunter a aucuns bourgeois sur son parement il nestoit nul qui osast lescondire a prester.

Comment le roi d'Angleterre vint à l'Ecluse et amena avec lui son fils le prince de Galles, en intention de le faire seigneur de flandre, par le consentement de Jacques d'Artevelle. 1345.

En ce temps[1] regnoit encores au pays de flandres en grant prosperite et puissance ce bourgeois de gand jacquemart darteuelle qui estoit si bien du roy dangleterre quil vouloit. Car il promettoit audit roy quil le feroit seigneur et heritier de flandres et si en reuestiroit son filz le prince de galles et feroit en celle saison de la conte de flandres duchie. De quoy estoit sur celle en-

[1] Huit ans plus tard.

Digitized by Google

tente le roy dangleterre en celle saison enuiron la sainct iehan baptiste, lan mil quatre cens quarante et six venu a lescluse a grant foison de baronnie et de cheualiers. Et auoit la amene le ieune prince de galles son filz sur les promesses de iacques darteuelle. Si se tenoit la le roy et toute sa naue au haure de lescluse, et aussi son tinel. Et la le venoient veoir et visiter ses amys de flandres. Et y eut plusieurs parlemens entre le roy et ledit iacquemart darteuelle dune part et les consulz des bonnes villes dautre part sur lestat dessusdit. Dont ceulx du pays ne estoient mye bien daccord audit roy ne audit darteuelle. Lequel preschoit sa querelle de desheriter le conte loys leur naturel seigneur et son jeune filz loys et en heriter le filz du roy dangleterre. Ceste chose dirent quilz ne feroient iamais. Dont au derrenier parlement qui auoit este a lescluse dedans la naue du roy anglois que on nommoit Catherine qui estoit si grande et si grosse que merueilles seroit a recorder, ilz auoient respondu ainsi dung commun accord. Chier sire vous nous requerez dune chose moult pesante et qui au temps aduenir pourroit toucher au pays de flandres et a noz hoirs. Vray est que nous ne scauons au iourdhuy au monde seigneur de qui nous aymissions tant le prouffit et lauancement que nous ferions de vous. Mais ceste chose nous ne pourrions pas faire de nous tant seullement se toute la communaulte de flandres entierement ne si accordoit. Si se traira chascun deuers la ville et remonstrerons generallement ceste besongne aux hommes de nos villes. Et la ou la plus seine partie se vouldra accorder nous laccorderons aussi et serons cy arriere dedans ung moys, et vous respondrons cy apoint que vous en serez bien content. Le roy dangleterre ne ledit darteuelle nen peurent adonc autre chose auoir ne autre responce. Si la voulsissent auoir bien plus brefue se faire se peust, mais nenny. Si respondit le roy en la bonne heure. Ainsi se partit le parlement et retournerent les consulz des bonnes villes en leurs lieux. Or demoura encores ung petit iacquemart darteuelle delez le roy dangleterre pour la cause que le roy dangleterre se descouuroit a luy feablement de ses besongnes et luy promettoit tousiours et asseuroit que il le feroit venir a son entente, mais il le deceut quant il demoura derriere et quil ne vint a gand aussi tost que les bourgeois qui auoient este enuoyez au parlement de part tout le corps de la ville.

Digitized by Google

Comment messire Guillaume de Douglas prit le fort chateau d'Edimbourg par grand engin (ruse) et par grand'soubtiueté (adresse). 1340.

Le roi d'Angleterre, Édouard III, « guerroyant le royaume de France, » comme s'exprime Froissart, assiégeait Tournay. Le roi de France, Philippe VI, qui avait en Écosse des seigneurs affidés, entre autres Guillaume de Douglas, les pria de « faire grande guerre sur le royaume d'Angleterre » et de presser vivement les places fortes occupées par des troupes anglaises, afin de forcer Edouard à lever le siége et à retourner dans ses Etats pour les défendre.

Or aduint que guillaume de douglas se aduisa dung grant fait et sen descouurit a ses compaignons au conte patris et a messire robert fresiel qui auoit este gardien du roy dauid descoce et alixandre de ramaisi qui tous si accorderent. Si prindrent bien deux cens lances des escocois sauuaiges et entrerent en mer et firent pourueance dauoyne, de blance farine, de charbon et de feurre, puis arriuerent paisiblement a ung port qui estoit prez de ce fort chastel de Handebourg (Edimbourg) qui leur resistoit plus que tous les autres. Quant ilz furent armez ilz yssirent hors par nuyt et print v ou vii des compaignons en qui il se confioit le plus et se vestirent de poures cottes dessirees et de poures chapeaulx en guise de poures marchans et chargerent douze petis cheualetz [1] de douze sacz, les ungz emplis dauoyne, les autres de farine, et les autres de charbon, et puis enuoyerent leurs compaignons embuscher en une abbaye destruite et gastee la ou nul ne demouroit, et estoit assez pres du pied de la montaigne la ou le chastel seoit. Quant il fut iour ces marchans qui couuertement estoient armez se mirent au chemin vers le chastel a tous leurs petits cheuaulx au mieulx qu'ils peurent. Lors quant ce vint au meillieu de la montaigne ledit messire guillaume de douglas et messire simon fresiel allerent deuant et firent les autres venir tout bellement et vindrent au portier, si luy dirent quilz auoient la amene en grant paour ble et farine et silz en auoient besoing ils leur en vendroient voulentiers et a bon marche. Le portier respondit quil lui en failloit

[1] Les chevaliers se piquaient d'avoir de grands et forts chevaux et laissaient les petits chevaux aux marchands. Les juments étaient surtout dédaignées; on regardait une jument comme une monture avilissante pour des chevaliers.

J. A. B.

Digitized by Google

pour la forteresse, mais il estoit si matin quil noseroit esueiller le seigneur de leans, ne le maistre dhostel, mais feissent venir auant tout et il leur ouuriroit la porte. A donc firent passer tout bellement les autres auec leurs charges et entrerent tost en la porte des bailles qui leur fut ouuerte, messire guillaume de douglas auoit veu que le portier auoit toutes les grans clefz de la grant porte du chastel et auoit couuertement demande au portier de laquelle il deffermoit la porte et de laquelle le guischet. Quant la premiere porte fut ouuerte comme vous auez ouy ilz mirent dedans les cheualetz et en deschargerent deux qui portoient les sacz de charbon droictement sur le sueil de la porte affin que on ne la peust clore et puis prindrent le portier et le tuerent si paisiblement que oncques ne sonna mot. Puis prindrent les clefz et deffermerent la porte du chastel, puis corna ledit messire guillaume ung cor et getterent ses compaignons leurs cottes deschirees ius et renuerserent les autres sacz au trauers de la porte affin que on ne la peust fermer. Quant les autres compaignons qui estoient embuschez assez pres de la ouyrent le cor ilz saillirent de lembusche et coururent contremont la voye du chastel. Et adonc la guette du chastel qui dormoit sesueilla au son du cor. Si vit ces gens monter hastiuement tous armez. Lors commenca moult fort à corner tant qu'il peut et a crier trahy, trahy, seigneurs, trahy, armez vous tost, car veez cy gens darmes qui approuchent de nostre forteresse. A donc sesueillerent tous et vindrent quant ilz furent armez iusques à la porte, mais messire guillaume et ses VII compaignons deffendirent que la porte ne fust fermée. Lors multiplia grant hutin entre eulx et tindrent ceulx de dehors lentree par grant proesse tant que ceulx de l'embusche furent venus. Et tousiours ceulx de dedans deffendoient le chastel tant qu'ilz pouoient et y firent merueilles darmes et tuerent, naurerent aucuns de ceulx de dehors, mais messire guillaume et les escocoys firent tant quilz conquirent la forteresse et furent tous les angloys mors fors le chastellain et six escuyers qui furent prins à mercy. Si demourerent leans les escocoys tout le iour, puis y establirent pour chastellain ung escuyer du pays appelle symon de vesy et auec luy plusieurs hommes du pays descoce. Les nouuelles vindrent au roy dangleterre au siege de tournay.

Digitized by Google

Comment le sire de Clisson et le sire de Léon furent pris des Anglais à une escarmouche devant Vannes, et le sire de Stanfort y fut pris de ceux de Vannes (1342).

Pendant que le roy dangleterre alloit venoit et cheuauchoit le pays de bretaigne ses gens qui seoient deuant la ville de vennes y liurerent tous les iours moult diuers assaulx a lune des portes. Si se tirerent celle part tous les bons gensdarmes de luné part et de lautre. La eut [1] maintes belles apertises darmes faictes, car ceulx de vennes auoient ouuerte la porte et se tenoient a la barriere pour cause quilz veoit la banniere du conte de varuich, celle du conte darondel, du baron de stanfort et de messire gaultier de manny qui se habandonnoient ce leur sembloit assez follement. Dequoy le sire de clisson, messire henry de leon et les aultres cheualiers se aduenturoient plus courageusement. La eut dure escarmouche dung coste et daultre moult longuement. Finablement lassault se porta tellement que les anglois furent reboutez et recullez arriere des barrieres. Si sauancerent les cheualiers de bretaigne et ouurirent les barrieres chascun son glaiue en son poing et laisserent six cheualiers des leurs pour garder la ville auec foison dautres gens. Puis tout a pied lancant et escarmouchant ilz poursuiuirent les anglois qui tousiours en reculant les combattoient. La eut grant conflict, touttefois les anglois multiplierent et fortifierent tant quil conuint aux bretons reculer et non pas si rigleement quilz estoient aualez. La eut grande lucte et forte meslee et remonterent les cheualiers de bretaigne a grant malaise, si y eut maint homme mort et blece. Quant ceulx qui gardoient la barriere veirent leur gens reculer et rechasser ilz retirerent leurs bailles si mal a point quil conuint le seigneur de clisson demourer dehors, et fut prins deuant la barriere, et aussi fut messire henry de leon. Et d'autre part les anglois qui estoient montez vistement, et tout le premier le baron de stanfort furent enclos entre les bailles et la porte. La eut grant et cruel hutin, et fut prins et retenu le sire de stanfort, et plusieurs des siens qui estoient delez luy furent mors ou prins. Si se retrairent a tant les anglois en leurs logis et les bretons en la cite de vennes.

[1] Là il y eut.

Digitized by Google

Comment le roi d'Angleterre prit la ville de Dinant.

Par telle maniere que vous auez ouy compter furent prins ces cheualiers. Depuis cest assault nen y eut nul si grant ne si renomme darmes comme celluy fut, car chascun se tenoit sur sa garde. Or parlons du roy dangleterre qui auoit assiege la ville de dynant. Quant il eut la tenu le siege iusques a quatre iours il fist querre et pourueoir foison de nacelles, et fist entrer les archiers dedans et nager iusques au paliz de bois dont la ville estoit fermee, si tirerent iusques dedans icelle si roidement que a peine se pouoit nul monstrer aux fenestres ne aux deffenses. Entre ces archiers auoit autres assaillans qui portoient grans coignees bien trenchans, dont tandis que les archiers tiroïent ilz couppoient paliz, et tantost les eurent grandement dommaigez tant quilz en getterent un grant pan par terre et entrerent dedans par force. Adonc ceulx de la ville commencerent a fouyr vers le marche, mais petite raliance se fist entre eulx, car ceulx qui auoient passe la fosse dedans les nacelles et qui estoient entrez en la ville vindrent dedans la porte et louurirent. Si entrerent dedans toutes manieres de gens. Ainsi fut prinse la ville de dynant en bretaigne qui fut toute courue et robée, et le cappitaine messire pierre portebeuf prins. Si prindrent les anglois de sa compaignie desquelz quilz voulurent et gaignerent grant auoir dedans, car elle estoit lors moult riche, plaine et marchande.

Comment le pape Clément VI envoya deux cardinaux en légation en Bretagne.

Le roy dangleterre auoit basti son siege deuant vennes par telle maniere que les francois ne pouoient venir vers luy par aduantaige. Et depuis la venue du duc de normandie ne fist point le roy anglois assaillir la cite, car il vouloit espargner ses gens et son artillerie. Ainsi furent ces deux ostz lung deuant lautre ung grant temps et bien auant en hiuer que le pape clement VI enuoya le

Digitized by Google

cardinal de penestre et le cardinal de clermont qui souuent cheuaucherent de lung ost a lautre pour accorder ces parties, mais ilz ne les pouoient condescendre a paix. Cependant il y eut souuent des yssues et des escarmouches ainsi que les coureurs sentrerencontroient si y en auoit souuent de ruez ius. Et nosoient les angloys par especial aller en fourrage fors en grant compaignie, car toutes les fois quilz cheuauchoient ilz estoient en grant peril pour les embusches que on mettoit sur eulx. Avec ce messire loys despaigne et sa route gardoient si songneusement le pays de la mer que a grant peine venoit riens en lost des anglois et y auoient moult de souffrettes. Et estoit lintencion du duc quil tenoit la le roy comme assiege, mais aussi les francois estoient contrains du froit temps, car nuyt et iour il plouuoit dessus eulx, dont ilz perdirent la plus grant partie de leurs cheuaulx, et les conuint desloger et traire sur les champs pour la grant foison deaue qui estoit espandue en leur logis. Lors firent tant les cardinaulx que unes treues furent accordee a durer trois ans. Et les iurerent le duc de normandie, et le roy dangleterre a non enfraindre le temps durant dicelluy terme ainsi quil est de coustume.

Comment le roi d'Angleterre fonda la confrérie de Saint-Georges.
1344.

En ce temps vint en propos et en voulente au roy edouart dangleterre quil feroit faire et reediffier le grant chastel de viderose que le roy artus fist iadis faire et fonder la ou premierement fut commencee et estoree la noble table ronde, dont tant de bons et vaillans hommes et cheualiers estoient et yssirent et trauaillerent en armes et en proesses par tout le monde. Et feroit ledit roy une ordonnance des cheualiers de luy et de ses enfants et des plus preux de sa terre, et seroient en somme XL. Et les nommeroit-on les cheualiers du bleu iartier, et la feste a durer dan en an et de la solennizer a vinderose le iour saint george. Et pour ceste feste commencer le roy assembla de tout son pays contes, barons, cheualiers et leur dist son intencion. Et ilz luy accorderent ioyeu-

Digitized by Google

sement pour ce que il leur sembloit une chose moult honorable ou toute amour se nourriroit. Adoncques furent esleux quarante cheualiers par aduis et par renommee les plus preux de tous les aultres. Lesquelz scellerent et iurerent a poursuyr et tenir la feste et les ordonnances telles quelles estoient la deuisees. Et fist le roy fonder et eddifier une chappelle de sainct george au chastel de Vinderose, et y establit chanoines pour dieu seruir, et les renta moult grandement. Puis enuoya le roy publier la feste par ses heraulx en france, en escoce, en bourgongne, en haynault, en flandres, en brabant et en lempire dallemaigne. Et si donnoit à tous cheualiers et escuyers qui venir y vouldroient quinze iours de sauf conduyt apres la feste. Et deuoit estre ceste feste le iour sainct george ensuiuant lan mil CCCXLIIII au chastel de vinderose. Et deuoit estre accompagnee la royne dangleterre de trois cens dames et damoiselles, toutes nobles et gentilz dames, et parees richement de paremens semblables.

Comment le roi d'Angleterre fut moult courroucé de la mort du sire de Clisson et des autres barons de Bretagne et de Normandie, pour laquelle cause il envoya défier le roi de France.

En tandis que le roy dangleterre faisoit son grant appareil de receuoir dames et damoiselles qui a la feste viendroient luy vindrent nouuelles du sire de clisson et des autres seigneurs dessus nommez dont il fut moult fort courrouce, tant qu'il vouloit faire semblablement du corps messire henry de leon qu'il tenoit en sa prison, et leust fait en son courroux se neust este monseigneur derby son cousin qui luy remonstra deuant son conseil tant de belles raisons pour son honneur garder et son couraige refrener et luy dist. Monseigneur si le roy philippe a par hastiuete fait sa felonnie de mettre a mort si vaillans cheualiers comme ceulx estoient nen vueillez pour ce blecer vostre couraige. Car au vray[1]

[1] A considérer le vrai.

Digitized by Google

considerer na que faire vostre prisonnier de comparer[1] tel oultraige. Mais le vueillez mettre a rancon raisonnable. Lors fist le roy dangleterre amener par deuant luy le prisonnier cheualier, et lui dist. Ha messire henry messire henry, mon aduersaire philippe de valois a monstre sa felonnie trop curieusement quant il a fait ainsi mourir telz cheualiers dont il me desplaist moult grandement et semble a aulcuns de nostre partie quil lait fait par despit de nous. Et se ie vouloye regarder a sa felonnie ie feroye de vous le semblable fait, car vous mauez plus fait de contrariete en bretaigne et a mes gens que nul autre. Mais ie men souffreray a tant et luy laisseray faire sa voulente, et garderay mon honneur a mon pouoir et vous laisseray venir a rancon legiere pour l'amour du conte derby qui men a prie, mais que vous vueillez faire ce que ie vous diray. Le cheualier dist: Cher sire ie feray a mon pouoir tout ce que vous me commanderez. Le roy dist: Messire henry ie scay bien que vous estes ung des plus riches cheualiers de bretaigne et que se ie vouloye bien vous presser vous payeriez xxx ou XL mil escuz. Vous yrez deuers mon aduersaire le roy philippe de valois, et luy direz de par moy pourtant quil a mis a mort villaine si vaillans cheualiers a mon despit. Je dis et vueil porter quil a enfraint et brise les treues que nous auions ensemble et y renonce de mon coste, et le deffie de ce iour en auant. Et parmy ce que vous ferez ce messaige ie vous laisseray passer sur dix mil escuz que vous payerez ou enuoyerez a bruges dedans cinq iours apres que vous aurez passe la mer. Et encores direz a tous cheualiers et escuyers de dela que pource ne laissent mye a venir a notre feste, car nous les y verrons voulentiers, et auront sauf venant et sauf retournant XV iours apres la feste. Le cheualier dist: Je fourniray vostre messaige a mon pouoir, et dieu vous vueille rendre la courtoisie que vous mauez fait, et a monseigneur derby aussi. — Depuis ceste ordonnance ne demoura guere ledit messire henry de Leon en prison, ains eut congie du roy dangleterre, si vint a hantonne (Southampton). Et la entra en ung vaissel en mer et auoit intencion darriver a harfleur. Mais ung torment le print sur iour qui dura plus de quinze iours et furent perduz les cheuaulx de luy et de ses gens et gettez en mer. Et

[1] Ne doit pas être puni pour cet outrage. J. A. B.

Digitized by Google

messire henry fut si tormente que oncques depuis il neut sante. Touteffois a grant meschief les mariniers prindrent terre au crotoy, si vindrent tout a pie messire henry et sa compaignie iusques a abbeuille. La se monterent ilz, mais monseigneur henry estoit si trauaille qu'il ne pouoit souffrir le cheuaucher. Si se mist en litiere, et vint a paris deuers le roy philippe, et fist son messaige bien et a point, et puis ne vesquit pas longuement, ains mourut en rallant en son pays en la cite dangiers, dieu en ait lame.

Délivrance de Calais.

Apres le departement du roy de france et de son ost du mont de sangates ceulx de calais veirent bien que leur secour estoit failly dont ilz estoient en si grant douleur et destresse que le plus fort se pouoit a peine soustenir. Lors ilz prierent tant monseigneur iehan de vienne leur cappitaine quil monta aux carneaulx des murs de la ville : et fist signe a ceulx de dehors quil vouloit parler a eulx. Quant le roy dangleterre ouyt ces nouuelles il y enuoya monseigneur gaultier de manny et messire basset. Quant ilz furent la monseigneur iehan de vienne leur dist : Chiers seigneurs vous estes moult vaillans cheualiers en fait darmes et scauez que le roy de france que nous tenons a seigneur nous a ceans enuoyés, et commanda que nous gardissions[1] ceste ville et chastel si que blasme nen eussions et luy nul dommaige, nous en auons fait nostre pouoir. Or est nostre secours failly et nous si estrains que nous nauons de quoy viure, si nous conuiendra tous mourir ou enragér de famine si le gentil roy vostre seigneur na mercy de nous. Laquelle chose luy vueillez prier en pitié et quil nous vueille laisser aller tout ainsi que nous sommes, et vueille prendre la ville et le chastel et tout lauoir qui est dedans, si en trouuera assez. A ce respondit messire gaultier de manny et dist. Jehan nous scauons partie de lintencion monseigneur le roy, car il nous la dit. Saichez que ce nest mye son entente que vous en puissiez

[1] Gr. § 25.

Digitized by Google

aller ainsi, ains est son intencion que vous mettez tous a sa pure voulente, ou pour ranconner ceulx quil luy plaira, ou pour faire mourir, car ceulx de calais luy ont tant fait de contrarietez et de despitz, le sien ont fait despendre [1] et grant foison de ses gens mourir que cest ung nombre. Monseigneur iehan de vienne dist. Ce seroit trop dure chose pour nous. Nous sommes ceans ung petit de cheualiers et escuyers qui loyaulment auons seruy le roy de france nostre souuerain sire, si comme vous feriez le vostre en pareil semblable cas. Et auons endure maint mal et mesaise. Mais aincois souffrerons encores plus de peine que oncques gens darmes ne souffrirent la pareille que nous consentissions que le plus petit garcon de la ville eust autre mal que le plus grant de nous, mais nous vous prions que par vostre humilite veuillez aller par deuers le roy dangleterre et luy prier quil ait pitie de nous si ferez courtoisie, car nous esperons en luy tant de gentillesse que a la grace de Dieu son propos se changera. Monseigneur gaultier et monseigneur basset retournerent deuers le roy et lui recorderent ce que dit est. Et le roy dist quil nauoit voulente de faire autrement, forsquilz se rendissent simplement a son vouloir, messire gaultier dist, monseigneur vous pourrez bien auoir tort, car vous nous donnez tres mauuais exemple. Si vous nous enuoyez en aucune de yos forteresses nous nirons mye si voulentiers si vous faictes ces gens mettre a mort, car ainsi feroit on de nous par semblable cas. Les parolles aiderent a soustenir plusieurs barons qui la estoient. Si dist le roy dangleterre. Seigneurs ie ne vueil mye estre tout seul contre vous tous, sire gaultier vous direz au cappitaine de calais que la plus grant grace quil pourra trouuer en moy, cest quilz se partent de la ville six des plus notables bourgeois les chiefz tous nudz et tous deschaussez les hars au col et les clefz de la ville et du chastel en leurs mains et de ceulx ie feray a ma voulente, et le remanant ie prendrai a mercy.

[1] Ont fait dépenser son bien.

Digitized by Google

Comment les six bourgeois se partirent de Calais tous nuds en leurs chemises, la hart au col, et les clefs de la ville en leurs mains; et comment la reine d'Angleterre leur sauva les vies.

A tant reuint monseigneur gaultier a monseigneur iehan qui l'attendoit sur les murs, si luy dist tout ce quil auoit peu faire au roy. Je vous prie dist monseigneur iehan quil vous plaise cy demourer tant que iaye tout cestuy affaire remonstre a la communaulte de la ville, car ilz mont cy enuoye, et a eulx en tient ce mest aduis den respondre. Lors messire Jehan vint au marche, et fist sonner la cloche, si assemblerent tantost en la halle hommes et femmes de la ville. Si leur fist messire iehan rapport des parolles ci deuant recitees et leur dist bien que autrement ne pouoit estre et sur ce eussent aduis et briefue responce. Lors commencerent a plorer toutes manieres de gens et a demener tel dueil quil nest si dur cueur qui les veist quil nen eust pitié. Et mesmement messire iehan et lermoioit tendrement. Apres se leua le plus riche bourgeois de la ville que on appeloit messire eustace de sainct pierre lequel dist deuant tous. Seigneurs grans et petits grand meschief seroit de laisser mourir ung tel peuple qui cy est par famine ou autrement quant on y peut trouuer aucun moyen et feroit grant aulmosne et grace enuers nostre seigneur qui de tel meschief les pourroit garder. Jay endroit moy si grant esperance dauoir pardon enuers nostre seigneur se ie meurs pour ce peuple sauuer que ie vueil estre le premier. Quant sire eustace eut ce dit chascun le alla odorer de pitie et plusieurs se gettoient a ses piedz en pleurs et en profons soupirs. Secondement ung autre tres honneste bourgeois et de grant affaire se leua et dist quil feroit compaignie a son compere sire eustace, si appelloit on cestuy sire iehan daire. Après se leua iaques de visant qui estoit moult riche de meubles et de heritaiges et dist quil tiendroit compaignie a ses deux cousins. Ainsi fit pierre visant son frere, et puis le v^me^ et le vi^e^, lesquelz se atournerent ainsi que le roy auoit dit. Et adonc monseigneur iehan monta sur une petite hacquenee, car a grant malaise pouuoit il aller a pied, et les mena deuers la porte. Lors fut grant dueil des hommes, des femmes, des enfans,

Digitized by Google

des larmes et souspirs. Et ainsi vindrent iusques a la porte que messire iehan fit ouurir, et se fist enclorre dehors auecques les six bourgeois entre les portes et les barrieres. Si dist a monseigneur gaultier de manny qui le attendoit la. Je vous deliure comme cappitaine de calais par le consentement du poure peuple de ceste ville ces six bourgeois. Et ie vous iure que ce sont et estoient au iourdhuy les plus honnorables et notables de corps, de cheuance et de bourgeoisie de la ville de calais. Si vous prie gentil sire que vous vueillez prier le roy pour eulx quilz ne meurent pas. Je ne scais dist messire gaultier que monseigneur le roy en vouldra faire, mais ien feray mon pouoir. Lors fut la barriere ouuerte, si allerent ces six bourgeois deuers le palais du roy et messire iehan rentra en la ville. Quant messire gaultier eut presente ces six bourgeois au roy ilz sagenouillerent et dirent a joinctes mains. Gentil sire roy veez nous icy six qui auons este bourgeois de calais et grans marchans si vous apportons les clefz de la ville et du chastel et nous mettons en vostre pure voulente pour sauuer le remanent du peuple de calais qui a souffert moult de griefz. Si vueillez auoir pitie et mercy de nous par vostre haulte noblesse. Lors plorerent de pitie les contes, barons, cheualiers et autres qui illec estoient assemblez a grant nombre. Le roy regarda sur eulx tres despitement. Car moult hayoit le peuple de calais pour les grans contrarietez et dommaiges que le temps passe sur mer luy auoient fait, si commanda que on leur trenchast les testes. Tous prioient au roy si acertes quilz pouoient quil en voullist auoir mercy, mais il ny vouloit entendre. Lors messire gaultier de manny dist. Haa gentil sire vueillez refrener vostre couraige, vous auez la renommee de souueraine noblesse. Or ne vueillez faire chose par quoy elle soit amendrie ne que on puisse parler sur vous en nulle vilennie, toutes gens diroient que ce seroit cruaulte si vous faisiez mourir si honnestes bourgeois qui de leur voulente se sont mis en vostre mercy pour les autres sauuer. Adonc guigna le roy et dist, soit fait venir le couppe teste, ceulx de calais ont fait mourir tant de mes hommes que il conuient ceulx cy mourir aussi. Adonc la royne qui estoit moult enceinte se mist a genoulx en plorant et dist. Ha gentil sire puis que ie repassay la mer en grant peril ie ne vous ay riens requis. Or vous prie humblement en don que pour le filz saincte Marie et pour lamour de

Digitized by Google

moy vous vueillez auoir de ces six hommes mercy. Le roy la regarda et se teut une piece, puis dist, ha dame ie aymasse mieulx que vous fussiez autre part que cy, vous me priez si acertes que ie ne vous puis esconduire, si les vous donne a vostre plaisir. Lors la royne amena ces six bourgeois en sa chambre, si leur fist oster les cheuestres dentour le col, et les fist reuestir et disner tout a leur aise, puis donna a chascun six nobles et les fist conduire hors de lost a sauvete [1].

QUATORZIÈME SIÈCLE

Formule d'un appel en champ clos [2].

Les annales judiciaires ne nous ont conservé aucun vestige des plaidoyers du quatorzième siècle. La formule par laquelle un avocat proposait le duel judiciaire est l'unique souvenir du barreau de cette époque, où les longs discours étaient peu goûtés, ainsi que nous l'apprend Beaumanoir (chap. V, *Coutumes de Beauvoisis*) :

« Biaux maictieres est à chelui qui est avocas, quant ils content leur plet, que ils compreignent tout leur fet, en mans de paroles que ils pourront. Car memoire d'homme retient trop legierement peu de paroles, que [3] moult plus agreables sont as juges qui les rechoivent, et grand empecher [4] est as bailli et jugeurs de ouir longues paroles qui ne font rien en la querelle. Car quant les sont dictes, si convient il que li bailli ou li juge qui les a reche-

[1] Après s'être intéressée si vivement au sort de ces six bourgeois, la reine d'Angleterre accepta presque aussitôt la confiscation des maisons que Jean d'Aire, l'un d'entre eux, avait possédées dans Calais. (Voy. un Mémoire de Brequigny dans le *Recueil de l'Académie des Belles-Lettres*, t. 37, p. 538.) J. D.

[2] Tiré des *Leçons et Modèles d'Eloquence judiciaire*, par M. Berryer, p. 7-9. Paris 1838, grand in-8.

[3] Qui.

[4] Gr. § 87.

Digitized by Google

voir seullement ces paroles qui ont mestier à la querelle et les aultres ne sont comptées que pour oiseuses.... »

Lorsqu'un avocat proposait la preuve par *duel*, il jetait, au nom de son client, un gant au milieu du parquet.

Mais cette proposition exigeait de sa part beaucoup de prudence et de circonspection : d'abord il devait annoncer que ce n'était que comme *avocat*, qu'il faisait *l'appel* au nom de son client; autrement, et s'il se fût servi de quelqu'une de ces locutions par lesquelles les avocats de nos jours ont l'habitude de s'identifier avec celui qu'ils défendent, la partie appelée était autorisée à regarder l'appel comme étant fait par l'avocat et son client, et pouvait forcer le premier à descendre en champ clos. C'est ce qui arriva, au rapport des historiens, à l'avocat Hugues de Fabrefort, dans l'appel qu'il avait proposé pour Armand de Montaigne contre Aymeric de Durfort. L'avocat devait aussi avoir soin de ne rien faire entrer d'outrageant dans son plaidoyer contre la partie adverse, sinon il s'exposait encore personnellement à un appel en champ clos. Enfin, il adoucissait ordinairement l'amertume de sa provocation par des paroles honorables à l'appelé, et se retranchait toujours dans la nécessité d'obéir à la volonté de son client.

Le plaidoyer suivant est la formule d'un de ces *appels*, où l'on retrouve ces différentes précautions oratoires.

« *Messeigneurs*,

« J'ai à proposer devant vous contre monseigneur tel que void là, pour Monseigneur tel, lequel vous voyez ici, aucunes choses auxquelles il chet [1] vilenie, et si Dieu maist [2], il m'en prise; car tant que j'ai vecu, je ne viez [3] onc au dit tel que bien et honneur, mais ce que j'entends dire et proposer contre lui, je le dirai *comme advocat* de ceans, et pourtant que ma partie me le fait entendre et *veut que je le dise et propose*, et m'en avouera s'il lui plaist et promis le m'a en presence de vous, le m'a *baillé par escrit*

[1] Lex. et Gr. § 27.
[2] Lex. *Aidier*.
[3] Gr. § 30.

Digitized by Google

et substance, et le tiens en ma main, car, jamais par moi je ne le feist ; car le dit ne me feist oncques mal ne je à lui que je sache, fors que bien et honneur, et pour ce l'atends à dire. Car ce fait ma querelle, et autrement elle ne se pourroit soutenir à la fin à laquelle il veut tendre, et ainsi que vous savez mieux que moi que chacun advocat devoit dire ce que fait à la querelle de son client, specialement nous de ceans y sommes tenus par serments, et aussi est-il raison que chacun le fasse. Pourquoi, Messeigneurs, vous supplie qu'il ne vous deplaise et que vous veuillez octroyer que je dise et propose de votre licence, et avec ce prie à Monseigneur tel qu'il me le pardonne ; car si maist Dieu en tout autre je le serviroye ; mais en cettuy cas si convient que je fasse mon devoir, car j'y suis tenu. »

Après ces précautions indispensables à la sûreté de l'avocat, le président lui répondait :

« Or proposez votre fait ou querelle, et vous prenez garde que vous ne dictes [1] chose à laquelle ait en quoi il chet vilenie si non qu'il *feist à votre querelle ;* car la Cour vous le defend. »

L'avocat devait alors « proposer son *faist* au mieux qu'il pouvoit, au profit de sa querelle, par les plus belles paroles et mieux ordonnees qu'il pouvoit et au plus entendiblement. »

Puis venaient les conclusions renfermées aussi dans une formule.

« Mon *faist ainsi proposé*, comme vous, Messieurs, avez oui, je concluds ainsi que si le dit *tel* confesse les choses que j'ai proposees estre vraies, je requiers que vous le condamniez avoir forfait corps et biens au roi notre Sire, pour les causes dessus dites, ou que vous le punissiez de telle peine que prononcent us et coutumes ou la nature du cas proposé le desire ; et *s'il le nie* je dis que Monseigneur *tel* ne le pourroit prouver par temoins ou autrement, suffisamment. Mais, il le prouvera par lui, ou son armé en *champ clos*, *comme gentilhomme*, retenue faite de cheval, d'armes et d'autres choses necessaires profitables ou convenables *à gage*

[1] Gr. § 76.

Digitized by Google

de bataille et en tel cas, selon sa noblesse, et lui en *rends son gage.* »

A ces mots, l'avocat jetait le gant dans le parquet.

L'avocat de la partie adverse présentait alors tous ses moyens de défense pour faire rejeter le gage de bataille ; subsidiairement il ajoutait :

« Et au cas où la Cour regarderoit, que au faist de l'adverse partie proposé, *cherroit gage de bataille*, mon client nie les choses proposees ; au contraire et dit que celui qui les a faist proposer, *ment*, et qu'il est, par lui ou par son armé, fait retenue, et *baille son gage.* »

Alors l'appelé disait à la Cour, avant que de rendre son gage :

« *Messeigneurs*, je dis tout ce que *tel* a fait proposer contre moi par *tel* advocat et l'en advoue et baille son gage contre moi, il ment comme *mauvais* qu'il est du dire, sauf l'honneur de la Cour ; et tout ce qu'il a fait dire et proposer contre moi, je le nie tout, et *advoue mon advocat* de ce qu'il a proposé pour moi ; et dis que au cas que vous regarderez le gage de bataille cheust, je m'en defendrai, nonobstant que son advocat a dit à l'encontre ; comme bon et loyal gentilhomme que je suis, et comme celui qui n'a tort à la cause contre moi proposée, et voici mon gage (*et le devait jeter*). »

Digitized by Google

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

JEAN GERSON.

1363 — 1429.

Chancelier de l'Université de Paris et chanoine de Nostre Dame, Gerson avait adopté pour maxime : « Faites pénitence et croyez à l'Evangile. » Courageux, incorruptible, plein de savoir et de piété, il se montra également habile dans la conduite des affaires de l'Eglise et de l'Etat. Son intégrité et sa fermeté le firent respecter au Concile de Pise. A celui de Constance, représentant de Charles VI, de l'Eglise de France et de l'Université, il dirigea toutes les délibérations [1].

Harangue au roi Charles VI.

« *Vivat rex, vivat rex, vivat rex.* » Vive le roy, vive le roy, vive le roy. Cy offre et propose ceste belle salutation, la fille du roy, la mere des estudes, cler soleil de France, voir de toute chrestienté l'Université de Paris, de par laquelle nous sommes icy envoyez, en la presence tres honorable de vous tres nobles excellens roy, princes, et vous tous messeigneurs du hault et tres sage conseil, où est representee la dignité, magnificence et majesté royale; sommes envoyez, dis je, pour parler de la vie du roy, de son bien et de tout son royaume. Non point par auctorité, maistrise ou presumption (soit hors telle oultrecuidance), mais par toute humilité et devote exhortation, comme fille tres-obeissante au pere et du pere : et comme subjecte loyale de son souverain et droicturier seigneur...

[1] Nous empruntons aux *Leçons et Modèles de M. Tissot* les deux morceaux suivants et la notice qui précède le second.

Digitized by Google

Pour oster toute occasion en estat de chevalerie, de se livrer à mauvaises actions, gens d'armes et souldoiers doivent bien estre payez, pour bien payer ce qu'ils prennent. C'est le commandement de sainct Jan-Baptiste : *Contenti estote stipendiis, et neminem concusseritis*, si payement faut aux gens d'armes ; ils s'excuseront de payer, se ils ne payent, ils pilleront et roberont sur les pauvres gens tres-outrageusement, d'aultruy cuir[1] large courroye. Après que s'ensuit-il au pauvre peuple ? Il s'en convient fuir[2] devant eux, comme brebis font devant les loups : et ne vauldroit-il pas donc mieux au pauvre peuple estre sans deffence, que tels protecteurs, ou tels pillars avoir ? Vrayement il n'est langue qui suffit[3] à descrire la tres-miserable indignité de ceste besongne. Je vous supply que vostre tres-noble, tres-piteux et tres-bening courage parface en misericorde et compassion, ce que je ne pourroye jamais exposer par quelque parolle ou lamentation. Las ! un povre homme aura-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, son fouage, son quatriesme, les esprons du roy, la saincture de la royne, les truages, les chaucées, les passages : peu luy demeure : puis viendra encores une taille qui sera creee, et sergens de venir et de engager pots et poilles. Le povre homme n'aura pain à manger, sinon par adventure aucun peu de seigle ou d'orge, sa pauvre femme gerra[4], et auront quatre ou six petits enfants au fouyer, ou au four, qui par advanture sera chauld, demanderont du pain, crieront à la rage de faim. La pauvre mere si n'aura que bouter es dents que un peu de pain où il y ait du sel. Or devroit bien suffire cette misere : viendront ces paillars qui chergeront tout : ils trouveront par adventure une poule avec quatre poussins, que la pauvre femme nourrissoit pour vendre et payer le demeurant de sa taille, ou une de nouvel creee, tout sera prins et happé, et querez qui paye. Et se l'homme ou la femme en parlent, ils seront vilennez, rançonnez et garçonnez, se ils veulent poursuivre le payement, ils perdront leurs journees, ils despendront au double et finablement n'en auront rien : fors par adventure une cedule chantant que on doibt à tel tant ; voire, dit l'autre, et devra. Que vous

[1] Gr. § 19.
[2] Il convient (Lex.) s'enfuir.
[3] Gr. § 76.
[4] De *gesir*. Gr. § 29.

Digitized by Google

semble-il que peult avoir pis le pauvre bon homme? peult avoir pis. Certes encore est le plus grief, s'entre battront gens d'armes, qui ne sont point contens de rien prendre où rien n'a, mais menassent de paroles, et battront de faict l'homme ou la femme : ou bouteront le feu en l'hostel s'ils ne rançonnent, et font finances à tort et à travers, d'argent, ou de vins et vivres : je me tais des efforcemens des femmes vefves et autres. Ce par adventure semble petite chose, pour ce que je ne parle que d'un homme. Croyez, messeigneurs, tout de certain, comme la mort, que il y en a mil et mil, et plus de dix mil par le royaume pis demenez que je n'ay dit. Tres haults et tres excellens seigneurs, à ces paroles vostre cueur tant bening se tourne à compassion, je n'en doute point, et à bon droict. Hé, Dieu, et que seroit-ce si vous voyez ces horribles et tres-cruels faicts ainsi faire à l'œil comme ils se font? N'est point à croire que vous ne pourveussiez tres hativement de remede avant que vous dormissiez de ferme somme en lict. Vos nobles personnes ne font pas, ou commandent telz outraiges, on le sait bien : mais il ne suffist pas, n'estes excusez envers Dieu et raison : pardonnez-moy si je parle franchement. Il ne suffist pas, dis-je, si vous ne les empeschez realement, et de faict. Aucuns dient bien à leurs varlets, quand on se plaint d'eux : « N'emportez rien : » mais en bas, ou à part, ou en autre langage, dient : « Point, point, allez prenez tousjours. » Las! quelle chose est servitude es subjects quelconques, se c'est ici franchise! ou est ce beau tiltre de roy, *Francorum rex?* Le roy des François. Trop est perdu, ce me semble, en plusieurs du royaume. On parle d'aucuns païs gouvernez par tyrans, qui travaillent en plumant leurs subjects : mais le demeurant est seur et bien gardé, tellement qu'il n'est homme qui osast ravir un seul poussin, ou geline, sur la hart. Et n'est-ce pas chose intolerable aux subjects que quand rien n'est seur ne en cors, ne en meubles, ne en conscience : car le paoureux soucy, l'angoisseuse doubte continuelle d'estre pillez par prince, ou par gens d'armes, leur fait tres griefs, tres impatiens et douloureux tourmens : tant que de nostre temps plusieurs sont cheux en desespoir, et se sont occis, Dieu quelle horreur! ils se sont occis l'un par pendre, l'autre par noyer, l'autre par ferir d'un cousteau au cueur. Las! que pourront respondre au destroit du jugement de Dieu, ceux qui ont donné cause de telle perdition de chrestiens

Digitized by Google

en corps, et que pis vault, en ame : si Dieu ne les a prins à mercy, si Dieu ne fera point de misericorde à ceux qui ne l'ont point faicte : quelle rigueur monstrera-il à ceux qui auront cette cruauté procuree ? Toy, prince, tu ne faicts pas telz maux, il est vray, mais tu les souffres ; advise si Dieu jugera justement contre toy en disant : « Je ne te punis pas; mais si les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empescheray point : c'estoit mal pour toy. » Et n'est-ce pas merveilles comme gens qui n'ont rien de foy, de loy et de conscience ne pensent quelle absolution pourront recevoir, ou quelle satisfaction faire es cas dessus dicts. N'est si sage confesseur qui souvent y sache trouver tour ou issue, Dieu y pourvoye, *Non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Il convient de rendre ou pendre.

Quant mesnages se sont partis du royaume par tels outrages : quantes mortalitez en sont venues sur enfans, hommes et bestes par defaulte de nourriture, ou par malle nourriture ; les labourages se laissent à faire, c'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoy semer, ou ne osent tenir chevaux ne bœufs pour doubte des princes, ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer, pour ce que rien ne leur demeure. Et leurs enfans par lesquels les anciens peres devroient estre aidez, incontinent s'en partent : « Nous aymons mieux, dient-ils, faire le gallin gallant, que labourer sans rien avoir. » Ainsi fault aucune fois que les bonnes gens froissez de vieillesse, tirent à la charrue quand ils deussent avoir repos. Et quoy oultre les vaillans nobles bien rentez, ne peuvent estre payez de leurs hommes et rentiers ; où rien n'a, le roy perd son droict : ceux de l'eglise le sentent toutefois tres-bien. Les pauvres mendians crient à la rage de faim : pour ce que rien on ne leur donne. On voit cecy à l'œil en quelque estat que ce soit, par telles choses les edifices royaux, et de la chose publique, chasteaux, ponts, chaussees, moulins du tout se perdent. Et quant au faict de la guerre, jugez par ce qui est dict, comme les loyaux subjects sont plus grevez par gens d'armes, que par les ennemis du royaume. Dieu par sa grace y veuille mettre remede brevement, par le moyen de vous tres nobles et excellens seigneurs : afin que le roy vive de vie civile et politique : *Vivat rex.*

Digitized by Google

LE LIVRE DU TRÈS-CHEVALEREUX CONTE D'ARTOIS ET DE SA FEMME FILLE AU COMTE DE BOULOGNE.

Ce petit roman de chevalerie, peu étendu, s'est conservé dans deux manuscrits du XV^e^ siècle. Le langage se rapproche plus du XIV^e^ que des historiens du XV^e^, dont nous transcrirons bientôt des fragments.

Comment le conte[1] d'Artois ala devant Guernade[2] où il vainquist les Sarasins et fist fuyr par sa prouesse.

Quant les crestiens se furent mis aux champs, et le roy de Castille apres, ilz furent extimez à vingt-cinq mille et non plus, et exploicterent leur voyage tans qu'ilz entrerent au pays de Guernade, et illec commencerent à faire tous explois de guerre, que long seroit mectre par escript. Si loua et conseilla le conte d'Artois de faire une course devant Guernade, ainsois que plus fussent fortiffiez ceulx de la ville, disans que se du commencement ilz leur pouvoient faire domaige que trop mieulx s'en porteroit leur besoingne, et plus en seroient effraez leurs ennemis. Le conseil sembla bon, si en fut la charge donnée au conte d'Artois, qui en fist requeste; et luy fut baillié dix mille hommes[3] avec le conte de Castres et celluy de Bonnevent, qui moult desiroient veoir sa chevalerie. Et pour abregier, le conte d'Artois, garny de bonnes guides[4] et chevaulcheurs, tira pays avec ceulx de sa compaignie par si grant dilligence, que sans effroy faire il se vint embuscher au plus pres de Guernade, en lieu si propre que plainemant porroit veoir toute la conduite de ses ennemis; et adonc il ordonna l'ung de ses chevaliers ou[5] moult se fioit, pour faire une aultre embusche plus pres de la ville, à tout mille combatans, desquelz il envoyeroit deux cens pour eslever le bestial et commancier l'es-

[1] Lex.
[2] Grenade.
[3] Gr. § 68.
[4] Gr. § 7.
[5] Gr. § 18.

Digitized by Google

carmuche, comme plus saigement[1] le pourroient faire ; tandis que ceulx de leans feroient leur yssue, et ainsois que trop grant besoing les surprenist, ils se mectroient par-devers les aultres huit cens, qui les recueilleroient et entretiendroient pour une espace, tant que la force et puissance des payens seroit aux champs. Alors commanda le conte qu'ilz faindissent estre esgarés et tellement effraiez, que sans deffence nulle ils tournassent le dos pour prendre la fuite, affin que quant les Sarasins, desroiés par ceste chasse, se mectroient à la course apres eulx, et qu'ilz auroient passé toutes les embusches, le conte avec les siens, tous à une fois, se mesleroient parmy eulx ; si disoit en conclusion que par cest moyen ilz leur pourteroient tel domaige qu'il en seroit parlez en honneur jusques en l'ost du roy de Castille.

Le chevalier, prest de faire plaisir au noble conte d'Artois, dist que par ceste maniere en fera-il ; si se partit et fist son approuche tant bien, c'oncques payen ne s'en donna garde ; et de fait envoya ses coureux à cuillir la proie, comme il est cy-dessus devisé ; pourquoy le cry et le huy fut lievé en la ville, si grant que le Roy en sceut les nouvelles en Guernade, que jamais n'eust pensé que les crestiens heussent fait sur luy si grande entreprinse et si haulte, actendu que du tout les avoit comme tous esbahis ; et toutes voies estoit-il adverty de l'armée que le roy de Castille mectoit sus, mais de sa soubdainneté ne se donnoit-il garde. Au fort, il fist armer ses hommes hastivement, et les fist conduire par son admiral de Guernade, lequel se mist aux champs à tout ce qu'il peult avoir de gens prest pour cuidier le bestail recovrer, lequel luy fut deffendu à l'espée moult vaillenment, et de fait emmené saulvement malgré les Sarrasins, dont gaires l'admiral ne fut joyeulx, et par especial pour ce que si petit nombre de gens luy eschappoient, et avoient ceste besoingne aschevée. Nonobstant, il se mist avec ses hommes assievir[2] les coreux crestiens, qui comme gens bien apriz et conduis se tirerent en leur premiere embusche, et là furent fais de moult biaulx faiz d'armes c'on ne pourroit bonnement amentevoir. Si s'entretindrent les crestiens si serrés et en telle ordonnance que par leur force ils reculerent les payens, et assés tost en eussent delivré la place, quant plus de xxx mille yssirent hors de

[1] Gr. § 55.

[2] Au lieu de *à sievir*. Lex.

Digitized by Google

Guernade, faisans trompectes et clairons sonner au plus hault, et se vindrent joindre avec leur admiral, qui tressuoit de honte et de dueil; et illec rassembla en ung mont ses hommes, jurant ses quatre Dieux[1] qu'il seroit vengiez des Castillains, et les deust[2] poursuir jusques en Castille. Mais en tant qu'il ralioit et prioit ses gens du bien faire, vous devez croire que le bestial se esloignoit d'eulx, et la premiere embusche commença, au commandement de leur capitaine, à prendre la fuite pour mieulx decepvoir les payens, lesquielz ne cuidoient jamais venir assés à temps pour les destranchier et mectre à mort; ainsois leur meneur l'admiral de Guernade, desirant de vengier sa perde, tout le premier s'esmut, et en courant de plains eslais disoit: Apres ces chetifz crestiens, biaulx seigneurs! fait il; apres! apres! car ils ne nous osent actendre, et si ne nous pevent eschapper se lascheté ne nous tient. A ces mots poindirent payens apres leur cappitainne de si grant roideur, que ce sembloit tempeste qui corist sur la terre, et noz gens devant, qui bien savoient faire du desconfist; si fut la cause principale dont les payens furent deceuz, qui tant les sievyrent qu'ilz passerent l'embusche du conte d'Artois, qui leur affaire avoit bien regardez du commancement jusques en fin. Si ne fit plus long sejour, car tant advisé de son fait estoit, et tant avoit amonnesté et prié par belles paroles ceulx de sa compaignie, que mieulx eussent voulu morir en la place que de monstrer cohardise et paour. Si desrouterent ensemble et se ferirent en leurs ennemis de telle voulenté que chacun de prime venue pourta le sien par terre.

Saincte Vierge dame! que payens furent esbahis quant si subtilement se trouverent environnez et encloz de crestiens. Les plus hardis et diligens à la poursuicte eussent bien volu estre hors de cestuy dangier. Mais comme l'en dit de coustume, il convient de tel boys comme l'on a, faire le feu. Là se mist à deffense qui ne voulut morir ou vivre honteusement, car à peine eussent les Sarrasins sceu fuir pour lors; pour ce se tindrent fors l'estour, qui trop leur fut soudain et domaigable[3], et ne savoient mectre

[1] Nos ancêtres prêtaient quatre dieux aux Sarrasins: *Mahon, Tervagant, Apolin et Jupin.*

[2] Dût-il.

[3] Gr. § 4, 8°.

Digitized by Google

conseil en leur ordonnance, tant les hasta de pres le noble conte d'Artois, lequel, au cours de sa lance, les tresperçoit et reversoit en ung mont. Il crioit Castille! Castille! à grant alaine pour ses gens esjoyr. Et quant il tint l'espée au poing, Dieu scet comment il la faisoit sentir amerement à ses ennemis! lesquelz le fuyoient comme la mort, et disoient par les merveilleux fais d'armes qu'il luy veoyent achever: Fuyons! fuyons! car veez là le Dieu des crestiens qui se combat pour ceulx de sa loy. Le criz fut en sa venue si enforcié, que bien l'entendirent ceulx de la premiere embusche, qui à cop retournerent sur leurs ennemis, et si vigorieusement les assaillirent que tout trembloit devant eulx. Et ceulx qui nagaires les chassoient, furent deschaciez d'eux honteusement. L'admiral de Guernade, voyans Sarasins fremir et esbahir, les en resprist durement en disant: Mal vous y pourtez, biaulx seigneurs, quant pour ung petit monceau de gens vous voy ainsi desbaretez; et mal monstrez que soyés amis du Roy, quant son honneur laissiés ainsi admendrir par ceulx qui vers vous n'auroient durée, se vostre devoir vouliés faire. Mal vous souvient des belles victoires, des grandes richesses et des grandes batailles qu'en sa compaignie avés tant de fois gaignies. Mais par la foy que je doy à mon dieu Mahon, se les faulx crestiens nous eschappent par vostre coulpe, la perte en tournera sur vous! Et tant leur dist cestuy admiral, qu'ilz se rassemblerent et prindrent cuer plus fier que devant, et à son exemple corirent sus aux crestiens, qui ne les doubterent se petit non. Là furent faictes plusieurs appertises d'armes, tant de l'une des parts comme de l'autre, de quoy le raconter seroit chose trop longue; et aussi, à faire comparaison, n'estoit-ce riens vers les fais du tres eureulx conte d'Artois, qui de plus en plus faisoit haultes merveilles, tant d'occire hommes et chevaulx, comme de sescours à tous besoings ceulx de sa partie; qui gaires n'eussent duré sans son aide et victorieulx secours. Car jassoit ce que payens fussent de couraige tres aspres et hardis, sans monstrer qu'ilz eussent volenté de fuyr, mais engrans de combatre plus que devant, comme ceulx qui estoient tous raliés soubs la grande banniere de Guernade, toutesvoies le grant conte se bouta avec les siens ou milieu d'eux, par telle façon que chascuin cop qu'il ruoit, la mort d'ung homme y estoit, pourveu qu'il l'assenast au plain. Et à vous dire, son corps y fut tant re-

Digitized by Google

doubtez que les plus fors et mieulx armés fuyoient son encontre et le disoient estre faé ou homme immortel, car jamais n'avoient veu le pareil ne faire à chevalier, tant feust de prouesse paré, le disme de ce qu'il faisoit.

A l'eure que la bataille fut en son feu, et que le conte d'Artois se maintenoit ainsi comme vous oez, estoient les deux contes de Castres et de Bonnevent, auprez l'ung de l'autre, regardans par grant admiration le conte d'Artois courre et racourre de bastaille en estour sans cesser abatre chevaliers, fendre heaulmes, percier escus, et finablement tout destruire devant luy, dont ilz loerent Dieu de bon cuer, en disant que son corps souffisoit assés pour mectre fin à la doloreuse guerre qui tant longuement avoit le bon peuple crestien tenu en subjection. Si s'esvertuerent, et avecques leurs gens, qui tous estoient garnis de hardiesse, mirent tout pour le tout, c'est-à-dire se habandonnerent pour morir ou estre victorieux, de telle heure que par une puissance ilz se vindrent arrester au lieu où le conte faisoit morir payens par monceaux. Si luy fist leur venue grant joye, et à pou de paroles, avecques eulx il fendit le rens, abattit leur estendart, et au poursuire encontra devant luy l'admiral de Guernade, si luy donna tel cop au plus hault de son heaulme, que tout estonné le pourta ou milieu des siens, et ne savoit s'il estoit jour ou nuyt, tant fut adolé et mal atourné, dont payens furent comme espardus, et le cuiderent mort, ce que non; mais jamais du champ ne se fust relevé se n'eust esté par l'aide des aulcuns ses meilleurs amys, lesquieuls le remirent à cheval, et pour abregier, avec luy se mirent par destrois et bocaiges à saulveté. Si n'y eult adonc plus nulz conroy tenu ne quelque deffense es payens, car les plus asseurés prindrent la course, et bien eureulx se tint celuy qui en eust loisir; pour quoy vous devez entendre que l'occision y fut grande et terrible, car de XL mille qu'ilz estoient du commencement, il n'en eschappa mie plus de mille, et pour ce qu'ils furent sievys jusques aux barrieres de leurs portes, du conte d'Artois. Toutes voies se saulva ly[1] admiral avec ceulx qui le releverent et saulverent. Et quant vint à la cognoissance du roy de Guernade, il en fut tant merveilleusement corociez qu'il sembloit qu'il deust son sens perdre.

[1] Ly, seul exemple de l'ancien article dans cet ouvrage. Suivant la règle du XIII^me^ siècle, il aurait fallu *li admiraus*.

Digitized by Google

Ainsi qu'en ceste douleur il se pourmainnoit, vint en sale l'admiral non mye si joyeux d'assés comme il s'en partit, mais si matz et recrans qu'il ne se povoit soustenir, dequoy le Roy s'apperceut bien par ramponne :

Vous y avez estez, admiral, fait-il ; mais de chose que vous y ayés faicte, profité ne conquis ne me saroye donner joye, non feroit mon peuple que je vous chargay[1] de garder, car riens n'y a dont il se doye loer, et pas ne le vous baillay pour faire ainsi morir et destruire par une si petite compaignie de gens, et pour ce que je ne scay entendre comment telle chose puist estre advenue sans vostre coulpe, convient-il que cy m'en dyés la manière. De vos hommes suis-je plus dolant, sire, fait-il : or en demandés la verité qui[2] qu'il vous plaist ; mais quant voulés savoir par qui ceste desconfiture a esté, je vous respond que ce a esté par je ne scay quel dyable, ou le Dieu des crestiens, qui tout jour[3] ne cessa d'occire gens et faire les plus grandes appertises de quoy on sauroit en histoire parler. Et tant vous dis que pour quelque peine qu'il ait heu, il n'en perdit oncques tant fust peu de vertu ; ainsois, de tant est venu plus advant, de tant estoit-il plus frez et nouveaux. Et se de la force vous ose dire, il n'ataint homme en plain cop qui jamais après ait besoing de mire. Je l'ay rencontré neantmoings sur le rens, car en passant il me donna telle descharge sur mon haulme que tomber me convint[4] par terre si rudement que je n'en vouldroye encoire[5] autant avoir et actendre pour tout le monde, sy loue les haulx dieux quant de luy suis si bien eschapez ; et, à tout conclure, il suffirait assés[6] de luy pour destruire tout ung royaulme. Quant le roy payen oy ce, il fut bien esbahis, et fut content de son admiral atant, sans luy dire plus laide parole ; et bien cognoissoit sa bonne vaillance et loyaulté. Si jura, quant il eust une espace[7] pensé, qu'il assemblera telle puissance que bien s'en vengera. Et dès lors, tout chauldement, il envoya en pluseurs

[1] Gr. § 4, 8°.
[2] Gr. § 63.
[3] Gr. § 51, 4°.
[4] Lex.
[5] Encore.
[6] Lex.
[7] Lex.

Digitized by Google

royaulmes et nacions certains et seurs messagiers pour avoir secours, lesquielx y vindrent.

Départ du conte d'Artois de la court de Castille et son retour en sa ville d'Arras.

Après les adieux de bon cuer dits, se partit le conte, à qui tardoit d'estre hors du palaix pour le dueil qui s'i faisoit à cause de son partement; et vint en son logis, où chevaulx sommiers estoient tous pretz, et les pluseurs montés qui l'actendoient. Si ne seult [1] si tost estre arrivé que jà le Roy n'eust envoyé de biaulx dons au conte, comme joyaulx, draps de soye, vaisselle, or et argent à grant planté, dont il fut très content, et moult l'en remercia; si ne fut pour ce chiche tenu ne avaricieulx de ceulx qui ce luy presenterent, car tant leur en donna que à merveille fut louée sa largesse. Que feroit on long procès? Il monta à cheval, et se mist aux champs à si grant regret de tous ceulx de Baldolif [2], qu'ilz ne se pouvoient saouller de le convoyer en regretz et bonnes prieres. Auffort [3], il print le chemin que la contesse estoit venue, et chevaulcha tant par ses journées avec l'ambaxade et ses hommes, qu'il entra dedans Paris, où les princes et barons le recuillierent haultement et luy vindrent faire les bienvignans aussitost qu'ilz sceurent sa venue; et de fait, le menerent devers le Roy, qui grant honneur luy fist pour sa haulte loyaulté et belle renommée, car à la verité ses fais estoient en France aussi communs à toutes gens, qu'ilz eussent estés mesmes en Castille, et où il les avoit victorieusement achievez. Pour le festoyer, le Roy le retinct cincq jours, pendant lesquieulx on fist à la contesse d'Artois scavoir sa venue, et fut incontinant manifesté aval le pays, dont la joye se renforça et deschassa merencolie des cuers où long-temps elle avoit jà ha-

[1] Ainsi s'écrit la troisième personne singulière du présent de l'indicatif de *seuldre*, *soloir*, *souloir*, avoir coutume. Mais ici le sens exige qu'on voie dans *seult* une forme variée de *seut*, *sut*, du verbe *saveir*, savoir.

[2] Valladolid.

[3] Pour *au fort* ou *fort*, au demeurant.

Digitized by Google

bité. La noble contesse, tant parfaictement joyeuse que plus ne pouvoit estre femme du monde, le manda au conte de Bouloingue son pere et à sa mere, lesquieulx vindrent à Arras; si fut tout apresté diligemment pour recepvoir le conte, qui apres le congié prins au roy de France et tous les princes de sa court, partit de Paris et chevaulcha jusques bien pres de sa ville, où l'en scavoit sa venue; pour quoy le conte de Bouloingne, sa chevalerie et ceulx d'Artois, avecques la clergie revestuz [1] des vestemens ecclesiastiques, et le commun, allerent au-devant de luy. Si fut la joye grande quant ce vint au recontrer; et somme toute, un milion de bons jours et doulx bienvignans. Ils entrerent ensemble en la ville, où clouches bacteloient joyeusement; toutes les rues furent pourtendues richement et parées; en pluseurs lieux l'en y monstroit par personnaiges de haulx et biaulx misteres. Les aucuns joyoient jeux joyeulx et plaisans, et les aultres disoient de biaulx dis et balades, selon la faculté louable de rethorique; et moult se delicta le conte d'Artois au regarder et escouter, pour ce que bien veoit que bonne amour faisoit à son peuple ceste joye faire; et ainsi fut-il amenez en son hostel, que l'en dit la court le Conte, et la vindrent à sa descente la mere et la fille, qui le receurent en si parfecte liesse, qu'il n'est cuer d'homme qui la moittié non la disme en sceust croire ne en ung jour penser.

Dieux! comme fust la contesse esjoye de veoir son tres-amé Seigneur revenu; baisiers n'y furent pas en chierté, mais en si grant habandon que l'eaue en la fontaine. Le cuer de la noble dame fut lors par esjoys et si assouvi qu'il ne luy souvenoit de meschiefz qui de son vivant lui fussent advenuz; ains sembloit estre en ung petit paradis en corps et en ame ravie. Des devises joyeuses, des bienvignans et amoureux embrassements n'est ja besoing de faire longue recitacion, car plus en vouldroit l'on parler, plus y trouveroit-on à dire; si nous en souffice à tant, et disons que apres toutes les joyes mises en somme qui cuer humain peuent resjoyr, le conte d'Artois monta en sale, la contesse sa femme conduisant par la main, à destre du conte de Bouloingne et de sa femme avec toute la noblesse, et se seirent à table, où le disner fut plus riche que je ne sauroye dire; lequel finit, tournois

[1] Gr. § 52.

Digitized by Google

et joustes commancerent jusques à la nuyt, que les devises revindrent. Et ainsi passerent temps les ungs et les autres en la ville d'Arras, en festes et joyeulx esbatements l'espace de huit jours, que on n'y fist aultre chose, et n'estoit neant plus de memoire d'ouvrer que le jour de Pasques. Si devés scavoir qu'il y eult de gracieuses devises entre la contesse d'Artois et son tres desiré mary, qui comme il la veist enceinte fut joyeulx oultre mesure, et d'aultre costé se devisa à son pere, le conte de Bouloingne, et dist de ses adventures au long, comme il est à croire.

Apres ces huit jours doncques, s'en alla chascuin en son lieu, car feste et ung mesme temps ne puet mie tousjours durer; ainsois convient que toutes choses par nature preignent fin.

CHRISTINE DE PIZAN.

1363 — 1420.

Fille de l'astrologue de Charles V, venue de Pise, instruite par son père dans les sciences et la littérature, Christine de Pizan devint, près de la cour, femme de lettres par goût et par nécessité. Elle composa des ouvrages en vers. Sa prose est meilleure. Connaissant quelques auteurs anciens, elle chercha dans leur imitation l'élégance et la dignité du style, et, même dans ses écrits historiques, l'ampleur et la gravité oratoires. La lenteur de ses périodes eût impatienté la vivacité d'esprit du dix-huitième siècle, mais dans le sien c'était une étude, une préparation à l'éloquence. Le plus important de ses ouvrages est *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V.* Instructif par les renseignements, il est à nos yeux particulièrement intéressant pour la connaissance de la langue du XIV^me^ siècle que nous y trouvons dans son intégrité.

Ci dit la phisonomie et corpulance du roy Charles.

Or; me plaist deviser, et raison m'y instruit, la phinozomie[1] et personne du susdit noble sage prince.

De corsage[2] estoit hault et bien formé, droit et lé par les espaules, et haingre par les flans, gros braz et beauls membres avoit

[1] Deux manières d'écrire le même mot à deux lignes d'intervalle.

[2] Ce mot ne se dit plus que des femmes.

Digitized by Google

si correspondens au corps qu'il convenoit, le visage de beau tour un peu longuet, grant front et large ; avoit sourcilz en archiez, les yeulx de belle forme, bien assis, chasteins en couleur, et arrestez en regart ; hault nez assez, et bouche non trop petite, et tenues levres ; assez barbu estoit, et ot un peu les os des joes hauls, le poil ne blont ne noir, la charneure clere brune ; mais la chiere ot assez pale, et croy que ce [1], et ce qu'il estoit moult maigre luy estoit venu par accident de maladie [2] et non de condicion propre. La phinozomie et façon estoit sage, attrempée et rassise, à toute heure, en tous estas et en tous mouvemens ; chault, furieus en nul cas n'estoit trouvé, ains agmoderé en tous ses fais, contenances et maintiens, tout telz qu'appertiennent à remply de sagece, hault prince. Ot belle aleure, voix d'omme de beau ton, et avec tout ce, certes, à sa belle parleure tant ordenée et par si belle, arrengé sanz aucune superfluité de parolle, ne croy que rethoricien quelconques en lengue françoise ne sceust riens amender.

Cy dit, comment le roy Charles se contenoit en ses chasteaulx, et l'ordre de son chevauchier.

Aulcunes foiz avenoit, et assez souvent ou temps d'esté, que le Roy aloit esbatre [3] en ses villes et chasteaulx hors de Paris, lesquelz moult richement avoit fait refaire et reparer de solemnelz edifices, si comme à Meleun, à Montargis, à Creel, a Saint-Germain en Laye, au bois de Vincenes, à Beauté, et mains autres lieux ; là, chaçoit aucunes foiz et s'esbatoit pour la santé de son corps, desireus d'avoir doulz et attrempé ; mais en toutes ses alées, venues et demeures estoit tout ordre et mesure gardée ; car, ja ne laissast ses cotidiennes besongnes à expedier ainssi comme à Paris.

[1] Gr. § 14.

[2] Froissart dit, vol. II, chap. 26, qu'il avait été empoisonné dans sa jeunesse, par Charles le Mauvais, roi de Navarre, et qu'il fut sauvé par un médecin allemand que l'empereur Charles IV, son oncle, lui envoya.

[3] Gr. § 66.

Digitized by Google

L'acoustumée maniere de chevauchier estoit de notable ordre: à tres grant compaignie de barons et princes et gentilz hommes bien montez et en riches abis, luy assis sus palefroy de grant eslitte, tout temps vestu en abit royal, chevauchant entre ses gens, si loing de luy, par telle et si honorable ordonnance, que, par l'aorné maintien de son bel ordre, bien peust sçavoir et cognoistre tout homme, estrangier ou autre, lequel de tous estoit le Roy; ses gentilzhommes devant luy ordenez, et gens d'armes, tous estoffez, comme pour combatre, en nombre et quantité de plusieurs lances, lesquelz estoyent soubz capitaines, chevaliers notables, et tous recepvoyent beauls gages pour la desserte de cel office; les fleurs de lis en escharpe portez devant luy, et par l'escuyer d'escuierie le mantel d'ermines, l'espée et le chapel royal, selons les nobles anciennes coustumes royales.

Devant et après, les plus prochains du Roy chevauchoyent, les princes et barons de son sang, ses freres ou autres; mais, nul ja ne l'approchast, se il ne l'appellast[1]: apres luy, plusieurs groz destriers, moult beauls en destre estoyent menez, aornez de moult riche harnois de parement; et quant il entroit en bonnes villes, où à grant joye du peuple estoit receus, ou chevauchoit parmi Paris, où toute ordonnance estoit gardée, bien sembloit estat de tres hault magnific, tres poissant et tres ordené prince.

Et ainsy ce tres sage Roy avoit chiere en tous ses faiz la noble vertu d'ordre et convenable mesure. Lesquelles serimonies royales n'accomplissoit mie tant au goust de sa plaisance, comme pour garder, maintenir et donner exemple à ses successeurs à venir, que, par solennel ordre, se doit tenir et mener le tres digne degré de la haulte couronne de France, à laquelle toute magnificence souveraine est deue et pertinent.

[1] Gr. § 79.

Digitized by Google

Ci dit de la jeunece du roy Charles, et comment c'est grant peril quand administration de bonne doctrine n'est donnée aux enfens des princes.

N'est à mon propoz et ne quier [1] faire grant [2] narracion sur les fais de l'adolescence du dit Roy; et pour touchier la verité, j'entens que jeunece, par propre voulenté menée, plus perverse que à tel prince n'appartient, dominoit en luy en celluy temps, mais je suppose que ce pot estre par maulvaiz aministrateurs, car, comme jeunece soit [3] de soy encline à mains mouvemens hors ordre de raison, encore quant elle est conduite et exortée par maulvaiz et sans conscience anminciateurs [4] plus tendens à l'adulacion du jeune courage du prince, pour son gré acquerre [5], que pour le conduire par pure et deue voye, c'est un grant meschief et peril en tout grant seigneur; car orgueil qui leur ramentoit leur haulte puissance, et jeunece qui les instruit à leur singulier plaisir en tous delis, leur ostent la crainte et regart de toute discipline, et par oultre cuidance peuent estre conduis à telle ignorance que ilz presument à eulx estre licite faire follies et choses hors ordre de bonnes meurs; ce qui seroit lait et malhonneste à simples et povres hommes, laquelle chose est tout le contraire; car tout ainssy que seigneurie humaine est rigle des autres estas, est raison qu'elle soit regulée et reamplye de precieux joyaulx de vertus et de l'entendement; et, pour ce, les parens, obvians à telz inconveniens, doivent plus singulierement procurer à leur enfens bonne compaignie sage et honeste, et prendre garde à la discipline des meurs, que à leur bailler estat quelconques ne autre nourriture deliée, et pour ce, à ce propoz, treuve-l'en, en maintes escriptures, que anciennement aux enfens des roys et princes, comme autrefois ay parlé sur ceste matière estoyent quis [6]

[1] Gr. § 33.
[2] Gr. § 11.
[3] Gr. § 77.
[4] Faute de copiste pour *amenisteurs*, administrateurs.
[5] Lex.
[6] Gr. § 33.

Digitized by Google

sages maistres philozophes, lesquelz en avoyent l'aministracion et gouvernement jusques à ce que ilz feussent parcreus et enforciz, si que ilz fussent ydoines à soustenir le fais des armes, et adont estoyent livrez à la chevalerie es mains des sages chevaliers expers en telle discipline ; car n'est mie doubte, comme il est dit par maint aucteur, tout ainssy comme la cire est apte et preste à toute emprainte recepvoir, est l'engin de l'enfent disposé à recepvoir telle discipline comme on luy veult bailler et aprendre ; et à ce propos n'est mie sans grant peril donner auctorité de seigneurie à enfent sanz frain de sages amenistrateurs.

Et, par exemple, l'avons ou [1] livre des Roys, ou temps Roboam, filz Salomon [2], pour ce qu'il n'avoit pas respondu sagement au peuple, ainssi comme les preudes hommes luy avoyent conseillé, mais orgueilleusement et fierement, par le conseil des jeunes avecques luy nourris en enfence, le royaume fu divisé en deux royaumes : de douze lignées, Roboam, n'en ot [3] que les deux, et Jeroboam, qui ot esté sergent Salomon, en ot dix.

Des enfens des chevaliers, qui est à entendre des nobles victorieux aussi, est escript que anciennement en enfence les tenoyent soubz grant crenseur : de ce est escript es histoires des Grieux [4] jadis triumphans, que Ligurgus, roy de Lacedemone, entre les belles loys que il estably, ordonna que les jouvenceaulx n'eussent en l'an fors une robe ; *item*, que les jeunes enfens, yssus hors de la primiere nourriture, fussent tirez des mignotises maternelles ; et comme oisiveté et delices soyent [5] à eulx comme venin destruiseur de meurs, ordonna ycelluy que separez fussent des delices des bonnes villes et nourris sus les champs en exercitacion d'aucun labeur selon leur faculté et aage. *Item*, que honneur aucun ne fust donné à home, fors selon les merites de ses vertus, et non parfaict honneur actribué à aulcun jusques à tant que continuée vertu l'eust parmené en l'aage de viellece et d'impotence : laquelle loy, pour l'augmentacion de vertu, pleust à Dieu que courust [6] en noz aages, et en perpetuel temps.

[1] Gr. § 9.
[2] Gr. § 48.
[3] Gr. § 24.
[4] Grecs.
[5] Gr. § 77.
[6] Eut cours, eut force.

Digitized by Google

Du Guesclin [1].

Fu fait messire Bertram de Clequin, à la tres grant exaltation et exaussement du royaume, connestable de France ; et vrayment se peut de luy dire ce que dit le proverbe commun : « A tel maistre, tel varlet ou serviteur ; » car, selon la digneté du sage maistre, c'est assavoir le roy Charles, estoit aduisant [2] si chevalereux et vertueux lieutenant et serviteur : laquelle chose croy, qu'en leur tems, furent deux des plus solempnelz hommes, chascun en sa faculté, qui fussent ou monde, dont fois [3] mencion.

A propos d'icelluy Bertram, Aristote dit, en le huitieme d'*Ethiques*, que « de quatorze ans en avant, doit commencier le gentilhomme petit à petit, à soy exerciter es travaulx qui à armes appartiennent, pour cause, que la chose apprise et duite en jeunece est communement retenue et voulentiers continuée : et est chose perilleuse et desseant estre non appris ou mestier d'armes, quant on entre en bataille, en laquelle convient exposer son corps à mort, ains qu'on ait l'experience ; » et, comme dit celluy mesmes Aristote : « L'experience rent l'homme maistre. »

Et que exercitacion d'armes soit necessaire aux valereux chevaliers, est escript es fais des Rommains : que quant ceulx de Romme orent [4] deliberé que Cartage seroit destruite du tout, pour ce que trop estoit la condicion des Cartagiens rebellative, Scipio Basiqua [5], qui lors estoit consul, contresta tant qu'il pot [6] qu'elle

[1] Bertrand du Guesclin, Breton, 1320-1380. D'une éducation si négligée qu'il ne sut ni lire ni écrire, mais courageux et belliqueux dès l'enfance, il s'immortalisa par son héroïsme patriotique. Il servit son pays contre le roi de Navarre et dans les longues guerres entre la France et les Anglais. Sa valeur, couronnée par la victoire, lui valut la dignité de connétable de France.

[2] M. Petitot, dans sa *Collection des Mémoires*, 1re série, t. V, p. 388, explique *advisant* par *assorti*. On ne sait sur quoi cette interprétation se fonde. Adviser signifie entre autres *donner des avis*, ce qui fournit un sens bien d'accord avec l'ensemble de la pensée.

[3] Je fais.

[4] Gr. § 24.

[5] Nasica.

[6] Gr. § 27.

Digitized by Google

ne fust destruite, mais qu'on la laissast pour l'exercitement des Romains, affin que, par aise ou par paresse, ilz ne perdissent leur force et abilité, quant ne trouveroyent à qui combatre.

Celluy Bertram de Clequin, tres en l'aage de quinze ans, si comme il est recité de luy, se prist, par droicte nature, maulgré ses parens, à l'exercite des armes, et tousjours puis si les continua, que, sanz faille, il en estoit tres souverain maistre, si comme il paru à l'effet de ses œuvres et emprises, comme cy-apres assez en brief sera desclarié.

Comment messire Bertram ala apres les Anglois qu'il desconfit.

Tost apres que Bertram de Clequin, comme dit est, fu fait connestable de France, gaires ne sejourna; ains, à belle compaignie de gens d'armes, se parti de Paris, et ala apres Robert Canole et Thomas de Grançon et sa compaignie, tant que il attaigni une route d'Anglois de la compaignie d'icellui Robert Canole, d'environ huit cens lances : à celle assembla le connestable, et tant fist, luy et sa gent, qu'en la fin furent Anglois desconfiz, lesquels estoyent gens d'eslicte et moult vaillamment se deffendirent, si fu pris Thomas de Grançon et jusques à quatre vingts autres groz prisonniers, et le surplus mors [1] et fuités. Celle gracieuse victoire ot messire Bertram en primiere estraine de sa connestablie, à l'ayde de son chevalereux sens et des bonnes gens de sa compaignie à qui souvent disoit, tout ainssi qu'il est escript que enseignoit le sage Chaton [2] ses chevaliers, dont, entre les autres beaulz notables, leur dist un moult beau mot, celluy Chaton : « Se, par vostre valeur vous faictes aucune bonne œuvre, le labeur passe et le benefice vous demeure tant comme vous vivrés; et se, par maulvaise voulenté, vous faictes aulcun delit, le delit passe, et l'iniquité demeure. » Ainssi, par le bon enortement de leur vail-

[1] Lex.
[2] Caton.

Digitized by Google

lant conduiseur Bertram, estoyent maistres esprouvez de tout ce qu'il convient au mestier d'armes.

Ainssi que le recite le dit livre, où il est escript, que aux bons batailleurs sont necessaires huit condicions : la primiere, qu'ilz soyent adurcis à souffrir le fais des armes. La seconde, que ilz hayent [1] les bras mouvables et abilles pour ferir à destre et à senestre. La tierce, que pou doivent tenir conte de leur mengiers, et non trop euls chargier de viande et de vin. La quarte, que de souefz lis ne leur doit chaloir. La quinte, que point ne doivent redoubter la mort, pour la deffence de leur prince, le bien du pays et deffense de la loy. La sixieme, qu'ilz ne doivent doubter effusion de sang. La septieme, plus neccessaire, que ilz doivent estre sages et cautilleux ou mestier des armes. La huitieme, que tant doivent desirer pris d'armes, et eschever honte, que, pour nulle chose, fuir ne doivent ; ains estre fermes et arrestez. De tout ce estoit sage maistre, qui bon disciples avoit, le preux Bertram et sa compaignie.

Ci dit d'aucunes fortreces que messire Bertram assigia et prist.

Apres que le connestable Bertram ot desconfit les dessusdis Anglois, assigia la fortresse du Bas, et par assault, à l'ayde de ses bonnes gens, la prist et y ot, que [2] mors, que [2] pris, environ quatre cens hommes Anglois, adont, pour paour du dit connestable, ceuls qui estoyent au Chastel de Ruilly s'enfuirent, mais petit y gaignerent, car il les suivi jusques à Bersieres, laquelle il prist par force; les Anglois, qui fuis s'en estoyent, se combatirent [3] à luy et furent desconfis, mors et pris, et ainssi pareillement plusieurs autres fortresses. Mais à quoy feroye plus long conte qui ne seroit au propoz de ma matiere, et fors prolixité dire lesquelz

[1] Gr. § 24.
[2] Gr. § 46.
[3] Gr. § 67.

Digitized by Google

chasteaulx, comment et quelz besongnes ot celle année aux [1] Anglois le dit connestable? Lesquelles choses sont coustumes et maniere de polir gestes et romans, qui n'est selon l'ordre de mon entente, qui singulierement est, loer ce que fait à loer, en prouvant la verité par les fais particuliers touchier en brief, revenant au propoz de mon object; et qui plus vouldra, trouvera l'estendue sur ceste matiere, le livre *des Fais messire Bertram*, l'en fera sage [2].

Celle dite année, ot plusieurs batailles aux Anglois qu'il desconfit tant, qu'à l'ayde de Dieu, bonne diligence et force de luy et de sa route, furent aucques tous mors et pris par pluseurs lieux du royaume de France, comme en Guienne, ou pays d'Anjou, de Normandie et de Bretaigne, ceuls qui avoyent esté devant Paris avec Robert Canolle, l'esté devant.

Et aussi, en pluseurs autres parties du royaume, esploitierent bien et vaillamment contre Anglois, celle année, pluseurs autres chevetains du royaume de France, les freres du roy Charles, comme dit est, le bel et bon chevalier, vaillant et sage, messire Jehan de Vienne, admiral de France, aussi le chevalereux messire Loys de Sancerre, lors mareschal, et aussi le mareschal de Blainville et pluseurs autres.

Si y ot, par ces dicts vaillans chevaliers et leur gens, pluseurs besongnes entre Françoiz et Angloiz, où il ot pertes et gaignes, souventefoiz d'ambe les deux parties; mais, par volenté de Dieu, communement, en conclusion, aux Françoiz demouroit la victoire.

Mesmes, en Limosin, y ot mains fais, tant que la ville de Limoges, par le dit frere du Roy, fu prise, et aux dictes besoingnes traire à fin moult aydierent, avec les gentilzhommes, les communes du pays, lesquelles, comme dit Vegece, en son livre de chevalerie [3], souvent sont prouffitables en bataille, quant ycelle gent de commune est conduite et gouvernée soubz ordre de bons chevetains.

[1] Avec les.

[2] L'en instruira.

[3] *Flavius Vegetius Renatus*, écrivain latin de la seconde moitié du quatrième siècle, a composé et dédié à l'empereur Valentinien II *Epitome institutionum rei militaris*. C'est le « livre de chevalerie » dont parle Christine de Pisan.

Digitized by Google

Et mesmement, sont aucuns auteurs qui dire veulent, que les populaires soyent plus convenables es fais d'armes et batailles que les gentilzhommes, et mesmement ceuls de vilages; leur raison est, pour ce que mieuls ont accoustumé travaulx à porter peine, et vivre rudement et grossement que les nobles; si, ne leur est si dur le travail des armes; mais meilleur raison y a qui ceste destruit, c'est que sens et avis, noblece de corage, desir d'onneur, et paour du contraire fait plus en fait d'armes que peine et travail de corps : lesquelles condicions plus sont communement es nobles que es populaires.

Bien est voir, que, comme dit le prealegué livre, que, pour ce que ceuls du peuple sont duis desdictes peines, prouffitables sont es batailles à pié; et, pour ce, en telz fais, les sages ordonneurs des batailles les mectent devant et les primiers à l'assemblée.

Encore ensuivant recite le dit livre, que avec le bon sens qu'il [1] convient à gouverner chevalerie, c'est assavoir fais d'armes, est necessaire l'exercite par longue main; et qu'il soit voir, le tesmoigne l'experience de ce que souventefoiz on voit à petit de gens expers desconfire grant route de gent, non, ou pou experte; et, pour ce, est dit, es fais du preus Julius-Cesar, que petite porcion de ses chevaliers souffisoyent à conquerir grant pays.

Dit oultre le dit livre, que le duc ou chevetaine de l'ost doit ordonner ses batailles, selon l'avantage de la place, et le champ où la bataille doit estre, et ordonner que ses gens voisent [2] serrez et sanz desrouter; et s'aucun y a qui communement soit coustumier de desrouter, soit bouté hors, car il pourroit nuire aux autres. Deux grans maulx, ce dit, peut ensuivre [3] de bataille desroutée : l'un est, que les ennemis y peuent entrer plous legierement; l'autre est, que les batailles sont si empressées [4], que ilz ne peuent combatre : pour ce, est neccessaire tenir ordre arrengié et comme un mur serré et joint ensemble.

[1] Gr. § 61.
[2] Gr. § 25.
[3] *(Il)* peut ensuivre deux grands maux.
[4] Chacun se hâtant de son côté d'en venir aux mains.

Digitized by Google

QUINZIÈME SIÈCLE

La langue.

Notre *Précis de l'histoire de la langue française*, les observations que renferme notre *Grammaire*, les exemples des auteurs du XIV^e^ siècle qui les appuient, enfin les fragments qu'on vient de lire de ces mêmes auteurs ont fait connaître les traits distinctifs de leur langue, dont le caractère et la marche ont été déterminés au sortir de l'âge précédent.

Du XIV^e^ siècle au XV^e^, il s'opère un changement. On abandonne quelques éléments, qui ne reparaissent plus que, peut-être, de loin en loin, comme archaïsmes. Ce sont :

L'article et pronom *li* (le, la, les, lui) ;

Le pronom démonstratif *cil* (ce, cet, celui) ;

De vieilles formes de conjugaison, il *pourvey* (pourvut), il *gerra* (gésira) ;

Le datif pour le génitif d'appartenance, *le fils au roy*.

Certaines locutions : *homme de grand affaire, avoir à seigneur, à grand meschef de cœur*, il *gouverna son royaume moult sauvagement*, dont puis *il luy meschey moult laidement ;*

Un nombre de mots : *ains-né* (aîné), *autel* (tel), *bachelereux* (vaillant), *coreux* (courageux), *le courcis* (la course), *di* (jour), *detriement* (délai), *emouvement* (émotion), *ennort, ennortement* (exhortation, incitation), *ennorté, estourmy* (troublé), *hamelet* (petit hameau), *herite* (hérétique), *illec* (là), *mète* (frontière), *misericord* (adj.) *seri* (serein).

L'inversion surtout est plus rare : nous ne parlons pas de l'inversion rhétorique, à effet poétique ou oratoire, mais de celle qui est un élément constitutif de la langue. La marche de la phrase

Digitized by Google

devient plus logique ; à la vieille naïveté d'allures succède la gravité ; la prose française avance vers ce langage direct, rapide, qui, respectant les droits imprescriptibles de l'élégance, suit de près le mouvement de la vie pratique et entre dans le vif du caractère français.

Cependant, comme il arrive toujours dans le développement des langues, bien des mots en usage au XV^e^ siècle ne le seront plus au XVI^e^, tels que *celle* maison, *s'appenser*, *se deliberer*, s'appuyer à *l'encontre* d'un mur, *festiment* (fête), *meurdrir*, *sur le loing* (à distance), *afnoy* (peine, chagrin, l'italien *affanno*).

Quelques formes anciennes, comme *il marchit*, apparaissaient encore, mais elles ne passèrent pas les limites du siècle. *Pasquier* nous donnera ci-dessous des détails sur les changements arrivés pendant cette période.

ALAIN CHARTIER.

1386 — 1458.

Clerc, notaire et secrétaire des rois Charles VI et VII, de vingt ans plus jeune que Christine de Pizan, Alain Chartier, comme elle, poëte, historien, auteur d'allégories, aima, comme elle, le style périodique, il le perfectionna et lui apprit des allures plus aisées ; chez lui l'art présage Fléchier. L'élégance et l'harmonie distinguent moins l'*Histoire du Roy Charles VII* que *L'Espérance ou Consolation des Trois vertus*, *Le Curial* et *Le Quadrilogue invectif*. La beauté de son style et de sa parole lui valut le surnom de *Père de l'éloquence française*.

Piteux regrets sur l'affliction du pouure peuple François.

Se les pensees des hommes estoient tournees en haultes voix, et les couuerts gemissemens en lamentations publicques, nos oreilles seroient estonnees, et nos cueurs espouentez d'ouyr la douloreuse affliction, et les piteuses plaintes des bons François. Car en villes, et en carrefours n'orroit on que cris et pleurs, et parfont souspirs, qui à present murtrissent, et tuent en recelée les cou-

Digitized by Google

rages où ilz sont tapis. Tous apperçoiuent, et preuoient leur commune desertion et ruine, et chacun attent le chef enclin la colee, et la persecution, comme ceulx qui habitent en vne maison qui chiet, et se n'en peuent saillir pour la ruine escheuer, ne querir le remede de la soustenir pour y demourer. Dy moy homme despourueu de refuge, et deffié de secours, en quoy pues tu avoir ta fiance ? Se tu veux pour la chose publique faire loyal deuoir, ton pouoir est petit, et ton trauail sera en vain, quant presque tous comme chose iuree, tirent de toutes pars à la descirer et destruire : et que chascun en arrache et emporte sa piece sans contredit, et faict son fardel pour s'en aller. Hée dieux ! qui eust cuidé veoir Justice si esbranlee, qui est le principal pillier, et soustenement du commun bien ? Or est elle minee par le fondement, et ne tient plus que à petites estayes toutes pourries de corruption, pour faire de la publicque pouureté priuee richesse. Peut-estre que entre tes grandes confusions de pensees tu choisiras vie solitaire, et vouldras recueillir à coup tes esperits occupez és choses publiques, comme homme reduit à soy mesmes. Tu n'as rien pensé fors que vn songe, dont le fait se passe en le songeant. Cuides tu ainsi eschapper à fortune ? Saiches qu'elle a tant plus de droit sur les hommes curiaulx, à leur faire sentir meschief et misere, comme il ont plus exploictié aux pourchaz des fortunees prosperitez. Et tu as veu que le plus bas, et penible degré de peruerse fortune est, auoir esté eureux. Où yras tu doncques, ne quel seur et agreable retrait as tu aduisé ? Es citez publiques ne pues tu demourer, sans auoir quelque regrait au rabais de ton estat, et amere poincture de souffrir entre les riches citoiens dangereuse indigence. Et qui plus est, n'y pourras viure sans doubte; ainçois à chascun bruit cuideras estre surpris ou par armes d'ennemis, ou par inconstance de priuez courage, dont les despourueuz euenemens sont auiourd'huy moult doubteux. Des champs ne puet on en ces iours sans effroy de cuer oyr parler, puis que le fer, et la force y regnent par auctorité de violence, et que homme n'y a la maistrise sur sa cheuance, ne seurté de sa vie. Les pays champestres sont tournez à l'estat de la mer, où chascun a tant de seigneurie comme il a de force. Et moins y ont de pouvoir les naturels Seigneurs, que les estrangers rauisseurs, dont la terre est semee comme de langoustes, qui par leurs tourbes gas-

Digitized by Google

tent les regions : et les laissent en desert, et en frische. Dont ie conclus par necessaire consequence, que les champs inhabitez feront les citez fameilleuses. Car l'aguillion de faim, et contraincte necessité de querir à viure, faict saillir le loup du bois : pource que necessité surmonte nature, et la pourforce de yssir de ses reigles, et de ses loix. Et se tu notes bien cest antecedent, il porte sequelle, et inconueniens infinis, et irreparables, que desia tu pues par pensee preueoir en ses premisses. Fouir ce brouillas de temps, et ceste police epidimee, et habiter en estrange nation, te pourroit sembler vn conseil receuable ; à l'exemple de Anthenor, et de Enee, qui eschapperent la flame de Troye, et les glaiues des Grecz. Recorde toy de Virigile, qui en sa tres delicieuse poesie racompte des destourbiers, et desesperez meschiefs, où ledit Enee fut par sept ans deietté en sa fuite ennuyeuse, et la lecture de la diuine eloquence dudict Virgille te vaudra experiment. Las ! d'autre part a tant d'angoisses qui te estoupent le pas, que ce chemin est triste à entreprendre, et grief à maintenir. Or viuras tu en estrange nation comme né de nouuel à recommencer en apprentissage de mœurs, et de vie, regrettant la doulceur nayve du naturel pays, qui tousiours demeure empraincte ou [1] courage [2] : et plaindras a tousiours la ruine de ta nation, quant les estrangers feront de toy spectacle de mocquerie, suspect et mesprisé comme homme deschassé, vil, relenqui, et honteux demourant de la destruction de ta terre ; portant le blasme dont tu ne peux mais. Ainsi seras en servitute comme esclaue, et ta renommee en dangier d'estranges gens. Que vaut taire aux perilsans leur meschance ? Quelque part que tu ailles l'infortune du pays te poursuiura, et rabaissera ton loz, et empeschera ta seurté.

Indiscipline et manque d'honneur de la présente chevalerie.

Oncques ne fu veue à l'ueil, ne leuë par escript maindre discipline, ne plus fraile iustice d'armes, que celle que nous disons tenir [3] sur nostre cheualerie. Qui sera celuy qui me puist mettre [4]

[1] Gr. § 9.
[2] Lex.
[3] Dominer, peser.
[4] Lex.

Digitized by Google

auant vng hault honneur rendu pour vertueux seruice, ne vne seule correction pour delicts infiniz commis en chief contre toute ordonnance d'armes, et au reuers des loix et coustumes des preux et des vaillans! Et se aucun en acquiert pour sçauoir ce que nulz ne puet ignorer : quantz en auons nous veu desobeir aux mandemens, enfraindre les deffences, venir quant il leur plaist, et s'en aller à qui qu'en deplaise? habandonner les gardes pour garder chose habandonnee sans cause, liurer les forteresses pour soy deliurer de force, au besoing faillir et soy rendre sans besoing, faire departir les compaignies et tenir compaignie à part! Et se aucun sçauoit de toutes ces choses moy monstrer vne pugnition, dont l'exemple peust estre doctrine d'aucun amendement, aucunement seroit ramollie la rigueur de mes parolles. Mais à Dieu me rapporte de ce qu'il en est, et à chascun de ce qu'il en congnoist. Pis me fait [1], que les nobles hommes y prennent si peu garde et aduis, que à peine se laissent ia les plusieurs [2] bouter en l'ordonnance des autres, sans difference de meurs ne de voulentez. Et ne craignent aucuns encourre male renommee, contre qui noble cueur doit auoir plus mortelle guerre, que contre autres ennemis. Et doiuent entre les autres telle marque porter, que leurs euures les facent congnoistre des autres, et que nul de eulx en son semblable ne laisse tache de reprouche, sans y donner le remede. Comme firent les Scipions à Romme quant ilz osterent à l'vng des hoirs de Scipion l'African l'anel qu'il portoit, où estoit empraint l'image du vaillant Scipion : pource qu'il ne faisoit pas les euures de celuy, dont il portoit si noble enseigne. De Marcus Scaurus est il aussi escript vne responce de vertueux pere, et vergongneuse aux gens de failli couraige. Car comme il luy fu noncié, que son filz s'en retournoit vilainement d'vne bataille, et venoit deuers luy : il respondit, que plus ioyeusement il allast [3] à l'encontre de ses os, se il luy fut rapporté mort par vaillance, que il ne le recepuroit en sa maison apres vne faulte si deshonnorable. Ce fut dict de pere constant, et entierement ferme de garder l'honneur de sa maison et de sa noblesse : et fut sentence de homme de grant crainte. Mais par la bouche de femme et de fraisle

[1] Gr. § 68.
[2] Gr. § 49.
[3] Gr. § 83.

Digitized by Google

sexe fut en semblable cas surmontée ceste parolle : quant vne Dame de treshaulte renommee vint à l'encontre de ses enfans, qui d'vne bataille s'enfuyoient. Et pour confondre leur vituperable honte et lascheté, laissa la commune vergongne femenine. Car elle se descouurit par deuant en leur disant, Puisque fuyr vouloient, que ilz rentrassent au ventre qui les avoit portez, et que autre lieu n'auoit pour eulx sauver. Comme s'elle voulsist dire, que mieulx leur vaulsist n'auoir oncques esté nez, que estre yssuz de son ventre au reprouche de eulx et de leur lignee.

Si doibt estre discipline de cheualerie et crainte d'onneur gardee és maisons des nobles, comme en l'ost du Prince. Car la reuerence et saluable doctrine des vaillans peres et anciens d'vng lignage puet plus aux ieunes prouffitter à vertu, que la paour de la iustice de leur chief. En somme se la sapience du saige Salomon, la proesse du preux et vaillant Hector, la constance des Macabees, la force de Sanson, les cautelles de Vlixes, la multitude des legions de Daire, et de Xerces, et l'auoir de Octouien, estoit en vng ost desordonné, sans iustice, et sans discipline de cheualerie ; la sapience seroit au paraler irritee, la proesse ramollie, la constance froissee, la force debilitee, les cautelles aneanties, la multitude dissipee, et l'auoir degasté. Et se bien y auenoit, plus deuroit estre imputé à fortune que à raison. Ces choses et noz autres deffaultes ne sont pas à racompter pour entrer en contention de vngs aux autres ; ains seroient du tout à traire, à qui n'en vouldroit plus vser pour correction que pour reprouche. Si ne les recite pas pour donner charge, mais pour y prendre aduis. Et à tant souffise à chacun ce peu que i'en scay dire. Car quoy qu'il soit de petit effect il procede de grant abondance de bon vouloir.

Dangers de la vie des cours.

Tu desires, comme tu dis, estre en la Cour auecques moy : et ie desire encores plus estre priueement et singulierement auecques toy. Et se pour moy tu laissoyes voulentiers ta franchise et priuee vie, ie deueroye plus voulentiers pour l'amour de toy laissier ceste

Digitized by Google

seruitude mortelle: pource qu'amour s'acquitte mieux ensemble auec tranquillité, que en orgueilleuse misere. Souffise à toy et à moy, que l'vn de nous deux soit infortuné, et que de ma meschance tu ayes compassion, et ton repos me soit soulas, à fin que nostre amitié voye et congnoisse plus certainement l'vne et l'autre fortune. Mais que demandes-tu? tu quiers chemin à toy perdre, à l'exemple de moy, et veulx saillir du haure[1] de seureté pour toy noyer dedans la mer. Te repens-tu d'auoir liberté? es tu ennuyé de viure en paix? Telle maleurté seuffre nature humaine, qu'elle appete ce qu'elle n'a pas, et se fuyt du bien qu'elle a sans aultruy dangier. Ainsi mesprises tu la paix de ton courage, et le seur estat de ta pensee: et par l'erreur du mesprisement que tu en as acquis, les choses qui de leur mesme[2] condition sont plus à mespriser, que par vices d'autruy à priser, tu loues et exauces[3]. Je me merueille moult comme toy qui es prudent et sage, deuiens si forcené de toy oser exposer à tant de perils. Et se tu veux vser de mon conseil, ne prens de riens exemple à moy à poursuiuir les Cours et publicques murmures de hauts Palais: ainçois te soit mon peril exemple de les fouyr et escheuer. Car ie n'oserois affermer que entre le bruit de ceulx qui y tournoyent, y ait chose seure ne salutaire. Tu cuideras espouoir[4] trouuer exercice de vertu en misere ainsi publique: et aussi certes les y trouveras-tu, se tu fais veu de batailler constamment contre tous vices. Mais donne toy garde que tu ne soyes des premiers vaincus. Car ie te dis que les Cours des haux Princes ne sont iamais desgarnies de gens desloyaux par beau langage deceuans, ou par menaces espouuentans, ou par enuie contendans, ou par force de dons corrompans, ou par flaterie blandissans, ou par deliz aleichans, ou en quelque autre maniere le bon vouloir des preud'hommes empeschans. Car nostre poure humanité est de legier enclinee à ensuir les meurs des autres, et à faire ainsi comme ils font. Et à peine peut eschapper celuy, qui est assiegé et assailly de tant d'aduersaires. Or prenons que tu perseueres en ta vertu, et que tu eschappes la corruption de tels vices; encores en ce cas n'as tu pas rien vaincu

[1] Havre; port.
[2] Gr. § 53.
[3] Exhausser, élever, exalter; de plus Gr. § 23.
[4] Espoir, peut-être.

Digitized by Google

sinon toy mesmes : mais c'est à plus grant ahan que tu ne l'eusses faict en ton secret et priué[1]. Et soyes certain, ou que ta vertu te y fera mocquer, ou ta verité te y fera hayr, ou que ta discretion te y rendra plus suspect à mauvaises gens, qui mesdisent de ceux que ilz cognoissent estre sages et loyaulx.

Reste doncques que tu y auras labeur sans fruict, et vseras ta vie en peril : et si y acquerras plusieurs enuieux. Et se tu estriues à leur enuie, ou que tu en preignes vengeance, ie te dis que ton vengement t'engendrera plus aigres aduersaires que parauant. Et par le contraire, ceulx qui sçauent dissimuler, sont prisez, et temporisent és Cours plus que autres gens. Les abus de la Cour, et la maniere des gens curiaulx sont tels, que iamais homme n'y est souffert soy esleuer se il n'est corrompable. Car vertu, qui est en tant de manieres enuironnee, se elle ne se orgueillist, elle est mesprisee, se elle ne se flechist elle est par force rauallee, ou dehors chassee. Où est doncques celuy qui se pourra garder d'estre corrompu, ou qui en eschappera sans mal auoir? Tels sont les ourages et les manieres de la Cour, que les simples y sont mesprisez, les vertueux enuiez, et les arrogans orgueilleux en perils mortels. Et se tu y es raualé au dessous des autres Palatins, tu seras enuieux de leur pouoir. Se tu y es en moyen estat, dont tu n'ayes souffisance, tu estrigueras de plus auant monter. Et se tu peulx paruenir iusque aux haulx secrets, qui sont fort à redouter et à craindre; adonc y seras-tu plus meschant de tant que tu cuideras estre plus eureux. Et de tant seras-tu en plus grant peril de tresbuchier, comme tu seras monté en plus hault lieu. Car à ceulx que fortune la variable a plus hautement[2] esleuez, ne reste plus sinon cheoir de si hault si bas : pource qu'elle ne leur doit plus rieus sinon ruine. Se tu as pris d'elle ce qu'elle t'a peu et voulu donner, alors tu es debteur de toy mesmes, à fin qu'elle rende celuy meschant qu'elle auoit deuant esleué, et qu'elle se mocque du meschief de celuy qu'elle auoit en le montant aueuglé de gloire vaine. Car les grans vents, qui soufflent és haultes Cours, sont de telle condition, que ceux qui se y sont seulement couchez, demourent apres leur desappointement comme vn spectacle d'enuie, detraction, ou de hayne à tous gens[3] : et se trouuent subiects iusques

[1] En ton particulier, dans ta vie domestique.

[2] Lex.

[3] Gr. § 53 fin.

Digitized by Google

à estre vituperez et rauallez entre les populaires, et que ceulx qui parauant les poursuyuoient et flattoyent, r'apportent d'eux plus grans blasmes et derisions que les autres. Car multitude de gens mesprise tousiours ceulx que fortune a plus raualez, et si est enuieuse de ceulx qu'elle voit esleuez. Fortune fait voulentiers ses ieux és hauts degrez, et és souuerains encores plus. Et quant elle s'esbat és petits, ce n'est pas si acertes. Car du meschief des poures gens ne fait elle compte, ne que souz-rire. Mais elle rit à plaine gueulle, et bat ses paulmes, quant il meschiet à grans Seigneurs. Il ne luy chault gueres d'essayer la fortune és petits lieux, mais à faire les gras tresbuscher elle tend voulentiers ses lacs : et les poures et dejettez fait-elle souvent hault monter en certaineté incertaine, et en regle de irregularité. Ceulx deçoit elle voulentiers, qu'elle trouue aisez à deceuoir, et variables, comme elle est. Mais les constans et vertueux, qui d'elle ne font compte, et desquels se voit mesprisee, elle les laisse en paix. Car elle rit et flate pour neant à ceulx, qui ont haut et entier courage. Maintenant elle s'essaye à iouster contre les plus forts, et maintenant eslieue les plus foibles. Maintenant rit aux vns, et maintenant rechigne aux autres. Mais l'omme qui est vertueux et acouragé, mesprise son riz, et son amour, et ne doute riens ses menaces.

Et se tu me demandes que c'est que vie curialle, ie te respons, frere, que c'est vne pouure richesse, vne habondance miserable, vne haultesse qui chiet, vn estat non estable, ainsi comme vn pillier tremblant, et vne moureuse vie. Et ainsi peut estre appellee de ceulx qui sont amoureux de sainte liberté. Fuyez hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loin d'icelle assemblee, se vous voulez bien et seurement viure. Car comme gens bien asseurez sur le riuage de la mer, nous nous voulons noyer de nostre gré mesmes; et nostre aueuglement mesprisons, qui ne peut ne veult veoir ne cognoistre nostre pouure meschief. Car comme les fols mariniers se font aucunesfois noyer par leur despourueu gouuernement, ainsi attrait la Cour à soy, et deçoit les simples gens, et se fait conuoiter. La Cour alleche friandement ceux qui y viennent en leur vsant de fauces promesses. La Court rit au commencement à ceux qui entrent, et puis leur rechine apres, et aucunes fois les mort[1] tres-asprement. La Cour retient les chetifs, qui ne se

[1] Mord.

Digitized by Google

sçauent eslongner, et tousiours aduoue auctorité et seigneurie sur ceux qu'elle a surmontez. La Cour souuent aussi par erreur oblie ceux qui mieux seruent, et y despendent follement le leur, pour enrichir ceux qui n'en sont pas dignes, et qui l'ont tres mal desserui. Et l'homme malostru[1], qui se y est alleché, y ayme mieux perir que s'en issir, et y veult auancer son cours de nature, sans iamais auoir franchise iusques à sa mort. Croy seurement, frere, et n'en doubte point, que tu exerces tres-bon et tres-notable office, se tu scez bien vser de ta maistrise que tu as en ton petit hostel. Et si es et seras puissant tant comme tu auras souffisance de toy mesmes. Car qui a petite famille, et la gouuerne sagement, en paix, il est Seigneur [et si est plus bieneureux de tant qu'il[2] se maintient franchement; comme il ne soit chose tant precieuse dessouz le ciel, qui puisse estre de souffisante commutation contre franchise]. O fortunez hommes qui viuez en paix! O bien euree famille, où il y a honneste pouureté, qui se contente de raison, sans manger les fruicts d'autruy labeur! O bieneuree maisonnette, en laquelle regne vertu sans fraude ne barat, et qui est honnestement gouuernee en crainte de Dieu et bonne moderation de vie! Illecques n'entrent nulz pechiez, illec est vie droicturiere, où il y a remors de chacun peché, et où il n'a noise, murmure, ne enuie. De telle vie se esiouyst nature, et en telles aises vit elle longuement, et petit à petit s'en va iusques à plaisante vieillesse et honneste fin. Car comme dit Senecque en ses tragedies: *Vieillesse vient à tard aux gens de petites maisons qui viuent en souffisance.* Mais entre nous curiaux, qui sommes serfs à fortune, viuons desordonnéement, et si viellissons plus par force de cures que par nombre d'ans, et par faute de bien viure sommes frustrez de la soueueté de nostre vie que tant desirons, et nous hastons d'aller à la mort que tant redoubtons. Souffise toy doncques, frere, souffise toy de viure en paix à tout par toy, et apprens à t'en contenter par noz meschiefz. Ne te mesprise pas tant, que tu preignes la mort pour la vie. Ne delaisse pas à faire le bien, que tu serois contraint de reparer par apres à grans regrets, pour querir ce que te seroit horrible à trouuer.

Finablement ie te prie, conseille, et admoneste, se tu prises

[1] Lex.

[2] D'autant qu'il.

Digitized by Google

aucunement saincte vie et honneste, et se tu ne te veulx aller perdre, que tu ostes ta pensee, et dissipes toute ta voulenté de non venir à Cour, et soyes content de toy retraire sauuément dedans l'enclos de ta maison priuée. Et se tu n'as ou temps passé congneu que tu ayes esté bien euré, si apprens à le cognoistre desormais. Et à Dieu te command par cest escript, qui te doint sa grace.

OLIVIER DE LA MARCHE.

1426 — 1501.

Orphelin de père, à l'âge de treize ans, Olivier de la Marche entra comme page au service du duc de Bourgogne Philippe le Bon, père du comte de Charolois, depuis, Charles le Téméraire. Il découvrit le plan de Louis XI d'enlever le prince et le dénonça. Son maître reconnaissant refusa de le livrer au roi de France, qui l'accusa de calomnie. Olivier demeura toute sa vie attaché à la maison de Bourgogne et en fut récompensé par des honneurs. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres des Mémoires qui vont de 1435 à 1492. On lui a reproché, comme historien, sa partialité pour la Bourgogne. Chevalier et l'âme remplie de sentiments chevaleresques, il se plaît singulièrement à peindre les faits d'armes, les combats singuliers et tout ce qui portait encore les dernières empreintes de la chevalerie. Ses descriptions ont de l'agrément, mais sont prolixes, ainsi que le style. Son langage n'a ni le nerf ni la pureté de Comines, son contemporain ; il est quelquefois entaché de provincialismes du Hainault.

Comment messire Jaques de Bourbon, comte de la Marche, mary de la derniere royne Jehanne de Naples, se rendit cordelier à Besançon. — 1435.

Pour ce que Dieu et ses glorieux faicts doyvent estre commencement de toutes bonnes œuvres, de tant je le loue et gracie, qu'au commencement de mon aage, et du premier temps que je puis entrer en matiere, et bailler ramentevance digne d'escrire, la premiere chose, dont je puis parler, est devote et de saincte memoire : et, combien que je ne veisse reellement que l'effect de cest aventure, toutesfois il m'est force de deviser dont proceda le par avant : et n'est pas à entendre, pourtant, que je corrompe ce

Digitized by Google

que j'ay dit, de non parler que de ce que j'ay veu : car (comme dict est) par les commencemens, s'eclaircira et sera donnee à cognoistre chacune matiere : où je n'enten de declairer, et descrire, que toute verité. En ce temps, où je commence par l'an 35 [1], estoit duc de Bourgongne le bon duc Philippe, fils et successeur du duc Jehan, occis à Montereau, et pere du duc Charles, mon souverain signeur et maistre : du temps duquel Charles j'ay commencé à escrire ces presens Memoires. Pour lors de l'an dessusdict vivoit en Bourgongne un noble et puissant signeur, le signeur de Sainct-George, le Sage : et vrayement bien se devoit sage nommer : car il augmenta sa maison, d'avoir et d'aliances : et fut chevalier de la Toison d'or : et se maria en grande et signeurieuse maison : et se mainteint si hautement, tant à la court du duc Jehan de Bourgongne, comme à celle du bon duc Philippe, mesme au païs de Bourgongne, et en toutes pars, qu'il estoit tenu et appelé du nombre des sages et des grands; et apres luy vint messire Guillaume de Vienne, son fils : qui vendit et engagea toutes ses belles signeuries, par faute de sens et de conduitte : et mourut à Tours en Touraine : et laissa son fils heritier, Jehan de Vienne : qui encore valut moins de vertu, et de personnage. Ainsi par ces deux a esté la noble maison de Sainct-George destruitte et mancipee, mais non pas celle de Vienne : car encores, Dieu merci, en y a, qui honnorablement se conduisent.

Deux choses me font toucher de celle maison de Sainct-George. L'une est regret en amour : et l'autre est pour donner à entendre comment, ne [2] par quelle maniere, je vein premierement au lieu, où je vei ma premiere ramentevance : et est vray qu'en l'an de nostre Signeur, courant 1434, se meut une guerre, et une question, entre aucuns signeurs d'Alemaigne et ledict signeur de Sainct-George, le Sage, dessus dict, pour la terre et signeurie de Jou [3], en Bourgongne, que tenoit et possessoit ledict signeur : et pour ceste cause fut envoyé, mon pere (qui se nommoit Philippe de la Marche), à tout certain nombre de gens de guerre, audict chastel de Jou, de par ledict signeur de Sainct-George : pour ce que ladicte place est sus la fin de la comté de Bourgongne, et

[1] 1435.
[2] Gr. § 105.
[3] Joux.

Digitized by Google

marchit[1] aux Alemaignes, et principalement à la comté de Neufchastel : dont le comte estoit un des principaux demandeurs.

Or, pource que mon pere pensoit que la guerre, et sa commission, fust chose de longue duree, il mena tout son menage celle part : et, quant à moy, je fu mis à l'escole, en une petite bonne vile, à une lieue dudict Jou (laquelle vile se nomme Pontarli) et fu mis en la maison d'un gentilhomme, nommé Pierre de Sainct-Moris : qui avoit plusieurs enfans et neveux : qui pareillement aloyent à l'escole, et dont depuis nous sommes retrouvés[2] de celle nourriture à l'hostel du prince, et ses serviteurs domestiques, et principalement Jaques de Fallerans, et Estienne de Sainct-Moris : qui ont esté tenus et reputés deux tresvaillans escuyers, de leurs personnes.

Si pouvoye pour lors avoir l'aage de huict à neuf ans : et en celuy temps vint, au dict lieu de Pontarli[3], le comte de la Marche, Jaques de Bourbon : qui avoit esté roy de Naples, et avoit renoncé au royaume, à la couronne et au monde, pour prendre l'habit de Sainct-François, et devenir cordelier de l'observance : et tiroit à Besançon : auquel lieu il vescut, depuis, longuement cordelier : et de son cas, et de son estat, je deviseray cy-apres : qui[4] fut tel qu'il s'ensuit. Peu de temps avant trepassa de ce siecle le roy Lancelot de Naples, et ne laissa nuls enfans de son corps : mais demoura royne et heritiere du royaume de Naples, et de Sicile, une sienne sœur, nommee madame Jouvenelle. Celle royne se maria à un moult bel et vertueux chevalier, du sang royal de France, et de la maison de Bourbon, de nom et d'armes : et se nommoit messire Jaques de Bourbon, comte de la Marche : et par iceluy mariage fut celuy de Bourbon roy de Sicile et de Naples.

Ceste royne Jouvenelle fut de tresgrant esprit, et dame qui sçavoit et valoit beaucoup, et dont le royaume, en generalité, se tenoit fort content : et par aucun temps[5] le roy Jaques et elle regnerent à Naples, en grande prosperité, amour, et union : mais, par succession de temps, celle union se changea, et mua entre

[1] Gr. § 25.
[2] Gr. § 67.
[3] Pontarlier.
[4] Gr. § 61.
[5] Gr. § 19 et 39.

Digitized by Google

eux deux, en soupson et defidence : dont j'ay ouy recorder diversement. Les uns disoyent que le roy Jaques vouloit trop maistrisamment vivre avec elle, tant sur le gouvernement du royaume, comme sur ses plaisances et passe-temps. Autres disoyent que la Royne ne prit pas bien en gré aucunes assemblees de dames, par maniere de festimens, que journelement faisoit le Roy : dont elle concent aucune jalousie : qui moult empira le repos des courages de chacune partie.

Fust par l'une ou par l'autre voye, il advint que, par succession de temps, elle, se voyant Royne et dame de la terre, aimee et obeïe de tous, et congnoissant que son mari estoit estranger, non Roy, ne Signeur en celle signeurie, que par elle, soubtivement, et par grande malice, se feit forte de ses gens et sugets, et prit et emprisonna le roy Jaques son mari, et le mit en l'une des plus fortes tours du chastel de Constans, en Naples : auquel chastel il demoura longtemps prisonnier et enfermé : et toutesfois luy monstra ladicte Royne telle amour et affection par longue espace, qu'elle mesme lui portoit et bailloit les mets de son boire et de son manger, doutant qu'autre, non sachant l'amour qu'elle luy portoit, et cuidant complaire à elle, ne l'empoisonnast. Tant dura celle estrange amour, et ceste seureté, sous main fermee et close, qu'elle eslongna privauté : et par fois se tenoit la Royne en autres de ses palais, et de ses chasteaux : et le roy Jaques (qui moult bel chevalier estoit, et en fleur d'aage), s'ennuyoit de celle prison, et avoit regret d'user sa vie en telle captivité.

Si s'appensa que la mer flotoit assez pres d'iceluy chastel : et tant soubtiva aveques aucuns de sa fiance, qu'un petit battel luy fut amené : où il entra secretement : et se tira jusques hors du royaume : où il demoura certain temps : et disent les aucuns, qu'il eschapa par soubtiveté, et par aide de serviteurs et d'amis : et autres disent, et me semble assez vraysemblable, que la Royne, (qui ne vouloit ne sa mort, ne sa compaignie) avoit fait jouer et consentir le personnage[1] de son eschapement et de sa delivrance.

Longuement demoura le roy Jaques en Italie en grand regret, et à peu de plaisance : toutesfois menant moult belle et honneste vie de sa personne : et en lieu des pompes, et grandes cheres passees, il prit le ply et la devotion de mener vie contemplative et

[1] Lex.

Digitized by Google

tresdevote. En celuy temps regnoit une moult saincte et devote femme, religieuse de Saincte Claire, au païs de Bourgongne, nommee sœur Colette. Celle femme aloit par toute la chrestienté, menant moult saincte vie, et edifiant maisons et eglises de la religion Sainct François et de Saincte Claire : et ay esté acertené que par son pourchas, et par sa peine, elle avoit édifié, de son temps, trois cens quatre vingt eglises de femmes, encloses et enfermees : dont il advint que celle sœur Colette fut advertie du cas du roy, Jaques, ou par la voulonté de Dieu, ou par raport, ou autrement : et pourtant se trouva devers luy, et tant luy monstra des variances du monde, et des tours et retours de fortune, ensemble de la brieveté de ceste mortelle vie, qu'il prit confort en son adversité, advis sur les dangers à venir, et resolution d'attendre la mort asseuree, au chemin, et en la voye de religieuse penitence : et se delibera de prendre l'habit de Sainct François, et de se rendre en l'observance, en la tierce ordre (car encores vivoit la Royne sa femme) et choisit le lieu de sa demoure à Besanson en la comté de Bourgongne. Ce qu'il fit et executa : et de present je me tay de parler et d'escrire de tels commencemens, par moyens non veus, pour deviser ce que j'ay veu de ceste matiere et comment, ne par quelle maniere, il entra au lieu de Pontarli : où je fu present.

D'un combat à outrance, faict entre deux bourgeois de Valenciennes, en la presence du duc Philippe de Bourgongne, comte de Hainaut.

En continuant ma matiere, le bon duc se partit de ses païs de Bourgongne : et vint tout droit à Valenciennes : auquel lieu il trouva la bataille preste entre deux hommes, pour franchise de vile : et devez savoir que la vile de Valenciennes est fondee sur privileges, donnés par les empereurs, et par les comtes de Hainaut : et, entre autres, ils ont un privilege, que quant un homme a occis un autre de beau faict (c'est-à-dire en son corps deffendant), il peut venir demander la franchise de Valenciennes, et qu'il veut maintenir, à l'escu et au batton, qu'il a faict le faict de beau faict : et sur ce luy est accordee la franchise : et ne luy peut nul rien demander pour ceste querelle : sinon qu'on le prenne et

Digitized by Google

maintienne[1] à l'escu et au batton (comme dict est), et devant la loy de la vile.

Or, pource que telles choses n'aviennent pas souvent, le bon duc s'arresta à Valenciennes, pour veoir celle bataille : et fut vray qu'un nommé Mahuot avoit tué un parent de Jacotin Plouvier : et à ceste cause ledict Jacotin poursuyvit ledict Mahuot devant la loy de Valenciennes : et disoit qu'il avoit meurdry son parent, par aguet, non pas de beau faict, et que ce que luy vouloit ledict Jacotin prouver, et monstrer, à l'escu et au batton, selon la franchise de la ville : et de ce fut grand proces tenu devant la loy : et, fin de compte, fut jugé et dit, que le gage de bataille[2] y estoit manifeste : et furent pris tous deux par la justice, et mis chacun en prison fermee à part : et attendirent si longuement, que le duc revint des Alemaignes : et se trouverent le pere et le fils à Valenciennes, pour veoir l'execution des deux champions[3] : combien que le duc n'estoit point juge en ceste partie : mais l'estoyent, et sont, ceux de la vile : et à la verité, ils tindrent moult belle ceremonie à la bataille des dessusdicts : et, combien que j'aye parlé de ceste matiere au voulume que j'ay fait du gage de bataille, toutesfois ne me puis je tenir, ne passer, que je ne die aucune chose de ce que je vey en ceste bataille.

Les principaux assistans furent le prevost du comte, et le prevost de la vile : et fut, pour ce jour, prevost du comte, messire Gilles de Harchies, signeur de Belligniers, et, prevost de la vile, un notable bourgeois, nommé Merciot du Gardin : et tenoyent ces deux la gravité et ceremonie du camp : et de l'ordre de la vile, deux gentils-hommes avoyent le regard[4] aux portes. Le peuple estoit grand sur le marché : et estoit conduit par un, nommé Nicolas du Gardin, qui se tenoit en une garne, à l'hostel de la vile, à tout un grand batton : et, s'il voyoit que le peuple se derivast, ou muast en rien, il feroit[5] de son batton : et crioyt, *guare le ban*, et sur ce mot chacun se tenoit quoy[6] et doutoit[7] la punition

[1] Qu'on l'oblige à se battre.
[2] La condition légale pour autoriser le combat.
[3] L'exécution du combat par les deux champions.
[4] Lex.
[5] De *ferir*.
[6] Coi.
[7] Lex.

Digitized by Google

de justice : et à la verité tout le peuple et ceux de la vile estoient pour Mahuot, en courage : pource qu'il combatoit pour la querelle de la vile. Or avons devisé de l'ordre de ladicte vile : et faut escrire du faict de la lice, et du champ clos, et comme les champions se maintindrent en ceste bataille.

Ce champ clos estoit rond, et n'y avoit qu'une entree : et tantost ceux de la vile firent apporter deux chaizes, couvertes de noir, mises et apposees à l'opposite l'une de l'autre : et tantost apres entra Mahuot en ladicte lice, et s'alla seoir en sa chaize : et n'arresta gueres que Jacotin Plouvier vint de l'autre part, qui semblablement s'asseit en la chaize pour luy preparee. Les champions estoyent semblables d'habillemens. Ils avoyent les testes rases, les piés nus, et les ongles coupés, des mains et des piés : et, au regard du corps, des jambes, et des bras, ils estoyent vestus de cuir bouilli, cousu estroittement sur leurs personnes : et avoyent chacun une bannerolle de sa devotion en sa main : et tantost entrerent ceux de la loy commis à ce : qui portoyent un grant messel : et feirent le serment l'un contre l'autre : c'est assavoir que Mahuot jura qu'il avoit tué son homme de beau faict : et Jacotin Plouvier jura le contraire : et tantost leur furent apporté à chascun un escu, peint de vermeil, à une croix de sainct George : et leur furent baillés les escus la pointe dessus : et me fut dict, que, quand le plus-noble homme du monde combatroit à Valenciennes, il n'auroit autre avantage, sinon que la pointe de son escu seroit en bas, et pourroit porter son escu, comme un noble homme le doit porter. *Item* leur furent baillés deux battons de mesplier, d'un poix et d'une grandeur : et puis furent les chaizes ostees, et mises hors de la lice : et s'en retournerent ceux de la loy, et laisserent les champions l'un devant l'autre : et le prevost de la ville rua le gand, qui avoit esté getté pour faire ladicte bataille : et cria, *chacun face son devoir*.

Et prestement se leverent les champions, et coururent sus l'un à l'autre, moult-vigoureusement : et devez entendre que les champions demanderent à ceux de la loy trois choses : à sçavoir sucre, cendres, et oincture : et premierement leur furent apportés deux bacins, plains de graisse : dont les habillements, que chacun d'eux avoit vestus, furent oingts et engraissés : afin que l'un d'eux ne peust prendre prise sur l'autre. Secondement leur furent apportés

Digitized by Google

deux bacins de cendres, pour oster la graisse de leurs mains : afin qu'ils peussent mieux tenir leurs escus et leurs battons : et tiercement fut mise, en la bouche de chacun d'eux, une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre, pour recouvrer salive et aleine : et de chacun des trois leur fut faict essay devant eux, comme devant deux princes.

Or, combien que le dict Mahuot ne fust si grant ne si puissant de sa partie[1], toutesfois vigoureusement il puisa du sablon, et le getta aux yeulx et au visage de Jacotin Plouvier : et de ce coup luy donna de son batton sur le front : dont il luy fit playe et sang. Mais ledict Jacotin (qui estoit homme fort et puissant) poursuivit tellement et si aigrement sa bataille, que le dict Mahuot fut abatu à bouchon[2] : et Jacotin Plouvier luy saillit dessus : et fut la bataille à ce menee, que ledict Jacotin creva les deux yeux à son adversaire : et puis luy donna un grand coup de son batton : dont il l'assomma : et le mit hors de la lice : et en ce faisant mourut le dict Mahuot : et fut condamné à estre mené au gibet et pendu : et ainsi finit la bataille entre Jacotin Plouvier et Mahuot. Si soit pris en gré ce que j'ai sceu ramentevoir de ceste matiere.

Combat entre Jacques de Lalain et un écuyer anglais.

Un escuyer anglois, nommé Thomas, passa la mer en ce temps et vint à Bruges pour combatre messire Jacques de Lalain, comme il luy avoit promis au lieu de Sandwic, ainsi qu'il est cy-dessus escrit et declairé. Ledict messire Jacques fut moult joyeux de sa venue, et furent les lices preparées sur le vieil marché de Bruges, et au jour qui fut baillé par le duc de Bourgongne, juge en cette partie, le Duc et sa seigneurie vindrent sur la lice, qui mout noblement estoit parée, et n'est pas à oublier que sur le pavillon qui fut tendu pour ledict messire Jacques de Lalain avoit un cerf couché, de brodure. Celuy cerf portoit seize cors, et à

[1] Gr. § 55.
[2] Lex.

Digitized by Google

chacun cor avoit une banniere dont estoit issu le dict Lalain, et dont les deux premieres furent du pere qui estoit chef, et seigneur de Lalain, et l'autre de Crequy du costé de la mere. Ainsi monstra messire Jacques trente-deux bannieres, dont il estoit yssu directement du pere et de la mere, sans entremesler entre les deux mariages aucune alliance d'autre nature ou condition, fors tousjours de banniere en banniere, comme dict est. A la requeste de l'escuyer anglois, la comtesse d'Estampes, et toutes les dames de la court furent presentes à veoir icelles armes : mais la duchesse n'y voulut point estre : n'aussi je ne l'avoye jamais veu avenir, et mesmement à faire armes de pied. Toutesfois les dames y furent à ceste fois.

L'Anglois estoit accompaigné de tous les chevaliers et escuyers de l'hostel de la duchesse, et se presenta tout desarmé, et puis tira en son pavillon. D'autre part vint messire Jacques de Lalain, accompaigné du baron de Beaujeu, neveu du duc, et d'autre moult grande signeurie, ses parens et amis : et me souvient que, pour faire honneur au noble chevalier, ledict signeur de Beaujeu, le signeur de Ravastain, le bastard de Bourg, et moult d'autres signeurs et nobles hommes, s'estoyent parez de robes de satin gris et pourpoints de cramoisi, et venoyent deux à deux devant le chevalier, qui estoit adextré des deux princes dessus dicts, cousins germains. Il estoit vestu d'une longue robe de cele pareure, et estoit armé de son harnois de jambe seulement : et à l'entree de la lice, se signa à piè, et en tel ordonnance marcha jusques devant le duc, son souverain seigneur et juge, qui le receut : et s'en retourna en son pavillon, Devoirs, criz et ceremonies furent faictes : et tandis chacun champion envoya presenter son batton au juge : car chacun pouvoit porter tele hache, et de tele façon que bon lui sembloit : mais le bon duc avoit accoustumé, luy mesme, de visiter lés battons dont l'on devoit devant lui combattre ou faire armes : pour ce que pour rien n'eust voulu soufrir que soulz son jugement nulle chose mal enseigneuse, ou de fraude, eust esté faicte. Messire Jacques fit presenter une longue hache, à poincte dessus, et d'un costé un bec, qu'on dict de faucon, et de l'autre un mail rond, à trois poinctes de diamans : et au dessous de la hache, une bonne forte dague : et la hache de l'Anglois fut une forte hache, pointue dessous, et un grant taillant d'un costé, et de l'autre un long mail : et plus bas avoit rondelle, pour la garde de

Digitized by Google

la main : et dessous fut pointue d'une courte dague. Les battons furent rapportez et les gardes ordonnez. L'Anglois saillit hors de son pavillon, armé de toutes armes, sa cotte d'armes vestue, le bacinet en teste, la visiere bien close et fermée : et portoit sa hache, sa main dextre armee, couverte de la rondelle de la hache : et pouvoit-on legerement juger qu'il estoit deliberé de faire sa bataille de la teste de la hache. D'autre part saillit messire Jacques de Lalain, armé, sa cotte d'armes vestue : et en sa teste avoit une petite sallade de guerre, toute ronde, et avoit le visage et le col tout decouvert ; et portoit sa hache pres de lui et à contrepoix [1], pour assaillir et pour deffendre, duquel des deux bouts dont il verroit son advantage : et en marchant froidement, s'agenouilla devant le duc : et l'Anglois marchoit fierement et de grand courage : et à l'aborder, messire Jacques lui getta un estoc à la visiere de la queue de sa hache : mais il ne l'enferra point : et l'Anglois feroit de toute sa force apres ledict messire Jacques, et feroit de mail, de taille, et d'estoc apres le visage, qu'il voyoit nu et decouvert : mais le chevallier sçavoit marcher et demarcher, et estoit si adroit et si chevaleureux, que l'Anglois ne profitoit rien en son assaut ; et quand il voyoit son avantage, il donnoit à tour de bras de la teste de la hache sur le bacinet de l'Anglois : et par plusieurs fois l'atteindit de coups si poisans, qu'un moins puissant l'eust à grand meschef soustenu sans cheoir à terre : mais l'Anglois avoit assez [2] puissance, et beaucoup hardement et courage : et quand il veit que le chevalier l'assailloit si fierement ; il amodera sa bataille ; et se gardoit et contregardoit froidement, plus qu'il n'avoit commencé : et messire Jacques poursuivoit moult fierement : et avint que ledict messire Jacques getta du bout d'embas de sa hache, pour cuider enferrer l'Anglois en la visiere : et l'Anglois jetta l'estoc de la teste de sa hache au devant du coup : et trouva par meschef, le gantelet du dict messire Jacques ouvert : et la dague trenchante et ague lui percea le bras senestre rez à rez de la main tout outre. Messire Jacques retira son bras (qui saignoit à moult grant randon) et cuida rempoigner sa hache, d'une grande demarche : mais il ne se peut de la main ayder, car il avoit les nerfs coupez ou grevez. Quand le bon chevalier se veit

[1] En la tenant en équilibre par le milieu.

[2] Gr. § 109.

Digitized by Google

en tel parti, il mit sa hache sous son bras senestre, la queue devant, à la maniere qu'une femme tient le baton de quoi elle file, et de la main dextre à l'aide de la hache rabatoit tous les coups que l'Anglois gettoit sur luy, fors d'estoc et de mail. Lequel Anglois avoit recommencé son assaut moult fier et moult aspre, et le chevalier levoit à la fois le bras blessé et secouoit le gantelet: et sembloit à d'aucuns qu'il le faisoit pour remettre son sang au corps, dont il perdoit largement: et sembloit à d'autres qu'il vouloit monstrer au duc son signeur et juge, qu'il ne luy aloit que bien, et qu'il leur laissast achever: et est bien besoing que je touche de la constance du bon juge, le noble duc dessusdict: car il ne faut pas ignorer qu'il n'aimast [1] cordialement ledict messire Jacques, son suget et son serviteur, et telle aparence de chevalier, de beauté et d'epreuve, que l'on ne nommera nulle part de meilleur chevalier de [2] luy, et il le voyoit en tel danger, qu'il ne se pouvoit ayder que d'une main; et n'estoit pas à douter, si l'Anglois eust esté en tel danger ou pareil, que le duc n'eust incontinent rompu la bataille: mais il ne vouloit pas estre noté, en son jugement, d'avoir departi les champions, à l'avantage de l'estranger, et en contregardant son serviteur.

Si remit le tout en la fiance qu'il avoit en Dieu, et en la chevalerie de son chevalier: et laissa les armes parachever, selon le contenu des chapitres, et de l'emprise accordee et conclue par les parties: dont il advint que messire Jacques de Lalain (qui froidement et par grande assurance soustint l'assaut de l'Anglois) getta la queue de sa hache entre le corps et la hache de son compaignon, et entra pres de luy, et de l'entree, il rua le bras navré au col de son homme, et de la main dextre le prit par le gros du bacinet. L'Anglois estoit poisantement armé, et messire Jacques l'estoit legerement, et ainsi tira son compaignon de toute sa force, et d'une grande demarche [3], et de ce coup rua l'Anglois la visiere dedans le sablon et tout plat estendu, et prestement, sa hache au poing, se tira devant le juge. L'Anglois fut relevé par les gardes, et fut amené devant le duc: et disoit qu'il n'avoit pas esté abbatu de tout le corps à terre, et qu'il n'estoit cheu qu'à genoux et à coudes. Si

[1] Gr. § 78 et 104.
[2] Gr. § 54.
[3] En faisant une grande enjambée.

Digitized by Google

fut devant le mareschal la matiere mise en preuve : et fut prouvé par nobles hommes, qu'il estoit cheu de tout le corps à terre, et que les armes, par celle cheute, estoyent deuement accomplies. Si toucherent ensemble, et avant que l'on partist de la lice, en la presence du duc, des dames, et des seigneurs, fut crié un noble pas d'armes, dont ledict messire Jacques estoit l'entrepreneur, et lequel pas fut depuis gardé et soustenu par ledict messire Jacques, au lieu de Châlon sur la Sosne, un an entier.

COMINES.

1445 — 1509.

Philippe de Comines, seigneur d'Argentau, né en Flandre, attaché pendant sa jeunesse à la Cour de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, quitta le service de ce prince pour celui de Louis XI, sans qu'on en connaisse le motif. Le roi garda toute sa vie la plus grande confiance en lui. Comines lui rendit des services par ses conseils, à la guerre et dans les négociations. Après la mort de ce souverain, il ne resta pas moins fidèle à son fils, Charles VIII; mais, faussement accusé, il fut emprisonné pendant deux ans, dont huit mois dans une cage de fer, à la fin absous de tous les crimes qu'on lui avait imputés. Il s'est fait un grand nom par ses *Memoires contenans l'Histoire des Roys Louys XI et Charles VIII, depuis l'an 1464 jusques en 1498*. On n'y voit plus l'éclat du XIV^me^ siècle. A la chevalerie a succédé la politique; aux brillantes prouesses, les luttes de cabinet et les batailles dirigées par un calcul diplomatique. Le moyen âge finit, le temps moderne commence par la lutte avec la féodalité. Froissart, le grand peintre, est remplacé par Comines, l'homme d'État. Sans avoir la vertueuse indignation de Tacite, Comines est souvent profond et bref comme cet historien. Il ne se délecte pas à peindre, il caractérise d'un trait, et fait penser; ses réflexions révèlent les vues secrètes de la politique. Son langage est ferme, austère, sans ornements prémédités, mais souvent frappant par la plénitude, par la concision et par des traits de lumière. L'auteur néglige l'élégance pour marcher droit au but. Cependant le langage moins poétique et plus direct est un pas que la prose française a fait vers son époque classique.

Louis XI.

En le feu Roy, Louis onziesme et en tous autres Princes, que j'ay congnu ou servy [1], ay congnu du bien et du mal : car ils sont

[1] Gr. § 96.

Digitized by Google

hommes comme nous. A Dieu seul appartient la perfection. Mais, quand en vn Prince la vertu et bonnes conditions [1] precedent [2] les vices, il est digne de grand'louange: veu que tels personnages sont plus enclins en toutes choses volontaires qu'autres hommes, tant pour la nourriture et petit chastiement qu'ils ont eu en leurs ieunesses, que pour ce que venans à l'aage d'homme, la pluspart des gens taschent à leur complaire, et à leurs complexions et conditions. Et pource que ie ne voudroye point mentir, se pourroit faire qu'en quelque endroit de cest escrit, se pourroit trouuer quelque chose, qui du tout ne seroit à sa louange: mais i'ay esperance que ceux qui le liront, considereront les raisons dessusdictes. Et tant ose-ie bien dire de luy, en sa commandation et louange, qu'il ne me semble pas que iamais i'aye cogneu nul Prince, où il y eust moins de vice qu'en luy, à regarder le tout. Si ay ie eu autant de congnoissance des grands Princes, et autant de communication auec eux, que nul homme qui ait esté en France, de mon temps, tant de ceux qui ont regné en ce Royaume qu'en Bretaigne, et en ces parties de Flandres, Allemaigne, Angleterre, Espagne, Portugal, et Italie, tant seigneurs spirituels que temporels, et de plusieurs dont ie n'ay eu la veüe, mais congnoissance par communication de leurs Ambassades, par lettres, et par leurs instructions. Parquoy on peut assez avoir d'information de leurs natures et conditions.

Sur quelques vices, et vertus du Roy Louis onziesme.

Je me suis mis en ce propos, par ce que i'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde, et de beaucoup de seruiteurs enuers leurs maistres, et plus souuent tromper les Princes et Seigneurs orgueilleux, qui peu veulent ouyr parler les gens, que les humbles qui volontiers escoutent. Et entre tous ceux que i'ay iamais congnus, plus sage pour soy [3] tirer d'un mauuais pas, en temps d'aduersité, c'estoit le Roy Louis XI nostre maistre: le plus hum-

[1] Lex.
[2] Lex.
[3] Gr. § 58.

Digitized by Google

ble en paroles et en habits : et qui plus [1] trauailloit à gaigner vn homme qui le pouuoit seruir, ou qui luy pouuoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'estre refusé vne fois d'vn homme qu'il pretendoit gaigner : mais y continuoit, en luy promettant largement, et donnant par effet argent et estats, qu'il congnoissoit luy plaire. Et quant à ceux qu'il auoit chassez et deboutez en temps de paix et de prosperité. il les rachetoit bien cher, quand il en auoit besoin, et s'en seruoit : et ne les auoit en nulle haine pour les choses passees. Il estoit naturellement amy des gens de moyen estat, et ennemy de tous grands qui se pouuoient passer de luy. Nul homme ne presta iamais tant l'oreille aux gens, ny ne s'enquist de tant de choses, comme il faisoit, ne qui voulust [2] jamais congnoistre tant de gens : car aussi veritablement il congnoissoit toutes gens d'authorité, et de valeur qui estoient en Angleterre, Espagne, Portugal, Italie, et és Seigneuries du Duc de Bourgongne, et en Bretaigne, ainsi comme il faisoit ses subiects. Et ses termes et façons qu'il tenoit, dont i'ay parlé cy-dessus, luy ont sauué la couronne, veu les ennemis qu'il s'estoit luy-mesme acquis à son aduenement au Royaume. Mais sur tout luy a seruy sa grand' largesse : car ainsi comme sagement il conduisoit l'aduersité, à l'opposite dés ce qu'il cuidoit estre à seur, ou seulement en une trefve, se mettoit à mescontenter ses gens, par petits moyens qui peu luy seruoient : et à grand'peine pouuoit endurer paix. Il estoit leger à parler des gens, et aussi tost en leur presence qu'en leur absence, sauf de ceux qu'il craignoit, qui [3] estoit beaucoup : car il estoit assez craintif de sa propre nature. Et quand pour parler il auoit receu quelque dommage, ou en auoit suspicion, et le vouloit reparer, il vsoit de ceste parole au personnage propre : *Je sçay bien que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a elle fait quelques fois du plaisir beaucoup : toutes fois c'est raison que ie repare l'amende.* Et n'vsoit point de ses priuées paroles, qu'il ne fest quelque bien au personnage à qui il parloit : et n'en faisoit nuls petits. Encore fait Dieu grand grace à un Prince, quand il sçait bien et mal, et par especial quand le bien precede, comme au Roy nostre maistre dessusdict. Mais à mon aduis que le trauail qu'il eut en sa

[1] Gr. § 35.
[2] La construction n'est pas suivie.
[3] Gr. § 16.

Digitized by Google

ieunesse, quand il fut fugitif de son pere, et fuit soubs[1] le Duc Philippe de Bourgongne, où il fut six ans: luy valut beaucoup : car il fut contrainct de complaire à ceux dont il auoit besoing : et ce bien (qui n'est pas petit) luy aprint aduersité. Comme il se trouua grand et Roy couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances : mais tost luy en vint le dommage, et quand et quand la repentance: et repara ceste folie et cest erreur, en regaignant ceux ausquels il tenoit tort. Et s'il n'eust eu la nourriture autre que les Seigneurs que j'ay veu nourrir en ce Royaume, ie ne croy pas que iamais se fust ressours : car ils ne les nourrissent seulement qu'à faire des fols en habillemens et en parolles. De nulles lettres ils n'ont connoissance. Vn seul sage homme on n'entremet à l'entour. Ils ont des Gouuerneurs à qui on parle de leurs affaires, et à eux rien : et ceux là disposent de leursdicts affaires : et tels Seigneurs y a qui n'ont que treize liures de rente, en argent, qui se glorifient de dire : *Parlez à mes gens :* cuydans par ceste parole contrefaire les tres-grans Seigneurs. Aussi ay-je bien veu souuent leurs seruiteurs faire leur profit d'eux, en leur donnant bien à congnoistre qu'ils estoient bestes. Et si d'auenture quelqu'vn s'en reuient, et veult congnoistre ce que luy appartient, c'est si tard qu'il ne sert plus de gueres[2]: car il faut noter que tous les hommes, qui iamais ont esté grans et faict grandes choses, ont commencé fort ieunes. Et cela gist à la nourriture, ou vient de la grace de Dieu.

Comment les Bourguignons, estans pres Paris, attendans la bataille, cuyderent de chardons, qu'ils veirent, que fussent lances debout.

Or ay ie longtemps tenu ce propos : mais il est tel que ie n'en sorts pas bien quand ie veux. Or pour reuenir à la guerre, vous auez ouy comme ceux que le Roy auoit logez en ceste trenchée, au

[1] Pour se mettre *sous* la protection du Duc.

[2] Locution analogue à : cela ne sert plus de rien.

Digitized by Google

long de ceste riuiere de Seine, se deslogerent à l'heure que l'on les deuoit assaillir. La trefve ne duroit iamais gueres qu'vn iour ou deux. Aux autres iours se faisoit la guerre tant aspre qu'il estoit possible : et continuerent les escarmouches depuis le matin iusques au soir. Grosses bandes ne sailloient point de Paris : toutesfois souuent nous remettoient nostre guet, et puis on le renforçoit. Ie ne vey iamais vne seule iournée qu'il n'y eust escarmouche, quelque petite que ce feust : et croy bien que le Roy eust voulu qu'elles y eussent esté plus grosses : mais il estoit en grand soubçon, et de beaucoup, qui estoit sans cause. Il m'a autrefois dit qu'il trouua vne nuict la Bastille Sainct-Antoine ouuerte, par la porte des champs, de nuict. Ce qui luy donna grand'suspicion de messire Charles de Melun : pource que son pere tenoit la place. Ie ne dy autre chose dudict Messire Charles, que ce que i'en ay dit : mais meilleur seruiteur n'eut point le Roy pour ceste année là.

Vn jour fut entrepris à Paris de nous venir combatre : et croy que le Roy n'en delibera rien, mais les Capitaines : et de nous assaillir de trois costez. Les vns deuers Paris, qui deuoit estre la grand compagnie. Vne autre bande deuers le Pont de Charenton : et ceux là n'eussent gueres sceu nuire : et deux cens Hommes d'armes, qui deuoient venir par deuers le Boys de Vincennes. De ceste conclusion fut aduerti l'ost, enuiron la minuict, par vn Page, qui vint crier de l'autre part de la riuiere, car aucuns bons amys des Seigneurs les aduertissoient de l'entreprinse (qui estoit telle qu'auez ouy) et en nomma aucuns, et puis incontinent s'en alla. Sur la fine pointe du iour vint messire Poncet de Riuiere, devant le dit Pont de Charenton : et monseigneur du Lau d'autre part, deuers le Boys de Vincennes, iusques à nostre artillerie, et tuerent un canonnier. L'alarme fut fort grand', cuydant que ce fust ce dont le Page auoit aduerty la nuict. Tost fut armé monseigneur de Charoloys : mais encores plus tost Iehan Duc de Calabre : car à tous alarmes c'estoit le premier homme armé, et de toutes pieces, et son cheual tousiours bardé. Il portoit vn habillement, que ces conducteurs portent en Italie : et sembloit bien Prince et chef de guerre : et tiroit tousiours droit aux barrieres de nostre ost, pour garder les gens de saillir : et y auoit d'obeissance autant qu'à monseigneur de Charoloys : et luy obeissoit

Digitized by Google

tout l'ost de meilleur cœur : et à la verité il estoit digne d'estre honoré. En vn moment tout l'ost fut en armes, et à pied, au long des charrettes par le dedans, sauf quelques deux cens cheuaux, qui estoyent dehors au guet : (et excepté ce iour) je ne congnu jamais que l'on eust esperance de combatre : mais à ceste fois chacun s'y attendoit. Et sur ce poinct arriuerent les Ducs de Berry et de Bretaigne : lesquels iamais ne vey armez que ce jour. Le Duc de Berry estoit armé de toutes pieces, ils auoient peu de gens, ainsi. Ils passerent par le champ, et se mirent vn peu au dehors pour trouuer messeigneurs de Charoloys et de Calabre : et là parloyent ensemble. Les cheuaucheurs, qui estoient enforcez allerent plus pres de Paris : et veirent plusieurs cheuaucheurs, qui venoient pour sçauoir ce bruit en l'ost. Nostre artillerie auoit fort tiré, quand ceux de monseigneur du Lau s'en estoient approchez si pres. Le Roy auoit bonne artillerie sur la muraille de Paris, laquelle tira plusieurs coups iusques à nostre ost, qui est grand'chose (car il y a deux lieuës) mais ie croy que l'on auoit leué le nez bien haut aux bastons. Ce bruit d'artillerie faisoit croire de tous les deux costez quelque grand' entreprinse. Le temps estoit fort obscur et trouble, et nos cheuaucheurs, qui s'estoient approchez de Paris voyoient plusieurs cheuaucheurs et bien loing oultre deuant eux voyoient grande quantité de lances debout, ce leur sembloit, et jugeoient que c'estoient toutes les batailles du Roy, qui estoient aux champs, et tout le peuple de Paris : et ceste imagination leur donnoit l'obscurité du temps. Ils se reculerent droit vers ces seigneurs, qui estoient hors de nostre camp, et leur signifierent ces nouvelles, et les asseurerent de la bataille. Les cheuaucheurs saillis de Paris, s'approchoient tousiours : pource qu'ils voyoient reculer les nostres, qui encores les faisoit mieux croire. Lors vint le Duc de Calabre là où estoit l'estendart du comte de Charoloys, et la pluspart des gens de bien de sa maison, pour l'accompaigner, et la baniere preste à desployer, et le guidon de ses armes, qui estoit l'vsance de ceste maison : et là nous dit à tous le dict duc Iehan : *Or ça nous sommes à ce que nous auons tousiours desiré : voylà le Roy et tout ce peuple sailly de la ville, et marchent, comme dient nos cheuaucheurs : et pource, que chascun ait bon vouloir et cœur. Tout ainsi qu'ils saillent de Paris nous les aulnerons à l'aulne de la ville : qui est à la grand' aulne.* Ainsi alla reconfortant la

Digitized by Google

compaignie. Nos cheuaucheurs auoient vn petit reprins de cœur, voyans que les autres cheuaucheurs estoyent foibles. Si se rapprocherent de la ville, et trouuerent encores ces batailles où ils les auoient laissées, qui leur donna nouueau pensement. Ils s'en approcherent le plus qu'ils peurent : mais estant le iour vn peu haulsé et esclaircy, ils trouuerent que c'estoyent grans chardons. Ils furent iusques aupres des portes, et ne trouuerent rien dehors : incontinent le manderent à ces Seigneurs, qui s'en allerent ouyr messe, et disner : et en furent honteux ceux qui auoient dit ces nouuelles : mais le temps les excusa, auec ce que le Page auoit dit la nuict de deuant.

Une ruse de Louis XI[1].

Monseigneur le connestable enuoyoit souuent deuers le Roy : et sur l'heure dont ie parle, vint deuers ledict Seigneur un Gentilhomme, appelé Louis de Creuille, seruiteur du Connestable, et vn sien Secretaire, appelle maistre Jehan Richer, qui tous deux viuent encores : et dirent leur creance à monseigneur du Bouchage et à moy, premier qu'au Roy : car le plaisir dudict Seigneur estoit tel. Ce qu'ils apportoyent pleut fort au Roy, quand il en fut aduerty, pource qu'il auoit intention de s'en seruir, comme vous orrez. Le Seigneur de Contay, seruiteur du Duc de Bourgongne, qui auoit esté prins nagueres deuant Arras, alloit et venoit sur sa foy deuers ledict Duc, et luy auoit promis donner sa finance et rançon, et vne tres grande somme d'argent, s'il pouuoit traicter la paix. D'auenture il estoit arriué deuers le Roy, ce iour qu'arriuerent les deux

[1] Le roi d'Angleterre Edouard IV venait de proposer à Louis XI une paix de neuf ans, à des conditions avantageuses pour lui-même, mais, en échange, il s'engageait à retirer ses troupes du territoire de France. Ce projet contrariait le connétable de St-Pol (ou St-Paul), dont les intrigues, tout comme le rôle qu'il jouait entre le roi de France et le duc de Bourgogne portaient le caractère le plus marqué de duplicité. St-Pol envoya au roi un délégué, qui vint en même temps que celui du duc de Bourgogne. Louis XI voulut convaincre le duc de la fausseté du connétable, afin de diviser ses deux ennemis. Il profita, pour cela, de l'arrivée simultanée de leurs deux envoyés.

Digitized by Google

dessus nommez serviteurs dudict Connestable. Le Roy feit mettre ledict Seigneur de Contay dedans vn grand et vieil osteuent, qui estoit dedans sa chambre, et moy auec luy, afin qu'il entendist et peust faire rapport à son maistre des parolles, dont vsoit, ledict Connestable, et ses gens, dudict[1] Duc : et le Roy se vint seoir sur un escabeau rasibus dudict osteuent, afin que nous peussions mieux entendre les parolles que disoit Louis de Creuille, et auec ledict sieur n'y auoit que le Sieur du Bouchage; le dit Louis de Creuille et son compaignon, qui commencerent lors, disans que leur maistre les auoit enuoyez deuers le Duc de Bourgogne, et qu'ils luy auoient fait plusieurs remonstrances, pour le desmouvoir de l'amitié des Anglois, et qu'ils l'auoient trouué en telle cholere, contre le Roy d'Angleterre, qu'à peu fut qu'ils ne l'auoient gaigné, non pas seulement à les laisser, mais à aider à les destrousser en eux retournant. Et en disant ces parolles, pour cuider complaire au Roy, ledict Louis de Creuille commença à contrefaire le Duc de Bourgogne, et à frapper du pied contre terre, et à iurer S. George, et qu'il appelloit le Roy d'Angleterre *Blanc borgne fils d'un Archier, qui portoit son nom* : et toutes les mocqueries qu'en ce monde estoit possible de dire d'homme. Le Roy rioit fort, et luy disoit qu'il parlast hault, et qu'il commençoit à deuenir vn peu sourd : et qu'il le dist encore vne fois : l'autre ne se faignoit[2] pas, et recommençoit encores de tres bon cœur.

Monseigneur de Contay, qui estoit auec moy, en cest osteuent, estoit le plus esbahy du monde, et n'eust iamais creu, pour chose qu'on luy eust sceu dire, les parolles qu'il oyoit. La conclusion des gens dudict Connestable estoit, qu'ils conseilloient au Roy que, pour euiter tous ces grands perils, qu'il voyoit appareiller contre luy, il print vne trefve : et que ledict Connestable se faisoit fort de le garder : et que pour contenter ces Anglois, on leur baillast seulement vne petite ville ou deux pour les loger l'hyver, et qu'elles ne sçauroient estre si meschantes qu'ils ne s'en contentassent : et sembloit sans rien nommer, qu'il voulsist dire Eu, et Sainct-Vallery. Et luy sembloit que par ce moyen, les Anglois se contenteroient de luy, et du refus qu'il leur auoit fait de ces places. Le Roy à qui il suffisoit d'auoir ioüé son personnage, et faire enten-

[1] *Du*, comme du latin *de*, sur le, au sujet du.
[2] Gr. § 67.

Digitized by Google

dre au Seigneur de Contay les parolles dont vsoit et faisoit vser ce Connestable par ses gens, ne leur fest aucune mal-gracieuse response, mais seulement leur dist : *Penuoyray deuers mon frere, et luy feray sçauoir de mes nouuelles :* et puis leur donna congé.

L'vn fit le serment en la main du Roy que s'il sçauoit rien, qui touchast le Roy, de le reueler. Il greua [1] beaucoup au Roy de dissimuler de ceste parolle, où ils conseilloient de bailler terre aux Anglois : mais doutbant que ledict Connestable ne feist pis, il n'y voulut point respondre, en façon qu'ils congnussent qu'il l'eust mal prins : mais enuoya deuers luy. Le chemin estoit court, et ne mettoit vn homme gueres à aller et retourner. Le Seigneur de Contay et moy partismes de cet osteuent, quand les autres s'en furent allez : et rioit le Roy, en faisant bien bonne chere : mais ledict de Contay estoit comme homme sans patience d'auoir ouy telles sortes de gens ainsi se mocquer de son maistre, et veu encores les traictez qu'il menoit auec luy : et luy tardoit bien qu'il ne [2] fust ia à cheual pour l'aller dire à sondict maistre le Duc de Bourgongne. Sur l'heure fut despesché ledict Seigneur de Contay, et son instruction escrite de sa main propre, et emporta vne lettre de creance de la main du Roy, et s'en partit.

Comment le Roy Louis XI fit venir vers luy Charles son filz peu auant sa mort : et des commandemens et ordonnances qu'il feit, tant à luy qu'à autres.

En cest an mil quatre cens quatre vingts et trois, voulut le Roy voir monseigneur le Daulphin son filz, lequel il n'auoit veu de plusieurs années : car il craignoit qu'il fust veu de gueres de gens, tant pour la santé de l'enfant, que de peur que l'on ne le tirast hors de là, et que soubs ombre de luy, quelque assemblée ne se feist en son royaume : car ainsi auoit-il esté faict de luy contre le Roy Charles septiesme, son pere, à l'heure qu'il n'auoit que onze ans, par aucuns Seigneurs du royaume, et s'appella ceste guerre *la*

[1] Lex.
[2] Gr. § 104.

Digitized by Google

Briguerie ou *la Praguerie* : mais elle ne dura gueres, et ne fut qu'vn debat de court.

Entre toutes choses il recommanda son filz monseigneur le Daulphin à aucuns serviteurs : et luy commanda expressement de ne changer aucuns officiers, luy alleguant que quand le Roy Charles septiesme, son pere, alla à Dieu, et que luy il vint à la couronne, il desapointa tous les bons et notables cheualiers du royaume, et qui auoyent aidé à seruir sondict pere, à conquerir Normandie et Guyenne, et chassé les Angloys hors du royaume, et à le mettre en paix et bon ordre (car ainsi le trouua-il, et bien riche) dont il luy en estoit bien mal prins : car il eust la guerre appelée le *Bien-public* (dont i'ay parlé ailleurs) qui cuida estre cause de luy oster la couronne. Bien tost apres que le Roy eust parlé à monseigneur le Daulphin son filz, et acheué ce mariage (dont i'ay parlé) luy print la maladie (dont il partit de ce monde) par vn Lundy, et dura iusques au Samedy ensuyvant, penultiéme d'Aoust, mil quatre cens quatre vingts et trois : et estoye present à la fin de la maladie, par quoy en veux dire quelque chose : Tantost apres que le mal luy print, il perdit la parolle, comme autresfois auoit fait : et quand elle luy fut reuenuë, se sentit plus foible que iamais n'auoit esté, combien qu'au parauant il l'estoit tant, qu'à grand'peine pouuoit-il mettre la main iusques à la bouche : et estoit tant maigre et deffaict, qu'il faisoit pitié à tous ceux qui le voyoyent : Ledict Seigneur se iugea mort, et sur l'heure il enuoya querir monseigneur de Beauieu, mary de sa fille, Duc de Bourbon, et luy commanda aller au Roy son filz qui estoit à Amboise (ainsi l'appela il) en luy recommandant ceux qui l'auoient seruy : et luy donna toute la charge et gouuernement dudict Roy, et luy commanda qu'aucunes gens n'en approchassent, et luy en dist plusieurs bonnes et notables causes : et si en tout ledict Seigneur de Beauieu eust obserué ses commandemens, ou à tout le moins en partie (car il y eut quelque commandement extraordinaire, et qui n'estoit de tenir) et qu'en generalité il les eust plus gardez, ie croy que c'eust esté le profit du royaume et le sien particulier, veuës les choses aduenuës depuis. Apres enuoya le Chancelier, et toute sa sequelle [1] porter les Seaulx au Roy son filz. Luy

[1] Lex.

Digitized by Google

enuoya aussi partie des Archiers de sa garde, et capitaines, et toute sa Vannerie et Fauconnerie, et toutes autres choses. Et tous ceux qui venoient veoir, il les enuoyoit à Amboise deuers le Roy (ainsi l'appeloit il) leur priant le bien seruir : et par tous luy mandoit quelque chose : et par especial par Estienne de Vers, lequel auoit nourry ledict Roy nouueau, et seruy de premier Valet de chambre : et l'auoit desia fait nostre Roy Baillif de Meaux. La parolle iamais ne luy faillit, depuis qu'elle luy fut reuenuë, ne le sens, ne iamais ne l'eut si bon : car incessamment se vuidoit, qui luy ostoit toutes fumées de la teste : Iamais en toute sa maladie ne se plaignit, comme font toutes sortes de gens, quand ils sentent mal. Au moins suis-ie de ceste nature, et en ay veu plusieurs autres, et aussi on dit que le plaindre allege la douleur.

Comparaison des maux et douleurs que souffrit le Roy Louys, à ceux qu'il auoit fait souffrir à plusieurs personnes : auec continuation de ce qu'il feit, et fut faict enuers luy, iusques à sa mort.

Incessamment disoit quelque chose de sens : et dura sa maladie (comme i'ay dit) depuis le lundy, iusques au samedy au soir. Pour ce ie veux faire comparaison des maux et douleurs, qu'il a fait souffrir à plusieurs, à ceux qu'il a soufferts auant mourir : pource que i'ay esperance qu'ils l'auront mené en Paradis, et que ce aura esté partie de son Purgatoire : et s'ils n'ont esté si grands, ne si longs, comme ceux qu'il a fait souffrir à plusieurs, aussi auoit-il autre et plus grand office en ce monde, qu'ils n'auoient : et si iamais n'auoit souffert de sa personne, mais tant auoit esté obey, qu'il sembloit quasi que toute l'Europe ne fust faicte que pour luy porter obeissance : parquoy ce petit qu'il souffroit contre sa nature et accoustumance, luy estoit plus grief à porter. Tousiours auoit esperance en ce bon Hermite, qui estoit au Plessis qu'il auoit fait venir de Calabre [1], et incessamment enuoyoit deuers luy,

[1] Saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule en Calabre l'an 1416. « Il sembloit, dit Comines dans un autre endroit, qu'il fust inspiré de Dieu es choses qu'il disoit et remonstroit. »

Digitized by Google

disant qu'il luy alongeroit bien sa vie, s'il vouloit : car nonobstant toutes ces Ordonnances, qu'il auoit faictes de ceux qu'il auoit enuoyez deuers monseigneur le Daulphin son filz, si luy reuint le cœur, et auoit bien esperance d'eschapper : et si ainsi fust aduenu, il eust bien departy l'assemblée, qu'il auoit enuoyée à Amboise, à ce nouueau Roy. Et pour ceste esperance qu'il auoit audict Hermite, fut aduisé par vn certain Theologien et autres, qu'on luy declareroit qu'il s'abusoit, et qu'en son faict n'y auoit plus d'esperance qu'à la misericorde de Dieu : et qu'à ces parolles se trouueroit present son Medecin, maistre Jacques Coctier, en qu'il auoit toute esperance, et à qui chascun moys il donnoit dix mille escus, esperant qu'il luy alongeroit la vie : Et fut prise ceste conclusion par maistre Oliuier [1], afin que de tous poincts il pensast à sa conscience, et qu'il laissast toutes autres pensées, et ce Sainct homme en qui il se floit, et ledict maistre Jacques le Medecin. Et tout ainsi qu'il auoit haussé ledict maistre Oliuier et autres, trop à coup, et sans propos, en estat plus grand qu'il ne leur appartenoit, aussi tout de mesme prindrent charge sans crainte de dire chose à vn tel Prince qui ne leur appartenoit pas : ny ne garderent la reuerence et humilité qu'il appartenoit au cas [2], comme eussent fait ceux qu'il auoit de long temps nourris, et lesquels peu parauant il auoit eslongnez de luy, pour ses imaginations : mais tout ainsi qu'à deux grands personnages qu'il auoit fait mourir de son temps (dont de l'vn feit conscience à son trespas, et de l'autre non, ce fut du Duc de Nemours, et du comte de Sainct-Paul) fut signifiée la mort par Commissaires deputez à ce faire : lesquels Commissaires en briefs mots leur declarerent leur sentence, et baillerent confesseur, pour disposer de leurs consciences, en peu d'heures qu'ils leur baillerent à ce faire : tout ainsi signifierent à nostre Roy les dessusdicts sa mort en briefves parolles et rudes, disans : *Sire, il faut que nous nous acquittions, n'ayez plus d'esperance en ce Sainct-homme, ny en autre chose : car seurement il est faict de vous : et pour ce pensez à vostre conscience, car il n'y a nul remede.* Et chacun dist quelque mot assez brief, ausquels il respondit : *J'ay esperance que Dieu m'aidera : car par auanture ie ne suis pas si malade comme vous pensez.*

[1] Olivier le Diable ou le Daim, barbier de Louis XI.

[2] Convenait à la situation.

Digitized by Google

Quelle douleur luy fut d'oüir ceste nouuelle, et cette sentence ? car oncques homme ne craignit plus la mort, et ne feit tant de choses, pour y cuider mettre remede, comme luy : et auoit tout le temps de sa vie à ses seruiteurs, et à moy comme à d'autres dit, que si on le voyoit en necessité de mort, que l'on ne luy dict, fors tant seulement, *Parlez peu :* et qu'on l'esmeust seulement à se confesser, sans luy prononcer ce cruel mot de *la mort* : car il luy sembloit n'auoir pas cœur pour oüir vne si cruelle sentence : toutesfois il l'endura vertueusement, et toutes autres choses, iusques à la mort, et plus que nul homme que iamais i'aye veu mourir. A son filz qu'il appelloit *Roy*, manda plusieurs choses, et se confessa tresbien, et dist plusieurs Oraisons seruans à propos, selon les Sacremens qu'il prenoit, lesquels luy mesmes demanda : et comme i'ay dit, il parloit aussi sec, comme si iamais n'eust esté malade : parloit de toutes choses qui pouuoient seruir au Roy son filz, et dist entre autres choses, qu'il vouloit que le Seigneur des Cordes ne bougeast d'auec sondict filz de six mois : et qu'on le priast ne mener nulle pratique [1] sur Calais ny ailleurs, disant qu'il estoit conclu avec luy de conduire telles entreprinses, et à bonne intention pour le Roy et pour le royaume, mais qu'elles estoient dangereuses, et par especial celle de Calais, de peur d'esmouuoir les Anglois : et vouloit, sur toutes choses, qu'apres son trespas on tint le royaume en paix cinq ou six ans : ce que iamais n'auoit peu souffrir en sa vie. Et à la verité dire [2], le Royaume en auoit bon besoing : car combien qu'il fust grand et estendu, si estoit il bien maigre et pauure, et par especial pour les passages des Gens-d'armes, qui se remuyoient d'vn païs en vn autre : comme ils ont fait depuis et beaucoup pis. Il ordonna qu'on ne print pas debat en Bretaigne : et qu'on laissast viure le Duc Françoys en paix, et sans luy donner doubtes ne craintes, et à tous les voisins semblablement de tout ce royaume, afin que le Roy et le royaume peussent demeurer en paix iusques à ce que le Roy fust grand et en aage pour en disposer à son bon plaisir.

Voila donc comment peu discrettement luy fut signifiée ceste mort. Ce que i'ay bien voulu reciter, pource qu'en vn autre ar-

[1] Lex.

[2] Pour dire la vérité.

Digitized by Google

ticle precedent, i'ay commencé à faire comparaison des maux qu'il auoit fait souffrir à aucuns, et à plusieurs qui viuoyent soubs luy, et en son obeyssance, auec ceux qu'il souffrit auant sa mort, afin que l'on voye s'ils n'estoient si grands ne si longs (comme i'ay dit audict article) que neantmoins estoyent ils bien grands, veuë sa nature, qui plus demandoit obeïssance que nul autre en son temps, et qui plus l'auoit euë : parquoy vn petit mot de response, contre son vouloir, luy estoit bien grande punition de l'endurer. Quelques cinq ou six moys deuant ceste mort, il auoit suspicion de tous hommes : et specialement de tous ceux qui estoient dignes d'auoir authorité : Il auoit crainte de son fils, et le faisoit estroictement garder : ne nul homme ne le voyoit, ne parloit à luy, sinon par son commandement. Il auoit doubte à la fin de sa fille, et de son gendre, Duc de Bourbon : et vouloit sçauoir quelles gens entroyent au Plessis quand et eux. A la fin, rompit un conseil, que le Duc de Bourbon, son gendre, tenoit leans par son commandement. A l'heure que sondict gendre et le Comte de Dunois reuindrent de remener l'Ambassade, qui estoit venuë aux nopces du Roy son filz, et de la Royne, à Amboise, et qu'ils retournerent au Plessis, et entrerent beaucoup de gens auec eux, ledict Seigneur, qui fort faisoit garder les portes, estant en la galerie, qui regarde en la court dudict Plessis, feit appeler vn de ses Capitaines des Gardes : et luy commanda aller taster aux gens des Seigneurs dessusdicts, veoir s'ils n'auoyent point de Brigandines soubs leurs robes : et qu'il le feist comme en deuisant à eux, sans trop en faire de semblant : Or regardez s'il auoit fait beaucoup viure de gens en suspicion et crainte soubs luy, s'il en estoit bien payé : et de quelles gens il pouuoit auoir seureté, puis que de son filz, fille et gendre il auoit suspicion. Ie ne dy point pour luy seulement : mais pour tous autres Seigneurs, qui desirent estre craints, iamais ne se sentent de la reuanche, iusques à la viellesse : car pour la penitence ils craignent tout homme. Et quelle douleur estoit-ce à ce Roy d'auoir ceste paour et ces passions?

Il auoit son Medecin, appellé maistre Jacques Coctier, à qui en cinq moys il donna cinquante quatre mille Escus contans (qui estoit à la raison de dix mille escus pour moys, et quatre mille par dessus) et l'Euesché d'Amiens pour son neueu, et autres Offices et terres pour luy, et pour ses amis. Ledict Medecin luy estoit si tres-

Digitized by Google

rude, que lon ne diroit point à vn varlet les oultrageuses et rudes parolles, qu'il luy disoit : et si le craignoit tant ledict Seigneur, qu'il ne l'eust osé enuoyer hors d'auec luy : et si s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit, mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous autres seruiteurs, pource que le dit Medecin luy disoit audacieusement : *Ie sçay bien qu'vn matin vous m'enuoyerez, comme vous faictes d'autres : mais* (par vn grand serment qu'il iuroit) *vous ne viurez point huict iours apres.* Ce mot l'espouuentoit fort, et tant qu'apres ne le faisoit que flater, et luy donner, qui luy estoit vn grand Purgatoire en ce monde, veu la grande obeïssance qu'il auoit euë de tant de gens de bien, et de grands hommes.

Il est vray qu'il auoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de boys, couuertes de pates de fer par le dehors, et par le dedans, auec terribles fermures de huict pieds de large, de la haulteur d'vn homme, et vn pied plus. Le premier qui les deuisa [1], fut l'Euesque de Verdun : qui en la premiere qui fut faicte, fut mis incontinent, et y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont mauldit, et moy aussi, qui en ay tasté, soubs le Roy de present [2], huict moys. Autresfois auoit fait faire à des Allemans des fers tres-pesans et terribles, pour mettre aux pieds : et y estoit vn anneau, pour mettre au pied, fort mal aisé à ouurir, comme à vn Carquan, la chaine grosse et pesante, et vne grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, et les appelloit lon les *Fillettes du Roy.* Toutesfois i'ay veu beaucoup de gens de bien prisonniers les auoir aux pieds, qui depuis en sont saillis à grand honneur, et qui depuis ont eu de grands biens de luy : et entre les autres, un filz de monseigneur de la Gruture de Flandres, prins en bataille : lequel ledict Seigneur maria, et feit son Chambelan, et Seneschal d'Aniou : et luy bailla cent Lances. Aussi au Seigneur de Piennes prisonnier de guerre : et au Seigneur du Verger. Tous deux ont eu Gens-d'Armes de luy, et ont esté ses Chambelans, ou de son filz, et autres gros estats : et autant à monseigneur de Rochefort, frere du Connestable : et à vn appelé Roquebertin, du païs de Cathelongne, semblablement prisonnier de guerre : à qui il feit de grands biens : et plusieurs

[1] Lex.
[2] Lex.

Digitized by Google

autres, qui seroient trop longs à nommer, et de diuerses contrées. Or cecy n'est pas nostre matiere principale, mais faut reuenir à dire qu'ainsi comme de son temps furent trouuées ces mauuaises et diuerses prisons, tout ainsi, auant mourir, il se trouua en semblables, et plus grandes prisons, et aussi plus grande peur il eut que ceux qu'il y auoit tenus. Laquelle chose ie tien à tresgrande grace pour luy, et pour partie de son Purgatoire : et l'ay dit icy pour monstrer qu'il n'est nul homme de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public : et par especial ceux qui font souffrir les autres. Ledict Seigneur, vers la fin de ses iours, fit clorre tout à l'entour sa maison du Plessis les Tours, de gros barreaux de fer en forme de grosses grilles : et aux quatre coins de sa maison, quatre moineaux de fer, bons, grands, et espez. Lesdictes grilles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé : car il estoit à fons de cuue, et y feit mettre plusieurs broches de fer, massonnees au dedans le mur, qui auoient chacunes trois ou quatre poinctes : et les feit mettre fort pres l'vne de l'autre : Et dauantage ordonna dix Arbalestriers, dedans lesdicts fossez, pour tirer à ceux qui en approcheroient, auant que la porte fust ouuerte : et entendoit qu'ils couchassent ausdicts fossez, et se retirassent ausdits moineaux de fer. Il entendoit bien que ceste fortification ne suffisoit pas contre grand nombre de gens, ne contre vne armée : mais de cela il n'auoit point de peur, seulement craignoit que quelque Seigneur, ou plusieurs, ne feissent vne entreprinse de prendre la place de nuict, demy par amour, et demy par force : auec quelque peu d'intelligence : et que ceux-là prinssent l'authorité, et le feissent viure homme sans sens, et indigne de gouuerner. La porte du Plessis ne s'ouuroit qu'il ne fust huict heures de matin, ny ne baissoit le pont iusques à ladicte heure : et lors y entroient les Officiers : et les Capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient le guet d'Archiers, tant à la porte que parmy la court, comme en vne place de frontiere estroictement gardée : et n'y entroit nul que par le guichet, et que ce ne fust du sceu du Roy, excepté quelque Maistre d'hostel, et gens de ceste sorte, qui n'alloient point deuers luy. Est il donques possible de tenir vn Roy, pour le garder plus honnestement, et en estroicte prison, que luy-mesmes se tenoit ? Les cages où il auoit tenu les

Digitized by Google

autres, auoient quelques huict pieds en carré, et luy qui estoit si grand Roy, auoit vne petite court de chasteau à se pourmener, encores n'y venoit il gueres : mais se tenoit en la galerie, sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe, sans passer par la dite court. Vouldroit lon dire que ce Roy ne souffrit pas aussi bien que les autres? qui ainsi s'enfermoit, qui se faisoit garder, qui estoit ainsi en peur de ses enfans, et de tous ses prochains parens, et qui changeoit et muoit de iour en iour ses seruiteurs qu'il auoit nourris, et qui ne tenoient bien ne honneur que de luy, tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchainoit ainsi de si estranges chaines et clostures? Si le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit-il plus grand que prisonniers communs : On pourroit dire que d'autres ont esté plus suspicionneux que luy : mais ce n'a pas esté de nostre temps, ne par auenture homme si sage que luy, ne qui eust si bons subiects : et auoient ceux-là par auenture esté cruels et tyrans : mais cestuy-cy n'a fait mal à nul, qui ne luy eust fait quelque offense. Ie n'ay point dit ce que dessus est dit, pour seulement parler des suspicions de nostre Roy, mais pour dire que la patience, qu'il a portée en ses passions, semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, luy est par moy reputée à punition, que nostre Seigneur luy a donnée en ce monde, pour en auoir moins en l'autre, tant és choses dont i'ay parlé, comme en ses maladies, bien grandes, et douloureuses pour luy, et qu'il craignoit beaucoup, auant qu'elles luy aduinssent : et aussi afin que ceux qui viendront apres luy, soient vn peu plus piteux au peuple, et moins aspres à punir qu'il n'auoit esté : combien que ie ne luy veux pas donner charge, ne dire auoir veu meilleur Prince : et s'il pressoit ses subiects, toutesfois il n'eut point souffert qu'vn autre l'eut fait, ne priué, ny estrange.

Après tant de peur, et de suspicions et douleurs, nostre Seigneur feit miracle sur luy, et le guerit tant de l'ame que du corps, comme tousiours a accoustumé, en faisant ses miracles : car il l'osta de ce miserable monde en grand' santé de sens et d'entendement, et bonne memoire, ayant receu tous ses Sacremens, sans souffrir douleur que l'on congneut, mais tousiours parlant iusques à une Patenostre auant sa mort, en ordonnant de sa sepulture : et nommoit ceux qu'il vouloit qu'ils l'accompagnassent par chemin : et disoit qu'il n'esperoit à mourir qu'au Samedy, et que

Digitized by Google

nostre Dame luy procureroit ceste grace, en qui tousiours auoit eu fiance et grand' deuotion et priere : et tout ainsi luy en aduint : car il deceda le Samedy, penultiéme iour d'Aoust, l'an mil quatre cens quatre vingts et trois, à huict heures au soir, audict lieu du Plessis, où il auoit prins la maladie le Lundy deuant. Nostre Seigneur ait son ame, et la vueille auoir receuë en son royaume de Paradis.

Peu d'esperance doiuent auoir les pauures et menuës gens au faict de ce monde, puis que si grand Roy y a tant souffert et trauaillé, et puis laissé tout, et ne peut trouuer vne seule heure pour eslongner sa mort, quelque diligence qu'il y ait sceu faire. Ie l'ay congnu, et ay esté son seruiteur à la fleur de son aage, et en ses grandes prosperitez ; mais ie ne le veys onques sans peine et sans soucy.

Conclusion de l'Autheur.

Or voyez vous la mort de tant de grands hommes, en si peu de temps, qui tant ont trauaillé pour s'accroistre, et pour auoir gloire, et tant en ont souffert de passions et de peines, et abregé leur vie : et parauenture leurs ames en pourront souffrir : En cecy ne parle point dudict Turc : car ie tien ce point pour vuidé, et qu'il est logé auec ses predecesseurs. De nostre Roy i'ay esperance (comme i'ay dit) que nostre Seigneur ait eu misericorde de luy, et aussi aura il des autres, s'il luy plaist. Mais à parler naturellement (comme homme qui n'a aucune literature, mais quelque peu d'experience et sens naturel) n'eust il point mieux valu à eux, et à tous autres Princes, et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubs ces Grands, et viuront soubs ceux qui regnent, eslire le moyen chemin en ces choses ? C'est à sçauoir mojns se soucier, et moins se trauailler, et entreprendre moins de choses, et plus craindre d'offenser Dieu, et à persecuter le peuple, et leurs voisins, et par tant de voyes cruelles, que i'ay assez declarées par cy-deuant, et prendre des aises et plaisirs honnestes ? Leurs vies en seroient plus longues. Les maladies en viendroient plus tard, et leur mort en seroit plus regrettée, et de plus de gens, et moins

Digitized by Google

desirée : et auroient moins à doubter la mort. Pourroit lon veoir de plus beaux exemples pour congnoistre que c'est peu de chose, que de l'homme, et que ceste vie est miserable et briefve, et que ce n'est rien des grands et des petits et qu'incontinent qu'ils sont morts, que tout homme en a le corps en horreur et vitupere : et qu'il faut que l'ame sur l'heure qu'elle se separe d'eux, qu'elle aille receuoir son iugement? Et à la verité, en l'instant que l'ame est separée du corps, la sentence en est donnée de Dieu, selon les œuures et merite du corps : laquelle sentence s'appelle *le iugement particulier*.

OLIVIER MAILLARD.

Sermon préché à Bruges en l'an 1500, le cinquième dimanche de Carême.

Seigneurs et povres pecheurs : sy vous avez detenu la matiere d'hyer, l'on doit faire quelque chose pour avoir paradis. Isaye nous disoit hier, que Dieu le createur deslye son poeuple par sa benoicte passion des lyens de l'ennemy d'enfer. Pour joindre la matiere d'hyer à celle du jourd'huy : sainct Pol en nostre epistre nous presente Dieu le createur en fourme d'evesque prest pour dire la messe, ayant les sandales vermeilles aux pieds, les rubys vermeils aux doys, la cappe rouge, la mittre sur la teste et la croche [1] en la main.

Il est anuyt que le cincquiesme dimence de quaresme, à l'aventure qu'il en na de vous aultres qui ne le verrez jamais. Et des cy en avant se commence le mistere de la benoiste passion du doulx Jhesucrist. — Frere, mon amy, nous n'y entendons rien. Distes-nous, s'il vous plaist, de quoy sert ceste epistre du jourd'huy au mistere de la passion. Que voeult dire cest evesque, prest pour dire la messe? que voeult dire la croche, la mittre, les sandales, le rubys et la chappe vermeille? — Seigneurs, tout à la maniere que l'evesque se presente à la messe pour faire sacrifice à Dieu :

[1] Crosse.

Digitized by Google

en telle forme et maniere se presenta Dieu le createur le jour du grand vendredy pour faire sacrifice à Dieu son pere pour nos pechiez. Il porta la croche, ce fut la croix; la mittre sur la teste, ce fut la couronne d'espines; les sandales et les rubys vermeilz, ce furent les cloux qui luy percherent les mains et les pieds; la cappe vermeille, ce fut son precieux sang qui le couvrist depuis la teste jusque aux piedz. Et comme dist nostre epistre: il ne sacrifia pas du sang des chevreaux ne des veaulx; mais son propre sang il respandit tout pour l'amour de nous. Puis donc que le cas est itel que Dieu le createur a tant souffert pour l'amour de nous, faisons quelque chose pour l'amour de luy; mectons la main à l'œvre, lessons nostre meschante vie, rasons et destruisons la mauldite vile de Jherico, la vie des pechiés. Et c'est de quoy je veulx suader en mi [1] le teusme [2] allegué. *Secundum verba assumpta quae præsunt sit civitas Jherico anathema, et omnia quae in eâ sunt.* Vela, seigneurs, que disent les paroles

hem hem hem

Afin que à l'honneur de Dieu, au salut de vos ames et de la myenne, je vous puisse dire quelque chose dont, vous soyez meilleurs; nous saluerons la doulce Vierge bien eurée, advocate des pecheurs, et dirons le beau *Ave Maria*.

.... Qu'en dites-vous, dames, serez-vous bonnes theologiennes? et vous aultres gens de court, que vous samble-il? mettrez-vous la main à l'œuvre? vous y devez le guet [3], dictes moy par vostre ame, s'il vous plaist, avez-vous point poeur d'estre dampnez? Et frere, direz-vous pourquoy serons-nous dampnez? Ne veez [4]-vous pas que nous sommes si soingneulx de venir en vous [5] sermons tous les jours, et puis nous allons à la messe, nous jeusnons, nous faisons des aulmones, nous disons tant d'orisons, Dieu aura pitié de nous et nous exaulcera. — Seigneurs, vous dictes bien, mais vous ne dittes point tout, je vous asseure, seigneurs. Si vous estes en pechié mortel, Dieu ne vous exaulcera pas en vos prieres et oraisons, *Erubescimus sine lege lo-*

[1] *Enmi, emmi*, parmi.
[2] Thème, sujet, texte.
[3] Le *guet* est ici l'action de veiller. Vous devez y veiller.
[4] Gr. § 27.
[5] Vos.

Digitized by Google

qui, ce nous seroit honte de dire quelque chose que ne fust fondée en raison et en droit, si vous estes legistes nulz [1] de vous, vous avez une belle loy civile : là où dist l'empereur que si ung homme est serf ou esclave, il doit estre degecté et debouté de toute procuracion et advocasserie et ne sera point ouy en justice que s'il a desservi la mort : il ne porra appeler qu'il [2] n'aye la teste trenchie ou ne soye pendu au gibet. Je requiers au grant empereur qui est là sus, qu'il ne nous face mye le tour. Apres vient le pape, qui ne porte pas d'espée, et dist en sa decretale que nul de servile condicion ne poeult estre promeu à quelque benefice espirituel. Vous avez ung [3] aultre loy civile qui dist que quant l'on achate ung heritaige, se le vendeur y met des conditions, il les faut toutes garder sans en laisser une : aultrement le marchié est nul. Nous achetons l'heritaige du paradis : le vendeur, c'est Dieu ; le Createur nous y met des condicions, ce sont ses commandemens : si nous en laissons ung, le marchié est nul. Vous plait-il oyr non pas le droit civil ne le droit canon, mais le droit et commandement divin ? Je cuyde que celluy-là ne mentist oncques du premier, quant il dist : *In peccatis vestris moriemini*. Ce fust Dieu le createur qui le dist aux Juifz : « Vous morrez, dist-il, on poeult ainsy dire en vos pechiez et sy ne faites penitance et vous ostez hors de la servitude du dyable, jamais ne serez exaulcez en vos prieres ; » car tant que nous sommes en ung soeul pechié mortel, nous sommes serfz et esclaves au [4] dyable d'enfer. Et du second, frere, qu'en direz-vous ? Or acoutez, m'entendez. Saint Jaques nous en parle en sa canonique. Or dictes, saint Jaques mon amy. *Si quis totam legem servaverit, offenderit autem in unum, factus est omnium reus*. Vela le texte à la paine du livre. Il n'y a un mot qui ne vaille son pesant d'or. Acoustez : ce n'est ne fable ne mensonge. Il est escript du doit de Dieu, dit le benoit saint Jaques. Quiconques aura gardé toutte la loy, et deffaillera en l'ung des commandemens : il sera coupable de tous les aultres. Certes, seigneur, il ne souffist pas de dire : je ne suys pas murtrier, je ne suys pas larron, je ne suys pas adultere : si tu as

[1] Gr. § 19.
[2] De sorte que.
[3] Gr. § 9.
[4] Gr. § 48.

Digitized by Google

failly au moindre tu es coulpable de tous ; il ne faut qu'ung petit trou pour noyer la plus grant navire [1] qui soit sur la mer ; il ne fault que une petitte faulse poterne pour prendre la plus forte vile ou le plus fort chasteau du monde ; il ne fault que une petite fenestre ouverte pour desrober la plus grant et puissant bouticle de marchant qui soit en Bruges. Helas ! pecheur, puisque pour deffaulte d'ung nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en [2] rompez [3] tant tous les jours ? A qui commenceray-je le premier ? à ceulx qui sont en ceste courtine : le prince et *sua altese* la princesse. Je vous asseure, seigneur, qu'il ne souffit mye d'estre bon homme, il fault estre bon prince, il fault faire justice, il fault regarder que vous subjectz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droit et raison. J'en dictz autant à tous autres de tous estatz. A ceulx qui maintiennent la justice, qu'ilz facent droit et raison à chascun. Les chevaliers de l'ordre, qui faictes les sermens qui appartiennent à vostre ordre, les sermens sont bien grans, comme l'en dist ; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que ne ferez riens de ce que vous jurerez. Ditz-je vray, qu'en que [4] vous plaist ? — En bonne foy, frere, il est ainsy. — Tyrez oultre. Estes-vous là, les officiers de la pannetrye, de la frutterye, de la boutilerie ? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche [5] vous n'i fauldrez mye. — En bonne foy, frere, vous ne dictes que du moins [6]. Où

[1] Gr. § 7.

[2] Commandements.

[3] Lex.

[4] *Qu'en que* est peut-être pour *quantumcunque* tout ce qui, pour autant qu'il vous plaît. *Qu'en que vous plaist* pourrait aussi s'interpréter : *Qu'* (quelque chose) *que* (qui) *vous en plaist :* ce qu'il vous en semble.

[5] Ce mot, dans le sens qu'il doit avoir ici, ne se trouve dans aucun Glossaire de la vieille langue française. *Oudin* dans le *Trésor des langues espagnole et françoise*, a la *torche* à porter sur la tête, pour y placer une corbeille, etc., (linge tortillé en rond) et une *torche de paille* (de la même forme). Dans la Suisse française on donne le nom de *torche* à un hachis de viande et à une sorte de pain, qui a la forme d'une torche. Voy. *Jean Humbert, Nouveau Glossaire genevois*, II, 211. Le dernier sens est évidemment celui que Maillard a en vue.

[6] Vous avouez le moins que possible ; vous exagerez en moins.

Digitized by Google

sont les tresoriers, les argentiers? Estes-vous là qui faictes les besoingnes de vostre maistre, et les vostres bien? Accoustez, à bon entendeur il ne fault que demi mot. Les dames de la court : jeunes filles illecques il fault laisser vous alliances : il n'y a ne sy ne qua [1]. Jeune gaudisseur là, bonnet rouge, il fault laissier vos regardz. Il n'y a de quoy rire, non, femmes d'estat, bourgeoises, marchandes, tous et touttes generalement quelz qu'ilz soient. Il se faut oster hors de la servitude du diable, et garder tous les commandemens de Dieu; en les gardant vous raserez et destruirez la cité de Jherico. Et c'est de quoy je voeulx suader en my le teusme allegué. *Secundum verba assumpta quae præsunt sit civitas Jherico anathema et omnia quae in ea sunt.* Vela, seigneurs, que disent les parolles

hem hem hem

..... Saint Gregoire vient, qui florette cette matere et dist qu'ils [2] sont quatre manieres d'auditteurs : les premiers, ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon; les seconds sont ceulx qui oyent preschier et n'en retiennent rien et n'en font conte; les tiers sont ceulx qui ouent et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant, et touttes les troys manieres de gens s'en vont avec les dyables. Les quatriesmes sont ceulx qui ouent et retiennent et mettent la doctrine à excecucion et s'amendent. Ceulx en sont de la part de Dieu et profitent au sermon. Or, levez les espritz, qu'en dictes-vous, seigneurs, estes-vous de la part de Dieu? Le Prince et la princesse, en estes-vous? baissez le front. Vous aultres gros fourrez, en estes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? bayssez le front! Gentilzhommes jeunes gaudisseurs, en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes dames de court, en estes vous? baissez le front; vous estes escriptes au livre de dampnez; vostre chambre est toutte merquée avec les dya-

[1] On dit substantivement : « Il y a des *si* et des *mais*, » des conditions et des restrictions, c'est-à-dire des réserves. Nous avons entendu en province, dans le même sens, « Il y a des *si* et des *car*, » des conditions et des explications. Des *sy*, des *qua*, sont peut-être la même locution altérée. Ou bien *qua* serait-il latin, *parte qua* qui sert à restreindre une idée générale ou une exigence?

[2] *Ils* masculin se rapporte plutôt à l'idée *d'auditeurs* qu'au mot *manières*. *Ils sont* pour *il y a*, tour vieilli.

Digitized by Google

bles. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes vous pas myrées au jourd'hui, lavées et espoussetées? — Oy bien, frere. — A ma voulenté que vous fussiez aussi soingneuses de nectoyer voz ames.

..... Or, levez les espritz, qu'en dictes vous, seigneurs? Regardez-moy tous. Estes vous là les usuriers plains d'avarice? Certes il fault restituer; et ne souffist mye de dire : « Je feray dire des messes, je donnerai pour l'amour de Dieu; » il fault rendre les biens à ceulx à qui ilz sont, ou jamais n'entrerez en Paradis.

Baillifz, Escouttestes, Escabins et toutte telle maniere de buillon qui composez les povres gens, et ne laissez vos rapines ne pechiez, pour preschement ou doctrine que vous oyez. Seigneurs, vous estes durs; mais vous trouverez plus dur que vous. — Quel remede, frere! — Il faut laissier vous pechiez et rendre à chascun ce qu'il luy appartient. Vous y penserez : Dieu vous en doint la grace. Le *Pater noster* et *Ave Maria,* et une *Ave Maria* pour mon intencion.

Digitized by Google

SEIZIÈME SIÈCLE

La langue.

Comparés aux écrivains du XV^me^ siècle, ceux du XVI^me^ possèdent à un plus haut degré la conscience de la richesse et de la puissance de la langue française. Les principaux d'entre eux, Rabelais, Amyot et Montaigne sont des artistes en langage, des maîtres de premier ordre dans cet art qui fait voir, à travers le vêtement transparent de la parole, les mouvements les plus délicats et les plus fines nuances de la pensée. Nul avant eux n'avait donné l'idée d'une science si ingénieuse. Par leur connaissance et par l'habile usage de toutes les ressources de l'idiome français, leur langue tout ensemble se rapproche de l'ancienne et en diffère: elle s'en rapproche par un usage discret de mots et de locutions déjà vieillies; elle en diffère par la fraîcheur qui ravive des tours abandonnés; point de rancidité dans ses archaïsmes, mais une âpreté savoureuse. Formée à l'école de la Grèce et de Rome, la langue la plus exquise du XVI^me^ siècle unit avec choix la richesse et la perfection empruntées de l'antiquité aux grâces piquantes et naïves du parler gaulois; de cette source jaillissent en abondance des expressions originales, vives, ravissantes.

Un siècle, et surtout un siècle actif et plein comme le fut le XVI^me^, est un long espace dans la vie d'un peuple et dans la vie d'une langue.

Nous avons raconté comment la nôtre en moins de cent ans apparut brillante à l'apogée de son caractère primitif [1], puis subit

[1] Marot.

Digitized by Google

une révolution [1] et une contre-révolution [2]. Des différences tranchées, et non seulement des nuances, durent donc séparer les uns des autres les écrivains de cette période séculaire. L'époque, la province, le tour d'esprit, le goût les distinguent. Nous tiendrons compte de ces variétés dans l'appréciation des plus marquants de ces auteurs. Parmi les hommes qui nous ont transmis la langue de ce grand siècle, *Calvin* est ancien par l'austérité de la parole autant que par l'âge. *Montaigne*, avec tout son esprit, n'eût pas créé toute sa langue, s'il ne fût pas né Gascon. A la cour, le frottement lime et polit le langage comme les dehors : là, de tout ce qui tache, ce que l'on craint le plus c'est la rouille. De même dans les camps, autrefois rendez-vous d'une noblesse impétueuse, on n'aimait pas plus la rouille dans le langage que sur les armes. *Brantôme*, quand tout vieillard il débite ses contes aux courtisans et aux belles dames; *Montluc*, quand vieux et couvert de blessures il manie la plume, comme il maniait l'épée, paraissent plus jeunes que leurs contemporains. Sur les confins de deux siècles, Marguerite de Valois semble, par son style, appartenir davantage au XVII^me^ siècle; entre la langue de ce siècle, et celle de Henri IV, il n'y a que la différence du tour d'esprit et du caractère individuel. Diversement donc mais constamment, le XVI^me^ siècle a concouru à ce que Montaigne appelle la *polissure du langage*.

RABELAIS.

1483 — 1553.

François Rabelais, né dans un cabaret en Touraine, successivement moine, médecin, bibliothécaire, secrétaire d'ambassade et curé, possédant les langues anciennes et plusieurs langues modernes, instruit d'ailleurs dans diverses sciences, fut surtout un grand railleur. Il a écrit deux romans satiriques *Gargantua* et *Pantagruel*, dont le second fait suite au premier. La forme en est, à dessein, extravagante; les héros dont ils ont emprunté leur nom sont des espèces de

[1] Ronsard.

[2] Malherbe.

Digitized by Google

géants. L'imagination de l'auteur ne connaît pas de bornes ; excitée par une gaieté exubérante et sans retenue, elle se plaît dans des fictions fantastiques et souvent ordurières. C'était l'humeur naturelle de ce vaste esprit, qui porta toujours l'empreinte d'une première éducation de taverne. Mais cet esprit était doué d'une haute raison et d'un coup d'œil pénétrant : il embrassa tous les travers de son siècle, en censura les tyrannies, en railla les ridicules. Au milieu des éclats de sa gaieté, ou sous les dehors de la belle humeur, sa pensée est parfois sérieuse, même grave ; elle conçoit pour la société un ordre de choses meilleur, et flétrit ce qui s'oppose au règne du bon sens et de l'humanité. Ainsi qu'on l'a dit, Rabelais introduisit la raison dans le monde sous les enseignes de la folie. Le principal objet de ces attaques ce sont les moines, qu'il avait étudiés de près, ou « la moinerie, » comme il s'exprime.— Pour la diction, les ouvrages de l'auteur offrent, à côté de toutes les souillures du langage, des parties admirables. Il possède la langue française dans toute son étendue, même ses dialectes provinciaux ; il en connaît le génie et les ressources et il bafoue gaiement la pédanterie qui, de son temps, la dénature. L'art du style n'a pas de secret pour lui. Il rencontre sous sa plume les images les plus originales, les expressions les plus frappantes ou les plus énergiques, et, ce qui surprend davantage, une élégance exquise, la grâce et la délicatesse. En un mot on doit, pour la langue et pour le style, l'appeler du nom que ses contemporains décernèrent au savant : *Maître François Rabelais*.

But du livre de Rabelais.

Veistes vous oncques chien rencontrant quelque os medulaire ? C'est, comme dict Platon, la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez, vous avez peu noter de quelle devotion il le guette, de quel soing il le guarde, de quel ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire ? Quel est l'espoir de son estude ? Quel bien pretend-il ? Rien plus qu'ung peu de mouelle. Vray est que ce peu plus est delicieux que le beaucoup de toutes aultres [1], pour ce que la mouelle est aliment elabouré a perfection de nature, comme dict Galen III, *facult. nat.* ; et XI, *de usu partium*.

A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse [2], legiers au

[1] Toutes aultres. J'ai cru longtemps qu'il fallait suppléer ici *viandes* ou *nourritures* ; mais il n'y a qu'à sous-entendre *riens*. *Le Duchat : Rien*, dérivé de *rem*, s'emploie fréquemment dans le vieux français pour *chose*.

[2] C'est-à-dire souvent lus de grande importance, de grand prix. Au chap. VII du livre II, il est encore parlé de *breviaires de haulte gresse*. Le Duchat, et de

Digitized by Google

prochaz [1], et hardiz à la rencontre [2]. Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os, et sugcer la substantificque mouelle, c'est a dire ce que j'entends par ces symboles pythagoricques, avecques espoir certain d'estres faictz escorts [3], et preux a la dicte lecture; car en icelle bien aultre goust trouverez, et doctrine plus absconse [4], laquelle vous revelera de treshaultz sacremens et mysteres horrificques, tant en ce qui concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq et vie œconomicque.

Manière de vivre des habitants de l'abbaye de Thélème.

Toute leur vie estoyt employee, non par loix, statutz, ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Se levoyent du lict quand bon leur sembloyt; beuvoyent, mangeoyent, travailloyent, dormoyent quand le desir leur venoyt. Nul ne les esveilloyt, nul ne les parforceoyt ny a boyre ny a manger, ny a faire chose aultre quelconcque.

Ainsi l'avoyt establi Gargantua. En leur reigle n'estoyt que ceste clause :

FAY CE QUE VOULDRAS.

Parce que gens liberes, bien nayz, bien instruictz, conversans

Marsy croient que *livre de haulte gresse* signifie des livres dont on fait un grand usage, et qu'on a tant maniés que la couverture et les feuillets en sont tout gras. Soit pour des bréviaires; mais ce pourrait être aussi des livres où il y a des contes bien gras, comme celui de Rabelais.

[1] C'est-à-dire légers à la main, peu volumineux. *Prochaz* est le même mot que *pourchaz*, d'où nous avons fait *pourchasser*, poursuivre, et il est composé de *pour* et de *chasse*. C'est un terme de vénerie.

[2] C'est-à-dire hardis à l'occasion, qui disent des vérités hardies, quand l'occasion s'en présente. Le Duchat explique *legiers au prochaz, et hardis à la rencontre*, par livres legers *à poursuivre, et hardis à rencontrer de tels livres.*

[3] D'être rendus avisés ou habiles. *Escort*, prudent, discret, sage, avisé, de l'italien *scorto*, prudent. L'ancien traducteur de Sleidan a dit *vigilant et escort*, au liv. XX, dans la réponse du pape à la protestation de l'ambassadeur Mendosse. Ce mot a peut-être été créé par Rabelais; Barbezan dit ne l'avoir vu dans aucun ouvrage antérieur.

[4] Cachée, secrète; du latin *absconsus.*

Digitized by Google

en compaignies honnestes, ont par nature ung instinct et aguillon qui tousjours les poulse a faictz vertueux, et retire de vice : lequel ilz nommoyent honneur. Iceulx, quand par vile subjection et contraincte sont deprimez et asserviz, destournent la noble affection par laquelle a vertu franchement tendoyent, a deposer et enfraindre ce joug de servitude. Car nous entreprenons tousjours choses defendues, et convoitons ce que nous est denié. Par ceste liberté, entrarent [1] en louable emulation de faire tout ce qu'a ung seul voyoyent plaire. Si quelqu'ung ou quelqu'une disoyt beuvons, tous beuvoyent. S'il disoyt jouons, tous jouoyent. S'il disoyt allons à l'esbat es champs, tous y alloyent. Si c'estoyt pour voller, ou chasser, les dames, montees sus belles haquenees, avecques leur palefroy guorrier, sus le poing mignonnement enguantelé portoyent chascune ou ung esparvier, ou ung laneret, ou ung esmerillon : les hommes portoyent les aultres oyseaulx. Tant noblement estoyent apprins qu'il n'estoyt entre eulx celluy ne celle qui ne sceust lire, escripre, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq à six languaiges, et en iceulx composer, tant en carme qu'en oraison solue. Jamais ne feurent veuz chevaliers tant preux, tant gualans, tant dextres a pied et a cheval, plus verdz, mieulx remuans, mieulx manians tous bastons, que la estoyent.

Jamais ne furent veues dames tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes a la main, a l'agueille, a tout acte muliebre honneste et libre que la estoyent.

Par ceste raison, quand le temps venu estoyt que aulcun d'icelle abbaye, ou a la requeste de ses parens, ou pour aultre cause voulust yssir hors, avecques soy il emmenoyt une des dames, celle laquelle l'auroyt prins pour son devot, et estoyent ensemble mariez. Et, si bien avoyent vescu a Theleme en devotion et amitié, encore mieulx la continuoyent ilz en mariage : aultant s'entreaimoyent ilz a la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces.

[1] Gr. § 23.

Digitized by Google

Le cheval et l'asne; fable.

Le pallefrenier d'ung gentilhomme au mois d'apvril promenoyt a ung matin ses grands chevaulx parmy les guerets: la rencontra une guaye bergiere, laquelle

A l'umbre d'ung buissonnet
Ses brebiettes guardoyt,

ensemble ung asne, et quelcques chievres. Devisant avecque elle luy persuada monter darriere luy en croppe, visiter son escurie, et la faire ung tronçon[1] de bonne chiere a la rusticque. Durant leur propous et demoure, le cheval s'adressa a l'asne, et luy dist en l'aureille (car les bestes parlarent toute icelle annee en divers lieux): Paovre et chetif baudet, j'ay de toy pitié et compassion. Tu travailles journellement beaucoup, je l'apperçoy à l'usure de ton bacul: c'est bien faict, puisque Dieu t'ha creé pour le service des humains; tu es baudet de bien. Mais n'estre aultrement torchonné, estrillé, phaleré, et alimenté que je te voys, cela me semble ung peu tyrannicque, et hors les metes de raison. Tu es tout herissonné, tout hallebrené, tout lanterné, et ne manges icy que joncs et espines, et durs chardons. C'est pourquoy je te semonds, baudet, ton petit pas avecques moy venir, et veoir comment nous aultres, que nature a produicts pour la guerre, sommes traictez et nourris. Ce ne sera sans toy ressentir de mon ordinaire. Vrayement, respondit l'asne, j'iray bien voluntiers, monsieur le cheval. Il y ha, dist le roussin, bien monsieur le roussin[2] pour

[1] Morceau.

[2] On appelle cheval de bataille un grand, vigoureux et adroit cheval de main. Ainsi, il semble que le nom de *cheval* fût plus honorable que celui de *roussin*, qui désigne proprement un cheval de service, de moyenne taille; mais il n'importe. *Roussin*, comme un diminutif, et comme ayant quelque chose d'étrange, agrée davantage à ce cheval, que son maitre avait appris de quelques courtisans italiens à ne traiter que de simple *roussin*. (L.) Un roussin était en effet un cheval de service, épais et entier, selon le dictionnaire de Trévoux; un cheval hongre, selon Vossius et Spelmann, et une *roucine*, une jument de service. Mais Rabelais, comme le remarque Le Duchat dans Ménage, appelle liv. I, chap. XXXIV, *roussin* un cheval de poste que Gymnaste monta pour aller à la découverte de l'armée de Pierochole. Ce mot vient de l'allemand *ross*, cheval, et non pas, comme le croit Le Duchat dans le même article, de *ronce*, ni de *frons*, feuillage, ni de *rubus*. Toujours est-il que le cheval trouve le nom de roussin plus noble. *E. et E. J.*

Digitized by Google

toy baudet. Pardonnez moy, respondit l'asne, monsieur le roussin, ainsy sommes nous en nostre langue incorrects et mal apprins nous aultres villageois et rusticques. A propous, je vous obeiray voluntiers, et de loing vous suivray de paour des coups, j'en ay la peau toute contrepointee, puisque vous plaist me faire tant de bien et d'honneur.

La bergiere montee, l'asne suivoyt le cheval en ferme deliberation de bien repaistre advenant au logis. Le pallefrenier l'apperceut, et commanda aux guarsons d'estable le traicter a la fourche, et l'esrener à coups de baston : l'asne entendant ce propous se recommanda au dieu Neptune [1] et commencoyt a escamper du lieu a grand erre, pensant en soy mesme, et syllogisant : il dict bien aussy n'estre mon estat suivre les courts de gros seigneurs, nature ne m'ha produict que pour l'aide des paovres gens. Esope m'en avoyt bien adverty par ung sien apologue, ç'ha esté oultrecuidance a moy, remede n'y ha que d'escamper d'icy, je dis, plustoust que ne sont cuits asperges [2]. Et l'asne :

On trot, a peds [3], a bonds, a ruades,
Au guallot, a petarrades [4].

La bergiere voyant l'asne desloger, dist au pallefrenier qu'il estoyt sien, et pria qu'il feust bien traicté, aultrement elle vouloit

[1] L'âne voyait la fourche levée sur lui. Dans ce danger il se voue au dieu Neptune, à qui les poëtes donnent pour sceptre le *trident*, qui est une espèce de fourche. (L.) — Il y avait encore une autre raison qui engageait l'âne à se recommander à Neptune. A la fête des *consuales*, que les Romains célébraient le 18 août, en l'honneur de *Consus*, nom de Neptune surnommé *Equestris* ou le cavalier, et que les Arcadiens appelaient Hippocratias, les chevaux, les mulets et les ânes étaient couronnés de fleurs, et n'étaient employés à aucun travail. Ils étaient donc sous la protection de Neptune; cet âne savant avait donc bien raison de se recommander à ce dieu. *Esm. et E. Joh.*

[2] Expression proverbiale, familière à l'empereur Auguste. Voyez les Adages d'Erasme. (L.)

[3] Il faut lire à *peds*, c'est-à-dire à pets. Ainsi plus bas, chap. XVII, *ils pedoient de graisse*, du latin *pedere*, l'édition de 1626 a *peds*, l'*Ile Sonnante* et l'édition de 1600 ont *pets*, comme les nouvelles. Pieds, comme on lit dans les deux de 1573, dans celle de 1584, et dans celle de 1596, ne vaut rien. (L.)

[4] Ayant dit ailleurs *peder*, l'auteur aurait dû dire *pedarade*, s'il avait voulu suivre l'étymologie dans le mot, comme il avait fait dans le verbe; mais peut-être que l'usage n'était pas pour *pedarade* comme pour *peder*. (L.) — Cela vient de ce que, dans la dérivation, une consonne faible se change en une forte de même organe. *Esm.* et *E. Joh.*

Digitized by Google

partir, sans plus avant entrer. Lors commanda le pallefrenier que plustoust les chevaulx n'eussent de huict jours avoyne que [1] l'asne n'en eust tout son saoul. Le pis feust de le revoquer, car les guarsons l'avoyent beau flatter, et l'appeler Truunc, truunc, baudet, ça : Je n'y vay pas, disoyt l'asne, je suis honteux. Plus amiablement l'appelloyent, plus rudement s'escarmouchoit il, et a saults, a petarrades : ils y feussent encores, ne feust la bergiere qui les advertit cribler avoyne hault en l'aer, en l'appellant. Ce que feut faict, soubdain l'asne tourna visaige, disant : Avoyne ! bien *adveniat* [2] mon la fourche, je ne dis, qui ne dict, passe sans flux [3]. Ainsy a eulx se rendit chantant melodieusement, comme vous sçavez que faict bon ouir la voix et musicque de ces bestes arcadicques.

Arrivé qu'il feut, on le mena en l'estable pres du grand cheval, feut frotté, torchonné, estrillé, lictiere fresche jusqu'au ventre, et plein ratelier de foing, pleine mangeoire d'avoyne, laquelle quand les guarsons d'estable cribloyent, il leur chauvoyt des aureilles, leur signifiant qu'il ne la mangeroyt que trop sans cribler, et que tant d'honneur ne luy appartenoyt.

Quand ils eurent bieu repeu, le cheval interrogeoyt l'asne disant : Et puis, paovre baudet, comment te va, que te semble de ce traictement? Encores n'y vouloys tu pas venir. Qu'en dis-tu ! Par la figue, respondit l'asne, laquelle ung de nos ancestres mangeant, mourut Philemon a force de rire, voicy basme, monsieur le roussin. Mais quoy, ce n'est que demie chiere.

(En réponse aux questions qu'il adresse au roussin, l'âne apprend que les chevaux si bien nourris n'ont pas la liberté de s'ébattre à plaisir, et se hâte de quitter son hôte. Pour adieu il lui adressa ces paroles) :

Je te renonce et dis fi de ta lictiere, fi de ton foing et fi de ton avoine : vive les chardons des champs.

[1] Gr. § 103.

[2] Ce que l'âne équivoque sur *avoine* et *adveniat* fait présumer qu'encore que Rabelais ait toujours écrit *avoine*, comme l'a remarqué Ménage, chap. XXIX de la première partie de ses *Observations sur la langue françoise*, il prononçoit pourtant *avène* à l'italienne, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'hui. (L.)

[3] Métaphore tirée du jeu de breland. Le flux est, à ce jeu, une suite de cartes de même couleur. Ici l'âne se croit dans le cas de *passer*, comme n'ayant pas beau jeu contre le roi.

Digitized by Google

Dueil de Gargantua de la mort de sa femme et joie de la naissance de son fils.

Quand Pantagruel feut nay, qui feut bien esbahy et perplex? ce feut Gargantua son pere : car, voyant d'ung cousté sa femme Badebec morte, et de l'autre son filz Pantagruel nay, tant beau et tant grand, ne sçavoyt que dire ne que faire. Et le doubte qui troubloit son entendement estoyt assavoir s'il debvoyt pleurer pour le dueil de sa femme, ou rire pour la joye de son filz. D'ung cousté et d'aultre il avoyt argumens sophisticques qui le suffocquoyent, car il les faisoit tresbien *in modo et figura* [1], mais il ne les povoyt souldre [2]. Et par ce moyen demeuroyt empestré comme la souriz empeigee, ou ung milan prins au lasset.

Ploureray je, disoyt-il, ouy : car pourquoy? Ma tant bonne femme est morte, qui estoyt la plus cecy, la plus cela qui feust au monde. Jamais je ne la voyrray, jamais je n'en recouvreray une telle : ce m'est une perte inestimable ! O mon dieu que t'avoys je faict pour ainsi me punir? Que n'envoyas-tu la mort a moy premier qu'a elle? car vivre sans elle ne m'est que languir. Ha, Badebec, ma mignonne, m'amye, ma tendrette, ma savate, ma pantoufle, jamais je ne te voirray. Ha paovre Pantagruel, tu as perdu

[1] Termes des vieilles logiques.

[2] « Souldre. » Ce mot fournit un exemple de l'embarras des interprètes. Dans le *Rabelais variorum*, *souldre* est expliqué par *résoudre*, mais on ne nous dit pas ce que signifie : ne pouvoir résoudre des arguments bien faits. Le Duchat interprète *souldre* par *affermir en l'air*, ce qui, avec raison, est déclaré ridicule dans le *Glossaire* ajouté aux *Œuvres* de Rabelais, édition de Louis Janet, Paris 1823. Ce *Glossaire* dit que *souldre* signifie *lever*, *élever*. Nous ne comprenons pas mieux ce que veut dire bien faire des arguments, mais ne pouvoir les lever ou les élever. Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, donne à *souldre* le sens de *paroître*, *sortir comme une fontaine* ; ce serait donc notre mot *sourdre* mais qui ne peut évidemment pas s'appliquer à l'argumentation de Gargantua. Aucune de ces interprétations n'a donc pour elle la moindre probabilité. *Souldre* est notre mot *souder*, avec ce changement de conjugaison dont on trouve des exemples (Gr. § 34). L'*l* est étymologique, le mot dérivant de *solidare*, d'où les Espagnols ont formé *soldar* et les Italiens *soldare*, dans le sens de souder. Les arguments contradictoires de Gargantua pour justifier le deuil aussi bien que la joie étaient très-bien faits, pris séparément : la difficulté était de les concilier, de les souder ensemble, de faire accorder dans le même moment la joie et la tristesse.

Digitized by Google

ta bonne mere, ta doulce nourrice, ta dame tresaimee. Ha faulse mort, tant tu m'es malivole, tant tu m'es oultraigeuse de me tollir celle a laquelle immortalité apartenoyt de droict.

Et ce disant plouroyt comme une vache : mais tout soubdain rioyt comme ung veau, quand Pantagruel luy venoyt en memoire. Ho mon petit filz disoyt-il, mon peton, que tu es joly, et tant je suis tenu a dieu de ce qu'il m'ha donné ung si beau filz, tant joyeulx, tant riant, tant joly. Ho, ho, ho, ho, que je suis aise : beuvons ho, laissons toute melancholie, apporte du meilleur, rince les voyrres, boute la nappe, chasse ces chiens, soufle ce feu, allume la chandelle, ferme ceste porte, taille ces souppes, envoye ces paovres, baille leur ce qu'ilz demandent, tien ma robbe, que je me mette en pourpoinct pour mieulx festoyer les commeres.

Ce disant, ouit la letanie et les mementos des prebstres qui portoyent sa femme en terre, dont [1] laissa son bon propous, et tout soubdain feult ravy ailleurs, disant : Seigneur dieu, faut il que je me contriste encore ? cela me fasche, je ne suis plus jeune, je deviens vieulx, le temps est dangereux, je pourray prendre quelque fiebvre, me voila affolé. Foy de gentilhomme, il vault mieulx plourer moins, et boyre dadventaige. Ma femme est morte, et bien, par dieu (*da jurandi*) [2], je ne la ressuciteray pas par mes plours : elle est bien, elle est en paradiz pour le moins, si mieulx n'est : elle prie dieu pour nous, elle est bien heureuse, elle ne se soucie plus de nos miseres et calamitez autant nous en pend à l'œil. Dieu guard le demourant, il me fault penser d'en trouver une aultre. Mais voicy que vous ferez, dist il aux saiges femmes (ou sont elles ? Bonnes gens, je ne vous peulx veoir), allez a l'enterrement d'elle, et ce pendant je berceray icy mon filz : car je me sens bien fort alteré, et seroys en dangier de tumber malade : mais beuvez quelque bon traict devant : car vous en trouverez bien, et m'en croyez sur mon honneur. A quoy obtemperans allarent a l'enterrement et funerailles, et le paovre Gargantua demoura a l'hostel.

[1] Gr. § 17.

[2] *Da veniam jurandi.*

Digitized by Google

Le procès.

Ung procez, a sa naissance premiere, me semble, comme a vous aultres, messieurs, informe et imperfaict. Comme ung ours naissant n'ha pieds, ne mains, peau, poil, ne teste : ce n'est qu'une piece de chair, rude et informe [1]. L'ourse a force de leicher, la met en perfection des membres. Ainsi voy je comme vous aultres, messieurs, naistre les procez a leurs commencemens informes et sans membres. Ils n'ont qu'une piece ou deux : c'est pour lors une laide beste [2]. Mais lorsqu'ilz sont bien entassez, enchassez, et ensachez [3], on les peult vrayement dire membrus et formez. Car la maniere est telle que dict *Paulus*.

Debile principium melior fortuna sequetur.

Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chicquaneurs, procureurs, commissaires, advocats, enquesteurs, tabellions, notaires, grephiers et juges pedanees, sugçans bien fort, et continuellement les bourses des parties, engendrent a leurs procez, teste, pieds, griphes, bec, dents, mains, veines, artères, nerfs, muscles, humeurs. Ce sont les sacs.

Qualis vestis erit, talia corda gerit.

Hic. not. qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans, que les ministres de justice. Car *beatius est dare quam accipere.*

Affectum dantis pensat censura tonantis.

Ainsi rendent le procez perfaict, gualant et bien formé.

[1] Vieille erreur admise par Aristote et encore par Pline, liv. VIII, c. 36.

[2] Ancien proverbe :

C'est une laide beste
Qui n'a ni queue ni teste.

[3] L'usage de l'ancien barreau était de réunir toutes les pièces dans un *sac* étiqueté. De là la mention si fréquente des *sacs* dans les comédies, par exemple dans *les Plaideurs*.

Digitized by Google

Satire du français latinisé [1].

Quelque jour, je ne scay quand, Pantagruel se pourmenoyt apres soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris : la rencontra ung escholier tout joliet qui venoyt par icelluy chemin : et, apres qu'ilz se feurent saluez, luy demanda : Mon amy, dont viens-tu a ceste heure ? L'escholier luy respondit : « De l'alme, inclyte, et celebre academie que l'on vocite Lutece. » Qu'est ce a dire, dist Pantagruel, a ung de ces gens. C'est (respondit il) de Paris. Tu viens doncques de Paris ? dist il. Et a quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudiens au dict Paris ? Respondit l'escholier : « Nous transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule ; nous deambulons par les compites et quadrivies de l'urbe, nous despumons [2] la verbocination [3] latiale [4], et, comme verisimilies amorabonds [5], captons la benevolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigene sexe feminin. »

« Cauponizons es tabernes meritoires de la Pomme de pin, du Castel, de la Magdelaine, et de la Mulle, belles spatules vervecines perforanimees [6] de petrosil. Et si par forte fortune, y a rarité ou penurie de pecune en nos marsupies, et soyent exhaustes de metal ferruginé, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes opignerees, prestolans les tabellaires [7] a venir des penates et lares patrioctiques. » A quoy Pantagruel dist : Que diable de languaige est cecy ? Par dieu, tu es quelque hereticque. « Seignor, non, dist l'escholier car libentissimement des ce qu'il illucesce quelque minutule lesche du jour, je demigre en quelqu'ung de ces tant bien

[1] Nous ne donnons pas de place dans notre Lexique aux mots imités du latin pour ridiculiser une manie du temps, mais qui n'ont jamais fait, dès lors, partie de la langue française. Nous supposons à nos jeunes lecteurs assez de connaissance du latin pour nous borner à un petit nombre d'explications.

[2] *Despumare* pour *Despuere*, cracher, dans le sens de *cracher du latin*.

[3] Ce mot appartient à la basse latinité, *verbocinari*, parler, *verbocinium*, entretien.

[4] Du Latium, latia.

[5] Espèce de participe futur *amorabundus*, de vraisemblables amoureux.

[6] *Spatula* en bas latin *épaule* ; *spatules vervecines*, épaules de moutons : *perforaminées*, piquées, lardées.

[7] *Tabellarius*, messager.

Digitized by Google

architectez monstiers : et la, me irrorant de belle eâue lustrale, grignotte d'ung transon de quelque missicque [1] precation de nos sacrificules. Et submirmillant [2] mes precules horaires, elue [3] et absterge mon anime de ses inquinamens nocturnes. Je revere les olympicoles. Je venere latrialement [4] le supernel astripotent. Je dilige et redame mes proximes. Je serve [5] les prescriptz decalogicques; et, selon la facultatule de mes vires, n'en discede la late unguicule. Bien est veriforme que, a cause que mammone ne supergurgite goutte en mes locules, je suis quelque peu rare et lent a supereroger les eleemosynes a ces egenes queritans leur stipe hostiatement. » Et bren, bren, dist Pantagruel, qu'est ce que veult dire ce fol? Je croy qu'il nous forge icy quelque langoaige diabolicque, et qu'il nous cherme comme enchanteur. A quoy dist ung de ses gens : Seigneur, sans doubte ce guallant veult contrefaire la langue des Parisians ; mais il ne faict que escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser ; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dedaigne l'usance commune de parler. A quoy dist Pantagruel : Est il vray? L'escolier respondit : « Seignor, missayre [6], mon genie n'est point apte nate a cé que dict ce flagitiose nebulon, pour escorier la cuticule de nostre vernacule Gallicque : mais vice versement je gnave opere et par veles et rames je me enite de le locupleter de la redundance latinicome. » Par dieu, dist Pantagruel, je vous apprendray a parler. Mais, devant, respondz moy : d'oud es tu? A quoy dist l'escholier : « L'origine primeve de mes aves et ataves feut indigene des regions lemovicques, ou requiesce le corpore de l'agiotate [7], Sainct Martial. » J'entendz bien, dist Pantagruel, tu es Limosin, pour tout potaige, et tu veulx icy contrefaire le Parisian. Or vien cza [8] que je te donne ung tour de pigne. Lors le print a la gorge, luy disant : Tu escorches le latin ; par sainct Jean, je te feray escorcher le re-

[1] De messe, *missa*.
[2] *Submirmillant* arbitrairement formé pour *submurmurant*.
[3] *Eluere*, laver, purifier.
[4] Du culte de latrie ou d'adoration.
[5] *Servare* observer, quand il s'agit de loi ou de règle.
[6] Messire.
[7] Ἁγιώτατος, très-saint.
[8] On écrivait ainsi avant que la cédille fût en usage. *Esm. et Joh.*

Digitized by Google

gnart, car jè t'escorcheray tout vif. Lors commença le paovre Limosin a dire: « Vee, dicou gentilastre, ho sainct Marsault, adjouda my, hau, hau, laissas a quau au nom de dious, et ne me touquas grou [1]. » A quoy dist Pantagruel: A ceste heure parle tu naturellement; et ainsi le laissa.

FROMMENT.

Antoine Fromment, né dans le Dauphiné, disciple de Farel, concourut à la réformation de Genève, avant Calvin. Il se signala par une éloquence populaire et par son courage. Il a composé des ouvrages sur l'établissement de la réforme dans cette ville, dont il devint citoyen. Le principal est intitulé: *Les Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève*; publié pour la première fois, en 1854, par M. *Gustave Revilliod*. Nous en tirons les morceaux suivants, intéressants, comme le volume entier, par quelques particularités de langage et d'orthographe [2].

La premiere emotion des Prebstres faictes és armes.

L'an que de sus [3], et le grand vendredi, qu'on appelloit sainct, deuant le iour de la feste de Pasques, oultre tous les aultres assauts, debatz, et émotions que les Prebstres auoint desia heu [4], plusieurs foys contre les bons citoyens et bourjoix de la ville, n'auoint pas encores esté si dangereux que cestuy icy: car si Dieu neust heu pitié d'eux, ils estoient en dangier de fayre vne grande playe et effusion de sang dans leur ville. Le cas fust tel comme s'en suyct. Les Prebstres, et plusieurs de leurs adherans, estoint

[1] Eh! dites donc, gentilhomme, oh! Saint Marceau, aidez-moi, oh! oh! laissez cela, au nom de Dieu, et ne me touchez pas.

[2] Dans un travail de la nature du nôtre, c'est un devoir d'exprimer une vive reconnaissance pour les soins éclairés de l'éditeur, qui a reproduit le langage et l'orthographe de l'auteur avec la plus entière fidélité. Il a été admirablement secondé par le dévouement de l'habile typographe, M. *Jules-Guillaume Fick*, à qui l'on doit une série d'ouvrages du même genre de mérite. De pareilles publications sont du meilleur exemple comme service éminent rendu à l'histoire de notre langue.

[3] 1533.

[4] Gr. § 24.

Digitized by Google

assemblés en la grande Eglise St-Pierre, pour consulter comment ils debuoient mettre en execution leur éntreprinse la nuict deuant en la mayson du Vicayre de l'Euesque, Mgr. de Bomont, vers lesquelz Pierre Vandelly s'en alla, pour voyr comment ilz faysoient dans leur temple : mais vng nommé Ponteri, duquel sera plus amplement parlé, vint sus luy en trayson, et le frappa d'vng sanguidede (poignard), le pensant tuer, mais il se saulua en la mayson de Baudichon auec les aultres, et fust mitz au lict bien secouru qui[1] n'en mourut point. Or iceulx Prebstres scachans que les aultres auoient faict la Cene, et qu'ilz perseueroient touiourz de fayre ça et la assemblees, voyans aussi que par cella leur auctorité se dimynuoit, le nombre des aultres augmentoit, et que ilz ne tenoient plus de conte de leurs affayres; ne se pouuans aussi deffendre par Escriptures, ayans consulté par ensemble et conspiré auec leurs adherens et faulteurs de la religion Papalle, de tuer tous ceulx qu'on appelloit les Lutheriens, sans en point reseruer, estant asseurés de la grace de l'Euesque, qui desia auoit baillé les blancz cellés, et faict grace auant le delict, comme sera dict plus amplement cy apres en la mort de Poutteri. Ayans le mot du guet que au son de la grosse cloche tous soyent en armes au Mollard, pour surprendre les aultres les portes de la ville fermées que personne ne se puisse sauluer. Ce faict et au tocsin de la cloche sonnant, vng chascun couroit comme poures brebis esgarées, sans pasteur, criant à haulte voix, et en grande confusion, au feu, au feu, halassaud, halassaud[2], allarme, allarme. Mais les Prebstres, qui sçauoient l'affaire, estoient desia armés, et venans à grandes troupes pour s'assembler au Mollar, incitoient le poure peuple à venir apres eulx, crians aux Lutheriens, aux Lutheriens, au Mollar, au Mollar, à ces caignes qui veullent destruyre nostre saincte mere Eglise. Lesquelz firent en telle sorte qu'ilz assemblerent presque toute la ville : et le nombre seullement des Prebstres et Moynes, estoit à l'enuyron de six à sept cens, au Mollar assemblés sans les aultres qui atendoient les bandes de leurs adherens, auant que frapper personne, craignans aussy que leur cas ne print bien. Mais cependant que les aultres debuoient venir, ilz appresterent l'artillerie, laquelle auoint à leur playsir,

[1] Gr. § 61.

[2] A l'assaut.

Digitized by Google

car le Conseil leur estoit fauorable, et Claude Bau, leur principal capitayne pourtant[1] son grand chappeau de plumes, estoit Sindicque. Or quand ilz virent venir Percenal De Peme, l'vng des principaulx gentilz hommes de la ville, auec sa compagnie, pourtant[1] vne enseigne desployee, en reng de bataille, se ioygnant auec eulx, prindrent plus grand couraige d'exécuter leur entreprinse. Toutteffoys pour estre encores plus asseurés, et affin que nul ne peult eschapper de leurs mains, attendoient touiours ceulx de Sainct Gerues, qui estoint de leur complot. Mais en venant pour se voulloir ioindre auec les Prebstres au Mollard et la bande du Chanoyne M. De Vegio, qui deuoit descendre par la Cita, et aller brusler la mayson de Baudichon, pour fayre sortir les aultres, Ballessard, conducteur de la bande homme fort furieux et comme enragé, ne peult attendre d'estre conioinct auec ses compagnons du Mollar, ains rencontra Jehan Philipes, qui se promenoit parmy la rue, le frapperent fort rudement d'vne hallebarde, tellement que du cop qu'ilz luy baillerent le firent tomber par terre : Ce nonobstant fust secouru soubdaynement par Glaude de Geneue et par certains aultres, lesquelz repousserent à grandz cops d'espees ceste bande de Sainct Gerues, en sorte qu'ilz furent contrainctz de reculler et se retirer fort naurés en leurs maysons. Ce que voyant ceulx qu'on appelloit les Lutheriens, se trouuoient fort estonnés, et aulcuns n'ausoient sourtir de leurs maysons, craignans l'émotion et l'assemblée du peuple, desia si grande au regard d'eulx. Si esse[2] neantmoins que petit à petit les vngs apres les aultres, furent assemblés en la mayson de Baudichon, à la Riuiere, enuyron 60 hommes, non pas sans grande frayeur et estonnement, considerans le grand nombre, la grande fureur et impetuosité des aultres, contre vng si petit nombre, pensoient en eulx mesmes et disoient, si Dieu n'est pour nous, nous sommes tous perdus : mais en y auoient qui bailloient couraige aux aultres et crioient à haulte voix : si Dieu est pour nous, qui sera contre nous et plusieurs autres parolles semblables. Et en se recommandans à Dieu, et le prians tous ensemble d'auoir la cause en recommandation, se mettent en bon ordre et sortent en rench[3] de bataille

[1] Portant.
[2] Est-ce.
[3] Rang, d'autres *reng*.

Digitized by Google

cinq à cinq, en la rue iusques en la place de la Fusterie, atendans leurs aduersayres, pour se deffendre, se promettans l'vng à l'aultre foy et loyaulté, et plus tout[1] mourir auant que reculler vng seul pas de la bataille. Cependant la bende du Chanoyne Messire de Vegio, estoit preste pour descendre, lesquelz auoient deliberé passer par la rue de la Cita en bas, et venir passer par la petite rue des trois Roys derriere le Rhosne, et en passant mettre le feu dans la mayson de Baudichon, pour fayre sourtir les aultres en la rue, et qu'ilz ne se peussent sauluer de nulle part. Mais craignans rencontre, comme ceulx de Sainct Gerues auoint desia heu, n'auserent mettre en execution leur mauluaix voulloir, aussi ne se pouuoit point fayre sans grande playe, et que la moytié de la rue ou toute, n'eust esté bruslée, ce nonobstant cella ne les empescha pas, tant estoient affectionnés à leur nuyre, ains seullement la crainte de trouuer rencontre, et s'en allerent de l'aultre cousté ioindre aux aultres bandes au Mollar.

Or ce faict, les deux parties mises en rang de bataille, furent prestz à tuer[2] les vngs les aultres. L'artillerie fust mise par les rues, accebutes chargées, picques et allebardes bayssées, prestz à bailler le choc, et frapper l'vng sus l'aultre. Certes y n'est à raconter les crys, les pleurs, les gemissementz et la pitié que c'estoit par toute la ville, à voyr et ouyr cecy. Car le filz voyoit son pere arme contre soy, le frere son frere, le voysin son voysin, prestz à se tuer l'vng l'aultre : les pleurs et gemissementz des meres, des femmes, des filles et petits enfants par les maysons, ie vous laysse penser quelz ilz estoient ; les malledictions et blasphemes execrables mauldissant et ceste Loy, et le premier qui iamais l'auoit appourtée. Cependant que la fureur estoit si grande, personne n'ausoit entreprendre de parler aux Prebstres, ne à leurs adherens, voyant leur fierté si grande, pour y mettre quelque moyen de paix, craignant aussy d'estre suspect, et d'estre appellé Lutherien. Mais comme Dieu voullut euiter l'effusion du sang[3], y donna ordre. Car aultrement eust fallu que le pere eust tué son filz, et le filz son pere, le frere son frere, le voysin son voysin, mais Dieu y pourueut au mode que s'ensuyt. Certains marchans

[1] Plutôt.
[2] Gr. § 67.
[3] Gr. § 57.

Digitized by Google

de Fribourg, Jehan Bourjoix, et six ou sept aultres de ses compagnons estoint venus illec à la foyre, voyans le grand dangier ont[1] ils estoint de se tuer les vngz les aultres, se sont aduancés d'estre les moyenneurs, et de fayre tout plein de belles et honnestes remontrances aux vngs et aux aultres, comme à leurs bons amys et combourjoix, car la combourgesie n'estoit pas encores rompue. Lesquelz en faysant la remonstrance à ceulx de l'Euangille premierement ceulx ci les remercierent, consentans à la paix. Mais les Prebstres et leurs adherens ne voulloient acquiesser à nul appointement, ains estoint plus fiers et enflambés que parauant à voulloir tout tuer. Ausquelz respondirent les moyenneurs; Messieurs, nous vous prions que ne soyés pas tant fiers, car si venoit à batre nous[2] aymerions mieulx estre de leur cousté que du vostre: ce sont aultres gens, et en meilleur ordre pour genz de guerre que vous n'estes, nous les auons vu[3]. Mais quand[4] les ouyrent ainsy parler,[4] eurent frayeur, l'vng passe de ca l'aultre de la, les aultres disent; qu'on appointe cecy, qu'on appointe cecy. Ce voyant Glaude Bau, Nicollin Du Crest, et Pierre Mabousson, tous trois Sindicques, et principaulx capitaynes des Prebstres, vindrent és aultres, pour tracter la paix; mais vng homme les voyant venir voulloit mettre le feu sus vne piece d'artillerie si on l'eust permitz; mais chascun commença à crier, la paix est faicte: que si ainsi eust esté qu'il eust lasché l'artillerie il eust faict vne orrible breche de Prebstres et aultres leurs adherens, car elle estoit affustée, et la mire prenant le droict par le beau milleu. Surquoy, auoyr premierement parlementé, furent contrainctz les deux parties de bailler en oultaige, les vngz aux aultres, trois de leurs principaulx, cependant qu'on tracteroit l'appoinctement, sans mettre bas les armes. De la part de l'Euangille furent baillés Estienne Chapeau Rouge, Michel Balthasard, Jehan Lullin: du cousté des Prebstres, Messire Guet Chanoyne, et Jehan Mabousson et Peyne, tous citoyens et bourjoix de Geneue. Ce faict commencerent à tracter la paix, et firent une paix fourrée, promettans de viure en bonne amitié les vngz auec les aultres, en pardonnant tout ce

[1] Ont pour *on*, où.
[2] Gr. § 67.
[3] Gr. § 96.
[4] Gr. § 57.

Digitized by Google

que[1] auoit esté faict par le passé, l'vng contre l'aultre: faysant crier à son de trompette les articles passés entre eulx par toute la ville. La teneur d'iceulx est telle: et ne furent gueres obserués, ne d'vng cousté ne d'aultre.

CALVIN.

1509 — 1564.

Jean Calvin, le grand réformateur de l'Église dans les pays de langue française, et qui fit de Genève la Rome protestante, a été aussi, comme Luther en Allemagne, un réformateur de sa langue maternelle. « Car aussi, » dit Estienne Pasquier, « estoit il homme bien escrivant, tant en latin qu'en françoys, et auquel notre langue françoyse est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits..... Dailleurs au milieu de ses livres et de son estude, il estoit d'une nature remuante le possible pour l'advancement de sa secte. »

Calvin était surtout un homme convaincu et un puissant logicien, austère dans ses mœurs, dans ses principes et dans sa parole. Méthodique et sobre, il introduisit dans l'usage de la langue française, comme dans la discussion, l'exactitude, la précision, la sévérité, la vigueur, la prédominance de la raison, trop exclusive chez lui, mais fondement de toute supériorité littéraire. Son langage paraîtrait froid, s'il ne forçait pas toujours l'homme à lutter, s'il ne remuait pas toujours la conscience. Mais dans son style âpre il n'accorde rien aux mouvements de la sensibilité, et la ravissante nature qui l'entourait ne lui a pas suggéré une image. Et pourtant il est éloquent, parce qu'une forte conviction et l'amour des âmes le sont naturellement; son langage a le don de plaire par la netteté, la fermeté, la transparence, comme par l'énergie et quelquefois par la beauté de l'expression. Ce qui éloigne de ce style nu la sécheresse, c'est qu'en dépit de la rigueur de son office, la bonté, l'amitié, les affections humaines avaient un asile dans le fond du cœur de Calvin; il écrit lui-même à Viret: « Tu connois la tendreté ou plus tost la molesse de mon âme. »

Un Martyr.

Un jeune homme, qui a yci habité avec nous, estant pris en la ville de Tournay, fut condamné à avoir la teste tranchée s'il se

[1] Gr. § 17.

Digitized by Google

desdisoit, et à estre bruslé tout vif s'il persistoit en son propos. Quand on luy demanda ce qu'il vouloit faire, il répondit simplement : Celui qui me fera la grâce de mourir patiemment pour son nom, me fera bien la grâce d'endurer le feu. Nous devons prendre ceste sentence, non pas comme d'un homme mortel, mais comme du Saint-Esprit, pour nous assurer que Dieu n'est pas moins puissant à nous fortifier, et rendre victorieux contre les tourmens, qu'à nous faire prendre une plus doulce mort en gré. Et ainsi, que les fidèles apprennent d'eslever la teste hault à ceste couronne d'immortalité et gloire à laquelle Dieu les convie, afin qu'il ne leur face point mal de quitter la vie présente pour un tel loyer; et pour estre asseurez de ce bien inestimable qu'ils ayent toujours devant les yeux cette conformité qu'ils ont avec nostre Seigneur Jesus pour contempler la vie au milieu de la mort, comme luy par l'opprobre de la croix est parvenu à la résurection glorieuse en laquelle gist toute nostre félicité joye et triomphe.

Contre les moqueurs.

Il ne me chault des moqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siege judicial, là où ils oiront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de replicquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront yci trompez en leur compte. Qu'ils soient stylez tant qu'ils voudront, à renverser ou obscurcir le droict: leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gaignée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseilliers, juges et advocas, non seulement entrepren-

Digitized by Google

nent de plaider contre Dieu, pour avoir privilege de se mocquer de luy : mais en rejectant toute l'Escripture Saincte, desgorgent leurs blasphesmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dict ce mot, ils ne pourront souffrir que raison ne verité ait lieu[1]. Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vauldrait beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprestée à tous ceulx qui convertissent la verité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point yci un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner contre le Maistre celeste, auquel il nous convient tous donner[2] audience. Les beaulx titres ne feront yci rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archediacres seront contraincts mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoustumé de contenter les hommes par leur eau beniste, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se deportent de donner leurs coups de bec, jecter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de Celuy à la parolle duquel ils devroyent trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en ceste matiere, d'autant que je ne preten sinon que Dieu soit escouté et obei, et non pas de gouverner les consciences à mon appetit, ne de leur imposer necessité ou loy. — Quant aux autres qui ne rejectent point la parolle de Dieu en telle fierté, et cependant toutefois sont si infirmes et lasches, qu'on ne les peut faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieulx à eulx, pour ne se plus flatter comme ils ont faict.

Ne pas différer de s'abandonner à Dieu.

A MADAME DE CANY.

Madame, j'espere qu'à ce coup Dieu vous aura touchée à bon escient, pour vous faire sortir de la captivité où vous avez langui

[1] Lex.
[2] Gr. § 73.

Digitized by Google

trop longtemps. Non pas que je ne pense que par cy-devant l'effection y a esté bonne, mais pour ce que vous marchiez si laschement que ce n'estoit pas pour [1] vous advancier fort. Si Dieu vous a donné quelque coups d'esperon, il ne vous en fault esbaïr [2]. Car si Loth, qui avoit bon desir de sortir de ce gouffre de Sodome, a eu besoin que l'ange, l'empoignant par le bras, le tirast quasi par force, plus est requis que ce bon Dieu aide à nostre paresse et froidure, et puisque maintenant vous estes au bout pour eschapper, soiez soigneuse de faire valoir ceste occasion. Je le dis pour ce qu'il semble que vous pretendiez faire encores quelques circuits, ce que je ne trouve nullement bon. Car vous n'avez que trop delayé jusques icy, et il y a danger que Dieu ne renverse vostre compte. Si vous attendez d'avoir issue en tous vos affaires [3], jamais vous n'en viendrez à la fin. Et aussi Dieu veult que nous quittions, pour l'amour de luy, non seulement quelque portion, mais nostre vie propre. Par quoy estimez qu'il vous espargne tant et plus en vous donnant pour vous nourrir le reste de vostre vie, et contentez-vous de cela. Tant y a que [4] si vous ne fermez les yeulx à ce que [4] vous laissez, ne regrettant point ce qui vous tient empestrée, que vous ne serez jamais preste à chercher Jesus-Christ. Il y a encores un poinct que Dieu nous veult apprendre de nous fier en sa providence. Ainsy voiant qu'il n'est pas possible de mettre ordre à tout, remettez entre ses mains ce qui vous pourroit longuement retarder. Je ne vous donne pas ce conseil pource que je preigne plaisir à vous appaourir, et je ne suis pas poulsé de quelque hastiveté trop grande. Parquoy je vous prie au nom de Dieu de coupper broche à toutes les entreprises qui vous recullent. Au reste quant, apres vous être resolue, vous prendrez courage, je me tiens asseuré qu'en moins d'un mois vous viendrez à bout de ce que vous ne pensez faire en demy an. Mais il faut prendre le frain aux dens.

Charles D'ESPEVILLE [5].

[1] Lex. *Être.*

[2] Gr. § 67 fin.

[3] Gr. § 7.

[4] Gr. § 103.

[5] Pseudonyme adopté par Calvin durant sa retraite à Angoulème et son voyage en Italie (1534 — 1536).

Digitized by Google

MARTIN ET GUILLAUME DU BELLAY.

Trois frères DU BELLAY, *Guilaume*, seigneur de Langey, *Jean* et *Martin*, servirent François Ier avec un dévouement sans réserve dans les négociations et dans les armes, même le second qui était cardinal. Tous les trois, amis des lettres, les cultivèrent avec talent. Le premier et le dernier écrivirent des *Mémoires* sur leur temps et sur les affaires auxquelles ils prirent une part si active. Voici le jugement que Montaigne porte de ces deux historiens.

« C'est toujours plaisir de veoir les choses escriptes par ceulx qui ont essayé comme il les fault conduire; mais il ne se peult nier qu'il ne se descouvre evidemment en ces deux seigneurs icy, un grand deschet de la franchise et liberté d'escrire qui reluit ez anciens de leur sorte, comme au sire de Joinville, domestique de Sainct-Louys, Eginard, chancelier de Charlemaigne; et, de plus fresche memoire, en Philippe de Comines. C'est icy plustost un plaidoyer pour le roi François contre l'empereur Charles cinquiesme, qu'une histoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien changé quant au gros du faict; mais, de contourner le jugement des evenemens, souvent contre raison à nostre avantage et d'obmettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maistre, ils en font mestier tesmoing les reculements de Messieurs de Montmorency et de Biron, qui y sont oubliez; voir le seul nom de Madame d'Estampes ne s'y treuve point. On peult couvrir les actions secrettes; mais taire tout ce que le monde sçait, et les choses qui ont tiré des effets publicques et de telle consequence, c'est un default inexcusable. Somme, pour avoir l'entière cognoissance du roy François et des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit. »

Le style des deux frères révèle un soin studieux, et l'imitation des historiens latins. L'élévation des idées et la savante structure de la période caractérisent Guillaume du Bellay.

MARTIN DU BELLAY.

Bataille de Novare.

Ledit an mille cinq cens et douze le Pape [1] et l'Empereur [2] encores animez contre le Roy qui estoit leur bien-facteur voyans ledit seigneur Roy [3] auoir separé son armée susciterent les Suisses soubs le tiltre du seigneur Maximilian Sforce, fils du seigneur Ludouic

[1] Jules II.
[2] Maximilien I.
[3] Le roi de France, Louis XII.

Digitized by Google

Sforce (qui auoit esté vsurpateur du Duché de Milan, mais depuis pris prisonnier par le Roy Louis à qui ledit Duché appartenoit à cause de madame Valentine sa grande mere, et iceluy Ludouic Sforce estoit mort captif dedans le chasteau de Loches) lesquels à l'improuiste descendirent audit Duché de Milan : où deuant que noz gens eussent le moyen de pourueoir à leurs affaires les spolierent dudit Duché, et en meirent en possession Maximilian Sforce fils dudit Ludouic : lequel les Suisses prindrent en leur protection, qui estoit cause que le Roy auoit depesché le seigneur de la Trimouille [1] pour reconquerir ledit Duché.

Estant le Seigneur de la Trimouille party, et les Suisses aduertis de l'armée laquelle en toute diligence marchoit, enuoyerent à messieurs des ligues querir dix mille hommes de secours, attendans lequel et sçachans bien que nostre armée desia estoit entrée en Dauphiné, partirent de Milan enuiron de sept à huict mille hommes pour nous empescher de passer le pas de Suze : mais aduertis que desia auions faict telle diligence que nostre armée estoit en la plaine, se fermerent à Noare pour là attendre leur secours, lequel par le val d'Oste venoit descendre à Iürée. Le seigneur de la Trimouille de ce aduerty les vint assieger dedans ladite ville de Noare sans attendre le reste de son armée qui estoit encores dedans les montaignes, ayant seulement en sa compagnie six mille lansquenets, et quatre mille hommes de pied François : de gendarmerie, sa compagnie de cent hommes d'armes, celle de monsieur de Bourbon de pareil nombre conduitte par le bastard de Cliette son lieutenant, messire Robert de la Marche cent hommes d'armes, le Duc d'Albanie cinquante, le seigneur de

[1] Louis de la Trémoille ou Trémouille ou Trimouille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, né en 1460, monta très-jeune, par sa valeur et ses talents militaires, au rang de général de l'armée du roi de France, Charles VIII, contre François, duc de Bretagne, Louis d'Orléans et d'autres princes. Ce général les vainquit à la bataille de Saint-Aubin. Il fit prisonnier le duc d'Orléans. Lorsque, après une longue captivité, à la mort du roi, qui ne laissa point d'héritier, le duc d'Orléans monta sur le trône, sous le nom de Louis XII, en 1498, ce monarque sacrifia son ressentiment à l'intérêt de sa couronne. Il s'attacha la Trémouille et lui donna le commandement de l'armée d'Italie. Le général conquit la Lombardie. Il en fut récompensé par le gouvernement de Bourgogne et la charge d'amiral. Il fut vaincu et blessé à la bataille de Novare (1515) que du Bellay va raconter, et mourut glorieusement dix ans plus tard, à celle de Pavie, âgé de 65 ans.

Digitized by Google

S. André cinquante, monsieur de Bussy de Bourgongne cinquante, Jacques le Jeune dit Malherbe cinquante, de la compagnie du Marquis de Montferrat dont il auoit esté nouuellement lieutenant par le trespas du seigneur de la Crotte frere du seigneur du Lude. Auecques ladite armée le seigneur de la Trimouille vint loger pres la ville, où ayant fait furieuse batterie feit breche raisonnable pour assaillir, mais il ne fut conseillé d'y donner l'assault pour deux occasions, l'vne pour le grand nombre de Suisses qui estoient dedans lesquels il ne pouuoit forcer sans grande perte d'hommes, outre qu'il auoit aduertissement que le secours qui venoit de Suisse par le val d'Oste approchoit d'Iürée, lequel arriuant pres vn sanglant combat et estant frais, eussent peu deffaire nostre armée ruinée audit combat encores qu'elle fust victorieuse. A ces causes leua son camp, et marchea pour aller combatre ledit secours auant qu'ils fussent ioincts ensemble : et pour cest effect alla loger à deux mille de Noare sur le chemin de Trecas. Dequoy le secours des Suisses aduerty, laissans nostre armée à main gauche, la nuict subsequente sans rencontre entrerent dedans ledit Noare. Auquel lieu estant assemblez delibererent de sortir pour aller combatre le seigneur de la Trimouille lequel estoit logé mal à propos, d'autant que la gendarmerie ne pouuoit secourir les gens de pied à cause des canaulx et grans fossez qu'il y auoit entre deux. Aussi le lieu ordonné où la gendarmerie deuoit combatre, estoit en vn maraiz où les chevaux estoient enfangez iusques au genoil. Et si ne fust faict diligence de fermer le camp qui auoit tant cousté à charier (chose qui eust bien seruy pour arrester la fureur des Suisses, attendant le reste de l'armée qui estoit à venir) et disoit on que ceste faute aduint pour sauuer vne cassine estant au seigneur Jean Jacques Treuoulse. Qui eust temporisé, le capitaine Tauannes qui estoit ia arriué à Sainct Ambroise au val de Suze auec six mille lansquenets qu'il amenoit que le Duc Charles de Gueldres auoit envoyé au roy pour son secours, y fust arriué à temps.

Les Suisses doncques ayant beu chacun vn coup sans autre sejour sortirent en campagne : vne partie print le chemin à la teste de nostre camp : l'autre partie prenant le chemin à la main gauche, et laissans nostre armée à droite vindrent assaillir noz lansquenets par le costé qui tire vers Trecas, lesquels ne pouuans es-

Digitized by Google

tre secourus de nostre gendarmerie, et estans en lieu où eux mesmes n'auoient moyen de combatre, furent rompus, et vne partie taillée en pieces : et mesme entre autres le seigneur de Fleuranges leur general, et le seigneur de Iamets son second frere demourerent parmy les morts : dequoy messire Robert de la Marche leur pere aduerty auec cent hommes d'armes dont il auoit la charge tourna la teste droict à l'ennemy, et feit vne si furieuse charge qu'en bien combatant vint iusques aux lieux où estoient couchez ses enfans parmy les morts, et chargea l'aisné sur son cheual, et l'autre sur celuy d'vn sien homme d'armes : et en despit des ennemis les tira hors du danger, non sans qu'ils eussent des coups infinis tant au visage à la gorge qu'autres lieux. Mais à l'ayde de Dieu et des bons chirurgiens la vie leur fut sauuée. Le seigneur de la Trimouille voyant le desastre tourné sur luy, et estant hors d'esperance, par ce qu'il auoit perdu la force de ses gens de pied, et estoit blessé en vne iambe, se retira le chemin de Vercel, et de là à Suze (chose qu'il feit aisément par ce que les Suisses n'auoient aucune caualerie), autres des nostres se retirerent par le val d'Oste.

Entrevue de François Ier et de Henry VIII d'Angleterre, au camp du drap d'or [1].

L'an subsequent 1519, par le moyen de l'Amiral de Bonniuet, lequel auoit le maniement des affaires du Roy depuis le trespas du grand maistre de Boisy, son frere, et du Cardinal d'Iorc qui auoit la superintendance des affaires du Roy d'Angleterre, fut accordée vne entreueuë entre leurs deux majestez, à celle fin qu'en personne ils peussent confirmer l'amitié faicte entre eux par leurs deputez. Et fut pris iour auquel le Roy se trouueroit à Ardres et le Roy d'Angleterre à Guines; puis par leurs deputez fut ordonné vn lieu, my chemin d'Ardres et Guines, où les deux princes se deuoient rencontrer. Ledit iour de la feste Dieu, au lieu ordonné, le Roy et le Roy d'Angleterre, montez chacun sur vn cheual d'Es-

[1] Voir Michelet, *Histoire de France au seizième siècle.* Réforme, page 131-141, chap. VII.

Digitized by Google

pagne, s'entre-aborderent, accompagnez, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eust veu cent ans auparauant ensemble, estans en la fleur de leurs aages [1], et estimez les deux plus beaux princes du monde, et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheual. Ie n'ay que faire de dire la magnificence de leurs accoustremens, puisque leurs seruiteurs en auoient en si grande superfluité, qu'on nomma ladite assemblée le camp de drap d'or. Ayant faict leurs accollades à cheual, descendirent en vn pauillon ordonné pour cest effect, ayant le Roy seulement auecques luy l'Amiral de Bonniuet et le Chancelier du Prat et quelque autre de son conseil, et le Roy d'Angleterre, le Cardinal d'Iorc, le Duc de Norfolc et le Duc de Suffolc. Où, apres auoir deuisé de leurs affaires particulieres, conclurent que audit lieu se feroient lisses et eschaffaulx, où se feroit vn tournoy, estans deliberez de passer leurs temps en deduit, et choses de plaisir, laissans negocier leurs affaires à ceux de leur conseil, lesquels de iour en autre leur faisoient rapport de ce qui auoit esté accordé. Par douze ou quinze iours coururent les deux princes l'vn contre l'autre : et se trouua audit tournoy grand nombre de bons hommes d'armes, ainsi que vous pouuez estimer; car il est à presumer qu'ils n'amenerent pas des pires.

Cè faict [2], le Roy d'Angleterre festoya le Roy pres de Guines en vn logis de bois où il y auoit quatre corps de maison, qu'il auoit faict charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faicte; et estoit couuerte de toille peinte en forme de pierre de taille, puis tendue par dedans des plus riches tapisseries qui se peurent trouuer, en sorte qu'on ne l'eust peu iuger autre sinon un des plus beaux bastimens du monde : et estoit le dessein pris sur la maison des marchands à Calaiz. La maison, estant apres desassemblée fut renuoyée en Angleterre, sans y perdre que la voiture. Le lendemain, le Roy deuoit festoyer le Roy d'Angleterre pres Ardres, où il auoit faict dresser un pauillon ayant soixante pieds en quarré, le dessus de drap d'or frizé, et le dedans doublé de veloux bleu, tout semé de fleurs de lis de broderie d'or de Chypre, et quatre autres pauillons aux quatre coings, de pareille despence; et estoit le cordage de fil d'or de Chypre et de soye bleue Turquine, chose

[1] François Ier, âgé de 26 ans, Henri VIII, de 28.

[2] Gr. § 97.

Digitized by Google

fort riche; mais le vent et la tourmente vint telle[1], que tous les cables et cordages rompirent et furent lesdites tentes et pauillons portez par terre; de sorte que le Roy fut contrainct de changer d'opinion, et feit faire en grande diligence vn lieu pour faire le festin, où de present y a vn boullevert[2] nommé le boullevert du festin. Ie ne m'arresteray à dire les grands triomphes et festins qui se firent là, ny la grande despence superflue; car il ne se peult estimer, tellement que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forests et leurs prez sur leurs espaules.

GUILLAUME DU BELLAY.

Guillaume du Bellay. — Sur l'histoire de France.

Bien mille ans ou plus, France a eu bruyt et reputation que nul, au moins qui soit à estimer, ayt mis la main à l'œuure, pour escrire tant de faits memorables qui en icelle sont auenuz. Mais nos ancestres et fondateurs du Royaume naturellement (et comme par auenture alors estoit besoing) furent tousiours trop plus inclins à faire qu'à escrire: lequel vouloir certes ie ne[3] blasme, ains tresfort loue. Deslors estoient suruenues les mutations vniuerselles des Royaumes, destructions des païs, et abolissement des lettres et arts, qui par long temps ont esté comme enseuelies et endormies: ce que ie pense auoir esté cause que nous n'ayons hystoriens de l'origine, progres et accroissement de nostre Royaume. Et neantmoins par cy, par là, s'en trouue quelque chose escrite au style et narration telle qu'alors, plus digne toutesfoys (à mon iugement) de commiseration, que de moquerie: car ils ont fait en tant que possible leur a esté, que des choses de leur temps la memoire n'est entierement enseuelie, et qu'en eux trouueront matiere, ceux qui apres les voudront celebrer en plus elegant et orné langage. Mais depuis le temps que les sciences ont commencé à se ressouldre et que par la benignité de nostre souuerain,

[1] Gr. § 52.
[2] Lex.
[3] Gr. § 107.

Digitized by Google

treschrestien, tresmagnanime, et tresliberal Prince [1], elles ont presque recouuert leur ancien regne et dignité : Ie voy neantmoins, que tant plus elles fleurissent de iour en iour, tant moins nous trouuons d'hystoriens, qui entre tant des hautes et louables entreprises ayent apliqué leur estude à les escrire, et consacrer à eternité le nom et loz des vertueux [2]. Dont au contraire de ceux qui sur faute de matiere acusent et blament à tort le temps present, ie non sans cause me voudroye plaindre et lamenter de la fortune et condition du mesme temps, auquel je voy que nul autre art ou science est si abjecte et contemnée, que ceste seule, qui par raison deust estre plus exaltée, ainsi qu'elle est entre les autres tresdigne et profitable. Et certes iamais aux humains n'auint si bien, comme du temps que toutes choses dignes, ou de louange ou de reprehension estoiẽt transmises à la posterité par vraye escriture : car tout ainsi que par louange nourrice de vertu, sont les cœurs nobles aiguillonnez et resueillez : ainsi n'est chose qui plus destourne de vice les fresles et tendres esprits, que la reprochée memoire des vicieux [2] : dont par hystoire nous sont les exemples proposez pour ensuyure les vns et fuyr les autres.

Pronostications.

Ceste année [3] fut vn grand et merueilleux cours de prophetes et prononstications, qui toutes promettoient à l'Empereur heureux et grands succes et accroissement de fortune : et quand plus il y adioustoit de foy, de tant plus en faisoit l'on semer et publier de nouuelles : et proprement sembloit à lire tout ce qui espandoit ça et la, que ledit seigneur Empereur fut en ce monde nay pour imperer et commander à fortune. Ce nonobstant et combien que le Roy ne fust en aucune doubte que mouuant guerre au Duc de Sauoye, il s'attireroit sur les bras toutes les forces de l'Empereur : encores aussi qu'il sceust tresbien, quelle estoit l'inclination des

[1] Gr. § 53.
[2] Gr. § 56.
[3] 1535.

Digitized by Google

aucuns en conferant telles prononstications auecques l'heur et felicité qui auoient ia par si long temps accompagné toutes les entreprises dudit seigneur Empereur, à esperer et attendre, et des autres à craindre, qu'il en aduint tout ainsi que les prognostications promettoient, comme si elles fussent procedées du propre oracle du sainct Esprit, et de maniere que iusques en ce Royaume aucuns suspersticieux en fussent espourez et effrayez. Luy toutefois ne s'en estonna, ne changea iamais sa deliberation, pour chose dont il en [1] fut menassé par telles inuentées prononstications, ains demoura tel que tousiours il auoit esté, c'est à dire, magnanime, et constant à mespriser et contemner ceste maniere de superstitieuses, et abusiues propheties, comme celuy qui ne varia oncques de la cognoissance et foy qu'il a, et tousiours a eue en Dieu seul cognoissant et dirigeant le cours des choses futures, et qui en sa puissance a retenu et reserué la disposition des temps et des momens, et lequel il esperoit certainement luy deuoir estre en ayde, attendu le grand deuoir où il s'estoit mis de chercher par amiable composition, non tant à recouurer le sien, qu'à faire au moins que l'occupateur l'en seruist : non pas en feit (comme j'ay dit) eschelle à ses ennemis, pour enuahir et transgresser les bornes et limittes de son Royaume.

[1] Gr. § 62.

Digitized by Google

JOACHIM DUBELLAY.

1524 — 1560.

La révolution poétique du XVI^me^ siècle (ci-dessus p. 97) ayant été préparée par les études d'une jeunesse dévouée, Joachim Dubellay, après Ronsard le mieux doué de ces jeunes gens et encouragé par le suffrage d'un tel ami, publia en 1549, le manifeste de la réforme projetée. Cet écrit, intitulé *La Defense et illustration de la langue françoise*, renferme des idées justes et nobles sur les langues en général, sur celles de l'antiquité classique, et des conseils pour enrichir et perfectionner la langue française. Ce petit ouvrage respire l'enthousiasme des novateurs et ne manque pas d'une certaine verve d'éloquence. On en jugera par quelques fragments.

Pourquoy la langue Françoise n'est si riche que la Grecque et Latine.

Si nostre langue n'est si copieuse et riche que la Grecque ou Latine, cela ne doit estre imputé au defaut d'icelle comme si d'elle mesme elle ne pouuoit iamais estre sinon pauure et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos maieurs, qui ayans (comme dit quelqu'vn, parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire, que le bien dire, et mieux aymans laisser à leur posterité les exemples de vertu, que des preceptes, se sont priuez de la gloire de leurs bienfaits, et nous du fruict de l'imitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauure et nuë, que elle a besoin des ornemens, (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroit dire que la Grecque et Romaine eussent tousiours esté en l'excellence qu'on[1] les a veues du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile, et de Ciceron ? Et si ces auteurs eussent iugé, que iamais pour quelque diligence et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produire plus grand fruict, se fussent-ils tant efforcez de les mettre au poinct où nous les voyons maintenant? Ainsi puis-ie dire de nostre langue qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plustost, comme vne plante et ver-

[1] Gr. § 61.

Digitized by Google

gette, n'a point encores fleury : tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit bien produire. Cela certainement non pour le defaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres : mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eüe en garde, et ne l'ont cultiuée à suffisance, ains comme une plante sauuage, en celuy mesme desert, où elle auoit commencé à naistre, sans iamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines, qui luy faisoyent ombre, l'ont laissee enuieillir et quas mourir.

. . . . . .

Que la langue Françoise n'est si pauure que beaucoup l'estiment.

Je n'estime pourtant nostre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil et abiect, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues Grecque et Latine, qui ne penseroyent, et fussent-ils la mesme Pithô, deesse de persuasion, pouuoir rien dire de bon, si n'estoit en langage estranger, et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien pres y regarder, trouuera que nostre langue Françoise n'est si pauuvre, qu'elle ne puisse rendre fidelement ce qu'elle emprunte des autres, si infertile, qu'elle ne puisse produire de soy quelque fruict de bonne inuention, au moyen de l'industrie, et diligence des cultiueurs d'icelle, si quelques vns se trouuent tant amis de leur pays, et d'eux mesmes, qu'ils s'y veulent employer. Mais à qui, apres Dieu, rendrons-nous graces d'vn tel benefice, sinon à nostre feu bon Roy et pere François premier de ce nom, et de toutes vertus? Je dy premier, d'autant qu'il a eu son noble Royaume premierement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité : et si a nostre langage, au parauant scabreux et mal poly, rendu elegant; et si non tant copieux qu'il pourra bien estre, pour le moins fidele interprete de tous les autres. Et qu'ainsi soit, Philosophes, Historiens, Medecins, Poëtes, Orateurs, Grecs et Latins ont appris à parler François.

. . . . . .

Digitized by Google

D'amplifier la langue Françoise par l'imitation des anciens autheurs Grecs et Romains.

Je vous demande vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations, si ces tant fameux auteurs se fussent amusez à traduire, eussent-ils esleué leur langue à l'excellence et hauteur, où nous la voyons maintenant? Ne pensez doncques quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cest endroit, faire tant que nostre langue encores ranpante à terre puisse hausser la teste et s'esleuer sur pieds. Se compose donc celui qui voudra enrichir sa langue à l'imitation des meilleurs auteurs Grecs et Latins, et à toutes leurs plus grandes vertus, comme à vn certain but, dirige la pointe de son style : car il n'y a point de doute que la plus grand part[1] de l'artifice ne soit contenue en l'imitation, et tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inuenter, aussi est-ce le plus vtile de bien imiter, mesmes à ceux, dont la langue n'est encor bien copieuse et riche. Mais entende celuy, qui voudra imiter, que ce n'est chose facile de bien suyure les vertus d'vn bon auteur et quasi comme se transformer en luy, veu que la nature mesmes aux choses qui paroissent tressemblables, n'a sçeu tant faire, que par quelque note et difference, elles ne puissent estre discernees. Je dy cecy, pour ce qu'il y en a beaucoup en toutes langues, qui sans penetrer aux plus cachees, et interieures parties de l'auteur, qu'ils se sont proposé, s'adaptent seulement au premier regard[2], et s'amusant à la beauté des mots, perdent la force des choses. Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'vne langue estrangere les sentences, et les mots, et les approprier à la sienne : aussi est-ce chose grandement à reprendre, voire odieuse à tout lecteur delibera le nature, voir en vne mesme langue vne telle imitation, comme celle d'aucuns sçauans mesmes, qui s'estiment estre des meilleurs quand plus ils ressemblent vn Heroet, ou vn Marot. Je l'admoneste donq' (ô toy, qui desires l'accroissement de ta langue, et veux exceller en icelle) de non imiter à pié leué,

[1] Lex.

[2] A un coup d'œil superficiel.

Digitized by Google

comme n'agueres a dict quelqu'vn, les plus fameux auteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plus part de nos poëtes François, chose certes autant vicieuse, comme de nul proffit à nostre vulgaire : veu que ce n'est autre chose (ô grande liberalité !) sinon de luy donner ce qui estoit à luy[1]. Je voudroy bien que nostre langue fust si riche d'exemples domestiques, que n'eussions besoing d'auoir recours aux estrangers. Mais si Virgile et Ciceron se fussent contentez d'imiter ceux de leur langue qu'auroyent les Latins outre Ennie, ou Lucrece, outre Crasse, ou Anthoine?

. . . . . .

Que le naturel n'est suffisant à celuy qui veut faire œuvre digne de l'immortalité.

Qu'on ne m'allegue point que les Poëtes naissent : car cela s'entend de ceste ardeur, et allegresse d'esprit, qui naturellement excite les Poëtes, et sans laquelle toute doctrine leur seroit manque et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemptible se faire eternel par renommee, si la felicité de nature donnee mesmes aux plus indoctes estoit suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demourer en sa chambre : et qui desire viure en la memoire de la posterité, doit comme mort en soy-mesme, suer, et trembler maintesfois : et autant que nos Poëtes courtisans boyuent, mangent, et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif, et de longues vigiles. Ce sont les ailes dont les escrits des hommes volent au ciel.

. . . . . .

Conclusion de tout l'œuvre.

Or sommes nous, la[2] grace à Dieu, par beaucoup de perils et de flots estrangers rendus au port, à seureté. Nous auons eschappé

[1] Gr. § 18.

[2] Aujourd'hui on supprime l'article.

Digitized by Google

du milieu des Grecs, et par les scadrons Romains penetré iusques au sein de la tant desiree France. Là donques François, marchez courageusement vers ceste superbe cité Romaine : et des serues despouilles d'elle (comme vous auez fait plus d'vne fois) ornez de vos temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traistre Camille, qui sous ombre de bonne foy vous surprenne tous nuds contans la rançon du Capitole. Donnez en ceste Grece menteresse, et y semez encor' vn coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez moi, sans conscience, les sacrez thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous auez fait autrefois : et ne craignez plus ce muet Appollon, ses faux oracles, ny ses fleches rebouchees. Vous souuienne de vostre ancienne Marseille, seconde Athenes, et de vostre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy par leurs oreilles auecques vne chaine attachee à sa langue.

BLAISE DE MONTLUC.

1502 — 1577.

Blaise de Montluc, d'une famille gasconne illustre, mais pauvre, chercha fortune dans la carrière des armes, et monta par tous les degrés jusqu'au plus haut, celui de maréchal de France ; il fut aussi décoré du cordon de St-Michel. Formé sous les ordres de Bayard, il s'attacha ensuite au maréchal de Lautrec, et servit sous tous les rois de la maison de Valois-Angoulême, depuis François Ier jusqu'à Henri III. Il combattit longtemps en Italie, se signala au combat de la Bicoque, fut fait prisonnier à Pavie, suivit Lautrec dans l'expédition de Naples, se couvrit de gloire à la défense de Marseille assiégée par Charles Quint, rendit d'éminents services à la France dans le Piémont et contribua beaucoup à la victoire de Cérisoles. Des guerres étrangères Montluc passa aux guerres intérieures de la France. Nommé en 1564 lieutenant-général au gouvernement de Guienne, il déshonora son courage par sa cruauté, usant de son autorité pour se livrer avec fureur aux actes les plus sanguinaires. Il mettait sa religion et sa conscience à immoler au catholicisme des victimes sans nombre. La pitié n'a pas de place dans les actions de sa vie ; dans les récits qu'il en fait, son âme n'est pas effleurée du moindre remords, pas même d'un regret. On verra néanmoins tout à l'heure qu'il avait de la piété à sa façon. Elle ne l'empêcha pas de mériter le surnom de *Boucher royaliste*. Vieux et retiré des combats, il écrivit ses Mémoires, qu'à l'exemple de César il intitula ses *Commentaires*. Ses idées et son style sont à l'unisson de sa vie. Il raconte ses exploits avec impétuosité. La verve

Digitized by Google

gasconne de son langage respire encore l'esprit guerrier qui a dirigé sa conduite. Plein de jactance, il ne chercha pourtant pas à en imposer ; il tire gloire de ses faits, mais il les raconte avec candeur. Sa vanité est l'héroïne de cette épopée, mais sa vivacité ne permet pas de supposer un calcul dans l'agencement de la narration. L'homme va se faire connaître plus complétement par ses propres récits, par l'énergie quelquefois féroce de sa parole et par la naïveté de la barbarie : l'entraînement de l'écrivain entraîne le lecteur. Henri IV faisait grand cas des conseils militaires et des braves exhortations que renferme le livre de Montluc, aussi l'appelait-il le *bréviaire des soldats*.

Carrière de Montluc. Sa hardiesse et sa vertu.

M'estant retiré chez moy, en l'aage de soixante et quinze ans, pour trouuer quelque repos, apres tant et tant de peine par moy souffertes pendant le temps de cinquante-cinq ans, que j'ay porté les armes pour le seruice des Rois mes maistres, ayant passé par degrez, et par tous les ordres du soldat, Enseigne, Lieutenant, Capitaine en chef, Maistre de Camp, Gouuerneur des Places, Lieutenant de Roy és Prouinces de Toscane et de la Guyenne, et Mareschal de France : me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de pique et d'espée, et à demi inutile, sans force et sans esperance de recouurer guerison de cette grande arquebuzade que i'ay au visage : apres auoir remis la charge du Gouvernement de Guyenne entre les mains de Sa Maiesté, i'ay voulu employer le temps qui me reste, à descrire les combats ausquels ie me suis trouué pendant cinquante et deux ans que i'ay commandé : m'asseurant que les Capitaines qui liront ma vie, y verront des choses desquelles ils se pourront aider se trouuans en semblables occasions et desquelles ils pourront aussi faire profit, et acquerir honneur et reputation. Et encore que i'aye eu beaucoup d'heur, et de bonne fortune aux combats que i'ay entreprins, quelquefois (comme il sembloit) sans grande raison, si ne veux-je pas que l'on pense, que i'en attribuë la bonne issuë, et que i'en donne la louange à autre qu'à Dieu. Car quand on verra les combats où ie me suis trouué, on iugera que c'est de ses oeuures. Aussi l'ay-ie tousiours inuoqué en toutes mes actions auec grande confiance de sa grace. En quoy il m'a tellement assisté que ie n'ay iamais esté deffait, ny surpris en quelque fait de guerre où i'aye commandé : ains tousiours rapporté victoire et

Digitized by Google

honneur. Il faut que nous tous, qui portons les armes, ayons deuant les yeux, que ce n'est rien de nous sans la bonté diuine, laquelle nous donne le coeur et le courage pour entreprendre et executer les grandes et hazardeuses entreprises qui se presentent à nous.

Et pource que ceux qui liront ces Commentaires, lesquels deplairont aux uns et seront agreables aux autres, trouueront peut-estre estrange, et diront que c'est mal fait à moy d'escrire mes faits, et que ie deuois laisser prendre cette charge à vn autre, ie leur diray pour toute reponse, qu'en escriuant la verité et en rendant l'honneur à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le temoignage de plusieurs qui sont encore en vie, fera foy de ce que i'ay escrit. Nul aussi ne pouuoit mieux representer les desseins, entreprises et executions, ou les faits suruenus en icelles, que moy-mesme, qui ne derobe rien de l'honneur d'autruy. Le plus grand capitaine qui ait iamais esté, est Cesar, qui m'en a monstré le chemin, ayant luy-mesme escrit ses commentaires, escriuant la nuict ce qu'il executoit le iour. J'ay donc voulu dresser les miens mal polis, comme sortans de la main d'vn Soldat, et encore d'vn Gascon qui s'est tousiours plus soucié de bien faire que de bien dire : lesquels contiennent tous les faits de guerre ausquels ie me suis trouué, ou qui se sont executez à mon occasion, commençant dés mes premiers ans, que ie sortis de page, pour monstrer à ceux que ie laisse apres moi, qui suis aujourd'huy le plus vieux Capitaine de France, que ie n'ay iamais eu repos, pour acquerir de l'honneur en faisant seruice aux Roys mes maistres, qui estoit mon seul but, fuyant tous les plaisirs et voluptez qui destournent de la vertu et grandeur, les ieunes hommes que Dieu a doüez de quelques parties recommandables, et qui sont sur le poinct de leur auancement. Ce n'est pas vn liure pour les gens de sçauoir, ils ont assez d'Historiens, mais bien pour vn Soldat, Capitaine, et peut-estre qu'vn Lieutenant de Roy y pourra trouuer de quoy apprendre. Pour le moins puis-je dire que i'ay escrit la verité, ayant aussi bonne memoire à present que i'eus iamais, me resouuenant et des lieux, et des noms, combien que ie n'eusse iamais rien escrit. Je ne pensois pas en cet aage me mesler d'un tel mestier : si c'est bien ou mal, ie m'en remets à ceux qui me feront cet honneur de lire ce liure, qui est proprement le discours de ma vie.

Digitized by Google

C'est à vous, Capitaines mes compagnons, à qui principalement il s'adresse : vous en pourrez peut-estre tirer du profit. Vous deuez estre certains, que puisqu'il y a si long-temps que ie suis esté en votre degré, et ay si longuement exercé la charge de Capitaine de gens de pied, de Maistre de Camp par trois fois, et de Colonel, il faut que vous croyez, que i'ay retenu quelque chose de cet estat-là, et que par longue experience i'ay veu aduenir aux Capitaines beaucoup de bien, et à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a esté degradé des armes et de Noblesse, d'autres ont perdu la vie sur vn échaffaut, d'autres deshonnorez et retirez en leurs maisons, sans que iamais les Roys ny autres en ayent voulu faire plus compte. Et au contraire i'en ay veu d'autres paruenir, qui ont porté la picque à six francs de paye, faire des actes si belliqueux, et se sont trouuez si capables, qu'il y en a eu prou, qui estoient filz de pauures laboureurs, qui se sont auancez plus auant que beaucoup de Nobles, pour leur hardiesse et vertu. Et pource que toutes ces choses sont passées pardeuant moy, i'en puis parler sans mentir.

Sa piété.

Seigneurs et capitaines, qui me ferez cet honneur de lire ma vie, n'y apportez nul mal-talent. Croyez que i'ay dit le vray, sans desrober l'honneur d'autruy; et sçay bien qu'il y en aura, qui mettront en dispute mon escrit, pour voir si i'auray touché quelque mensonge, pource qu'ils trouueront que iamais Dieu n'a accompagné plus la fortune d'un homme, pour les charges qu'il a euës, que la mienne. Si les asseureray-ie, que i'ay laissé infinies particularitez à escrire : car ie n'auois iamais rien escrit ni pensé à faire des liures. J'estois incapable de cela, mais pendant ma derniere blesseure, et mes maladies, i'ay dicté ce que ie vous en laisse : afin que mon nom ne se perde, ni de tant de vaillans hommes, que i'ay veu bien faire : car les historiens n'escriuent qu'à l'honneur des Roys et des Princes. Combien de braues soldats et gentilshommes ay-ie nommé icy dedans, desquels ces gens ne par-

Digitized by Google

lent du tout, non plus que s'ils n'eussent iamais esté ? Celui qui a escrit la bataille de Cerizolles, encore qu'il me nomme, en parle toutesfois en passant. Si me puis-je vanter que i'eus bonne part en la victoire, aussi bien qu'à Bologne et Thionuille : et ces escriptures n'en disent rien, non plus que de la valeur d'un grand nombre de vos peres et parens que vous trouuerez icy. Or ne trouuez pas estrange, si i'ay esté si heureux, comme i'ay escrit, car ie ne me suis iamais proposé que ma charge, et ay reconnu que tout venoit de Dieu, auquel ie remettois tout, quoique les Huguenots m'ayent estimé un Atheiste. Ils sont mes ennemis, et ne les faut pas croire. Encores que i'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas saint, non plus que les autres: (ils en ont leur part, quoy qu'ils fassent les mortifiez) si est-ce que i'ay tousiours mis mon esperance en Dieu, reconnaissant qu'il falloit que de luy vint mon heur ou mon malheur, luy attribuant toutes les bonnes fortunes qu'il me donnoit à la guerre. Je ne me suis iamais trouué en faction quelconque, que ie ne l'aye appellé à mon aide, et n'ay passé iour de ma vie, sans l'auoir prié et demandé pardon. Et, plusieurs foys ie puis dire auec verité, que ie me suis trouué voyant les ennemis, en telle peur que ie sentois le coeur et les membres s'affoiblir et trembler (ne faisons pas des braves, l'apprehension de la mort vient deuant les yeux) mais comme i'auois fait mon oraison à Dieu, ie sentois mes forces reuenir. Elle estoit ainsi l'ayant dès mon entrée aux armes, apprise en ces mots, *Mon Dieu qui m'a creé, ie te supplie garde moy l'entendement : afin qu'auiourd'huy ie ne le perde : car tu me l'as donné et ne le tiens que de toy. Que si tu as auiourd'huy determiné ma mort fais que ie meure en reputation d'vn homme de bien, laquelle ie recherche auec tant de perils. Je ne te demande point la vie : car ie veux tout ce qu'il te plait. Ta volonté soit faite. Je remets le tout à ta diuine bonté.* Puis ayant dict mes petites prieres latines, ie promets et atteste deuant Dieu et les hommes, que ie sentois tout à coup venir une chaleur au coeur et aux membres : de sorte que ie ne l'auois pas acheué que ie ne me sentisse tout autre que quand ie l'auois commencé. Je ne sentois plus de peur: de façon que l'entendement me reuenoit ; et avec vne promptitude et iugement, ie connoissois tout ce qu'il me falloit faire sans l'auoir iamais perdu en combat que ie me suis trouué.

Digitized by Google

Instruction pour les Gouverneurs des places.

Gouuerneurs et capitaines, vous deuez prendre quelque exemple icy, pour ce qu'il y en a, qui disent quand ils ont rendu vne place que les soldats n'ont point voulu combattre, outre que les gens de la ville les vouloient trahir, et les ont forcez d'entrer en capitulation et composition. Ce ne sont qu'excuses, croyez-moy. Ce qui vous force c'est vostre peu d'experience, Messieurs mes compagnons, quand vous vous trouuerez en telles nopces prenez vos beaux accoustrements, parez-vous : lauez vous la face de vin Grec : et la faites deuenir rouge : et marchez ainsi brauement parmy la ville et parmy les soldats, la care leuée, ne tenant iamais autre propos, sinon que bien tost auec l'ayde de Dieu et la force de vos bras et de vos armes, vous aurez en despit d'eux la vie de vos ennemis, et non eux la vostre : qu'ils ne sont pour vous venir attaquer dans vostre fort : que c'est ce que vous desirez le plus : car de là depend leur ruyne et vostre deliurance. Et de ceste sorte iusques aux femmes prendront courage, et les soldats pareillement : mais si vous allez auec vn visage pasle ne parlant à personne, triste, melancolique et pensif, quand toute la ville et tous les soldats auroient coeur de lyons, vous leur ferez venir de moutons. Parlez souuent auec ceux de la ville en quatre ou cinq parolles, et pareillement aux soldats, leur disant, Et bien mes amis, n'auez vous pas courage? Je tiens la victoire nostre, et la mort de nos ennemis desia pour asseurée : car i'ay ie ne sçay quel presage en moy, que quand il me vient, ie suis tout asseuré de vaincre, lequel ie tiens de Dieu et non des hommes. Parquoy reposez vous sur moy, et resoluez vous tous de combattre et sortir d'icy auec honneur et reputation. Vous ne pouuez mourir qu'vne fois : c'est chose qui est destinee. Si Dieu l'a ordonné, vous auez beau fuir. Mourons donc auec honneur : mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plutost pour nos ennemis, sur lesquels nous auons tout auantage. Et qui voulez vous, Gouuerneurs et Capitaines, qu'ose dire, qu'il a peur, vous voyans resolus en ceste sorte : ie vous dis, que quand ils en tremble-roient, ils la perdroient : et deuiendra le plus poureux aussi

Digitized by Google

hardy, que le plus courageux de la trouppe. Jamais les soldats ne s'estonneront tant qu'ils verront la hardiesse de leur chef durer. Et tout ainsi que le chef remporte la louange, et que le reste n'a rien, sinon celle que leur chef leur donne, deuant le Prince: ainsi doit le chef se resoudre de ne monstrer iamais auoir peur. Car en faisant cela les soldats mesmes en porteront bon tesmoignage : et ainsi la reputation qu'il aura acquise, luy demeurera, sans que iamais aucun y contredise. Je ne vous conseille donc rien, que ie ne l'aye esprouué moy-mesme, non seulement là, mais en plusieurs endroits, comme vous trouuerez dans ce Liure, si vous auez la patience de le lire. Or voicy l'ordre que ie fis pour le combat et pour toute la ville. Je vous represente toutes ces particularitez, sans me contenter de dire que Sienne fust assiegee, où ie soustins le siege neuf ou dix mois : et puis ie capitulé forcé de famine : Car de là le Capitaine, le Lieutenant de Roy, le soldat n'en peust pas faire profit. C'est l'Historien. De ces gens il n'en y a que trop. Je m'escris à moy mesme: et veux instruire ceux qui viendront apres moy. Car n'estre né que pour soy: c'est à dire en bon François, estre né vne beste.

Montluc à Sienne [1] (1555).

Il arriua vn gentil-homme de la chambre de l'Empereur, portant lettres au Duc de Florence et au Marquis, par lesquelles leur mandoit qu'il trouuoit fort estrange, qu'on fit tant durer ceste

[1] Le roi de France Henri II et l'empereur Charles-Quint, peu avant son abdication, se faisaient la guerre en Italie. Par des intrigues le roi fit révolter les habitants de Sienne. Ils chassèrent de leur ville la garnison espagnole, mais leur citadelle était ruinée. De Strossi, gouverneur de la place, fut appelé au commandement des troupes qui tenaient la campagne. Montluc, nommé par le roi, le remplaça. Il défendit la ville pendant un long siége avec le courage le plus héroïque contre les Impériaux que commandaient le duc de Florence et le marquis de Marignan. Dans la place se trouvaient sous ses ordres Cornélio, chef d'un corps d'Italiens, et Rincroc à la tête des Allemands engagés au service du roi. Charles-Quint s'impatientait de la longueur du siége. On était au mois de janvier: Charles-Quint abdiqua vers la fin d'octobre.

Digitized by Google

guerre, et qu'il sçauoit bien que Sienne n'estoit pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoit la coustume du Marquis de faire durer la guerre. Le Marquis remonstroit, qu'il auoit fait tout ce qui estoit possible en luy : et qu'il cognoissoit bien, qu'auec l'artillerie on ne la prendroit pas, car i'auois de vaillans hommes là dedans, et la ville resoluë de combattre auec moy : me rendant plus d'honneur, que ie ne meritois, me loüant de grande vigilance, et de pouruoyance, de sorte qu'il cognoissoit bien, à l'ordre que ie tenois dans la ville, qu'il perdroit le temps de faire batterie. Toutesfois estant venu ce dit gentil-homme pour cest effect, de la part de l'Empereur, et ayant desia parlé au Duc de Florence Come de Medicis, ils firent resoudre le Marquis à faire batterie Il n'auoit rien obmis de ce qu'vn homme de guerre deuoit, nous tenant bridez sans esperance de secours : et toutesfois on l'acusoit de vouloir faire durer la guerre. C'est l'ordinaire, lorsque les choses ne sont pas conduites à l'appetit de ceux qui en parlent à leur aise. Le desir de ceux, que nous seruons, va plus viste, que nous ne pouuons.

Vers le vingtiesme de Januier nous fusmes aduertis, que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt-six ou vingt-huict canons, ou grandes couleurines. Les Siennois furent curieux d'enuoyer espier, pour en sçauoir la verité : trouuerent qu'elle arriuoit à Lusignano, qui mit la cité vn peu en trouble : et à la fin le lendemain de l'aduertissement ils resolurent d'assembler toute la Noblesse et Citoyens au Palais, pour resoudre entr'eux s'ils deuoient endurer l'assaut, ou composer auec le Marquis, Or là il ne me falloit pas faire le mauuais : car ils estoient plus forts que moy : falloit tousiours gagner ces gens là auec remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que ie forçay bien mon naturel, contre l'aduis de monsieur le Connestable, qui m'auoit representé et depeint au Roy comme il m'auoit veu en mon aage boüillant. Il faut qu'vn capitaine et Gouuerneur sage, et aduisé, quand il est parmy les nations estrangeres tasche tant qu'il peut, se conformer à leur humeur. Parmy les Allemans et Suisses il faut faire carroux : auec les Espagnols tenir leur morgue superbe, et faire plus le Religieux et deuotieux qu'on n'est : parmy l'Italien, estre discret et sage, ne l'offencer, ny caresser leurs femmes. Quant au François il est à

Digitized by Google

tout faire : tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis Gascon, prompt, colere, fascheux, et mauuais patient, de me comporter si bien parmy cette nation soupçonneuse et deffiante qu'il n'y eust citadin, qui se peust plaindre de moy. Or comme toute la noblesse et Seigneurie de la ville alloit au Palais, Misser Hieronyme Espano, qui estoit gentil-homme Siennois, et des plus grands de la ville, et des huict de la guerre, auant qu'aller au Palais, vint hastiuement parler auec le Sieur Cornelio, et luy dit comme tous les Seigneurs qui estoient de la cité, estoient appellez à se rendre au Palais incontinent, et que c'estoit pour resoudre s'ils deuoient attendre la batterie, ou entrer en composition auec le Duc de Florence et le Marquis de Marignan, et qu'il auoit desia entendu que la pluspart balotteroient qu'on deuoit entrer en composition, et non endurer la batterie et l'assaut, pour la crainte qu'ils auoient d'auoir pis, et qu'il s'y en alloit, et le pria de m'aduertir. Tout incontinent le Sieur Cornelio vint à moy, et me trouua que ie voulois monter à cheual, pour aller voir les gardes : et comme il m'eust dit cela, montasmes tous deux à ma chambre, et discourusmes longuement quels moyens il y auroit de rompre ce coup. Et en mesme instant arriua le Seigneur Bertholomé Caualcan, qui m'en dit autant, et qu'il pensoit bien que desia la resolution estoit prinse par toute la ville, et qu'ils n'alloient au Palais, sinon pour balotter. Et que s'ils l'auoient vne fois balotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois estions bien empeschez, eux de me donner conseil, et moy de ne le sçauoir prendre. A la fin ie m'aduisay d'aller au Palais, et emmener avec moy le Rincroc et ses capitaines, le Seigneur Cornelio auec les siens Italiens, et Combas auec les Capitaines François. Nos Allemans commençoient fort à pastir de vin, et le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, sinon de quelque cheual, ou quelque asne, qu'on mettoit en vente à la boucherie, et d'argent il ne s'en parloit plus du tout : car monsieur de Strossi n'auoit nul moyen d'en y faire entrer : qui nous mettoit en crainte, que les Allemans se ioindroient auec la ville, pour entrer en composition. Qui fut cause, que ie priay le sieur Cornelio d'aller parler auec le Rincroc, et le priay de me faire compagnie au Palais, et amener ses Capitaines auec luy, et qu'il laissast les Lieutenans et Enseignes en leur quartier chascun :

Digitized by Google

afin qu'estant au Palais il n'aduint quelque surprinse autour des murailles; et luy qu'il en fit de mesmes : et manday au Capitaine Combas que pareillement il vint : et enuoya le sieur Bartholomé diligemment au Palais, pour regarder s'il pourroit gaigner quelqu'vn secrettement, pour ayder à rompre ceste boutée. Car il me sembloit bien aduis, que si ie pouuois rompre ce coup, ie praticquerois tant de gens, que la balote blanche seroit la plus forte : et ainsi s'en allerent tous hors de ma chambre, et ne leur dis rien de ce que ie voulois faire.

Or i'estois encore si tres-extenué de ma maladie, et le froid estant grand et aspre, i'estois contrainct d'aller si enueloppé le corps et la teste de foureures, que quand l'on me voyoit aller par la ville, nul ne pouuoit auoir esperance de ma santé, ayant opinion que i'estois gasté dans le corps, et que ie me mourois à veuë d'œil. Que ferons nous, disoient les Dames et les poureux, (car en vne ville il y en a d'vns et d'autres) que ferons nous si nostre Gouuerneur meurt ? Nous sommes perdus : toute nostre fiance apres Dieu est en luy. Il n'est possible qu'il en eschappe. Je croy fermement que les bonnes prieres de ces honnestes femmes me tirerent de l'extremité et langueur où i'estois, i'entends du corps : car quant à l'esprit et entendement ie ne le sentis iamais affoiblir. Ayant donc accoustumé auparauant d'estre ainsi embeguiné, et voyant le regret que le peuple auoit de me voir ainsi malade, ie me fis bailler des chausses de veloux cramoisi, que i'auois apportées d'Albe, couuertes de passement d'or, et fort decoupées et bien faites : car au temps que ie les auois faites faire, i'estois amoureux. Nous estions lors de loisir en nostre garnison, et n'ayant rien à faire il le faut donner aux Dames. Je prins le pourpoint tout de mesme, vne chemise ouurée de soye cramoisie et de filet d'or, bien riche, (en ce temps là on portoit les collets des chemises vn peu auallez) puis prins vn collet de bufle, et me fis mettre le haussecol de mes armes, qui estoient bien dorées. En ce tems là ie portois gris et blanc, pour l'amour d'vne Dame, de qui i'estois seruiteur, lorsque i'auois le loisir : et auois encore vn chappeau de soye grise, fait à l'Allemande, avec vn grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrette, bien argentées. Les chappeaux en ce temps là ne couuroient pas grands comme font à ceste heure : puis me vestis vn casaquin de veloux gris garny de petites tresses d'argent à deux

Digitized by Google

petits doigts l'vn de l'autre, et doublé de toille d'argent, tout decoupé entre les tresses, lequel ie portois en Piedmont sur les armes. Or auois-je encore deux petits flascons de vin grec de ceux que monsieur le Cardinal Darmagnac m'auoit enuoyez. Je m'en frottay vn peu les mains, puis m'en lauay fort le visage, iusques à ce qu'il eust prins un peu de couleur rouge, et en beus, prenant vn petit morceau de pain, trois doits, puis me regarday au miroir. Je vous iure, que ie ne me cognoissois pas moy mesme, et me sembloit que i'estois encore en Piedmont amoureux, comme ie l'auois esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant, que tout à coup Dieu m'auoit donné tout vn autre visage.

Le premier qui arriua à moy avec ses capitaines fut le Sieur Cornelio, et le comte de Gayas, monsieur de Bassompierre Commissaire, et le Comte de Bisque, que i'auois enuoyé querir. Et comme ils me trouuerent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je brauois par la salle, plus que quatorze : et n'eusse pas eu la puissance de tuer vn poullet : car i'estois si foible que rien plus. Combas et les Capitaines François arriuerent aussi. Toute ceste farce ne tendoit qu'à faire rire les vns et les autres : et le dernier ce fut le Colonnel Rincroc et ses Capitaines, qui comme il me vist de ceste sorte, il se mit à sanglotter de force de rire : et ie le prins par les bras et luy dis, Et quoy Seigneur Colonnel, pensez vous, que ie sois ce Montluc, qui va tous les iours mourant par les ruës? Nany, nany : car celuy-là est mort : et ie suis vn autre Montluc. Son truchement le luy dit, qui le faisoit encores plus rire, et desia le Sieur Cornelio luy auoit dit la resolution, pourquoy ie l'enuoyois querir, et qu'il falloit, que nous ostissions par une sorte ou par autre ce doute, qui estoit parmy les Siennois. Et ainsi nous allasmes tous à cheual au Palais, et comme nous eusmes monté le degré, nous trouuasmes la grande salle toute pleine de Noblesse et de Bourgeois de la ville, qui estoient du conseil. Or à main gauche il y a vne petitè salle, en laquelle n'entre[1] que les Capitaines du peuple, les douze Conseillers, et les huict de la guerre : tout cela se nomme le Magistrat. J'entray ainsi en la grand' salle, et leur ostay mon chappeau. Je ne fus cogneu de personne de prime abordée, ains penserent tous que ie fusse

[1] *N'entre* pour *il n'entre.*

Digitized by Google

quelque gentil-homme, que monsieur de Strossi eust enuoyé dans la ville pour commander l'assaut, à cause de ma foiblesse. J'entray dans la petite salle, et tous les Capitaines et Colonnels apres moy, lesquels demeurerent debout aupres de la porte : et ie m'allay asseoir aupres du Capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du Roy auoient accoustumé de seoir, comme i'auois fait souuent. Et en entrant mon chappeau à la main, ie me sousriois vers l'vn et vers l'autre : tous s'esmerueilloient de me voir.

AMYOT.

1513 — 1593.

Jacques Amyot commença par être domestique de quelques écoliers de Paris. Sur l'agrément de sa figure et de toute sa personne, une dame le choisit pour accompagner ses fils au collége. Il saisit cette occasion de s'instruire. Par son ardeur et son talent il fit de rapides progrès, et put se vouer à l'enseignement. A la recommandation de la reine de Navarre, sœur de François Ier, il fut nommé professeur de grec et de latin à l'université de Bourges, où il resta dix ans. Il était entré dans les ordres. Des vers grecs qu'il fit en l'honneur du roi Henri II frappèrent le chancelier de l'Hospital, qui appela l'attention du monarque sur cet esprit distingué. Député par le roi au Concile de Trente, l'intelligence et la fermeté qu'il déploya dans cette mission délicate lui acquirent la faveur souveraine. A son retour d'Italie, il fut nommé précepteur des enfants de France. Ses élèves Charles IX et Henri III le comblèrent d'honneurs et de biens. La postérité célèbre Amyot comme écrivain. Bien que doué de beaucoup d'esprit, il n'a, de propos délibéré, laissé aucun ouvrage original, excepté en tête des *Hommes illustres* un morceau remarquable sur l'utilité de l'histoire. C'est comme traducteur, et principalement de Plutarque, qu'il s'est immortalisé par la perfection de son langage et l'élégante énergie de ses expressions.

Ce mérite a été célébré par de respectables témoignages, qui signalent en Amyot un des écrivains les plus importants dans l'histoire de notre ancienne langue. « Sa traduction de Plutarque, dit Colomiès [1], est comme la source et « le magasin de nos plus riches façons de parler. » — « Il a introduit dans notre « langue, dit un autre [2], une telle fertilité, une telle abondance, qu'il ne s'est « jamais trouvé réduit à l'indigence, quand il lui a fallu exprimer et développer « toutes les richesses d'un auteur aussi rempli que l'est Plutarque. » — Le savant

[1] *Bibliothèque choisie*, page 56.
[2] *Franc. Vavassor, de Ludicr. Diction.*, page 457.

Digitized by Google

Huet[1] témoigne « qu'il a passé de fort loin la diligence et l'industrie de tous ceux « qui l'avaient devancé dans ce genre d'écrire, et qu'il y a apporté tant d'esprit « et tant de bonnes dispositions, tant de subtilité et tant de politesse, qu'on « peut dire qu'il a été le premier qui ait montré jusqu'où peuvent aller les forces « et l'étendue de notre langue. » — Selon Vaugelas, quoiqu'il soit arrivé de très-grands changements dans le langage depuis le temps de ce traducteur, Amyot ne laisse pas d'être encore dans une grande réputation. « Quelle obligation, ajoute-t-il, ne lui a point notre langue, n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux su le génie et le caractère que lui, ni qui ait usé de mots et de phrases si naturellement françoises, sans aucun mélange des façons de parler des provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage françois? Tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme, et encore aujourd'hui nous n'avons guères de façons de parler nobles et magnifiques qu'il ne nous ait laissées; et quoique nous ayons retranché la moitié de ses mots et de ses phrases, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons[2]. »

Utilité de l'histoire.

L'histoire est le treſor de la vie humaine, qui preserve de la mort d'oubliance les faits et dicts memorables des hommes, et les adventures merveilleuses, en cas estranges, que produit la longue suitte du temps. Et peut on à cela recognoistre combien nous luy sommes obligez, si nous imaginons seulement en quelle horreur de tenebres, et quelle fondriere d'ignorance bestiale et pestilente nous serions abysmez, si la souvenance de tout ce qui s'est faict, ou qui est advenu avant que nous fussions nez, estoit entierement abolie et esteincte.

Je veux doncques laisser à part l'excellence et la dignité de la chose en soy, veu que non seulement elle est plus ancienne que toute autre espèce d'escripture qui oncques ait esté au monde, mais aussi qu'elle a eu cours entre les hommes, avant que l'usage des lettres mesme y fust: pource que lors les vivans laissoient à leurs successeurs la memoire des choses passées, en chansons qu'ilz faisoient apprendre par coeur de main à main à leurs enfans, ainsi que l'on a peu voir de nostre temps par l'exemple des barbares habitans ès terres neufves Occidentales, qui sans conserve d'aucunes lettres avoient la cognoissance des choses advenues bien huit cents ans auparavant. Je laisse semblablement à

[1] De Clar. *Interpr.*, liv. II, p. 184.

[2] Préface des *Remarques sur la langue françoise.*

Digitized by Google

deduire, que c'est la plus seure garde et le plus durable monument que les hommes puissent laisser de leurs faicts en ce monde, pour consacrer leur nom à immortalité ; car il n'y a ny statues, ny trophées de marbre, ny arcs de triomphe, ny coulonnes, ny sepultures magnifiques, qui puissent combattre[1] la durée d'une histoire eloquente, accomplie des qualitez qu'elle doit avoir.

. . . . . .

Encore que la vraye vertu ne demande aucun loyer mercenaire de ses actes louables, et se contente à par soy de la conscience d'avoir bien fait : si est-ce chose utile et bonne, à mon advis, d'attraire par tous moyens les hommes à bien faire, et ne doibt on point defendre aux gens de bien d'esperer honneur, qui naturellement accompagne la vertu comme l'ombre le corps, de leurs vertueux faicts. Car on voit ordinairement, que c'est un signe infaillible de lasche, basse et vile nature, que ne sentir point les estincelles du desir d'honneur : et que ceulx qui estiment chose impertinente, superflue ou malseante, que d'estre loué ne font aussi rien qui merite que l'on les loue ; ains sont coustumierement personnes de cueur failly, desquelles les pensées ne s'estendent point plus avant que les vies, et dont la souvenance se perd aussi quand et la veue.

Or si le conseil des vieilles gens est grandement estimé, pource qu'ayans vescu longuement, il est force qu'ilz ayent beaucoup veu : et si ceulx qui ont longuement voyagé en païs estranges, qui se sont trouvez en beaucoup d'affaires, et en grande experience des choses de ce monde, sont reputez sages, et dignes à qui lon mette en main les resnes des grands gouvernemens : combien fait à estimer la lecture des histoires, qui en un seul jour nous peut fournir plus d'exemples, que ne sçauroit faire le cours entier de la plus longue vie d'un homme. Tellement que ceulx qui sont exercitez à la lire ainsi qu'il appartient, encore qu'ilz soient jeunes, deviennent, quand à l'intelligence des affaires du monde, telz, que s'ilz estoient vieux et chenus, et n'ayans jamais bougé de leurs maisons, sont aussi advertis, informez, et instruits de tout ce qui est par le monde, que ceulx qui avec travaux innumerables et dangers infinis ont abbregé leurs jours à courir toute la terre ha-

[1] Lex.

Digitized by Google

bitable; comme au contraire ceulx qui sont ignorans des choses faites ou advenues avant qu'ilz fussent nez, quoy qu'ilz soient suraagez, demeurent toujours enfans, et dedans le propre païs de leur naissance sont en pareille condition que les estrangers.

Brief il se peut veritablement dire, que la lecture des histoires est une eschole de prudence, que l'homme se forme en son entendement, en considerant meurement l'estat du monde qui a esté par le passé, et observant diligemment par quelles lois, quelles moeurs et quelle discipline, les empires, royaumes et seigneuries se sont jadis premierement establies, et depuis maintenues et grandies, ou au contraire changées, diminuées et perdues. Aussi lit on qu'Alexander Severus très sage et vertueux empereur de Rome, toutes et quantes fois qu'il avoit à deliberer de quelque chose de consequence, tant au faict de la guerre, que de gouvernement, appelloit tousjours ceulx qui estoient renommez de savoir bien les histoires.

EXTRAITS DE PLUTARQUE.

L'éloquence chez l'homme d'Etat.

Le gouvernement de Pericles qui de nom et d'apparence estoit populaire, à la verité et en effet estoit principauté regie par un seul homme premier de sa ville, par le moyen et la force de son eloquence : car au mesme temps Cimon estoit bien homme de bien, si estoit Ephialtes, et Thucydides [1] aussi, qui estant un jour enquis par le roy de Lacedaemone Archidamus, lequel estoit le plus adroit à la luicte de luy ou de Pericles : « Cela, respondit il, seroit bien mal aisé à dire : car quand je l'ay porté par terre en luictant, luy en disant persuade aux assistans qui l'ont veu, qu'il n'est pas tombé, et le gaigne : » ce qui n'apportoit pas seulement gloire et honneur à luy, mais aussi salut à toute sa ville, laquelle se laissant persuader à luy [2], mainteint et garda très-bien la richesse et l'estat qu'elle avoit, et s'absteint de vouloir conquerir

[1] Non l'historien, mais un des chefs du parti opposé à Périclès.

[2] Lex. Gr. § 36.

Digitized by Google

l'autruy : là où le pauvre Nicias qui avoit bien la mesme intention, et non pas la mesme grace de persuader avec sa parole, qui estoit comme un mords trop doulx, tascha bien de refrener et arrester la cupidité du peuple, mais il n'en peut venir à bout, ains fut emporté malgré luy, et entrainné à col torts par la violence du peuple, jusques en la Sicile.

On dit communement par un ancien proverbe, « Qu'il ne fault pas tenir le loup par les aureilles : » mais c'est un peuple et toute une cité qu'il fault principalement prendre par les aureilles, non pas aller chercher d'autres prises lourdes et grossieres, pour attirer et gaigner une commune, ainsi que font ceulx qui ne sont pas suffisamment exercitez en cest art d'eloquence, les uns tirans le populaire par la panse, et en luy faisant des bancquets, les autres par la bourse, en luy donnant de l'argent, ou luy faisant veoir des jeux, des danses ou des combats d'escrimeurs à outrance, qui n'est pas tant mener que trainer par flatterie un peuple : car le mener proprement est le persuader par force d'eloquence, là où ces autres allechemens de populace ressemblent proprement aux appasts que lon fait pour prendre les bestes brutes.

Puis qu'il est donc ainsi, que le principal instrument d'un sage gouverneur est la parole, il fault tout premierement qu'elle ne soit point affettée, ny pompeuse et fardée, comme seroit celle d'un jeune charlatan et triacleur, qui voudroit monstrer son eloquence en pleine assemblée de foire, composant son oraison des plus beaux, plus doulx et plus elegans termes qu'il pourroit choisir ; ny aussi tant elabourée et travaillée, comme disoit Pytheas, qu'estoit celle de Demosthenes, luy reprochant qu'elle sentoit l'huile de la lampe : ny pleine de trop de curiosité sophistique, de raisons trop aiguës et subtiles, ou de clauses exactement mesurées à la regle et au compas, ne plus ne moins que les musiciens veulent qu'au touchement des cordes il se sente une affection doulce, non pas un rude battement : aussi au langage du sage gouverneur, soit qu'il conseille, ou qu'il ordonne quelque chose qu'il apparoisse non une ruze, ny un artifice d'orateur, non une affectation de louange d'avoir parlé doctement, subtilement, et ingenieusement, mais soit vraye magnanimité, d'une franchise de remonstrance paternelle, qu'il sente son pere du public, plein de bon sens, de prevoyance soigneuse, ayant la grace attrayante conjoincte avec

Digitized by Google

l'honeste dignité, en termes graves, raisons pertinentes et vray-semblables.

L'homme de gouvernement troussera bien aucunefois quelque mot de rencontre, et quelque traict de risée, mesmement si c'est pour chastier et provoquer quelqu'un modestement, et avec utilité, non pas le taxer ne picquer outrageusement en son honneur avec gaudisserie : mais cela est principalement trouvé bon et loué, quand il se fait en repliquant et rendant le change à quelqu'un, car de commencer et le faire de propos deliberé et premedité, c'est à faire à un plaisant, qui cherche à faire rire la compagnie, outre ce que l'on en encourt opinion de malignité, comme il y en avoit ès brocards de Ciceron et de Caton le vieil, et d'un Euxitheus qui estoit familier d'Aristote, car ceulx là ordinairement commancent les premiers à se mocquer : mais quand on ne fait que repliquer, la soudaineté de l'occasion donne à celuy qui fait la rencontre, pardon et bonne grace, tout ensemble, comme feit Demosthenes à un qui estoit souspeçonné d'estre larron, qui se mocquoit de ce que Demosthenes veilloit toute la nuict pour estudier et escrire : « Je sçay bien, dit-il, que je te fasche fort de ce que je tiens la lampe allumée toute la nuict. » Aussi n'eust pas mauvaise grace ce que respondit Xenaetus à ses citoyens qui se mocquoient de luy, de ce qu'estant leur capitaine il s'en estoit enfuy : « Avec vous, mes beaux amis, » respondit-il.

On a aussi en admiration la brefveté du langage de Phocion : tellement que Polyeuctus faisant jugement de luy, disoit, « que Demosthenes estoit bien un très grand orateur, mais que Phocion sçavoit mieulx dire, pource que son langage en peu de paroles contenoit beaucoup de substances : » et Demosthenes qui ne faisoit compte de tous les autres orateurs de son temps, quand Phocion se levoit pour parler après luy : « Voilà, disoit-il, le coupperet de mes paroles qui se leve. »

Mets donc peine le plus qu'il te sera possible, quand tu auras à parler devant le peuple de bien propenser ce que tu auras à dire, pendant que tu le pourras faire seurement, et non pas user de paroles vaines et vuides de sens, sçachant que Pericles mesme, ce grand gouverneur prioit aux dieux avant que de monter en chaire, qu'il ne luy eschappast de la bouche aucune parole, qui ne servist à la matiere dont il devoit traitter : toutefois encore se

Digitized by Google

fault il exerciter à sçavoir respondre et repliquer promptement : car les occasions passent en un moment, et apportent beaucoup de cas soudains en matiere de gouvernement : au moyen de quoy Demosthenes, pour ny estre pas bien fait, estoit reputé inferieur à plusieurs autres de son temps, pour ce que quand l'occasion se presentoit, bien souvent il se tiroit en arriere et se cachoit s'il n'avoit bien premedité ce qu'il avoit à dire. Et Theophrastus escript qu'Alcibiades voulant non seulement dire ce qu'il falloit, mais aussi ainsi qu'il le falloit restivoit bien souvent en parlant, et quelquefois demouroit tout court, pendant qu'il cherchoit en luy mesme, et composoit les termes propres ès quels il devoit dire : mais celuy qui prent occasion de se lever pour parler des occurences mesmes, et des temps qui se presentent soudainement, il estonne merveilleusement et mene comme il veult une commune : comme Leon Byzantin vint un jour à Athenes, envoyé par ceulx de Constantinople pour faire des remonstrances de pacification aux Atheniens, lesquels estoient tombez en grandes dissentions les uns contre les autres : or estoit il fort petit, de maniere que quand le peuple le veit sur la chaire aux harengues, chascun s'en prit à rire, de quoy luy s'appercevant, « Et que feriez-vous doncques, dit-il, si vous voyiez ma femme, qui à peine me vient jusques au genouil ? » Alors la risée fut encore bien plus grande de toute l'assemblée : « Et neantmoins tous petits que nous sommes, dit-il, quand nous entrons en querelle l'un contre l'autre, la ville de Byzance n'est pas assez grande pour nous contenir tous deux. » Et Pytheas l'orateur, lorsqu'il contredisoit aux honneurs que l'on decernoit à Alexandre, comme quelqu'un luy dist, « Comment, ozes tu bien parler de si grandes choses, toy qui es si jeune ? Et quoy, dit-il, Alexandre que vous faites un dieu par voz decrets, est encore plus jeune que moi. »

Repas des Lacédémoniens.

Lycurgus voulant persecuter la superfluité et les delices, afin d'exterminer de tout poinct la convoitise d'avoir et de s'enrichir,

Digitized by Google

il feit une ordonnance nouvelle, tres belle, qui fut celle des convives, par laquelle il voulut et ordonna, qu'ilz mangeassent ensemble de mesmes viandes, et de celles qui estoient notamment specifiées par son ordonnance, par laquelle il leur estoit expressement defendu de manger à part en privé dessus riches tables et licts somptueux, en abusant du labeur des excellents ouvriers, et des frians cuisiniers, pour s'engresser en secret et en tenebres, comme lon engresse les bestes gourmandes : ce qui gaste et corrompt non seulement les conditions de l'ame, mais aussi les complexions du corps, quand on luy lasche ainsi en abandon la bride à toute sensualité, et à toute gloutonnerie : dont il advient qu'il a besoing puis après de beaucoup dormir, pour cuire et digerer ce qu'il a trop pris de viande, et veult estre aidé de baings chaulds, de long repos, et du traittement ordinaire qu'il fault à un malade.

Ce fut doncques chose grande à luy que d'avoir peu faire cela, mais encore plus d'avoir rendu la richesse non subjette à estre desrobée, et moins encores à estre convoitée, comme dit Theophraste, ce qu'il feit par le moyen de ce statut, de les faire manger ensemble avec si grande sobrieté en leur vivre ordinaire. Car il n'y avoit plus moyen d'user ny de jouïr, non pas de monstrer seulement sa richesse à qui en eust eu, veu que le pauvre et le riche estoient contraincts de se trouver en mesme lieu, pour y manger de mesmes viandes : tellement que ce que l'on dit communement, que Pluto, c'est à dire, le dieu des richesses, est aveugle estoit vray en la seule ville de Sparte entre toutes celles qui furent onques au monde : car il y estoit gisant par terre comme une peinture sans ame qui n'a aucun mouvement : attendu qu'il n'estoit pas loisible de manger devant que de venir ès sales publiques à part en sa maison, et puis s'en venir par contenance tout saoul au lieu du convive : car chascun avoit l'œil à regarder expressement ceulx qui ne beuvoient et ne mangeoient pas de bon appetit en la compagnie, et les en blasmoit et reprenoit ou comme gourmands, ou comme desdaignans par delicatesse de manger en commun avec les autres : de sorte que ce fût, à ce que l'on dit, l'ordonnance qui plus[1] fascha les riches, entre toutes celles que lors establit Lycurgus, et pour laquelle ilz crierent et se courroucerent plus[1] contre luy, jusques à ce que voyant qu'ilz

[1] Gr. § 12.

Digitized by Google

se ruoient tous ensemble contre luy, il fut contrainct de s'en fouyr de la place. Si gaigna le devant et se jetta en franchise dedans une eglise, avant que les autres le peussent atteindre, excepté un jeune homme nommé Alcander, lequel n'estoit point au demourant de mauvaise nature, sinon qu'il estoit un peu prompt à la main, et cholere : et poursuivant Lycurgus de plus près que les autres, ainsi comme il se cuida retourner devers luy, il luy donna un coup de baston sur le visage, dont il luy creva un œil. Mais pour cela Lycurgus ne fleschit point, ains se presenta la teste levée à ceux qui le poursuivoient, leur monstrant son visage tout ensanglanté, et son œil crevé : dont ilz eurent tous si grande honte, qu'il n'y eut celuy [1] d'eulx qui ozast ouvrir la bouche pour parler contre luy : ains au contraire, luy livrerent entre ses mains Alcander, qui l'avoit frappé, pour en faire punition telle que bon luy sembleroit, et le convoyerent tous jusques en sa maison, monstrant qu'ilz estoient bien marris de son inconvenient. Lycurgus en les remerciant les renvoya, et feit entrer Alcander en sa maison avec lui, là où il ne mesfeit ne mesdit jamais d'une parole, ains luy commanda seulement qu'il le servist, faisant retirer ses domestiques qui avoient accoustumé de le servir ordinairement. Le jeune homme qui n'estoit point lourdaut de luy mesme, le feit vouluntiers, sans rien repliquer au contraire [2] : et quand il eut demouré quelque temps auprès de luy, estant toujours à l'entour de sa personne, il commencea à congnoistre et gouster la bonté de son naturel, et l'affection et intention qui le mouvoit à faire ce qu'il faisoit, l'austerité de sa vie ordinaire et sa constance à supporter tous travaux, sans jamais se lasser : dont il se prit à l'aimer et honorer fort affectueusement, et depuis alla preschant à ses parents et amis, que Lycurgus n'estoit pas ainsi rude ne rebours comme il sembloit de prime face, ains estoit le plus doulx et le plus aimable envers les autres qu'il estoit possible. Voilà comment Alcander fut chastié par Lycurgus, et la punition qu'il en receut : c'est, que de mal conditionné jouvenceau, oultrageux et temeraire qu'il estoit au paravant, il devint homme très sage et très moderé.

Les enfans mesmes alloient à ces convives ne plus ne moins qu'à des escholes d'honneur et de temperance, là où ilz enten-

[1] Gr. § 39.
[2] Lex.

Digitized by Google

doient de bons et graves devis touchant le gouvernement de la chose publique, soubs maistres qui n'estoient point mercenaires, et y apprenoient à se jouer de paroles les uns avec les autres, et à s'entremoquer plaisammant, sans toutefois piquer aigrement ny gaudir deshonnestement, et à ne se courroucer point pour estre semblablement moquez : car c'est une qualité, entre autres, fort propre aux Lacedaemoniens que d'endurer patiemment un traict de moquerie : toutefois s'il y avoit aucun qui n'y prist point de plaisir, il falloit seulement qu'il priast l'autre de s'en abstenir et incontinent il cessoit. Mais c'estoit une chose ordinaire qu'à tous ceulx qui entroient dedans la sale du convive, le plus vieil de la compagnie leur disoit, en leur monstrant la porte, « Il ne sort pas une parole hors de ceste porte... »

La plus exquise viande que lon servist en ces convives là, estoit celle qu'ilz appelloient le brouet noir, tellement que quand il y en avoit, les vieillards ne mangeoient point de chair, ains la laissoient toute aux jeunes hommes, et eulx à part mangeoient le brouet. Il y eut jadis, un roy de Pont, qui pour gouster de ce brouet noir, achepta expressement un cuisinier Lacedaemonien : mais quand il en eut une fois tasté, il s'en fascha[1] incontinent : et le cuisinier lui dit : « Sire, pour trouver ce brouet bon, il se faudroit premierement estre baigné dedans la riviere d'Eurotas. » — Après qu'ilz avoient sobrement beu et mangé ensemble, ils s'en retournoient sans lumiere chascun en sa maison : car il ne leur estoit pas loisible d'aller ny là ny ailleurs avec de la chandelle, afin qu'ils s'accoustumassent à marcher hardiment la nuict et en tenebres par tout. Tel estoit l'ordre et la manière de leurs convives.

Laconisme.

Il m'est bien advis que les Laconiens, en leur maniere de parler, n'usent pas de beaucoup de langage, mais qu'ilz touchent très bien au poinct, et qu'ils se font très bien entendre aux escoutans :

[1] Lex.

Digitized by Google

et si me semble que Lycurgus luy mesme estoit ainsi court et agu en son parler, à ce que l'on peult conjecturer par quelques sienes responses que lon treuve par escript, comme fut celle qu'il feit à un, qui luy suadoit d'establir en Lacedaemone un gouvernement populaire, là où le petit eust autant d'authorité que le grand : « Commence, luy dit il, à le faire toy mesme en ta maison. »

Semblablement aussi ce qu'il respondit à un autre, qui luy demandoit pourquoy il avoit ordonné que lon offrist aux dieux choses si petites et de si peu de valeur : « Afin dit il, que nous ne cessions jamais de les honorer. » Et ce qu'il dit une autre fois touchant les combats, qu'il n'en defendoit à ses citoyens si non ceulx, ès quelz on tend la main, c'est à dire, où l'on se rend.

On treuve aussi aucunes telles responses, en quelques lettres missives qu'il escrivoit à ses citoyens, comme quand ilz luy demanderent : « Comment nous pourrons nous defendre contre noz ennemis? » Il leur respondit, « Si vous demourez pauvres, et que l'un ne convoite point avoir davantage que l'autre. » Et en une autre missive, où il discourt, s'il estoit expedient de fermer la ville de murailles : « Comment, dit-il, pourroit on dire que celle ville soit sans muraille, qui est ceinte et environnée d'hommes tout à l'entour, et non pas de brique. » Toutefois quant à ces lettres là, et autres semblables que lon monstre de luy, il est mal aise de resoudre, si lon doibt croire ou decroire qu'elles soient de luy.

Mais quant à ce, que le beaucoup parler [1] fust repris et blasmé des Lacedaemoniens, on le peult evidemment monstrer par les mots aguz que quelques uns d'entre eulx ont autrefois respondu [2]. Le roi Leonidas dit un jour à quelcun qui devisoit, et alleguoit beaucoup de bonnes choses, mais hors de temps et de saison : « Amy, tu tiens sans propos beaucoup de bons propos. » Et Charilaüs, le nepveu de Lycurgus, interrogué pourquoy son oncle avoit fait si peu de loix : « Pource, dit-il, qu'il ne fault pas beaucoup de loix à ceulx qui ne parlent pas beaucoup. » Et Archidamidas dit à quelques uns, qui reprenoient l'orateur Hecataeus de ce, qu'ayant esté convié à soupper en un de leurs convives, il n'y parla point tout le long du soupper : « Celuy, dit il, qui sçait bien parler, sçait aussi quand il fault parler. » Et quant à ce que j'ay dit ail-

[1] Gr. § 87.
[2] Gr. § 96.

Digitized by Google

leurs cy devant, qu'en leurs responses aguës et subtiles, il y avoit ordinairement quelque peu de poincte meslé avec grace, on le peult veoir et cognoistre par ces autres mots icy : Demaratus respondit à un fascheux, qui luy rompoit la teste de questions impertinentes et importunes, en luy demandant souvent, Qui estoit le plus homme de bien de Lacedaemone : « Celuy, dit-il, qui te ressemble le moins. » Et Agis dit à quelques uns qui hault louoient les Eliens de ce qu'ilz jugeoient selon droict et justice ès jeux Olympiques : « Quelle grande merveille est ce, dit il, si en l'espace de cinq ans les Eliens font un seul jour bonne justice? » Et Theopompus à un estranger, lequel voulant monstrer l'affection qu'il portoit à ceulx de Lacedaemone, disoit : « En nostre ville tout le monde m'appelle Philolacon, » c'est à dire amateur des Lacedaemoniens : « Il te seroit plus honneste, respondit il, d'estre surnommé Philopolites, » c'est à dire, aimant ses citoyens. Et Plistonax filz de Pausanias, comme un orateur Athenien appelast[1] les Lacedaemoniens grossiers et ignorans : « Tu dis vray, luy respondit il, car nous sommes seuls entre les Grecs, qui n'avons apprins rien de mal de vous. » Et Archidamidas à un qui luy demandoit, combien ilz estoient de Spartiates : « Assez, luy respondit il pour chasser les meschans. »

BRANTOME.

1527 — 1614.

A la cour de Henri IV, un vieillard enjoué, peu délicat, abbé sans conséquence, ancien militaire, ancien chambellan de Charles IX et de Henri III, chevalier de plusieurs ordres, racontait une multitude de faits et d'anecdotes, où il figurait comme acteur, témoin ou confident, ou qu'il avait entendu réciter : c'était Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme. Né dans le Périgord en 1527, il mourut en 1614. A l'exception de Louis XII, il avait vu tous les rois de France de son siècle, connu familièrement beaucoup de seigneurs et de grandes dames, et vécu

[1] Gr. § 77.

Digitized by Google

à la cour. Il a écrit quinze volumes en conteur qui s'amuse et amuse les autres par le récit de faits sans nombre et variés. Il s'y montre trop souvent peintre sans conscience d'un monde sans mœurs. Beaucoup de ses personnages sont des héros et des héroïnes de corruption ; mais il lui suffit qu'ils soient, comme il les appelle, bons chrétiens et catholiques et meurent comme tels. C'est par des détails intimes et par la familiarité de ses révélations qu'il a servi les études historiques et mérité le surnom de *valet de chambre de l'histoire*. La vivacité méridionale rend souvent ses récits pittoresques, les anime par des traits heureux et des expressions originales, et parvient même à passionner le lecteur.

François Ier et le sénéchal de Poitou.

J'ay ouï dire a feu Madame la Seneschale de Poitou ma grand-mere, que quand le Roy François tourna de sa prison d'Espagne, et passant par la Guienne, il vint voir Monsieur le Seneschal de Poitou mon grand-pere, dit Messire André de Vivonne, en sa maison d'Anville, qui est une des belles maisons de Guienne, et y sejourna trois jours, et luy fit cet honneur de l'entretenir de plusieurs discours, des choses qui s'estoient passées tant en sa prison qu'ès guerres de Milan, au siege et à la bataille de Pavie, et luy en raconta force belles particularitez, jusques à luy dire, quel cheval de bataille il avoit ce jour là, et quel harnois (ainsi parloit-on lors)[1] en luy specifiant toutes les pieces dont il estoit armé et qu'on les[2] portoit alors.

Monsieur le Seneschal, qui avoit eu l'honneur de parler à luy d'autres fois fort privement, ainsi qu'il avoit parlé à luy d'autres fois comme à Charles VIII, et Louis XII, qui l'avoient fort aimé, et aussi qu'il avoit l'âge de soixante quinze ans, que le Roy respectoit, luy dit franchement, et respondit sur les pieces de l'harnois, Sire, vous estiez tres-bien armé, selon que vous dites, mais vous aviez à dire la meilleure piece de vostre harnois. Et la-

[1] Le mot *harnois*, dans son ancien sens d'armure complète, avait donc vieilli entre le temps où François I revint de sa captivité en 1526, et celui où Brantôme écrivait, vers la fin du même siècle. Ce mot avait autrefois diverses formes : *harnas*, *harneux*, *harneix*, *hernex*, *herneys*, *hernois*, *hernoix*. Il a conservé la signification d'armure dans quelques locutions proverbiales : *Endosser le harnois*, embrasser le métier des armes ; *blanchir sous le harnois*, vieillir dans la carrière des armes. On va voir que l'*h* n'était pas toujours aspirée.

[2] Pléonasme.

Digitized by Google

quelle? respondit le Roy; le cœur de vostre Noblesse, repliqua Monsieur le Seneschal, que par cy-devant n'avez reconnuë et traitée comme deviez, car vous n'avez reconnu et traité et contenté que quatre ou cinq favoris, qui seuls se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs et dignitez, et les autres non. Car, et à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de sa seule fauconnerie il a soixante chevaux en son escurie? luy qui n'est que Gentilhomme comme un autre, et encore cadet de sa maison, que j'ay veu qui n'avoit pour tout son train, que six ou sept chevaux. Si vous eussiez respandu esgalement vos faveurs et moyens aux autres Gentilshommes de vostre Royaume, ils vous eussent esté plus affectionnez qu'ils n'ont esté, et eussent crevé auprés de vous, et possible ne fussiez vous esté[1] pris, et possible aussi que pour ce sujet Dieu a ainsi disposé de vous à ce coup, pour y aviser mieux à l'avenir et vous en corriger.

Le Roy prit ces paroles de Monsieur le Seneschal de Poitou en bonne part, ce qu'il n'eust fait d'un autre; car, à ce que j'ay ouï dire, il n'y avoit rien qui le faschast plus, que quand on luy ramentevoit les fautes qu'il fit en ce voyage de Milan, et à cette bataille de Pavie, et mesme quand on luy disoit par aprés, Sire, je vous l'avois bien dit, ou si eussiez[2] fait cecy ou cela, ces paroles luy estoient fort odieuses et en rabrouoit fort ceux qui les luy disoient.

Il prit pourtant celles de Monsieur le Seneschal fort bonnes pour ce coup, à cause de son age.

[1] Gr. § 24.
[2] Gr. § 57.

Digitized by Google

DE LA NOUE.

1531 — 1591.

François de La Noue, né catholique, d'une famille illustre en Bretagne, embrassa à l'âge de 27 ans, la religion réformée. Il devint bientôt un des chefs du parti protestant, respecté pour sa bravoure, la beauté de son caractère et sa fidélité à toute épreuve. A la suite d'une blessure il eut le bras amputé. Il fit adapter à son armure un bras artificiel pour conduire son cheval. Il en reçut le surnom de *Bras-de-fer*. Il fut tué au siége de Lamballe, à l'âge de 60 ans. Henri IV, très-affligé de sa perte, lui rendit ce témoignage: « C'estoit un grand homme de guerre et plus encore un grand homme de bien, on ne peut assez regretter qu'un petit chasteau ait fait perir un capitaine qui valoit mieux que toute une province. » — La Noue a laissé vingt-six *Discours politiques et militaires*, dont le dernier renferme des mémoires sur les guerres de religion. Esprit ferme et lucide, il a répandu dans ses écrits beaucoup de pensées sages; ses jugements sont marqués au coin de la justice et de la justesse; il ne manque ni de sensibilité ni de gaieté. Sa narration est simple, précise, attachante; son style clair, vif, énergique et pittoresque. Quand le sujet s'élève, l'auteur s'élève lui-même jusqu'à l'éloquence. On reconnaît en lui un disciple des anciens.

Les catholiques et les protestants pendant une trêve.

Je parleray de l'abouchement qui fut fait auprès de Toury en Beausse par la royne, le roy de Navarre et le prince de Condé, pour adviser au moyen d'apaiser les diferends survenus. Plusieurs pensoyent que la presence et communication des grands auroit plus d'efficace que les ambassades si souvent envoyez de part et d'autre. Et encore qu'il y ait quelquefois du peril aux entrevuës, nonobstant elle ne laissa d'estre accordée, veu les instances qu'en faisoit la royne, avecques les limitations qui s'ensuivent; que de chacun costé on ne pourroit amener que cent gentils-hommes avec armes et lances, que nulles troupes n'approcheroyent plus près du lieu ordonné que de deux lieues, et que trente chevaux legers, de part et d'autre, six heures devant que s'aboucher, descouvriroyent la campagne, laquelle est en cest endroit raze, comme la mer. A l'heure dicte, la royne se trouva à cheval en la place assignée avec le roy de Navarre, où M. le prince, et M. l'amiral, aussi à cheval, la furent trouver et là traiterent des choses pu-

Digitized by Google

bliques par ensemble. Cependant les deux troupes, qui estoient composées d'une eslite d'hommes et la pluspart seigneurs, firent halte à huit cens pas les uns des autres. Le mareschal d'Anville commandoit à l'une, et le conte de La Rochefoucault à l'autre. Or, après qu'elles se furent contemplées demy heure, chacun desireux de voir, l'un son frère, l'autre son oncle, son cousin, son amy ou ses anciens compagnons, demandoit licence aux superieurs, ce qu'on obtenoit avec peine, pource qu'il avoit esté defendu qu'on s'accostast, de crainte de venir aux injures et après aux mains. Mais tant s'en faut que querelles s'en ensuivissent, qu'au contraire ce ne furent que salutations et embrassades de ceux qui ne se pouvoient garder de monstrer signes d'amitié à ceux que la parenté ou l'honnesteté avoit au-paravant liez ensemble, nonobstant les marques contraires que chacun portoit; car la troupe qui accompagnoit le roy de Navarre estoit vestue de casaques de velours cramoisi et banderolles rouges, et celle du prince de Condé de casaques et de banderolles blanches. Les catholiques qui imaginoient que ceux de la religion fussent perdus, les exhortoient de penser à eux, et de ne s'obstiner pas à donner entrée à ceste miserable guerre, en laquelle il faudroit que les propres parents s'entretuassent. Eux respondoient l'avoir en detestation, mais qu'ils estoient assurez, s'ils n'avoient recours à la defense, qu'on les traiteroit de la mesme façon de[1] plusieurs autres de la religion, qui avoient esté cruellement occis en plusieurs endroits de la France. Bref, chacun s'incitoit à paix, et à persuader les grands d'y entendre. Aucuns, qui, un peu à l'escart consideroient ces choses plus profondement, deploroient le discord public, source de maux futurs; et quand ils venoient encore à repenser en eux mesmes que toutes les caresses qu'on s'entrefesoit seroient converties en meurtres sanglans, si les superieurs donnoient un petit signe de combattre, et que, les visieres estant abatues, et la prompte fureur ayant bandé les yeux, le frere quasi ne pardonneroit à son frere, les larmes leur sortoient des yeux. Je me trouvai là du costé de ceux de la religion, et puis dire que j'avois de l'autre part une douzaine d'amis que je tenois chers comme mes propres freres, et qui me portoient une affection sem-

[1] Gr. § 55.

Digitized by Google

blable. Cependant la conscience et l'honneur obligeoient un chacun de ne manquer ny à l'un ny à l'autre : les amitiez particulieres estoient encore vives alors; mais de puis que les grands maux vindrent à avoir cours, et les conversations à se discontinuer, elles s'allerent amortissant en plusieurs. La royne et le prince de Condé, après avoir conferé deux heures ensemble, ne se pouvant accorder se retirerent, chacun bien marry que meilleur effet ne s'en estoit ensuivy.

PASQUIER ESTIENNE.

1529 — 1615.

Parmi les avocats dont s'honora le barreau de Paris, dans le XVI^me^ siècle, et qui se firent un nom en plaidant devant cette cour du Parlement, arbitre parfois du sort de l'État non moins que de la fortune et de l'honneur des particuliers, Étienne Pasquier, Parisien, occupa un rang éminent. Il acquit une brillante réputation par son plaidoyer contre les Jésuites. Talent, verve, éloquence, esprit incisif à la fois et sage, caractère noble, savoir profond, voilà ses titres aux yeux de ses contemporains. Les littérateurs de nos jours le connaissent par ses nombreux ouvrages en prose et en vers. Ses *Lettres* surtout et ses *Recherches de la France*, sont utiles à consulter pour l'histoire politique et littéraire. Le style de l'auteur porte le cachet de son esprit : ce qui en fait le mérite, c'est la chaleur, l'imagination, une abondance d'expressions heureuses et un charme d'ancienneté.

De l'origine de nostre vulgaire françois.

Nostre France appelee au temps passé Gaule, eut sa langue originaire, qui se continua longuement en son naïf[1], comme toute autre. Or est-il qu'en la mutation des langues il y a deux propositions generales que l'on peut recueillir des euenemens : La premiere est vn changement qui procede de nos esprits, comme ainsi soit que[2] selon la diversité des temps, les habits, les Magistrats, voire les Republiques prennent diuers plis sous vn mesme peuple : aussi combien qu'en vn pays il n'y ait transmigration de

[1] Gr. § 76.

[2] Comme il arrive que, tout comme.

Digitized by Google

nouuelles peuplees, toutesfois successiuement en mesme ordre que toute autre chose, se changent les langues par vne taisible alluuion : Et pour cette cause disoit vn ancien Poëte de Rome que beaucoup de paroles renaistroient, desquelles l'vsage estoit perdu. Et au contraire que quelques autres perdroient leur vogue qui auoient esté en credit [1].

Outre cette mutation qui se presente sans y penser, il s'en trouue vne autre que quelques vns appellent corruption, lorsqu'un pays estant par la force des armes subiugué, il est contraint pour complaire au victorieux, d'apprendre sa langue. Et reçoit cette forme encores autre consideration, d'autant que quelquesfois le pays vaincu est tellement nettoyé des premiers habitateurs, que les nouuelles colonies y plantent du tout leurs langues. Quelquesfois aussi n'y a si vniverselle mutation, ains aduient, ou que pour la necessité des affaires qui s'offrent en vn pays vaincu auec le victorieux, ou pour luy agreer par vne seruitude taisible, et si ainsi me le faut dire, par vne volontaire contrainte, nous apprenons avec les loix de nostre Seigneur, par vn mesme moyen son langage. De celles-cy quant est des langues dont nous auons cognoissance, sont la Françoise et l'Espagnole, et lors ne se fait generale mutation, ains entons sur nostre langue ancienne la plus grande partie des mots, ou manieres de dire de l'estranger, nous les faisant par longue traite de temps propres, tout ainsi que leurs façons: Le Latin estoit la langue premiere de l'Italien : Ce neantmoins par laps de temps, le Got, le Lombard, le François, et de nostre temps l'Espagnol y ont tellement mis du leur, que vous la voyez estre composee de ces cinq: et toutesfoys n'y a rien qui soit pur Latin, pur Got, pur Lombard, pur Françoys, pur Espagnol. Et l'Anglois (que les anciens appellerent Anglosaxon) bien qu'il apportast nouueau parler au pays, où il fit sa residence, si est ce que pour le present encores se ressent-il de la grande quantité de nos mots par la domination qu'entreprist sur luy le Normand. Et qui plus est n'ayant totalement, et si ainsi ie l'ose dire, de fonds en comble desraciné sa vieille langue, encores retient-il plusieurs dictions Latines, que les Romains auoient semees en la grand Bretagne, lorsqu'ilz y

[1] Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.
Hor. A. P. 70, 71.

Digitized by Google

planterent leurs victoires. Ce qu'à grand peine recognoistrez vous en l'Allemant sur lequel le Romain ne sceut que bien peu enjamber. De ceste mesme façon nos anciens Gaulois (comme recite nostre Langey [1]) accreurent leur Vulgaire iusques vers les parties du Leuant où ils firent plusieurs conquestes. De maniere que cette proposition semble estre du tout necessaire, si de plusieurs particularitez nous alambiquons vn vniuersel, que selon la diuersité des conquestes et remuemens de nouueaux menages [2], les Langues reçoiuent corruption plus ou moins, selon la longueur du temps, que les conquereurs demeurent en possession du pays par ceux conquis.

Ces reigles generales presupposées, qui semblent par vn discours [3] de nature estre veritables et infaillibles, nostre Gaule eut semblablement sa langue originaire, toutesfois ny plus ny moins que l'Italienne, et l'Espagnole, aussi à elle [4] receu ses mutations, et l'on [4] basty vn nouueau langage sur les fondemens de l'ancien. Les mots toutesfois empruntez ou des nouuelles flottes de gens estrangers, qui desbonderent dans les Gaules, ou des victorieux qui s'en impatroniserent: ie dy des nouuelles flottes de gens estrangers, comme des Grecs, Phocenses, qui prindrent terre ferme à Marseille, ainsi que plusieurs estiment. Je dy des victorieux, comme premierement des Romains, puis des François: Ainsi la langue dont nous vsons auiourd'huy selon mon iugement est composee, part de l'ancienne Gauloise, part de la Latine, part de la Françoise, et si ainsi le voulez, elle a plusieurs grandes symbolisations auec la Gregeoise. Et encores le trafic et commerce que nous eusmes sous les regnes du Roy François I et Henri II auec l'Italien, nous apporta aussi plusieurs mots affectez [5] de ce pays là. Tous les termes neantmoins de ces Langues estrangeres accommodez au cours de l'ancienne Gauloise. Mais surtout est infiniment [6] nostre vulgaire redeuable aux Romains, voire le peut-on

[1] Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, plus connu sous ce dernier nom, auteur d'un *Epitome de l'histoire des Gaules*. Paris, 1556, in-4°.

[2] Remue-ménage, qui se dit non-seulement des dérangements domestiques, mais aussi des troubles publics.

[3] Lex.

[4] Gr. § 98.

[5] Lex.

[6] Gr. § 47.

Digitized by Google

dire plustost Romain qu'autrement, encores qu'il retienne grande quantité de mots et du Gaulois et du François.

La différence de l'orthographe et du parler.

Or aduient il ordinairement que nos langages tant en particulier comme en general, accompagnent la disposition de nos esprits : car si vous vous arrestez au particulier, mal-aisément trouuerez-vous vn homme brusque en ses mœurs, qui n'ait la parole de mesme, et peu de personnes tradiues, et Saturniennes [1], qui n'ayent aussi un langage morne, et lent. Le general va de mesme : Ainsi voyez-vous entre nous autres François, le Normand assez aduisé en ses affaires trainer quelque peu sa parole, au contraire le Gascon escarbillat par dessus tous, parler d'vne [2] promptitude de langue, non commune a l'Angeuin et Manceau, de quelque peu, ains de beaucoup moins eschauffez en leurs affaires : et l'Espagnol haut à la main produit vn Vulgaire superbe et plein de piaffe. L'Allemant esloigné du luxe parle vn langage fort rude. Et lors que les Italiens degenerans de l'ancienne force du Romain, firent plus profession de la delicatesse que de la vertu, aussi formerent-ils peu à peu de ce langage masle Romain, vn Vulgaire tout effeminé et molasse. Parce que presque tous leurs mots se terminent és cinq voyelles, et d'auantage voulurent racler la rencontre de deux consonantes qui estoient trop rudes à leurs aureilles delicates, de ces mots de *optimus*, *maximus*, *factus*, firent vns *ottimo*, *massimo*, *fatto* : ainsi en prit-il à nos Gaulois, non pas quant à la delicatesse de laquelle ils furent tousiours esloignez, mais eschangeans leur langue Vvalonne en la Romaine, comme ceux qui auoient l'esprit plus brusque et prompt que les Romains, et par consequent le langage vray-semblablement plus court : aussi transplantans la

[1] Froides et lentes, comme on se représente la planète Saturne :

Et son père, le vieux Saturne,
Roule à peine son char nocturne
Sur les bords glacés de l'Éther.

MALFILATRE.

[2] Gr. § 36.

Digitized by Google

langue Romaine chez eux, ils accourcirent les paroles de ces mots, *Corpus*, *Tempus*, *Asperum* et autres semblables dont ils firent *Corps*, *Temps* et *Aspre*, auec vne prononciation (comme il est à croire) de toutes les lettres. Or que l'ancien Gaulois eust vn langage court nous l'apprenons, entr'autres, de Diodore, et de cette mesme brieueté de langage prit son origine et essence entre nous l'*E* feminin incognu à toutes autres nations : lettre qui est moitoyenne entre la voyelle et la consonante prononcee trop affectément en la fin d'vne diction. Car elle n'est pleine voyelle en la fin d'vn vers où les deux syllabes ne sont comptées que pour vne, et qui prononcera à la fin d'vn mot le *T* ou *S* trop affectément, il tombera fort aisément sans y penser en l'affectation d'vn *E* feminin : Et pour autant que nos Gaulois apprenoient malaisément le Latin comme vne langue non accordante auec la leur, de ces mots, *Scribere*, *Schola*, *Stabiliter*, *Species*, et autres qui de soy estoient de difficile prononciation, pour la rencontre des deux consonantes, afin de se la rendre facile, ils dirent, *Escripre*, *Escole*, *Establir*, *Espece*, en la mesme façon que nous voyons encore le Gascon, et Auuergnac pour *Schola*, et *Stephanus*, dire *Eschola*, *Estephanus* : ainsi s'estudiant le Gaulois de parler au moins mal qu'il luy estoit possible son Roman, d'vn *multum*, il façonna vn *moult*, d'vn *vltra*, vn *oultre*, *Lupus*, *Loup*, *dulcis*, *douls*, comme nous voyons l'Escossois voulant representer nostre langue par vn escorche, ou pour mieux dire, par vn Escoce François, pour *Madame*, dire *Moudam*. En quoy il n'est pas encore hors de propos, ny impertinent de remarquer en passant que l'*v* [1], ainsi que nous le prononçons maintenant en François, nous est du tout propre, et pareillement venant de l'ancien estoc des Gaulois, comme ne se trouuant nation en tout le Ponant qui le prononce de telle façon que nous : Tous les autres, je veux dire, l'Allemant, l'Italien [2], l'Espagnol, l'Anglois, l'Escossois, le Polonois, le prononçans a forme de la diphthongue Grecque ου, le tout en la mesme maniere que les Latins mesmes en vserent sur le declin de leur Empire, encores que ie sçache bien que quelques-vns se rendent d'aduis contraire. Par ainsi nos anciens Gaulois empruntans,

[1] L'*u*.

[2] Dans quelques dialectes italiens, l'*u* se prononce parfois comme en français. A Crémone, on dit « sicuro » comme on le ferait dans notre langue.

Digitized by Google

comme i'ay dit, du Romain leurs paroles, et les naturalisans entre eux selon la commodité de leurs esprits et de leur Langue, les redigeoient vray-semblablement par escrit comme ils les prononçoient, toutesfois comme toutes choses s'amendent, voyant le monde par vn iugement plus delicat tels mots proferez auec toutes leurs lettres estre vn peu trop rudes au son des aureilles, on reforma au long aller cette grossiere façon de parler en vne plus douce, et au lieu d'*Escripre, Eschole, Establir, Temps, Corps, Aspre, doul, outre, mout, Loup*, avec prononciation de chaque lettre, et element, l'on s'accoustuma de dire, *école, établir, Tans, Cors, âpre, doux, outre, mout, Lou*: vray que tousiours est demeuré l'ancien son en ces mots, *Espece*, et *Esperer*, mais peut estre que quelque iour viendront-ils au rang des autres, aussi bien que de nostre temps ce mot *d'honneste* (auquel en ma ieunesse j'ay veu prononcer la lettre de *S*) s'est maintenant tourné en vn *E*, fort long. Ainsi se changea cette aspreté qui resultoit du concours et heurt les consonantes, toutesfois parce que l'escriture, n'offençant point les aureilles, elle demeura tousiours en son entier, prenant la prononciation autre ply: et de là à mon iugement voyons-nous l'escriture ne se rapporter à la prononciation. Chose qui a excité grandement quelques notables esprits du commencement du regne du Roy Henry second. Car comme ainsi soit que le temps eust lors produit vne pepiniere de braues Poëtes, aussi chacun diuersement prit cette querelle en main, les aucuns estans pour le party qu'il falloit du tout accorder l'escriture au parler, s'y rendans mesmement extremes. Les autres nageans entre deux eaux, voulurent apporter quelque mediorité entre les deux extremitez [1]. Ce nonobstant apres plusieurs tracassemens, enfin encores est-on retourné à nostre vieille coustume, fors que de quelques paroles on en a osté les consonantes trop esloignees de la prononciation, comme la lettre de *P*, des mots, *Temps, corps* et *Escripre*, ayant en cecy pratiqué ce que Ciceron disoit en son Orateur qu'il auoit laissé l'vsage de parler au peuple, et s'en estoit reserué la science. Question certes qui n'est pas à négliger, et sur laquelle je me donnay carriere en vne Epistre que j'escriuois à feu

[1] L'histoire de ces luttes est racontée dans le livre consciencieux de M. Ch.-L. Livet: *la Grammaire française et les Grammairiens au XVI^me^ siècle*. Paris, 1859; in-8°.

Digitized by Google

Monsieur Ramus, qui est au second liure de mes Lettres. Quintilian au chap. 13. du second liure de ses Institutions Oratoires parlant des anciens Romains. Peut-estre (dit il) parloient-ils tout ainsi comme ils escriuoient. Qui [1] monstre que de son temps, on en vsoit autrement. Maintenant il me suffit d'auoir discouru dont est prouenuë la diuersité qui se troue en nostre langue entre le Parler et l'Orthographe.

De la diuersité de l'ancienne langue Françoise auecques celle du iourd'huy.

J'ay dit au premier Chapitre de ce Liure, que tout ainsi que selon la diuersité des temps on change d'habits, voire de Magistrats en vne Republique, aussi se changent les langues par vne taisible alluuion. Pierre Crinit [2] en ses liures de l'honneste discipline, dit que l'on auoit peu autres fois obseruer dans Rome quatre ou cinq diuersités de langues. La vieille de Saliens, qui pour sa longue ancienneté n'estoit presque entenduë, laquelle puis apres s'eschangea au Latin des douze Tables, qui receut quelque polisseure, sous le Poëte Ennius et Caton le Censeur, iusques à ce que petit à petit elle attaignit à sa perfection du temps de Ciceron, Cesar et Saluste [3], et depuis alla tousiouz en telle decadance, qu'en fin elle fut enseuelie dedans l'Italienne.

Je ne fais point de doute que le semblable ne soit aduenu à nostre langue Françoise, laquelle selon la diuersité des siecles, a pris diuerses habitudes, mais de les vous pouuoir representer, il est mal aisé. Parce qu'anciennement nous n'eusmes point vne langue particulierement courtizane, à laquelle les bons esprits voulussent attacher leurs plumes. Et voicy pourquoy. Encores que nos Roys tinssent la superiorité sur tous autres Princes, si est-ce que nostre Royaume estoit eschantillonné en pieces, et y auoit presque

[1] Gr. § 16.

[2] Petrus Crinitus ou Pietro Riccio, professeur florentin du XV^me^ siècle, qui publia en 1504, l'année avant sa mort, un recueil de Mélanges de littérature, d'histoire, d'usages et de mœurs, sous le titre : *De Honesta disciplina.*

[3] Gr. § 102.

Digitized by Google

autant de Cours que de Prouinces. La Cour du Comte de Prouence, celle du Comte de Tholose, celle du Comte de Flandres, du Comte de Champagne, et autres Princes, et Seigneurs qui tous tenoient leurs rangs et grandeurs à part, ores que la plus part d'eux recogneussent nos Roys pour leurs Souverains. De là vint que ceux qui auoient quelque asseurance de leurs esprits, escriuoient au vulgaire de la Cour de leurs Maistres, qui en Picard, qui Champenois, qui Prouençal, qui [1] Tholozain, tout ainsi que ceux qui estoient à la suite de nos Roys, escriuoient en langage de leur Cour. Auiourd'huy il nous en prend tout d'vne autre sorte. Car tous ces grands Duchez et Comptez, estans vnis à nostre Couronne, nous n'escriuons plus qu'en vn langage, qui est celuy de la Cour du Roy, que nous appellons langage François. Et ce qui nous oste encore dauantage la cognoissance de ceste ancienneté, c'est que s'il y eust vn bon liure composé par nos ancestres, lorsqu'il fut question de le transcrire, les copistes les [2] copioient non selon la naïfue langue de l'Autheur, ains selon la leur. Je le vous representeray par exemple : entre les meilleurs liures de nos deuanciers, ie fais estat principalement du Roman de la Roze. Prenez en vne douzaine escrits à la main, vous y trouuerez autant de diuersité de vieux mots, comme ils sont puisez de diuerses fontaines.

Il n'est pas dit que tout ce que nous auons changé de l'ancienneté, soit plus poly, ores qu'il ait auiourd'huy cours. Nos ancestres auoient pris de *Verus*, et *Vera*, *Voir* et *Voire*, dont il ne nous est resté que les aduerbes, *voire*, et *voirement* : Nous en auons fait vns *vray* et *vraye* qui sont beaucoup plus rudes, et de difficile prononciation que les premiers. Nous disions aux preterits parfaits de ces verbes, *Tenir* et *Venir*, *Tenit* et *Venit*, lesquels on eschangea depuis en *Tiensit* et en *Viensit*, finalement nous en auons fait *Tint* et *Vint*, en ces mutations allans tousiours en empirant : car il ne faut faire de doute que *Tenit*, et *Venit* ne fussent selon les reigles de la Grammaire meilleurs et plus naturels.

J'ay remarqué plusieurs belles paroles anciennes, dont les aucunes sont du tout perduës par la nonchalance, et les autres changees en pires par l'ignorance des nostres. Nos ancestres vserent de

[1] Gr. § 16 fin.

[2] *Les*, ou faute d'impression pour *le*, où l'auteur rapporte le pronom à l'idée générale des livres qu'on copie.

Digitized by Google

Barat, Guille, et *Lozange,* pour *Tromperie,* et *Barader, Guiller,* et *Lozanger,* pour *Tromper :* Dictions qui nous estoient naturelles, au lieu desquelles nous en auons adopté des Latines, *Dal, Fraude, Circonuention:* Vray qu'encores le commun peuple vse du mot de *Barat :* Afin cependant que ie remarque icy en passant que comme nos esprits ne sont que trop fertils, et abondans en tromperie, aussi n'y a-il parole que nous ayons diuersifiee en tant de sorte que ceste-cy : Parce que *Guille, Lozange, Barat, Malengiu, Dol, Fraude, Tromperie, Circonuention, Deception, Surprise,* et *Tricherie,* denotent ceste mesme chose. Le Roman de Pepin dit *Enherber,* nous *Empoisonner.* Le mesme Roman, et encores le Comte Thibaut de Champagne en ses amours *Maleir,* pour ce que nous disons *Mauldire.* Le vieux valoit bien le nouueau, si nous voulons nous arrester à l'analogie de *beneir* qui est son contraire. Nos predecesseurs dirent *grigneour* puis *grigneur,* dont encores est faite frequente mention dans quelques anciennes coustumes. Nous disons plus grande, et meilleure part, rendans en deux mots ce qu'ils comprenoient sous un seul. Nous disons auiourd'huy *Magistralement,* Hugues de Bersy, *Maistrement,* qui est moins Latin. Nous vsons du mot *adiourner,* quand nous faisons appeler vn homme en iustice par la semonce d'vn Sergent, le Roman de Pepin en a vsé pour dire que le iour estoit venu, qui n'estoit pas trop mal propre[1]; nous en auons perdu la naïfueté, pour la tourner en chicanerie. Dans le mesme Autheur *Hosteler,* pour loger, qui n'estoit pas moins bon que le nostre : *Malotru* est dedans Hugues de Bersy : *barguigner,* mot aussi familier entre les marchands, que *chicaner* entre les praticiens, est dans le Huon de Mery en son tournoy de l'Antechrist, ces deux se sont perpetuez entre nous iusques à huy. Le Latin a dit *Ambo et Duo,* pour denoter le nombre de deux : De ces deux mots l'Italien a fait vn *ambedue,* et dans le Roman de la Roze ie trouue pour pareille signification *ambedeux,* mot qui n'est plus en nostre vsage : *Endementiers* auoit eu vogue iusques au temps de Jean le Maire de Belges, car il en vse fort souuent, pour ce que nous disons par vne Periphrase, *en ce pendant,* Joachim de Bellay dans sa traduction des quart, et sixiesme liures de Virgile le voulut remettre sus, mais il n'y peut

[1] Gr. § 43.

Digitized by Google

iamais paruenir. *Nessum*, pour *nul*, *Ades* pour maintenant. Nous les auons resignez à l'Italien aussi bien que *lozenger* qui estoit à dire tromper, en ces mots, *Nessuno*, *Adesso*, *Luzingar*. Le *Cattiuo* Italien, et le *chetif* François symboliserent, comme semblablement *Albergar*, et *heberger*, ie ne sçay si l'Italien le tient de nous, ou nous de luy. L'Italien dit *Schifar* parce que nous dismes anciennement *Escheuer*, et auiourd'huy *Esquiuer*. Ce que nos anciens appelerent *Heaume*, on l'appella sous François premier, *Armet*, nous le nommons maintenant *Habillement de teste*. Qui est vne vraye sottie de dire par trois paroles ce qu'vne seule nous donnoit. Ainsi est-il de *Tabour*, que les soldats appellent maintenant *Quesse* [1], sans sçauoir dire pourquoy. Ainsi de l'*Estendart*, *Banniere*, ou *Enseigne*, que nous disons auiourd'huy *Drapeau*. Vray qu'il est plus aisé d'en rendre raison que de l'autre : Cela estant prouenu d'vne hypocrisie ambitieuse des Capitaines, qui pour paroistre auoir esté aux lieux, où l'on remuoit les mains veulent representer au public leurs enseignes deschirees, encores que peut-estre il n'en soit rien. Dans les liures de la discipline Militaire de Guillaume de Langey vous ne trouuerez ny *corps de garde*, ny *sentinelle*, ains au lieu du premier il l'appelle *le Guet*, et le second *estre aux escoutes*. Ces deux qui estoient de tres-grande et vraye signification se sont eschangez en *corps de garde* et *sentinelle* ; et nommement le mot *d'escoute* estoit plus significatif que celuy de *sentinelle* dont nous vsons. De mon temps i'ay veu plusieurs mots mis en vsage, qui n'estoient recogneus par nos deuanciers. Et peut estre le mesme mot de *Deuancier*. Le premier qui mist en œuure *Auant-propos* pour *Prologue*, fut Louys le Charond en ses Dialogues, dont on se moquoit du commencement : Et depuis ie voy ceste parole recüe sans en douter [2] : Non sans cause. Car nous auons plusieurs mots de mesme parure, *Auant-garde*, *auant-ieu*, *auant-bras*, et croy qu'il y avoit plus de raison de dire *Auant-chambre*, que ce que nous disons *Antichambre*. Il voulut aussi d'un *Jurisconsulte* Latin, faire en nostre langue vn *Droict-conseillant*, mais il perdit son François. *Piafer*, que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braues, est de nostre siecle, comme

[1] Caisse.

[2] Sans balancer.

Digitized by Google

aussi aller à la *Picoree* [1], pour les gensd'armes qui vont manger le bon homme aux champs, faire vn *affront* pour brauer vn homme, la *populace*, mot qu'auons esté contrainct d'innouer par faute d'autre pour denoter vn peuple sot. Le premier où i'ay leu *Courtizer*, est dans la Poësie d'Oliuier de Maigny. Parole qui nous est pour le iourd'huy fort familiere. Je n'auois iamais leu *Arborer* vne enseigne pour la planter, si non aux ordonnances que fit l'Admiral de Chastillon, exerçant lors la charge de Colonnel de l'infanterie, mot dont Virginelle a vsé en l'histoire de Villardoüin. Nous auons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme *Contraste* pour *Contention*, *Concert*, pour *Conference*, *Accort*, pour *Aduisé*, *Enconche*, pour en ordre, *Garde*, pour ie ne sçay quoy de bonne grace, faire vne *supercherie* à vn homme, quand on luy fait vn mauuais tour à l'impourueu. En l'escrime nous appelons *Estramassons*, des coups de taille. Le *Pedant*, pour vn maistre és Arts mal appris, et *façon Pedantesque*, en consequence de ce mot. Comme aussi nous auons quitté plusieurs mots François qui nous estoient tres naturels, pour enter dessus des bastards. Car de Cheualerie nous auons fait *Cauallerie*, Cheualier, *Caualier*, Embusche, *Embuscade*, attacher, l'escarmouche, *attaquer*, au lieu de bataillon, nous auons dit *Escadron*; Et pour nos pietons ou auanturiers anciens, nous ne serions pas guerriers si nous ne disions *Infanterie*, mots François que nos soldats voulurent italianiser, lors que nous possedions le Piedmont, pour dire qu'ils y auoient esté : et de malheur aussi quittasmes nous nos vieux mots de fortification, pour emprunter des [2] nouueaux Italiens. Parce qu'en telles affaires les Ingenieurs d'Italie sçauent mieux debiter leurs denrees que nous autres François. Il n'est pas que n'ayons mis sous pieds des paroles, qui estoient de quelque honneur, pour donner cours à d'autres de moindre valeur. Le mot de *Valet* anciennement s'adaptoit fort souuent à titre d'honneur pres des Rois : Car non seulement on disoit *Valets de chambre*, ou *Garderobe*, mais aussi *Valets Trenchans, et d'Escurie*. Et maintenant le mot de *Valet* se donne dans nos familles à ceux qui entre

[1] On composa au XVI^me^ siècle une pièce sur *La Défaite et occision de la Piaffe et de la Picquorée et bannissement de Mars*. La Piaffe et la Picquorée, suivantes de Mars, sont tuées au troisième acte : la pièce en a cinq.

[2] Gr. § 49.

Digitized by Google

nos seruiteurs sont de moindre condition, et quasi par contemnement et mespris. Vray est qu'il auoit vn valet, qu'on appelloit *nihil valet*, dit Marot en se mocquant. La *Chambriere* estoit destinee pour seruir sa maistresse en la chambre : Maintenant les Damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suiuent *Chambrieres :* ains les appellent *Seruantes*. Mot beaucoup plus vil que l'autre que l'on approprie à celles qui seruent à la cuisine. Le nom de *Grand Bouteiller* estoit vn office de la Couronne, comme celuy de Conestable : Auiourd'huy non seulement la memoire en est oubliee en la Cour du Roy, mais il n'y a rien de si bas que la charge de Bouteiller. Et pour ceste cause ceux qui sont auiourd'huy en telles charges, sont appellez *Sommeliers*. Vne vieille dotation faicte à l'hospital de Mascon en May 1323 par Barthelemy de Cheuriere eschanson du Roy, l'appelle en Latin *Bartholomeus Caprarij Scancio domini nostri Regis*. Qualité qui succeda à celle du grand Bouteiller. Nous auons accreu nostre langue de plusieurs nouuelles dictions tirees de nous-mesmes, comme pour exemple, de *Chemin*, nos predecesseurs firent *acheminer*, de *compagnon*, *accompagner*, de *raison*, *arraisonner* : Comme au contraire vne negatiue en adioustant *De*, Car ils dirent de *saison*, *desaisonner*, mais de nostre temps nous y apportasmes plus de liberté : Parce que *d'Effect*, *Occasion*, *Violent*, *Diligent*, *Patient*, *Medicament*, *Facile*, *Necessité*, *Tranquille*, nous fismes *Effectuer*, *Occasionner*, *Violenter*, *Diligenter*, *Patienter*, *Medicamenter*, *Faciliter*, *Necessiter*, *Tranquilliter*. Je n'ay point encore leu *possibiliter*, de *possible* ; Il n'est pas que Montagne en ses Essaiz, et Ronsard en la derniere impression de ses œuvres (auant qu'il mourut) n'ayent par vne nouueauté fait vn nouuel *Ainsin :* Car lors que ce mot est suiuy d'vne voyelle immediate, ils mettoient vne *N.* derriere, pour oster la Cacophonie. Si ces nouueautez enrichissent ou embellissent nostre langue, i'en laisse le iugement à la posterité, me contentant de marquer ces chaches, pour monstrer ie ne sçay quoy de particulier en nous, qui n'estoit point en nos ayeuls.

Chacun se fait accroire que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite, et chacun est en cecy trompé. De ma part ie ne doute point que Hugue de Bersy, Huon de Mery, Jean de S. Cloct, Jean de Niuelet, Lambert Licors, et tous nos vieux Poëtes, n'eussent iamais mis la main à la plume, s'ils n'enssent estimé rendre

Digitized by Google

leurs œuvres immortelles : Lesquelles neantmoins ont esté enseuelies dans les ans par le changement du langage. Ne restans plus de tous leurs escrits qu'vne carcasse. Et Lorry mesmes, et Clopinel fussent aussi au tombeau, si Marot ne les en eust garentis par le langage de nostre temps qu'il leur donna. Quoy doncques? Dirons-nous que les langages ressemblent aux riuieres, lesquelles demeurans[1] tousiours en essence, toutes-fois il y a vn continuel changement des ondes : aussi nos langues vulgaires demeurans en leur general, il y ayt changement continu de paroles particulieres, qui ne reuiennent plus en vsage? Je vous diray ce que i'en pense. Je croy que l'abondance des bons Autheurs, qui se trouuent en vn siecle, authorise la langue de leur temps par dessus les autres : On a recours à leurs conceptions originaires, qu'il faut puiser d'eux. Le vulgaire de Rome fut en sa perfection sous Ciceron, Cesar, Saluste et Virgile. Le Toscan sous Petrarque, et Bocace : Et combien que le temps apportast changement à ces deux langues, toutes-fois leur perfection a esté tousiours rapportée au temps de ces grands Maistres.

Désordre de la France sous Charles VI; Fermeté du Parlement.
1418.

La France estant bigarree en deux ligues, le vingt deuxiesme May en l'an mil quatre cens dix huict, l'Isle Adam, l'vn des Capitaines du Duc de Bourgongne, surprit la ville de Paris par l'intelligence de quelques bourgeois, exercant depuis tant de cruautez contre ceux qui portoient le party contraire, que la memoire en est encore toute sanglante : et furent mesmement la plus part des Seigneurs du Parlement contraints de prendre la fuite auecques nouueau conseil de s'habituer sous l'authorité de Charles Dauphin de France, en la ville de Poictiers, où fut fait vn Parlement qui dura iusques en l'an mil quatre cens trente six. Les choses ne pouuoient estre en pire estat qu'elles estoient. Vn Duc

[1] Gr. § 91.

Digitized by Google

de Bourgongne faisoit le Roy, le Dauphin estoit banny de Paris, l'Anglois au milieu du Royaume, la Noblesse de France, ou morte, ou prise à Azincour, grands meurtres commis par l'Isle Adam et ses complices, mesmes contre les principaux Magistrats de la France, la fuite des autres Seigneurs du Parlement deuoit rendre ceux qui estoient demeurez dans Paris peu asseurez. Ce neantmoins tous ces miserables obiets ne peurent iamais flechir cette Cour, que tousiours elle ne portast sur les espaules (ainsi qu'vn Atlas la voute du Ciel) les priuileges de nostre Eglise Gallicane contre tous les assauts que l'on luy voulut puis apres liurer, qui ne furent pas petits. Car les Bourguignons qui possedoient le Roy, pour l'imbecillité de son cerueau estoient bien contens de se preualoir encontre leurs ennemis de la faueur de l'Eglise de Rome, ayans mesmement attiré à leur cordele la plus part des Chefs principaux de l'Vniuersité, laquelle de là en auant commença de saigner du nez, ne se rendant plus si ferme protectrice de nos priuileges, comme elle auoit fait autresfois. Mais la Cour de Parlement supplea à se defaut, comme si toute la force et vertu de France se fust lors accueillie au cœur de cette compagnie. Le Duc de Bourgongne n'eust pas si tost mis à execution toutes les cruautez qu'il fit exercer dans Paris par l'entremise de l'Isle Adam, que soudain le Roy depescha vn Edict de la reuocation de l'Ordonnance faite en faueur des Ordinaires. Sur quoy par Arrest du treiziesme Mars mil quatre cens dix huict, fut dit que l'on en escriroit au Roy, et par mesme moyen le Procureur general s'oppose à la publication de ces lettres : le vingt-neufiesme du mesme mois le Chancelier vint à la Cour pour les faire publier : le lendemain la Cour opine en sa presence, et s'en trouuerent vingt-neuf (qui estoient plus que les deux parts, dont les trois faisoient le tout) qui furent d'aduis qu'on ne les deuoit publier sans ouyr le Procureur general en son opposition : le Chancelier remonstra, que le vouloir du Comte de Saint Pol Gouuerneur de Paris, qui lors auoit toute la force en main, estoit qu'elles fussent publiees, et que s'ils ne le vouloient faire, il l'en aduertiroit, pour sa descharge. Cette menace d'vn Courtizan, ne les fit changer d'opinion. Qui[1] fut cause qu'vn jour apres, le Chancelier retourna au Parlement, ac-

[1] Gr. § 16.

Digitized by Google

compagné du Comte de Saint Pol, lesquels firent de puissance absoluë publier ces lettres, sans ouyr le Procureur General, lequel se comporta en cecy si vertueusement, qu'il ne se voulut du tout trouuer à cette publication et commanda le Chancelier mettre sur le reply des lettres l'ancien, *Lecta publicata :* mais il ne fut si tost party que la plus part des Conseillers vindrent au Greffier remonstrer, que puis que ce qui auoit esté fait, c'estoit contre la deliberation de la Cour, il ne deuoit mettre le *Lecta,* ou pour le moins deuoit inserer clause, par laquelle il apparust que la Cour n'auoit approuué cette publication : mais il respondit qu'il n'estoit que simple ministre, et qu'il se garderoit de mesprendre. Au moyen de quoy, le premier iour d'Auril, toutes les Chambres assemblees, fut dit que par cette publication, la Cour n'entendoit approuuer ces lettres comme estant passees par force. Recherchez telle constance qu'il vous plaira en toute l'ancienneté, vous n'en trouuerez point de plus grande. Les dons et Indults du Pape ne l'auoient autresfois peu fleschir, et lors les intimidations, et les armes n'eurent non plus de puissance enuers cette compagnie. Ne pensez point que cet Arrest ne fust depuis de grande force et effect contre les furieux assauts des plus grands.

LA BOÉTIE.

1530 — 1563.

Étienne de la Boétie, célèbre par l'amitié de Montaigne, fut à l'âge de vingt ans conseiller au Parlement de Bordeaux, et devint l'oracle de cette compagnie. Avant sa dix-huitième année il avait composé un petit écrit, qui ne parut qu'assez longtemps après sa mort prématurée, le *Discours de la servitude volontaire, ou le Contr'Un.* C'est le premier ouvrage français où les principes de la liberté politique soient nettement exposés, non dans un ordre systématique, mais sous forme d'improvisation éloquente. L'auteur n'expose pas une doctrine, mais, l'esprit pénétré des principes de justice et d'humanité, il s'abandonne avec verve à l'inspiration de ses sentiments généreux et de son indignation contre les abus du pouvoir, contre l'absurdité qu'un seul homme dispose, au gré de ses passions et de son caprice, des forces, des vies et des ressources de toute une nation. De là le second titre, *le Contr'Un.* Telle était en France, à la fin du dernier siècle encore, l'insouciance pour les vieux trésors de la littérature, que dans les

Digitized by Google

assemblées nationales de la révolution, où l'on se plaisait à citer Montesquieu et plus tard J.-J. Rousseau, la Boétie n'a jamais été nommé. On va voir s'il méritait cet oubli.

Comme par l'amitié, il se rattache à Montaigne par l'originale vivacité du langage.

De la servitude volontaire.

Nostre nature est ainsi, que les communs deuoirs de l'amitié emportent une bonne partie du cours de nostre vie. Il est raisonnable d'aimer la vertu, d'estimer les beaus faicts, de recongnoistre le bien d'où l'on l'a receu, et diminuer souuent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et aduantage de celuy qu'on aime, et qui le mérite. Ainsi donc, si les habitans d'un Pays ont treuué quelque grand personnage, qui leur ait monstré par espreuue une grand' preuoyance pour les garder, grand' hardiesse pour les defendre, un grand soin pour les gouuerner: si de là en auant ils s'appriuoisent de luy obéir et s'en fier tant, que de luy donner quelques aduantages, je ne sçay si ce seroit sagesse : de tant qu'on l'oste de là où il faisoit bien, pour l'auancer en lieu, où il pourra mal faire: mais certes, sy ne pourroit-il faillir d'y auoir de la bonté, de ne craindre point mal de celuy duquel on n'a receu que bien.

Mais, ô bon Dieu, que peut estre cela? Comment dirons-nous que cela s'appelle? Quel malheur est celuy-là? quel vice, ou plustost quel malheureux vice? voir un nombre infini, non pas obéir, mais seruir, non pas estre gouuernez, mais tyrannisez n'ayans ny biens, ny parens, ny enfans, ny leur vie mesme, qui soit à eux! Souffrir les pilleries, les cruautez, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie deuant, mais d'un seul! non pas d'un Hercule ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souuent le plus lasche et femelin de la Nation : non pas accoustumé à la poudre des batailles, mais ancore à grand peine au sable des tournois : non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de seruir vilement à la moindre femmelette. Appellerons-nous cela lascheté? Dirons-nous, que ceux-là qui seruent, soient couards et recreus? Si deux, si trois, si quatre ne se defendent d'un, cela est estrange, mais touteffois

Digitized by Google

possible. Bien pourra l'on dire lors à bon droit, que c'est faute de cœur. Mais si cent, si mille, endurent d'un seul, ne dira l'on pas, qu'ils ne veulent point, qu'ils n'osent pas se prendre à luy, et que c'est coüardise, mais plustost mespris ou desdain? Si l'on void, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pays, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx traité de tous en reçoit mal d'estre serf et esclaue : comment pourrons nous nommer cela? Est-ce lascheté? Or il y a en tous vices naturellement quelque borne, outre laquelle ils ne peuuent passer. Deux peuuent craindre un, et possible dix : mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se deffendent d'un; cela n'est pas coüardise, elle ne va point jusques-là, non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle une forteresse, qu'il assaille une armée, qu'il conqueste un Royaume. Doncques quel monstre de vice est cecy, qui ne merite pas ancore le tiltre de coüardise? Qui ne treuue de nom assés vilain, que Nature desaduoüe auoir fait, et la langue refuse de nommer? Qu'on mette d'un costé cinquante mil hommes en armes, d'un autre autant : qu'on les range en bataille, qu'ils viennent à se ioindre, les uns libres combattans pour leur franchise, les autres pour la leur oster: ausquels promettra l'on par conjecture la victoire? Lesquels pensera l'on qui plus gaillardement iront au combat, ou ceux qui esperent pour guerdon de leur peine l'entretenement de leur liberté, ou ceux qui ne peuuent attendre loyer des coups qu'ils donnent, ou qu'ils reçoiuent, que la seruitude d'autruy? Les uns ont tousiours deuant leurs yeulx le bon heur de leur vie passée, l'attente de pareil ayse à l'aduenir. Il ne leur souuient pas tant de ce qu'ils endurent ce peu de temps que dure une bataille, comme de ce qui conuiendra à iamais endurer à eux, à leurs enfans, et à toute la posterité. Les autres n'ont rien qui les enhardie, qu'une petite poincte de conuoitise, qui se rebouche soudain contre le danger, et qui ne peut estre si ardante, qu'elle ne se doyue, ce semble, esteindre de la moindre goutte de sang, qui sorte de leurs playes. Aux batailles tant renommées de *Miltiade*, de *Leonide*, de *Themistocles*, qui ont esté données deux mil ans y a, et viuent ancores aujourd'huy aussi fresches en la memoire des liures et des hommes, comme si c'eust esté l'autre hier, qu'elles furent données en Grece pour le bien des Grecs et pour

Digitized by Google

l'exemple de tout le monde : qu'est-ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gens, comme estoient les Grecs, non le pouuoir mais le coeur de soustenir la force de tant de nauires que la Mer mesme en estoit chargée? de desfaire tant de Nations qui estoyent en si grand nombre que l'esquadron des Grecs n'eust pas fourny, s'il eust fallu, des Capitaines aux armées des Ennemis? Si non qu'il semble qu'en ces glorieux iours là ce n'estoit pas tant la bataille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la Liberté sur la Domination, et de la Franchise sur la Conuoitise.

C'est chose estrange, d'oüyr parler de la vaillance, que la liberté met dans le cœur de ceux qui la deffendent. Mais ce qui se fait en tous pays, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme seul mastine cent mille, et les priue de leur liberté, qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'oüyr dire, et non le voir! Ce sont les Peuples mesmes, qui se laissent, ou plustost se font gourmander, puisqu'en cessant de seruir ils en seroient quitte. C'est le peuple qui s'asseruit, qui se coupe la gorge : qui ayant le chois d'estre subjet, ou d'estre libre, quitte sa franchise, et prend le joug : qui consent à son mal, ou plustost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouurer sa liberté, je ne l'en presserois point combien que ce soit ce que l'homme doit auoir plus cher, que de se remettre en droit naturel : et par maniere de dire, de beste reuenir homme. Mais ancore je ne desire pas en luy si grande hardiesse. Je luy permets qu'il aime mieux une je ne sçay quelle seureté de viure à son aise. Quoy? si pour auoir la liberté, il ne faut que la desirer : s'il n'est besoin que d'un simple vouloir, se trouuera-t'il Nation au monde, qui l'estime trop chere, la pouuant gaigner d'un seul souhait? et qui pleigne sa volonté à recouurer le bien, lequel on deurait racheter au prix de son sang? et lequel perdu, tous les gens d'honneur doyuent estimer la vie desplaisante et la mort salutaire?

Pauures gens et miserables, Peuples insensez, Nations opiniastres en vostre mal, et aueugles en vostre bien, vous laissez emporter deuant vous le plus beau et le plus clair de vostre reuenu, piller vos champs, voller vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! Vous viuez de sorte, que vous pouuez dire, que rien n'est à vous. Et sembleroit, que meshuy ce vous

Digitized by Google

seroit grand heur de tenir à ferme vos biens, vos familles et vos vies! et tout ce degast, ce malheur, ceste ruine vous vient, non pas des ennemis, mais certes ouy bien de l'ennemy, et de celuy que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de nos Villes : sinon qu'il y a plus que vous tous, c'est l'auantage que vous luy faites pour vous destruire. D'où a-t'il prins tant d'yeulx, dont il vous espie, si vous ne les luy baillez? Comment a-t'il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos Citez, d'où les a-t'il, s'ils ne sont des vostres? Comment a-t'il aucun pouuoir sur vous, que par vous mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'auoit intelligence auec vous? Que vous pourroit-il faire, si vous n'estiez recelleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous-mesmes? Vous semez vos fruicts, afin qu'il en face le degast : vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries! Vous nourrissez vos enfans, afin qu'il les meine, pour le mieux qu'il leur face, en ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses conuoitises, les executeurs de ses vengeances. Vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs. Vous vous affoiblissez, afin de le faire plus fort et roide, à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignitez, que les Bestes mesmes, ou ne sentiroyent point, ou n'endureroyent point, vous pouuez vous en deliurer, si vous essayez, non pas de vous en deliurer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne seruir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ny le bransliez : mais seulement ne le soutenez plus; et vous le verrez, comme un grand colosse, à qui on a desrobé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

. . . . . .

Ce ne sont pas les bandes des gens à cheual, ce ne sont pas les compaignies des gens de pied, ce ne sont pas les armes qui defendent le Tyran. Mais on ne le croira pas du premier coup : toutes-

Digitized by Google

fois il est vray. Ce sont tousiours quatre ou cinq qui maintiennent le Tyran, quatre ou cinq qui luy tiennent le pays tout en seruage. Tousiours il a esté, que cinq ou six ont eu l'oreille du Tyran, et s'y sont approchés d'eux-mesmes, ou bien ont été appellés par luy, pour estre les complices de ses cruautés, les compaignons de ses plaisirs et communs aus biens de ses pilleries. Ces six addressent si bien leur chef, qu'il faut pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetés, mais ancore des leurs. Ces six ont six cent, qui proufitent sous eux, et font de leurs six cent ce que les six font au tyran. Ces six cent en tiennent sous eus six mille, qu'ils ont esleués en estat, ausquels ils ont fait donner, ou le gouuernement des Prouinces, ou le maniement des deniers, afin qu'ils tiennent la main à leur auarice et cruauté, et qu'ils l'executent quand il sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, que ils ne puissent durer que soubs leur ombre, ny s'exempter que par leur moyen des Loix et de la peine. Grande est la suyte, qui vient apres cela. Et qui voudra s'amuser à deuuyder ce filet, il verra, que non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par ceste corde, se tiennent au Tyran, s'aydant d'icelle comme en Homere Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy tous les dieux. De là venoit la creuë du Senat sous Jule, l'establissement de nouueaux estats, erection d'offices, non pas certes, à le bien prendre, reformation de la Justice, mais nouueaux soustiens de la Tyrannie. En somme l'on en vient là par les faueurs ou soufaueurs, par les guains, ou reguains que l'on a auec les Tyrans, qu'il se trouue quasi autant de gens, ausquels la tyrannie semble estre profitable, comme de ceux, à qui la Liberté seroit agreable. Tout ainsi que les Medecins disent, qu'à nostre corps s'il y a quelque chose de gasté, deslors qu'en autre endroit il s'y bouge rien [1], il se vient aussi tost rendre vers ceste partie verreuse: Pareillement deslors qu'un Roy s'est declaré tyran, tout le mauuais, toute la lie du royaume, je ne dy pas un tas de larroneaux, et d'essorillez, qui ne peuuent gueres faire mal ny bien en une republique; mais ceux qui sont taxez d'une ardente ambition, et d'une notable auarice, s'amassent autour de luy, et le soustiennent, pour auoir part au butin, et estre sous le grand Tyran, tyranneaux eux-mesmes. Ainsi sont les grands voleurs et

[1] Lex.

Digitized by Google

les fameux coursaires. Les uns descouurent le pays, les autres cheualent les voyageurs; les uns sont en embusche, les autres au guet; les uns massacrent, les autres despouillent: et ancore qu'il y ait entre eux des preeminences, et que les uns ne soyent que valets, et les autres les chefs de l'assemblée, si n'en y a-t'il à la fin pas un, qui ne se sente sinon du principal butin, au moins de la recherche. On dit bien que les Pirates Ciliciens ne s'assemblerent pas seulement en si grand nombre, qu'il fallust enuoyer contre eux Pompée le grand; mais ancore tirerent à leur alliance plusieurs belles villes et grandes citez, aux haures desquelles ils se mettoyent en grande seureté, reuenant des courses, et pour recompense leur bailloyent quelque proufit du recellement de leurs pilleries.

Ainsi le Tyran asseruit les sujets les uns par le moyen des autres; et est gardé par ceux, desquels, s'ils valoyent rien, il se deuroit garder: mais comme on dit, pour fendre le bois, il se fait des coings du bois mesme. Voilà ses Archers, voilà ses Gardes, voilà ses Hallebardiers.

Quelle peine, quel martyre est-ce, vray Dieu? Estre nuict et iour après pour songer pour plaire à un, et neantmoins se craindre de luy, plus que d'homme du monde: auoir tousjours l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour descouurir les embusches, pour sentir la mine de ses compaignons, pour aduiser qui le trahit, rire à chascun, se craindre de tous, n'auoir aucun ny ennemy ouuert, ny amy asseuré: ayant tousiours le visage riant et le cœur transy: ne pouuoir estre joyeux, et n'oser estre triste?

Mais c'est plaisir de considerer, qu'est-ce qui leur reuient de ce grant tourment, et le bien qu'ils peuuent attendre de leur peine et de cette miserable vie. Volontiers le peuple du mal qu'il soufre, n'en[1] accuse pas le Tyran, mais ceux qui le gouuernent. Ceux-là, les peuples, les Nations, tout le monde à l'enuy, iusques aux paysans, iusques aux laboureurs, ils sauent leurs noms, ils deschiffrent leurs vices: ils amassent sur eux mille outrages, mille vilenies, mille maudissons. Toutes leurs oraisons, tous leurs voeux sont contre ceux-là. Tous les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent: et si quelquefois ils leur font

[1] Gr. § 62.

Digitized by Google

par apparence quelque honneur, lors mesmes ils les maugreent en leur coeur, et les ont en horreur plus estrange, que les bestes sauuages. Voilà la gloire, voilà l'honneur qu'ils reçoyuent de leur seruice enuers les gens, desquels quand chascun auroit une piece de leur corps, ils ne seroyent pas encores (ce semble) satisfaits, ny à demy saoulez de leur peine. Mais certes encore après qu'ils sont morts, ceux qui viennent après, ne sont jamais si paresseux, que le nom de ces *Mange-peuples* ne soit noircy de l'encre de mille plumes, et leur reputation deschirée dans mille liures, et les os mesmes, par maniere de dire, traisnez par la posterité, les punissant encores après la mort de leur meschante vie. Apprenons doncques quelquefois, apprenons à bien faire. Leuons les yeux vers le ciel; ou bien pour nostre honneur, ou pour l'amour de la mesme [1] vertu, à [2] Dieu tout-puissant, asseuré tesmoing de nos faits, et iuste Juge de nos fautes. De ma part, je pense bien, et ne suis pas trompé, puisqu'il n'est rien si contraire à Dieu tout liberal et desbonnaire, que la tyrannie: qu'il reserue bien là-bas à part pour les Tyrans et leurs complices, quelque peine particuliere.

[1] Gr. § 53.

[2] Au lieu de *à* on lit dans la seule édition de M. le Dr J.-F. Payen ces mots: « ou certes, à parler à bon escient pour l'amour et honneur de. » *Notice bio-bibliographique sur La Boëtie, suivie de la Servitude volontaire, donnée pour la première fois selon le vrai texte de l'auteur d'après un manuscrit contemporain et authentique.* Paris, 1853, in-8. M. Payen trouve la phrase du texte ordinaire complétement inintelligible. Non: *à* signifie *vers* et *Dieu*, être personnel, en rapport avec l'âme, est une correction du terme vague *le ciel*.

Digitized by Google

MONTAIGNE.

1533—1592.

Michel de Montaigne naquit en Gascogne, dans une position aisée. Son père le fit élever avec soin à la campagne, et fut ingénieux à rendre son enfance et sa jeunesse heureuses. Il apprit le latin en même temps que sa langue maternelle et se familiarisa avec les écrivains de l'ancienne Rome et avec leur manière de penser. Mêlé peu de temps aux affaires publiques, il voyagea, puis passa la plus grande partie de ses loisirs à philosopher sur la vie humaine, et sur les moyens d'en jouir paisiblement et honnêtement. Au milieu des guerres de religion qui ensanglantaient la France, il médita tranquillement dans son château, et chercha dans le doute un asile contre les fureurs dogmatiques. Ce que nous venons de dire de l'homme est le fond et le cachet du livre immortel qu'il a écrit sous le nom d'*Essais*, image de la vie de son âme, de son indolence active, de son imagination vagabonde; vaste tableau de ses réflexions sur tous les sujets que lui offre l'homme naturel, car l'homme régénéré par le christianisme lui est inconnu. Le style de son livre, plein de verve et de saillies, comme la pensée, assaisonné avec mesure du sel gascon, nous fait connaître les immenses ressources de la langue du XVI^me^ siècle, exploitées avec art et bonheur par l'esprit le plus original. Tel est le charme de cet esprit et de son langage qu'on relit toujours Montaigne, même quand on ne se laisse pas gagner par son scepticisme.

Loisir d'esprit.

Dernierement que je me retiray chez moy, delíberé autant que je pourrois, ne me mesler[1] d'autre chose, que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie : il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon Esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy-mesme, et s'arrester et rasseoir en soy : Ce que j'esperois qu'il peust, meshuy faire plus aysément, devenu avec le temps, plus poisant, et plus meur : Mais je trouve, qu'au rebours faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus de carrière à soy-mesme, qu'il n'en prenoit pour autruy : et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon

[1] Gr. § 73.

Digitized by Google

ayse l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commencé de les mettre en rolle, esperant, avec le temps, luy en faire honte à luy-mesme.

Le *Demon de Socrates* estoit à l'adventure certaine impulsion de volonté, qui se presentoit à luy sans le conseil de son discours. En une ame bien espurée, comme la sienne, et preparée par continu exercice de sagesse et de vertu; il est vray-semblable que ces inclinations, quoyque temeraires et indigestes, estoyent tousjours importantes et dignes d'estre suivies. Chacun sent en soy quelque image de telles agitations d'une opinion prompte, vehemente et fortuite. C'est à moy de leur donner quelque authorité, qui en donne si peu à nostre prudence. Et en ay eu de pareillement foibles en raison, et violentes en persuasion, ou en dissuasion qui estoit plus ordinaire à Socrates, ausquelles je me laissay emporter si utilement et heureusement, qu'elles pourroyent estre jugées tenir quelque chose d'inspiration divine.

La crainte de la mort[1].

Le but de nostre carriere c'est la mort, c'est l'object necessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme[2] est-il possible d'aller un pas avant, sans fievre? Le remede du vulgaire c'est de n'y penser pas. Mais de quelle brutale stupidité lui peut venir un si grossier aveuglement? Il luy faut faire brider l'asne par la queuë.

Ce n'est pas de merveille, s'il est si souvent pris au piege. On fait peur à nos gens seulement de nommer la Mort, et la pluspart s'en seignent comme du nom du diable. Et parce qu'il s'en faict mention aux testamens, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le Medecin ne leur ayt donné l'extresme sentence. Et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon juge-

[1] Dans ce morceau, si remarquable par l'originale beauté du style, Montaigne ne considère la mort qu'au point de vue terrestre, comme la cessation de la vie. La crainte de la mort a un plus grave motif encore et une tout autre amertume. Saint Paul, d'un mot, complète et corrige Montaigne en découvrant l'horizon de l'éternité : « L'aiguillon de la mort, c'est le péché. » 1 Cor. xv, 56.

[2] Lex.

Digitized by Google

ment ils vous le patissent. Parce que ceste syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et que cette voix leur sembloit malencontreuse, les Romains avoient appris de l'amollir ou l'estendre en perifrases. Au lieu de dire il est mort, *il a cessé de vivre*, disent-ils, *il a vescu*. Pourveu que ce soit vie, soit-elle passée, ils se consolent. Nous en avons emprunté nostre *feu Maistre Jehan*. A l'adventure est-ce, que comme on dict, le terme vaut l'argent. Je nasquis entre onze heures et midi le dernier jour de Febvrier, mil cinq cent trente-trois, comme nous comptons à cette heure commençant l'an en Janvier. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans, il m'en faut pour le moins encore autant. Cependant s'empêcher du pensement de chose si esloignée, ce seroit folie. Mais quoy? les jeunes et les vieux laissent la vie de mesme condition. Nul n'en sort autrement qui si tout presentement il y entroit : joinct qu'il n'est homme si decrepite, tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des Medecins. Regarde plustost l'effect et l'experience. Par le commun train des choses, tu vis pieça par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre. Et qu'il soit ainsi, compte de tes connoissans, combien il en est mort avant ton aage, plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint: Et de ceux mesmes qui ont annobli[2] leur vie par renommée, fais en registre; et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont morts, avant, qu'apres trente-cinq ans. Il est plein de raison, et de pieté de prendre exemple de l'humanité même de Jesus-Christ. Or il finit sa vie a trente et trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. — Combien a la mort[3] de façons de surprise?

Je laisse à part les fievres et les pleuresies. Qui eust jamais pensé qu'un Duc de Bretaigne deust estre estouffé de la presse, comme fut[4] celuy-là à l'entrée du pape Clement mon voisin, à

[1] Lex.

[2] Aujourd'hui on distingue *anoblir* dans le sens nobiliaire, et ennoblir dans le sens moral.

[3] Gr. § 112.

[4] En 1305, sous le règne de *Philippe le Bel*.

Digitized by Google

Lyon ? N'as-tu pas veu tuer [1] un de nos Roys en se jouant ? Et [2] un de ses ancestres mourut-il pas choqué par un pourceau ? Aeschylus menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à l'airte, le voyla assommé d'un toict de tortuë, qui eschappa des pattes d'un Aigle en l'air : l'autre mourut [3] d'un grain de raisin : un Empereur de l'egratigneure d'un peigne en se testonnant : Æmylius Lepidus [4] pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis : Et Aufidius pour avoir choqué en entrant contre la porte de la chambre du Conseil. Le pauvre Bebius, Juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, le voylà saisi, le sien de vivre estant expiré : Et Caius Julius Medecin gressant les yeux d'un patient, voyla la mort qui clost les siens. Et s'il m'y faut mesler, un mien frere le Capitaine S. Martin, aagé de vingt trois ans, qui avoit desja faict assez bonne preuve de sa valeur, jouant à la paume, receut un coup d'esteuf, qui l'assena un peu au-dessus de l'oreille droitte, sans aucune apparence de contusion, ny de blessure : il ne s'en assit, ny reposa : mais cinq ou six heures après il mourut d'une Apoplexie que ce coup luy causa. Ces exemples si frequents et si ordinaires nous passans devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chasque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet? Qu'importe-t'il, me direz-vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de la peine? Je suis de cet advis : et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculast, car il me suffit de passer à mon aise : et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez. Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent : de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive, ou à eux ou à leurs femmes, enfans, et amis, les surprenant en dessoude et au descouvert, quels tourmens, quels cris, quelle rage et quel deses-

[1] *Henri II* blessé à mort dans un tournoi, par le comte de Montgomméry, l'un de ses capitaines des gardes.

[2] *Philippe*, fils aîné de *Louis le Gros*, et qui avait été couronné du vivant de son père.

[3] *Anacréon*.

[4] *Plin.* Nat. Histor. L. VII, c. 33.

Digitized by Google

poir les accable ? Vistes-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus ? Il y faut pourvoir de meilleure heure : Et cette nonchallance bestiale, quand elle pourroit loger en teste d'un homme d'entendement, (ce que je trouve entierement impossible) nous vend trop cher ses denrées. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la couardise : mais puisqu'il ne se peut, puisqu'il vous attrappe fuyant et poltron aussi bien qu'honneste homme, et que nulle trempe de cuirasse vous couvre, apprenons à le soustenir de pied ferme, et à le combattre : Et pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire a la commune. Ostons-luy l'estrangeté, pratiquons-le, accoustumons-le [1], n'ayons rien si souvent en la teste que la mort : à tous instans representons-la à nostre imagination et en tous visages. Au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espeingle, remachons soudain, *Et bien quand ce seroit la mort mesme* : et là-dessus roidissons-nous, et nous efforçons. Parmy ces festes et la joye ayons tousjours ce refrein de la souvenance de nostre condition ; et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir que parfois il ne nous repasse en la memoire, en combien de sortes cette nostre allegresse est en butte à la mort, et de combien de prises elle la menasse. Ainsi faisoient les Egyptiens, qui au milieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient apporter l'Anatomie seche d'un homme, pour servir d'advertissement aux conviez. Il est incertain où la mort nous attende, attendons-la par tout. La premeditation de la mort, est premeditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a desappris à servir. Il n'y a rien de mal en la vie, pour celuy qui a bien compris, que la privation de la vie n'est pas mal. Le sçavoir mourir nous affranchit de toute subjection et contraincte. Paulus Æmilius respondit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine son prisonnier luy envoyoit, pour le prier de ne le mener pas en son triomphe, *Qu'il en fasse la requeste à soy-mesme*.

Notre religion n'a point eu de plus asseuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle ; car pourquoy craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perduë ne peut estre regrettée ? mais aussi puis-

[1] Gr. § 64.

Digitized by Google

que nous sommes menacez de tant de façons de mort, n'y a-t'il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une ? Que chaut-il, quand ce soit, puisqu'elle est inevitable ? A celui qui disoit à Socrate[1], Les trente tyrans t'ont condamné à la mort ? *Et nature eux*, respondit-il. Quelle sottise de nous peiner, sur le point du passage à l'exemption de toute peine ? Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses : aussi fera la mort de toutes choses, nostre mort. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurasmes-nous, et ainsi nous cousta-t'il d'entrer en cette-cy : ainsi nous despouillasmes-nous de nostre ancien voile, en y entrant. Rien ne peut estre grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si longtemps, chose de si brief temps ? Le longtemps vivre, et le peu de temps vivre [2] est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit, qu'il y a des petites bestes sur la riviere Hypanis, qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à cinq heures du matin, elle meurt en jeunesse : celle qui meurt à cinq heures du soir, meurt en sa decrepitude. Qui de nous ne se mocque de voir mettre en consideration d'heur ou de malheur, ce moment de durée ? Le plus et le moins en la nostre, si nous la comparons à l'éternité, ou encores à la durée des montaignes, des rivieres, des estoilles, des arbres, et mesme d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais Nature nous y force. « Sortez, dit-elle, de ce monde, « comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous fistes « de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de « la vie à la mort. Vostre mort est une des pieces de l'ordre de « l'Univers, une piece de la vie du monde.

« Changeray-je pas pour vous cette belle contexture des cho- « ses ? C'est la condition de votre creation ; c'est une partie de

[1] Socrate ne fut pas condamné à la mort par les trente tyrans, mais par les Athéniens.

Quelqu'un ayant dit à Socrate : Les Athéniens t'ont condamné à la mort ; — et la Nature eux, répondit Socrate. Diogène Laërce, L. II, S. 35.— Cic. *Tuscul. Quæst.*, L. I, c. 40. *Coste.*

[2] Gr. § 87.

Digitized by Google

« vous que la mort : vous vous fuyez vous mesmes. Cettuy vostre es-
« tre [1], que vous jouyssez [2], est egalement party à la mort et à la
« vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine à mou-
« rir comme à vivre. Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à
« la vie : c'est à ses despens. Le continuel ouvrage de vostre vie,
« c'est bastir la mort. Vous estes en la mort, pendant que vous es-
« tes en la vie : car vous estes apres la mort, quand vous n'estes
« plus en vie. Ou, si vous l'aymez mieux ainsi, vous estes mort
« apres la vie : mais pendant la vie, vous estes mourant : et la
« mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus
« vivement et essentiellement. Si vous avez faict vostre profit de la
« vie, vous en estes repeu, allez-vous-en satisfait. Si vous n'en
« avez sçeu user ; si elle vous estoit inutile, que vous chaut-il de
« l'avoir perduë ? à quoy faire la voulez-vous encores?

« La vie n'est de soy ny bien ny mal : c'est la place du bien et
« du mal, selon que vous la leur faictes. Et si vous avez vescu un
« jour, vous avez tout veu : un jour est egal à tous jours. Il n'y a
« point d'autre lumiere, ny d'autre nuict. Ce Soleil, cette Lune,
« ces Estoiles, cette disposition, c'est celle mesme que vos Ayeuls
« ont jouye, et qui entretiendra vos arriere-nepveux. Et au pis
« aller, la distribution et varieté de tous les actes de ma comedie,
« se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au branle de
« mes quatre Saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence,
« la virilité, et la vieillesse du monde. Il a joüé son jeu : il n'y
« sçait autre finesse que de recommencer ; ce sera tous jours cela
« mesme. Je ne suis pas deliberée de vous forger autres nouveaux
« passe-temps. Faictes place aux autres, comme d'autres vous
« l'ont faicte. L'egalité est la premiere piece de l'equité. Qui se
« peut plaindre d'estre compris où tous sont compris? Aussi avez-
« vous beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous
« avez à estre mort : c'est pour neant : aussi long-temps serez-
« vous en cet estat-là que vous craignez, comme si vous estiez
« mort en nourrisse.

« Et si vous mettray en tel point, auquel vous n'aurez aucun
« mescontentement : ny ne desirerez la vie que vous plaignez tant.
« La mort est moins à craindre que rien, s'il y avoit quelque chose

[1] Gr. § 87.
[2] Gr. § 63.

Digitized by Google

« de moins que rien. Elle ne vous concerne ny mort ny vif : Vif,
« parce que vous estes : Mort parce que vous n'estes plus. Davan-
« tage nul ne meurt avant son heure. Ce que vous laissez de
« temps, n'estoit non plus vostre, que celuy qui s'est passé avant
« vostre naissance, et ne vous touche non plus. Où que vostre vie
« finisse, elle y est toute. L'utilité du vivre n'est pas en l'espace :
« elle est en l'usage. Tel a vescu long-temps, qui a peu vescu.
« Attendez-vous y pendant que vous y estes. Il gist en votre vo-
« lonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vescu. Pen-
« sez-vous jamais n'arriver là, où vous alliez sans cesse? encore
« n'y-a-t'il chemin qui n'aye son issuë. Et si la compaignie vous
« peut soulager, le monde ne va-t'il pas mesme train que vous
« allez! Tout ne branle-il pas vostre branle! y a-il chose qui
« ne vieillisse quant et vous? Mille hommes, mille animaux et mille
« autres creatures meurent en ce mesme instant que vous mourez.
« Aquoy [1] faire y reculez-vous, si vous ne pouvez tirer arriere?
« Vous en avez veu qui se sont bien trouvez de mourir, eschevant
« par là des grandes miseres. Mais quelqu'un qui s'en soit mal
« trouvé, en avez-vous veu? Si est-ce grande simplesse, de con-
« damner chose que vous n'avez esprouvée ny par vous ny par
« autre. Pourquoy te plains-tu de moy et de la destinée? Te fai-
« sons-nous tort? Est-ce à toy de nous gouverner, ou à nous toy?
« Encore que ton aage ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit
« homme est entier comme un grand. Ny les hommes ny leurs
« vies ne se mesurent à l'aune.

« Chiron refusa l'immortalité, informé des conditions d'icelle,
« par le Dieu mesme du temps, et de la durée, Saturne son pere.
« Imaginez de vray, combien seroit une vie perdurable, moins
« supportable à l'homme et plus penible, que n'est la vie que je
« luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans
« cesse de vous en avoir privé. J'y ay à escient meslé quelque peu
« d'amertume, pour vous empescher, voyant la commodité de son
« usage, de l'embrasser trop avidement et indiscretement. Pour
« vous loger en ceste moderation, ny de fuir la vie, ny de refuir
« à la mort, que je demande de vous, j'ay temperé l'une et l'au-
« tre entre la douceur et l'aigreur. J'appris à Thalès le premier

[1] Lex.

Digitized by Google

« de vos sages, que le vivre et le mourir estoit indifferent : par où, « à celuy qui luy demanda pourquoy donc il ne mouroit, il res- « pondit très-sagement, *Pour ce qu'il est indifferent.* L'eau, la « terre, l'air et le feu, et autres membres de ce mien bastiment, « ne sont non plus instruments de ta vie, qu'instruments de ta « mort. Pourquoy crains-tu ton dernier jour ? Il ne confere non « plus à ta mort que chascun des autres. Le dernier pas ne faict « pas la lassitude, il la declare. Tous les jours vont à la mort : le « dernier y arrive. » Voyla les bons advertissemens de nostre mere Nature.

Pedantisme ; Science ; Sagesse.

A la mode dequoy[1] nous sommes instruicts, il n'est pas merveille, si ny les escoliers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray le soin et la despense de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Criez d'un passant à nostre peuple. *O le sçavant homme !* Et d'un autre, *O le bon homme !* Il ne faudra pas à destourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudroit un tiers crieur : O les lourdes testes ! Nous nous enquerons volontiers : Scait-il du Grec ou du Latin ? escrit-il en vers ou en prose ? mais, s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. Il falloit s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus sçavant.

Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide. Tout ainsi que les oiseaux vont quelquefois à la queste du grain, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petits : ainsi nos pedans vont pillotans la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement, et mettre au vent. C'est merveille combien proprement la sottise se loge sur mon exemple.

[1] Gr. § 17.

Digitized by Google

Est-ce pas faire de mesme; ce que je fay en la plus part de cette composition? Je m'en vay escornifflant par-cy, par-là, des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder, (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy-cy; où, à vray dire, elles ne sont plus miennes, qu'en leur premiere place.

Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout: il les faut faire nostres. Nous semblons proprement celuy, qui ayant besoin de feu, en iroit querir chez son voisin, et en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en rapporter chez soy. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie: Pensons-nous que Lucullus, que les Lettres rendirent et formerent si grand Capitaine sans experience, les eust prises à nostre mode? Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autruy, que nous aneantissons nos forces. Me veux-je armer contre la crainte de la mort? c'est aux despens de Seneca. Veux-je tirer de la consolation pour moy, ou pour un autre? je l'emprunte de Cicero: je l'eusse prise en moy-mesme, si on m'y eust exercé. Je n'aime point cette suffisance relative et mendiée. Quand bien nous pourrions estre sçavans du sçavoir d'autruy, au moins sages ne pouvons-nous estre que de nostre propre sagesse.

Je hai le sage qui n'est pas sage pour soy-mesme. Dionysius se moquoit des Grammairiens, qui ont soin de s'enquerir des maux d'Ulysses, et ignorent les propres: des Musiciens, qui accordent leurs flutes, et n'accordent pas leurs mœurs: des Orateurs, qui etudient à dire justice, non à la faire. Si nostre ame n'en va un meilleur bransle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerois aussi cher que mon escolier eust passé le temps à jouer à la paume: au moins le corps en seroit plus allegre. Voyez-le revenir de là, apres quinze ou seize ans employez, il n'est rien si mal propre à mettre en besogne: tout ce que vous y recognoissez davantage, c'est que son Latin et son Grec l'ont rendu plus sot et presomptueux qu'il n'estoit party de la maison. Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie: et l'a seulement enflée, en lieu de la grossir.

Digitized by Google

Education.

A un enfant de maison, qui recherche les Lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grace et faveur des Muses, et puis elle regarde et depend d'autruy) ny tant pour les commoditez externes, que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plustost envie d'en reussir [1] habil'homme, qu'homme sçavant, je voudrois aussi qu'on fust soigneux de luy choisir un conducteur, qui eust plustost la teste bien faicte, que bien pleine : et qu'on y requist tous les deux, mais plus les moeurs et l'entendement que la science : et qu'il se conduisist en sa charge d'une nouvelle maniere.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verseroit dans un entonnoir ; et nostre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dit. Je voudrois qu'il corrigeast cette partie ; et que de belle arrivée, selon la portée de l'ame, qu'il a en main ; il commençast à la mettre sur la montre, luy faisant gouster les choses, les choisir et discerner d'elle-mesme : quelquefois luy ouvrant le chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente, et parle seul : je veux qu'il escoute son Disciple parler à son tour. Socrates, et depuis Arcesilaus faisoient premierement parler leurs disciples, et puis ils parloient à eux. Il est bon qu'il le face trotter devant luy, pour juger de son train : et jusques à quel point il se doibt ravaller, pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion, nous gastons tout. Et de la sçavoir choisir, et s'y conduire bien mesurement, c'est une des plus ardues besoignes que je sçache : Et est l'effect d'une haute ame et bien forte, sçavoir [2] condescendre à ces alleures pueriles, et les guider. Je marche plus ferme, et plus seur, à mont qu'à val. Ceux qui, comme nostre usage porte, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite, regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes : ce n'est pas merveille, si en tout un peuple d'enfans ils en rencontrent y peine deux ou trois, qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. Qu'il ne luy de-

[1] Lex.

[2] De savoir.

Digitized by Google

mande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance. Et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa memoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages, et accommoder à autant de divers subjets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien, prenant l'instruction à son progrez, des pedagogismes de Platon. C'est tesmoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée : l'estomach n'a pas faict son operation, s'il n'a faict changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire. Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte à l'appetit des fantasies d'autruy, serve et captivée sous l'authorité de leur leçon. On nous a tant assubjectis aux cordes, que nous n'avons plus de franches alleures : nostre vigueur et liberté est esteinte.

Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font apres le miel, qui est tout leur; ce n'est plus thin, ni marjolaine : Ainsi les pieces empruntées d'autruy, il les transformera et confondra, pour en faire un ouvrage tout sien : à sçavoir son jugement, son institution, son travail et estude ne vise qu'à le former. Qu'il cele tout ce dequoy il a esté secouru, et ne produise que ce qu'il en a faict. Les pilleurs, les emprunteurs, mettent en parade leurs bastiments, leurs achapts, non pas ce qu'ils tirent d'autruy. Vous ne voyez pas les espices [1] d'un homme de Parlement: vous voyez les alliances qu'il a gaignées, et honneurs à ses enfants. Nul ne met en compte publique sa recette : chacun y met son acquest.

Le gain de nostre estude, c'est en estre devenu meilleur et plus sage. C'est (disoit Epicharmus) l'entendement qui voyt et qui oyt : c'est l'entendement qui approfite tout, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui regne : toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans ame. Certes nous le rendons servile et coüard, pour ne luy laisser la liberté de rien faire de soy. Qui demande jamais à son disciple ce qu'il luy semble de la Rhetorique et de la Grammaire, de telle ou telle sentence de Ciceron ? On nous les placque en la memoire toutes empennées, comme des

[1] *Espices*, *épices*, au pluriel, se disait de ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit. On les payait anciennement en denrées, en *épices*, plus tard en argent, mais le nom primitif était resté.

Digitized by Google

oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Sçavoir par coeur n'est pas sçavoir: c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa memoire. Ce qu'on sçait droittement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fascheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! Je m'attens qu'elle serve d'ornement, non de fondement : suivant l'advis de Platon, qui dit, la fermeté, la foy, la sincerité, estre la vraye Philosophie.

Philosophie ; vertu.

L'ame qui loge la *Philosophie*, doit par sa santé rendre sain encore le corps : elle doit faire luire jusques au dehors, son repos, et son aise : doit former à son moule le port exterieur, et l'armer par consequent d'une gracieuse fierté, d'un maintient actif, et allaigre, et d'une contenance contente et debonnaire. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante : son estat est comme des choses au-dessus de la Lune, tousjours serein. C'est *Baroco* et *Baralipton*, qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez ; ce n'est pas elle, ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment ? elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, et d'apprendre la faim et les fiebvres à rire, non par quelques Epicycles imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables.

Elle a pour son but, la *vertu* : qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante : d'où elle void bien sous soy toutes choses, mais si peut-on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées, et doux-fleurantes : plaisamment et d'une pente facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette Vertu supreme, belle, triomphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte, et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes : ils sont allez selon leur foiblesse,

Digitized by Google

feindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite, menaceuse, mineuse, et la placer sur un rocher à l'escart emmy des ronces, fantosme à estonner les gens.

Amitié.

Ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un meslange si universel, qu'elles effacent, et ne retrouvent plus la couture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois [1], je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en respondant : Parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy. Il y a au delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulierement, je ne sçay quelle force inexpliquable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estres veus, et par des rapports que nous oyïons l'un de l'autre qui faisoient en nostre affection plus d'effort, que ne porte la raison des rapports : je croy, par quelque ordonnance du Ciel. Nous nous embrassions par nos noms. Et à nostre premiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si pris, si cognus, si obligez entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche, que l'un à l'autre. Il escrivit une Satyre Latine excellente, qui est [2] publiée : par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions tous deux hommes faicts, et luy plus de quelque année) elle n'avoit point à perdre tems ; et n'avoit à se reigler au patron des amitiez molles et regu-

[1] Estienne de la Boëtie.

[2] Dans le Recueil des pièces posthumes d'Estienne de la Boëtie, publié par Montaigne et impimé à Paris, chez Frédéric Morel, en 1571.

Digitized by Google

lieres, ausquelles il faut tant de precautions de longue et preala-ble conversation.

Cette-cy n'a point d'autre idée que d'elle-mesme, et ne se peut rapporter qu'à soy. Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je ne sçay quelle quinte-essence de tout ce meslange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'a-mena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne ; d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre à la verité, ne nous reservant rien qui nous fust propre, ny qui fust ou sien ou mien.

Montaigne jugé par lui-même.

Je ne fay point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses, qui sont mieux traictées chez les maistres du mestier, et plus veritablement. C'est icy purement l'essay de mes facultez naturelles, et nullement des acquises : Et qui me surprendra d'i-gnorance, il ne fera rien contre moy : car à peine respondroy-je à autruy de mes discours qui ne m'en responds point à moy, ny n'en suis satisfaict. Qui sera en cherche de science, si [1] la pesche où elle se loge : il n'est rien de quoy je fasse moins de profes-sion. Ce sont icy mes fantasies, par lesquelles je ne tasche point à donner à cognoistre les choses, mais moy : elles me seront à l'adventure connues un jour, ou l'ont autrefois esté, selon que la fortune m'a peu porter sur les lieux où elles estoient esclaircies. Mais il ne m'en souvient plus. Et si je suis homme de quelque le-çon, je suis homme de nulle retention. Ainsi je ne pleuvy auscune certitude, si ce n'est de faire cognoistre jusques à quel poinct monte pour cette heure, la cognoissance que j'en ay. Qu'on ne s'attende pas aux matieres, mais à la façon que j'y donne. Qu'on voye en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir de quoy rehausser ou secourir proprement l'invention, qui vient tousjours de moy.

[1] Lex.

Digitized by Google

Car je fay dire aux autres, non à ma teste, mais à ma suite, ce que je ne puis si bien dire, par foiblesse de mon langage, ou par foiblesse de mon sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise. Et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant. Ils sont tous, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens qu'ils me semblent se nommer assez sans moy.

Et raisons, comparaisons, argumens, si j'en transplante quelcun en mon solage, et confons aux miens, à escient j'en cache l'Auteur, pour tenir en bride la temerité de ces sentences hastives, qui se jettent sur toute sorte d'Escrits, notamment jeunes Escrits, d'hommes encore vivants : et en vulgaire, qui reçoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincre la conception et le dessein vulgaire de mesmes. Je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent à injurier Seneque en moy. Il faut musser ma foiblesse soubs ces grands credits... La science et la verité peuvent loger chez nous sans jugement, et le jugement y peut aussi estre sans elles : voire la recognoissance de l'ignorance est l'un des plus beaux et plus seurs tesmoignages de jugement que je trouve. Je n'ay point d'autre sergent de bande, à ranger mes pieces, que la fortune. A mesme que mes reveries se presentent, je les entasse : tantost elles se pressent en foule, tantost elles se trainent à la file. Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordinaire ainsi detraqué qu'il est. Je me laisse aller comme je me trouve.

Au lecteur [1].

C'est icy un Livre de bonne foy, Lecteur. Il t'advertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que domestique et privée, je n'y ay nulle consideration de ton service, ny de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai

[1] Nous plaçons à la fin de nos extraits de Montaigne le morceau qu'il a mis en tête de son livre, afin que nos lecteurs soient mieux en état de comparer cette appréciation et son objet.

Digitized by Google

voué à la commodité particuliere de mes parents et amis : à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bientost) ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions et humeur, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vifve, la cognoissance qu'ils ont eu de moi. Si c'eust été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautez empruntées. Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice : car c'est moi que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence me l'a permis. Que si j'eusse été parmi ces Nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premieres Loix de Nature, je t'asseure que je m'y fusse très-volontiers peint tout entier et tout nud. Ainsi, Lecteur, je suis moi-même la matiere de mon Livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un sujet si frivole et si vain. A Dieu doncq. *De Montagne, ce* 12 *de Juin* 1580.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
XIV^me siècle	3
Froissart, 1337-1410	3
Formule d'un appel en champ clos	26
XIV^me et XV^me siècles	30
Jean Gerson, 1363-1429	30
Le comte d'Artois (roman)	34
Christine de Pizan, 1363-1420	42
XV^me siècle	52
Alain Chartier, 1386-1458	53
Olivier de la Marche, 1426-1501	62
Comines, 1445-1509	73
Olivier Maillard, 1500	91
XVI^me siècle	97
La langue	97
Rabelais, 1483-1553	98
Fromment	110
Calvin, 1509-1564	115
Martin et Guillaume du Bellay, 1559 et 1543	119
Joachim du Bellay, 1524-1560	127
Montluc, 1502-1577	131
Amyot, 1513-1593	142
Brantôme, 1527-1614	153
De la Noue, 1531-1591	156
Pasquier, 1529-1615	158
La Boétie, 1530-1563	172
Montaigne, 1533-1592	180

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

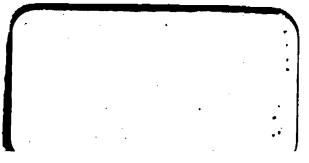

Digitized by Google